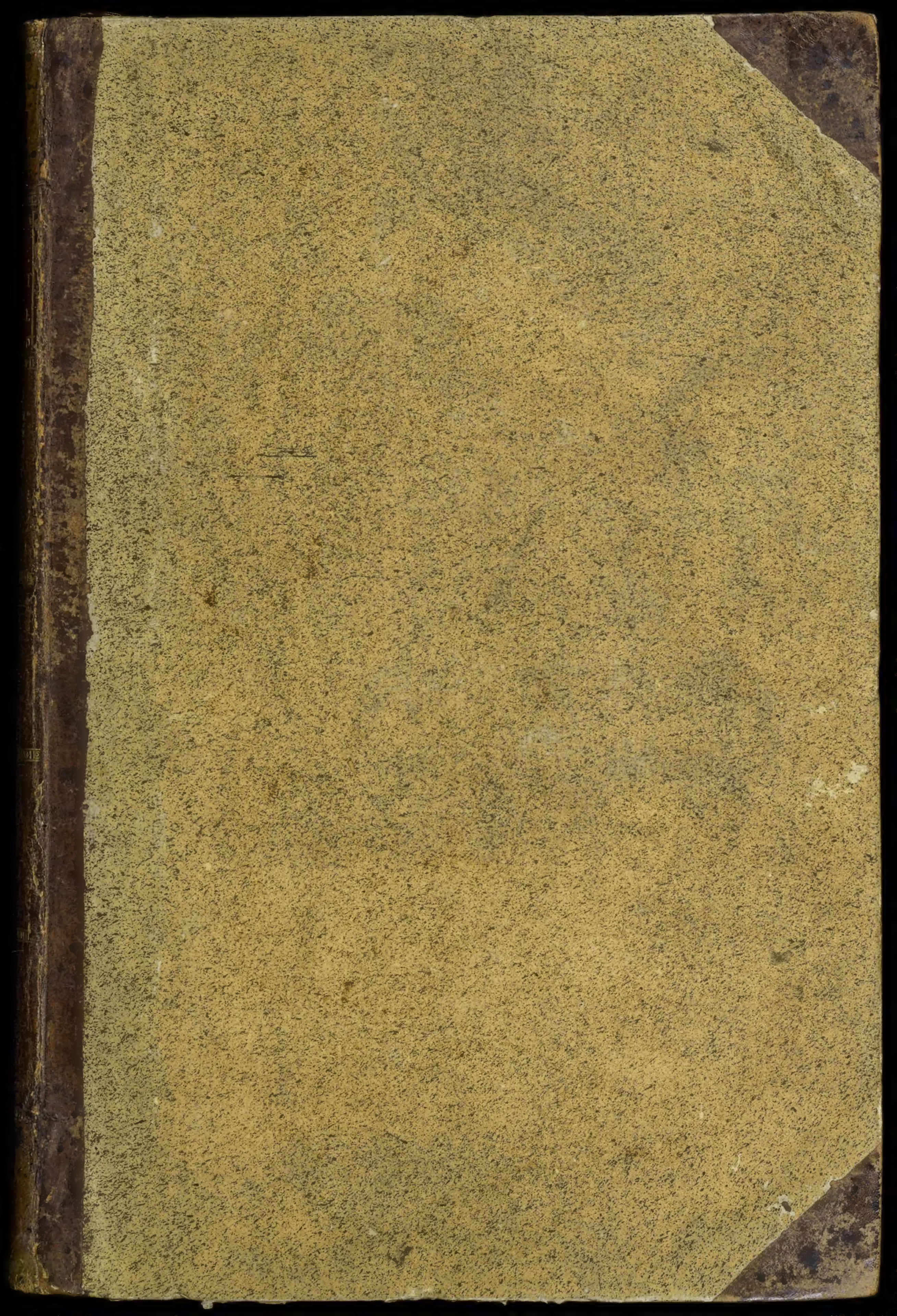



BIBLIOTECA GIULIARI


EX LIBRIS
ARCHITETTO
GIOVANNI
MUZIO
MANZU

ARCHITECTURE FRANÇOISE,

OU

RECUEIL

DES PLANS, ÉLÉVATIONS, COUPES ET PROFILS

Des Eglises, Maisons royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris, ainsi que des Châteaux & Maisons de plaisance situés aux environs de cette Ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célèbres Architectes, & mesurés exactement sur les lieux.

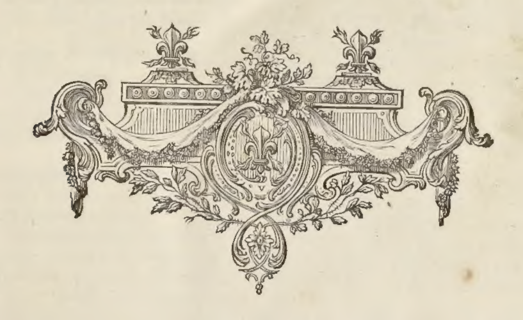
Avec la description de ces Edifices, & des Dissertations utiles & intéressantes sur chaque espèce de Bâtiment.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL, *Professeur d'Architecture.*

TOME TROISIEME,

Contenant la description des principaux Edifices des Quartiers Saint Denis, Montmartre, du Palais Royal & Saint Honoré.

Enrichi de cent quarante Planches en taille-douce.



A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre Dame.

M. DCC. LIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TROISIÉME VOLUME DE L'ARCHITECTURE FRANÇOISE.

LIVRE CINQUIE'ME.

Des principaux Edifices du Quartier Saint Honoré.

AVIS AU RELIEUR

Pour placer les cent quarante Planches de ce troisième Volume.

LIVRE CINQUIE'ME.



La Statüe de Louis le Grand à la Place des Victoires.

ARCHITECTURE
FRANÇOISE.

LIVRE CINQUIEME.
DES PRINCIPAUX EDIFICES
DU QUARTIER S. HONORÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Description de deux Maisons particulieres, l'une, sise rue des Mauvaises Paroles, appartenant à M. Guillot, Intendant des Turcies & Levées: l'autre, rue du Cloître S. Médéric, appartenant à M. Doutremont, Avocat en Parlement.

MAISON DE M. GUILLOT.

LA Maison dont nous allons parler fut bâtie en 1723 & 24 par M. Cartaud(*a*) Architecte du Roi. Peut-être trouvera-t'on à redire que dans un Recueil où l'on semble ne s'être proposé de parler que des plus beaux Edifices de cette Capitale & de ses Environs, on ait inseré cette Maison Bourgeoise: mais comme un de nos plus habiles Architectes en a donné les desseins, qu'il en a pris la conduite, & que la distribution y est traitée avec convenance, nous avons crû qu'on en verroit la description avec d'autant plus de plaisir, qu'un Architecte doit sçavoir descendre dans le détail des plus petits Bâtimens comme il doit sçavoir élever son imagination lorsqu'il s'agit du projet de la demeure d'un Prince, d'une Tête Couronnée, ou lorsqu'il est question d'un Edifice public. [margin: Maison de M. Guillot.]

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome I. Page 222. Note (*a*).

Tome III. A

Plan du Rez-de-Chaussée & du premier Etage. Planche I.

Maison de M. Guillot.

La Figure premiere offre le plan du rez-de-chaussée ; quoiqu'il soit distribué dans un terrain assez irrégulier, & qu'il ne contienne qu'environ 95 toises quarrées de superficie, il ne laisse pas que de renfermer un assez grand nombre de pieces : sçavoir, un bureau pour le change (*b*), un cabinet, une cuisine, une écurie pour trois chevaux, un grand escalier & deux petits, une cour, &c. ; tant il est vrai qu'un bon Architecte doit toujours être consulté, puisque ce ne peut être que par ses lumieres & ses avis qu'un Propriétaire sçait tirer avantage de son terrain, soit pour la distribution, qui a pour objet la commodité ; soit pour la connoissance de la construction, qui a pour objet la solidité ; soit enfin par rapport à l'agrément, qui a pour objet l'ordonnance de la décoration tant intérieure qu'extérieure ; connoissances qui supposent les principes de la bonne Architecture, & qui demandent, dans quelque occasion que ce puisse être, de la sagacité, du goût & de l'expérience.

Pour preuve de ce que j'avance, il suffit de considérer les deux Planches de cette Maison, & l'on verra que les distributions sont susceptibles de toutes les commodités requises dans un Bâtiment de l'espece dont il s'agit, & que la décoration extérieure, sans se ressentir de la prodigalité des ornemens qui accompagnent ordinairement les édifices considérables, ne laisse pas cependant que de porter le caractere du bon goût & de la proportion ; caractere qui fait un des mérites essentiels des façades extérieures, par la raison que, dans chaque espece de bâtiment, la convenance exige une richesse ou une simplicité analogue à son usage, qui seule peut lui attirer le suffrage des Connoisseurs.

Le nom de chaque piéce exprimé dans ce plan nous dispensera d'un long examen. Nous observerons seulement que la cour est un peu petite pour la hauteur des bâtimens, qui ont trois étages & une mansarde ; mais il est aisé de sentir qu'on a été obligé d'en user ainsi : car comme nous l'avons déja remarqué, le terrain ne contenant qu'environ 95 toises de superficie, pour trouver dans aussi peu d'espace les commodités qu'on remarque dans cette maison, il a fallu donner à la cour la moindre grandeur possible, & multiplier les étages, afin que les différentes personnes attachées aux Maîtres se trouvassent par ce moyen logées commodement & rélativement à leur service ; considération qui doit entrer dans le local d'un plan, & qui dans une maison particuliere est préférable à tout ce que la distribution peut présenter de plus ingénieux.

La Figure deuxieme offre le plan du premier étage composé de trois appartemens de maître, d'une salle de compagnie, d'une salle à manger, &c. toutes pieces régulieres, d'une belle proportion, & munies de dégagemens & de deux petits escaliers qui montent de fond en comble & qui conduisent aux entresols. Le grand escalier n'arrive qu'au premier & au second étage ; ce dernier est distribué d'après les mêmes murs de refends que ceux dont nous venons de parler, & contient plusieurs appartemens de commodité qui concourent à donner à cette maison un logement assez considérable.

Elévation d'une des aîles du côté de la cour, & coupe du principal corps de logis, donnant sur la rue des mauvaises paroles. Planche II.

Cette Planche, prise dans le plan sur la ligne AB, montre la hauteur des differens étages dont nous avons parlé. Ces étages regnent tout au pourtour de l'intérieur de la

(*b*) Depuis que M. Guillot est Intendant des Turcies & Levées, & qu'il a quitté le négoce, on a fait de la Piece marquée C, une fort belle salle à manger : nous avons laissé dans ce plan cette ancienne disposition pour faire connoître les pieces rélatives à l'usage d'un Négociant, rien n'étant indifferent lorsqu'il s'agit de la distribution des Bâtimens en général.

cour, à l'exception de la partie de la remiſe, au-deſſus de laquelle ſont un entreſol & une piece de plain pied au premier étage. Maiſon de M. Gaulot.

La coupe, en faiſant voir le plus petit diamétre de la cour, indique en même tems la trop grande élévation du bâtiment; mais les raiſons que nous avons rapportées plus haut prouvent la néceſſité dans laquelle on s'eſt trouvé d'en uſer ainſi.

Le rez-de-chauſſée de cette cour eſt décoré d'arcades bombées, tant feintes que réelles & chargées de refends. Au-deſſus de ce rez-de-chauſſée, ſont des croiſées avec des bandeaux, qui deſcendent juſques au plancher du premier étage, à cela près d'une banquette de pierre de 14 pouces de hauteur, qui reçoit un demi balcon de fer, que l'Architecte a préferé ici à un appui tout de maçonnerie, parceque ce demi balcon procure plus de lumiere dans l'intérieur des appartemens, & que par ce moyen les croiſées ont acquis une proportion plus convenable; attention qui n'eſt jamais indifférente dans l'ordonnance extérieure d'un bâtiment.

Les croiſées du deuxieme étage ſont dans le même genre. Ces étages ſont ſéparés par des plinthes, & tout le bâtiment eſt couronné par une corniche dont les profils ſe reſſentent de la capacité & de l'expérience de l'Architecte qui en a donné les deſſeins.

La décoration intérieure, quoiqu'en général aſſez ſimple, eſt traitée avec beaucoup de goût. Les ornemens y ſont menagés à propos, & diſpoſés de maniere qu'il y a des intervalles qui font valoir les parties qui doivent naturellement dominer. Nous obſerverons même que quoique le goût des ornemens ait changé conſidérablement depuis que la maiſon dont nous parlons a été bâtie, il n'en eſt pas moins vrai que les Connoiſſeurs applaudiſſent à la retenue dont M. Cartaud a uſé dans les décorations de cette maiſon: modération infiniment préferable à cette multiplicité d'ornemens dont on fait uſage aujourd'hui, quoiqu'ils ſoient aſſez ingénieux pour la plûpart.

Nous ne donnons point ici la façade du côté de la rue, à cauſe de ſa grande ſimplicité. On remarquera ſeulement que l'heureuſe proportion qui regne dans ſon ordonnance, l'excellence de ſes profils & la beauté de ſon appareil, portent le caractere du vrai ſçavoir; caractere que l'on remarque non-ſeulement dans toutes les grandes entrepriſes qui ont été confiées à M. Cartaud, mais qui ſe rencontrent dans toutes les maiſons particulieres élevées ſous ſes ordres, dans le nombre deſquelles nous regardons comme un chef-d'œuvre, celle de M. *Hurel*, Conſeiller au Châtelet, ſituée rue Saint Martin, dont la façade du côté de la rue eſt généralement eſtimée. Nous n'avons pas inſeré cette maiſon dans ce Recueil dans la crainte d'eſſuyer le reproche de nous être trop arrêté à des Bâtimens de peu de conſequence. Nous en recommandons cependant l'imitation à ceux qui veulent ſe diſtinguer dans la profeſſion d'Architecte; les plus habiles étant forcés d'avouer qu'il n'eſt rien de ſi difficile que de produire de l'excellent dans une maiſon de peu d'importance, & que c'eſt ordinairement dans ces occaſions qu'il faut un vrai mérite pour plaire aux perſonnes intelligentes dans l'art de bâtir.

MAISON DE M. DOUTREMONT.

La maiſon dont nous parlons peut auſſi être conſidérée comme particuliere, & quoiqu'elle ait été bâtie long-tems avant celle dont nous venons de donner la deſcription, & par un Architecte beaucoup moins connu (*c*), il eſt cependant certain que Maiſon de M. Doutremont.

(*c*) *Jean Richer*, Architecte, paroît avoir été Eleve de le Veau, mort en 1670, ſa maniere de décorer étant à peu près la même que celle qu'on remarque dans quelques ouvrages de ce célébre Architecte; voyez la maiſon de M. Henſelin, que nous avons donnée page 131 du ſecond Volume. On peut encore ſe convaincre de cette reſſemblance dans les Œuvres de Marot, où l'on verra une autre maiſon, ſituée rue Bourglabbé, appartenant à M. Paſquier, du deſſein de J. Richer, & que nous n'avons pas inſerée dans ce Recueil, parceque les Planches different aſſez conſidérablement de l'exécution; mais en général ſes diſtributions & ſes décorations méritent quelque eſtime, ainſi qu'une maiſon particuliere dans le même genre de celle que nous donnons ici, & qui fera l'objet du Chap. V. de ce Volume.

Maison de M. Doutremont.

relativement à la néceſſité de mettre ſous les yeux du Lecteur des bâtimens de toute eſpece, celui-ci n'eſt pas tout-à-fait du genre de ceux que l'on doit rejetter; d'ailleurs le parallele qu'on en peut faire avec le précédent, fera connoître ſenſiblement la différence qu'il y a entre la maniere de diſtribuer du dernier ſiecle, & les progrès que nos Architectes François ont fait depuis dans cette partie de l'Architecture.

La Planche troiſieme montre dans un terrain aſſez peu ſpacieux deux corps de logis appartenant à deux differens Proprietaires, celui marqué C à M. Doutremont, & celui D à Melle. Rivet. Ces maiſons ſont aſſujetties à une façade de bâtiment uniforme, ce qui s'eſt pû faire d'autant plus facilement qu'elles ſont ſituées à l'encoignûre de deux rues qui en rendent les entrées plus particulieres & plus commodes.

Tout le rez-de-chauſſée eſt occupé par une cour commune & par deux corps de logis. Le plus grand a une écurie pour quatre chevaux, deux remiſes, un grand eſcalier, une cuiſine, une ſalle à manger, un garde manger, &c. Le petit eſt compoſé ſeulement d'un porche, d'un eſcalier, d'une cuiſine, d'une ſalle à manger & d'un office.

La Planche quatrieme repréſente dans chaque maiſon un appartement de Maître. Ces appartemens ſont multipliés dans les étages ſuperieurs au nombre de trois & d'un Attique, en comptant le rez-de-chauſſée (*d*); mais, comme nous venons de le remarquer, ils ſont ſans commodité: avantage que notre diſtribution actuelle a ſur celle du ſiecle précédent.

La Planche cinquieme offre la décoration de la principale façade du côté de la rue, qui differe autant de notre maniere de décorer aujourd'hui, que la diſtribution ancienne differe de la moderne. Cependant, ſi l'on en excepte le couronnement des Attiques, l'Ordre des pilaſtres, qui fait un trop petit avant-corps dans le milieu de cette élévation, & l'air de peſanteur qui regne dans toute cette ordonnance, en faveur de la ſimetrie, d'un certain caractere viril, & de la proportion de quelques parties plus heureuſement conçûes que celles dont nous venons de parler, cette compoſition mérite quelque conſidération.

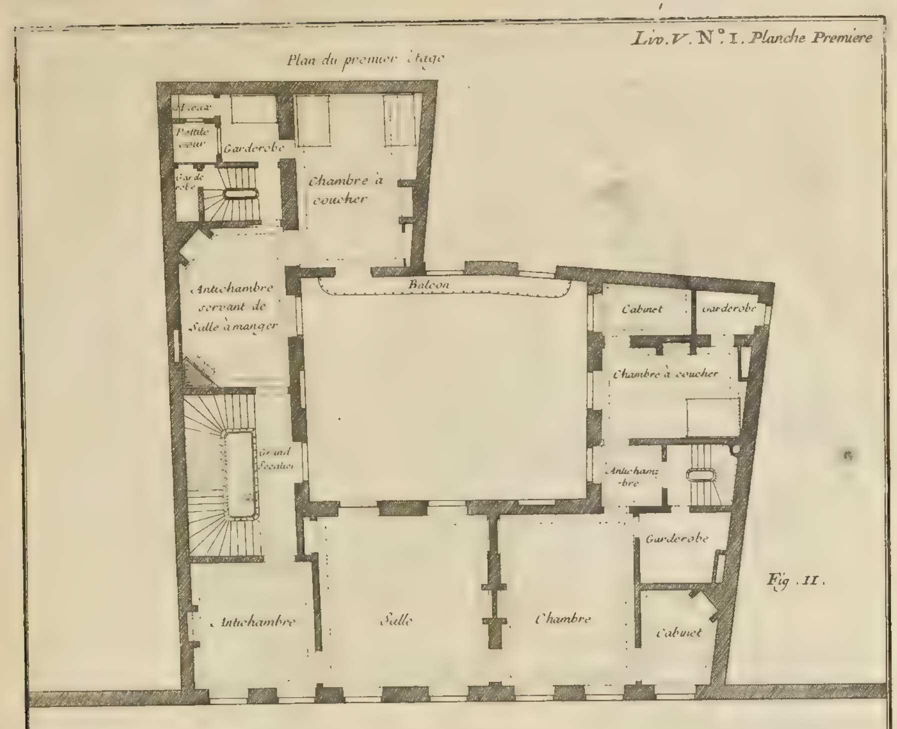
La Planche ſixieme préſente la coupe priſe dans les plans précédens ſur la ligne AB, & le développement de l'eſcalier du corps de logis marqué C. On voit auſſi dans cette planche la coupe des remiſes, un logement pratiqué au-deſſus, & l'élévation de l'aîle de ce bâtiment en retour ſur la cour, & dont l'ordonnance eſt la même que les pavillons de la façade du côté de la rue, dont on vient de faire mention.

(*d*) Nous remarquerons que dans ces Planches il y a quelques legers changemens dans les diſtributions, mais qui ne nous ont pas paru aſſez importans pour en faire mention ici.



CHAPITRE

Plan du premier étage



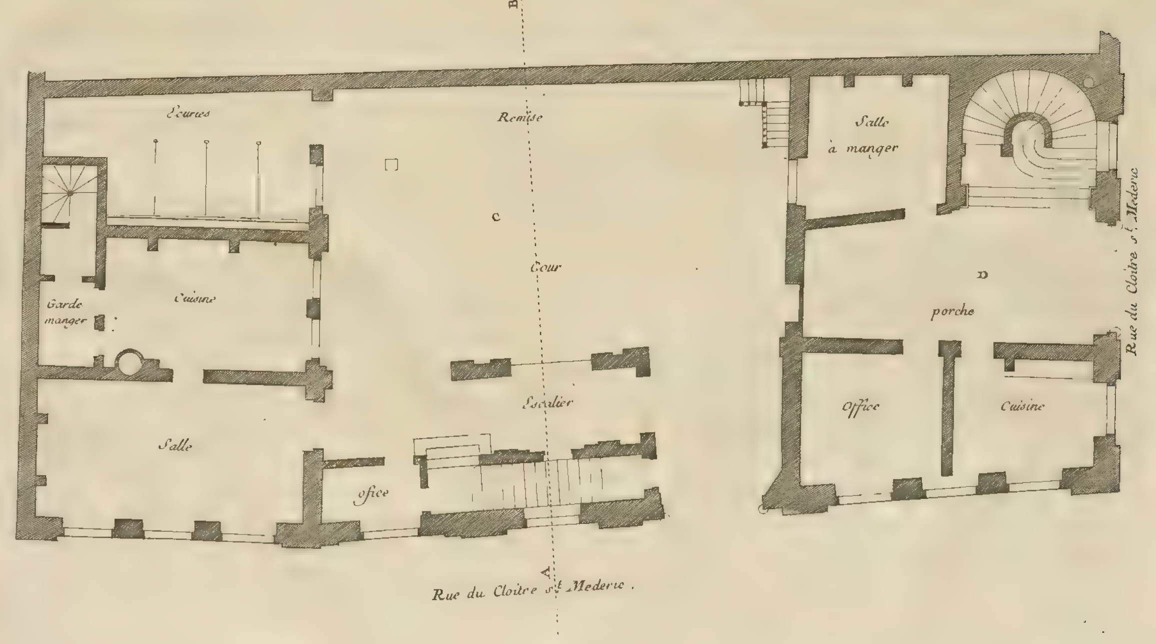
Plan au rez de chaussée d'une maison appartenant à M. Guillot négociant, seize rue des Mauvaises paroles à Paris, bâtie sur les desseins de M. Cartault Architecte du Roy



1. Pompe qui fournit de l'eau dans la Cuisine et dans l'auge à abreuver
2. Ruisseau pratiqué dans le pavé pour l'écoulement des eaux

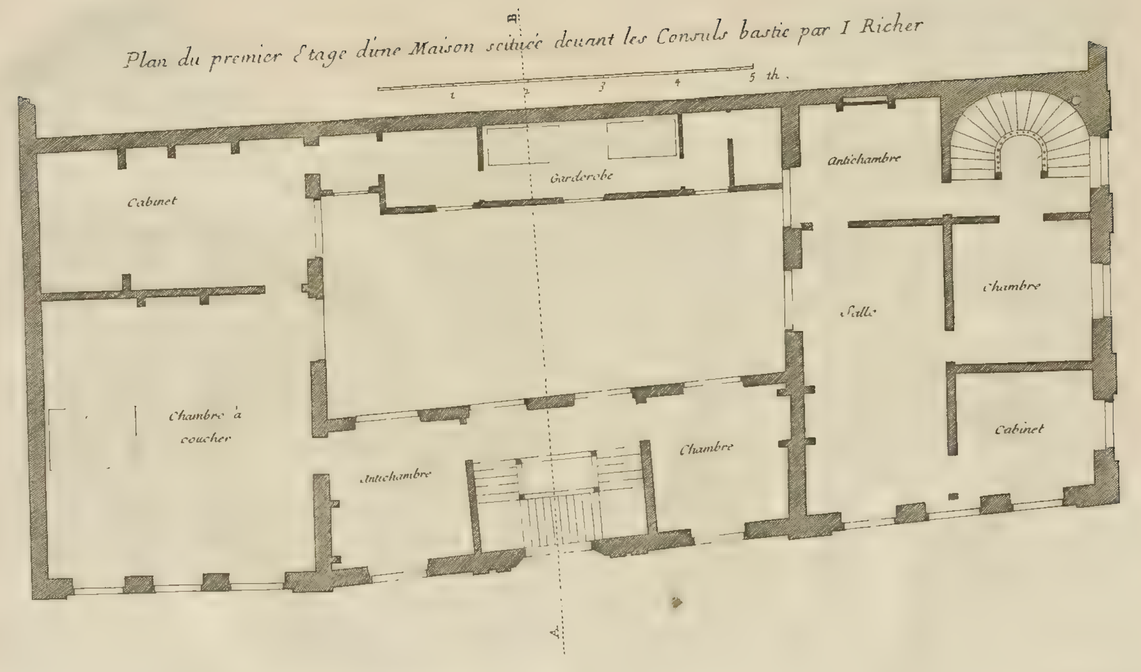
Elevation de la façade d'une des ailes du côté de la cour et coupes des deux autres corps de logis de la maison de M. Guillot

Plan d'une Maison situé devant les Consuls, à Paris, bastie par I. Richer.



I. Marot fecit.

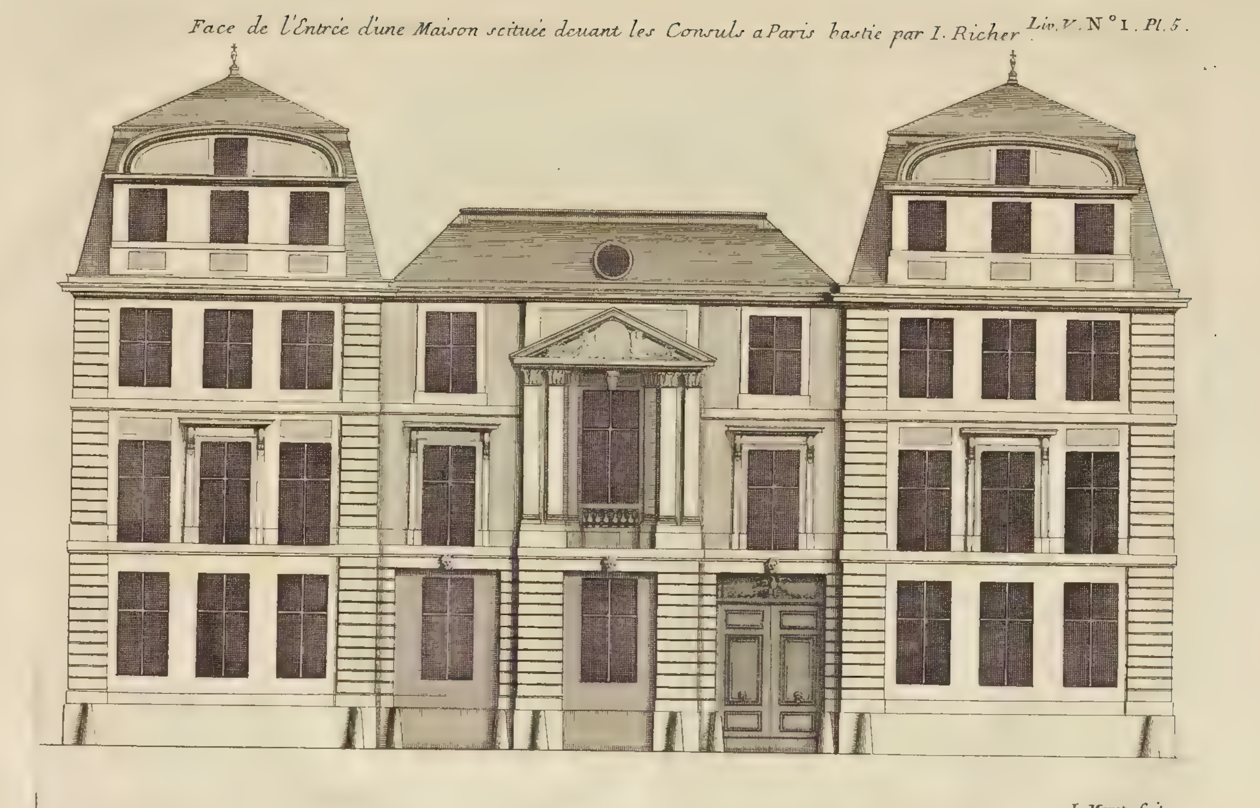
Plan du premier Etage d'une Maison scituée devant les Consuls bastie par I Richer



I. Marot fecit.

304

Face de l'Entrée d'une Maison scituée deuant les Consuls a Paris bastie par I. Richer. Liv. V. N°1. Pl. 5.



I. Marot fecit.

Face du dedans de la Cour avec le Profil de l'aisle d'une Maison scituée devant les Consuls.

Liv.V. N°.1. Pl.6.



CHAPITRE II.

Description du frontispice du Bureau des Marchands Drapiers de Paris, rue des Déchargeurs.

LA singularité de l'ordonnance de ce frontispice, prise en général, la contrainte dans laquelle s'est jetté l'Architecte par l'accouplement des Colonnes Doriques, & la beauté de sa sculpture, nous ont déterminé à faire quelques observations sur les parties qui composent cet édifice ; mais avant que d'y passer, nous avertirons que la Planche que nous donnons ici differe en quelque chose de l'exécution. Premierement il n'y a aucune canelure dans les Ordres des colonnes & pilastres : la table marquée A est supprimée, on a mis à sa place deux triglifes & un métope d'un plus grand intervalle que les autres, lequel est orné de deux cornes d'abondance. Cette table saillante sans doute avoit été faite dans le projet pour masquer l'irrégularité de ce métope, & en même tems pour recevoir une inscription ; mais comme elle s'est trouvée trop petite pour ce dernier usage, on a preferé d'en placer une de marbre noir dans le dez du piedestal marqué B. Cette inscription est conçûe en ces termes. Bureau des Drapiers.

MAISON ET BUREAU DES MARCHANDS
DRAPIERS DE CETTE VILLE DE PARIS.

Secondement il n'y a point de têtes de Lion dans la cimaise de l'Ordre Dorique ; les consoles C sont beaucoup moins pésantes, & à la place de la tête de Mercure, sur la porte du milieu (attribut qui désigne le commerce), est aussi une console. Les dez des piedestaux de l'Ordre Ionique sont lisses, & les retours des crossettes D sont supprimés. Les pilastres Attiques ne sont point ravallés, & leurs chapiteaux sont composés de feuilles d'eau avec un tailloir quadrangulaire ; les croisées de ce même Attique descendent jusques sur l'entablement Ionique, les guillochis de dessus ces croisées sont moins ornés, & les cassettes de dessous la corniche horisontale du fronton sont supprimées. L'écusson des Armes du Roi est accompagné de branches de laurier & de chêne, au lieu de guilandes : enfin les vases de dessus les pilastres Attiques ne s'y voyent point, aussi-bien que le comble qui n'étant point apperçû d'en bas, est exécuté sans aucune décoration ni simétrie.

Ces légeres differences, qui ne changent rien à la masse, sont néanmoins autant d'omissions qui ont été faites lors de l'exécution ; ce qui donne lieu de croire que cette Planche a été gravée sur les projets de *Liberal Bruant*, (*a*) qui donna les desseins de cet édifice, & qui se chargea de sa conduite vers le milieu du dernier siecle.

Nous avons trouvé de la singularité dans l'ordonnance de la façade dont nous parlons ; sans doute on doit regarder comme telle la trop grande ouverture des croisées du premier étage comparée avec le diamétre des pilastres, le massif affecté au milieu de ce même étage pour contenir seulement les armes de la Ville, la suppression des deux colonnes, à la place desquelles on a préferé des cariatides, le fronton circulaire brisé, pratiqué ainsi pour y placer une figure assise d'une proportion gigantesque, d'un mauvais choix & d'une exécution médiocre, enfin le fronton triangulaire, non-seu-

(*a*) Liberal Bruant a passé pour un des meilleurs Architectes du siecle dernier. Quoiqu'il ait été fort occupé dans les Bâtimens du Roi, nous avons néanmoins peu d'édifices entiérement bâtis de lui : le seul morceau important que nous puissions citer, est l'Hôtel Royal des Invalides & l'Eglise des Soldats de ce même Hôtel ; ainsi que nous en avons fait mention dans le premier Volume, Page 192. Cet Architecte a eu un Fils, qui s'est acquis beaucoup de réputation dans l'Architecture. Voyez ce que nous avons dit de ce dernier dans le I. Vol. P. 286. Note (*a*).

Bureau des Drapiers.

lement placé sur un Attique, mais dont la réitération trop prochaine de celui de dessous, est contre tout principe de convenance.

A l'égard de la contrainte dont l'Architecte a usé dans la décoration de ce frontispice, nous remarquerons l'accouplement de l'Ordre Dorique, & nous dirons que l'exemple de cet édifice nous montre un des moyens dont nos Architectes modernes se sont servi pour rendre possible l'accouplement de cet Ordre, & quoique Bruant ait été le seul qui ait mis ce moyen en pratique, il n'en est pas moins de quelque autorité. Pour y parvenir, il a diminué les pilastres comme les colonnes, desorte qu'il n'y a que les bases qui se pénétrent; autrement les chapiteaux auroient eu le même défaut, ainsi qu'on le voit au portail des Minimes, par *François Mansard*, comme nous l'avons remarqué dans le Volume précédent. Nous avons fait voir aussi dans le même Volume, en parlant du Luxembourg & du portail de S. Gervais, par *Desbrosses*, que pour éviter l'une & l'autre licence dont nous parlons ici, on est tombé dans un autre excès, sçavoir, de rendre la distribution des métopes dissemblable; & qu'au portique de Vincennes, bati par *Le Veau*, pour éviter tous ces inconvéniens, cet Architecte avoit préferé de donner 17 modules au lieu de 16 à la hauteur de sa colonne, ce qui fait sortir cet Ordre de son caractere. Il est vrai que la diminution des pilastres, dont nous parlons, n'est pas un systême assez universellement reçû dans l'Architecture pour le mettre en pratique sans quelque considération particuliere; mais en général on peut dire que lorsque ces pilastres ne sont pas angulaires comme ceux du portail de l'Eglise du College Mazarin, cette diminution est assez tolérable, quoiqu'elle soit considérée par les plus célébres Architectes comme une licence plus ou moins abusive, selon que l'édifice semble exiger plus ou moins de retenue.

Quand nous avons parlé de la beauté de la sculpture de ce frontispice, nous avons entendu applaudir à la perfection des cariatides, dont on ne sçauroit assez louer l'excellence & la beauté du travail, aussi-bien que celui des enfans & des Dauphins qui sont au milieu & au pied de ces figures; car on doit se rappeller que nous avons blâmé ailleurs l'usage des cariatides en général, dont la servitude ici est aussi contraire à la vraisemblance, que l'allégorie est peu propre au genre d'édifice dont nous parlons.

Ces différentes observations nous conduisent à conclure qu'il ne suffit pas que l'ordonnance d'un édifice soit singuliere pour plaire, que les contraintes auxquelles un Architecte s'assujettit ne sont pas regardées de meilleur œil, quand ces sujettions qui n'ont pour objet que des parties de détail, produisent un tout hors de proportion, & qu'enfin la sculpture la mieux exécutée, lorsqu'elle péche contre la convenance, & qu'elle n'annonce pas des simboles rélatifs à l'édifice, n'a droit de plaire que séparément.

Malgré ces observations, qui nous paroissent fondées, l'édifice dont nous venons de faire la description est néanmoins un de ces anciens monumens qui s'est attiré le suffrage de la multitude, sans autre mérite réel que quelques beautés de détail qui ont fait sans doute oublier les masses & les rapports de proportion & de convenance, sans lesquels cependant il n'est point de bonne Architecture. C'est ce qui nous détermine à continuer de relever scrupuleusement dans cet Ouvrage toutes les licences qui se rencontreront dans les bâtimens dont nous allons parler, sans pour cela négliger de faire l'éloge des beautés dont très-souvent ces mêmes licences sont accompagnées.


MAISON ET BUREAU DES
MARCHANDS DRAPIERS

CHAPITRE III.

Description du Bâtiment de la Fontaine des Innocens, situé au coin des Rues S. Denis & aux Fers.

L'Edifice que nous décrivons fut bâti en 1550 dans l'état où on le voit aujourd'hui; mais la construction primitive de cette Fontaine est fort ancienne, puisque, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, il en est fait mention dans les Lettres Patentes de *Philippe le Hardi*, données l'an 1273, à propos d'un accord fait entre ce Roi & le Chapitre de S. Médéric. Ce fut *Pierre Lescot* (a), *Abbé de Clagny*, qui donna les desseins de l'Architecture de ce monument, & *Jean Goujon* (b) fut chargé de la sculpture, ouvrage regardé des Connoisseurs comme un des chefs-d'œuvres de cet Art. Fontaine des Innocens.

Elévation d'une des faces de la Fontaine des Innocens, du côté de la rue aux Fers. Planche Premiere.

Cette fontaine, située à l'encoignûre de deux rues, est composée de deux façades en retour d'équerre, l'une contenant deux arcades & l'autre une seulement: ces arcades sont comprises dans la hauteur d'un Ordre de Pilastres Composites, élévé sur un Piedestal & celui-ci sur un soubassement. Au-dessus de cet Ordre s'éleve un Attique couronné de frontons, ainsi qu'on le remarque dans cette Planche. Nous ne donnons pas ici l'autre façade en retour, étant composée d'une Architecture semblable & enrichie des mêmes ornemens & figures, qui ne différent de celles de la façade dont nous parlons que dans les attitudes.

Cette Planche, anciennement gravée, l'est avec assez de fidelité, principalement pour ce qui regarde les bas reliefs, qui sans contredit font un des principaux mérites de ce bâtiment; car on peut dire que l'Architecture, exécutée d'ailleurs avec pureté & profilée d'assez bon goût, péche contre la convenance. Nous remarquerons à cette occasion qu'en général, quoique ce monument se soit acquis jusqu'à present une grande réputation, les deux parties essentielles qui doivent caractériser un bâtiment aquatique sont omises dans celui-ci; sçavoir, d'une part l'application d'un Ordre viril, & de l'autre l'abondance des eaux, qui extérieurement devroient se répandre avec plus de profusion, du moins dans certaines occasions. En effet dans cet édifice, ainsi que dans presque tous ceux de ce genre qui sont bâtis à Paris, l'eau ne s'échappe que par de petits mascarons, qui bien loin de nous annoncer qu'une Riviere considérable passe au milieu de cette Capitale, semblent au contraire nous persuader que le terrein que nous habitons est un lieu sec & stérile. C'est ce qu'il est facile de remarquer dans le monument dont nous parlons, où l'on ne voit que deux robinets qui distribuent à peine l'eau aux habitans, & qui sont placés du côté de la rue S. Denis, ceux qui se voyent dans cette Planche ayant été supprimés.

A l'égard de l'Architecture, on peut dire que sa délicatesse n'est pas du ressort d'une Fontaine publique: ajoûtons à cela son peu de relief, ses ressauts trop réitérés, la prodigalité de ses ornemens, remarquons même la finesse & la grace de sa sculpture, qui dans toute autre occasion seroient un genre de beauté, mais qui ne peuvent ici être estimées que séparement, toutes ces richesses n'ayant rien de commun avec l'objet essentiel; car on peut dire en général que cette élégance & cette exactitude dans la main d'œuvre, ne sont propres que dans de certains ouvrages qui peuvent être vûs de près, où le talent de l'Artiste peut être apperçû, & où tout

(a) Nous parlerons de cet Architecte en décrivant le Château du Louvre. Chap. premier du quatrieme Volume.

(b) Nous avons déja parlé de quelques ouvrages de ce célébre Sculpteur dans le second Vol. pag. 11. notte (a) pag. 149, 150, Note (a) &c. sans sçavoir rien de particulier jusqu'à present sur la vie de cet homme illustre.

l'édifice doit être préſervé des injures de l'air. Au contraire ici l'Architecte a exhauſſé ce travail recherché ſur un ſoubaſſement, pour le préſerver ſans doute de l'approche du vulgaire; mais il n'a pas prévû que non-ſeulement ce ſoubaſſement, d'ailleurs trop liſſe, par ſa grande élévation, ſert contre toute idée de vraiſemblance à éloigner de l'œil du Spectateur cette merveille de l'art, qui dans ce genre ne peut compter de rivale que la fontaine de la rue de Grenelle, dont nous avons parlé dans le premier Vol. pag. 226. Chap. VIII.

Les arcades qui ſe remarquent ici, ſont non-ſeulement trop grandes pour le diametre de l'Ordre qui préſide à ce monument, mais ſemblent contraires à l'uſage d'un bâtiment hydraulique, dont l'enceinte doit être fermée, pour exprimer plus de ſolidité. Il n'en faut point douter, il eſt un caractere propre à chaque genre d'édifice, établi par les loix de la convenance & les principes de la bonne Architecture. C'eſt cette marque diſtinctive qui ſeule a le droit de s'attirer l'eſtime des connoiſſeurs par l'idée qu'on doit ſe former naturellement d'un bâtiment ſacré, public, ou particulier, ces differens édifices devant généralement annoncer par leur compoſition extérieure l'uſage auquel ils ſont deſtinés.

On ne peut diſconvenir néanmoins qu'il n'y ait des beautés de détail dans le monument dont nous parlons, mais on doit obſerver qu'il eſt ſemblable à cet égard à la plûpart des édifices antiques, dont la perfection de l'exécution a attiré le ſuffrage du plus grand nombre. Prevenu par la richeſſe & l'abondance des ornemens qu'on a remarqué dans ces édifices, on s'eſt déterminé à les admirer, ſans entrer dans l'examen des rapports du tout aux parties & des parties au tout. De-là il arrive tous les jours que les admirateurs de l'Antiquité, prennent ſouvent l'ouvrage entier pour autorité, & qu'ils ſe laiſſent ordinairement ſurprendre par une ſorte d'enchantement qui les conduit à allier dans leurs productions des parties qui n'étant pas faites pour aller enſemble, préſentent une ordonnance peu ſatisfaiſante. Ces inadvertances n'arrivent que trop ſouvent, quoique ces admirateurs cherchent, diſent-ils, à puiſer leurs principes dans des exemples capables, à bien des égards, de former le goût; mais encore une fois ils ſe laiſſent ſéduire par la totalité, ſans entrer dans l'eſprit des régles de la convenance. C'eſt cependant cette derniere qui ſeule enſeigne le choix du caractere expreſſif qu'il eſt indiſpenſable de donner à chaque bâtiment & ſans lequel on s'éloigne toujours de la vrai-ſemblance &de la bienſéance : conſidérations eſſentielles à obſerver néanmoins pour parvenir à l'excellence de ſon art.

La façade que nous donnons ici contient différentes inſcriptions, celles qui ſont placées dans les trois petites tables au deſſus des impoſtes, auſſi-bien que dans deux pareilles tables du côté de la rue S. Denis, ſont toutes les mêmes & conçues en ces termes.

FONTIUM NYMPHIS.

Dans une des tables du ſoubaſſement marquée C, on lit cette inſcription:

Quos duro cernis ſimulatos marmore fluctus
Hujus Nympha loci credidit eſſe ſuos.

Dans une pareille table, du côté de la rue S. Denis, eſt la même inſcription, & audeſſous eſt écrit:

1708.

DU REGNE DE LOUIS XIV.

Ce regard, un des plus beaux monumens de l'antique, a été préparé pour contenir une plus grande quantité d'eau, avec un recipient plus élévé pouren donner aux quartiers les plus éloignés de la Ville.

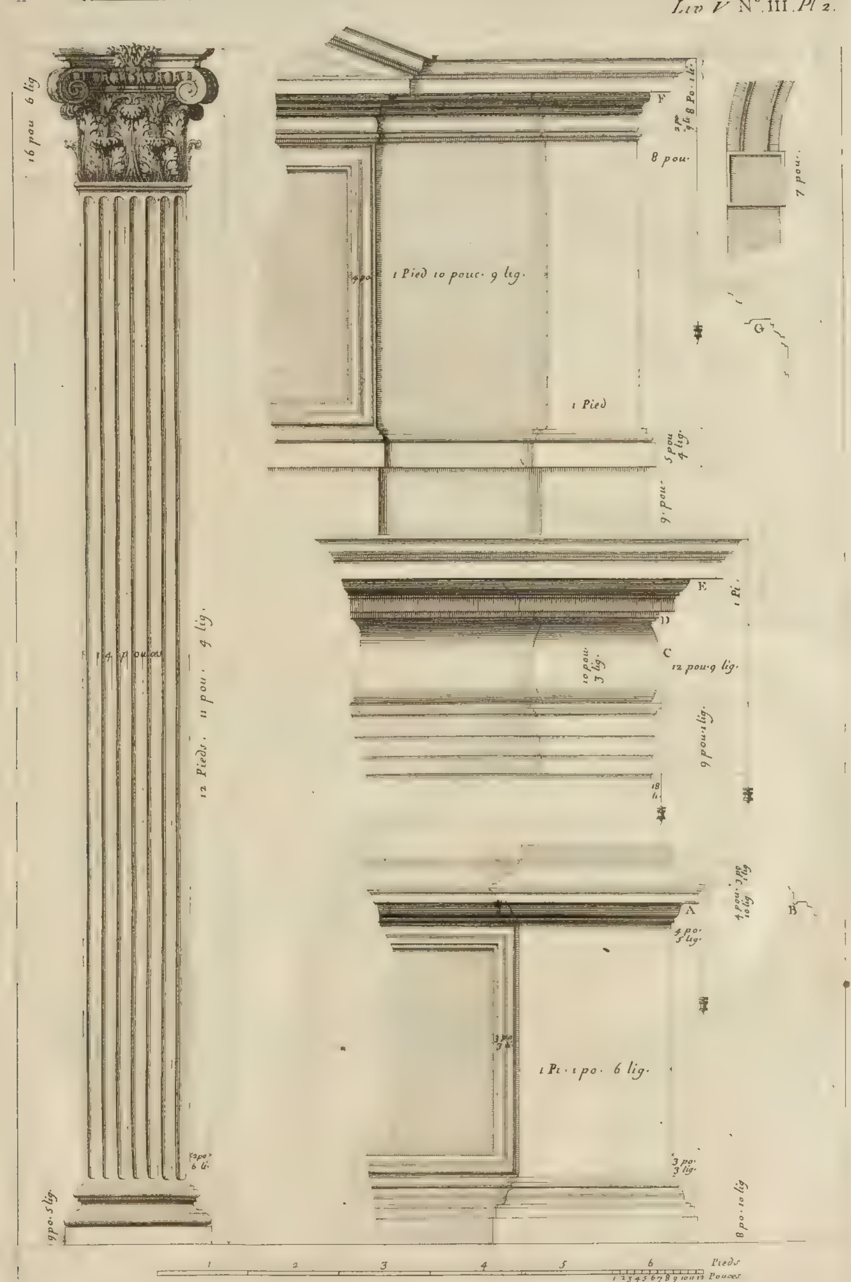
De la quatrieme Prevôté de Meſſire Charles Boucher, Chevalier, Seigneur d'Orſay, &c.

Cet



Plan et Elevation de la Façade du coté de la rüe aux Fers, de la Fontaine des Saints Innocens. à Paris, ornée de sculptures par Jean Goujon.

A Paris chez JOUBERT *rue Dauphine*



Profils en grand des principaux membres d'Architecture de la Fontaine des Saints Innocens.

Cet édifice, dont l'entretien avoit été fort négligé, fut reparé en 1708. Vers 1741, on ſe propoſa de le reſtaurer une ſeconde fois; mais comme cette reſtauration auroit alteré la beauté de la ſculpture en la regratant, on fit jetter bas les échafauds qui avoient été dreſſés à ce ſujet, & il fut décidé que l'on conſerveroit à la poſterité ce magnifique ouvrage ſans aucune altération. Il en fut ordonné de même quelques années après à l'égard de la Porte S. Antoine, en faveur de la ſculpture (a) que l'on y voit, qui eſt de la main de Jean Goujon, & qui paroiſſoit avoir beſoin de quelque réparation, mais à laquelle par refléxion on n'oſa toucher, ſe rappellant que François Blondel, en 1660, lorſqu'il fut chargé des additions qu'on fit à cette porte, préfera de conſerver à la poſterité cet ouvrage admirable plutôt que de donner à ce monument une ordonnance d'un deſſein plus élégant en général. Fontaine des Innocens.

On entre dans l'intérieur de la fontaine dont nous parlons, par une petite porte placée vers A, qui conduit à un eſcalier qui monte au reſervoir élevé à l'endroit marqué B, lequel diſtribue l'eau dans les differens quartiers de la ville, & que nous n'avons point exprimé dans cette Planche étant anciennement gravée, ainſi que nous l'avons remarqué plus haut.

Profil en grand des principaux membres d'Architecture du bâtiment de la Fontaine des Innocens.
Planche II.

Cette Planche préſente les principaux profils de l'élévation précédente; mais comme en les examinant ſur le lieu, nous avons trouvé quelque différence, nous les allons remarquer ici, après avoir obſervé en général que tous ces profils ſont, dans l'exécution, traités avec plus de légéreté, ce qui donne à cet édifice ce caractere délicat plus propre à l'Ordre qui en compoſe l'ordonnance, qu'à l'eſpece du bâtiment dont il s'agit.

Ces différences conſiſtent dans le profil de la corniche du piedeſtal A, dont la cimaiſe inférieure eſt comme le profil B. L'entablement Compoſite ne differe que dans le talon D, qui eſt plus élévé aux dépens du liſteau de deſſus. La friſe C, qui eſt bombée, eſt ornée de Dauphins alternativement placés avec des coquilles, accompagnées de feuilles de refend; cette friſe auroit été plus analogue au ſujet, ſi l'on y eut préféré des feuilles d'eau: le quart de rond E eſt enfin taillé d'ornemens connus ſous le nom d'oves.

La corniche de l'Attique F eſt beaucoup trop péſante dans ce deſſein, voyez le profil G, d'ailleurs le gorgerin eſt à plomb & non circulaire. En général nous obſerverons qu'à l'exception de ces inadvertances, qui ſans doute viennent de la faute du graveur, les cottes marquées ſur cette Planche ſont aſſez exactes, ce qui nous a porté à l'inſérer dans ce Recueil, ces meſures étant d'une néceſſité indiſpenſable pour les perſonnes qui déſirent s'inſtruire de la route que les Architectes du XVI[e] ſiecle ont ſuivie dans leurs productions.

(a) Cette ſculpture conſiſte en deux figures placées ſur la porte du milieu, l'une repréſente la Seine & l'autre la Marne: ouvrage inimitable, & pour lequel les amateurs craignent toujours, lorſque dans les réjouiſſances publiques; on confie à des hommes imprudens le ſoin d'illuminer cette porte triomphale qui, en faveur des chefs-d'œuvres dont nous parlons, devroit être exempte de cette marque d'allegreſſe.

CHAPITRE IV.

Description de la Porte S. Denis & de la Porte S. Martin.

PORTE S. DENIS.

Porte S. Denis.

L'une des inscriptions de cette Porte nous apprend que cet édifice fut consacré à la gloire de Louis XIV par la ville de Paris, l'an 1672. On sçait aussi que ce fut *François Blondel* (a), célébre Architecte, qui en donna les desseins, & non *Bullet*, comme quelques-uns l'ont prétendu, ce dernier n'en ayant été que l'appareilleur, ainsi qu'on le lit dans le Cours d'Architecture de François Blondel, pag. 605.

Elévation de la Porte S. Denis du côté de la Ville. Planche Premiere.

Cet édifice a été gravé dans plusieurs Livres d'Architecture, mais comme les desseins que nous en avons eu jusqu'à présent sont trop infideles pour en donner une juste idée, non-seulement nous l'avons levé exactement sur les lieux, mais nous avons vérifié les dimensions que François Blondel nous en donne à la quatrieme Partie de son Cours d'Architecture, Chapitre IV. page 622, qui different assez considérablement de l'exécution; différence dont nous ne sçaurions pénétrer le motif, François Blondel ayant fait imprimer son livre quelques années après l'édification de ce monument, & cette erreur étant trop considérable pour pouvoir provenir de l'appareil, de la pose ou du ragrément, ainsi que nous allons le remarquer.

Tout cet édifice a 73 pieds 9 pouces de largeur sur 72 pieds 9 pouces de hauteur, non compris un socle continu qui couronne tout l'ouvrage: ce socle a 4 pieds 8 pouces de haut, & sert d'appui à la platte-forme pratiquée sur ce monument, ainsi qu'on le peut voir Planche II. Figure Premiere. La largeur de la Porte est de 24 pieds 2 pouces sur 46 pieds deux pouces de hauteur: la largeur de la niche quarrée est de 31 pieds 1 pouce sur 49 pieds 6 pouces: proportion, ainsi que celle de la Porte, plus basse que le double de sa largeur, quoiqu'il paroisse que François Blondel ait voulu la lui donner deux fois, (voyez ce qu'il en dit dans son livre, page 623.) Sans doute, lors de l'exécution, il a mieux aimé donner moins d'élévation à la Porte pour procurer une plus grande hauteur à la table qui contient le bas relief qui se voit sur cette Planche.

La hauteur de l'entablement, qui selon cet Architecte doit être du sixieme de tout l'édifice, n'a cependant que 9 pieds 10 pouces au lieu de 12. Il en est de même

(a) Nous avons déja parlé de cet homme illustre dans les Volumes précédens, particulierement dans le Tome II. pag. 150, où nous avons promis de nous étendre davantage sur les talens superieurs de cet Architecte, qui de son vivant fut membre de l'Académie Royale des Sciences, Maréchal des camps & armées du Roi, Professeur en Mathématiques & en Architecture, & Directeur de l'Académie Royale, Maître de Mathématiques de Monseigneur le Dauphin. Sans compter plusieurs livres de Mathématiques qu'il nous a donné, son Cours d'Architecture, dont la plus grande partie a été dictée de son tems à l'Académie, est un ouvrage aussi utile que profond, & renferme une doctrine capable d'illustrer dans les siecles à venir l'homme sçavant dont nous parlons, & de former les plus célébres Artistes. Ce livre, dont nos Architectes ne sçauroient faire trop de cas, contient non-seulement la description de plusieurs édifices que cet Architecte a fait bâtir à Paris & ailleurs, mais encore de sçavantes dissertations sur toutes les parties les plus intéressantes de l'Architecture, avec un parallele excellent des plus célébres Commentateurs de Vitruve, tels que Palladio, Vignole & Scamozzi, accompagné de remarques très-instructives sur les principaux édifices de la Grece & de l'Italie.

François Blondel nâquit à Paris en 1624, & y est mort le 22 Janvier 1689: indépendamment des ouvrages dont nous venons de parler, & qui immortalisent l'habile homme dont nous faisons l'éloge, on lui donne le titre de Conseiller d'Etat dans le second Volume de l'Histoire de l'Académie des Sciences, où il avoit été reçu en 1664 en qualité de Geometre.

Porte S. Den...

des piedeſtaux, qui ſelon lui doivent avoir le quart, qui fait 18 pieds, & qui n'ont cependant que 16 pieds 11 pouces: & ainſi de bien d'autres meſures qu'il a décrit dans ſon livre par les rapports Géométriques & Arithmétiques, & qui different ſenſiblement de l'exécution; ce qui nous a déterminé à donner en particulier les cottes principales de ce monument.

Cet édifice a deux façades, l'une du côté de la ville, dont nous donnons ici le deſſein, l'autre du côté du Fauxbourg, ſemblable pour l'ordonnance à celle dont nous parlons, & ne differant que dans les ornemens, ainſi que nous le remarquerons dans ſon lieu. Nous obſerverons ſeulement ici que la ſculpture dans ce monument eſt repartie avec beaucoup de diſcrétion, & qu'elle peut être regardée comme un chef-d'œuvre de cet art; elle fut commencée par *Girardon*, & continuée par *Michel Anguierre.*

Le Bas relief de deſſus la Porte repréſente le paſſage du *Rhin* à *Tolhuis*, à propos duquel François Blondel ſe plaint, p. 619, de ce que le Sculpteur n'a pas ſuivi ſon ſentiment pour la maniere de drapper les figures, ſuivant ce qu'il en a enſeigné dans la ſeconde Partie de ſon huitieme Livre, chap. 10, p. 168. Du côté du Fauxbourg, dans une table de même forme, eſt un autre bas relief repréſentant la priſe de *Maſtrick*, en 1673.

Dans la friſe de l'entablement qui eſt au-deſſus de ces deux bas reliefs, eſt une même inſcription en gros caractere doré conçûe en ces termes:

LUDOVICO MAGNO.

Voyez la proportion de cet entablement & l'aſſemblage de ſes profils, Planche II. Figure A.

Au-deſſous des tables en bas relief dont nous venons de parler, eſt une niche quarrée qui reçoit la porte, qui a pour Claveau la dépouille d'un lion, dont la tête & les pattes pendent ſur le ſommet de l'archivolte, & dans les angles des niches quarrées ſont placées deux renommées en bas relief, qui ſemblent publier les victoires du Prince à la gloire duquel cet arc triomphal a été élevé.

Au bas des deux piedroits de cet édifice ſont deux Piedeſtaux dans chacun deſquels on a percé une porte (*b*) de 5 pieds d'ouverture ſur le double de hauteur. Au-deſſus eſt placée une table de marbre blanc qui porte des inſcriptions en caracteres noirs, celle à droite eſt conçûe en ces termes:

QUOD DIEBUS VIX
SEXAGINTA
RHENUM, VAHALIM, MOSAM,
ISALAM SUPERAVIT.
SUBEGIT PROVINCIAS TRES.
CEPIT URBES MUNITAS
QUADRAGINTA.

(*b*) Ces Portes avoient été faites dans l'origine de ce bâtiment pour le paſſage des gens de pied. François Blondel ſe plaint de la néceſſité de mettre ces percés dans ces piedeſtaux & au-deſſous des piramides, qui ſemblent avoir beſoin d'un ſoubaſſement d'une grande ſolidité: cette remarque eſt judicieuſe de la part de l'Auteur.

Aujourd'hui que l'on a reconnu que la grande ouverture de la porte du milieu eſt ſuffiſante, on ne fait plus uſage de ces deux portes: elles ſervent à préſent de boutiques louées à des artiſans au profit des Officiers de Ville de Paris: ces paſſages ſont voutés en ceintre bombé, & ont chacun un eſcalier qui monte à des entreſols pris au-deſſus les uns des autres dans l'épaiſſeur des piles: un de ces eſcaliers ſeulement, contenant 140 marches, monte de fond pour arriver ſur la plate-forme exprimée dans la coupe, Planche II.

Porte S. Denis. Celle à gauche est ainsi exprimée,

EMENDATA MALE MEMORI
BATAVORUM GENTE.
PRÆF. ET ÆDIL. PONI
C. C.
ANN. R. S. M. DC. LXXII.

Les inscriptions placées sur de pareils piedestaux du côté du Fauxbourg sont différentes de celles que nous venons de rapporter, les voici. Dans le piedestal à la droite,

PRÆF. ET ÆDIL. PONI
C. C.
ANN. R. S. H. M. DC. LXXIII.

Dans le piedestal à gauche,

QUOD TRAJECTUM AD MOSAM
XIII. DIEBUS CEPIT.

A côté de ces inscriptions & sur le retour supérieur des piedroits des portes sont des trophées d'armes en bas relief dans le goût de ceux du piedestal de la *Colonne Trajane*.

Sur chacun de ces piedestaux s'éleve une piramide adaptée au mur : elles sont posées sur un socle & surmontées d'un globe porté sur un petit amortissement : la largeur inférieure de ces piramides est à leur partie supérieure comme 3 est à 1; sur l'un de leurs socles d'un côté est une figure Colossale répréfentant le Rhin sous la figure d'un fleuve étonné, & de l'autre la Hollande sous la figure d'une femme affligée, assise sur un lion demi mort, qui d'une de ses pattes tient une épée rompue & de l'autre un trousseau de fleches brisées & en partie renversées. François Blondel rapporte dans son livre pag. 619 qu'il a imaginé ces figures au bas de ces pyramides à l'exemple, dit-il » *des medailles que nous avons d'Auguste & de Titus, où l'on voit des » figures de femmes assises au pied des trophées & des palmiers, qui marquoient ou la conquête » de l'Egypte par Auguste, ou celle de la Judée par Titus* ».

Au-dessus de ces figures s'éleve dans la hauteur des pyramides des trophées antiques pendus à des cordons & entremêlés de boucliers chargés des armes des Provinces, ou des Villes principales que le Roi venoit de se soumettre en Hollande, lorsque la ville de Paris fit ériger ce monument à la gloire de ce Prince.

Notre Auteur rapporte encore qu'avant les conquêtes dont nous venons de parler, lorsqu'il fut chargé de faire construire cet édifice, il avoit projetté d'accompagner ces pyramides de trois rangs de rostres, parceque, dit-il, premierement ces ornemens ont beaucoup de rapport avec les armes de la ville de Paris, secondement parceque personne avant lui ne s'étoit avisé de désigner les conquêtes que Louis XIV avoit faites sur mer, & que ces ornemens aidés des inscriptions qu'il avoit composées (*c*) à cet effet, auroient annoncé d'une maniere sensible les victoires ma-

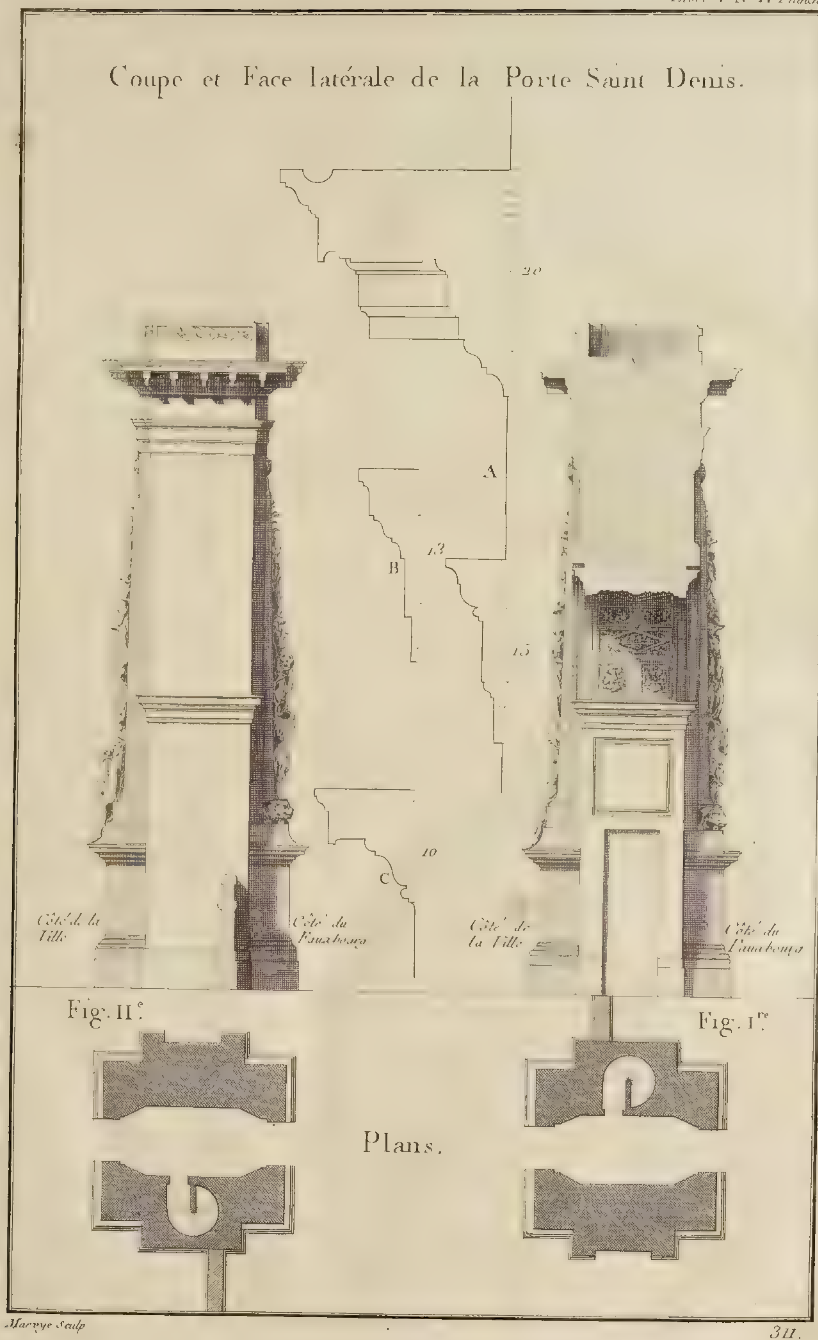
(*c*) François Blondel nous apprendl, page 610. que non-seulement les inscriptions de cette Porte sont de lui, mais qu'il donna aussi toutes celles des autres édifices élévés de son tems & sous sa direction, où il a observé, principalement aux Portes de Paris, une espece de suite historique par année des principaux événemens du regne de Louis XIV. Circonstance qui ajoûte un mérite essentiel à la haute capacité de cet Artiste, & qui prouve qu'il étoit aussi excellent homme de lettres que grand Architecte.

Elevation de la Porte Saint Denis, vue du côté de la Ville

Executée sur les desseins de François Blondel.



Marvye sculp.


Coupe et Face latérale de la Porte Saint Denis.
20
A
13
B
15
10
C
Côté de la Ville
Côté du Fauxbourg
Côté de la Ville
Côté du Fauxbourg
Fig. IIe.
Fig. Ire.
Plans.

ritimes de ce Monarque : il assure que ce projet avoit été fort goûté, mais qu'il ne put avoir lieu, parceque la Ville, dans l'édifice dont nous parlons, préfera d'annoncer par des symboles significatifs les victoires qui venoient recemment d'être remportées par Louis le Grand. Porte S. Denis.

Du côté du Fauxbourg sont aussi deux pyramides chargées de trophées, qui different seulement de celles dont nous venons de parler, en ce qu'il n'y a point de figures sur les socles, mais seulement des lions qui semblent les soûtenir, ainsi qu'on le peut voir (*) dans la coupe & dans le profil, Planche II.

Quelques Architectes ont prétendu que ces pyramides étoient peu propres à la décoration d'un arc de triomphe, & que ce genre d'ornement ne convenoit qu'à celle d'un catafalque, l'origine de ces ornemens ayant eu pour objet d'honorer la mémoire des morts, & qu'il auroit été plus convenable de pratiquer une table saillante dans la hauteur de chaque piedroit de cet édifice, sur laquelle on auroit inseré ces trophées : ces tables alors en forme de pilastres auroient pu être soûtenues sur les mêmes piedestaux, & auroient formé l'assemblage de plusieurs lignes paralleles, que l'obliquité des pyramides ne présente pas ici. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce monument est d'une grande beauté, & que la fermeté de son Architecture & la fierté de ses profils mérite les plus grands éloges : on peut même avancer qu'il n'est peut être point d'édifice en France qui porte un caractere plus viril & plus capable de mériter l'attention des hommes qui se destinent aux arts, & d'attirer l'admiration des Connoisseurs.

Coupe & face latérale de la Porte S. Denis. Planche II.

Cette Planche représente la coupe de cette même Porte, Figure Premiere, par laquelle on voit les compartimens distribués dans l'intrados de l'arc de la Porte, la saillie des pyramides & la largeur de la platte-forme pratiquée sur le sommet de cet édifice.

La Figure deuxieme offre la face latérale de cette Porte, & indique l'épaisseur de ce monument, aussi-bien que les barbacannes qui éclairent l'escalier qui monte de fond, dont on voit le plan dans la pile exprimée au-dessous de cette figure.

La Figure A donne le profil de l'entablement qui a de hauteur 9 pieds 10 pouces sur 4 pieds de saillie ; la hauteur de sa corniche, qui est de 3 pieds 10 pouces, se divise en vingt parties, quatre sont pour la hauteur de la cimaise supérieure, quatre pour celle du larmier, sept pour la hauteur du double modillon, & cinq pour celle de la cimaise inférieure. La frise a de hauteur 2 pieds 10 pouces : l'architrave, qui est de 3 pieds 2 pouces, se divise en 15 parties, cinq sont pour la cimaise, cinq pour la premiere platte-bande, & cinq pour la platte-bande inférieure, y compris son quart de rond & son filet.

La Figure B donne le profil de l'imposte, dont la hauteur est de 3 pieds 4 pouces sur 13 pouces de saillie ; cette hauteur se divise en 13 parties : trois de ces parties sont pour la platte-bande inférieure, quatre pour la seconde, une pour le cavet, deux pour la doucine & ses deux filets, deux pour le larmier & la derniere pour le filet & le listeau supérieur.

La Figure C donne le profil de la corniche des piedestaux, elle a de hauteur un pied 11 pouces sur un pied 9 pouces de saillie ; cette hauteur se divise en dix parties : deux sont pour la cimaise supérieure, trois pour le larmier, une pour une portion du quart de rond de dessous avec son filet, trois pour la doucine & son grain d'orge, & la derniere pour l'astragale.

(*) L'élévation perspective de cette porte, du côté du Fauxbourg, se trouve dans *les Delices de Paris, par Perelle*, Planche 95. On peut voir aussi *dans le même Recueil*, Planche 96, une élévation perspective de la Porte S. Martin dont nous allons parler.

PORTE S. MARTIN.

Porte S. Martin.

Cet édifice fut élevé & consacré par la ville de Paris à la gloire de Louis XIV, l'an 1674, sur les desseins de *Pierre Bullet* (*a*), successivement après la Porte S. Denis, ce qui a fait croire à plusieurs que ce monument avoit été bâti sur les desseins de *François Blondel*; mais il y a une si grande différence dans le goût d'Architecture de ces deux Portes triomphales, qu'il est aisé de distinguer l'ouvrage du maître d'avec celui de l'éleve : car quoique Bullet ait voulu, dans la Porte dont nous parlons, suivre en quelque sorte les dimensions observées dans la Porte S. Denis, on ne remarque néanmoins dans l'ordonnance de celle de S. Martin, qu'un caractere de pesanteur au lieu de l'expression virile qui compose celle de la Porte précédente, de sorte qu'il n'y a point à se tromper sur l'estime qu'on doit faire de ces deux édifices comparés ensemble.

Elévation de la Porte Saint Martin du côté de la Ville. Planche III.

Cet édifice (*b*) a de largeur 53 pieds 7 pouces sur 53 pieds 1 pouce d'élévation, y compris l'Attique continu qui regne sur la partie supérieure de l'entablement & qui a de hauteur 11 pieds. Ce monument est percé de trois Portes en plein ceintre, dont celle du milieu a 16 pieds 2 pouces sur 30 pieds 1 pouce. Les Portes collatérales ont chacune 8 pieds 1 pouce & demi sur 15 pieds 8 pouces & demi : les arcs de ces portes sont soûtenus par des piédroits de 5 pieds 6 pouces & demi chacun, & sont chargés de bossages continus vermiculés, lesquels tournent en maniere d'archivolte à l'arc en plein ceintre de la grande Porte : genre d'ornement rustique plus propre en général à la décoration d'une Porte de ville de guerre, qu'à l'ordonnance d'une Porte triomphale élévée dans une capitale; d'ailleurs ces ornemens donnent un caractere de pésanteur à cet édifice, & ne doivent être employés que dans ceux qui par leur usage demandent une solidité réelle & apparente.

Au-dessus de l'imposte & aux deux extrêmités de ce monument s'élévent deux corps en bossages, de la largeur des piédroits de dessous : ces bossages qui saillent de quelques pouces, laissent un renfoncement qui occupe l'espace compris entre le dessus de cette imposte & le dessous de l'entablement, ensemble la largeur qui regne depuis les corps de bossages dont nous venons de parler jusqu'à l'extrados de l'arc de la grande Porte. Ces espaces, d'une forme forme assez ingrate, sont ornés de ce côté, comme de celui du Fauxbourg, par des bas reliefs de l'exécution de *Desjardins* (*c*), *Marsy* (*d*), le *Hongre* (*e*), & le *Gros* (*f*), & représentent les principaux évé-

(*a*) Bullet fut dessinateur & appareilleur de François Blondel, ainsi que nous l'avons remarqué au commencement de ce Chapitre. Dans la suite cet homme acquit une très-grande expérience, & fit d'heureux progrès dans l'Architecture. Voyez ce que nous en avons dit Tome II. page 93. Note (*a*).

(*b*) Le 7 Septembre 1745, au retour de Louis XV de l'armée de Flandres, la ville de Paris fit eriger un arc de triomphe, peint sur toile & monté sur un bâtis de Charpente des deux côtés de cette Porte : cette décoration feinte avoit de largeur 72 pieds sur 87 de haut, y compris un amortissement posé sur un Attique & soutenu du côté du Fauxbourg sur un Ordre de colonnes Ioniques de marbre coloré & les ornemens rehaussés d'or. Le côté de la Ville étoit décoré d'une maniere plus rustique, & surmonté de même par un grand amortissement, supportant des allégories & des attributs rélatifs au sujet : ces décorations, dont j'ai donné les desseins, furent exécutées avec succès par les sieurs *Tremblin* & *Labbé*, Peintres de la Ville.

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de ce Sculpteur, Tome II. pag. 5. Note (*g*), & pag. 152. Note (*a*).

(*d*) Baltazar Marsy étoit né à Cambray, & est mort en 1705. Il avoit un frere nommé Gaspard, qui avoit moins de réputation, ce dernier est mort en 1679.

(*e*) Etienne le Hongre a beaucoup travaillé à Versailles, il est mort à Paris en 1690.

(*f*) Pierre le Gros a beaucoup travaillé pour le Roi, il étoit né à Chartres, & est mort à Versailles le 10 Mai 1714. Il eut pour fils le fameux le Gros qui mourut à Rome fort jeune, & qui y laissa plusieurs morceaux de Sculpture qui vont de pair avec tout ce que les Italiens ont produit de meilleur en ce genre.

nemens arrivés dans le tems de la construction de cette Porte, tels que la conquête de la *Franche Comté*, la prise de *Limbourg*, &c. &c. Porte S. Martin.

Au-dessus de ces bas reliefs, dans tout le pourtour de cet édifice, regne un entablement lequel a six pieds de hauteur, & dont le profil est exprimé plus en grand sur la Planche quatrieme, Figure A. Cet entablement, qui a le sixieme de hauteur depuis le dessous de son architrave jusques sur le sol du pavé, est composé de trop de petites parties & est trop chargé d'ornemens rélativement à la simplicité mâle de cette Porte.

Sur cet entablement s'éléve un Attique orné à ses extremités de deux pilastres angulaires saillans, entre lesquels est une grande table, dont la bordure est enrichie de moulures & taillée d'ornemens, laquelle contient l'inscription suivante, de la composition de François Blondel.

LUDOVICO MAGNO,
VESONTIONE SEQUANIS QUE
BIS CAPTIS,
ET FRACTIS GERMANORUM,
HISPANORUM, ET BATAVORUM
EXERCITIBUS,
FRÆF. ET ÆDIL. PONI
C. C.
ANNO R. S. H. M. DC. LXXIV.

Du côté du Fauxbourg, dans une pareille table pratiquée dans le revers de cet Attique, on lit cette inscription.

LUDOVICO MAGNO,
QUOD LIMBURGO CAPTO
IMPOTENTES HOSTIUM MINAS
UBIQUE REPRESSIT,
PRÆF. ET ÆDIL. PONI
C. C.
ANNO R. S. H. M. DC. LXXV.

Aux deux côtés de cet édifice sont pratiqués de petits bâtimens, qui dans leur origine servoient pour des corps-de-gardes, & qui aujourd'hui sont loués à des artisans; c'est dans l'un de ces corps-de-gardes, à gauche, que l'on a construit un escalier qui vient gagner celui à vis & à noyau évuidé, pratiqué dans l'une des piles angulaires de ce monument, ainsi qu'on l'a exprimé par des lignes ponctuées dans le plan qui est au bas du dessein dont nous parlons. Cet escalier a 7 pieds 7 pouces de diamétre, & avoit été fait pour monter sur une platte-forme qui étoit anciennement à l'extrêmité supérieure de cet édifice, ainsi que se voit celle de la Porte S. Denis, Planche II. Figure Premiere ; mais comme l'on a reconnu que la charge considérable de cette platte-forme nuisoit à la solidité, (l'extrêmité inférieure de ce monument étant presque toute percée à jour,) on prit le parti il y a environ douze ans d'enlever 12 pieds de hauteur de ce massif vers l'ancienne platte-forme, à la place de laquelle on a placé un petit comble à deux égoûts, tel que l'exprime la Figure premiere de la Planche quatrieme, où l'on voit le dévelopement de la coupe pris dans le milieu de ce bâtiment, aussi-bien que les compartimens qui sont distri-

Porte S. Martin.

bués dans le pourtour de l'intrados de la grande Porte, laquelle a d'épaiſſeur 13 pieds 4 pouces.

La Figure deuxieme de cette quatrieme Planche préſente la face latérale de cet édifice avec la coupe d'un des anciens corps-de-gardes dans lequel eſt pratiqué l'eſcalier dont nous venons de parler.

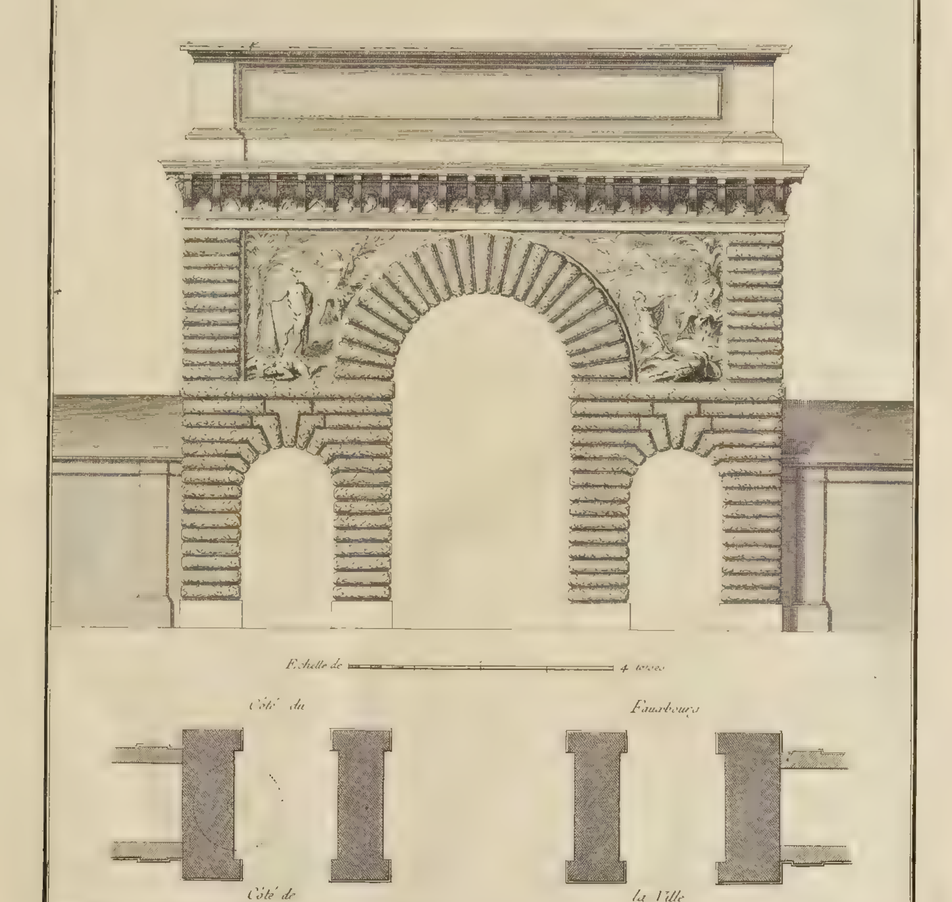
La Figure A donne le profil en grand de l'entablement; ſa hauteur eſt premierement diviſée en quinze parties, trois ſont pour la hauteur de l'architrave, cinq pour celle de la friſe, & ſept pour la corniche: cette derniere ſe diviſe en ſix, une pour le filet & la doucine de la cimaiſe ſupérieure, deux pour la hauteur du larmier & pour la partie inférieure de la cimaiſe, deux pour la hauteur du modillon, y compris le talon qui le couronne & le filet qui le ſoûtient, & une pour le cavet. Le ſophite du larmier eſt orné de caſſettes & de roſaſſes entre chaque modillon; la friſe eſt ornée de conſoles, ainſi que nous l'avons déja remarqué, dont la volute ſupérieure prend naiſſance dans le cavet qui ſert de cimaiſe inférieure à la corniche. Ces conſoles ſont ornées dans leurs faces de deux canaux qu'il ſemble que Bullet ait imité, auſſi-bien que tout l'entablement dont nous parlons, d'après un entablement Compoſé par Vignole, que l'on trouve dans ſon livre, & que d'Aviler, ſon commentateur, nous rapporte dans ſon *Cours d'Architecture* pag. 129.



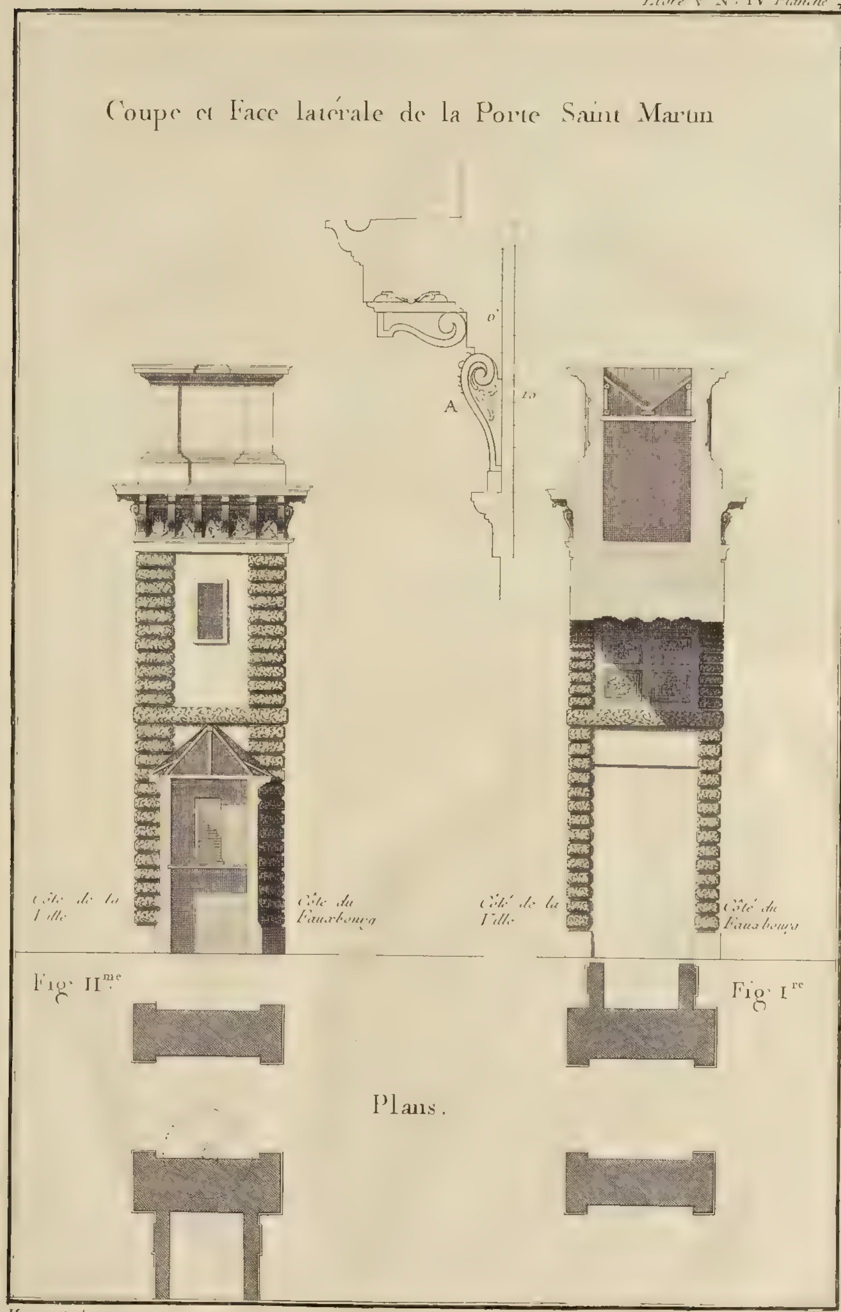
CHAPITRE

Elevation de la Porte Saint Martin, du côté de la Ville,

Executée sur les desseins de Pierre Bullet.



Marvye Sculp


Coupe et Face latérale de la Porte Saint Martin
A
10
Côté de la Ville
Côté du Fauxbourg
Côté de la Ville
Côté du Fauxbourg
Fig. IIme
Fig. Ire
Plans.

CHAPITRE V.

Description de la Maison de Madame la Comtesse d'Estrades, rue de Clery.

CETTE Maison fut bâtie vers la fin du siecle dernier sur les desseins de *Jean Richer* (*a*) Architecte : elle est occupée aujourd'hui par M. *de Coullanges*. Maison rue de Clery.

Quoique ce bâtiment ne soit pas distribué dans le goût moderne & que l'ordonnance des façades soit en quelque sorte opposée à notre maniere de décorer, je ne me lasserai point de répéter qu'il me paroît important de mettre sous les yeux des personnes qui se destinent à l'Architecture differens moyens d'arriver à la perfection. Si l'on regardoit la plûpart des bâtimens élévés dans le siecle passé comme inutiles dans ce Recueil, le public se seroit trouvé privé des monumens qui font le plus d'honneur à nos Architectes François. Le Château de Maisons, le Péristile du Louvre, le Val-de-Grace & beaucoup d'autres édifices de réputation seroient dans ce cas ; cependant peut-on disconvenir que ce sont autant de chefs-d'œuvres dignes de la curiosité des Etrangers & de l'étude de nos Architectes ?

Il est vrai que la maison dont nous parlons est bien inférieure en beauté à ces monumens ; mais on ne peut lui refuser un certain caractere de simplicité & de noblesse dans sa décoration, de choix dans ses profils, & une fermeté d'expression dans la distribution des membres qui la composent, qui se rencontrent rarement dans les maisons que nous élévons de nos jours. Sa distribution, à la vérité, n'est pas susceptible des commodités qui sont en usage aujourd'hui ; mais outre qu'il est difficile qu'un édifice contienne toutes les perfections qu'exige l'Architecture, combien d'autres, tant anciens que modernes, à commencer par le Palais Royal, auroient dû ne pas trouver ici leur place. D'ailleurs il faut se ressouvenir que l'objet principal de ce Livre est de présenter la plus grande partie des édifices de cette Capitale & de ses environs ; qu'en conséquence on doit s'attendre à ne pas trouver les bâtimens qui le composent toûjours également intéressans, quoique cependant on ait observé de n'y en pas inserer un qui ne mérite quelque attention, & que cette idée seule nous ait paru suffire, parce que lorsqu'il s'agit de s'instruire, rien n'est véritablement indifférent. Or pour que cela arrive, il faut certainement comparer, puisque ce n'est que par l'esprit de comparaison, qu'on peut estimer le rapport des masses avec les parties d'un bâtiment, afin de prendre ce qu'il y a de meilleur dans chacun, & d'en déduire comme autant de principes capables de nous conduire de plus en plus à la perfection de notre Art. Perfection qui au contraire semble décliner, parce que nos jeunes Architectes négligent d'examiner avec soin nos différens édifices, & ce qu'ils ont de louable chacun en particulier, quoique dans le tout il ne soient pas généralement estimés.

Qu'on ne s'y trompe pas, une croisée d'une belle proportion, un avant-corps bien en rapport avec la dimension de la façade, un pavillon bien amorti, un beau profil, un escalier heureusement disposé, une cour d'une belle forme, enfin des ornemens d'un beau choix suffisent pour déterminer un homme déja avancé à la recherche & à l'examen de ces différentes beautés de détail, persuadé que c'est le moyen le plus sûr de parvenir à l'excellence de l'Architecture.

Je sens bien que ceux qui se disent curieux & qui n'ont d'autre objet que d'amasser des livres ou des estampes, pour la plûpart assez mal gravées, seront peu touchés de

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte dans le Chapitre premier de ce Volume Pag. 3. Not. (*c*).

Maison rue de Clery.

ce que j'avance ; mais ce n'eſt pas pour eux que j'écris. C'eſt pour les perſonnes de l'Art & pour ceux qui ſans s'embarraſſer de quelques changemens faits dans un plan, ou de pareilles minuties qui n'importent qu'au Proprietaire, veulent s'inſtruire, & cherchent à ſe rendre compte des différens motifs, qui ont fait agir les Architectes du dernier ſiecle & ceux de nos jours, afin de prendre une route moyenne, qui leur faſſe éviter la péſanteur des uns, la trop grande légéreté des autres, & enfin cette déſunion & cette diſcordance qu'on remarque dans la plûpart des bâtimens élevés par nos demi-Sçavans, qui n'ayant ni aſſez de goût, ni aſſez de juſteſſe pour puiſer le vrai beau où il ſe rencontre, n'admirent que leurs compoſitions, ou plûtôt méſeſtiment tout ce qu'ils n'ont pas fait. Or comme il y en a quelques-uns parmi ces derniers qui ont (par je ne ſçai quelle fatalité,) une certaine réputation, leurs productions monſtrueuſes, enfans du caprice & de l'ignorance, ſervent en quelque ſorte d'autorité à nos éléves, ou, ce qui eſt encore plus funeſte, de modele à la plûpart des perſonnes qui font bâtir, d'où naît le mauvais goût qui entraîne inſenſiblement la multitude.

Pour éviter ce déreglement je perſiſte donc à ſoûtenir que le meilleur moyen pour devenir habile & pour éviter toutes les inepties dans leſquelles on tombe tous les jours, eſt de tout voir, de ſe rendre compte de tout, de tout analiſer, & enfin de ne negliger aucune circonſtance & de prendre une connoiſſance exacte des différens genres de beautés répandues dans les édifices qui ſe ſont élevés depuis la fin du quinzieme ſiecle juſqu'à preſent. Car ſans cette connoiſſance il eſt à craindre que vers la fin de celui-ci, nous ne ſçachions plus faire que des garderobes, des belveders, de très-petites maiſons, & enfin des ornemens frivoles dont nos édifices ſacrés & nos maiſons Royales ne ſont pas quelquefois exemptes.

Plan du Rez-de-chauſſée. Planche Premiere.

Notre deſſein n'eſt pas de faire l'éloge de cette diſtribution, il n'y a point de doute que ce Recueil ne contienne des maiſons particulieres plus commodes, d'une proportion plus agréable & diſpoſées avec plus d'intelligence. La maiſon de M. d'Argenſon, celles de M. Guillot & de M. de Janvri, bâties ſur les deſſeins de MM. Cartaud & Boffrand ſont ſans doute préférables ; mais en conſidérant qu'anciennement on étoit dans l'uſage de bâtir les principaux corps de logis ſur la rue, que d'ailleurs le terrain ſur lequel eſt élévé cette maiſon eſt aſſez irrégulier, l'on trouvera que la ſimétrie qui regne dans ce bâtiment n'eſt pas ſans mérite, de ſorte qu'à l'exception de la forme de la cour, ce plan eſt aſſez bien conçû. Il eſt vrai qu'il eût été facile de rendre cette cour moins irréguliere en abaiſſant un mur perpendiculaire du point A, ou C, de la même inclinaiſon que celui B. Ce mur auroit diviſé la largeur de la cour & en auroit procuré une particuliere à la petite maiſon C, qui dans un terrain aſſez borné, eſt diſtribuée aſſez ingénieuſement.

Dans cet eſpace où nous deſirons une cour particuliere, on a pratiqué aujourd'hui une écurie pour quatre chevaux à la place de celle qui ſe remarque dans la Planche cinquieme, & dont on a fait une boutique ; de ſorte que la deſcente en rampe, qui eſt exprimée dans le plan dont nous parlons, eſt ſupprimée. Il eſt vrai que cette nouvelle écurie avilit par ſa compoſition triviale la forme de la cour, mais ce genre d'inadvertance n'arrive que trop ordinairement aux anciens bâtimens auxquels on eſt obligé de faire des augmentations ou des changemens qui déshonorent notre ſiecle, ſoit par l'ignorance de la plûpart de ceux qui ſont chargés de ces ſortes de travaux, ſoit par la négligence, ou l'économie mal entendue des Proprietaires qui ordonnent les réparations. Nous remarquerons néanmoins que l'Architecte a ſçu tirer parti de l'inégalité du terrain de la cour pour donner un air de grandeur à ſon

édifice, & pour ſe procurer une façade d'une certaine étendue. (voyez la Planche quatrieme.) Maiſon rue de Clery.

Plan du premier étage. Planche II.

Ce plan, diviſé en deux parties comme le précédent, compoſe deux maiſons particulieres, qui ont chacune leur eſcalier. La plus petite contient un appartement, l'autre en contient deux, qui ont un antichambre commune. Ces appartemens manquent des commodités qui ſont ſi fort en uſage à preſent, & dans leſquelles nos Architectes ont depuis environ trente ans montré beaucoup d'habileté.

On peut dire cependant en faveur des anciens appartemens que, quoique moins ſuſceptibles de dégagemens que ceux de nos jours, la maniere dont ils ſont ornés, ſoit dans leurs plafonds, ſoit par la décoration de leurs lambris de revêtiſſement, les fait rechercher encore aujourd'hui pour la demeure des perſonnes de goût. Les Hôtels Lambert, de Tallard, de Carnavalet, &c. ſont autant de preuves de ce que j'avance. C'eſt ſouvent pour cette raiſon que nous annonçons quelquefois un bâtiment, quoique d'une diſtribution peu intéreſſante, pour avoir occaſion d'indiquer les beautés que ces appartemens renferment en ſculpture & en peinture, ſans compter que les parties extérieures de ces édifices méritent quelquefois une attention particuliere de la part des Connoiſſeurs & une étude refléchie pour les perſonnes qui veulent faire leur capital des beaux Arts. Quelques obſervations que nous allons faire ſur la façade du bâtiment dont nous parlons, juſtifieront ce que nous diſons ici.

Elévation du côté de la rue. Planche III.

Comme ce bâtiment eſt diviſé intérieurement en deux parties, cette façade contient deux ouvertures de porte au rez-de-chauſſée : chacune de ces portes eſt ornée de deux colonnes d'Ordre Ionique engagées & ſurmontées d'un entablement régulier, lequel eſt profilé avec fermeté, & qui ſe ſent bien d'avoir été tracé par une main habile. Les portes ſont à platte-bande, ornées de chambranle & accompagnées, après les colonnes, de corps de refend ; de ſorte que ces corps laiſſant un intervalle entre le fût des colonnes pour la ſaillie de leur baſe & de leur chapiteau, produiſent un renfoncement qui fait un aſſez bon effet. *Manſard* & *Le Mercier* ont imité cette ordonnance dans leur frontiſpice de l'Hôtel de Toulouſe & du Palais Royal.

Les croiſées du premier étage placées au-deſſus de ces portes ſont d'une beauté de proportion & d'une élégance qui égalent celles du Château de Maiſons & celles du Palais du Luxembourg. Les accompagnemens & les croiſées ſupérieures, au ſecond étage, ne ſont pas ſans doute de la même beauté, étant diviſées par de trop petites parties ; mais il doit paroître ſingulier que ce que nous avons lieu de blâmer ici ſoit préciſement ce que la plûpart de nos Architectes imitent dans leurs compoſitions modernes, comme on peut le remarquer dans une partie des bâtimens qu'on éléve à la Ville & à la campagne, & dont un grand nombre n'a pû trouver place dans ce Recueil à cauſe des irrégularités qui ſe trouvent dans leurs décorations extérieures, quoique d'ailleurs les dedans ne ſoient pas ſans commodité & ſans agrément.

Les arrieres corps de cette façade ſont ornés de croiſées d'une proportion aſſez convenable, mais ſans bandeau. Cette ſimplicité donne du repos aux façades ſelon le ſyſtême des Anciens ; cependant cette affectation déſunit les parties, & cette déſunion nuit aux maſſes. Un motif aſſez puiſſant a porté ſans doute l'Architecte a en uſer ainſi ; c'eſt que quoique les chambranles ou bandeaux d'une croiſée faſſent

Maison rue de Clery.

partie de la largeur du trumeau, néanmoins cette richesse le divise, & paroît en altérer la solidité, de sorte qu'il n'en faut faire usage dans l'Architecture, que lorsque les pleins peuvent être égaux aux vuides : proportion qu'on n'observe guéres aujourd'hui par l'abus que l'on fait de trop éclairer l'intérieur des appartemens, desorte que la décoration extérieure en souffre au point qu'on peut à peine remarquer dans les façades de nos édifices quelques traces des proportions & des régles de la bonne Architecture.

Elévation du côté de la cour. Planche IV.

Le rez-de-chaussée, le premier étage & les pavillons de cette façade sont d'une proportion très-agréable & exécutés d'une maniere pure & correcte. Il seroit à désirer que l'étage Attique fut supprimé ; mais dans une maison particuliere dont le terrain est ordinairement resserré, la nécessité de multiplier les étages sert d'excuse à cet exhaussement, quoiqu'il nuise à la dimension de la façade, qui doit, autant qu'il est possible, conserver un rapport de hauteur rélatif à l'étendue du bâtiment. On auroit dû au moins supprimer les frontons des pavillons, car ils ne peuvent être autorisés qu'à l'extrêmité supérieure d'un édifice.

La lettre A exprime le mur de face qui donne sur la rue du Gros Chenet, vû en racourci. Une partie de ce mur est interrompue dans les deux étages supérieurs pour éclairer, par une terrasse, une anti-chambre dans l'intérieur du bâtiment. (Voyez la Planche II).

Coupe sur la profondeur du bâtiment. Planche V.

Cette Planche fait voir l'intérieur des étages du principal corps de logis donnant sur la rue de Clery, le mur de la cour donnant sur la rue du Gros Chenet ; elle présente aussi la coupe des remises pratiquées dans le fond de la cour.

Nous avons dit qu'on avoit construit de nouvelles écuries dans cette cour, elles sont adossées au mur A, n'étant plus en B : à la place de ces dernieres, on a par économie fait une boutique. Nous n'avons point exprimé ici l'élévation de ces écuries, ni leur plan (dans la Planche premiere), étant, ainsi que nous l'avons déja observé, d'une ordonnance trop négligée.



CHAPITRE

Plan du Rez de Chaussée d'une Maison scituée rue de Clery bastie par I. Richer A Paris



A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

I. Marot fecit

Plan du premier Estage d'une Maison Scituée rue de Clery par I Richer



I. Marot fecit

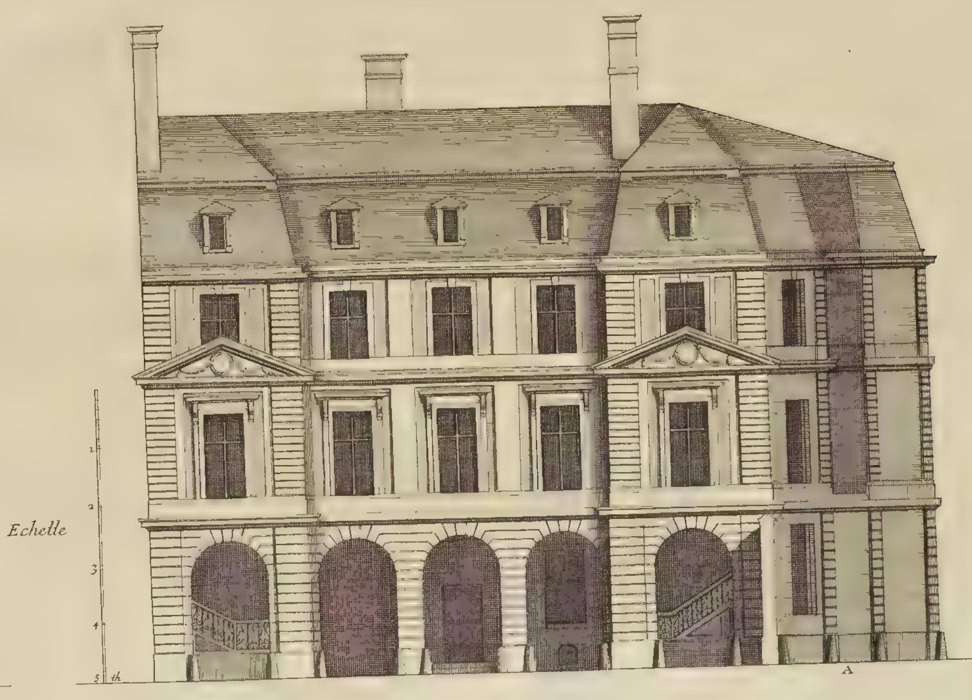
Face de l'Entrée d'une Maison scituée rue de Clery a Paris bastie par I. Richer



I. Marot fecit.

Face du Costé de la Cour d'une Maison scituée rue de Cleri, par I Richer.





I. Marot fecit



Coupe et Profil d'une Maison située rue de Clery, bastie par I Richer.

A

B

Echelle

2 3 4 5 th

I. Marot fecit.

318.

CHAPITRE VI.

Description de l'Eglise des Augustins Deschaussés, connus sous le nom des Petits Peres, *près la Place des Victoires.*

CETTE Eglise en général n'est pas d'une étendue considérable, ni d'une distribution fort ingénieuse; mais une des raisons qui nous ont porté à en donner les desseins, c'est afin qu'on puisse trouver autant de varieté dans le genre des édifices sacrés dont nous parlons dans ce Recueil, que nous en avons déja répandu dans les autres especes de bâtimens. Elle fut commencée, l'an 1629, sur les desseins de *Galopin*, Ingénieur; Louis XIII. en posa la premiere pierre le 9 Décembre de la même année, cette Eglise étoit située où l'on voit aujourd'hui la sacristie. Ce fut peu de chose dans ses commencemens: en 1656 on bâtit celle dons nous donnons ici le plan. Les fondations en furent commencées sur les desseins de *Pierre Le Muet* (*a*), & élévées jusqu'à la hauteur de sept pieds hors de terre par *Libéral Bruant* (*b*), enfin elles furent continuées par *Gabriel Le Duc* (*c*). Cet ouvrage néanmoins resta long-tems imparfait, & ce ne fut que vers l'an 1739 qu'il fût achevé dans l'état où on le voit aujourd'hui, & qu'on construisit à cette Eglise un portail sur les desseins de M. Cartaud, Architecte du Roi, dont nous avons parlé, Tome I. pag. 222. Cette Eglise entiérement finie fut consacrée par l'Evêque de Joppé, le 13 Novembre 1740.

Eglise des Petits Peres.

Plan de l'Eglise des Petits Peres. Planche Premiere.

La distribution de cette Eglise consiste dans une nef de trente-quatre pieds de largeur dans œuvre, sur vingt-deux toises cinq pieds de longueur, y compris le sanctuaire, & de quarante-neuf pieds de hauteur sous clef. Cette nef est flanquée dans toute sa longueur de deux rangs de chapelles de quinze pieds de profondeur chacune, dont les murs de refend sont percés & fermés de portes & de grilles de fer.

Ces portes enfilent celles collatérales du portail, & les Chapelles tiennent lieu de bas côtés à cette Eglise, desorte que par les deux porches intérieurs E, F, qui sont de même grandeur que les chapelles, le peuple entre & sort indépendamment de la principale porte du milieu, dont l'usage est d'être toujours fermée d'un tambour ou porche de menuiserie, pour procurer plus de recueillement dans l'intérieur.

Nous avons recommandé dans le second Volume, pag. 38, de pratiquer autant qu'il étoit possible un péristile ou porche extérieur à l'entrée des Eglises, tel qu'à la Sorbonne du côté du College, à S. Sulpice, au Val de Grace, &c. mais comme il n'est pas toûjours facile de les mettre en pratique, principalement dans celles qui ne sont que d'une médiocre étendue, à leur défaut on se détermine à faire usage des tambours dont nous parlons ici. Ce tambour sert de soubassement au buffet d'orgues (*d*), dont on voit la coupe, Planche troisieme: (voyez aussi la décoration de ce porche dans le septieme Volume.)

A seize toises du portail, dans l'intérieur de ce monument, est une croisée dont la

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome I. Page 255. Note (*a*).

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. I. p. 286. Not. ( ).

(*c*) Au sujet de Le Duc voyez T. I. p. 255, 284. T. II. p. 62. 71. 126. Not. (*c*) 153. Not. (*b*). &c.

(*d*) Cet orgue nouvellement construit est composé de trente-deux jeux: il est enfermé dans une menuiserie ornée de sculpture d'un fort bon goût, du dessein & de l'éxécution du sieur *Regnier*, Maître Menuisier. Le jeu d'orgue, un des plus harmonieux de Paris selon les Connoisseurs, est de *Sclop*, homme fort habile dans ce genre d'instrumens.

Eglise des Petits Peres. longueur contient toute la largeur de l'Eglise. A chacune des extrêmités de cette croisée sont pratiquées deux chapelles, l'une de S. Augustin, l'autre de Notre-Dame de Savone. Cette derniere est toute de marbre & d'une assez bonne composition : on prétend qu'elle est exécutée sur les desseins de *Claude Perrault* dont nous avons parlé, Tom. II. pag. 57. Note (*a*)

Au milieu & dans la partie supérieure de cette croisée est une voute sphérique, qui s'éleve de 59 pieds au-dessus du sol du pavé de l'Eglise. A la place de cette voute devoit être un dôme suivant le projet de Libéral Bruant ; mais par des considérations particulieres il fut supprimé lors de l'entiere perfection de cet édifice.

Le chœur où sont les stalles est placé derriere le Maître-Autel, & n'est séparé de la nef que par une grille basse. Le fond est à pans coupés, forme contraire à l'usage ordinaire, les plans circulaires semblant être plus convenables, ainsi qu'on le remarque dans toutes nos Eglises Paroissiales ; mais il faut observer ici que ce chœur n'avoit d'abord été construit qu'en charpente en attendant que l'Eglise fut finie, & que depuis, pour rendre ce vaisseau plus spacieux, on l'a laissé subsister tel qu'il étoit.

A la gauche du chœur on a joint dans ce plan une partie des bâtimens dépendans du Couvent, tels qu'un vestibule, un grand escalier (*e*), une sacristie (*f*). Tous ces bâtimens sont construits avec solidité, appareillés avec soin & d'une décoration assez bien entendue, quoique simple.

Coupe sur la largeur de l'Eglise des Petits Peres, prise dans le plan sur la ligne AB. Planche II.

Cette coupe présente toute la largeur de l'Eglise vûe dans le milieu de la croisée, desorte que dans les deux côtés, entre les quatre gros piliers qui portent la voute, on voit quatre tribunes qui égalent la profondeur des chapelles distribuées sur la longueur de la nef. Ces quatre tribunes, dans lesquelles on monte par de petits escaliers à vis exprimés dans la Planche Premiere, décorent avec simétrie les extrêmités de la croisée, & sont d'un dessein de très-bon goût. Ces tribunes étoient composées anciennement par Gabriel Le Duc, & ont été restaurées & mises en l'état où on les voit présentement par M. Cartaud. Voyez le développement d'une de ces tribunes rapporté plus en grand sur la Planche V. Figure II.

Un Ordre de pilastres Ioniques de vingt-six pieds de hauteur décore tout l'intérieur de cette Eglise. Cet Ordre est élévé sur un socle d'un pied & couronné d'un entablement dont la haureur est entre le quart & le cinquieme de l'Ordre. La corniche de cet entablement est ornée de modillons, ornemens que Palladio a préferé aux denticules, mais qui ne conviennent cependant à l'Ordre Ionique que lorsqu'il est élévé seul dans un bâtiment, tel qu'il se remarque ici : aussi M. Cartaud a-t-il préferé l'entablement denticulaire de Vignole dans l'Ordre Ionique du portail de cette Eglise, (Planche V.) parcequ'il est surmonté d'un Ordre Corinthien, auquel les modillons semblent être consacrés.

Les chapiteaux des pilastres Ioniques dont nous parlons, sont modernes, & à bien

(*e*) Cet escalier vient d'être bâti à neuf sur les desseins de M. Cartaud ; il conduit dans les dortoirs au premier étage & à la Bibliotheque qui est placée au-dessus de ces dortoirs. Cette Bibliotheque est fort considérable, elle contient environ 25000 Volumes arrangés avec beaucoup d'ordre dans trois galleries de 297 pieds de longueur. La décoration est d'après les desseins des sieurs *Gobert* & *Le Duc*, tous deux Architectes du Roi. Elle est assez bien entendue ; dans l'un des plafonds de cette Bibliotheque est un tableau peint par *Paul Matthei* représentant la Religion & la vérité. Il y a aussi plusieurs portraits des personnes de la premiere considération, peints par *Rigaud*, & qui sont tous excellens. Attenant ces galleries est un cabinet de medailles antiques de cinq suites, placées séparement, chacune dans son armoire. Ce cabinet est aussi orné de figures de bronze, de bustes, de vases de marbre & d'albâtre, le tout antique. On y voit enfin une assez belle collection de coquilles, d'Estampes rares assez bien conservées, & que le Bibliothecaire se fait un plaisir de laisser voir aux Curieux & aux Connoisseurs.

(*f*) La sacristie renferme une grande quantité d'ornemens & d'orfévrie fort estimée. Les dortoirs de ce Couvent sont aussi ornés d'une grande quantité de tableaux peints par *d'Olivet*, & qui méritent quelque attention.

des égards il sont préférables aux antiques. Les bases au contraire sont Attiques & non Ioniques. Nous détaillerons les raisons qui ont engagé à cette double préférence, en décrivant la façade des Thuilleries du côté du jardin, Tome IV.

Eglise des Petits Peres.

Ces bases, comme nous venons de le remarquer, sont élévées sur un socle d'un pied ; cette hauteur est trop peu considérable, surtout dans un édifice où la multitude abonde, parceque la grandeur humaine étant ordinairement de 5 à 6 pieds, masque une partie de la hauteur réelle de l'Ordre, & empêche de juger de sa proportion : on auroit donc dû élever ce socle de quatre pieds au moins, s'il n'étoit pas possible de lui en donner cinq ou cinq & demi.

Entre les gros piliers où sont placées les tribunes, on voit le chœur de l'Eglise, qui sera décoré de grands tableaux, dont quatre peints par M. *Carle Vanloo* (g) sont déja posés. Ces tableaux sont encastrés dans de la menuiserie soûtenue par un revêtement aussi de menuiserie, qui sert de couronnement aux stalles, le tout d'un dessein ancien exécuté par *Bardou*, fameux menuisier du dernier siecle.

Le Maître-Autel sépare le chœur de la nef : il est exécuté à la Romaine, construit de marbre, enrichi de bronzes, &c. & enfermé d'une grille de hauteur d'appui. Au-dessus du grand arc qui précéde le Maître-Autel, s'éléve la voute sphérique en cul de four dont nous venons de parler. Cette voute est portée par quatre pendentifs, qui prennent naissance à plomb des pilastres à pans, qui sont placés au rez-de-chaussée dans les angles des quatre gros piliers. Cette voute est d'un galbe très-méplat, elle est ornée d'un gros cordon & enrichie dans les angles d'une agraffe d'un goût assez mesquin, aussi-bien que les tables & les ornemens des panaches & du cul de four, qui sont de l'exécution de *Rebillé*, Sculpteur.

Au-dessus de cette voute est exprimée la hauteur des combles de cette Eglise avec leur développement intérieur. La charpente de ces combles est détachée de la maçonnerie pour empêcher que son poids n'affaisse la voute en pierre ; desorte que les principales pieces de bois portent sur les murs de face & de refend, construits d'une épaisseur suffisante & rélative à la poussée de ces combles & à leur équilibre.

Coupe sur la longueur de l'Eglise des Petits Peres, prise dans le plan sur la ligne CD. Planche III.

Cette coupe montre le développement de toute la longueur d'un des côtés de l'Eglise ; A est la coupe du portail, B la longueur de la nef percée de chaque côté de quatre arcades, dont trois contiennent des chapelles fermées de grilles, & l'autre sert de passage pour entrer dans cette Eglise par les portes collatérales du portail. C indique la largeur de la croisée de l'Eglise, aux deux extrêmités de laquelle sont les chapelles de S. Augustin & de Notre-Dame de Savone, dont nous avons déja parlé ; cette derniere, semblable à celle qui lui est opposée, est exprimée ici. On voit en D les pilastres à pans pratiqués pour, au-dessus de leur entablement, porter les panaches de la voute sphérique qui termine le milieu de la croisée. E est le sanctuaire, F le profil du Maître-Autel, G le chœur dans lequel est exprimée l'élévation des stalles, le lambris de revêtissement & la disposition des tableaux qui doivent décorer ce lieu.

Au-dessus de l'Ordre Ionique s'éleve la voute sphérique en plein ceintre de la nef & du sanctuaire. On y a pratiqué des croisées formant lunettes & séparées par des arcs doubleaux, qui tombent à plomb de chaque pilastre. Ces arcs doubleaux sont ornés de tables & de cassettes : on auroit dû les faire unis, ou les subdiviser

(g) Nous parlerons de ce peintre célébre dans le premier Chapitre du Volume suivant, en faisant le dénombrement des habiles Artistes à qui le Roi donne le logement au Louvre.

Eglise des Petits Peres.

moins, le fust des pilastres n'étant pas cannelé. Le chantournement de ces tables imite la menuiserie, ce qu'il faut éviter; la voute qui est au-dessus du chœur est de charpente couverte de plâtre, pour les raisons que nous avons rapportées page 22.

Au-dessus des voutes de maçonnerie se voit le dévelopement intérieur de la charpente qui est de même hauteur & de même assemblage que celle de la Planche précédente.

Elévation du Portail de l'Eglise des Petits Peres. Planche IV.

Ce portail a 63 pieds de hauteur, non compris le fronton, & 75 & demi de largeur; il est composé de deux Ordres de pilastres, l'un Ionique, l'autre Corinthien. Le diametre du premier est de deux pieds dix pouces, celui du second de deux pieds six pouces, la hauteur de ce dernier étant égale à celle du premier, quoique plus communement on lui donne un module ou demi diametre de moins.

Quoique la magnificence dans un monument sacré semble être reservée pour les Cathédrales & les grandes Eglises Paroissiales, & que l'économie doive au contraire présider dans un édifice de l'espece de celui dont nous parlons, cependant tous les Connoisseurs se réunissent à désirer que dans le rez-de-chaussée de ce portail on eût préferé les colonnes aux pilastres, le peu de saillie de ceux-ci paroissant en général trop bas relief. Ce défaut se pouvoit d'autant mieux éviter qu'il y a au-devant de ce frontispice une place assez considérable en comparaison de celles des Eglises de S. Gervais, de S. Sulpice, de l'Oratoire, &c. qui à la vérité ne peuvent servir d'autorité dans le cas dont il s'agit. D'ailleurs il faut observer que l'entrée d'un monument dont la grandeur & la hauteur des voutes sont toûjours fort au-dessus d'un bâtiment particulier, doit s'annoncer par les déhors, soit en n'employant qu'un seul Ordre, soit en donnant du mouvement à sa décoration, soit enfin en évitant trop d'uniformité dans sa composition; car malgré la retenue dont on doit user en pareille occasion, il faut cependant sortir, dans l'ordonnance d'un portail, du genre d'Architecture qu'on employe ordinairement dans les bâtimens destinés à l'habitation.

Un avant-corps qui monte de fond & qui est de 38 pieds & demi de largeur, marque le milieu de ce frontispice; il est percé au rez-de-chaussée d'un porte à platebande enfermée dans une arcade feinte; toutes deux sont d'une proportion trop courte & contraire à celle de l'Ordre Ionique, qui auroit dû leur donner le ton. (Voyez la proportion des différentes portes, dans notre Introduction, premier Volume page 109.) D'ailleurs il falloit préferer une porte toute de menuiserie, qui eût rempli l'arcade en plein ceintre, & supprimer l'Attique & l'inscriptionque nous rapportons ici, cette derniere auroit trouvé sa place au-dessus des petites portes collatérales:

D. O. M.
Virg. Dei-paræ.
Sacrum
Sub titulo de Victoriis.

Pour donner à la porte réelle & à l'arcade feinte du milieu une plus heureuse proportion, on auroit dû enfermer l'arcade dans une niche quarrée, qui ayant retreci leur largeur, leur auroit procuré une hauteur plus analogue à l'ordonnance Ionique, ainsi qu'on l'a pratiqué à l'Ordre supérieur. Au-dessus de l'Archivolte est sculpté un groupe de Chérubins portés sur des nuages; ce groupe est assez bien exécuté, ainsi que tous les ornemens de ce portail, qui sont de *Charles Rebillé* & de *Fournier*, Sculpteurs de réputation dans ce genre.

Les deux portes collatérales placées dans les arrieres-corps sont bien supérieures à celle

celles du milieu, leur proportion, la répartition des membres d'Architecture qui les accompagnent, leurs ornemens, la correction de leurs profils étant de toute beauté, ce qui nous a determiné à en donner les desseins plus en grand dans la Planche cinquieme, Figure premiere. Eglise des Petits Peres.

Les pilastres des extrêmités de l'avant-corps sont écartés chacun de cinq modules; ils auroient pû être accouplés, & disposés d'une maniere plus ingénieuse, l'accouplement n'étant difficile à mettre en pratique que dans l'Ordre Dorique, qui néanmoins a été préferé par le même Architecte dans le portail des Barnabites. (Voyez le dessein de ce portail, Tom. II. pag. 100.

L'entablement profile sur les retours de ces pilastres, ce qui ôte à ce portail un caractere ferme, toujours désirable dans un édifice du genre de celui dont nous parlons: cette considération fait préferer souvent l'Ordre Dorique à l'Ionique, ce dernier étant trop peu viril pour la décoration extérieure d'un Temple, à moins qu'il ne soit question d'un monument consacré à la Virginité, où l'Ordre Ionique, considéré par les Anciens comme un Ordre Féminin, peut être appliqué avec convenance. Il est aisé de remarquer à S. Roch, à S. Gervais, aux Minimes, aux Invalides, à l'Oratoire, &c. que l'Ordre Dorique, que nous desirons ici par des raisons de bienséance, y a été préferé, quoique le plus souvent il ait été exécuté avec assez de négligence, mais du moins son expression simple & virile remplit-elle l'idée qu'on doit se former de la décoration extérieure d'un édifice sacré.

A chaque extrêmité de ce portail, on voit un seul pilastre qui ne nourrit pas assez les parties anguleuses de cet édifice, & quoiqu'il soit réellement solide par les corps d'Architecture qui l'accompagnent, il a néanmoins besoin d'en avoir l'apparence par la distribution des Ordres; d'ailleurs les retours de l'entablement sur chacun de ces pilastres, & la pyramide qui s'éléve au-dessus, servent encore à rendre cette ordonnance plus légére, ce qui ne peut être approuvé ici: c'est pourquoi il auroit été à désirer que ces pilastres fussent accouplés. Sans doute que l'axe des portes collatérales ayant été donné, il a été difficile d'éviter ce reproche, mais comme cette Eglise est sans bas côtés, il faut convenir qu'il étoit possible de tirer un meilleur parti de cette décoration extérieure.

L'Ordre Corinthien & ses accompagnemens sont assez heureusement distribués, & font un assez bel ensemble avec l'Ordre Ionique de dessous; on peut cependant observer que la hauteur de l'Ordre supérieur, qui est égal à celui d'en bas, fait paroître celui-ci trop court. Cet inconvénient ne seroit pas arrivé, si on eut donné un module de moins à l'Ordre Corinthien; par-là le socle de dessus l'entablement Ionique auroit été plus élevé, & sa hauteur réelle n'eût pas été masquée en partie par la saillie de la corniche Ionique.

L'entablement Corinthien retourne aussi sur les pilastres, ce qui produit un défaut de simétrie dans la distribution des modillons de sa corniche; ces retours même montent jusques dans le timpan du fronton, ce qui découpe l'ordonnance de ce portail & lui donne en général un air mesquin, qui n'approche pas à beaucoup près de l'entente & du caractere expressif qu'on remarque dans les autres ouvrages élévés par le célébre Architecte qui a bâti ce frontispice.

Ces observations, toutes équitables qu'elles paroissent, me font appercevoir les écueils dont est semée la carriere que je parcours; je ne sens que trop que je me mets dans le cas de déplaire à presque tous nos Architectes: en effet soit que je les loue, soit que je les censure, puis-je me flatter de mériter leur approbation? Non sans doute: car telle est la singularité de l'amour propre, l'éloge le plus marqué paroît toûjours fort inférieur au mérite des hommes, au contraire ils regardent comme une satyre la critique la plus légére; mais comme je me voue au bien public, je serai toûjours trop heureux si mon zele peut y contribuer, & si en parti-

Eglise des Petits Peres.

culier quelques personnes, que je révére, veulent bien rendre justice à la droiture de mes intentions. J'ai d'autant plus lieu de l'esperer, qu'on a déja dû s'appercevoir que ce n'est pas une vaine démangeaison de critiquer qui me conduit aux remarques que je me trouve obligé de faire, puisque je saisis avec plaisir toutes les occasions d'applaudir, étant persuadé d'ailleurs que rien ne fait plus d'honneur à un Observateur que le respect qu'il témoigne pour les Artistes d'un mérite véritablement reconnu, puisqu'il semble que nous ne sçaurions être bien convaincus de ce qu'ils valent, que nous ne soyons nous-mêmes de quelque valeur, & que l'estime que nous faisons de leurs ouvrages, quand elle est bien fondée, nous met en quelque sorte à leur niveau.

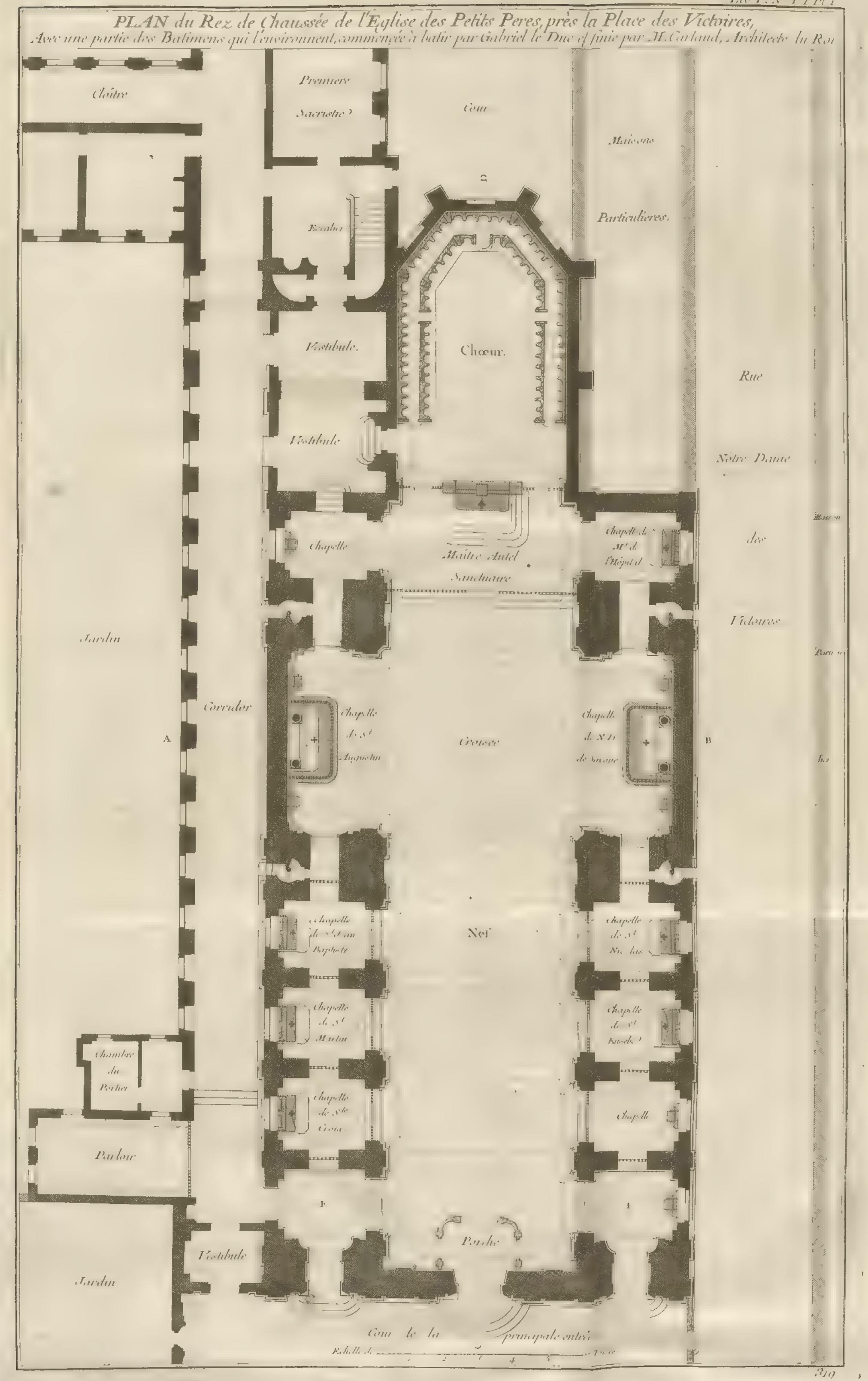
Explication des Figures représentées sur la Planche V.

La Figure premiere donne en grand une des portes collatérales du portail : il sera aisé d'en connoître les dimensions par l'échelle ; à l'égard des profils de ces portes, on les trouvera plus détaillés dans le huitieme Volume.

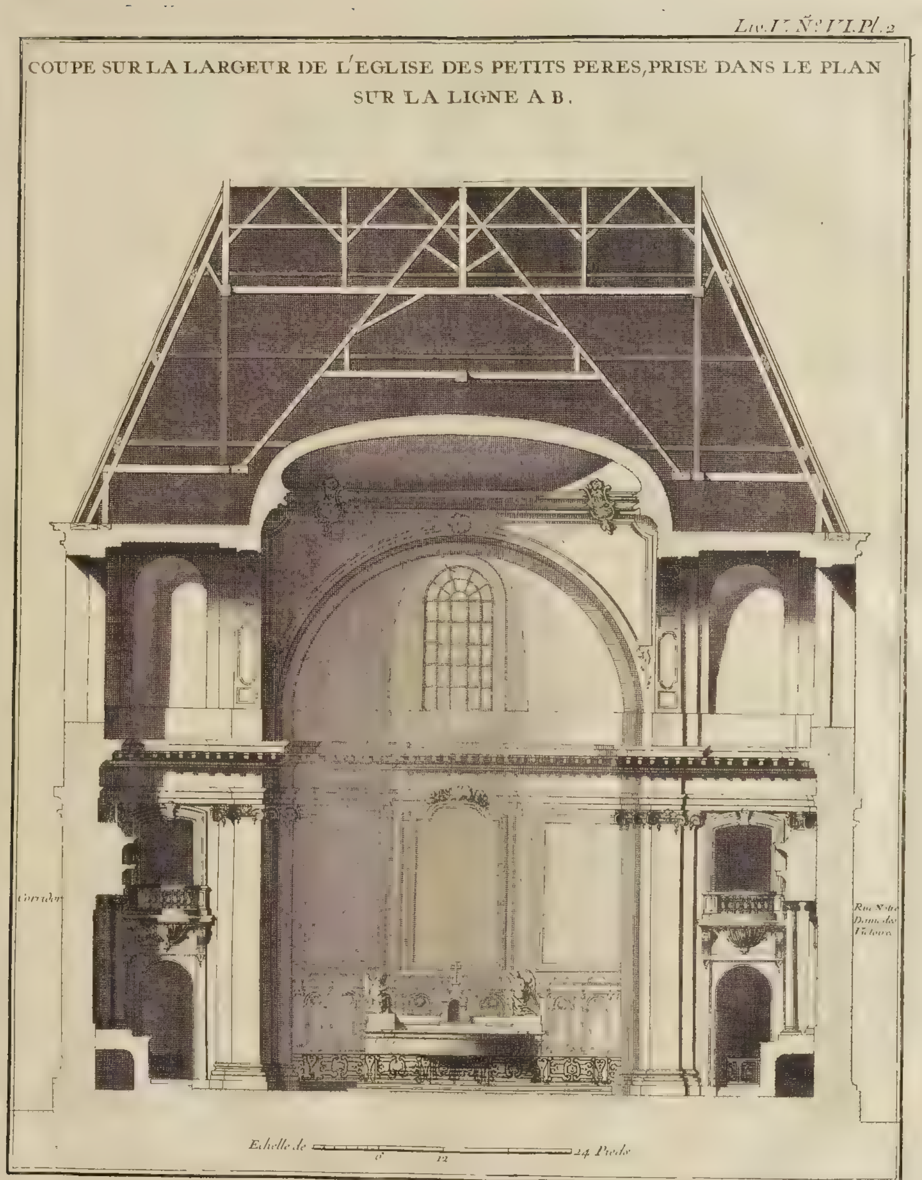
La Figure deuxieme donne aussi plus en grand le dessein d'une des quatre tribunes placées dans la croisée de l'intérieur de l'Eglise. L'échelle de la Figure premiere est commune à celle-ci, la gravûre n'a pû rendre, à beaucoup près, la beauté de l'exécution de ces deux desseins, mais j'ose avancer que ce sont autant de chef-d'œuvres que l'on ne sçauroit trop examiner, pour se former un goût juste & précis des régles de la bonne Architecture, principalement la partie inférieure de la Figure premiere & la partie supérieure de la Figure deuxieme.



PLAN du Rez de Chaussée de l'Eglise des Petits Peres, près la Place des Victoires,
Avec une partie des Batimens qui l'environnent, commencée à batir par Gabriel le Duc et finie par M. Cartaud, Architecte du Roi




Eglis
Petits
res.


COUPE SUR LA LARGEUR DE L'EGLISE DES PETITS PERES, PRISE DANS LE PLAN
SUR LA LIGNE A B.
Corridor
Rue N.tre
Dame des
Victoires
Echelle de
6
12
24 Pieds



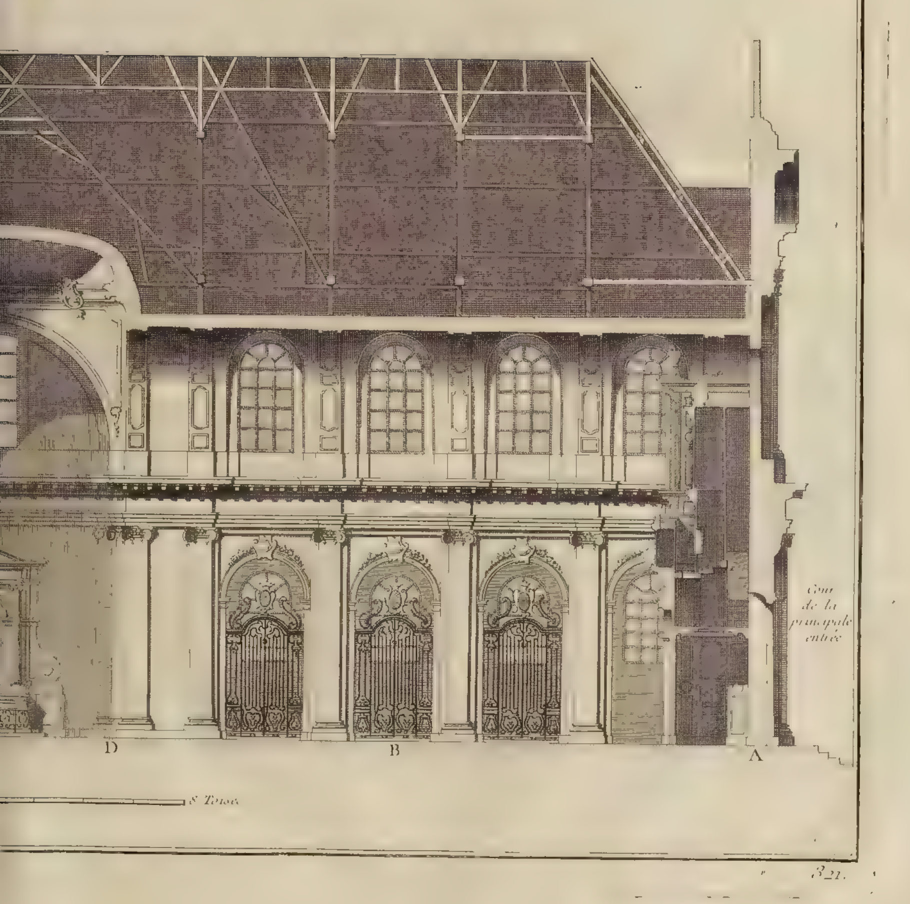
COUPE SUR LA LONGUEUR DE L'EGLISE DES P

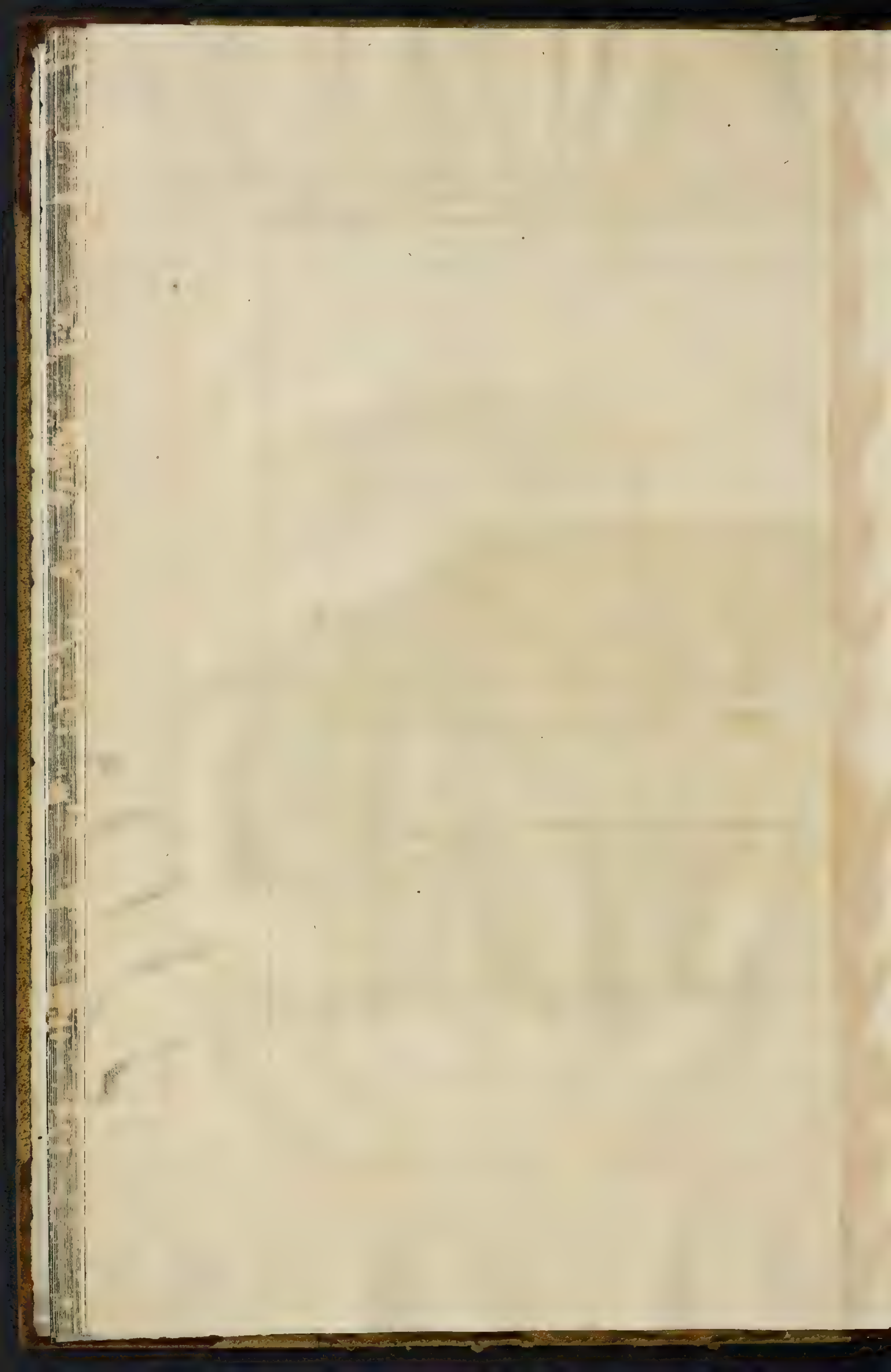
Cour

G F E D

Echelle de 1 2 3

ITS PERES, PRISE DANS LE PLAN SUR LA LIGNE C D.





Plan et Elévation du Portail de l'Eglise des R.R. PP. Augustins déchaussés, nommés les Petits-Peres, près la Place des Victoires, à Paris, bâti sur les desseins de M.r Cartaud, Architecte du Roy, en 1739.



à Paris chez Jombert, rue Dauphine à l'Image Notre Dame.

Dévelopement d'une des Tribunes placées dans la Croisée de l'Eglise des Petits Peres.

Dévelopement d'une des Portes Collaterales du Portail des Petits Peres.



Fig. II.e

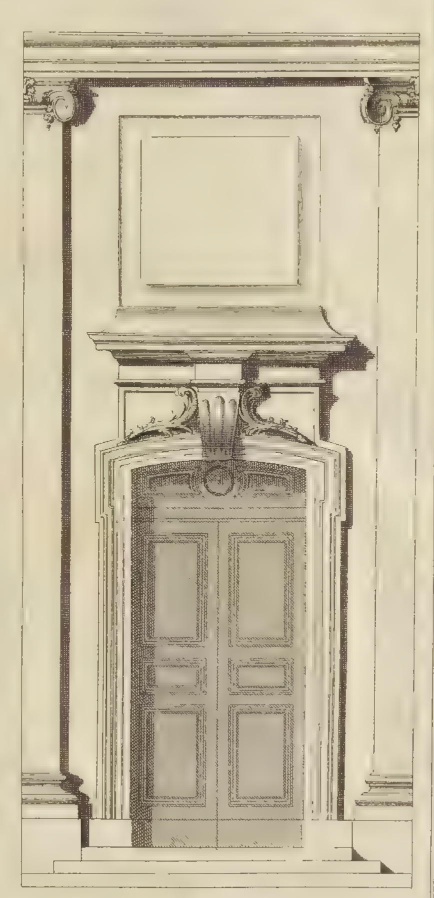


Fig. I.ere

CHAPITRE VII.

Description de l'Hôtel de Toulouse, situé rue de la Vrilliere, près la Place des Victoires.

CET Hôtel n'étoit auparavant qu'une maison particuliere, qui fut bâtie en 1620 sur les desseins de *François Mansard* (a) pour *Raimond Phelipeaux, Sieur d'Herbaut, de la Vrilliere & du Verger*, Secrétaire d'Etat. Elle fut vendue en 1705 à M. Roullier, Maître des Requêtes de l'Hôtel, &c. En 1713, S. A. S. Monseigneur le Comte de Toulouse l'acheta & y fit faire des augmentations considérables, qui ne furent achevées qu'en 1719. M. de Cotte (b), premier Architecte du Roi, en fut chargé. Cet Hôtel appartient aujourd'hui à M. le Duc de Penthievre, Grand Amiral de France, fils de M. le Comte de Toulouse. Hôtel de Toulouse.

Plan général au rez-de-chaussée des bâtimens, cour & jardin de l'Hôtel de Toulouse. Planche Premiere.

Le principal corps de logis de cet Hôtel, ainsi que ceux destinés pour les Domestiques, étoient dans leur origine enfermés dans un terrain assez borné; mais les acquisitions que M. le Comte de Toulouse fit dans la suite, fournirent les moyens d'élever de nouveaux bâtimens, & d'y procurer toutes les commodités nécessaires: néanmoins l'obliquité des rues qui forment d'un côté l'enceinte des dépendances de cet Hôtel, a rendu les distributions des basses cours assez irrégulieres, & a limité leur espace; ce qui a été cause que l'on a été forcé de pratiquer sous terre la plus grande partie des écuries, dans lesquelles on descend par les rampes A, A, & de partager les cuisines & les offices en différens endroits. Il eût été mieux sans doute de rassembler séparement les bâtimens de la bouche, des remises & des écuries, aussi-bien que le logement des différens Officiers attachés à la maison; par-là on eut procuré plus d'ordre pour le service, donné plus d'agrément au bâtiment, & produit plus de simétrie dans la distribution du plan; mais on n'est pas toûjours le maître d'acquérir un terrain régulier & spacieux. C'est pourquoi nous avons crû devoir donner le plan général de cet Hôtel, qui n'avoit pas encore été gravé, afin de présenter une idée de l'immensité des dépendances qui sont du ressort d'un édifice de cette importance, quoiqu'irrégulier, afin que dans d'autres occasions, on cherche à appliquer avec plus d'avantage ces différens départemens, principalement lorsqu'on bâtit à neuf; car autrement on ne doit pas s'attendre à une régularité scrupuleuse, ainsi que nous l'avons remarqué en parlant de l'Hôtel de Soubise Tome II, Liv. IV. Chapitre XVIII.) qui s'est trouvé dans le même cas lui dont nous parlons, pour ce qui regarde les basses cours, &c.

Si la sujettion du terrain autorise en quelque sorte l'irrégularité des basses cours de cet Hôtel, où les enfilades en général & l'uniformité de la décoration paroissent peu nécessaires, du moins cette irrégularité n'est-elle pas excusable dans la distribution générale du principal corps-de-logis & dans l'ordonnance des façades. Cet Hôtel, en faveur de la richesse des dedans, sembloit exiger qu'on reconnût par l'aspect des dehors la magnificence intérieure, & que l'Architecture extérieure annonçât les loix fondamentales de l'Art, que François Mansard a assez généralement observées dans toutes ses productions, mais qui à bien des égards ont été négligées ici, ainsi que nous le remarquerons en son lieu.

(a) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. II. p. 62. Not. (a).

(b) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. I. p. 230. Not. (a).

Hôtel de Toulouse. Rien ne feroit fans doute plus agréable pour nous que de n'être pas obligés de relever fi frequemment les erreurs qu'on remarque dans nos bâtimens, mais je croirois manquer à mes engagemens, fi par quelque confidération particuliere, je craignois de faire appercevoir celles qu'il convient même d'éviter dans nos maifons à loyer. Au refte nous croyons avoir déja averti, que dans les obfervations que nous faifons fur les différens édifices, l'Auteur n'avoit abfolument rien de commun avec l'ouvrage ; c'eft pourquoi fans vouloir diminuer la réputation des Architectes, qui dans bien des occafions ont montré une très-grande fupériorité, & en fuivant le but que je me fuis propofé dans ce recueil, je me vois forcé de relever leurs inadvertances ; d'ailleurs la plûpart de ces Architectes, en mettant leurs productions au grand jour, ne l'ont ils pas permis tacitement, & ne fe font-ils pas en quelque forte foumis volontairement à l'examen que je fais ici ? Je ne puis donc me perfuader, qu'en indiquant fans aigreur les licences dans lefquelles font tombés la plûpart des nôtres, on m'impute quelques perfonalités. Ainfi dans l'intention de faire éviter les défauts effentiels, & non de cenfurer, je remarque qu'il étoit indifpenfable de mettre une ouverture à la place de la niche B, afin que par l'enfilade CD, on eut découvert non-feulement l'intérieur de la cour, mais que les perfonnes qui occuperoient les appartemens du rez-de-chauffée, profitaffent d'un percé de plus de 150 toifes qui offre l'afpect de la place, & celui de la ftatue de Louis XIV : monument qui devoit engager l'Architecte à mettre tout en ufage pour en procurer le coup d'œil dans tout l'intérieur de cet Hôtel. En effet il n'eft pas concevable qu'on ait pû manquer ce point de vûe ; il eft vrai que cette enfilade n'eut pas aligné le milieu du jardin, mais en affujettiffant la forme des charmilles à cet alignement CD, & à l'axe du jardin EF, elle n'eut pas moins produit un bon effet. Au refte cet axe, comme on peut le remarquer, donne auffi dans un trumeau vers F, plutôt que dans un percé ; irrégularité vicieufe, & qui ne doit jamais être imitée, quoique ce même défaut fe trouve dans un de nos plus grands édifices, à Paris, ainfi que nous l'avons remarqué au Tome premier de cet ouvrage, page 267.

La diftribution des appartemens eft d'ailleurs affez bien percée ; les principales piéces font grandes & fpacieufes, l'efcalier magnifique, précédé d'un veftibule & d'un périftile, le tout décoré & orné rélativement à la richeffe répandue dans l'intérieur de cet Hôtel.

L'aîle de bâtiment en retour fur le jardin étoit ci-devant une orangerie au rez-de-chauffée, on y a pratiqué depuis quelques années un appartement privé pour Madame la Ducheffe de Penthievre : cet appartement contient toutes les commodités relatives à fon ufage, & eft décoré avec beaucoup de nobleffe & de goût. Cette aîle de bâtiment, dans laquelle, au premier étage, fe trouve une magnifique gallerie, dont nous parlerons dans fon lieu, devoit fimétrifer à une autre aîle, dont on voit ici le commencement dans le piédroit G, qui fait parpin avec le mur de face, & qui eft auffi exprimé dans l'élévation du côté du jardin, Planche V. Cette aile devoit former une gallerie qui auroit fervi de bibliotheque, & fa décoration extérieure auroit procuré une uniformité très-agréable au jardin, qui aujourd'hui eft terminé d'une part par une façade de bâtiment, & de l'autre par une allée d'arbres.

Le nom des pieces défignées fur cette Planche annonce vifiblement leur ufage. Nous remarquerons feulement qu'on a fait des changemens dans quelques-unes de ces pieces, comme on le peut obferver en comparant ce plan avec celui de la Planche deuxieme, qui ayant été gravée anciennement, nous donne la diftribution du corps de logis dans l'état où il fe trouvoit après que M. de Cotte l'eut réparé en 1719, & dont nous allons parler.

Plan

Plan au rez-de-chauſſée du principal corps-de-logis de l'Hôtel de Toulouſe.
Planche II.

Nous remarquerons que la cour principale de cet Hôtel eſt trop petite pour l'étendue des bâtimens, & que lorſque quelque conſidération détermine à cette économie, au moins faut-il proportionner la hauteur des bâtimens au diamétre des cours; autrement l'aſpect de l'édifice paroît triſte, & l'intérieur des appartemens ſombre : ce qui loin d'annoncer aux étrangers la demeure d'un grand Seigneur, ne leur préſente dans les déhors qu'une maiſon habitée par un particulier. Nous obſerverons encore que les périſtiles, qui font toûjours un bon effet dans une maiſon conſidérable, ne doivent néanmoins entrer pour quelque choſe dans la diſtribution d'un plan que lorſqu'ils procurent des communications pour arriver à couvert dans l'intérieur des principales pieces : que ſans cela cette dépenſe faſtueuſe eſt plutôt un abus qu'une beauté réelle, ainſi que nous l'avons obſervé en parlant de l'Hôtel de Soubiſe & du Luxembourg. Au reſte il eut été facile d'éviter ici cet inconvénient, en faiſant dégager ces périſtiles dans les baſſes cours; par ce moyen les Maîtres ſeroient deſcendus à couvert, & les équipages auroient communiqué dans ces mêmes baſſes cours, ſans être obligés de ſortir dans la rue pour y arriver. Ces percés d'ailleurs auroient ſemblé procurer plus d'eſpace à la cour principale, & auroient donné à connoître l'étendue des dépendances de cet Hôtel. Hôtel de Toulouſe.

Le grand eſcalier eſt très-ſpacieux & décoré avec magnificence. (Voyez les coupes de cet eſcalier dans le ſeptieme Volume.) Nous remarquerons néanmoins que ſa ſituation eſt trop ignorée de l'entrée du bâtiment; d'ailleurs, contre tout precepte de convenance, il eſt placé à gauche. (Voyez ce que nous avons dit concernant les eſcaliers dans l'Introduction, premier Volume, page 39.)

Les pieces ſituées du côté du jardin, & qui pour la plûpart ſont compriſes entre deux murs de face, différent du plan précédent en ce que dans la grande anti-chambre, vers l'eſcalier, on a pratiqué une Chapelle, & dans la piéce nommée Sallon, une chambre de parade, qui communique au nouvel appartement pratiqué ſous la grande gallerie.

De la ſalle d'audience on a fait la ſalle des Amiraux, ainſi nommée parce que dans les lambris qui décorent le pourtour de cette piece, ſont encaſtrés les portraits de tous les Amiraux & des Sur-Intendans de la navigation, au nombre de 61, depuis *Florent de Varenne*, juſquà S. A. S. M. *le Duc de Penthievre.*

Enfin de la chambre de parade, on a fait la ſalle des Rois de France, dans laquelle d'après les médailles, les ſtatues & les portraits originaux, on a peint nos Rois depuis la premiere Race juſqu'à préſent. Ces tableaux ſont auſſi encaſtrés dans les lambris du pourtour de cette piece.

Plan du premier étage du principal corps-de-logis de l'Hôtel de Toulouſe.
Planche III.

Ce plan a ſouffert auſſi quelques changemens dans ſa diſtribution, mais comme ce n'eſt que dans de petites pieces, nous ne jugeons pas qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici mention.

La beauté des appartemens de cet étage conſiſte dans la grandeur & dans la magnificence des pieces qui donnent du côté du jardin. On y trouve ce que les beaux arts ont fait éclorre dans le ſiecle dernier de plus excellent dans tous les genres, ſoit en belles tapiſſeries & en meubles de très-grand prix, ſoit en bronzes, marbres, peinture, ſculpture, &c. & quoiqu'ils ſoient d'un goût déja un peu an-

Hôtel de Toulouse.

cien, ſelon quelques-uns, ils ſont dignes néanmoins de l'étude des jeunes Artiſtes, de l'attention des Connoiſſeurs & de l'admiration des Etrangers. La grande gallerie, entr'autres, dont nous donnerons une deſcription détaillée & les décorations dans le ſeptieme Volume, & dont on voit un arrachement dans ce plan, demande une attention toute particuliere.

L'aîle qui eſt à la droite de la cour a ſouffert peu de changemens; celle qui eſt à gauche a été entiérement reſtaurée & embellie d'une nouvelle décoration. Il y a dans cette derniere aîle un petit appartement privé pour M. le Duc de Penthievre, dans lequel ſont compris une Chapelle, une tribune, un oratoire, des cabinets, des garderobes, &c. le tout très-ingenieuſement diſtribué, & décoré avec une retenue qui ne ſe reſſent point du torrent du ſiecle.

Elévation de la façade de l'Hôtel de Toulouſe du côté de la cour.
Planche IV.

Cette Planche offre l'élévation du principal corps-de-logis du côté de la cour, avec la coupe des deux aîles où ſont placés les périſtiles au rez-de-chauſſée, & une partie des baſſes cours, qui ſe trouvent compriſes ſur la ligne AB, Planche II.

L'élévation de la cour nous fait voir le trumeau qu'on a affecté dans le milieu de cette façade, tant au rez-de-chauſſée, qu'au premier étage, au lieu des percés que nous avons déſiré ci-devant. Il eſt vrai que dans cette Planche il paroît une croiſée réelle au premier étage, mais dans la deuxieme & ſixieme Planche, on reconnoît qu'elle n'eſt que feinte, contre toute idée de vraiſemblance. Au reſte ce n'eſt pas ici la ſeule inadvertance que nous ayons à reprocher dans l'ordonnance de cette décoration. Nous remarquerons que le rez-de-chauſſée de ce bâtiment tenant ici lieu de ſoubaſſement, il étoit inutile non-ſeulement d'employer un entablement Dorique d'une diſtribution irréguliere, mais qu'il convenoit auſſi de ſupprimer les deux pilaſtres de cet Ordre, non-ſeulement parce qu'ils paroiſſent chetifs, leur diamétre étant trop peu conſidérable, mais encore parce qu'ils ſont ſeuls dans tout le pourtour de cette cour qui eſt revêtue d'une Architecture contraire à la ſimplicité de cet Ordre & à ſon caractere viril. Doit-il paroître arbitraire d'aſſembler différens genres d'Architecture ſous un même entablement, & de mettre des percés, tantôt d'une proportion élégante, tantôt moyenne, ou tantôt maſſive? Non ſans doute. Que les formes de ces percés ſoient diſſemblables, quand il y aura des avant-corps qui autoriſeront cette varieté, & lorſque l'on croira par là déſigner utilement les parties principales d'un édifice, à la bonne heure! Mais du moins eſt-il certain, que ſans cette circonſtance, il eſt eſſentiel que chacune de ces ouvertures ait une largeur & une proportion uniformes, ſans quoi le déſordre tient la place de la ſimétrie & de la convenance, & certainement ce déréglement eſt diamétralement oppoſé aux principes du bon goût, & aux regles fondamentales de la bonne Architecture.

Ces remarques paroîtront peut-être un peu ſévéres, l'édifice dont nous parlons ayant été élévé par un homme du premier mérite, mais encore une fois, comment inſtruire & ſe taire? Au reſte une critique fondée ſur les principes de l'art ne doit point paroître injuſte, il n'y a que celle qui porte à faux qui puiſſe bleſſer, & je me garderai toûjours de mettre de la partialité dans mes obſervations, qui ſont, autant que je le puis précédées ou ſuivies d'éloges qui les rendent moins dures, & d'autant mieux fondées que dans toutes les eſpeces de bâtiment que je décris, il ſe rencontre des beautés conformes aux préceptes, & ſouvent des licences qui ne ſont miſes en œuvre que par néceſſité.

Le premier étage de cette façade est généralement plus régulier, principalement dans les arrieres corps ; car nous remarquerons que les petites chaînes de refends, les grandes tables, la moyenne croisée, enfin un certain caractere de pésanteur qui regne dans tout l'avant-corps, sont autant de licences qu'il faut éviter, la contradiction dans une même ordonnance de bâtiment n'étant jamais tolérable. Hôtel de Toulouse.

Les lettres A indiquent les aîles en retour sur la cour, où sont exprimés les péristiles dont nous avons parlé ; leur décoration intérieure est traitée dans un goût assez convenable à leur usage. On auroit pû cependant y supprimer les consoles, ou encorbellemens qui soûtiennent la portée des poutres, soit en faisant les murs plus épais, soit en affectant de former une calotte très-plate en plâtre, qui auroit terminé ces plafonds en maniere de voute, & qui en même tems auroit exprimé une construction & une décoration plus rélatives à ces sortes de pieces ; sans compter l'avantage d'éviter les petites parties, qui dans les ouvrages construits en pierre, sont toûjours un effet désagréable & contraire au caractere de solidité qui convient à cette matiere.

La façade B montre la décoration d'une des basses cours des cuisines, & la coupe C indique l'intérieur d'une des aîles, dans laquelle sont distribués les logemens d'une partie des Officiers de cet Hôtel.

La coupe D présente une partie des garderobes, qui appartiennent à l'appartement de parade placé au rez-de-chaussée. (Voyez la Planche premiere.)

Elévation de l'Hôtel de Toulouse du côté du jardin. Planche V.

Quoique cette élévation soit assujettie à une même hauteur d'entablement que la précédente, elle en differe cependant en ce qu'on a supprimé les trigliphes dans celui qui couronne l'étage au rez-de-chaussée, ce qui donne plus de simplicité à ce soubassement, & conserve d'autant mieux son caractere, que l'Ordre Dorique y est supprimé. Cependant on peut remarquer en général que le trumeau affecté dans le milieu de l'avant-corps, la distribution de ses membres d'Architecture & les écoinçons de ses encoignures, forment un contraste condamnable, surtout quand on compare ces derniers avec la fragilité des trumeaux des arrieres-corps, & lorsqu'on leur oppose la largeur immense de ceux de l'aîle en retour du côté du jardin, (Voyez la Planche VI.) parce que cette diversité d'ordonnances forme autant d'Architectures différentes, qui ne doivent jamais appartenir à une même façade.

La pénétration que le linteau supérieur des chambranles forme avec l'Architrave, est encore une licence condamnable, ainsi que l'affectation des arrieres-corps qui accompagnent le piédroit de ces chambranles. En effet ce double corps tend à diviser la largeur des trumeaux, qui étant trop étroits acquierent une légéreté contraire à l'apparence de la solidité ; car on doit faire attention qu'il ne suffit pas que la solidité soit réelle dans un bâtiment, mais qu'il faut encore qu'elle se manifeste dans la répartition des membres d'Architecture qui composent sa décoration. Il est même à remarquer que ces arrieres-corps servent à rendre trop svelte l'accompagnement de chaque croisée, par l'affectation des congés qu'on a placés sur chaque corniche au premier étage, sans oublier que ces corniches étant comprises dans l'architrave, procurent une aproximation vicieuse qui ne laisse aucun repos à l'entablement, quoique dans tous les cas il doive être conservé libre sans aucune interruption. Pour rémedier à la forme déliée des trumeaux de l'étage supérieur, il auroit fallu sur l'entablement du soubassement exprimer une retraite de 18 pouces de hauteur, qui auroit marqué le fruit extérieur des murs de face, & qui en ayant racourci les croisées, auroit contribué à fortifier les intervalles qui doivent se remarquer entre les vuides supérieurs des croisées du rez-de-chaussée &

Hôtel de Toulouse. les appuis du premier étage ; d'ailleurs ces ouvertures au premier étage ayant été racourcies, pour leur conserver une proportion convenable, il en seroit résulté une plus grande largeur au trumeau, ce qui auroit évité tous les défauts dont nous venons de parler.

En général les combles sont trop élévés sur ce bâtiment, ils paroissent écraser l'édifice, qui étant simple, c'est-à-dire compris entre deux murs de face, exige d'autant moins de hauteur que dans une maison d'importance les greniers sont inutiles, & même contraires à la convenance ; d'ailleurs l'exhaussement de ces combles ne sert qu'à obscurcir la cour, qui occupant peu d'espace, demandoit qu'on couvrit le corps-de-logis à l'Italienne, ou du moins par des combles très-peu élévés, ainsi qu'on l'a pratiqué sur les aîles de la cour. (Voyez la Planche VI.)

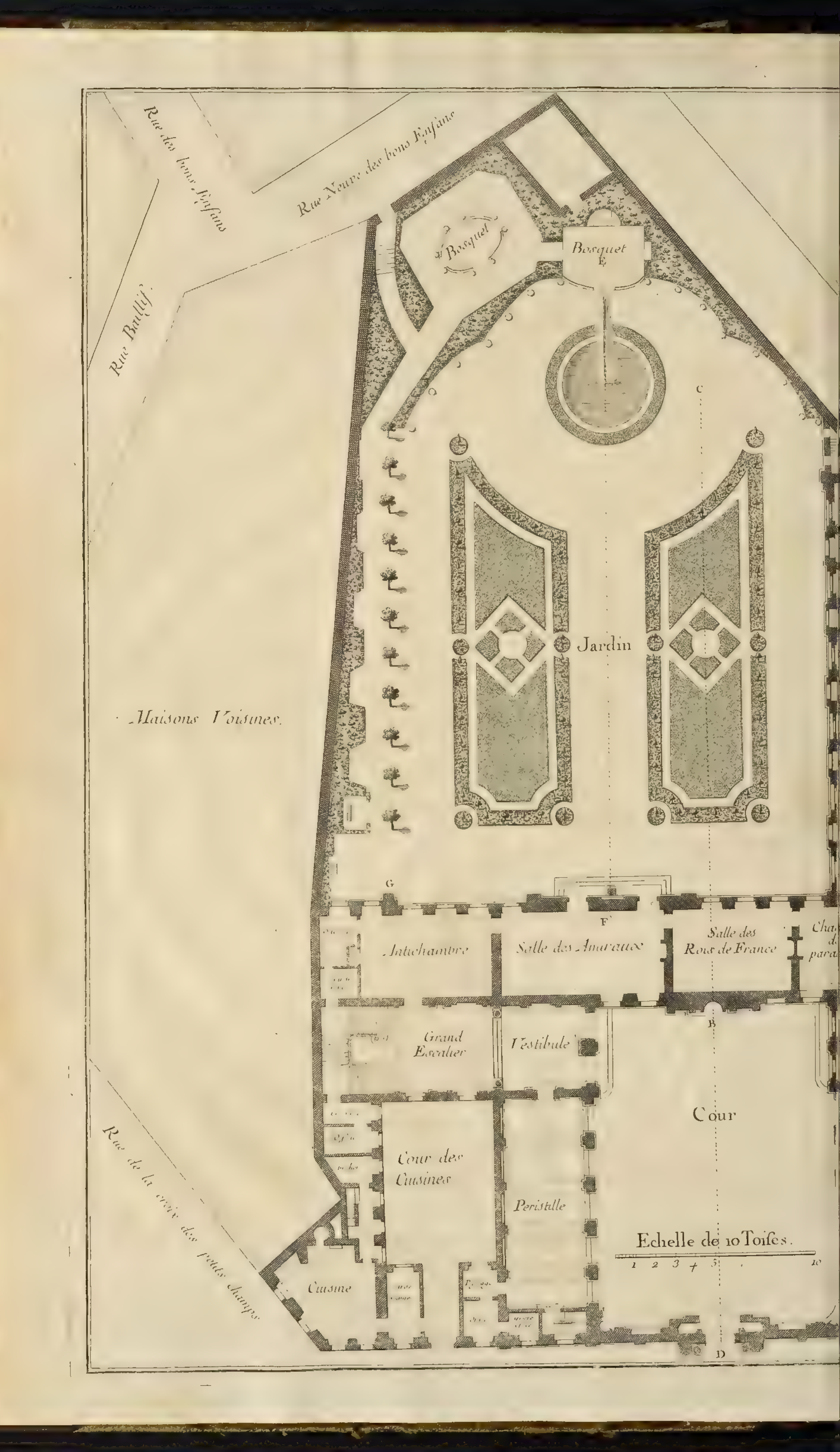
A l'extrêmité de cette élévation, on voit en A la coupe de l'aîle du côté du jardin, dans le rez-de-chaussée de laquelle on a pratiqué les appartemens dont nous avons déja parlé. Au-dessus est l'intérieur de la gallerie, telle qu'elle étoit autrefois avant la nouvelle décoration qu'on y a faite en 1719, & que nous donnerons dans le septieme Volume.

Coupe du principal corps-de-logis de l'Hôtel de Toulouse, & élévation des aîles de bâtiment du côté de la cour & du jardin. Planche VI.

La coupe marquée A est prise dans le plan (Planche deuxieme,) sur la ligne CD, elle présente la profondeur du principal corps-de-logis. L'on voit au rez-de-chaussée la piece sur les lambris de laquelle sont distribués les portraits des Rois de France, & dont nous avons déja parlé : on n'en a point indiqué ici la décoration, parce que toutes les Planches de cet Hôtel, (à l'exception de la premiere) ont été gravées anciennement. Au reste comme cette coupe est petite, & l'ordonnance de cette piece d'un dessein fort indifférent, ces changemens nous ont paru peu importans. La décoration intérieure de la piece du premier étage est telle qu'elle se voit ici. Au-dessus est exprimé le développement du comble dont nous venons de remarquer l'excessive hauteur.

Le pavillon F fait partie du principal corps-de-logis, & simétrise avec son opposé à gauche de la cour ; c'est ce dernier qui donne entrée à tout l'intérieur de ce bâtiment, ce qui a fait sans doute préferer les arcades au rez-de-chaussée, & qui auroit dû porter à les feindre dans les arrieres corps de la principale façade du côté de la cour. (Voyez la Planche IV.) Car, ainsi que nous l'avons déja observé, ce différent genre d'ordonnance, sous un même entablement & dans un édifice de peu d'étendue, produit de petites parties, dont la similitude répond imparfaitement à l'idée qu'on doit se former de la demeure d'un grand Seigneur. En effet, en entrant par la porte D, le rayon visuel du Spectateur embrassant tout à la fois les aîles E, les pavillons F, & les arrieres corps G, (Voyez la Planche II.) la diversité de leur ordonnance, divisant les parties qui composent la décoration de ces façades, apporte de la confusion, & ôte à ce bâtiment un certain air de grandeur qu'un bon Architecte doit toûjours affecter, même dans les plus petites occasions qu'il a d'exercer ses talens.

Les arcades du rez-de-chaussée de ces pavillons sont trop peu élévées pour leur largeur ; si d'un côté le caractere de soubassement qu'on a donné à cet étage, les autorise, de l'autre, l'expression Dorique, qui en détermine l'ordonnance, exigeoit une proportion moins rustique ; car comment allier cette proportion racourcie avec la richesses des trigliphes, la légéreté des corps de refend & la prodigalité des membres d'Architecture qui composent les impostes, les archivoltes, les chambranles, &c. ? Comment pouvoir enfin concilier la richesse des ornemens des

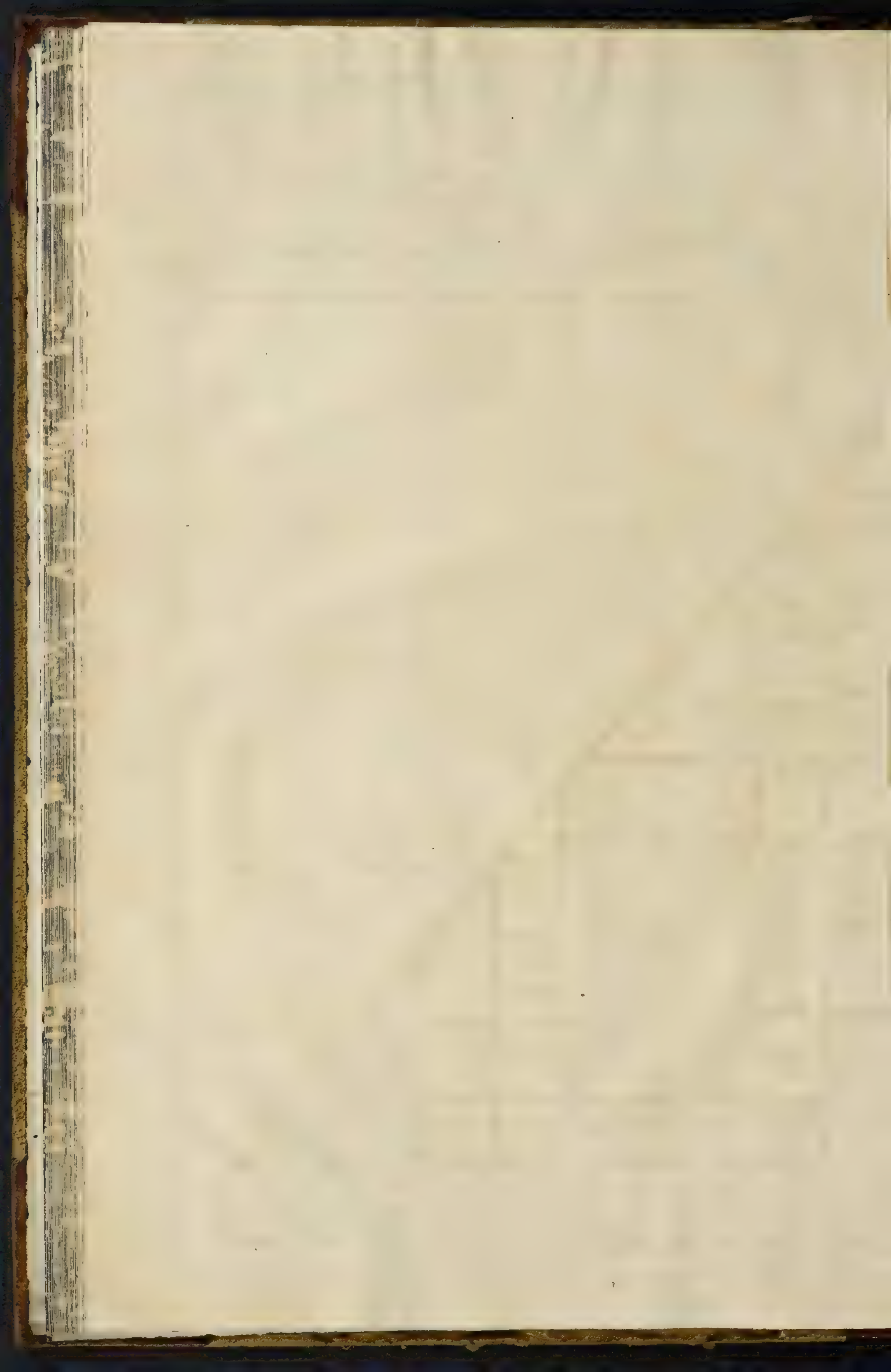


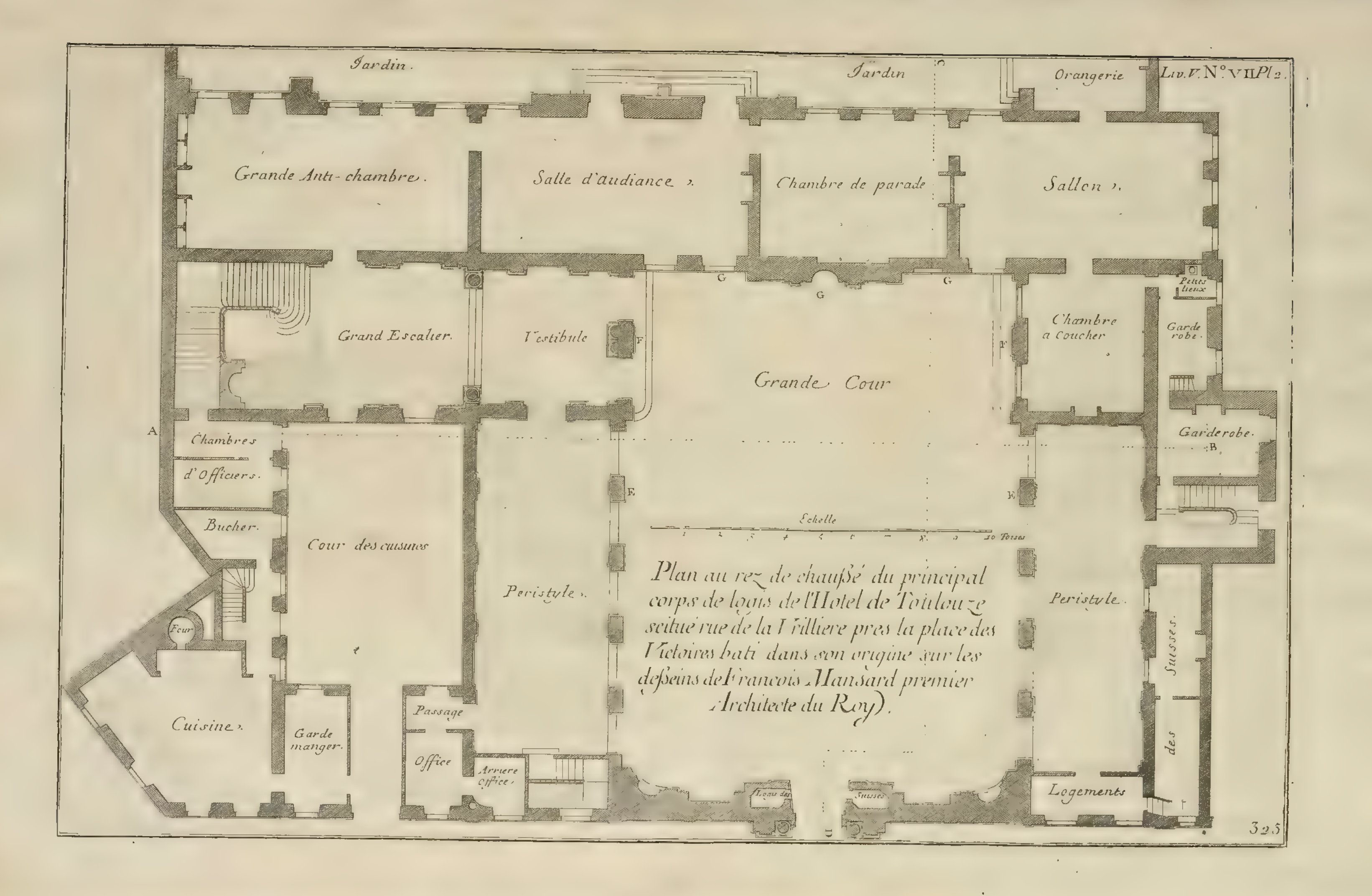
Rue des bons Enfans
Rue Neuve des bons Enfans
Rue Baillif
Bosquet
Bosquet
E
C
Jardin
Maisons Voisines.
G
F
Antichambre
Salle des Amiraux
Salle des Rois de France
B
Grand Escalier
Vestibule
Cour
Rue de la croix des petits champs
Cour des Cuisines
Peristille
Echelle de 10 Toises.
1 2 3 4 5 10
Cuisine
D

Plan général au rez de chaussée
des Batimens, Cours, et Jardin de l'Hôtel de Toulouze,
A Paris.

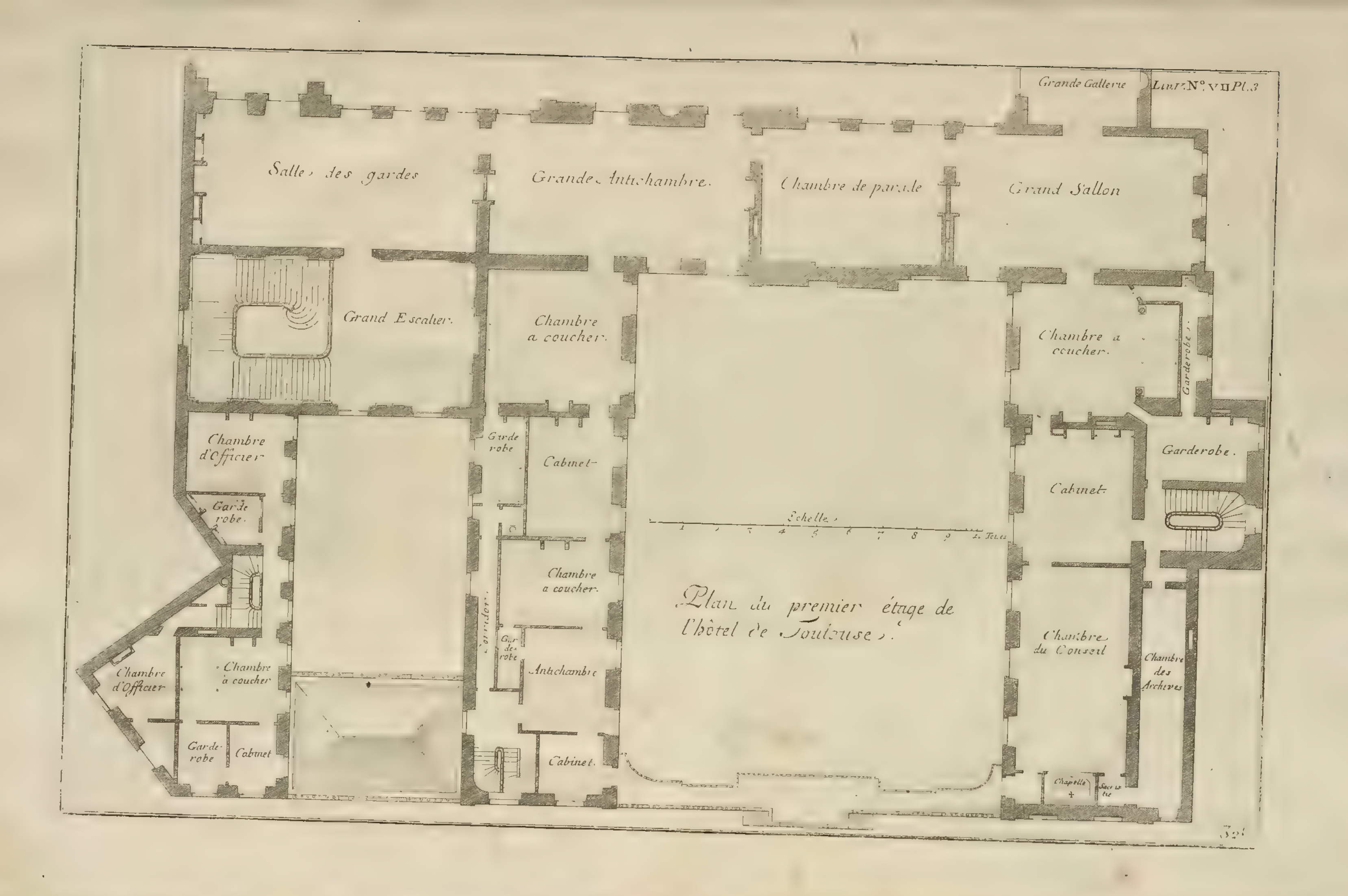


Paris chez JOMBERT rue Dauphine

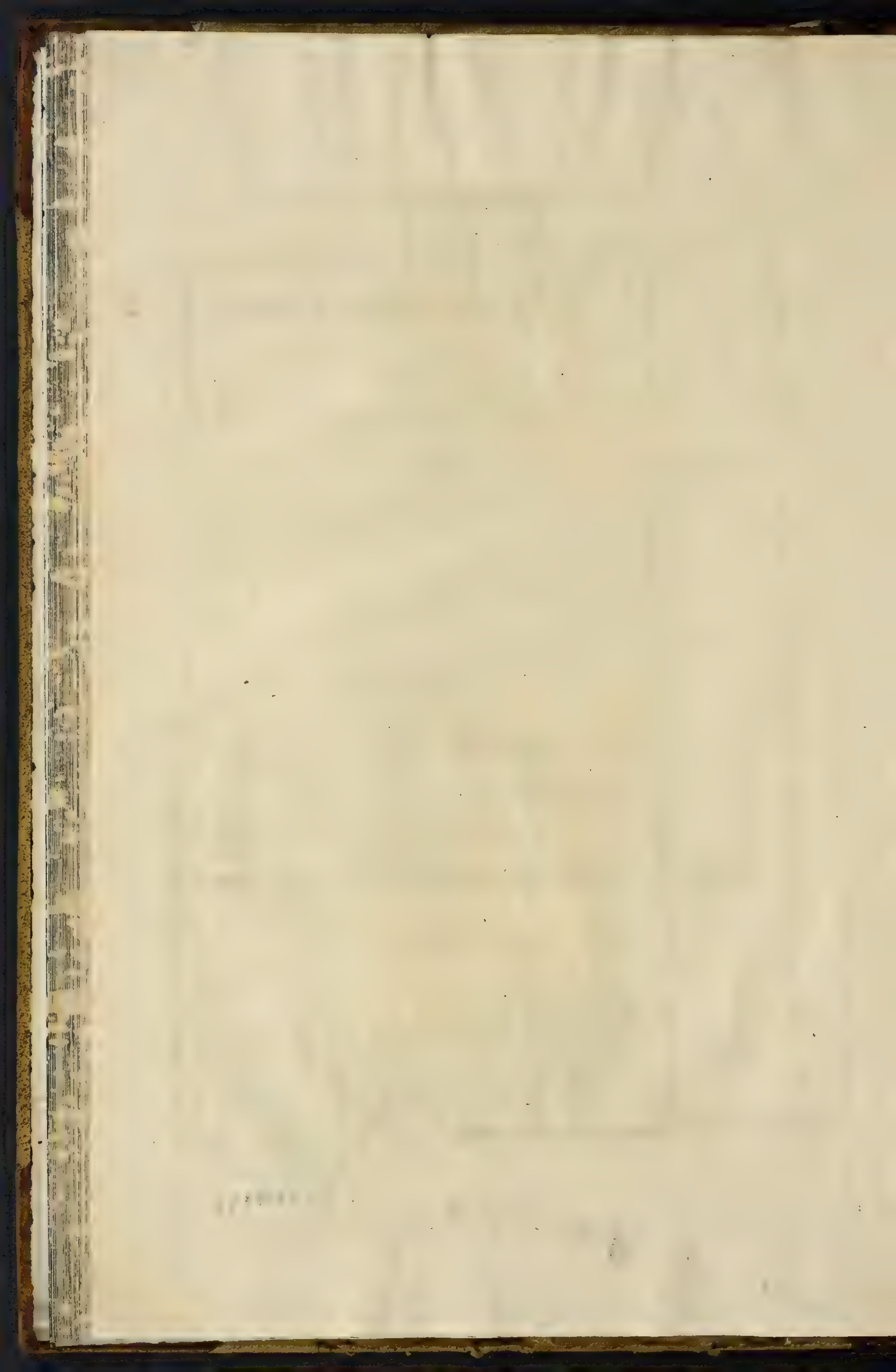



Liv. V. N.° VII Pl. 2.
325
Plan au rez de chaussé du principal corps de logis de l'Hotel de Toulouze scitué rue de la Villiere pres la place des Victoires bati dans son origine sur les desseins de François Mansard premier Architecte du Roy.
Jardin.
Jardin
Orangerie
Grande Anti-chambre.
Salle d'audiance.
Chambre de parade
Sallon.
Petits lieux
Garde robe.
Chambre a Coucher
Garderobe.
Grand Escalier.
Vestibule
Grande Cour
Chambres d'Officiers.
Bucher.
Cour des cuisines
Peristyle.
Peristyle.
Echelle
10 Toises
Four
Cuisine.
Garde manger.
Passage
Office
Arriere Office.
Logis des Suisses
Logements
Suisses des
A
B
E
F
G

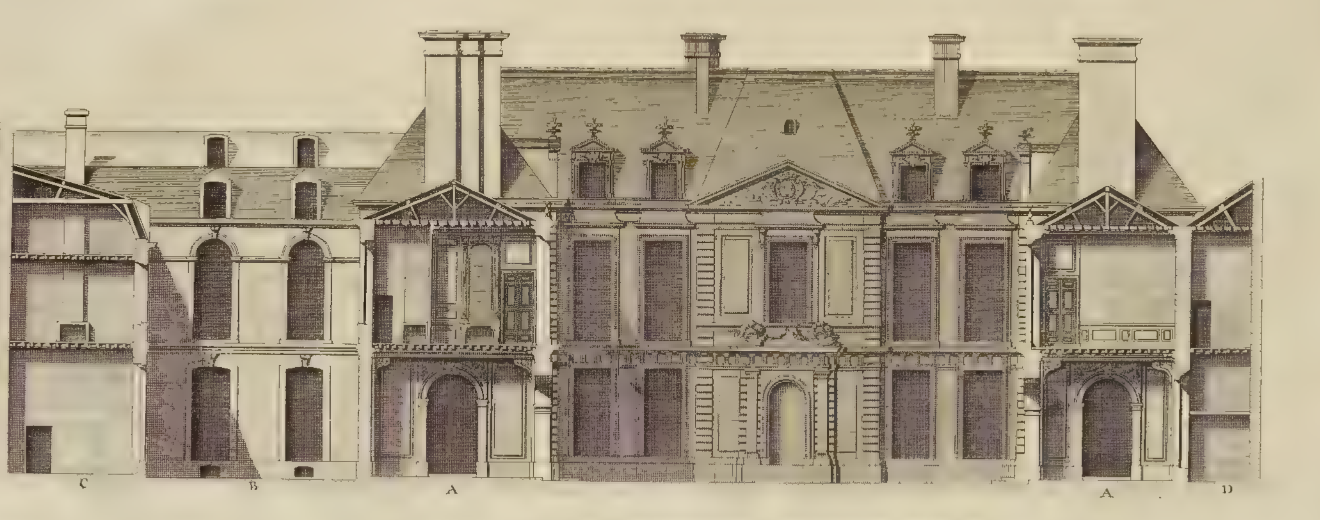




Plan du premier étage de l'hôtel de Toulouse.



Elevation de la façade de l'Hôtel de Toulouse, du costé de la Cour.





Liv. V. N°. VII Pl. 5.

Elevation de la façade de l'hôtel de Toulouse du costé du jardin.

A

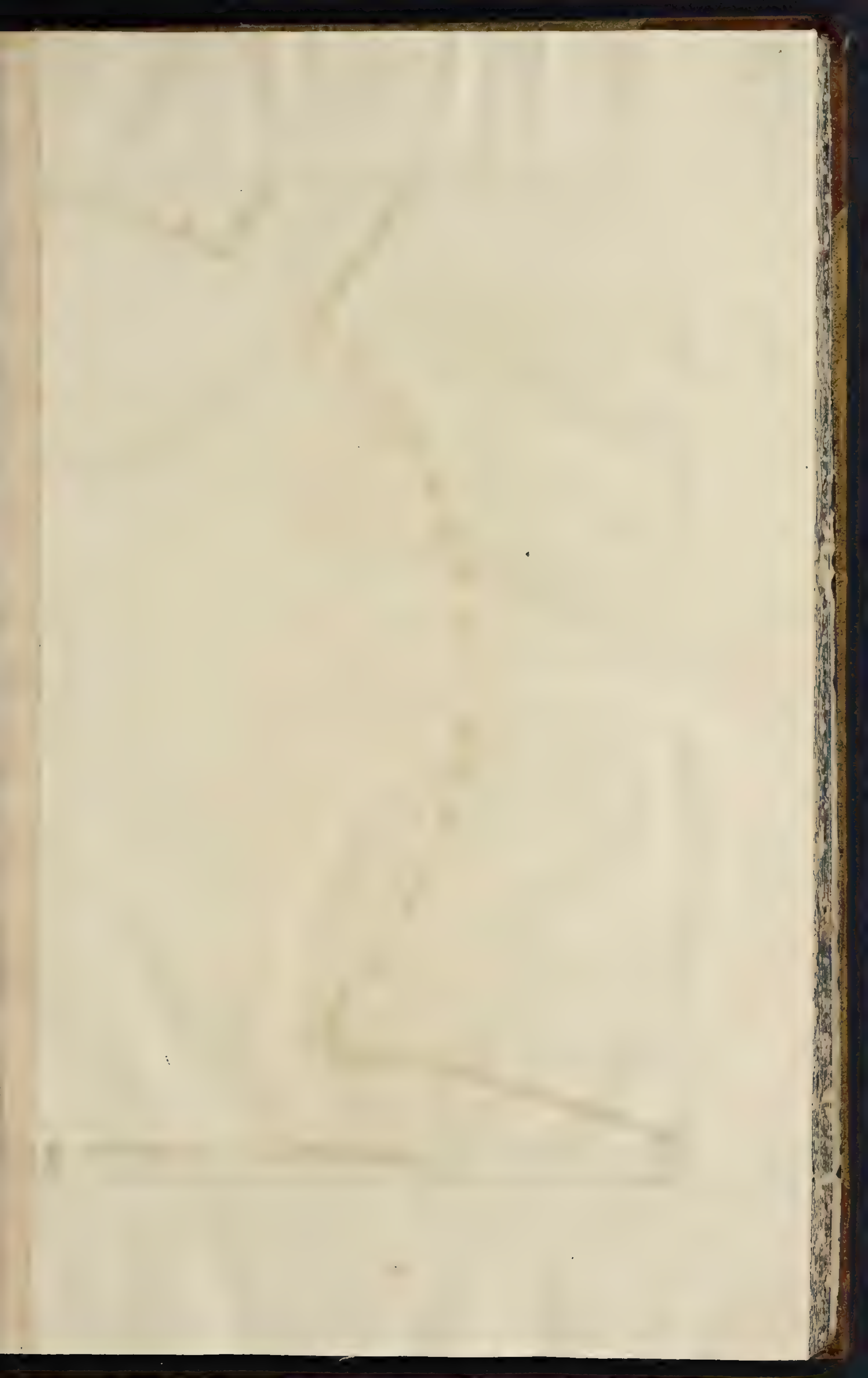
Echelle de 1 2 3 4 5 10 Toises

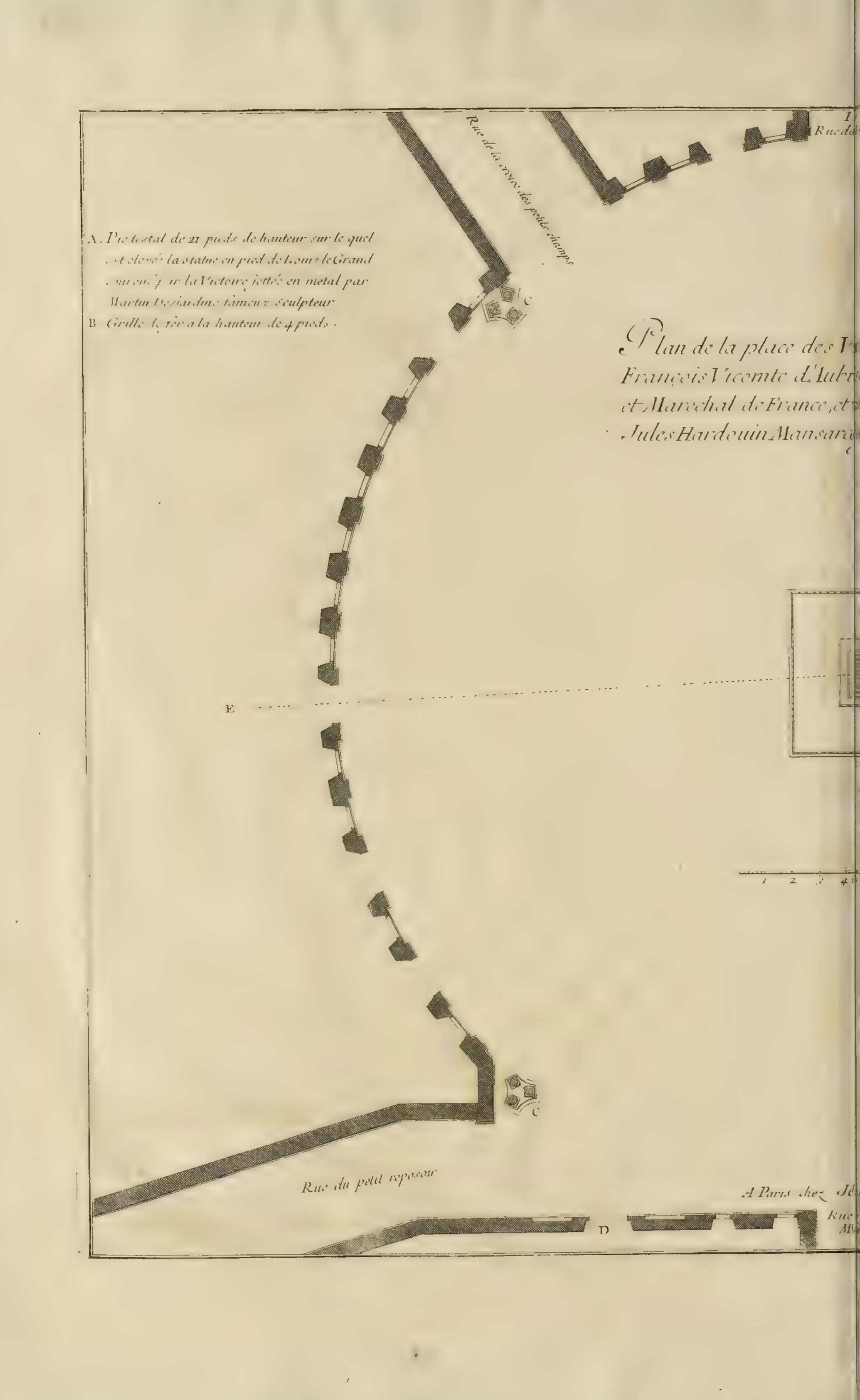
Coupe du principal corps de logis et elevation de l'vne des aisles de l'hôtel de Toulouse

Chevotet del.

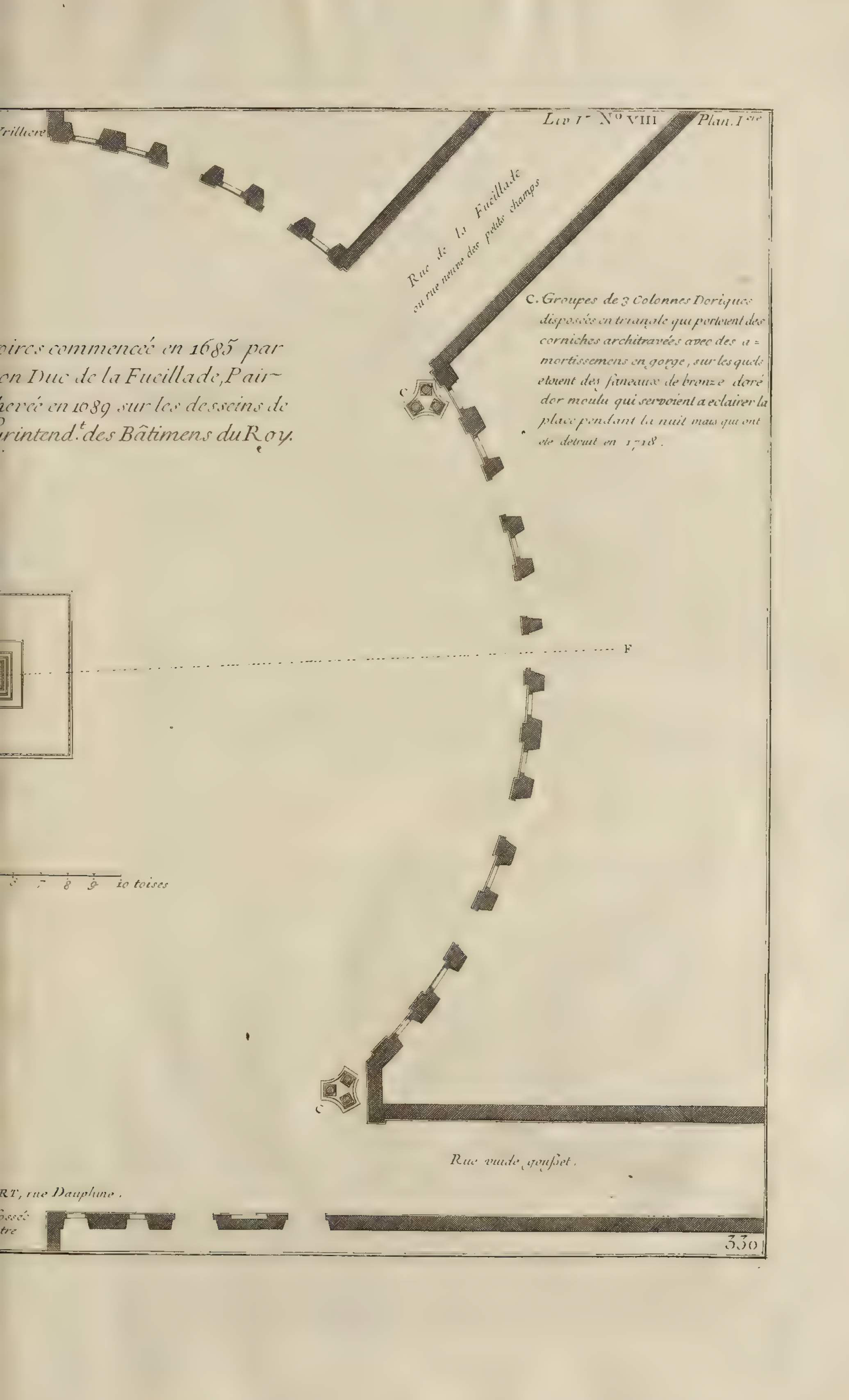
Fr. Blondel Sculps.





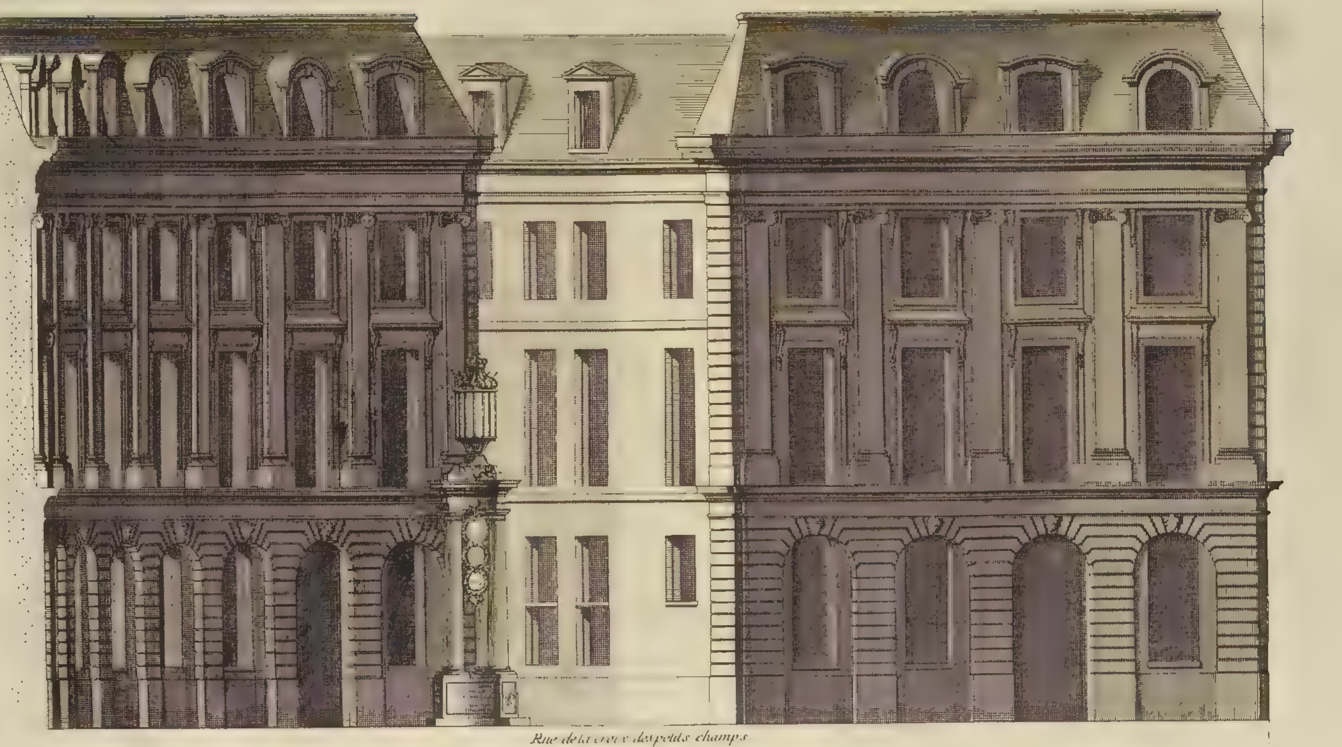


A. Piedestal de 21 pieds de hauteur sur le quel
est elevé la statue en pied de Louis le Grand
couronné par la Victoire jetté en metal par
Martin Desjardins fameux sculpteur
B Grille de fer a la hauteur de 4 pieds.
Rue de la croix des petits champs
Plan de la place des
François Vicomte d'Aub
et Marechal de France, et
Jules Hardouin Mansar
E
1 2 3 4
Rue du petit reposoir
A Paris chez
D



Vrilliere
Rue de la Fueillade ou rue neuve des petits champs
C. Groupes de 3 Colonnes Doriques disposées en triangle qui portoient des corniches architravées avec des a=mortissemens en gorge, sur les quels etoient des fanaux de bronze doré dor moulu qui servoient a eclairer la place pendant la nuit mais qui ont ete detruit en 1718.
...oires commencée en 1685 par
...en Duc de la Fueillade, Pair
...hevée en 1689 sur les desseins de
...urintend.t des Bâtimens du Roy.
C
C
F
10 toises
Rue vuide gousset.
...RT, rue Dauphine.

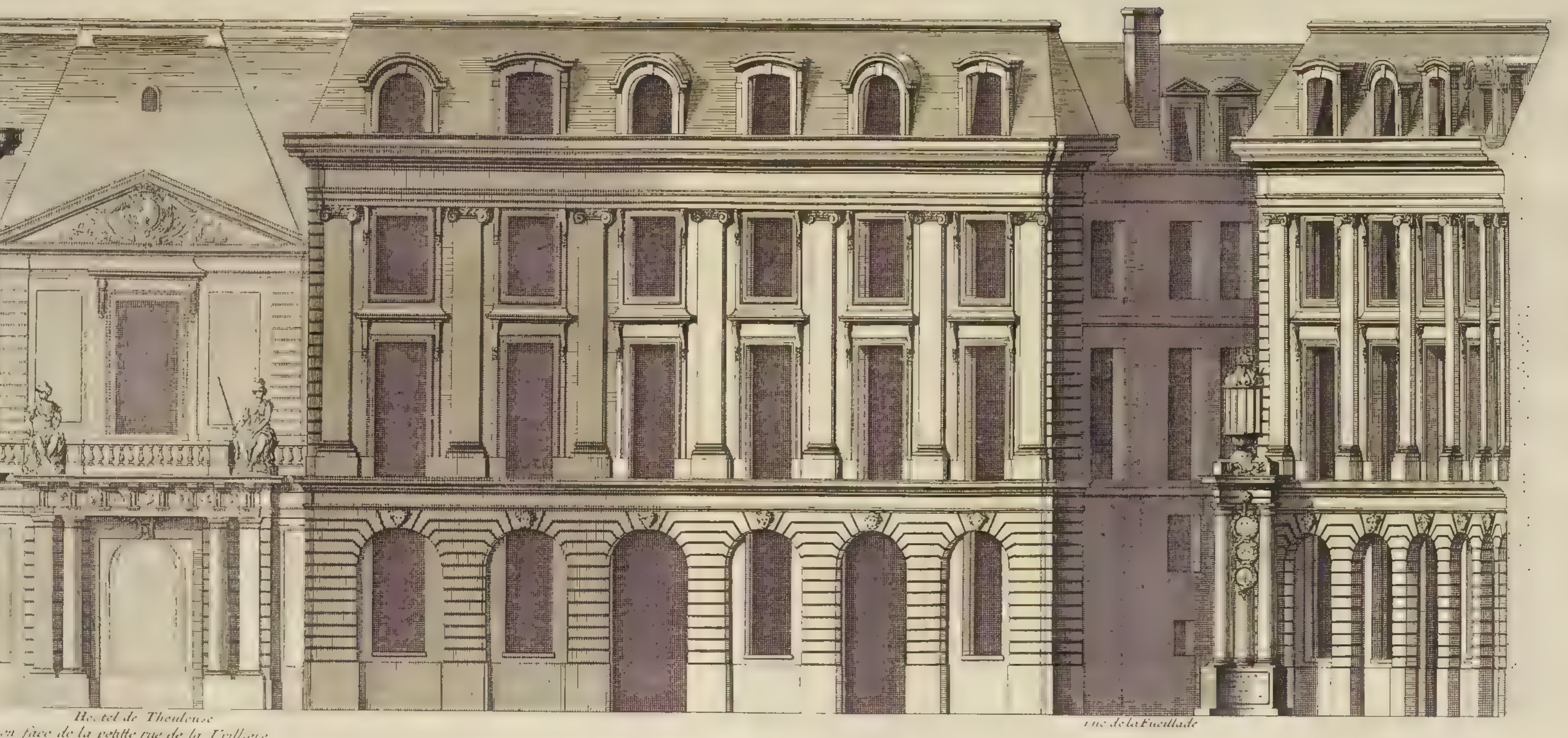
Façade de la place des Victoires du costé de
et prise dans la Planche 1re



Cette planche doit se coller avec le N.° VIII. pl 2 pour n'en faire qu'une seule des deux.



l'hotel de Thoulouse, élevée géometralement sur son plan circulaire, sur la ligne E.F.



A Paris chez JOMBERT, *rue Dauphine*

des claveaux & des trophées qui se remarque ici avec la pésanteur des trumeaux de ces pavillons, qui forme un contraste qu'il faut toujours éviter ? Le rez-de-chaussée des aîles marquées E est traité avec plus de retenue, cependant nous observerons que les archivoltes n'auroient pas dû retourner sur les impostes, que les tables des piédroits de ces arcades imitent trop la menuiserie, & que les niches & les bustes qui sont placés entre chaque archivolte, expriment des cavités, & une richesse contraire à la simplicité d'un soubassement & à la virilité Dorique. Hôtel de Toulouse.

La lettre D indique la coupe de la porte de cet Hôtel, dont l'ordonnance du côté de la rue, est regardée des Connoisseurs comme un chef-d'œuvre de François Mansard. (Voyez la décoration de cette porte dans le Chapitre suivant, Planche deuxieme, & dans les *Délices de Paris*, Planches 113 & 114.)

L'aîle B du côté du jardin annonce une partie de la façade, qui comprend dans son intérieur, au rez-de-chaussée, le nouvel appartement de Madame la Duchesse de Penthievre, (Voyez la Planche premiere) & au premier étage, la grande gallerie de cet Hôtel, dont nous avons déja parlé. Cette façade est traitée extérieurement d'une maniere rélative à son usage primitif. Le rez-de-chaussée est décoré d'arcades, de grands trumeaux, de niches, &c. qui expriment la solidité apparente & nécessaire à une piece qui, dans son origine, étoit destinée à former une orangerie, & qui d'ailleurs a toûjours dû servir de soubassement au premier étage, dont l'intérieur, renfermant une piece décorée de grands tableaux, avoit aussi besoin de trumeaux spacieux pour les y distribuer en dedans d'une maniere convenable. Nous remarquerons cependant, en général, que l'ordonnance de cette façade, dont les massifs sont considérables, est composée de trop petites parties, qu'il falloit au moins continuer les piédestaux des niches du premier étage, pour servir d'appui aux croisées, qui descendant jusques sur la corniche, forment une discontinuité des parties horizontales, qui nuit à l'unisson. D'un autre côté les impostes continues des arcades du rez-de-chaussée divisent avec trop d'égalité la hauteur du soubassement, enfin les tables affectées dans les piédroits & autour des archivoltes, sont un abus qu'on devroit éviter dans une Architecture grave & réguliere.



CHAPITRE VIII.

Description de la Place des Victoires, Quartier Montmartre.

Place des Victoires.

CETTE Place fut consacrée à la mémoire de Louis XIV, par le *Maréchal Duc de la Feuillade*. Ce Seigneur ayant acheté, en 1685, *l'Hôtel de Senneterre*, engagea le Corps de Ville de Paris à acquerir *l'Hôtel d'Emery* & plusieurs autres maisons, afin d'ériger de concert ce monument public à la gloire du plus grand des Monarques que la France ait jamais eû. Jules Hardouin Mansard, dont nous avons parlé Tome II. p. 141. Not. *a*, en donna les desseins. Le sieur *Prédot* fut chargé par le Corps de Ville de l'exécution des bâtimens qui entourent cette Place, & le Maréchal Duc de la Feuillade confia à *Desjardins*, Sculpteur célébre, celle de la Statue pédestre qui est au milieu & dont nous parlerons dans son lieu.

Cette Place, une des mieux percées de Paris, est néanmoins d'un diamétre très-peu considérable, en comparaison de celle de Louis le Grand & de la Place Royale; mais en faveur de ses issues & du quartier vivant où elle est située, elle l'emporte de beaucoup sur celles que nous venons de nommer.

Plan de la Place des Victoires. Planche Premiere.

Cette Place, de forme circulaire pour la plus grande partie, a de diamétre quarante toises; elle est ouverte par six rues qui viennent y aboutir, dont celle des Fossés Montmartre, celle de la Feuillade & celle des petits-Champs, ont une longueur très-considérable : ces rues qui répondent à différens Quartiers de la Ville, annoncent de fort loin au peuple le magnifique monument qui décore cette Capitale.

L'Hôtel de Toulouse, situé en face de la petite rue de la Vrilliere, qui aligne celle des Fossés Montmartre, contribue aussi beaucoup à l'embellissement de cette Place, aussi-bien que plusieurs autres beaux Hôtels, dont les entrées sont pratiquées sur le mur droit qui conduit de la rue du petit reposoir à la rue vuide-gousset, du nombre desquels est célui de M. de S. Albin, Archevêque de Cambrai (*a*), & dont la porte principale est marquée D dans ce plan.

Au milieu de cette place fut élévé le 18 Mars 1686, la Statue pédestre dont nous venons de parler. Elle porte 13 pieds de haut, & est soûtenue sur un piédestal de 12 pieds d'élévation. Ce piédestal est de marbre blanc veiné, & de forme quadrangulaire, enfermé dans une espace de trente pieds de diamétre, pavé de marbre de couleur à compartiment, & bordé d'une grille de fer d'environ cinq pieds de hauteur.

Cette Statue est couronnée par la Renommée, posée sur un globe. Louis XIV est revêtu de l'habit que portent nos Rois à la cérémonie de leur Sacre, & semble fouler aux pieds le chien Cerbere, dont les trois têtes désignent la triple alliance formée par les ennemis de la France. Tout ce groupe est de métal doré à l'huile : il a été, ainsi que les ornemens du piédestal, composé & exécuté par *Desjardins*, Sculpteur de l'Académie Royale, dont nous avons déja fait mention dans le II. Volume, page 152. Note *a*. La Figure pédestre, la Renommée & ses attributs ont été coulés d'un seul jet, & l'on prétend qu'il y est entré environ 30 milliers de matiere. Sur le plinthe qui soûtient ce groupe, est cette inscription :

(*a*) Cet Hôtel a apartenu autrefois à *François de l'Hopital du Halier*, Maréchal de France : il fut ensuite acquis par *Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, &c; après sa mort il passa à son fils, qui, en 1714, le vendit à *Michel Bonnier*, Trésorier Général des Etats de Languedoc. Il passa ensuite à Madame *Chaumont*, & enfin il a été acheté par M. de *S. Albin*, qui a fort embelli cet Hôtel sur les desseins de Gilles Oppenort, un des plus grands Dessinateurs que nous ayons eu, & dont nous avons parlé Tome II. page 39. & suiv.

VIRO IMMORTALI.

Le piédestal dans ses quatre faces est orné de bas reliefs ; sa corniche est soûtenue par huit consoles, entre lesquelles sont les armes du Roi. Au-dessous de ce piédestal est un soubassement dans les deux principales faces duquel sont aussi deux grands bas réliefs, accompagnés d'inscriptions latines & Françoises ; nous ne rapporterons que celle qui sert de Dédicace, & qui explique le sujet de tout l'ouvrage. Place des Victoires.

LUDOVICO MAGNO;
PATRI EXERCITUUM,
ET DUCTORI
SEMPER FELICI.

Domitis hostibus. Protectis sociis. Adjectis
imperio fortissimis populis. Extructis ad
tutelam finium firmissimis arcibus.
Oceano et Mediterraneo inter se junctis.
Prædari vetitis toto mari Piratis.
Emendatis legibus. Deleta Calviniana
Impietate. Compulsis ad reverentiam
Nominis gentibus remotissimis. Cunctis
que summa providentia et virtute
domi forisque compositis.

Franciscus Vicecomes d'Aubusson, Dux de
la Feuillade, ex Franciæ Paribus, et tribunis
equitum unus, in Allobrogibus Prorex, et
Prætorianorum peditum præfectus.

Ad memoriam posteritatis sempiternam
P. D. C. 1686.

Aux angles du soubassement, sur quatre corps avancés, sont autant d'esclaves de bronze antique, de 12 pieds de proportion. Ces esclaves paroissent enchainés au piédestal, leurs vêtemens & leurs attributs font connoître les différentes Nations dont la France triompha sous le regne de Louis le Grand.

Tout ce monument est d'une belle exécution & d'une composition très-ingénieuse. Ne pourroit-on pas trouver cependant qu'en genéral les allégories, les attributs & les inscriptions y sont un peu forcées ? Il semble, & je crois l'avoir dit ailleurs, que les actions d'un Héros désignées par des bas-réliefs significatifs, devroient paroître suffisans pour exprimer les simboles d'un monument élevé dans une Capitale, le centre de la politesse Françoise : & que des inscriptions, lorsqu'elles sont peu mesurées, servent plutôt à montrer l'ostentation ridicule des Citoyens, que les vertus sociales que nous enseigne l'urbanité. Quoiqu'il en soit, ces inscriptions, qui ont été rendues publiques par plusieurs Auteurs, furent composées par *François Seraphin Regnier Desmarêts*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & preferées (par un zéle indiscret de la part de M. le *Maréchal Duc de la Féuillade*) à celles qu'avoit fait sur le même sujet, le célébre *Santeuil*.

Ce Maréchal s'étoit aussi chargé de faire élever aux quatre coins de cette Place

Place des Victoires.

autant de (*b*) groupes de colonnes, portant des fanaux de bronze doré, qui ont subsisté jusqu'en 1718, mais qui dès 1699, ne s'allumoient plus, la famille *du Duc de la Feuillade*, qui par une fondation expresse avoit été chargée par le Maréchal de l'entretien de ces fanaux & du groupe qui est au milieu de la Place, ayant obtenue un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui la dispensa à l'avenir de cet entretien. Dans la suite, elle obtint un autre Arrêt qui lui permit de faire démolir ces quatre fanaux, ce qui fut exécuté. Le Duc de la Feuillade, fils du Maréchal, donna les colonnes qui les soûtenoient, & qui étoient de marbre de rance, aux R R. P P. Théatins de Paris, pour la décoration du chœur de leur Eglise; mais comme elles se sont trouvées trop grandes, ils en ont disposé autrement. Sur les piédestaux de ces colonnes étoient aussi des inscriptions, & dans des médaillons suspendus dans les entrecolonemens, on voyoit des bas-réliefs, qui répondoient aux inscriptions. Nous ne les rapporterons pas ici, on les trouvera toutes dans Piganiol, Tome II. page 480: d'ailleurs elles sont étrangeres à notre objet principal.

Elévation de la Place des Victoires, vûe du côté de l'Hôtel de Toulouse.
Planche II.

L'élévation que nous donnons ici est prise dans le plan sur la ligne EF; elle est élévée géométralement sur son plan circulaire, desorte qu'on voit en racourci une partie de l'ordonnance de son Architecture; mais comme à l'égard des murs de face, cette ordonnance est la même dans tout le pourtour de cette Place, quelques entre-pilastres vûs directement, donnent à connoître les proportions des différentes parties qui composent sa totalité.

Par le moyen de ce racourci, l'on voit le retour des deux rues des Petits-Champs & de de Feuillade, dont la décoration n'a rien de commun avec celle de la Place, mais dont l'aspect fait sentir l'impossibilité qu'il y a eu d'observer une certaine régularité dans ses côtés opposés, puisqu'il ne se trouve à gauche de la petite rue de la Vrilliere, que quatre arcades & autant de croisées, pendant qu'à droite il y en a six, & qu'après ces deux rues, dans la grande portion de cercle, on compte quinze ouvertures d'un côté, & de l'autre treize, (Voyez la Planche I.) sans néamoins que dans l'exécution cette irrégularité paroisse choquer, le lieu étant assez vaste & le nombre des portes & des croisées, en général, assez considérable. Dans le milieu de cette façade, on voit la porte de l'Hôtel de Toulouse, que nous n'avons pas donnée dans le Chap. précédent, ayant averti page 33, qu'on la trouveroit ici.

L'Architecture de cette Place est d'une belle ordonnance, un grand Ordre de pilastres Ioniques, qui embrasse deux rangs de croisées, s'éléve sur un soubassement, & est terminé par un comble à la Mansarde, percé de lucarnes, qui vont se réposer sur l'entablement. Cet Ordre a de hauteur 30 pieds, y compris le socle qui le soûtient & son entablement. Ce dernier a le quart de la hauteur du pilastre, le soubassement a les deux tiers de toute la hauteur de l'Ordre dans les endroits les plus élévés de cette Place, dont le sol n'a pû être de niveau, à cause de l'écoulement des eaux des rues adjacentes. De grandes arcades, tant feintes que réelles, décorent le soubassement. Les piédroits sont ornés de réfends, & les claveaux de têtes d'une assez belle exécution. Entre chaque pilastre, au premier étage, est distribuée une grande croisée à plate-bande, surmontée de corniches, soûtenues par des consoles & couronnées d'un congé qui semble porter la croisée de dessus. Le bandeau supérieur de ces derniers vient se terminer sous l'architrave, dont la saillie est rachetée par de petites consoles. En général ces consoles

(*b*) Voyez ces groupes de colonnes marqués C dans la Planche I, & leur élévation, Planche II. de ce Chapitre. Voyez aussi l'élévation perspective de cette Place dans *les Délices de Paris*, Planche 112.

ainsi

ainſi que celles de deſſous, ſont ici de trop petites parties, & ne répondent pas à la grandeur de l'Architecture, dont la ſimplicité louable eſt très-bien du reſſort d'une Place publique ; mais nous rappellerons que pour éviter que le deſſus du chambranle ne touche au-deſſous de l'architrave, il auroit fallu faire les croiſées ſupérieures plus petites, elles en auroient mieux pyramidé, & elles auroient laiſſé autour d'elles un champ, qu'il convient toujours d'obſerver entre deux corps d'Architecture différens. On auroit dû auſſi élever le ſocle qui reçoit les baſes, afin de procurer aux croiſées, qui poſent ſur le ſoubaſſement, des baluſtrades au lieu de balcons ; genre d'appui qui ne convient point abſolument à la décoration d'un édifice d'importance, malgré l'exemple du Palais du Luxembourg, où les croiſées, que l'on a deſcendu juſques deſſus l'entablement Dorique pour y mettre des balcons, font un bien moins bon effet, que celles auxquelles on a conſervé les baluſtrades ou les appuis continus.

Je ſçais bien qu'on n'eſt pas toujours le maître d'employer des baluſtrades au lieu de balcons, & que le rapport des hauteurs des croiſées avec leur largeur gêne très-ſouvent, mais comme les parties doivent engendrer un beau tout, il eſt indiſpenſable à un Architecte, avant que de terminer ſon ordonnance générale, de preſſentir ſi les maſſes compoſeront des détails heureux & rélatifs à la convenance de l'édifice. Or ici les croiſées d'en haut ſont un peu trop grandes, & on a mis à celles de de deſſous des balcons au lieu de baluſtrades, mais ces deux eſpeces de licences peuvent en quelque ſorte être autoriſées à la faveur des diſtributions intérieures des bâtimens de cette Place. En effet comme ils ſont occupés par différens Propriétaires, il n'eſt pas naturel d'exiger, comme dans toute autre occaſion, une analogie abſolument rélative entre l'intérieur & l'extérieur, parce que chaque Locataire a beſoin ſéparement d'une lumiere ſuffiſante, qui reponde à l'uſage de l'appartement qu'il occupe.

C'eſt ſans doute pour procurer plus de commodité dans les dedans de ces maiſons particulieres, qu'on a introduit au-deſſus du grand Ordre des manſardes, au lieu de baluſtrades, qui auroient beaucoup mieux réuſſi. Il ſemble qu'en pareil cas, pour aſſujettir les diſtributions intérieures à la décoration de la Place, il faudroit tacher de loger les domeſtiques dans des corps-de-logis, ou dans des aîles particulieres, afin que la partie ſupérieure d'une Place publique répondit à l'ordonnance générale, & s'il eſt permis de faire uſage des combles dans un monument de l'eſpece de celui dont nous parlons, ce ne doit être que dans une Place où, par quelque conſidération particuliere, on devra faire choix de bâtimens à boutiques, pour un marché, des halles, ou autres maiſons deſtinées au commerce ; encore convient-il de ne pas percer ces combles en manſardes par des lucarnes conſtruites en pierre, mais de les faire en charpente, principalement lorſqu'on fait regner un cheneau de plomb, au lieu de ſocle de maçonnerie, parce qu'alors le cheneau ne pouvant porter les lucarnes en pierre, il en réſulte toujours un défaut de vraiſemblance, quoiqu'on ſente bien qu'elles ſont poſées ſur un plan plus reculé.

On a exprimé ſur cette Planche les anciens groupes de colonnes dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre, & qu'il eut été à propos de ne jamais ſupprimer.

CHAPITRE IX.

Contenant la description du Palais Royal, du Château d'eau, & de la Maison de M. d'Argenson.

DESCRIPTION DU PALAIS ROYAL.

Palais Royal.

CET édifice fut commencé en 1629 pour *Armand Jean du Plessis*, Cardinal de Richelieu, qui le fit élever sur les desseins de *Jacques le Mercier* (*a*), habile Architecte de son tems. Les bâtimens de ce Palais furent d'abord peu considérables; mais dans la suite ce Cardinal étant devenu premier Ministre, on en augmenta l'étendue, ce qui se fit à différentes reprises, source sans doute de l'irrégularité de ses distributions. Dans son origine, ce Palais fut nommé *Hôtel de Richelieu*, quelque tems après *Palais Cardinal*, & enfin *Palais Royal*, nom qu'on lui donna lorsqu'Anne d'Autriche, Régente du Royaume, Louis XIV, & le Duc d'Anjou, ses fils, en prirent possession, en faveur de la donation que le Cardinal de Richelieu en fit à S. M. en 1639, & qu'il ratifia à Narbonne en 1642. Dans la suite, & par considération pour la Duchesse d'Aiguillon, la Reine consentit que l'inscription de *Palais Cardinal*, qu'on avoit ôtée de dessus la porte, y fut replacée, telle qu'on la voit encore aujourd'hui. On donne toujours cependant à ce Palais, le nom de *Palais Royal*.

Louis XIV, ayant pris les rênes de l'Empire, céda ce Palais à Philippe de France, son frere unique, pour en jouir sa vie durant; mais en 1692, Sa Majesté le donna en proprieté à Philippe d'Orléans, Duc de Chartres son neveu; de sorte qu'il a toûjours appartenu depuis à la Maison d'Orléans, qui l'habite aujourd'hui, & qui y fait faire actuellement des changemens très-importans, ainsi que nous l'observerons en son lieu.

Plan général des Jardins du Palais Royal. Planche Premiere.

Ce jardin n'a que 166 toises de longueur sur 75 de largeur, cependant, malgré une si petite étendue, il ne laisse pas que de paroître spacieux, & d'être très-fréquenté, étant libre presque partout, & les personnes qui viennent s'y promener, y trouvant un couvert fort agréable; d'ailleurs la proprété avec laquelle il est entretenu contribue à y attirer nombreuse compagnie, qui procure aux appartemens un coup d'œil satisfaisant.

En 1730, ce jardin fut distribué, tel que nous le voyons aujourd'hui, sur les desseins de M. *Desgots* (*b*), Architecte du Roi, & neveu du fameux le Nautre. Auparavant c'étoit fort peu de chose, & il se ressentoit de l'ignorance où l'on étoit sur cette partie de l'Architecture. Au commencement de ce siecle, deux bassins, dont l'un étoit de quarante toises de diamétre, en occupoient la plus grande partie, aussi-bien qu'un mail, un manege, &c. A présent il ne reste rien de cet ancien jardin, que la grande allée de maroniers marquée A, qui produit un couvert impénétrable aux rayons du Soleil, & qui ne contribue pas peu l'été à rendre cette promenade une des plus riantes de Paris.

Ce jardin est entouré de maisons particulieres, qui ont toutes la liberté d'avoir des jours dessus, & des communications pour la promenade. Ces maisons & les

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte dans le T. II. en parlant de la Sorbonne, page 76. N. (*b*).

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. I. pag. 45. & 238.

escaliers qui les dégagent, sont précédées d'un treillage de douze pieds de hauteur marqué F, & isolé des bâtimens d'environ six pieds. Ces treillages, élévés en partie jusqu'à la hauteur des premieres branches, servent à masquer l'irrégularité des bâtimens qui entourent ce jardin, & qui étant assez differens entre eux, nuisent à la simétrie; néanmoins comme ces bâtimens sont fort élévés, ils jouissent par dessus la tête des arbres de l'aspect du jardin, & du bon air qu'on y respire, ce qui fait que ces maisons sont fort recherchées. Quelques Statues & quelques Termes en gaine, de pierre, sculptés par *Henri Lerambert* & par *Coisevox* son éléve, font tous les frais de la décoration de ce jardin. Environ vers le milieu est un bassin de 16 toises de diamétre avec jet d'eau, ce bassin est entouré d'un treillage à hauteur d'appui, aussi-bien que les tapis (*c*) verds, autour desquels sont plantés des ormes en boule, qui dégagent toute l'entrée de cette promenade du côté du Palais. Au pied du treillage marqué B, sont des tilleuls taillés en palissade, afin de procurer plus d'air; ce qu'on a pratiqué dans toutes les maîtresses allées de ce jardin, à l'exception de la grande allée marquée A, qui forme un berceau naturel. Palais Royal.

En face de l'allée du milieu est un portique de treillage d'une heureuse proportion, orné d'une grande niche circulaire, & de deux autres quarrées plus petites, exécuté sur les desseins de M. Desgots. Les deux côtés de cette allée sont occupés par des quinconces. Au milieu sont des salles découvertes, dans lesquelles sont distribués des bancs; on a eu soin d'en placer aussi dans différens endroits de ce jardin pour la commodité du public (*d*).

Dans l'un des angles de ce jardin en est un plus petit, entouré de grilles de fer, & destiné à la promenade particuliere du Duc de Chartres. Ce jardin consiste dans un parterre de broderie, à la tête duquel est un bassin; dans un bosquet particulier, dans différentes plate bandes de fleurs, & dans des allées; ornées dans la belle saison de vases & de caisses d'orangers placées alternativement (*e*).

On a exprimé sur cette Planche le massif des bâtimens, la forme des cours, les rues adjacentes & les masses des maisons particulieres qui environnent ce Palais. Il nous reste à faire observer, qu'indépendamment de la principale entrée du côté de la rue S. Honoré, il y en a trois autres; l'une marquée C, qui donne dans la rue des Bons Enfans, l'autre D, par la rue de Richelieu, la derniere E, dans la rue neuve des Petits Champs, pour faciliter l'entrée & la sortie du jardin.

(*c*) Ces tapis verds sont entretenus avec un soin tout particulier. En été on a la précaution de les arroser, ce qui se fait d'une maniere fort ingénieuse. Je ne crois pas hors de propos d'en parler ici en faveur de ceux qui l'ignorent.

Dans le gros tuyau de plomb qui descend du reservoir du Château d'eau, dont nous parlerons dans ce Chapitre, & qui passe sous l'allée du milieu de ce jardin, en sont branchés deux autres, terminés par des robinets. Près de ces robinets est soudée une vis de cuivre, dans laquelle en est introduite une autre attachée fortement à un boyau de cuir de 30 toises de longueur, plus ou moins, & de deux pouces de diamétre, qui s'assemble de 24 en 24 pieds avec de pareilles vis. Au bout de ce boyau s'attache une pomme d'arrosoir de cuivre & vissée, de sorte qu'en ouvrant le robinet dont nous avons parlé, l'eau du tuyau de plomb, qui vient du réservoir placé à 30 pieds d'élévation, est chassée dans ce boyau, qui par sa flexibilité, se répose sur le gason, & obéit au mouvement que lui donne le Jardinier. Celui-ci avec ses deux mains, & aidé d'un homme éloigné de lui d'environ 9 pieds, incline l'arrosoir, & abreuve le gazon à discrétion, & selon le besoin. Cette dépense, qui n'est pas considérable, ne pourroit-elle pas s'employer utilement pour les biens de la terre, singulierement pour les légumes, les potagers, les vergers, &c ?

(*d*) Depuis quelques années on a permis de loüer des chaises dans la grande allée de ce jardin, ce qui attire des différens quartiers de cette Capitale, une foule de personnes des deux sexes, & procure aux Etrangers un coup d'œil qui ne se rencontre point ailleurs, & qui est aussi singulier que riant. Dans les grandes chaleurs, on arrose la grande allée, ce qui rend cette promenade plus accessible.

(*e*) Voyez le dessein de ce jardin plus en grand dans le plan du rez-de-chaussée, Pl. II. Nous observerons que comme ce jardin ne laisse pas que de contenir un certain nombre d'orangers, & que la serre du Palais Royal est très-peu considérable, on transporte ces arbres vers le milieu de l'Automne dans un jardin particulier, rué Ste. Anne, où est élévée une serre assez spacieuse pour les contenir.

Plan général des bâtimens au rez-de-chaussée du Palais Royal.
Planche II.

Palais Royal.

Les bâtimens de ce Palais sont très-considérables, ils sont composés de plusieurs corps-de-logis séparés par des cours, dont les deux principales sont situées à peu près dans le milieu du terrain qu'occupe ce Palais, mais la dimension irréguliere des unes & des autres, prouve assez que la distribution dans le siecle dernier n'étoit pas aussi-bien entendue qu'aujourd'hui, & que quelque attention qu'on apporte dans les augmentations d'un édifice commencé pour un Hôtel, il est difficile dans la suite d'en faire un Palais exempt de licence capitales, Celui des Thuilleries, le Louvre, Versailles, Fontainebleau, sont autant de preuves de ce que j'avance. En effet, pour réussir il faut dans le commencement d'un projet concevoir l'idée générale d'un édifice, tout ce qu'on y ajoûte après coup rarement se lie bien avec le reste ; d'ailleurs les Architectes chargés de continuer ces édifices, se prêtent difficilement à la disposition des ouvrages commencés, & bâtissent selon leur goût & leur génie : on peut faire ce reproche à tous nos Architéctes, même du siecle dernier, à l'exception de *François Blondel*, & de *François Mansard*, dont l'un, dans la restauration de la Porte S. Antoine, l'autre, dans les augmentations de l'Hôtel de Carnavalet, ont sçu, en hommes habiles & qui connoissoient le beau, conserver toutes les parties estimables, au préjudice d'une composition qu'ils auroient sans doute rendue plus convenable, s'ils avoient été les maîtres de traiter à neuf ces deux monumens.

Le Palais dont nous parlons fut commencé par *Jacques le Mercier*, ainsi que nous l'avons déja dit ; *Hardouin Mansard* a fait ensuite les grands appartemens de parade & la grande gallerie : *Gilles Oppenor* les a décoré, Mrs. *Legrand* & *Cartaud* y ont successivement fait des changemens, M. *Contant* en fait aujourd'hui de considérables, & cependant, malgré la capacité de ces Architectes, il est à craindre que cet édifice ne forme jamais un bel ensemble. Il y regne un air de pesanteur dans les façades, & un défaut de simétrie dans les distributions, qui révoltera toûjours les Connoisseurs. Les dedans, à la vérité, sont capables de dédommager les amateurs de l'irrégularité & du mauvais goût de l'extérieur, & c'est en leur faveur, que nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de donner dans ce recueil les desseins de cet édifice, dont nous ne pouvons raisonnablement faire l'éloge, pour ce qui regarde la disposition en général, & la décoration exterieure en particulier, aussi n'en ferons-nous pas une description très-détaillée. Nous nous contenterons seulement, & pour faire éviter à l'avenir quelques défauts qui se trouvent dans ce plan, de remarquer que la premiere cour est trop peu considérable pour l'étendue des bâtimens qui composent ce Palais ; que la seconde est d'une proportion trop quarrée, quoique plus spacieuse, & plus supportable par le moyen des percés pratiqués dans le mur qui sépare cette cour d'avec les jardins. Je dis plus supportable, parce que nous avons reconnu ailleurs qu'il est nécessaire pour donner une belle forme aux cours, qu'elles aient de longueur la diagonale du quarré fait sur leur largeur ; considération qui auroit dû faire préferer une grille de fer à cette muraille, qui masque d'une part le jardin, & de l'autre les bâtimens.

A l'égard des autres cours qu'on remarque dans ce plan, comme elles ne sont pas aussi intéressantes, leur proportion & leur forme sont plus indifférentes ; quoiqu'on puisse dire en général, qu'il est bon d'observer, autant qu'il est possible, que rien ne soit négligé dans un édifice d'importance ; mais, comme nous venons de le remarquer, les cours, le corps-de-logis, les aîles, les pavillons

& les

& les avant-corps de ce Palais ayant été faits pour la plûpart en différens tems & sous divers Architectes, nous devons nous attendre à des irrégularités frappantes que nous passerons sous silence, notre objet n'étant pas de faire ici la critique de ce vaste édifice. D'ailleurs il faut convenir que *Le Mercier*, qui a commencé ce bâtiment, entendoit peu la distribution des Palais & même la décoration de leur façade. A en juger par la Sorbonne, il réussissoit mieux dans l'ordonnance des monumens sacrés ; reflexion qui nous prouve en quelque sorte, que l'Architecture peut s'envisager sous différens points de vûe ; que tel Architecte, qui montre de la sagacité, de l'intelligence & du génie pour la composition d'une Eglise, d'un arc de triomphe, d'une Place publique, &c. réussit imparfaitement dans la disposition d'un édifice du genre de celui dont nous parlons. Cette considération devroit faire sentir aux grands Seigneurs, combien il leur est important de faire choix, entre plusieurs habiles Maîtres, de celui qui est le plus capable de remplir leur objet, sans avoir égard, ni à la recommendation, ni à la reputation souvent hasardée, qu'un Artiste a sçû se faire à propos d'un joli jardin, d'un belveder, d'une maison de plaisance, &c. Qu'on y fasse attention, tous les talens ont leurs bornes & leur division. La peinture, la sculpture, la poësie, la musique dans tous les tems ont formé de grands hommes dans des classes différentes. A plus forte raison, l'Architecture, qui est la Reine des beaux Arts, est-elle susceptible de divisions. Il n'est donc point étonnant qu'un Architecte ne soit pas universel ; le grand point est de connoître le dégré de sa capacité, & un Propriétaire instruit ne doit pas s'y tromper ; mais, dira-t-on, ceux qui font bâtir, peuvent-ils s'y connoître ? Oui sans doute : je crois l'avoir dit ailleurs, la connoissance des Arts doit entrer pour beaucoup dans l'éducation des hommes bien nés. Ce sont les grands Seigneurs, qui font fleurir un état, ce sont eux ordinairement qui font une dépense digne de leur naissance. Nous ne leur demandons pas à la vérité d'être Artistes, mais de les bien connoître, d'en sçavoir faire choix, de les occuper & de les récompenser. Si ce que nous semblons exiger ici étoit plus ordinaire, on verroit les Arts se soûtenir, prosperer, & moins de bâtimens élévés à l'ignorance & à la cupidité, dans un siecle où le germe des talens semble s'accroître journellement, malgré le peu de cas que la plûpart des Grands semblent faire des Arts & des Artistes. Palais Royal.

Pour revenir à notre objet, nous dirons que depuis *Le Mercier*, la distribution des appartemens du Palais dont nous parlons a presque toute été changée, que les Architectes dont nous avons fait mention plus haut, ont souvent été occupés à retourner ces appartemens selon leur différente destination, & selon la dignité des personnes qui ont habité ce Palais, depuis qu'il est élévé ; qu'enfin on en démolit encore aujourd'hui la plus grande partie, ce qui joint à la difficulté qu'on a d'entrer commodement dans toutes les pieces de cet édifice, nous empêche d'en donner peut-être le plan avec une sorte d'exactitude. C'est pour cette raison que nous n'entreprendrons de décrire ici que ce qui nous est connu jusqu'à un certain point. A propos de quoi nous remarquerons, que dans l'aîle droite en entrant dans la cour, est pratiquée une salle de spectacle, dans laquelle on représente nos *Opera*, & que le Cardinal de Richelieu, qui avoit un goût décidé pour la Poesie dramatique, avoit fait élèver. La place qu'occupe cette salle dans ce plan est marquée A, & designe une grande partie du dessous du théatre, où sont distribuées les machines destinées aux décorations des *Divinités infernales*. Le plan détaillé de cette salle de Spectacle est exprimé dans celui du premier étage, Planche II. (Voyez ce que nous avons dit touchant l'origine de ce Spectacle, Tome. II. pag. 14. Note (*c*).)

Le grand escalier de ce Palais est du dessein de *Desargues*. Il est placé dans

Tome III. L

Palais Royal.

un lieu assez ignoré dans ce plan, & prouve combien, depuis le tems auquel il a été construit, nos Architectes François ont sçu rendre cette partie de la distribution élégante & commode. Au reste il est assez vaste & solidement bâti, sa décoration est même assez bien entendue. Il est à présumer que celui qu'on va reconstruire à neuf, sera mieux distribué, mais il est craindre que sa décoration ne vaille pas celle qui subsiste aujourd'hui, quoique simple & sans ornement.

Après cet escalier, ce qui est le plus à remarquer dans le plan dont nous parlons, c'est le grand appartement, qui donne sur le jardin de propreté, & qui a été long-tems occupé par feue S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, grande Mere du Prince qui vit aujourd'hui. Cet appartement est vaste, & muni de tous les dégagemens qui doivent accompagner des pieces destinées à la résidence des personnes de la premiere considération. Il est occupé à present par M. le Duc de Chartres, & par les personnes qui sont chargées de l'éducation de ce Prince. On voit aussi une Chapelle au rez-de-chaussée, au-dessus de laquelle en est une autre, qui a été peinte par *Vouet*, & dont nons parlerons dans son lieu. Les bâtimens B, C pratiqués dans l'une des basses cours, viennent d'être érigés à neuf, ils étoient auparavant non-seulement fort irréguliers, mais encore trop peu étendus pour le nombre des Officiers attachés à la maison d'Orléans. Ceux B ont été construits en 1751 sur les desseins & sous la conduite de M. *Cartaud*, & ceux C s'élevent actuellement (*f*) sur les desseins & sous la conduite de M. *Contant*. On ne voit point dans ce plan, ni d'écuries, ni de remises, il les falloit considérables, & le lieu serré de ce quartier n'a pas permis de les élever dans le terrain du Palais Royal. Ces écuries sont situées dans l'ancien Hôtel *de Colbert*, rue neuve des petits Champs, bâti par *Le Veau*, & dont la Porte d'entrée est considérée comme un beau morceau d'Architecture. (Voyez en le dessein dans les *Délices de Paris*, planche 116.) Les bâtimens de ces écuries contiennent une grande quantité de remises & environ 96 chevaux, des logemens pour les Pages, pour leur Gouverneur, & pour le premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans.

Les écuries de Madame la Duchesse sont situées rue de Richelieu, où étoient autrefois celles de son Altesse Royale; ces bâtimens contiennent environ 40 chevaux, des remises, & le logement de l'Ecuyer.

Plan du premier étage. Planche III.

La distribution de ce premier étage, auquel le rez-de-chaussée a été assujetti, compose ce qu'on appelle communément le Palais Royal. C'est dans ces appartemens que se voit cette riche collection de tableaux des plus excellens maîtres, si connue de toute la France, & qu'on peut dire être la plus complette & la plus curieuse, qu'il y ait en Europe. Nous la devons à M. le *Duc d'Orléans Régent* qui avoit une très-grande connoissance de la peinture, qui s'occupoit quelque fois lui-même à peindre, & qui fit acheter chez l'étranger ce qu'il y avoit de plus précieux en ce genre. Nous n'entrerons point dans le détail de toutes ces merveilles, elles demandent une description particuliere, dont nous laissons le soin aux Maitres de l'Art. Nous remarquerons seulement en passant, que M. le Duc d'Orléans d'aujourd'hui connoissant l'importance de cette superbe collec-

(*f*) Nous donnons dans ce plan les distributions de ces nouveaux bâtimens, telles qu'elles nous paroissent s'exécuter, sans répondre de leur exactitude. Nous avouerons même ingénuement que nous souhaiterions nous être trompés dans les formes, dans leurs divisions & dans leurs dispositions; mais ce qu'on voit de fait présentement, nous fait craindre que nous n'ayons été exacts au-delà de notre esperance. Dans ce cas nous osons avancer, que ces augmentations, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, ne seront jamais un modele d'imitation.

tion, a fait choix de M. *Pierre* (*g*), Peintre du Roi, pour ſon premier Peintre, perſuadé qu'il ne pouvoit confier un dépôt ſi précieux à un plus habile homme. Palais Royal.

La plûpart des appartemens qui contiennent ces chefs-d'œuvre, furent élévés par les ordres de Louis XIV, en 1692. Ce fut auſſi ce Prince qui, quelque tems après, ſur les deſſeins de Jules Hardouin Manſard, fit conſtruire ſur un emplacement qu'occupoit le *Palais Brion* (*h*) une grande gallerie en retour ſur la rue de Richelieu. Dans la ſuite, le Duc d'Orléans, Régent, fit bâtir par *Gilles Oppenor*, ſon Architecte, le ſallon qui la précéde, & il le chargea d'embellir l'intérieur de ces appartemens. Les décorations en ſont traitées avec un goût admirable, d'ailleurs le choix des ornemens & l'élégance des formes, compoſent un tout capable d'inſpirer une forte impreſſion aux Artiſtes qui veulent ſe faire eſtimer dans leur profeſſion. Un Ordre de pilaſtres Corinthiens élévé ſur un piédeſtal, & couronné d'une Corniche compoſée, forme la principale décoration de la gallerie. Une grande cheminée placée au milieu de l'enfilade, d'un deſſein fier & hardi, fait un très-bel effet. Onze croiſées en plein ceintre éclairent ce lieu; elles ſont un peu baſſes pour la hauteur de la gallerie, mais les vouſſures qu'on a affecté dans leur ſommet, procurent à la voute un jour, quoique gliſſant, qui dédommage de plus grandes ouvertures. Cette gallerie a été peinte par *Antoine Coypel*, premier Peintre du Roi. L'Hiſtoire d'Enée y eſt repréſentée en quatorze tableaux; c'eſt un ouvrage capable d'illuſtrer l'Ecole Françoiſe, auſſi eſt-il fort eſtimé des Connoiſſeurs. Le grand ſallon qui précéde cette gallerie, eſt éclairé par en haut; cette lumiere eſt très-favorable pour les tableaux, & c'eſt ce qui nous a fait dire plus d'une fois, qu'il ſeroit à déſirer que les curieux qui forment des cabinets de cette eſpece, ſe déterminaſſent à en uſer de même.

Les appartemens des deux aîles de la grande cour ont une communication à découvert par la terraſſe A, qui eſt ſoûtenue par les arcades percées à jour, dont nous avons parlé en expliquant la Planche précédente. Cette terraſſe communique auſſi extérieurement dans les appartemens de cet étage du côté du jardin par un balcon continu, marqué B; communication néceſſaire dans un édifice de cette importance. Nous obſerverons ſeulement, que pour répondre à la dignité du batiment, ce balcon devroit être ſoûtenu par des colonnes, & non par des conſoles de fer ou de pierre, qui, outre qu'elles ont toujours un air poſtiche & fait après coup, préſentent une décoration qui ſe ſouffriroit à peine dans une maiſon particuliere.

L'aîle droite de ce bâtiment doit contenir les appartemens de Madame la Ducheſſe d'Orléans, on y travaille actuellement; à la gauche ſeront ceux du Prince, ſon époux. Nous les donnons tels qu'ils ſont aujourd'hui, mais on ſe propoſe d'y faire des embelliſſemens, de ſorte qu'il n'y aura que le grand appartement de parade qui ſubſiſtera tel que nous le donnons. Nous obſerverons auſſi que du tems du *Cardinal de Richelieu*, on avoit pratiqué au premier étage de l'aîle à gauche, où ſe voit la chambre de parade, une fort belle gallerie, dont la voute

(*g*) M. Pierre, Ecuyer, un des premiers Peintres d'Hiſtoire de notre école moderne, Profeſſeur dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, travaille actuellement au plafond de la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Roch. Tous ceux qui ont vû l'eſquiſſe de ce grand ouvrage, conviennent que c'eſt un des plus beaux morceaux qu'on puiſſe imaginer en genre, & qu'il répondra dignement à la haute réputation dont jouit déja cet excellent Artiſte. Voyez ce que nous dirons de cet ouvrage dans le Chapitre XXV. de ce Volume en parlant de l'Egliſe de S. Roch. Note (*f*).

(*h*) Ce Palais avoit ſervi de retraite à Louis XIV, dans le tems qu'il demeuroit au Palais Royal. Dans la ſuite on y établit les Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture; mais lorſqu'on ſe ſervit de ſon emplacement pour élever la gallerie dont nous parlons, on tranſporta ces Académies au Louvre.

Palais Royal.

avoit été peinte par *Philippe Champagne* , mais on la détruisit lorsque la Reine Régente vint faire son séjour dans ce Palais, & on en fit l'appartement dont nous venons de parler.

La gallerie des hommes illustres de la France, qui étoit aussi placée au premier étage, a eu le même sort. Comme elle avoit été fort négligée, on fut obligé en 1727 de la détruire, & on fit à sa place des appartemens. Les portraits de ces hommes illustres au nombre de 25, & dont on voit encore la plus grande partie dans une petite gallerie du même étage, étoient peints par *Philippe Champagne*, *Simon Voüet* , *Juste d'Egmont*, & *Person*. On voit même encore dans cette petite gallerie quelques bustes de marbre blanc , qui ornoient l'ancienne & qui méritent l'attention des Connoisseurs.

L'on voit dans ce plan la salle de l'Opera dont nous avons parlé, elle est détaillée autant que la grandeur de l'échelle l'a pû permettre, & a été levée très-exactement, desorte qu'on y remarque la distribution du théatre, du parterre, de l'amphithéatre, des loges & la communication que cette salle a avec l'intérieur des appartemens du premier étage. Nous observerons qu'on a pris soin de mettre des lettres de renvoy dans cette Planche, capables de donner quelques éclaircissemens, & de mettre par écrit les noms & l'usage des pieces les plus intéressantes, ce qui nous dispense d'une description plus circonstanciée ; d'ailleurs comme il arrive très-souvent que la destination de ces pieces varie, on a crû qu'il étoit superflu d'entrer dans un plus grand détail, qui dans peu d'années n'auroit plus rien de commun avec l'édifice.

Elévation du Palais Royal du côté de la rue Saint Honoré. Planche IV.
Figure Premiere.

L'ordonnance de cette façade est d'Ordre Toscan, genre d'Architecture peu propre à la décoration d'un Palais, malgré l'exemple de celui du Luxembourg : la rusticité de cet Ordre devroit être réservée pour les ouvrages militaires, les fontaines, les grottes & les orangeries, où il convient généralement de donner une expression de virilité. Au-dessus de cet Ordre est un Attique , ordonnance encore plus rustique, qui jointe à la simplicité des croisées & aux refends continus qui regnent dans toute cette façade, lui donnent un air de pésanteur, qui ne convient point à un édifice destiné à la résidence d'un grand Seigneur. Je sçais que quelques Architectes prennent cette expression pour une fermeté désirable, néanmoins nous dirons que partout où la convenance ne préside pas, il est rare qu'un édifice s'attire le suffrage des Connoisseurs, car certainement elle doit être regardée comme le premier objet de l'Architecture ; les Maîtres de l'Art devroient prononcer absolument & définitivement à cet égard, afin qu'à l'avenir la décoration de nos bâtimens ne fut point considerée comme purement arbitraire. Peut-être l'ai-je dit ailleurs. Mais qu'on me passe des répétitions dans un ouvrage dans lequel on revient souvent sur les mêmes défauts, & qui d'ailleurs ne pouvant être lû de suite, semblent être autorisées ici.

Si l'ordonnance de cette façade est contraire aux régles de la convenance, en général ses dimensions ont des beautés qui méritent quelque estime ; par exemple la proportion des pavillons est assez belle, ainsi que celle de la porte cochere ; & quoique cette derniere soit d'une décoration trop pésante pour l'entrée d'un Palais, elle ne laisse pas néanmoins que d'avoir un caractere expressif que l'on sent bien partir d'une main habile, & qui seroit bon à imiter dans toute autre occasion.

A la droite de cette facade, on a marqué en A la sortie principale de l'Opera. Au-dessus est un balcon dont on a imité la décoration en B, depuis que la Ville qui

qui en a la direction, a acquis un terrain pour faciliter le dégagement de ce spectacle. (Voyez ce dégagement dans le plan, Planche II.) Au reste, quoique cette addition procure à cette salle une issue moins serrée qu'auparavant, il paroît toujours indispensable pour cette Capitale qu'on erige un nouveau théatre dans un lieu plus vaste, qui annonce par son aspect la magnificence avec laquelle le Corps de Ville a manifesté dans tous les tems son goût pour les édifices publics qu'il a fait élever. Palais Royal.

Elévation, coupe & profils du Palais Royal, pris dans les plans sur les lignes DE. Planche IV. Figure II.

Cette Planche donne à connoître la plus grande partie des bâtimens qui composent ce Palais. La lettre A montre la coupe de la porte d'entrée du côté de la rue S. Honoré, au-dessus de laquelle se voit la petite gallerie qui conduit des appartemens aux loges de l'Opera, de plein pied au premier étage. (Voy. la Pl. II.) La lettre B fait voir l'intérieur de la premiere cour dont l'ordonnance consiste dans un rez-de-chaussée, au-dessus duquel sont des mezzanines, & au premier étage un Ordre composé d'après le Toscan, le Dorique & l'Attique, enfant du caprice & de la singularité. On remarque neanmoins dans cet étage des croisées dont la proportion & la forme ont quelque chose de viril & d'assez bien entendu. La lettre C indique un pavillon très-peu saillant à la vérité, mais qui accompagne assez heureusement la façade du principal corps-de-logis, situé en face de la principale entrée. Cependant nous remarquerons qu'une Architecture uniforme dans les façades d'une cour peu spacieuse est préferable à une Architecture trop variée, & dont la diversité occasionne dans l'esprit du spectateur une confusion d'autant plus condamnable, que cette inégalité engendre de petites parties, qui nuisent à la masse générale. La lettre D indique la coupe du principal corps-de-logis, dont le rez-de-chaussée vouté en pierre, sert de porche ou passage pour les équipages. Ce porche est décoré de pilastre Toscans, couronnés d'un entablement qui profile sur le retour des pilastres accouplés, & qui porte des lunettes pour décharger la voute en plein ceintre de ce porche. Cette décoration en général est d'assez bon goût.

Au-dessus de ce porche on voit la partie intérieure des appartemens doubles situés dans le milieu de la premiere cour, & non dans celui de la seconde, ce qui est une faute essentielle contre la simétrie qu'on doit observer dans la distribution générale d'un édifice d'importance. Cette faute est d'autant moins excusable ici, que l'axe de la principale allée du jardin n'aligne pas non plus celui de la premiere cour; desorte qu'aucune des parties essentielles de ce bâtiment ne paroît avoir été faite l'une pour l'autre; car de la porte d'entrée, par la rue S. Honoré, en passant par le porche, & continuant cet alignement au travers d'une des arcades qui séparent la seconde cour d'avec le jardin, on rencontre une file d'arbres au lieu d'une maîtresse allée, ou au moins d'une contre allée, ce qui nuit au coup d'œil général, & fait sentir combien il est important de composer les parties pour le tout & le tout pour les parties. Il ne paroît pas cependant qu'on veuille remédier à cette inadvertance en restaurant ce bâtiment; il est vrai que cela seroit difficile, à moins que de jetter bas une partie des murs de face, que l'on s'est proposé de conserver par une économie assez mal entendue, car il est certain que si l'on continue les augmentations que l'on a commencées, elles coûteront autant que si l'on reconstruisoit à neuf certaines parties essentielles, qui auroient procuré l'avantage de redresser ce bâtiment, & l'auroient rendu digne du Prince qui l'habite, & qui paroît ne rien négliger pour donner des preuves de son goût pour les beaux Arts, & laisser à la posterité des marques de sa grandeur & de sa magnificence.

Palais Royal.

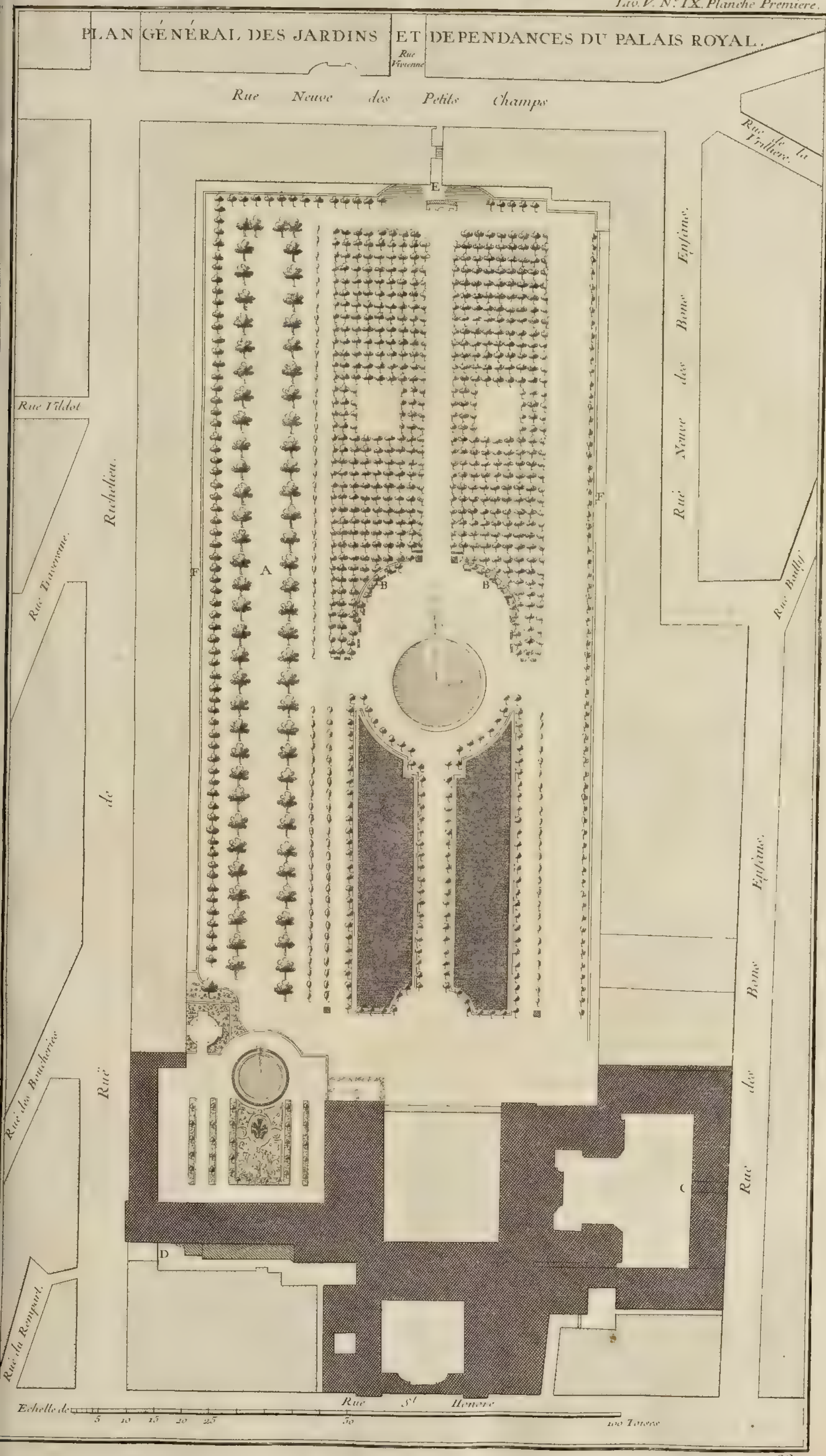
Au-dessus des appartemens dont nous venons de parler, sont, dans la hauteur des combles, des chambres pour les principaux Officiers de la Maison. La lettre E fait voir l'élévation d'une des aîles de la seconde cour. Cette aîle doit simétriser avec celle qui lui est opposée. La décoration de cette façade est composée d'une espece de soubassement au rez-de-chaussée, percé d'arcades, de mezzanines & de petites croisées, formant en général une ordonnance plus singuliere que belle, quoiqu'applaudie par quelques Artistes. Néanmoins les coquilles situées sous l'intrados des arcades doivent être regardées comme un ornement déplacé, aussi-bien que les prouës de vaisseaux & les ancres qui sont élévées dans les tables chantournées; car quoiqu'allégoriques à la Charge de Chef & Surintendant général de la Navigation de France, que possédoit le *Cardinal de Richelieu*, lorsqu'il fit élever ce bâtiment, ils sont trop réïterés, & d'ailleurs d'une exécution lourde & pésante.

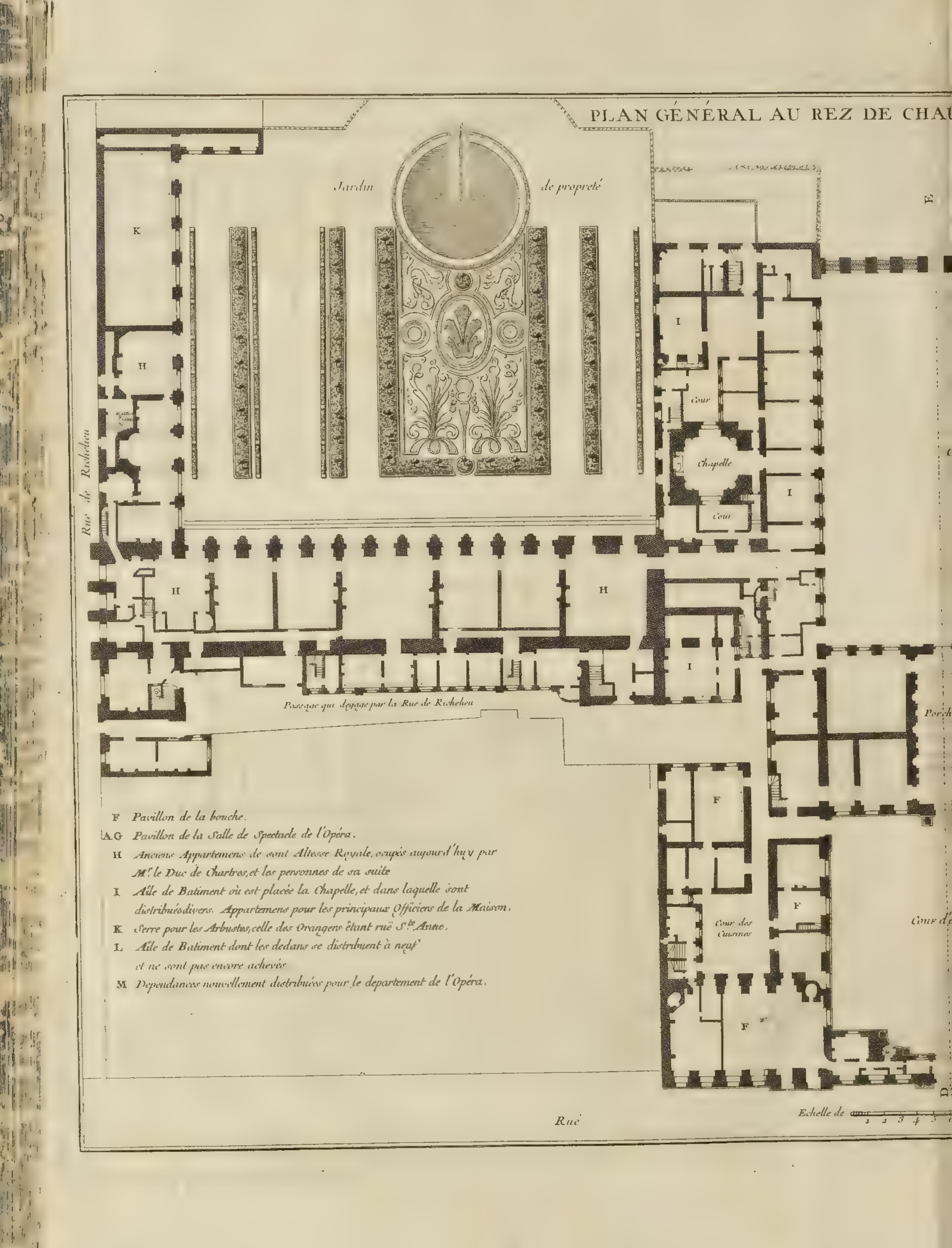
L'Ordre Dorique du premier étage est assez régulier, mais comme il est élévé sur un soubassement d'une assez grande hauteur, il paroît mesquin. Dans les entre-pilastres étoient des niches dont on a percé quelques-unes depuis pour procurer plus de lumiere dans les appartemens, desorte que l'inégalité de ces ouvertures & la variété de leur forme n'est point un exemple à imiter. Au-dessus de cet Ordre étoit un comble à deux égoûts, à la place duquel on vient de substituer un comble brisé, pour pratiquer dans cet étage supérieur des logemens plus commodes. Ce nouveau comble (*i*) est élévé au-dessus d'une balustrade, & est percé alternativement de lucarnes & d'œils de bœuf revêtus de plomb & d'ornemens de même matiere. Sur les balustrades sont placés des vases en pierre, qui tombent à plomb de chaque pilastre. Nous observerons en général que ces ces combles brisés sont ici universellement critiqués: en effet leur forme paroît trop pésante, ils sont trop chargés d'ornemens & percés ridiculement par des ouvertures alternativement en plein ceintre & elliptiques, qui annoncent visiblement dès les déhors un défaut inévitable de simétrie pour l'intérieur des pieces. D'ailleurs il y a de l'indécence à placer ces piéces au-dessus d'un appartement de parade, & il est certain que lorsque la nécessité oblige de pratiquer des mansardes au-dessus d'un logement destiné à la résidence d'une personne de considération, il ne faut pas affecter tant d'ouvertures dans les combles, les toits ne devant paroître extérieurement que pour servir d'exhaussement aux grandes pieces de l'intérieur, & non pour y ménager des chambres subalternes. Enfin les combles à la mansarde ne sont pas faits pour servir d'amortissement à la décoration des Palais des Princes. Ils ne présentent que des greniers dont on ne doit faire parade que dans des monumens publics d'un certain genre, ou dans des maisons à loyer. C'est manquer aux loix de la convenance que d'en user autrement, & quelque considération particuliere qu'on puisse avoir, un Architecte habile doit s'éloigner de tout ce qui est contraire à la bienséance, sans quoi il s'expose à la critique des Connoisseurs & au blâme de la multitude (*k*).

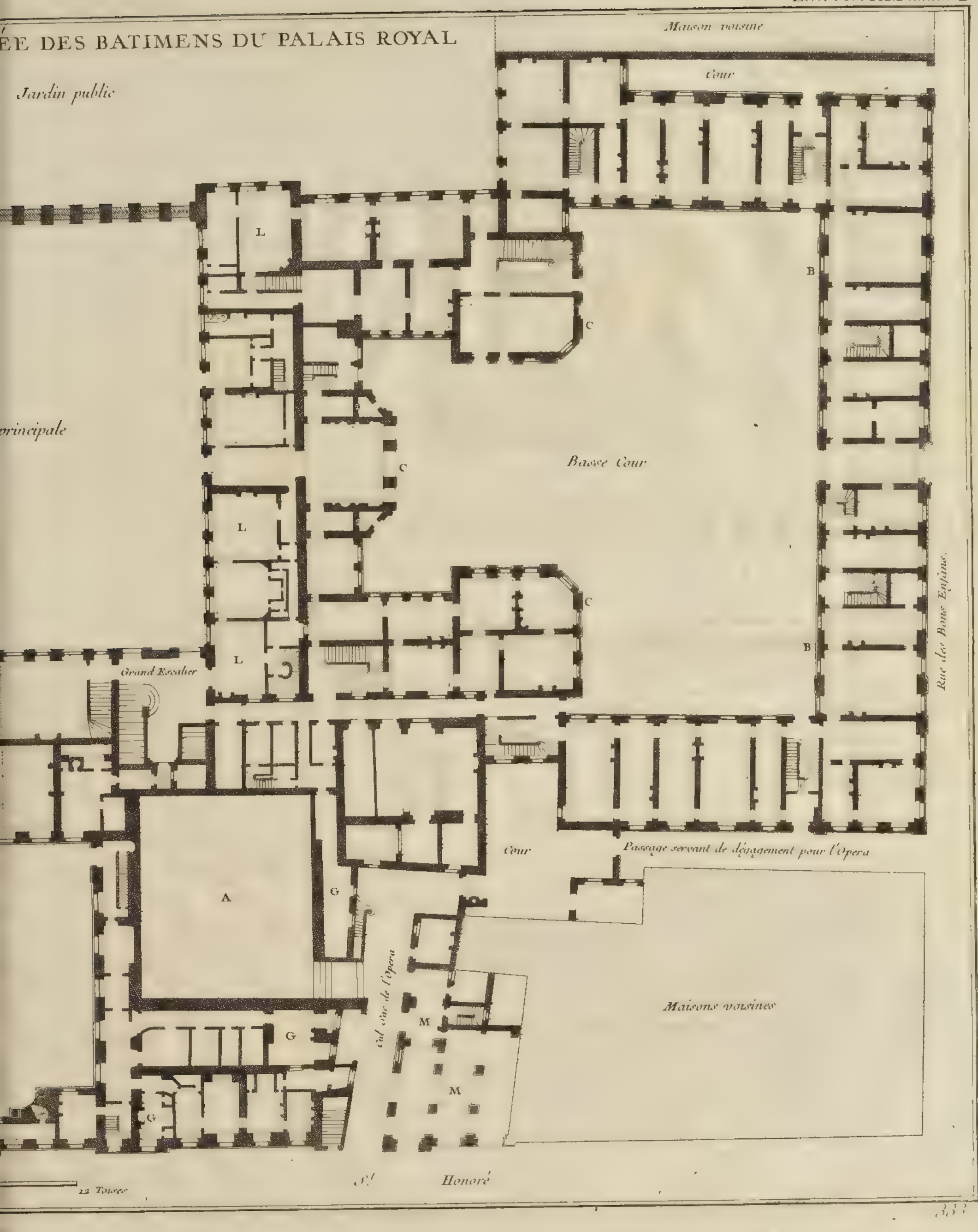
La lettre F indique l'épaisseur du mur qui sépare la seconde cour d'avec le jardin, & qui est percé d'arcades, au-dessus desquelles regne une gallerie découverte, bordée d'un balcon de fer continu. Cette terrasse sert, comme nous l'avons déja remarqué, de communication à l'aîle du bâtiment E, & à celle qui lui est

(*i*) Dans l'élévation que nous donnons, ce nouveau comble n'est point encore exécuté, il ne l'est que dans l'élévation qui lui est opposée, mais comme cette mansarde doit regner partout, & que nous avons préferé cette facade à l'autre, à cause qu'elle nous fait voir une partie de la grande gallerie, nous avons introduit ici les combles brisés à la place de ceux qui y sont, pour donner à connoître l'effet qu'ils feront, tout le reste de la façade n'étant susceptible d'aucun changement.

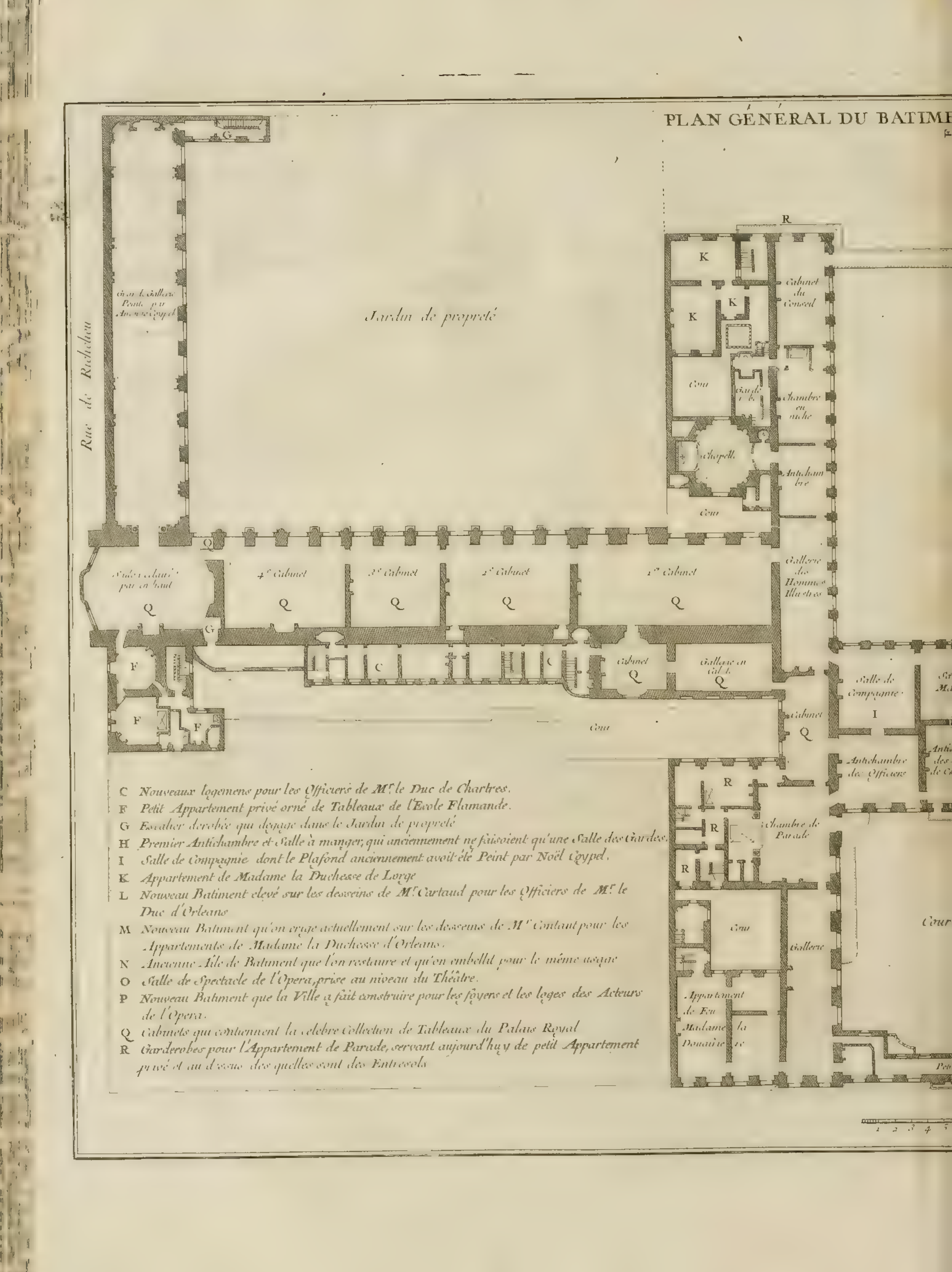
(*k*) Voyez ce que nous avons dit ailleurs sur la nécessité de supprimer les combles en général dans les grands édifices, & sur celle d'annoncer par un air de grandeur & de majesté le premier étage d'un bâtiment considérable, lorsque cet étage est destiné pour y fixer le séjour d'un grand Seigneur.

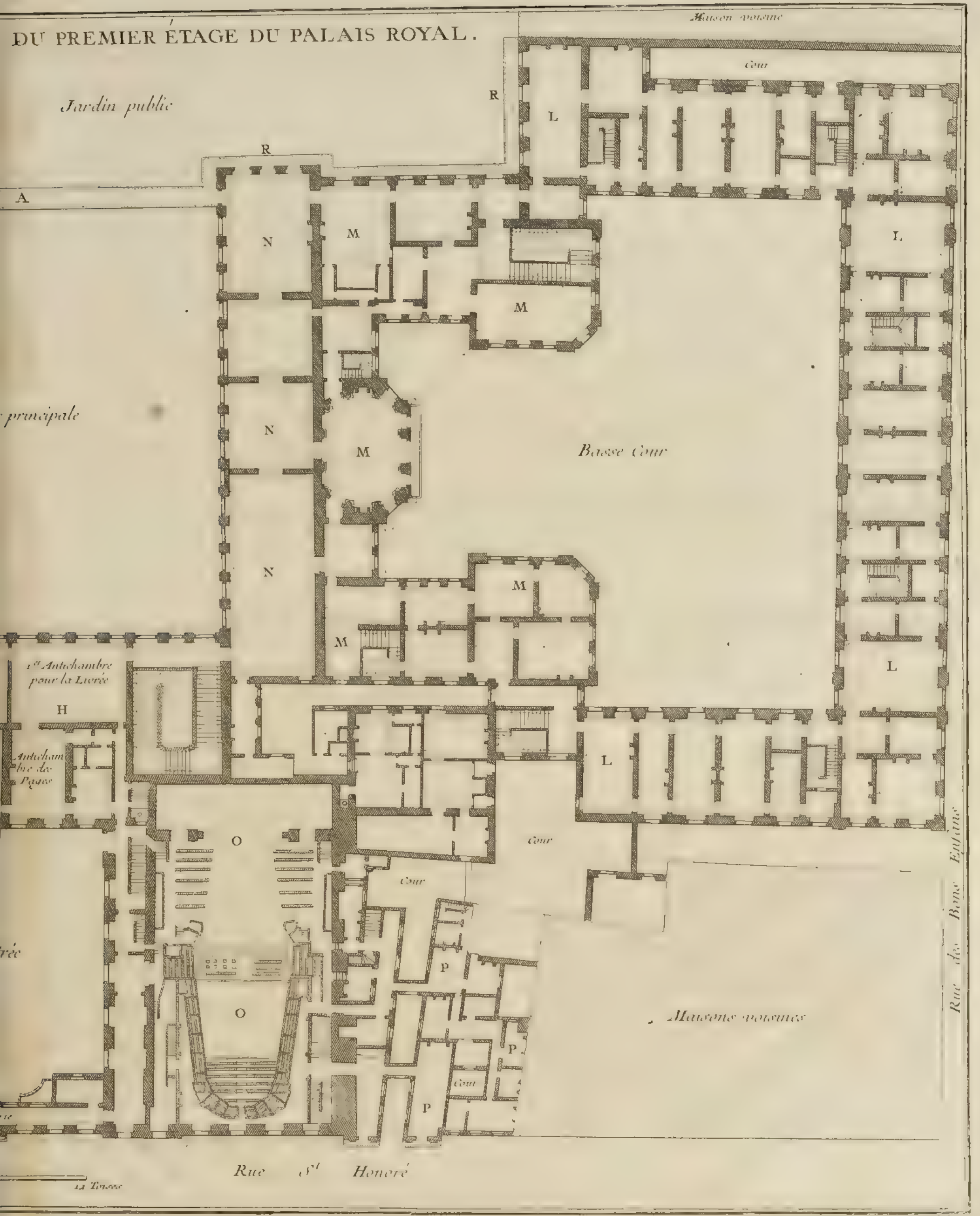

PLAN GÉNÉRAL DES JARDINS ET DEPENDANCES DU PALAIS ROYAL.
Rue Vivienne
Rue Neuve des Petits Champs
Rue de la Vrilliere.
Rue Neuve des Bons Enfans.
Rue Vildot
Rue de Richelieu.
Rue Traversine
Rue Baillif
Rue des Bons Enfans.
Rue des Boucheries
Rue du Rempart.
A
B
C
D
E
F
Rue S.t Honore
Echelle de
5 10 15 20 25 50 100 Toises


PLAN GÉNÉRAL AU REZ DE CHAU
Jardin
de propreté
K
H
I
Cour
Chapelle
Cour
I
Rue de Richelieu
H
H
I
Passage qui dégage par la Rue de Richelieu
Porch
F
F
Cour des Cuisines
Cour d'
F
F Pavillon de la bouche.
AG Pavillon de la Salle de Spectacle de l'Opéra.
H Anciens Appartemens de sont Altesse Royale, ocupés aujourd'huy par
Mr. le Duc de Chartres, et les personnes de sa suite
I Aîle de Batiment où est placée la Chapelle, et dans laquelle sont
distribués divers. Appartemens pour les principaux Officiers de la Maison.
K Serre pour les Arbustes, celle des Orangers étant ruë Ste Anne.
L Aîle de Batiment dont les dedans se distribuent à neuf
et ne sont pas encore achevés
M Dependances nouvellement distribuées pour le departement de l'Opéra.
Ruë
Echelle de

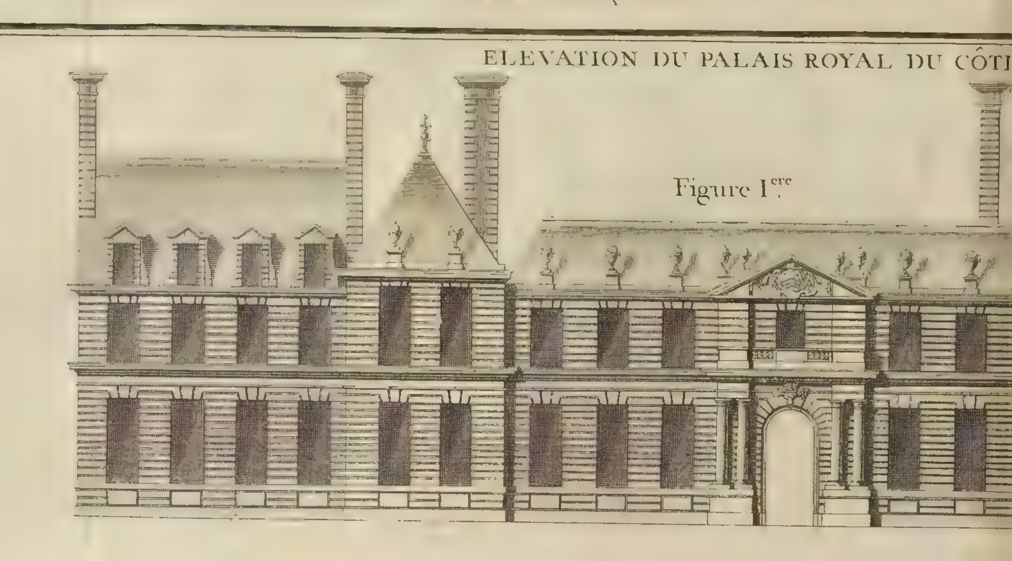


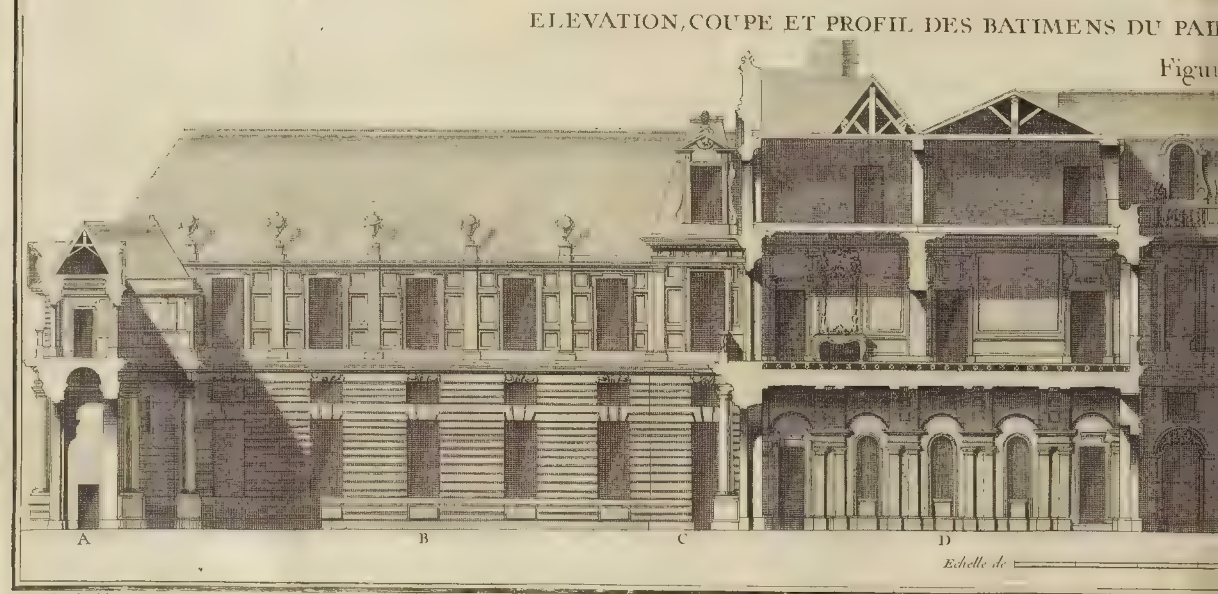
...ÉE DES BATIMENS DU PALAIS ROYAL
Jardin public
Maison voisine
Cour
L
L
L
B
B
C
C
C
...principale
Basse Cour
Rue des Bons Enfans
Grand Escalier
A
G
G
G
Cour
Passage servant de dégagement pour l'Opera
Cul sac de l'Opera
M
M
Maisons voisines
12 Toises
S.t Honoré


PLAN GÉNERAL DU BATIME
Rue de Richelieu
Jardin de propreté
1.er Cabinet
2.e Cabinet
3.e Cabinet
4.e Cabinet
Cabinet du Conseil
Chambre en niche
Chapell.
Antichambre
Cour
Gallerie des Hommes Illustres
Salle de Compagnie
Antichambre des Officiers
Chambre de Parade
Gallerie
Appartement de Feu Madame la Douairiere
Cour
C Nouveaux logemens pour les Officiers de M.r le Duc de Chartres.
F Petit Appartement privé orné de Tableaux de l'Ecole Flamande.
G Escalier derobée qui degage dans le Jardin de propreté
H Premier Antichambre et Salle à manger, qui anciennement ne faisoient qu'une Salle des Gardes.
I Salle de Compagnie dont le Plafond anciennement avoit été Peint par Noël Coypel.
K Appartement de Madame la Duchesse de Lorge
L Nouveau Batiment elevé sur les desseins de M.r Cartaud pour les Officiers de M.r le Duc d'Orleans
M Nouveau Batiment qu'on erige actuellement sur les desseins de M.r Contant pour les Appartements de Madame la Duchesse d'Orleans.
N Ancienne Aile de Batiment que l'on restaure et qu'on embellit pour le même usage
O Salle de Spectacle de l'Opera, prise au niveau du Théâtre.
P Nouveau Batiment que la Ville a fait construire pour les foyers et les loges des Acteurs de l'Opera.
Q Cabinets qui contiennent la celebre Collection de Tableaux du Palais Royal
R Garderobes pour l'Appartement de Parade, servant aujourd'huy de petit Appartement privé et au dessus des quelles sont des Entresols


DU PREMIER ÉTAGE DU PALAIS ROYAL.
Maison voisine
Cour
Jardin public
R
R
A
L
N
M
M
L
principale
N
M
Basse Cour
N
M
M
L
1.re Antichambre pour la Livrée
H
Antichambre des Pages
L
O
Cour
Cour
rée
P
O
Maisons voisines
P
Cour
P
Rue des Bons Enfans
Rue St. Honoré
12 Toises





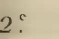


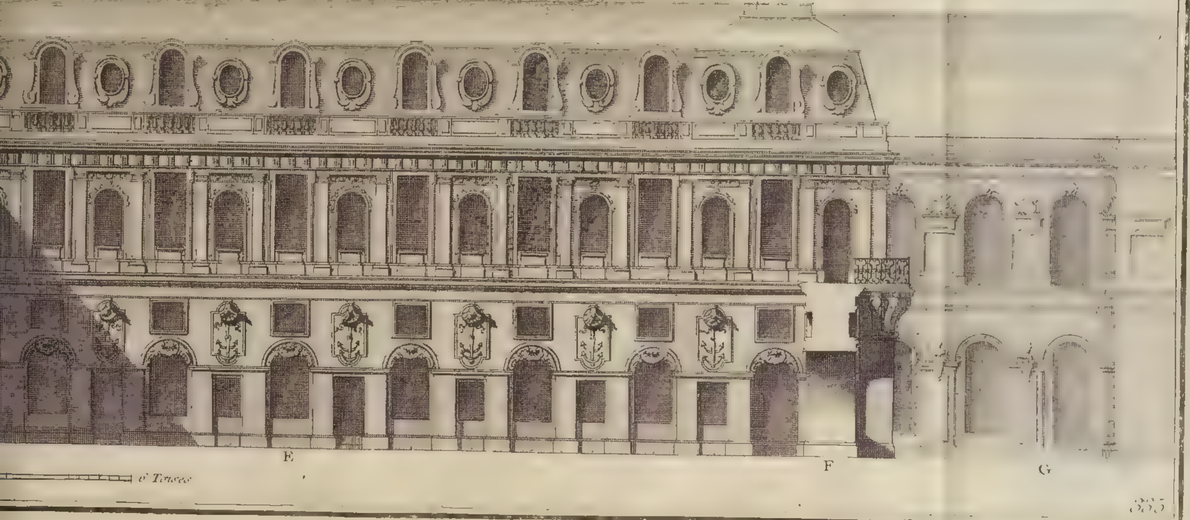
La Planche delineavit


DE L'ENTRÉE PAR LA RUË S.T HONORÉ.



S ROYAL, PRIS DANS LES PLANS SUR LA LIGNE, D,E.


2.e



Herisset Sculp.

opposée. On a proposé, dit-on, de supprimer cette terrasse, & par conséquent les murs qui la soûtiennent, pour y mettre une grille de fer; sans doute la cour principale en acquereroit plus d'espace, mais lorsque ces murs seroient supprimés, il seroit à craindre qu'on n'apperçût trop visiblement l'irrégularité de l'enfilade générale.

L'élévation G est une partie de celle qui contient au premier étage la grande gallerie. Son ordonnance differe absolument des précédentes; elle est composée au rèz-de-chaussée & au premier étage d'arcades en plein ceintre, & elle est enrichie d'ornemens & de membres d'Architecture qui ont assez bien réussi à *Hardouin Mansard*, aussi les a-t-il employé assez volontiers dans les bâtimens qui lui ont été confiés. La saillie des aîles de la seconde cour empêche qu'on ne voye ici la longueur de cette façade; mais comme dans toute son étendue elle est la même, nous nous sommes crû dispensés de la donner séparement. A l'égard de celle qui lui fait retour, & qui est en face du jardin, sa décoration est si médiocre, que nous n'avons pas hésité de n'en point parler ici. Peut-être en aurions-nous usé de même à l'égard de la plus grande partie des distributions en général & des élévations de ce Palais, si d'un côté son immensité, de l'autre le nombre prodigieux de merveilles qu'il renferme dans son intérieur, n'eussent pas été pour nous un motif assez puissant pour le faire connoître aux étrangers. Au reste ne peut-on pas dire que les inadvertances que nous nous sommes trouvés obligés de relever dans l'examen de ce vaste bâtiment, feront l'effet de l'ombre qui sert dans un tableau à faire valoir la lumiere, rien n'étant plus important pour la recherche du vrai beau, que de s'assurer par une comparaison refléchie de la source & du motif des licences dans lesquelles les autres sont tombés?

DESCRIPTION

DU CHATEAU D'EAU

Elevé en face du Palais Royal, rue Saint Honoré.

IL n'y eût point d'abord de place vis-à-vis le Palais Royal. La Reine Régente, *Anne d'Autriche*, étant venu faire son séjour dans ce Palais, fit abattre l'Hôtel de *Silleri*, & en fit construire une; mais comme elle étoit bornée & fort irréguliere, *Philippe*, *Duc d'Orléans*, Régent du Royaume, la fit aggrandir en 1719, lorsqu'il prit possession de ce Palais, ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce Chapitre. Il y fit construire, sur les desseins de *Robert de Cotte* (*l*), premier Architecte du Roi, un corps de bâtiment nommé le *Château d'eau*, qui contient deux réservoirs, l'un d'eau de la Seine, amenée par la machine de la Samaritaine (*m*), l'autre d'eau d'Arcueil, amenée par l'aqueduc de ce nom (*n*). Ces réservoirs fournissent de l'eau au Palais Royal, aux Thuileries, au Louvre, &c.

(*l*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome I. Page 230. Note (*a*).

(*m*) Voyez ce que nous avons dit de la Samaritaine, T. II. p. 13. Not. (*e*).

(*n*) Cet aqueduc, tel qu'il est aujourd'hui, (car il y en avoit anciennement un, dont il reste encore quelques vestiges,) fut construit par ordre de la Reine Marie de Medicis, sur les desseins de *Jacques De Brosse*; il fut achevé en 1624. Cet ouvrage égale en magnificence ce que les Romains ont fait élever dans ce genre. Il a 200 toises de longueur, douze de hauteur, & est orné de vingt arcades de vingt-quatre pieds d'ouverture, dont neuf sont percées à jour: sous l'une de ces arcades passe la petite riviere de *Bievre*. Cet aqueduc tire ses eaux de *Rungis* par des rigoles qui ont 6600 toises de longueur. La conduite de ces eaux pour Paris est au-dessus de la corniche de ce monument; elles passent dans un canal aux deux côtés duquel sont des banquettes. Ce canal est vouté & percé d'ouvertures pour donner de l'air & du jour dans l'aqueduc.

A propos de cet aqueduc, nous citerons la maison de plaisance de feu M. le Prince de *Guise* qui est attenant, & dont les jardins & les bâtimens, quoiqu'à demi ruinés, produisent encore un effet admirable, ils ont même servi plus d'une fois de modele à nos plus habiles Peintres François & à nos meilleurs Dessinateurs.

Plan au rez-de-chaussée du Château d'eau. Planche V.

Château d'eau. Ce bâtiment dans son plus grand espace a 20 toises 4 pouces de profondeur, hors d'œuvre, & 5 toises dans le moins profond. Cette inégalité provient de la situation des maisons voisines qui, appartenant à differens Propriétaires, n'ont point d'alignement direct.

Le rez-de-chaussée de ce batiment est divisé dans sa plus grande profondeur par deux murs de refend qui servent à soûtenir le poids des réservoirs. Ces murs sont percés d'arcades pour procurer plus d'espace dans le sol, qui sert de magasin pour les démolitions des bâtimens du Roi, & pour serrer les pompes publiques & différentes ustenciles à l'usage de ces réservoirs.

Dans la plus petite partie de ce plan est pratiqué un escalier qui monte au réservoir. La principale entrée de ce bâtiment est du côté de la rue fromenteau; il y en a une autre dans la rue S. Thomas du Louvre, qui sert pour entrer & sortir du magasin. La garde & l'entretien de ce bâtiment est confiée au *Sieur Lucas*, Plombier & Fontainier du Roi; lequel a son logement tant dans le rez-de-chaussée, que dans les entresols & au premier étage du côté de la rue Fromenteau.

Cet édifice, en général, est peu considérable, mais il est d'une grande utilité pour ce quartier, un des plus peuplés de Paris, non-seulement parce qu'il fournit de l'eau aux Palais que nous venons de citer, mais aussi parce que l'abondance de ses réservoirs pourroit remedier promptement aux incendies que l'on a toûjours lieu de craindre dans une ville aussi fréquentée. Cette considération, qui est essentielle, devroit engager à ne pas s'en tenir à celui dont nous parlons, qui est presque le seul qui existe dans Paris, ne devant compter au nombre des dépenses véritablement louables, que celles qui en érigeant des monumens capables de décorer une grande Ville, fournissent aussi aux habitans des commodités qui leur procurent la sûreté de leur demeure, la salubrité de l'air qu'ils respirent, & une eau abondante, si utile à leurs besoins en général. Il est vrai que dans toutes les fontaines de Paris il y a des réservoirs & des cuvettes de distribution; mais à l'exception de la pompe du Pont Notre-Dame & de celle de la Samaritaine, elles produisent un si petit volume d'eau, qu'elles seroient peu propres à préserver les habitans de cette Ville, (malgré la Seine qui passe au milieu d'elle,) d'un accident qui a réduit plus d'une fois des Capitales en cendres.

On a marqué dans ce plan les tuyaux de distribution dont on fera mention dans les coupes. Les trois marqués G servent à amener de la Croix du Trahoir l'eau d'Arcueil, de décharge au réservoir, & de conduite pour mener cette eau à la Monnoye des Médailles. Le tuyau H est celui qui fournit de l'eau de riviere au-dehors pour le Public, il sert aussi de décharge au réservoir. Le tuyau K mene l'eau aux Thuilleries. Celui L amene l'eau de la riviere par la machine de la Samaritaine, environ la quantité de 20, ou 25 pouces, quoique la *jauge* placée à l'extrêmité de ce réservoir contienne 60 *ajutages*, qu'on dit avoir tous fournis, lorsque la Samaritaine fut nouvellement construite, & qu'elle étoit entretenue par des personnes intelligentes.

Plan du premier étage. Planche VI.

C'est dans cet étage supérieur que sont placés les réservoirs, l'un qui contient 4500 muids d'eau de riviere, l'autre 1800 muids d'eau d'Arcueil. Ces réservoirs sont construits de charpente doublée de plomb en table, & entretenue par des liernes

liernes de fer clavetées & boulonnées d'une maniere aussi ingénieuse que solide. On arrive à ces réservoirs par differens escaliers de charpente, qui atteignent jusqu'à leur superficie ; celui du rez-de-chaussée ne monte que sur le plancher qui soûtient les réservoirs. Château d'Eau.

Elévation de ce Château du côté de la Place du Palais Royal.
Planche VII.

La décoration de cette façade est composée d'un avant-corps & de deux arriere-corps. Aux extrêmités de l'avant-corps sont deux pavillons. Cet avant-corps est décoré de quatre colonnes d'Ordre Dorique engagées & chargées de bossages, couronnées d'un entablement & d'un fronton, dans le timpan duquel sont les armes de France. Au-dessus sont deux figures sculptées par *Coustou* le jeune (*o*) ; l'une représente la Seine, l'autre une Nymphe qui désigne la fontaine d'Arcueil. Au rez-de-chaussée est une niche ornée de congellations, d'une coquille, &, dans sa partie inférieure, d'un dragon de bronze qui jette de l'eau pour le Public. Au-dessus de cette niche est une table de marbre noir, sur laquelle on lit cette inscription.

QUANTOS EFFUNDIT IN USUS.

La proportion de cet avant-corps paroît trop svelte pour être appliquée à un édifice de l'espece de celui dont nous parlons, & pour être composée d'Ordre Dorique, quoiqu'on ait chargé ce dernier de bossages pour lui donner un air de virilité. Ce qui contribue à faire paroître cet avant-corps svelte, c'est d'une part la hauteur du socle sur lequel l'Ordre Dorique est élévé, de l'autre l'interruption de son entablement qui donne un air gigantesque au grand entrecolonnement. Quoique cette licence soit contraire aux préceptes de la bonne Architecture, on n'y tombe cependant que trop souvent aujourd'hui, quelque prévenu qu'on doive être que lorsqu'il s'agit d'élever un monument public, il ne faut faire usage que des formes les plus approuvées, l'esprit de convenance devant regner essentiellement dans toutes les productions d'un Architecte. Autrement, lorsque le caprice tient lieu de génie & de régles, est-il étonnant de voir une multitude de bâtimens d'une ordonnance sans choix, sans goût & sans vraisemblance, qui déshonorent le siecle où nous vivons, les Artistes qui les produisent, & peut être la Nation entiere ?

Ne peut-on pas avancer que les productions dont nous parlons, mises sous les yeux de nos jeunes Architectes, loin de leur inspirer une noble émulation, leur donnent l'idée de ce goût mesquin & frivole, qui ne forme que des sujets médiocres & dont on ne peut se rélever qu'en visitant avec exactitude les monumens élévés dans le siecle dernier ; la plûpart de ces édifices sont autant de chefs-d'œuvre qui pourroient tracer une route bien différente de celle qu'ont suivie quelques-uns de nos contemporains, qui bien loin de chercher à porter leur Art au plus haut point de perfection, se contentent d'en faire le plus souvent un état mercenaire qui les avilit.

Les arrieres-corps & les pavillons de cette façade ne sont pas traités avec plus de succès. Un grand soubassement d'une proportion outrée, surmonté d'un Attique fort peu élévé, tous deux le fruit d'une imagination dereglée, en forment la décoration, & comme ces arrieres-corps n'ont aucune analogie avec l'avant-

(*o*) Voyez ce que nous avons dit de cet illustre Artiste à l'occasion du Chœur de l'Eglise Cathédrale de Paris, Tome II. page 110. Note (*f*).

Château d'Eau.

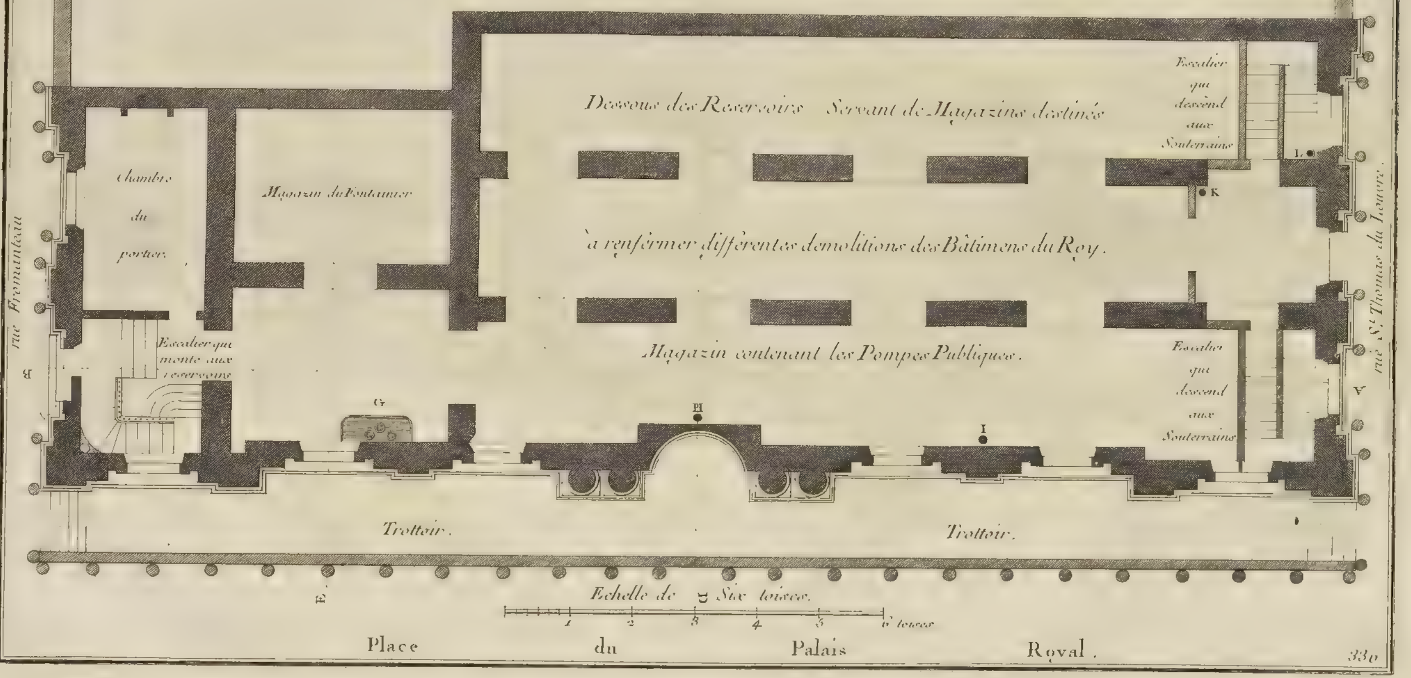
corps, ils compoſent en général des parties qui n'étant pas faites pour être alliées enſemble, préſentent une ordonnance auſſi vicieuſe que méſeſtimable.

Ce n'eſt pas que les ſoubaſſemens ne puiſſent trouver leur place dans l'Architecture, mais il faut ſçavoir les introduire avec convenance, comme l'ont fait Manſard & Perrault, dans le Château de Verſailles & dans le périſtile du Louvre. Les Attiques ont auſſi leur application; mais comme ils ne ſont faits, ainſi que les ſoubaſſemens, que pour faire valoir avec plus de majeſté les Ordres réguliers, c'eſt une ineptie que de compoſer une façade de bâtiment de ces deux parties, qui ne ſont autre choſe qu'une imitation imparfaite de ce que l'Architecture a de plus grave & de plus régulier; deſorte que cette ordonnance n'eſt excuſable ici, qu'en ſuppoſant que l'Architecte, (qui ſelon les apparences n'a pas conduit cet édifice,) a voulu dans ſon projet, par le ſoubaſſement exprimer un étage plus mâle, & par l'Attique, un plus racourci, afin que par l'aſpect de ces deux étages, on reconnut dès le déhors, l'uſage intérieur de ce monument.

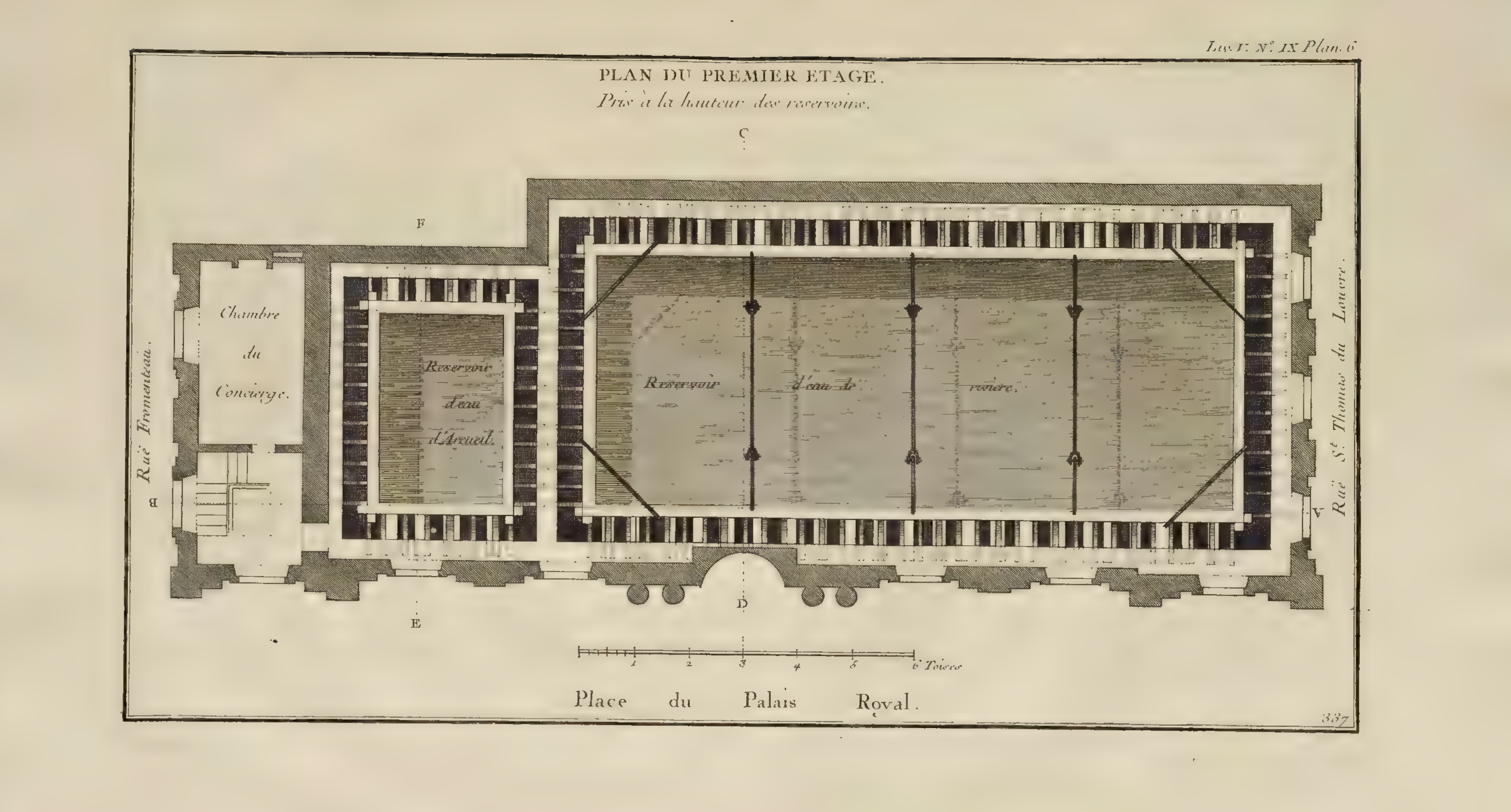
Cependant l'élégance des avant-corps, les petites conſoles des croiſées Attiques, la richeſſe des claveaux qui ſont aux arcades du ſoubaſſement, la largeur outrée des travées des baluſtrades, ſont une contradiction qui s'accorde très-mal avec l'expreſſion de ces deux genres d'étages, d'où il eſt aiſé de conclurre que ceux qui furent chargés de l'exécution de cet édifice, ſaiſirent (*p*) mal l'intention de l'Architecte, & qu'ils ont produit une décoration mal entendue d'après une idée aſſez bien conçûe dans ſon origine. Car, par exemple, nous remarquerons d'une part, que les arcades en plein ceintre du ſoubaſſement, ornées de refends, & de l'autre les corps d'Architecture chargés de boſſages qui montent de fond, annoncent d'une maniere aſſez intelligible l'expreſſion virile & réſiſtante, qu'il étoit nécéſſaire de mettre en œuvre dans la façade d'un bâtiment tel que celui-ci. En effet, comme il étoit deſtiné à recevoir dans ſon intérieur un poids conſidérable, par le volume d'eau que les reſervoirs contiennent, auſſi-bien que par la conſtruction ſolide de la charpente qui les ſoûtient, la convenance ſembloit exiger que ſon extérieur ſe manifeſtât par un genre d'ordonnance tout particulier; mais ayant été alterée dans les principales parties, elle ne préſente plus qu'une décoration contraire aux loix de la bonne Architecture.

Un dragon de bronze, placé au-deſſus d'un parapet continu de trois pieds de hauteur, & qui ſert de ſoubaſſement à toute cette façade, diſtribue au Public une petite partie de l'eau de ce réſervoir. Nous dirons à propos de ce filet d'eau, qu'un édifice de cette importance devroit s'annoncer au-dehors d'une maniére plus frappante, ſoit par une nappe, une décharge, ou un torrent. Par-là on auroit donné à connoître la magnificence du Prince qui a fait élever ce monument, on auroit décoré la Ville, & donné une idée de l'abondance du Fleuve & de la ſource qui y fourniſſent des eaux. Qu'on jette un coup d'œil ſur la Samaritaine, du côté du Pont-Neuf: quoique l'eau qu'elle répand ſoit peu conſidérable, elle produit néanmoins un bon effet, elle fait ſpectable, amuſe le peuple, & ſatisfait les étrangers; motifs qui doivent toûjours entrer pour quelque choſe dans la conſtruction d'un édifice de la conſéquence de celui dont il s'agit.

(*p*) Le portail de S. Roch & celui de la Charité, élévés ſur les deſſeins de *Robert de Cotte*, ſont ſans doute dans le même cas. Erigés depuis la mort de cet Architecte, on en a alteré les proportions, négligé l'ordonnance, & l'on y a placé des ornèmens qui n'ayant pas été conçûs par l'Auteur, produiſent un effet contraire à ſa premiere intention. Ce déſordre vient ordinairement de ce que ceux qui ſont chargés de la conſtruction d'un ouvrage de quelque importance, au lieu de ſuivre le deſſein de leur predeceſſeur, préferent d'y mettre du leur. Il vaudroit mieux cependant qu'alors ils ne ſuiviſſent point du tout la premiere penſée plutôt que de la défigurer; parce qu'il en réſulte preſque toujours une déſunion entre les parties & le tout, qui engendre un enſemble mal concerté.


PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE
Du Chateau d'eau elevé en face du Palais Royal, rue S.t Honoré.
Dessous des Reservoirs Servant de Magazins destinés
à renférmer différentes demolitions des Bâtimens du Roy.
Magazin contenant les Pompes Publiques.
Chambre du portier.
Magazin du Fontainier
Escalier qui monte aux reservoirs
Escalier qui descend aux Souterrains
Escalier qui descend aux Souterrains
rue Fromanteau
rue S.t Thomas du Louvre.
Trottoir.
Trottoir.
Echelle de Six toises.
1
2
3
4
5
6 toises
Place du Palais Royal.
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L




PLAN DU PREMIER ETAGE.
Pris à la hauteur des reservoirs.
C
F
Chambre du Concierge.
Reservoir d'eau d'Arcueil.
Reservoir d'eau de riviere.
Ruë Fromenteau.
B
A
Ruë S.t Thomas du Louvre.
D
E
1 2 3 4 5 6 Toises
Place du Palais Royal.

ELEVATION DU CHATEAU D'EAU CONSTRUIT EN FACE DU PALAIS ROYAL.

Rue Fromanteau

Rue S.t Thomas du Louvre

Echelle de 6 Toises

La Plan[illegible] delineavit

338

Marvye Sculp.

COUPE PRISE DANS LES PLANS SUR LA LIGNE . A . B .

Laplanche delineavit.

Margye Sculpsit

COUPE PRISE DANS LES PLANS
sur la Ligne E.F.

Figure II.e

COUPE PRISE DANS LES PLANS
sur la Ligne C.D

Figure I.re

Maisons voisines

Place du Palais Royal

Place du Palais Royal.

La Planche delineavit *Margye Sculpsit*

Coupe prise dans le plan sur la ligne A B. Planche VIII.

Cette Planche fait voir l'intérieur de ce bâtiment, la coupe des réservoirs, leur développement & la coupe des combles, qui mettent à l'abri les passages qui conduisent aux réservoirs. Ces combles qui ne forment que des appentis, ne sont point apperçûs des dehors, ce qu'il étoit nécessaire d'éviter, la balustrade qui regne sur la partie supérieure des façades, faisant un bien meilleur effet que des combles, qui n'auroient pas donné l'idée d'un lieu destiné naturellement à être découvert, pour conserver à l'eau sa bonne qualité & sa salubrité. Château d'Eau.

On voit en A trois tuyaux de six pouces, dont nous avons déja parlé, l'un qui monte au réservoir, & qui y apporte l'eau de la fontaine de la Croix du Trahoir, l'autre pour la décharge de fond du réservoir, & enfin le troisieme pour conduire cette eau à la monnoye des Médailles.

L'eau du tuyau de décharge dégorge dans l'intérieur du bâtiment dans une cuvette de plomb placée au-dessous, pour de-là être conduite dans la place; mais comme cette cuvette est trop peu considérable pour le volume d'eau, qui s'échappe quelquefois abondamment, cette même eau dégrade les voutes qui sont sous ce bâtiment, & produit une humidité nuisible à la solidité de cet édifice. Cette considération, comme nous venons de le remarquer plus haut, auroit dû porter à procurer à cette eau un écoulement plus considérable par les dehors; ce qui en contribuant à la magnificence publique, auroit conservé l'intérieur de ce bâtiment, pendant qu'au contraire il n'y a que le tuyau B d'un pouce & demi de diamétre qui fournit de l'eau à l'extérieur de ce monument.

Le tuyau de six pouces C sert de décharge de fond pour le réservoir d'eau de la Seine; dans celui-ci est branché un autre tuyau pour la superficie du même réservoir.

L'escalier D, dont on voit ici la coupe, descend au souterrain pratiqué en trois berceaux, & dont les murs soûtiennent ceux qui sont exprimés dans le plan du rez-de-chaussée, dans lequel se voit aussi le plan de l'escalier dont nous parlons. (Voyez la Planche cinquieme).

De la coupe prise dans les plans sur la ligne CD, *& de celle prise sur la ligne* EF. Planche IX.

La Figure premiere exprime la coupe prise dans le milieu de l'avant-corps. Au rez-de-chaussée on voit les murs de refend, qui soûtiennent le grand réservoir dans lequel est contenue l'eau de la Seine, la coupe sur la largeur de ce même réservoir, & la forme des combles. Dans cette coupe on voit aussi les tuyaux marqués H, I, K, L, dans la Planche V.

La Figure deuxieme indique la coupe prise sur la longueur du réservoir contenant l'eau d'Arcueil. Ce réservoir est soûtenu par un mur de refend, qui monte de fond. Nous observerons que ce réservoir, lorsqu'il est trop plein, se décharge dans le grand réservoir qui contient l'eau de la riviere, ainsi qu'on peut l'observer en E, Planche huitieme.

DESCRIPTION

DE LA MAISON DE M. LE COMTE D'ARGENSON,

Ministre de la Guerre.

Maison de M. d'Argenson. La maison dont nous parlons, trouve d'autant plus naturellement sa place dans ce Chapitre, qu'elle donne sur le jardin du Palais Royal, & qu'elle est occupée par M. d'Argenson, Ministre de la guerre, & précédemment Chancelier de feu M. le Duc d'Orléans, à qui ce Prince l'a donnée à vie. Elle fut bâtie par ordre de M. le Régent pour Mad^e. d'*Argenton*, au nom de M. l'Abbé *Dubois*, depuis Cardinal, sur les desseins de M. *Boffrand* : aussi la trouve-t'on dans les œuvres de ce célébre Architecte, dont nous avons déja parlé, Tome I. page 242. Note *a*.

Plan du rez-de-chaussée. Planche X.

Le principal corps-de-logis de cette maison est bâti entre cour & jardin, sur une terrasse donnant sur la promenade publique du Palais Royal. Elle n'a de largeur que 9 toises & demi dans œuvre, & est double dans sa profondeur, non compris deux petits pavillons du côté de la cour, qui communiquent à deux aîles continues sur la longueur de cette cour, & qui viennent se réunir à un corps-de-logis sur la rue des bons enfans, dans lequel se trouve la principale porte d'entrée. Lorsque M. d'Argenson fut nommé Ministre de la guerre, en 1743, ce bâtiment ayant trop peu de dépendances, il se détermina à louer l'Hôtel de la *Rocheguion*, depuis nommé les écuries de Monseigneur, qui est mitoyen à la maison dont nous parlons, desorte qu'à présent cet Hôtel contient de très-grands appartemens & toutes les commodités qui conviennent à la résidence d'un homme du premier ordre. On a pratiqué dans ce plan deux ouvertures, l'une F qui conduit aux appartemens qu'occupe M. d'Argenson ; l'autre G, qui dégage dans les basses cours de la maison voisine. Comme cette derniere n'a rien de bien intéressant, nous nous dispenserons d'en donner ici les distributions. Le plan du rez-de-chaussée de cet Hôtel consiste principalement dans un corps-de-logis qui contient un appartement assez complet & décoré avec beaucoup de goût. Le plafond du sallon est un des bons ouvrages d'*Antoine Coypel*, qui y a représenté les Dieux désarmés par l'Amour. (Voyez la décoration des lambris de ce sallon dans les œuvres de M. Boffrand, Planche XXXIV.)

Cet appartement est occupé aujourd'hui par Madame d'Argenson. Sa chambre à coucher est à la place du grand cabinet, son cabinet de toilette à la place du cabinet en bibliotheque & de l'arriere cabinet. Au-dessus, en entresol, sont des logemens pour les femmes de chambre. De la salle d'audience on a fait une deuxieme antichambre, qui par la porte F communique à la bibliotheque & à l'appartement de M. d'Argenson, situé dans la maison voisine.

La cour est petite, mais d'une bonne proportion, & la distribution des bâtimens qui l'environnent, quoique renfermés dans un terrain assez borné, contient néanmoins assez de commodité. Comme l'étage supérieur du bâtiment principal n'est qu'un Attique, & que sur les autres il n'y a qu'une mansarde, l'escalier est fort petit ; il est placé à gauche de l'entrée de la cour, dans l'une des aîles, & il n'occupe aucun espace dans le principal corps de logis ; ce qui a donné la liberté de pratiquer au rez-de-chaussée des pieces assez spacieuses, qui donnant sur le Palais Royal, composent un appartement très-agréable.

Plan du premier étage. Planche XI.

La grandeur du ſallon dont nous venons de parler ayant exigé une hauteur de plancher plus conſidérable que les autres, l'on n'a pratiqué au-deſſus qu'une piece baſſe, priſe en partie dans la hauteur des combles, & qui ſert de logement ſubalterne. Les autres pieces de ce premier étage compoſent l'appartement de Mad[me]. & de M. le Marquis *de Voyer*, fils de M. d'Argenſon, & Maréchal des camps & armées du Roi, Directeur général de tous les haras du Royaume, &c. &c. C'eſt dans ces appartemens que l'on voit un cabinet de tableaux appartenant à M. de Voyer, qui ſont d'un choix exquis, & diſtribués avec un goût & une magnificence qui accompagnent toujours les actions de ce protecteur des beaux Arts. Ce cabinet ouvert à la curioſité des Connoiſſeurs, n'eſt pas un des moindres de ceux qui ſe voyent dans cette Capitale, dont nous avons déja parlé, & qui par la nombreuſe collection qu'ils renferment, juſtifient le goût des François, & nous attirent l'eſtime des étrangers, qui viennent puiſer chez nous ce que l'aſpect de tant de merveilles dans tous les genres peut leur indiquer de connoiſſances dans les Arts. Maiſon de M. d'Argenſon.

Dans les aîles de la cour ſont diſtribués pluſieurs bureaux, des chambres de Domeſtiques, un garde-meuble, &c.

Elévation du côté de la cour. Planche XII.

Cinq grandes portes croiſées de forme bombée occupent la plus grande partie du rez-de-chauſſée de cette façade. Ces ouvertures, peut-être un peu trop grandes, laiſſent néanmoins la liberté d'entrer à ſon choix dans toutes les pieces du côté de la cour par un perron continu. Sans doute qu'on auroit pû entrer dans ce bâtiment par les pavillons, mais comme ils ſont fort petits, l'iſſue des grands appartemens ſembloit exiger un abord proportionné à leur deſtination. Cette conſidération porte ſouvent à négliger en apparence quelque partie de la décoration en faveur de la diſtribution des dedans, principalement lorſqu'on ſe trouve dans le cas d'ériger la demeure d'un grand Seigneur, dans un lieu trop reſſerré rélativement à ſon emploi ou à ſon miniſtere. Je conviens qu'il n'appartient qu'à un grand maître de riſquer de pareilles licences, parce qu'il ſçait toûjours donner à ce qu'il fait l'empreinte d'un génie ſupérieur ; mais je ne me crois pas diſpenſé de les faire remarquer, dans la crainte qu'une perſonne moins habile ne prenne pour autorité générale ce qui ne peut s'appliquer que dans des occaſions particulieres.

Au-deſſus de ces portes croiſées regne une corniche accompagnée d'un gorgerin & d'un aſtragale. Cette corniche ſépare cet étage d'avec l'Attique, dont les linteaux ſupérieurs des croiſées ſont encore bombés & ornés de claveaux. Ces croiſées ſont auſſi d'une ouverture un peu conſidérable ; mais comme elles éclairent des pieces d'une certaine profondeur & d'un aſſez grand diamétre, il ſemble qu'il étoit néceſſaire de la leur donner. Ce ſurcroit de conſidération fait voir qu'on ne doit pas s'engager légérement à faire la critique d'un bâtiment par ſon ſeul aſpect, quoiqu'on puiſſe avancer que le premier ſoin d'un Architecte doit être de concilier l'élégance & la proportion des façades, ſelon les loix de la décoration, mais toujours rélativement à la diſtribution des dedans.

Cet Attique eſt couronné d'une corniche ſimple, au-deſſus de laquelle eſt un ſocle ſervant de cheneau, & qui recoit les eaux des combles, dont la hauteur eſt aſſez bien proportionnée à celle du bâtiment. Aux deux extrêmités de cette façade ſe voyent les coupes des deux aîles du côté de la cour, priſes dans le plan (Planche X.) ſur la ligne AB.

Elévation du côté du jardin du Palais Royal. Planche XIII.

Maison de M. d'Argenson.

Cette élévation eſt compoſée d'un avant-corps & de deux arrieres-corps : le rez-de-chauſſée eſt percé d'arcades en plein ceintre, ornées d'archivoltes & d'impoſtes. Les claveaux ſont décorés de têtes en bas relief. Cet étage eſt couronné de corniches avec gorgerin & aſtragale, comme du côté de la cour. Au-deſſus s'éléve un Attique décoré de pilaſtres dans l'avant-corps qui eſt ſurmonté d'une corniche & d'un ſocle. Ce ſocle eſt orné de poſtes & de mufles de lion : il eſt auſſi couronné de vaſes à plomb de chaque pilaſtre.

Toutes les ouvertures de cet Attique ſont de la même grandeur que celles de la façade précédente. Les arcades de deſſous ſont même un peu plus larges ; mais comme elles ſont en plein ceintre, & que la hauteur eſt diviſée par des impoſtes, les piédroits en paroiſſent moins ſveltes, & compoſent un genre d'Architecture plus analogue à la deſtination du bâtiment.

Au pied de cette élévation eſt une terraſſe bordée d'un balcon avec des rampes & grilles de fer qui défendent l'entrée de ce bâtiment du côté du jardin du Palais Royal.

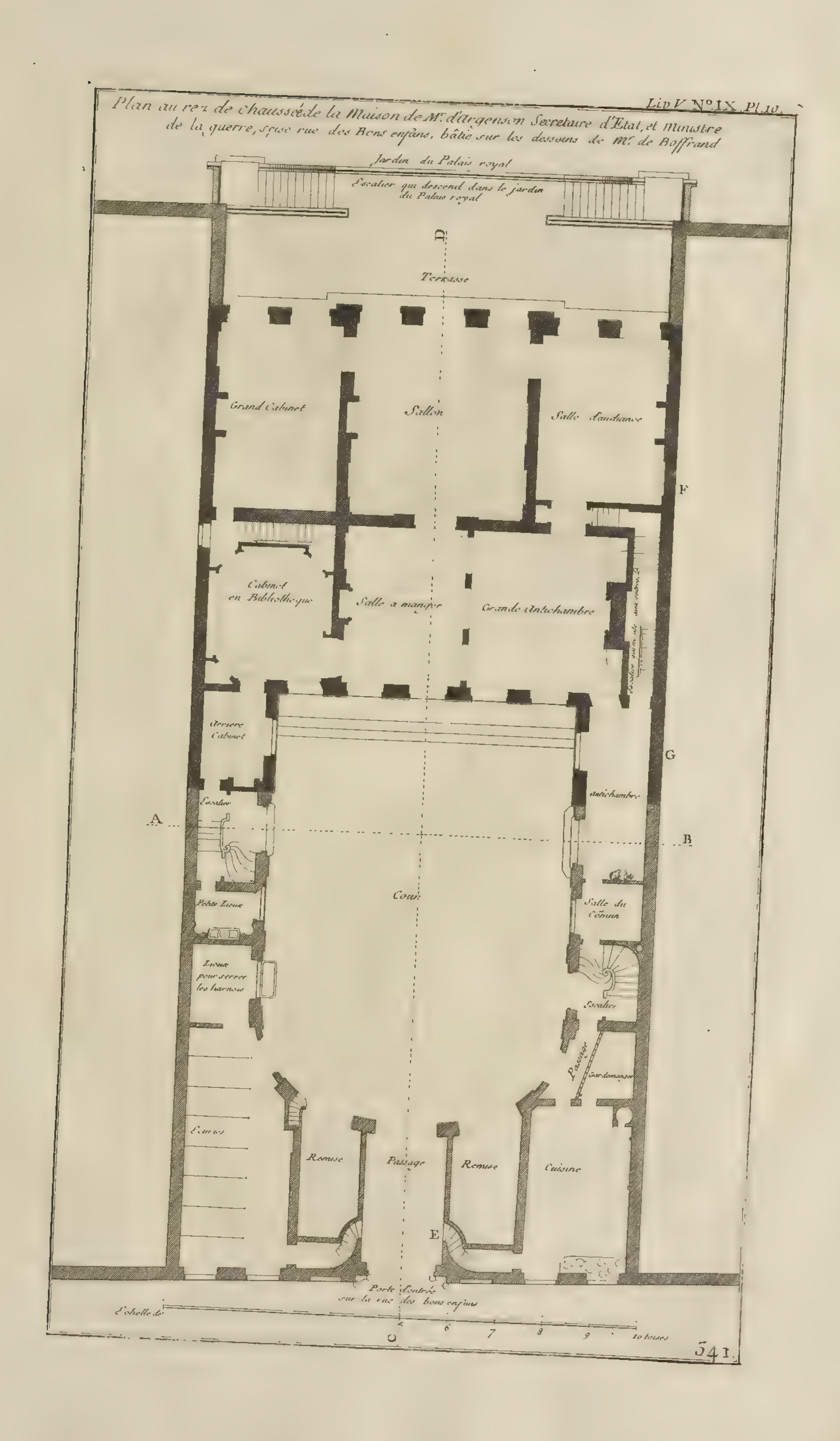
Elévation d'une des aîles, & coupe du principal corps de logis. Planche XIV.

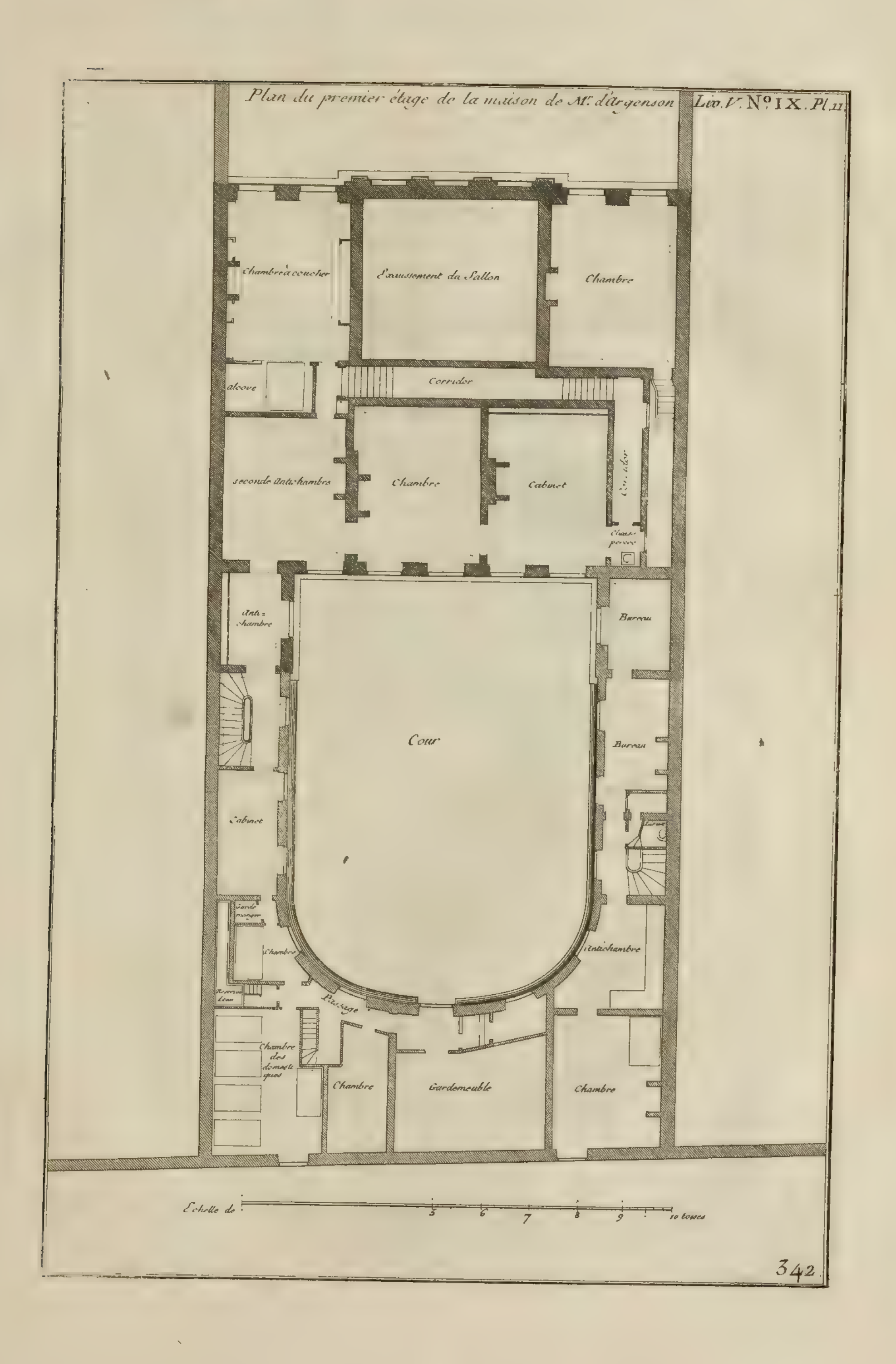
Cette coupe eſt priſe dans le plan du rez-de-chauſſée ſur la ligne CD. La lettre A indique le porche du côté de la rue, par lequel on communique au logement du Suiſſe par l'eſcalier marqué E, (plan du rez-de-chauſſée) ; ce logement eſt placé en entreſol au-deſſus de la cuiſine.

L'aîle B eſt décorée d'arcades en plein ceintre répétées dans tout le pourtour de la cour, c'eſt-à-dire, depuis un des pavillons du principal corps-de-logis juſqu'à l'autre, la façade du côté de la cour étant décorée de portes bombées. Ces portes auroient dû auſſi être en plein ceintre, alors les arcades auroient procuré une uniformité plus agréable dans tout le pourtour de ce bâtiment, dont l'enceinte étant peu ſpacieuſe, avoit plus beſoin qu'aucune autre d'une ordonnance d'Architecture qui ne fut pas diſſemblable.

La lettre C exprime le retour d'un des pavillons qui unis avec la façade du côté de la cour, caractériſent le principal corps de logis de cet Hôtel. La coupe D, priſe dans le milieu du rez-de-chauſſée & du premier étage, montre l'intérieur de l'appartement. Dans le ſol on voit la décoration d'un des côtés de la ſalle à manger & celle du ſallon, & dans le premier étage la décoration de l'étage Attique, où eſt exprimée l'inégalité de la hauteur des planchers de cet étage. Le ſol de la terraſſe marquée E differe de ſix pieds & demi de celui du jardin du Palais Royal marqué F, où l'on deſcend par un eſcalier à deux rampes dont on voit le plan dans la Planche X.

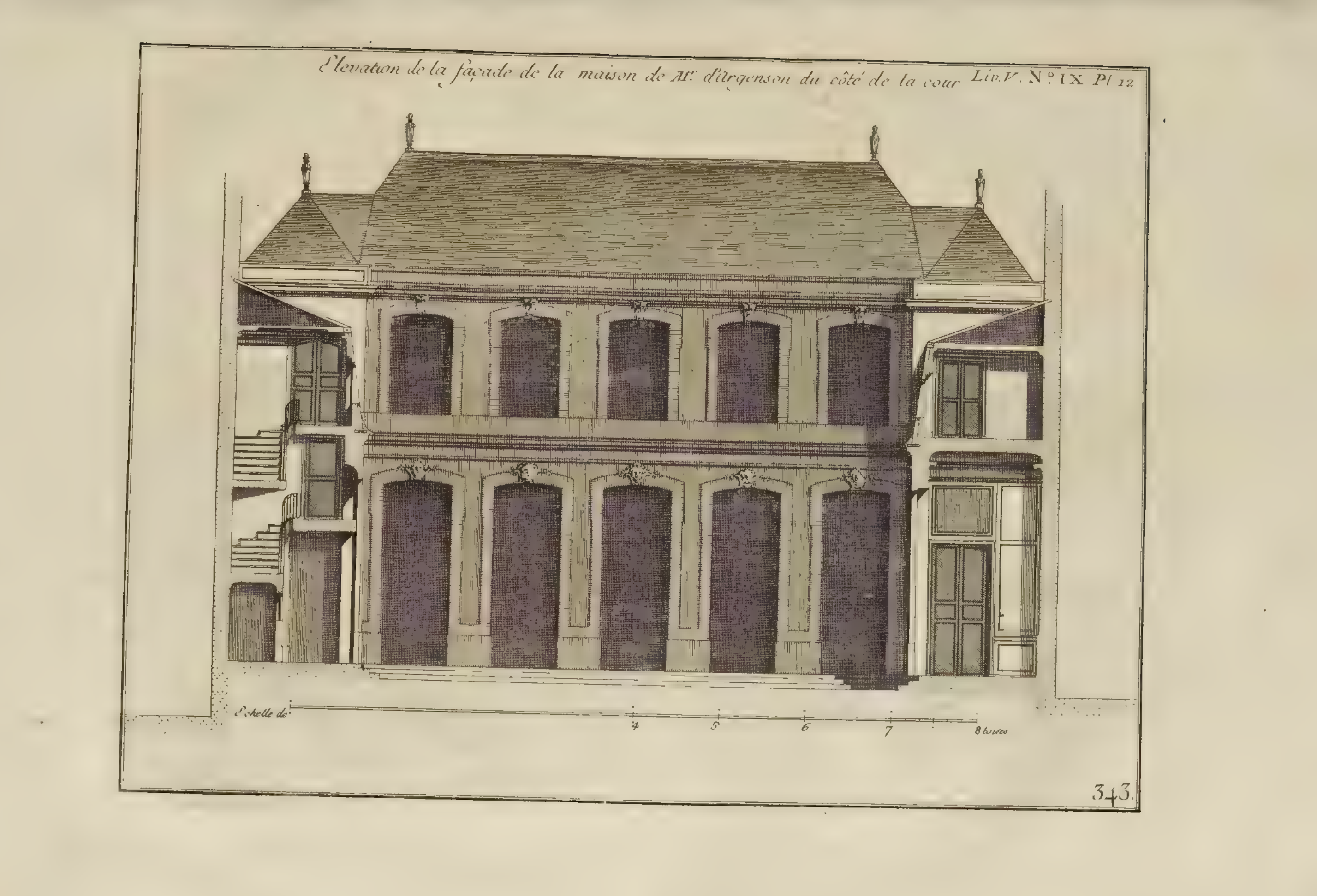
Nous finirons cette deſcription en faiſant remarquer la ſimplicité qui regne dans la décoration des façades de cet Hôtel, toujours préférable dans un édifice particulier à la richeſſe des Ordres & à l'étalage des ornemens, qui ſemblent devoir être réſervés pour les édifices publics, les monumens ſacrés & les maiſons Royales, malgre l'opinion de ceux qui prétendent que la ſimplicité ne ſert en général qu'à montrer la ſterilité du genie de l'Architecte. Bien loin d'approuver ce ſyſtême, j'oſe au contraire avancer que l'Art conſiſte à faire eſtimer un bâtiment par les proportions de ſon Architecture, & non par la profuſion de la Sculpture dont la prodigalité eſt inutile, & qui pour la plûpart n'eſt employée que par de médiocres Artiſtes. Comme ils ne ſe ſentent, ni aſſez de génie, ni aſſez de connoiſſance des véritables régles de l'Art pour s'attirer le ſuffrage des habiles gens, ils cherchent à éblouir le vulgaire par des compoſitions captieuſes & bizarres, au mépris de la nobleſſe des formes & des loix de la convenance.

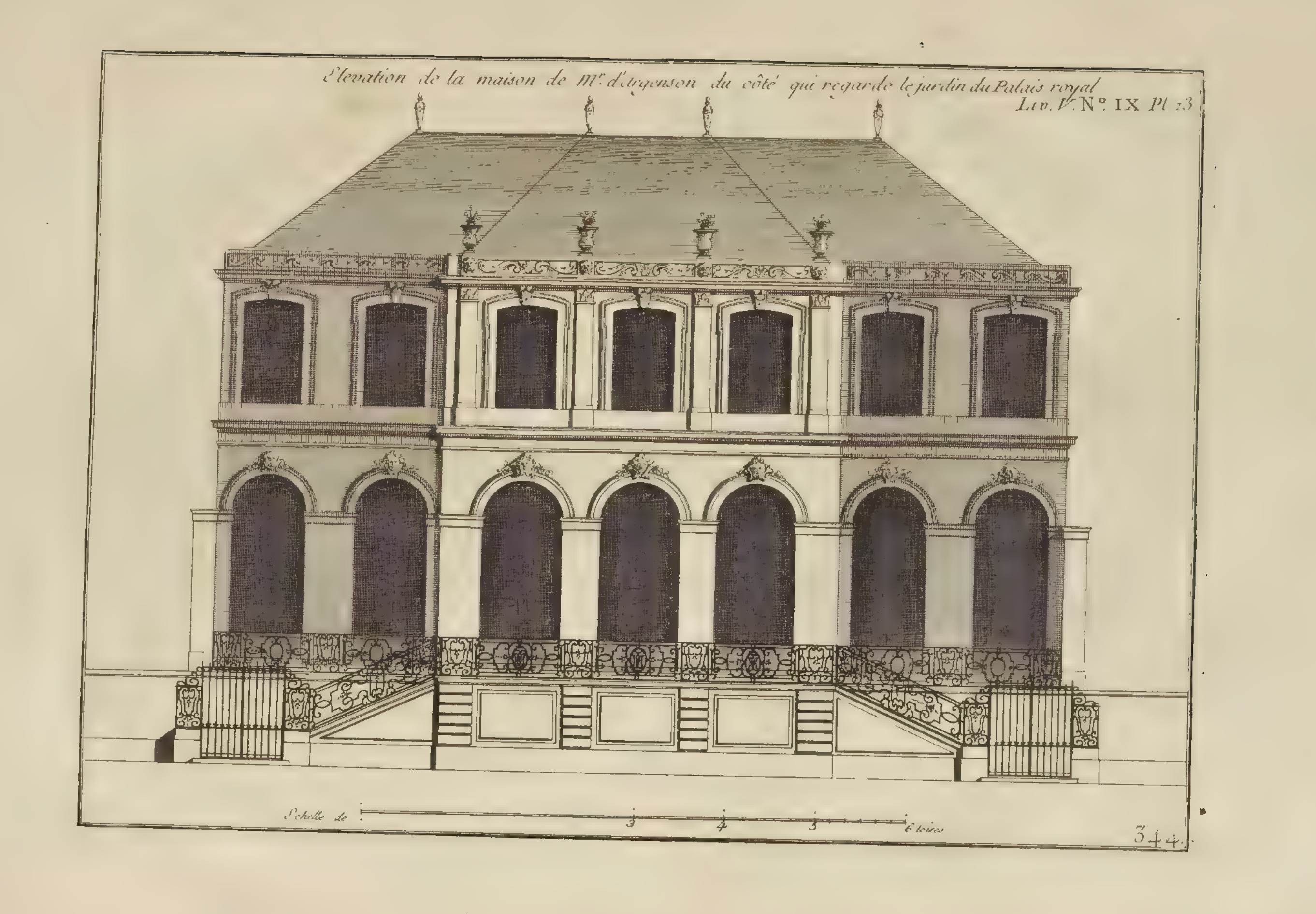

Liv.V. N°. IX. Pl. 10.
Plan au rez de chaussée de la Maison de Mr. d'Argenson Secretaire d'Etat, et Ministre de la guerre, scise rue des Bons enfans, bâtie sur les dessins de Mr. de Boffrand
Jardin du Palais royal
Escalier qui descend dans le jardin du Palais royal
D
Terrasse
Grand Cabinet
Sallon
Salle d'audiance
F
Cabinet en Bibliotheque
Salle a manger
Grande Antichambre
Arriere Cabinet
G
Escalier
A
B
Antichambre
Cour
Petits Lieux
Salle du Commun
Lieux pour serrer les harnois
Escalier
Passage
Ecuries
Remise
Passage
Remise
Cuisine
E
Porte d'entrée sur la rue des bons enfans
Echelle de
C
6
7
8
9
10 toises
541.


Plan du premier étage de la maison de Mr. d'Argenson
Liv. V. No. IX. Pl. II.
Chambre à coucher
Exaussement du Sallon
Chambre
alcove
Corridor
seconde Antichambre
Chambre
Cabinet
Corridor
Anti-chambre
Bureau
Cour
Bureau
Cabinet
Garde robe
Chambre
Antichambre
Passage
Chambre des domestiques
Chambre
Gardemeuble
Chambre
Echelle de
5
6
7
8
9
10 toises



Elevation de la façade de la maison de Mr. d'Argenson du côté de la cour Liv. V. N.° IX Pl. 12




Elevation de la maison de M.r d'Argenson du côté qui regarde le jardin du Palais royal
Liv. V. N.o IX Pl. 23
Echelle de
3
4
5
6 toises



Elevation d'une des ailes Et coupe sur la largeur du principal corps de logis de la maison de M.r d'Argenson

Rue

A

B

C

D

E

Jardin du Palais Royal

F

Echelle de 1 2 3 4 5 10 toises

CHAPITRE X.

Description de l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, rue S. Honoré.

CETTE Eglise fut commencée (*a*) en 1616, sur les desseins de *Clement Metezeau* (*b*), que le Cardinal *de Berrulle*, Instituteur de la Congrégation de l'Oratoire, chargea de sa construction. Les fautes qu'il fit engagerent bientôt à lui substituer *Jacques le Mercier* (*c*), pour les corriger & pour continuer l'ouvrage, qui demeura long-tems imparfait ; car ce ne fut qu'en 1745 qu'on éléva le portail, la tribune qui lui est adossée, & le Maître-Autel, & qu'on y fit quelques embellissemens dont nous parlerons dans leur lieu, le tout sur les desseins du Sieur *Caqué*, Architecte & Entrepreneur, homme de beaucoup d'expérience & de capacité. Eglise des Peres de l'Oratoire.

Plan de l'Eglise. Planche Premiere.

Les changemens faits à cette Eglise depuis plusieurs années, le peu d'étendue & de fidelité du plan que nous en avons dans le recueil de Marot, nous ont engagé à en graver un nouveau que nous donnons ici. Nous aurions bien voulu de même graver une nouvelle coupe sur la longueur, l'ancienne étant fort usée & capable par son peu de correction de donner une toute autre idée de ce monument, qui à bien des égards mérite des éloges, mais la grande quantité de planches que contient ce Volume, & les engagemens du Libraire avec le Public, n'ont pu nous le permettre.

L'Eglise dont nous parlons, est composée d'une grande nef de 32 pieds & demi de largeur, sur 21 toises 2 pieds de longueur. Le fond de cette nef est terminé en rond-point & contient le rétable d'Autel en baldaquin érigé nouvellement. Ce sanctuaire est fermé par une grille basse qui le sépare d'avec le reste de la nef ; derriere & au fond du rond-point est une coupole elliptique, où sont placées les stalles des Prêtres. Aux deux côtés de la nef & dans toute sa longueur sont distribuées des chapelles d'environ 12 pieds de profondeur, & qui sont toutes dégagées par un corridor ou couloir extérieur, de maniere que les Proprietaires de ces chapelles, & les Prêtres qui y disent la Messe, sont dispensés de passer par la nef ; ce qui produit plus de recueillement daus l'Eglise en général, & ne détourne point l'attention des Fideles, par l'entrée & la sortie de ces chapelles, ainsi que cela arrive dans toutes nos Eglises Paroissiales. Cette considération doit faire regarder ces especes de corridors comme fort utiles, & devroit nous engager à en faire usage dans la composition de nos temples, la bienséance dans un édifice sacré étant un des points essentiels qu'on doit y observer.

A l'entrée de la nef est pratiqué un porche intérieur qui soutient une tribune, où dans certaines solemnités on place la musique. On monte à cette tribune par

(*a*) Nous ne parlons ici que de l'Eglise, & nous ne donnons point les desseins de la maison. Les bâtimens en sont peu spacieux & d'un goût qui tient d'un genre d'Architecture peu refléchi. Une cour de moyenne grandeur, quelques grandes salles, des logemens pour environ quarante Prêtres, des parloirs & les dépendances nécessaires à une maison de cette espece, en font toute la distribution. Cette maison, nommée l'Hôtel du *Bouchage*, fut achetée, en 1616, par le Cardinal de Berrulle de *Catherine-Henriette de Lorraine.* Elle avoit été acquise auparavant par le Cardinal *François de Joyeuse*, & elle se nommoit alors l'Hôtel de *Montpensier* ; en 1594, on la nommoit l'Hôtel d'*Estrées*, enfin on assure que ce fut dans une des salles de cette maison qu'Henri IV fut blessé par *Jean Châtel* : c'est du moins ce qu'on lit dans un registre des Archives de l'Hôtel de Ville, quoique plusieurs Historiens prétendent que ce fut au Louvre. Voyez les élévations perspectives de cette maison dans *les Delices de Paris*, Plan. 102 & 103.

(*b*) Cet Architecte a bâti plusieurs édifices d'un genre semi-Gothique, mais assez correct. Nous aurons occasion de parler de lui dans ce recueil en faisant la description de quelques bâtimens qui ont été confiés à ses soins.

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, en parlant de l'Eglise de la Sorbonne, du Palais Royal, &c.

Eglise des Peres de l'Oratoire.

par les escaliers A, qui communiquent, aussi-bien que ceux B, à d'autres tribunes qui regnent au pourtour de la nef, & qui sont de plain pied à celle des Musiciens. Ces tribunes placées au-dessus des chapelles, sont comprises dans la hauteur d'un Ordre de pilastres Corinthiens de trois pieds de diamétre, & soûtenues par un plus petit Ordre couronné d'une balustrade. Nous observerons que ces tribunes regnent dans la croisée de la nef, de maniere que cette croisée ne s'apperçoit du bas de l'Eglise qu'au-dessus de ces tribunes. (Voyez la coupe de ce monument dans le petit Œuvre de Marot, *in-quarto*, Planche 84.)

La corniche de l'entablement du grand Ordre est sans cimaise supérieure, & est enrichie de modillons dont les galbes & les ornemens sont d'un bon goût de dessein, quoique d'une forme un peu simple pour la richesse des chapiteaux Corinthiens, qui sont composés de feuilles de persil d'une assez médiocre exécution. Entre chaque modillon sont des cassettes ornées de roses dans le goût des modillons. Les balustrades du petit Ordre sont bien profilées & analogues à la richesse de l'Ordre qui les soûtient; les moulures de la corniche & de l'architrave du petit Ordre ont peu de saillie, étant assujetties au relief des pilastres du grand Ordre: desorte que pour leur donner un caractere plus expressif, on en a incliné en devant les plattebandes, les larmiers, &c. à l'imitation de la plûpart des profils des Anciens. On ne devroit néanmoins user de cet expédient que dans le cas d'une néceſſité indispensable & absolue, telle que dans des rotondes, dont les corniches sont continues & sans ressaut, autrement les angles aigus que produisent ces inclinaisons, forment toujours un effet désagréable. Au reste on peut regarder les profils de l'intérieur de cette Eglise comme dessinés de main de maître. Au-dessus de ce grand entablement s'éleve une voute en plein ceintre, exhaussée sur une espece de piédestal, peut-être un peu trop élevé; mais comme l'Eglise est étroite, la saillie de l'entablement masque une assez grande partie de ce piédestal. Cette voute est chargée d'arcs doubleaux, entre lesquels les croisées forment des lunettes qui font un assez bon effet; d'ailleurs l'appareil de ce monument est bien entendu, la construction solide, & les ornemens distribués avec choix & avec discretion. Enfin cet édifice peut être cité parmi ceux qu'on doit se proposer pour modeles, & fera dans tous les tems honneur à l'Architecture Françoise. On a marqué dans ce plan par des lignes ponctuées la direction des arcs doubleaux, la forme des lunettes & la voute d'arreste du milieu de la croisée, autour de laquelle continue l'entablement au-dessus des tribunes, & que l'on s'est contenté d'exprimer ici par indication.

Les corridors ou couloirs dont nous avons parlé dégagent des Sacristies dans les déhors par les portes C, desorte que sans entrer dans l'Eglise, on peut communiquer dans l'intérieur de la maison. Il seroit à souhaiter néanmoins que ces couloirs fussent un peu plus larges & mieux éclairés.

La rotonde, appellée le chœur des Prêtres, est d'une dimension heureuse, d'une ordonnance réguliere & décorée de pilastres accouplés, du même Ordre & du même diamétre que ceux qui portent les tribunes. Depuis qu'on a élévé un Maître-Autel dans le rond-point, on y a placé les stalles & revêtu les arcades de menuiserie. Il s'en faut bien que la sculpture, la forme des stalles, & les nouveaux lambris répondent à la perfection de l'Architecture de cette coupole; tant il est vrai que qui sçait bien l'art de construire, ne doit pas risquer de donner des desseins de décoration. Cette partie de l'Art demande un génie & un goût au-dessus de l'ordinaire. Le nouveau Maître-Autel en baldaquin est à la vérité d'une composition moins médiocre, quoique d'une forme fort ordinaire; il est orné de quatre colonnes de marbre de rance, les bases & les chapiteaux en sont dorés, ainsi que tout l'amortissement. Deux Anges en adoration & un Christ, assez mal liés

avec l'Architecture qui les reçoit, décorent ce monument. Ces figures sont de carton peint en marbre blanc, & sont de l'exécution d'un nommé *Pollet*, Sculpteur peu connu. Il semble qu'il seroit de la prudence des personnes qui ont occasion de contribuer à la décoration des édifices publics de choisir parmi les Artistes ceux qui se distinguent le plus dans leur profession. Des jeunes gens peu experimentés, ou des hommes qui n'ont qu'une capacité bornée, ne doivent être employés pour leur coup d'essai que pour la décoration des maisons à loyer, & non pour celle des monumens qui laissent à la posterité des traces de l'ignorance du siecle : ce qui est d'autant plus condamnable, que l'on peut convenir que nous sommes dans un tems où le nombre des hommes de mérite en tout genre, & principalement dans la sculpture, semble être plus abondant que sous aucun autre regne. Eglise des Peres de l'Oratoire.

Elévation du Portail. Planche II.

Le portail (*d*) que nous donnons ici, a été construit en 1745 par le sieur *Caqué* qui en donna les desseins. Il est composé de deux Ordres d'Architecture, l'un Dorique, & l'autre Corinthien. Son ordonnance en général est assez élégante & d'une belle exécution, l'Ordre Dorique est même assez régulier, à l'exception des angles rentrans que font les arrieres-corps avec l'avant-corps, où la distribution des mutules du plafond de la corniche fait un effet desagréable à l'œil, ce qui n'a pû s'éviter à cause des pilastres pliés qu'on a placés dans ces angles; aussi ne devroit-on jamais les introduire dans une décoration extérieure, lorsqu'elle n'est pas Dorique denticulaire. Cependant comme une des beautés essentielles de l'entablement Dorique consiste dans ces mutules, c'est une raison pour ne jamais employer les pilastres pliés, parce que toutes les fois qu'on ne pourra soûmettre les parties de détail à l'ensemble des masses, on annoncera plutôt un désordre dans l'Architecture qu'une application judicieuse & refléchie des régles que nous ont laissé les Anciens. Nous avouerons pourtant qu'à l'exception de ces pilastres pliés, l'Ordre Dorique qui se voit ici est peut-être le plus régulier qu'on ait à Paris. En effet les pilastres accouplés des extrêmités de ce portail sont espacés de maniere que les altérations de sa corniche sont imperceptibles, ce qui certainement marque une étude & une combinaison qui fait honneur à l'Architecte. Nous observerons encore que pour éviter, autant qu'il lui a été possible, ces légéres altérations dans toute son ordonnance, au lieu d'accoupler les colonnes de son avant-corps, il a placé un triglife entre deux, dans le goût des Anciens, desorte que cette composition montre de l'expérience, & mérite de l'applaudissement. Au contraire la hauteur de la porte en plein ceintre, qui a près de deux fois & demi sa largeur, & dont la proportion n'a aucune analogie avec l'Ordre Dorique, n'est pas à imiter. Les pilastres à côté des piédroits de cette porte font aussi un mauvais effet, il en falloit supprimer les bases & les chapiteaux pour les convertir en niches quarrées. On auroit eu par-là occasion de rabaisser l'intrados de la porte, (ce qui lui auroit donné une hauteur convenable,) & d'éviter ces demi pilastres qui se pénétrant dans ceux qui reçoivent les colonnes, forment un assemblage de parties qui s'éloignent des principes de l'Art. Nous observerons encore que les portes collatérales de ce portail sont trop petites, non-seulement eu égard à l'ouverture de celle du milieu, mais aussi par rapport à la hauteur des entre-pilastres, où elles sont placées. Si l'on eut supprimé les demi pilastres des angles rentrans, cela auroit donné le moyen d'agrandir ces deux portes, & on auroit en même tems sauvé l'irrégularité du plafond du sofite de la corniche dont nous avons parlé. Enfin on auroit pu évi-

(*d*) Voyez dans le petit œuvre de Marot *in-quarto*, le dessein de ce portail que le Mercier devoit faire exécuter, & qui y est gravé en petit; ce portail n'est pas sans mérite, & est digne de quelque attention.

Eglise des Peres de l'Oratoire.

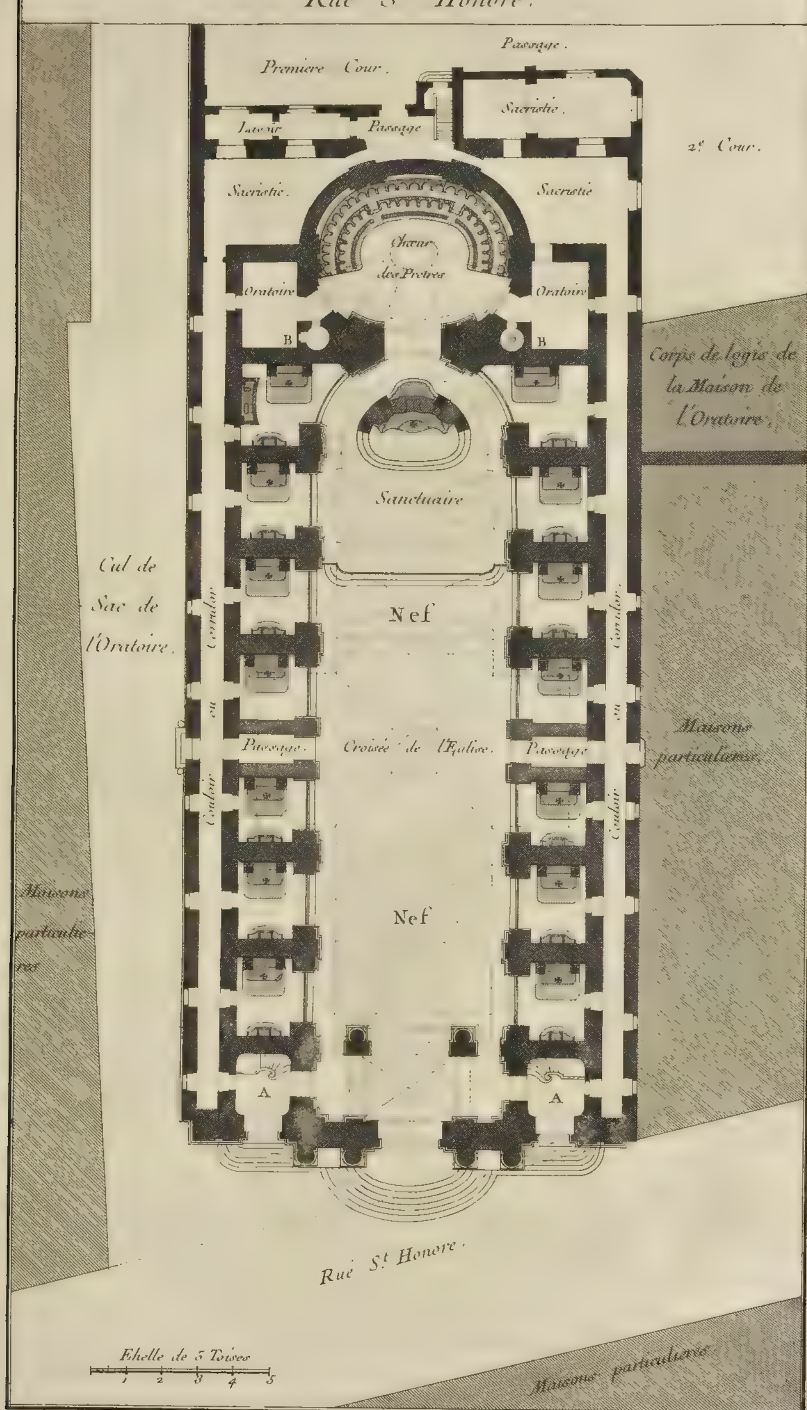
ter tous ces défauts en employant des colonnes isolées, qui sont toûjours préférables à celles engagées ; alors le nud des pilastres de derriere auroit égalé celui des arrieres-corps, & la partie du milieu n'en auroit pas moins dominé, étant restée dans sa saillie & dans sa hauteur ce qu'elle est dans son état présent. On pouvoit d'autant plus aisément user de ce moyen, qu'il étoit indifférent que les portes collatérales fussent plus ou moins reculées, leur axe n'étant point, comme dans les Eglises Paroissiales, assujetti à l'enfilade des bas côtés.

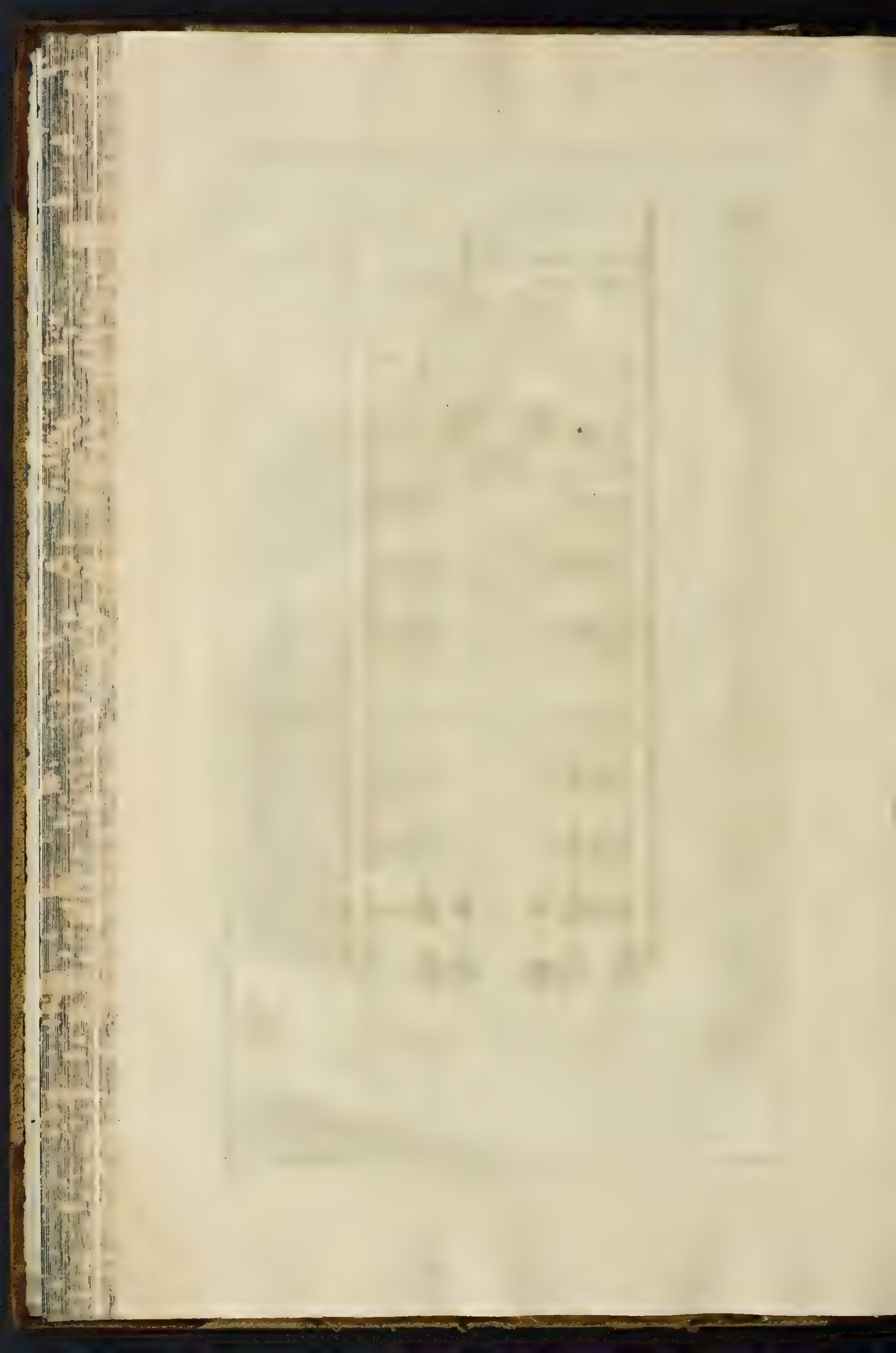
A propos de la saillie de cet avant-corps, qu'on a craint sans doute de faire anticiper sur la voye publique, qu'on nous permette ici de chercher à nous rendre compte des raisons qui ont porté l'Architecte à retourner ce portail d'equerre sur l'Eglise, plutôt que de se conformer à l'alignement de la rue S. Honoré ; car enfin cette obliquité, qui révolte tous les Spectateurs, & si contraire à l'embellissement des rues d'une grande Capitale, pouvoit se corriger d'une maniere qui conciliât l'intérieur avec l'extérieur. Un mur de face un peu plus épais vers un endroit que vers l'autre, un porche, quelque portion de cercle amenée avec art, auroit rendu ce monument tout aussi régulier en dedans, & auroit présenté au-dehors un aspect beaucoup plus satisfaisant.

On me répondra peut-être qu'on a été gêné par des considérations particulieres d'économie, & qu'on doit se conformer aux intentions des personnes qui mettent un Architecte en œuvre. Foible raison quand il s'agit du bien public. Si nous pensions moins à nos intérêts, ou si ceux qui se mêlent d'Architecture étoient plus citoyens & plus habiles, les personnes qui nous donnent leur confiance, seroient obligées de se rendre à des représentations convaincantes. Un Architecte est fait pour éclairer ceux qui le consultent ; après avoir exposé ce qu'il doit en homme d'honneur & en homme instruit, si l'on ne se rend pas à ses avis, il faut qu'il renonce à l'entreprise. Il ne doit avoir d'autre objet que l'amour du bien en général, l'Art libéral qu'il professe suppose en lui des sentimens nobles & désinterressés. L'Artisan seul peut penser autrement. Tant que nos Architectes ne sentiront que foiblement ce qu'ils doivent au public, & ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, ne nous étonnons pas de voir l'esprit de convenance oublié presque partout dans les édifices élévés de nos jours, & convenons que tant que dans le choix d'un Architecte on aura moins égard à son équité, à sa capacité, & à ses talens, qu'à quelques recommendations particulieres, on ne doit point être étonné des inadvertances & du déréglement dont, pour ainsi dire, on ne craint point de faire parade aujourd'hui. Je le répéte : la partialité n'a point de part à mes observations ; plus à portée qu'un autre de me rendre un compte que je dois au public par état, je ne puis souvent passer sous silence les inepties dont je suis temoin. Je paroîtrai severe sans doute, mais certainement je ne suis point critique. J'attaque les monumens, non les Propriétaires : l'oubli des talens, non les Architectes : je cherche à instruire nos jeunes Artistes, voilà mon but ; à leur faire éviter l'erreur, à leur apprendre la véritable route, & à se former sur les grands modéles : par-là je me crois fondé à parler le langage de la vérité, en parlant celui des Arts ; mais finissons notre digression, & revenons au portail qui y a donné lieu.

L'Ordre Corinthien élévé sur l'Ordre Dorique est de la même hauteur que celui de dessous ; ordinairement on lui donne un module de moins, c'auroit été certainement ici le cas d'observer cette diminution ; d'une part, parce que l'arcade en plein ceintre auroit eu moins de hauteur, de l'autre, parce que l'Ordre Corinthien ayant dix diamétres, lorsqu'il est employé immédiatement au-dessus d'un Ordre solide qui n'en a que huit, fait paroître le fust de la colonne supérieure trop svelte, ce qui auroit dû faire préferer l'Ordre Ionique, malgré l'exemple du portail de S. Roch, où l'on a placé le Corinthien sur le Dorique. Ces deux proportions extrêmes doivent être regardées comme un désordre dans l'Architecture. Il est vrai que Fran-

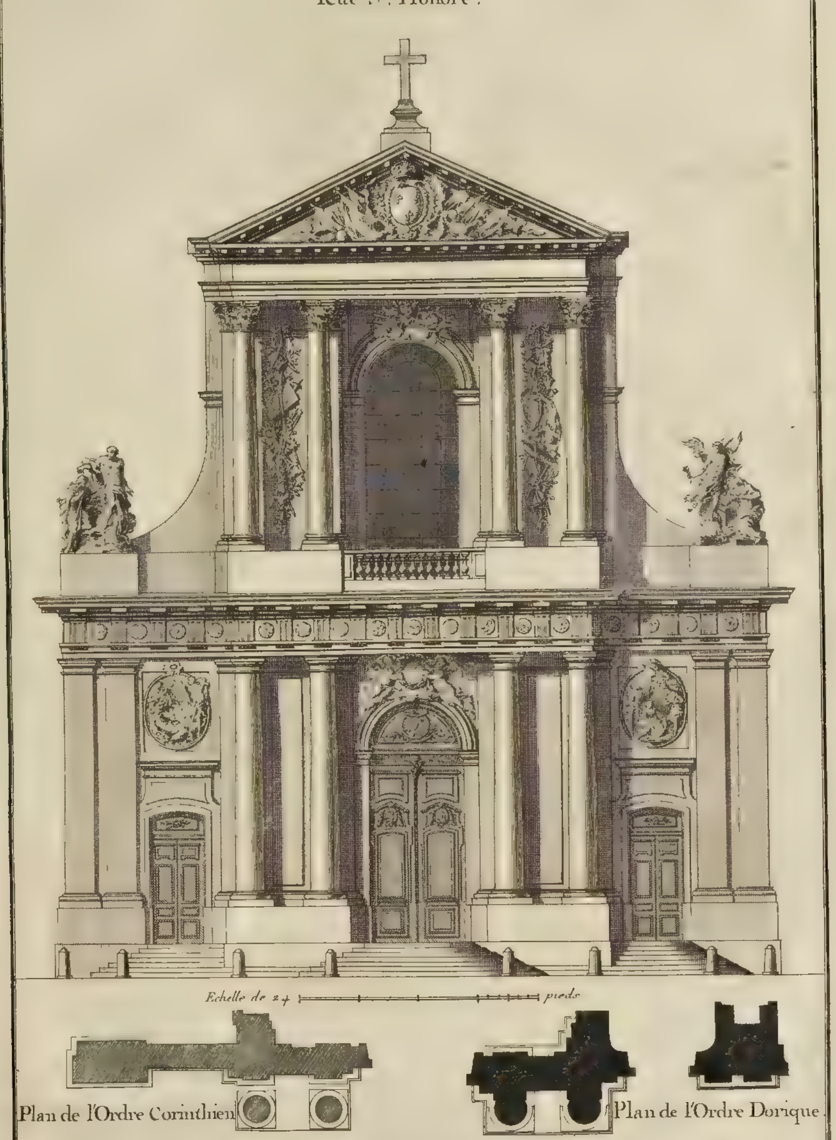
PLAN DE L'EGLISE DES PRÊTRES DE L'ORATOIRE. Ruë St Honoré.





ELEVATION DU PORTAIL DE L'EGLISE DES PRÊTRES DE L'ORATOIRE

Rue St. Honoré.



çois Manſard, aux Minimes, & Hardouin ſon neveu, au Château de Clagny, ont employés l'Ordre Compoſite ſur le Dorique, qui a la même dimenſion de dix ſur huit; mais il faut obſerver que l'Ordre Compoſite, dans ſon ordonnance, a quelque choſe de moins fragile que le Corinthien. Son chapiteau eſt plus mâle, & ſi cet Ordre peut être rangé au nombre des bons ouvrages des Romains, on doit préferer de le placer ſur le Dorique, lorſque quelque conſidération particuliere ne permet pas de faire uſage de l'Ordre Ionique. Egliſe des Peres de l'Oratoire.

Nous avons remarqué ailleurs qu'il n'étoit que trop ordinaire de voir prendre pour modeles des ouvrages élévés de nos jours, quoique ſouvent ils ſoient peu reſléchis, & qu'au mépris des monumens érigés dans un ſiecle plus heureux pour l'accroiſſement des Arts, la plûpart de nos Architectes formoient leur étude ſur nos édifices modernes. Sans doute le portail dont nous parlons a été imité d'après celui de S. Roch, dans l'Ordre Corinthien & Dorique, & ce n'eſt pas cependant ce qu'il y a le plus à approuver dans ce frontiſpice, ainſi que nous le remarquerons en ſon lieu.

Les deux demi-pilaſtres Corinthiens du grand entrecolonnement ſont dans le cas de ceux de deſſous, & par la même raiſon ils auroient dû être convertis en niches quarrées; par-là les piédroits de l'arcade auroient pû être moins péſans, au lieu que comparés avec ceux de la porte Dorique, ils préſentent un effet contraire à la delicateſſe de l'Ordre qui les reçoit; attention qu'un Architecte habile ne doit jamais négliger dans ſes productions.

Le fronton triangulaire eſt placé ici ſelon les régles de la convenance, & n'eſt point ſujet à des reſſauts trop ordinaires ailleurs. Les deux demi-pilaſtres qui ſont arriere-corps dans le retour, auroient pû former la naiſſance des arc-boutans, & ces demi-pilaſtres être ſupprimés; par-là toute la partie ſupérieure de ce frontiſpice auroit été plus pyramidale, & auroit procuré plus de galbe à ces mêmes arc-boutans, qui d'ailleurs ſont préférables dans leur ſimplicité aux conſoles renverſées qu'on remarque dans preſque tous nos portails, & qui ſont auſſi mal imaginées, que peu naturelles.

Toute la ſculpture de ce portail eſt d'une belle exécution; elle eſt de Mrs. *Adam le Cadet & Francin*, Sculpteurs du Roi. Cependant il faut obſerver en général que cette ſculpture eſt d'un travail trop recherché, & qu'elle eſt compoſée avec trop de mouvement, rélativement à la ſimplicité & au caractere grave de l'Architecture, auſſi-bien qu'à la convenance des ſujets. Les plus habiles Sculpteurs demandent à être conduits par celui qui doit avoir l'eſprit du tout, je veux dire, par l'Architecte. Sans cela leur ouvrage ſéparement eſt fort eſtimable, mais faute de talens & de connoiſſances de la part du chef du bâtiment, ces beautés de détail n'ont aucune analogie avec l'ouvrage entier; on n'y remarque plus d'uniſſon, & alors il vaudroit mieux que les boſſages, ou pierres d'attente, tinſſent lieu de ſculpture, ou que les Sculpteurs donnaſſent les deſſeins de la totalité, ce qui n'eſt pas ſans exemple.

CHAPITRE XI.

Description de la Maison de M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, rue des Poulies, quartier S. Honoré.

Maison de M. Rouillé.

NOUS ignorons en quel tems cette maison fut bâtie dans son origine ; ce qui est certain, c'est qu'elle fut restaurée & augmentée considérablement, vers 1732, sur les desseins de M. *Blondel* (*a*), Architecte du Roi. Comme le niveau du terrain sur lequel elle est bâtie, est inégal, le premier étage se trouve, à cinq pieds près, de plain pied avec le rez-de-chaussée du jardin, ainsi que nous le remarquerons dans son lieu.

Plan au rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Les augmentations faites en 1732 sont ce qu'il y a de plus intéressant dans ce plan ; elles consistent en un grand escalier, son vestibule, une salle à manger, des écuries, des remises, une basse cour, & dans quelques restaurations tendant à procurer des commodités pour le service des domestiques. L'escalier est doux, commode, spacieux, bien éclairé, décoré avec goût, & la rampe de fer d'un dessein très-élégant ; enfin cet escalier répond à la magnificence des appartemens du premier étage.

Plan du premier étage. Planche II.

Les appartemens du côté du jardin sont distribués avec beaucoup de simétrie & de commodité ; toutes les principales enfilades y sont observées avec soin, ce qui contribue à leur donner un air de grandeur & de régularité qui est toujours désirable dans la distribution d'un plan. Nous observerons aussi que la hauteur des planchers est bien en rapport avec le diamétre des pieces, & que toute la décoration intérieure de cet appartement est traitée avec beaucoup d'intelligence. On trouvera dans le septieme Volume la plus grande partie de ces décorations intérieures.

Les appartemens distribués sur les aîles du côté de la cour & sur le principal corps de logis du côté de la rue, sont aussi décorés avec goût. La bibliotheque entr'autres, est une piece intéressante par son plafond, la menuiserie, & la sculpture dont elle est décorée. Les ornemens qui la composent ne se ressentent point de la frivolité d'à present, qui n'a guere pris faveur que depuis que ce bâtiment est élévé, & qui devroit être bannie pour toûjours, principalement lorsqu'il s'agit de la décoration des appartemens destinés aux personnes qui, par leur emploi & leur dignité, semblent exiger une ordonnance grave & réguliere.

Le jardin, peu considérable par son étendue, peut passer néanmoins pour un des plus agréables qu'on voye à Paris dans nos maisons particulieres. Un treillage circulaire orné de pilastres, accompagné de vases & de tilleuls de Hollande, forme une décoration très-ingénieuse dans la plus grande partie de ce jardin. Au fond est une piece d'eau (*b*), sur la tablette de laquelle est une statue d'Apollon exécutée par M. *Le Moine*, Sculpteur très-célébre. Plusieurs bosquets artistement distribués, un grand parterre (*c*) de broderie mêlée de gazon, un autre parterre de fleurs

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. II. pag. 114. Not. *a*.

(*b*) Le réservoir de cette piece d'eau est marquée A près de la bassecour des écuries. Planche II.

(*c*) Ce parterre n'est plus tel qu'il se voit dans cette Planche ; mais comme cette piece est accessoire, on n'a pas jugé à propos de le donner comme il est aujourd'hui, étant composé de gazons, de tatisée, de mignardise & autres fleurs qui sont fort en usage à présent & préférables à la broderie dont on dessinoit anciennement les parterres.

procurent dans peu d'efpace une très-agréable diverfité. Enfin l'irrégularité du terrain y eft corrigée d'une maniere fort ingénieufe par quelques maffifs de bois qui donnent de l'ombre & du couvert à la promenade. Dans l'un des côtés de ce jardin, on a confervé un ancien petit bâtiment détaché du principal corps-de-logis, & qui contient un appartement particulier (*d*). Maifon de M. Rouillé.

Elévation du côté du jardin. Planche III.

Cette élévation n'a qu'un feul étage; elle a été conftruite à neuf dans le tems qu'on fit à ce bâtiment les augmentations dont nous avons parlé. Elle eft compofée d'un avant-corps percé de cinq portes croifées bombées, qui donnent fur une terraffe élévée de 5 pieds au-deffus du fol du jardin, dans lequel on defcend par des perrons placés aux deux extrêmités de cette terraffe, qui eft bordée de rampes de fer & foûtenue par des confoles de pierre accouplées formant encorbellement. Trois croifées, ou abajours, placés entre ces confoles, éclairent une partie des fouterrains qui font pratiqués de niveau au rez-de-chauffée de la cour.

Nous remarquerons que les portes croifées de l'avant-corps font trop élévées pour leur largeur; mais comme elles préfident feules dans cette élévation, cette licence peut être plus permife que lorfque, dans un bâtiment à plufieurs étages, on n'obferve pas un rapport direct entre la proportion des croifées fupérieures & celle des inférieures; car il eft bon de faire attention que plus il y a d'ouvertures dans un bâtiment, plus on doit avoir de retenue fur leur proportion & de févérité fur le choix de leur forme. Au refte on peut dire à l'avantage des croifées de cet avant-corps, que ce bâtiment étant couronné d'un entablement Corinthien, leur proportion fvelte femble être autorifée ici d'autant plus volontiers que la faillie de la terraffe mafque une partie de leur hauteur réelle. Cette confidération auroit peut-être dû faire préferer de border cette terraffe d'une baluftrade, au lieu d'un balcon de fer; il eft vrai qu'alors il auroit fallu fupprimer les confoles en encorbellement, & pratiquer un mur d'échiffre vertical, ce qui auroit rendu cette ordonnance plus grave. Sans doute qu'on n'a pas cherché à donner ce caractere à l'élévation dont nous parlons, parce qu'appartenant à une maifon particuliere, & donnant du côté du jardin, elle a paru exiger quelque élégance, plutôt qu'une Architecture plus impofante. Cependant nous ne pouvons nous difpenfer de dire en général qu'il faut éviter, autant qu'il eft poffible, de faire ufage des membres d'Architecture qui annoncent quelque fragilité; que les formes fimples & naturelles font du reffort de tous les genres d'édifices, qu'à tous égards elles doivent être preferées, & qu'il fuffit en pareille occafion de ne pas faire choix d'un caractere péfant pour donner l'idée du fimple, ni d'une expreffion maffive dans l'intention de compofer une ordonnance mâle.

Je ne crains pas de l'avouer: les Anciens ont rencontré plus heureufement que nous cette noble fimplicité dans leur Architecture. Leur compofition & leurs ornemens n'avoient pour la plûpart rien de frivole & de hafardé; imitons-les dans nos productions, préferons les formes naïves, fouvenons-nous que la pierre veut être traitée avec fierté, que les déhors furtout doivent repréfenter un caractere de virilité, qui eft la premiere condition dans l'art de bâtir. Par-là nous ramenerons infenfiblement le vulgaire, & nous établirons des loix conftantes & invariables, qui prouveront aux fiecles à venir que nous avons fçû nous préferver des écarts dans lequels donne trop inconfidérement la multitude, qui ignorant ordinairement les préceptes, & manquant le plus fouvent de jugement & de goût,

(*d*) Ce petit bâtiment eft adoffé à une autre maifon dont la principale entrée donne dans le cul de fac de l'Oratoire; cette maifon à été cédée par M. Rouillé, à qui elle appartenoit, à M. le Marquis de *Beuvron*, fon gendre, qui depuis quelques années la loue au Receveur Général des finances de Bordeaux.

Maiſon de M. Rouillé. ſe laiſſe entraîner au torrent, ſans pouvoir rendre compte de ſon opinion particuliere, ni des motifs qui la portent à blâmer dans un tems ce qu'elle avoit applaudi dans un autre.

Les croiſées des arrieres-corps ſont ſans chambranles, ni bandeau; il ſemble qu'étant couronnées par le même entablement, elles auroient dû ſe reſſentir de la richeſſe de celles de l'avant-corps. Ce prétendu repos nuit ici à l'unité, & auroit peut-être dû déterminer à convertir en plinthe la partie ſupérieure de la corniche qui continue ſur ces arrieres-corps. Par la même raiſon la baluſtrade auroit pû auſſi ne regner que ſur l'avant-corps, ce qui auroit donné à cette façade un air pyramidal, un ſocle ayant ſuffi ſur le plinthe propoſé. Cependant cette refléxion, qui n'eſt pas ſans fondement, nous conduit à une autre obſervation; c'eſt qu'alors l'étendue de ce bâtiment, qui eſt peu conſidérable, auroit été trop ſubdiviſée, & comme nous avons recommandé ailleurs d'éviter les petites parties dans tous les genres d'édifices, on en peut conclurre que pour avoir conſervé une uniformité d'ordonnance néceſſaire à cette façade, il auroit fallu que les croiſées des arriere-corps euſſent la même richeſſe, ce qui ſe pouvoit faire ſans obſtacle en ſupprimant les corps des extrêmités de ce bâtiment: on auroit procuré par-là un eſpacement convenable pour la place des chambranles, & cette ſuppreſſion n'auroit alteré ni la conſtruction des parties anguleuſes de l'édifice, ni la ſimétrie intérieure des appartemens. Voyez la Planche II.

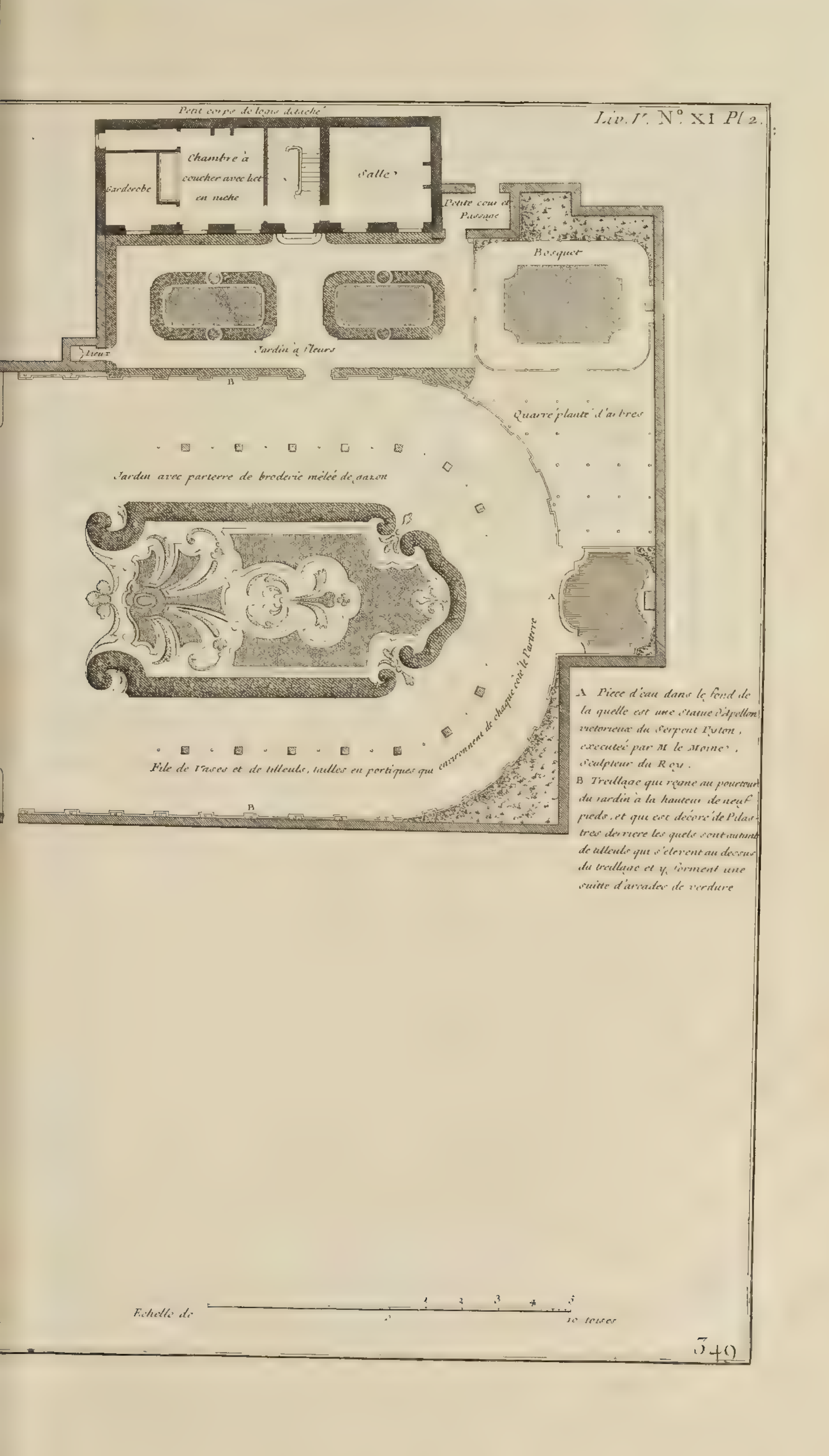
Au reſte les profils des corniches, ceux des chambranles, les baluſtrades, les ornemens, tout annonce dans ce bâtiment, d'une maniere ſatisfaiſante, la capacité de l'Architecte & la route qu'on doit tenir dans ce genre de productions; car nous obſerverons que l'art de profiler en général, quoique très-eſſentiel dans l'Architecture, eſt fort négligé par la plûpart des nôtres. Cependant il doit être regardé comme une partie d'autant plus intéreſſante dans le bâtiment, qu'elle eſt preſque la ſeule dans laquelle les Architectes puiſſent ſe ſignaler aujourd'hui où l'on eſt rarement dans le cas d'élever de grands édifices, qui par leur ſomptuoſité, ayent de quoi dédommager en quelque ſorte de la ſimilitude des membres qui les compoſent. D'ailleurs dans tous les cas la maniere de bien profiler eſt trop importante pour la négliger, les beautés de détail devant concourir à l'embelliſſement des parties principales & celles-ci à celui des maſſes; car enfin c'eſt par ce parfait accord que les monumens du dernier ſiecle élévés par les *Manſards*, les *Le Veau*, les *Perrault*, &c. ſe ſont ſi univerſellement attirés le ſuffrage des Connoiſſeurs & l'admiration de l'Etranger.



Plan au rez-de-chaussée de la Maison de M. Rouillé, Maître des Requestes, et Intendant du Commerce, bâtie sur les desseins du Sr. Blondel Architecte du Roy.

Plan au premier étage du côté de la cour, et au rez-de-chaussée du Jardin de la maison de Monsieur Rouillé Maitre des Requestes et Intendant du Commerce, seize rue des Poulies à Paris et bâtie sur les desseins de M. Blondel Architecte du Roy.

Cabinet ou serre papier
Reservoir
A
Petits lieux à l'Angloise
Chambre à coucher
Grenier à foin
Cour des Ecuries.
Garderobe
Escalier dérobé
Grand Cabinet
Grand Escalier
Antichambre
Deuxieme Antichambre
Armoire
Armoire
Antichambre
Cabinet de compagnie
Passage
Bibliotheque
Cour
Chambre à coucher
Escalier
Arriere Cabinet
Cabinet
Cabinet
Garderobe
Cabinet
Chambre à coucher
Passage
Antichambre
Rue des Poulies


Liv. V. N.° XI Pl. 2.
Petit corps de logis detaché
Chambre à coucher avec lict en niche
Gardecobe
Salle
Petite cour et Passage
Bosquet
Lieux
Jardin à fleurs
B
Quarré planté d'arbres
Jardin avec parterre de broderie mêlée de gazon
A
File de Vases et de tilleuls, taillés en portiques qui environnent de chaque côté le Parterre
B
A Piece d'eau dans le fond de la quelle est une Statue d'Apollon victorieux du Serpent Python, executée par M. le Moine, Sculpteur du Roy.
B Treillage qui regne au pourtour du jardin à la hauteur de neuf pieds, et qui est décoré de Pilastres derriere les quels sont autant de tilleuls qui s'elevent au dessus du treillage et y forment une suitte d'arcades de verdure
Echelle de
1 2 3 4 5
5
10 toises

Elevation de la facade du coté du Jardin de la maison de Monsieur Rouillé, du dessein du S^r. Blondel Architecte du Roy.

Echelle de 1 2 3 4 5 6 pieds

CHAPITRE XII.

Description de l'Eglise de S. Louis du Louvre, située rue S. Thomas du Louvre, quartier du Palais Royal.

Eglise de S. Louis du Louvre.

CETTE Eglise fut anciennement érigée sous l'invocation de S. Thomas, Archevêque de Cantorbery ; c'est de-là que la rue dans laquelle elle fut élévée, a pris son nom. Elle fut, ainsi que son Chapitre, fondée par *Robert, Comte de Dreux*, l'an 1188. Comme elle menaçoit ruine depuis long-tems, le Roi accorda cinquante mille écus pour la rebâtir ; mais en 1739, (avant qu'on eut commencé à faire usage de la gratification de S. M.) dans le tems que les Chanoines étoient à l'office, l'Eglise écroula, & en ensevelit sept sous ses ruines. Ce funeste accident engagea M. *de Vintimille*, alors Archevêque de Paris, à y réunir le Chapitre de *S. Nicolas* (*a*) *du Louvre*. M. le Cardinal de Fleury chargea *M. Germain*, (*b*) Orfevre du Roi, de faire les desseins d'une nouvelle Eglise, qui vers 1740, fut commencée par les sieurs *Bonneau* & *Convers*, Entrepreneurs des bâtimens de S. M. Malgré les bienfaits du Roi, le Chapitre s'étant beaucoup endetté, M. *de Vintimille* se détermina à lui réunir encore celui *de S. Maur des Fossés*. Cette Eglise, aujourd'hui entiérement finie, & bâtie sous l'invocation de S. Louis, se nomme S. Louis du Louvre, & compose un édifice qui, dans ce genre, n'est pas un des moins intéressans qui se voyent à Paris.

Plan du rez-de-chaussée. Planche Premiere.

La composition de cette Eglise en général est fort ingénieuse ; on remarquera peut-être un peu trop de mouvement dans certaines parties, mais *M. Germain*, doué d'un génie fécond, & voulant sortir des formes ordinaires, a préferé une sorte d'élégance à cette retenue du ressort des édifices sacrés, dont il a cru pouvoir s'écarter d'autant plus volontiers que le monument dont nous parlons ne peut guéres être considéré que comme une Chapelle particuliere. En effet toute cette Eglise est composée d'une seule nef de 37 pieds & demi de largeur dans œuvre, sur 59 pieds de longueur, & d'un sanctuaire dans lequel est placé le chœur des Chanoi-

(*a*) Cette Eglise eut aussi pour fondateur *Robert, Comte de Dreux*. Ce ne fut d'abord qu'un College, mais, en 1541, l'Evêque de Paris l'érigea en Chapitre. Aujourd'hui cette Eglise n'existe plus, & son terrain est occupé par divers Particuliers.

(*b*) *Thomas Germain*, nâquit à Paris le 15 Août 1673. Il étoit fils de Pierre Germain, Orfevre ordinaire du Roi, un des plus habiles hommes de son siecle. Il n'avoit que onze ans, lorsqu'il perdit son pere. A l'âge de treize ans il gagna une médaille à l'Académie. Ses heureuses dispositions lui mériterent la protection de M. de Louvois qui l'envoya à Rome, où il resta plusieurs années. Après la mort de ce Ministre, il se mit chez un Orfévre de réputation, & il y devint si habile par l'étude des ouvrages des grands Maîtres qu'il copioit avec avidité, qu'il se vit en état de mettre au concours qui se fit pour la décoration de la Chapelle des Jésuites de Rome, & ses desseins furent agréés. En effet il exécuta les bas réliefs qui se voyent sur les piédestaux, & sur le rétable d'Autel de la même Eglise, & qui passent pour autant de chef-d'œuvres. Au bout de treize ans il quitta Rome, & voyagea pendant environ trois ans dans le reste de l'Italie. Enfin il revint à Paris, où il fut reçu avec distinction de Louis XIV qui l'employa, & lui accorda un logement au Louvre, avec une pension considérable.

Vers le commencement de ce siecle, il avoit bâti à Livourne une Eglise qu'on croit être celle des Arméniens. Il n'y a point de Cour dans l'Europe qui ne possede des ouvrages d'Orfévrerie de ce grand homme. Il portoit si loin la perfection de son Art, qu'il lui est arrivé plus d'une fois de recommencer un ouvrage, parce que les Ouvriers qu'il employoit, quoiqu'il choisit ce qu'il y avoit de plus habile, en avoient négligé quelque partie.

Aux talens qu'il avoit reçu de la nature pour sa profession, M. Germain joignoit une profonde connoissance du Dessein, de la Sculpture, & de l'Architecture. C'est c'est ce qui engagea M. le Cardinal de Fleury & le Chapitre de S. Thomas du Louvre à lui demander des desseins pour l'Eglise qu'on vouloit ériger sur les ruines de l'ancienne. Non-seulement il se prêta à leurs désirs avec son désintéressement ordinaire, & même il en fit les modeles, mais il veilla encore avec un soin infatigable à sa construction, & fit exécuter sous ses yeux, par les plus habiles Sculpteurs, les principales parties de sa décoration. Enfin il eut la consolation de voir cette Eglise finie avant sa mort, ce qu'il avoit désiré avec le plus d'ardeur. Il mourut le 14 Août 1748, & il fut enterré dans la même Eglise, dans laquelle, par reconnoissance, les Chanoines lui avoient accordé une Chapelle pour lui & pour sa famille.

Eglise de S. Louis du Louvre.

nes. Ce chœur a de largeur 30 pieds & demi sur 43 pieds & demi de profondeur. Au milieu est placé le Maître-Autel, d'un dessein d'assez bon goût, composé & exécuté par *Fremin*, premier Sculpteur du Roi d'Espagne, qui l'avoit fait pour l'Eglise de *S. Maur des Fossés*, avant que son Chapitre fut réuni à celui de l'Eglise de S. Louis dont nous faisons la description. Ce chœur est fermé d'une grille basse qui en laisse découvrir la décoration; aux deux côtés de la nef sont distribuées quatre Chapelles, dont deux sont actuellement finies, sçavoir celle E, dédiée à S. Thomas, & enrichie d'un tableau de M. *Pierre*, & celle F dédiée à S. Nicolas, & ornée d'un tableau de M. *Galloche*. La troisieme sera dédiée à S. Maur, & dans la quatrieme seront les fonds baptismaux. Entre ces Chapelles sont pratiqués deux renfoncemens; dans celui G M. *Le Moine* fait une Chapelle de la Vierge, que la famille de M. le Cardinal de Fleury fait décorer à grands frais, & pour laquelle le célébre Artiste dont nous parlons, fait une annonciation en bas-relief de marbre, accompagnée & enrichie d'ornemens de bronze. Dans celui H sera le tombeau du Cardinal de Fleury du ciseau du sçavant *Bouchardon* (*c*), dont les occupations on suspendu jusqu'ici l'exécution de ce monument.

Plan pris au-dessus de l'entablement. Planche II.

Ce plan donne à connoître la forme variée du portail, comparé dans sa partie supérieure avec sa partie inférieure. Il indique les ressauts de l'entablement & le plan des compartimens que forment les arcs doubleaux & les lunettes distribuées dans la voute intérieure de cette Eglise, dont on verra la décoration dans les Planches suivantes.

Elévation du portail, & coupe sur la largeur de cette Eglise. Planche III.

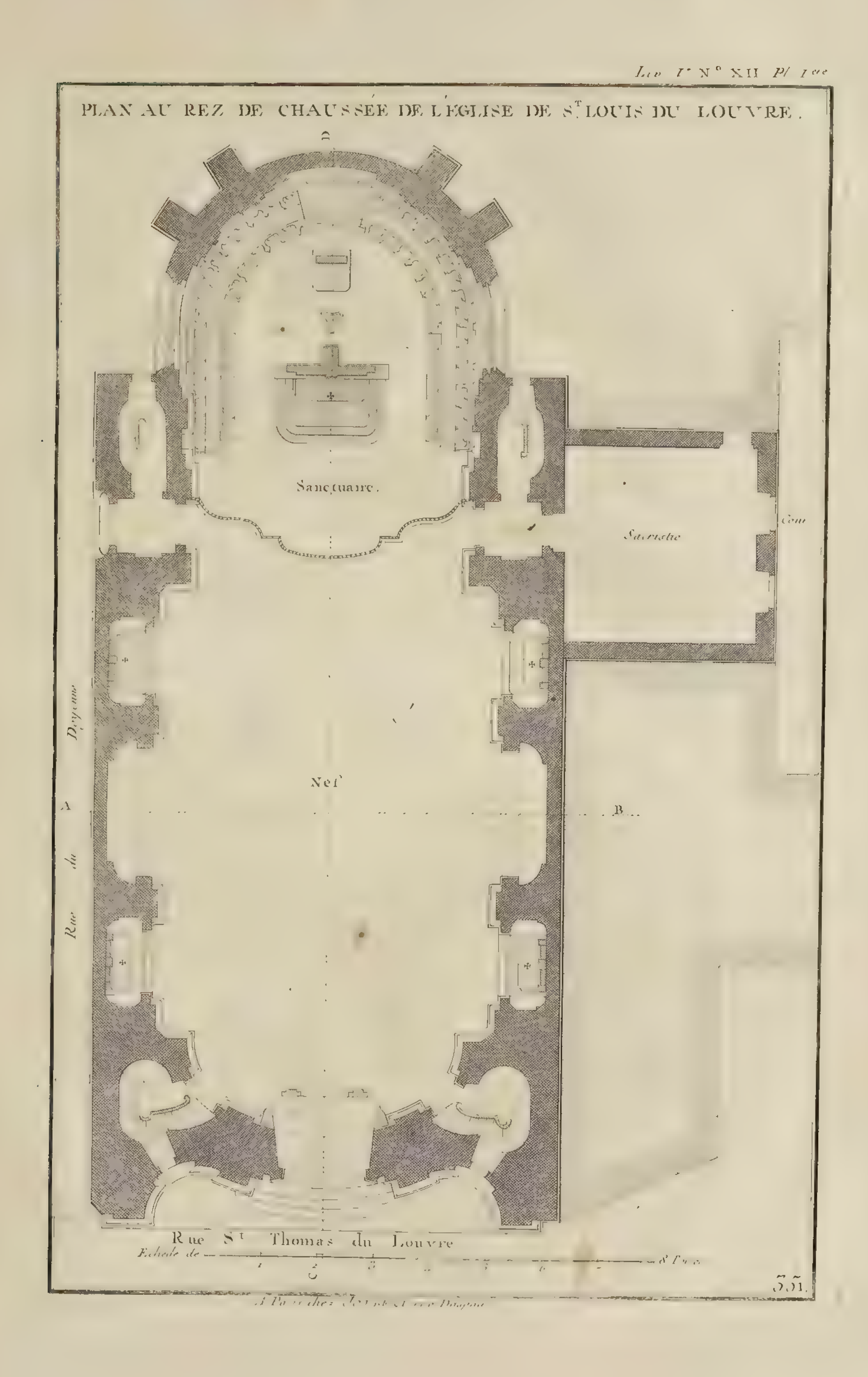
La Figure Premiere présente le frontispice de cette Eglise; il est composé d'un avant-corps en tour ronde, enrichi d'un Ordre de pilastres Ioniques dont l'entablement est modillonaire & couronné d'un fronton circulaire. Le milieu de cet avant-corps est percé d'une porte bombée, surmontée d'une corniche, au-dessus de laquelle est un bas-relief enfermé dans une niche quarrée qui regne dans toute la hauteur de l'Ordre. De chaque côté de cet avant-corps est une tour creuse, qui vient racheter aux deux extrêmités de ce portail un pilastre aussi Ionique, mais dont l'entablement est denticulaire; singularité sans doute imitée du portail de l'Eglise de *Sainte Elisabeth* (*d*), rue & proche le Temple, mais qui ne doit pas servir d'autorité, parce que ces corniches dissemblables sur un Ordre commun, forment dans une même ordonnance une désunion de parties qui nuit aux masses, principalement dans un édifice de si peu d'étendue.

Dans les entre-pilastres de ces tours creuses sont des médaillons évuidés, servant de croisées pour éclairer les escaliers qui montent aux tribunes pratiquées dans les murs collatéraux de la nef. Ces médaillons, au nombre de trois de chaque côté, sont liés ensemble par des branches de palmier en forme de trophées, qui font un fort bon effet, & qui ont été éxécutés par une main habile, aussi-bien que toute la sculpture de ce portail; le bas-relief du dessus de la porte est du célébre M. *Pigalle*, & les ornemens sont du sieur *Robillon*, qui a exécuté aussi ceux du dedans de l'Eglise, sous la conduite de M. Germain; ces ornemens peuvent être regardés comme autant de chefs d'œuvres dans leur genre.

Au-dessus de l'Ordre Ionique de ce portail s'éléve une espece d'Attique, percé dans le milieu par un œil de bœuf, qui fait un effet assez médiocre dans ce dessein géométral

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de cet habile Sculpteur, Tome I. Chap. VIII.

(*d*) Voyez l'élévation perspective de ce Portail, dans les *Delices de Paris*, Planche 89.


PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE DE L'ÉGLISE DE S.T LOUIS DU LOUVRE.
Sanctuaire.
Sacristie
Cour
Nef
A
B
Rue du Doyenné
Rue S.t Thomas du Louvre
Echelle de
8 Toi.
351.

Plan pris au dessus de l'Entablement de l'Ordre du rez de Chaussée de l'Eglise de S.t Louis du Louvre.

Rue S.t Thomas du Louvre

…ÉVATION DU PORTAIL DE L'EGLISE DE S.t LOUIS DU LOUVRE

Rue S.t Thomas du Louvre.

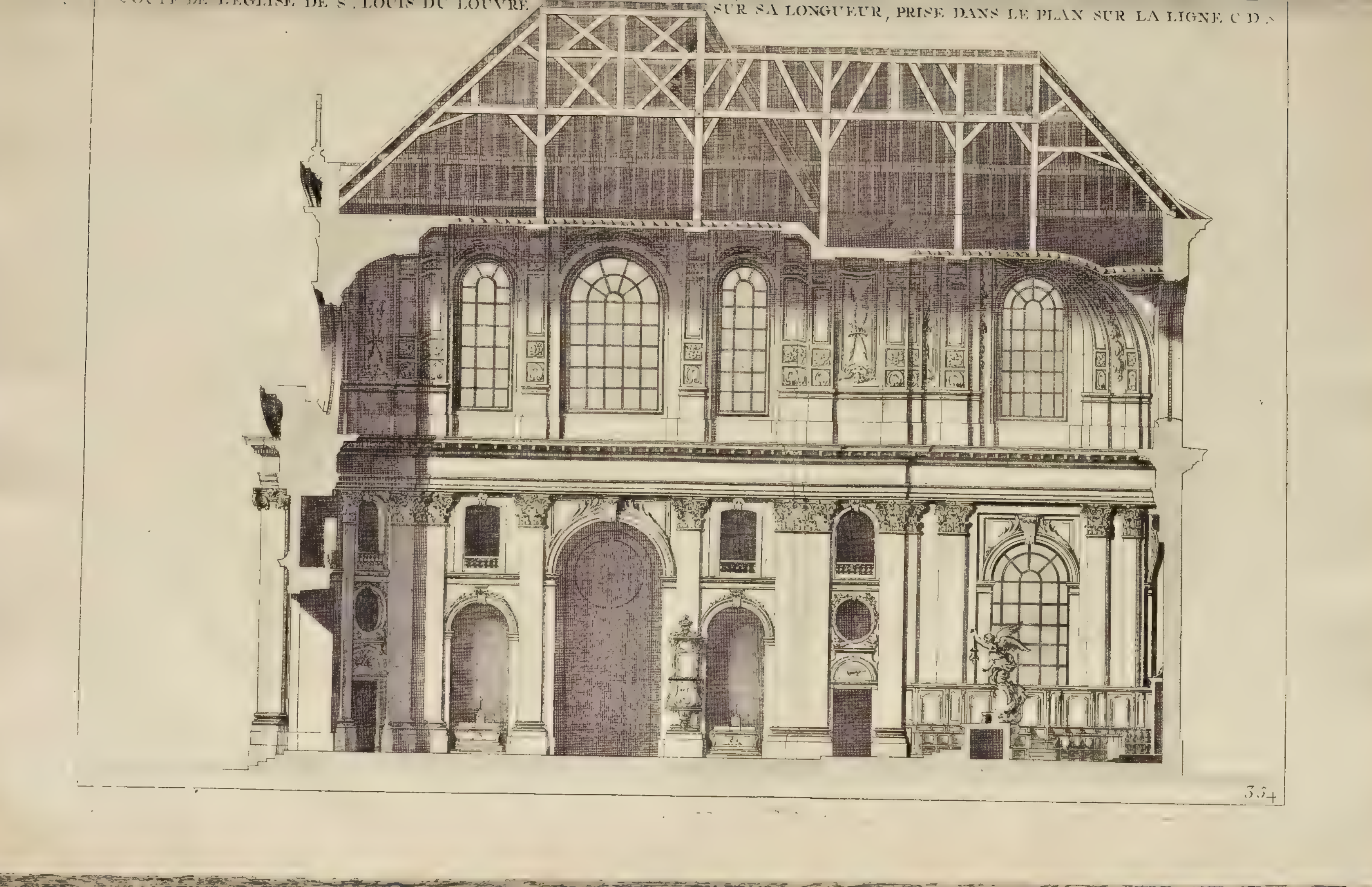
COUPE SUR LA LONGUEUR DE L'EGLISE

Prise dans le Plan sur la ligne A B.

Fig. Iere

Fig. II

COUPE DE L'EGLISE DE S.T LOUIS DU LOUVRE SUR SA LONGUEUR, PRISE DANS LE PLAN SUR LA LIGNE C D.



354

géométral ; mais comme le plan de cette partie supérieure est en retraite de deux pieds (Voyez la Planche IV.) & que la rue S. Thomas est fort étroite, le point de distance n'est pas assez éloigné pour que cet œil de bœuf puisse s'appercevoir d'en bas. Eglise de S. Thomas du Louvre.

Dans ce frontispice sont pratiqués deux frontons circulaires ; l'un contient un cartel, l'autre est seulement amorti d'une croix. Ces deux frontons dans le même portail ne sont peut-être pas ce qu'il y a de mieux à imiter, nous en avons discuté les raisons en parlant de S. Gervais, des Minimes, du Val-de-Grace, &c. D'ailleurs ces deux frontons circulaires sur un plan en tour ronde, forment un contraste condamnable. M. *Germain* avoit voyagé long-tems en Italie, il y avoit puisé le goût de *Michel-Ange*, du *Cavalier Bernin*, du *Boromini*, tous hommes à la vérité d'un génie rare & excellent, mais qui par la fécondité de leur imagination, sont souvent sortis des régles de l'Art pour produire des monumens d'une composition aussi singuliere que bisarre, entr'autres le Cavalier *Boromini*. Notre Artiste, plein de ces merveilles & d'après ces grands maîtres, s'étoit crû autorisé à les imiter dans ses productions, ce qui lui a quelquefois réussi dans sa profession, sans refléchir néanmoins que ce qu'il avoit retenu de ces hommes illustres ne pouvoit pas toûjours s'employer dans l'Architecture & principalement dans nos bâtimens françois, ou du moins que les formes pittoresques ne peuvent être hasardées que dans de certaines occasions & dans de très-grands édifices, où la grandeur des masses fait souvent décider de la quantité des parties, aussi-bien que du choix de leur forme & de leur situation. Cette considération nous autorise à croire qu'en général on ne doit pas imiter les Anciens indistinctement, car on ne peut disconvenir qu'ils n'ayent fait usage de plusieurs licences qu'il n'appartenoit qu'à eux de mettre en œuvre, & qu'un homme de goût doit absolument éviter. En effet, quoiqu'il puisse arriver qu'un Architecte ait assez d'art pour rendre ces licences des fautes heureuses dans ses compositions, elles n'en sont pas moins un objet dangereux d'imitation pour ceux qui n'ont qu'une médiocre intelligence ; imitation qui tend à les faire écarter insensiblement des régles de l'art & à apporter involontairement un déreglement dans l'Architecture.

La Figure deuxieme offre la coupe intérieure de cette Eglise, prise dans la Planche premiere sur la ligne AB. Cette coupe fait voir le côté du sanctuaire formant une tour creuse, le Maître-Autel, les arcs doubleaux & les deux renfoncemens G, H, dont nous avons parlé.

La voute de cette Eglise est pour la plus grande partie en charpente couverte de maçonnerie, & le reste en pierre, (Voyez la Planche quatrieme.) mais ces deux parties sont si bien accordées l'une avec l'autre, que cet artifice, mis en œuvre par économie, ne s'apperçoit pas d'en bas. Les compartimens qui décorent cette voute, quoiqu'un peu chargés d'ouvrage, peuvent être regardés comme un chef-d'œuvre. C'est ici que M. *Germain* a épuisé toutes les ressources de son Art, tant pour la beauté des formes, que pour l'élégance des contours. Enfin la Sculpture se trouve si bien mariée avec l'Architecture, & le choix des ornemens est si judicieux, que ce morceau seul feroit l'éloge de cet Artiste, si chaque production qui est sortie de ses sçavantes mains, n'étoit déja reconnue pour autant de merveilles.

A l'occasion de cette voute dont l'aspect frappe les moins éclairés, & où l'on peut dire que la sculpture est employée avec fermeté, sans rudesse, & exécutée d'une maniere moelleuse & recherchée, sans sécheresse, nous examinerons ici laquelle des deux, de la Peinture, ou de la Sculpture, doit être employée préférablement avec l'Architecture dans les voutes & les plafonds des édifices, sacrés, publics, ou particuliers.

Me sera-t'il permis d'avancer que la construction d'un édifice, formé d'une matiere solide & dont des voutes en pierre, ou supposées telles, terminent la partie

Eglife de S. Louis du Louvre.

fupérieure, femble exiger qu'on employe de la fculpture dans la décoration de leur plafond préférablement à la magie de la Peinture, quelque bien entendue qu'elle foit. Je fens bien que les amateurs de cet Art citeront pour exemples la plûpart des édifices de réputation exécutés en France & en Italie, qui font tous décorés de peintures, & quelques autres dans lefquels on a employé alternativement la Peinture & la Sculpture; mais indépendamment de beaucoup d'autres édifices que nous pouvons leur oppofer, où la Sculpture feule préfide, ne doit-on pas établir pour régle fondamentale que dans la conftruction des monumens confacrés à la pofterité, la convenance doit avoir le pas fur tout ce que l'art a de plus féduifant? Or la Sculpture, ayant pour bafe l'Architecture, n'annonce-t-elle pas plus de réalité que la Peinture? Donc il eft plus convenable d'employer l'art du Sculpteur que celui du Peintre, principalement pour l'embelliffement des voutes, qui préfentant toujours une conftruction folide, femblent devoir, pour fe tenir en équilibre, n'être pas percées indiftinctement à jour par des fujets aëriens qu'un Peintre habile affecte de repréfenter par des attributs céleftes, lefquels, quoique eftimables féparément, femblent donner une fauffe idée du tout enfemble. Au refte cette refléxion propofée ici ne fait pas loi, & quoique dans des conférences publiques, dans lefquelles nous avons plus d'une fois agité cette queftion, elle ait été goûtée de quelques-uns, nous laiffons aux hommes éclairés & impartiaux à la décider, obfervant néanmoins que la néceffité de n'admettre dans nos productions rien que de vraifemblable, femble exiger qu'on y faffe quelque attention.

Coupe fur la longueur de l'Eglife, prife dans la Planche Premiere fur la ligne CD. Planche IV.

Cette coupe donne à connoître la décoration intérieure d'un des côtés de l'Eglife vûe fur fa longueur. Un grand Ordre de pilaftres Corinthiens, couronné d'un entablement régulier, orne tout le pourtour de ce monument au rez-de-chauffée. Cet Ordre Corinthien eft d'une proportion très-réguliere, & fes chapiteaux faits à l'imitation de ceux de l'intérieur du Val-de-Graces, que M. Germain a pris pour modeles, comme un des plus parfait dans ce genre. La nef eft décorée dans fon milieu d'une grande arcade, dans laquelle on érige la chapelle de la Vierge. Cette arcade fimétrife avec celle qui lui eft oppofée, qui contiendra le tombeau du Cardinal de Fleury. A côté de cette grande arcade, dans de plus petits entre-pilaftres, font d'autres arcades renfermant des chapelles particulieres dont nous avons parlé ci-devant, au-deffus defquelles font des tribunes qui ne laiffent pas que de contribuer à contenir un plus grand nombre de perfonnes, cette Eglife étant peu fpacieufe. Le chœur eft auffi décoré de pilaftres Corinthiens, au bas defquels regne feulement un lambris, où font adaptées les ftalles. Vers le milieu fe voit la coupe du Maître-Autel qui eft ifolé & décoré à la Romaine.

Cette Eglife eft fort éclairée, ainfi qu'on peut le remarquer par les vitraux pris dans la voute, & quoique d'une grandeur inégale, ils ne pêchent en rien contre la fimétrie, leurs oppofés étant femblables & paroiffant affujettis à l'ordonnance de deffous.

Nous finirons cette defcription en remarquant qu'à l'exception des formes tourmentées du portail, le plan de ce monument, les décorations intérieures, la diftribution des ornemens, l'élégance des contours, les attributs, les allégories & enfin le goût exquis qui regne dans plufieurs de fes parties, font autant d'exemples à imiter, malgré ce que la jaloufie de quelques-uns en a publié jufqu'ici, dans l'opinion où ils font, qu'il fuffit de s'être décoré du titre d'Architecte pour être infaillible, & que tous ceux qui n'en exercent pas ouvertement la profeffion, ne peuvent mériter quelque eftime.

CHAPITRE XIII.

Defcription des bâtimens de la Bibliotheque du Roi, rue de Richelieu; de la Bourfe, rue Vivienne; & de la Compagnie des Indes, rue neuve des Petits-Champs.

OBSERVATIONS GENERALES

SUR CES DIFFERENS BATIMENS.

ON trouvera fans doute plufieurs parties négligées dans la diftribution du plan de la Bibliotheque que nous donnons ici, & on fentira fans peine que la communication des différentes pieces qui font du reffort d'un pareil édifice, auroit pû être mieux entendue, & difpofée d'une maniere plus rélative à leurs befoins; mais indépendamment qu'il ne fut pas primitivement érigé pour y placer la Bibliotheque du Roi, il eft bon d'obferver que les corps-de-logis qui le compofent, ont été élévés à différentes reprifes & pour divers ufages. De-là le peu de rélation qu'on y remarque, quoiqu'on en doive naturellement exiger beaucoup dans un bâtiment de l'efpece de celui dont nous parlons, principalement lorfque le projet eft compofé exprès, & qu'il eft confié à la capacité d'un homme intelligent. Cependant, malgré les irrégularités que nous fommes obligés d'avouer dans la difpofition générale de cet édifice, nous avons crû devoir l'inférer dans ce recueil dont l'objet eft de préfenter aux amateurs les différens genres de bâtimens civils élévés dans cette Capitale, avec d'autant plus de raifon d'ailleurs, que ce monument contient la plus belle collection de livres, de médailles, & d'eftampes qui foit en Europe. Bibliotheque du Roi.

Ces bâtimens compofoient anciennement une partie de l'Hôtel *Mazarin*, échu en partage au *Duc de Nevers*: ils en porterent le nom pendant long-tems. Dans la fuite le Roi en fit l'acquifition, & on y plaça la banque. En 1721, Sa Majefté ordonna, par un Arrêt de fon Confeil, qu'on tranfportât fa Bibliotheque (*a*) dans

(*a*) Notre objet n'eft pas de donner ici l'hiftoire détaillée de cette Bibliotheque, mais de parler d'une maniere fuccinte des divers accroiffemens qu'elle a reçu fous les differens regnes de nos Rois. Les perfonnes qui feront curieufes de Mémoires hiftoriques concernant cette immenfe collection, trouveront de quoi fe fatisfaire amplement dans la premiere Partie du Catalogue des Livres de la Bibliotheque du Roi, publiée en 1739, & imprimée à Paris à l'Imprimerie Royale. C'eft de ce Catalogue, qui aura environ 20 volumes *in-folio*, que j'ai tiré l'extrait que je vais donner, M. *Melot*, l'un des Gardes de cette Bibliotheque, ayant bien voulu m'en communiquer le premier Volume.

Plufieurs Auteurs attribuent l'origine de cette Bibliotheque à *Charlemagne*, mais on croit plus communement qu'elle eft dûe au Roi *Jean*, qui laiffa à *Charles V.* fon fils, un petit nombre de livres, que celui ci augmenta jufqu'à 910 volumes. Ce qu'il y a de certain, c'eft que, vers 1373, cette Bibliotheque fut placée dans une des tours du Louvre, fous la garde de *Gilles Mallet*, Valet de Chambre de ce Prince.

Après la mort de ce Roi elle fut difperfée, & la plus grande partie des livres qui la compofoient fut emportée en Angleterre par le Duc de *Betfort*, alors Régent du Royaume pour les Anglois.

Louis XI, vers l'an 1475, forma une nouvelle Bibliotheque, qui à la faveur de l'Imprimerie inventée dans ce tems s'accrût beaucoup, fous la garde de *Laurent Palmier*.

Charles VIII, fon fils, y joignit les livres de la Bibliotheque de Naples qu'il avoit fait apporter en France après la conquête de ce Royaume.

Deux Princes de la Maifon d'Orléans, *Charles d'Orléans*, & *Jean*, Comte d'Angoulême, formerent deux Bibliotheques, l'une à Blois, l'autre à Angoulême.

Louis XII réunit ces deux Bibliotheques à Blois, & les augmenta confidérablement, deforte que cette collection devint l'admiration de la France & de l'Italie, fous la garde de *Jean de La Barre*.

François I, vers 1544, incorpora cette Bibliotheque à celle qu'il avoit commencé de former à Fontainebleau fous la garde de *Matthieu Labiffe*, & qui étoit compofée de manufcrits Grecs & Latins & de ceux des Princes de la Maifon de Bourbon. Il paroît qu'il négligea d'y inférer les livres imprimés de fon tems, car dans les Catalogues que nous avons de cette Bibliotheque, on ne trouve que 200 vol. imprimés, en y comprenant ceux de la Bibliotheque de Blois. *François I.* créa en faveur de *Guillaume Bude*, une charge de Bibliothécaire en chef, fous le titre de Maître de la Librairie, nom qui fe donne encore dans les provifions à ceux qui font pourvûs de cette place. Cette garde dans la fuite fut confiée à *Pierre Du Chatel*.

Henri II, fucceffeur de *François I*, ordonna, vers

Bibliotheque du Roi.

cet Hôtel, de sorte qu'aujourd'hui on le nomme Bibliotheque du Roi, ainsi qu'on le remarque par une inscription sur la porte d'entrée, rue de Richelieu, conçûe en ces termes :

BIBLIOTHEQUE DU ROI.

On a joint dans le plan du rez-de-chaussée de cette Bibliotheque celui des bâ-

1556, aux Libraires de fournir à la Bibliotheque du Roi un exemplaire de tous les livres qu'ils imprimeroient avec privilege, ce qu'on avoit négligé jusques-là. *Pierre Du Châtel* fut conservé par *Henri II. Pierre de Montdoré* lui succeda.

Cette Bibliotheque resta languissante sous Henri III, & ne fut augmentée que des livres imprimés avec privilege. Après *de Montdoré*, ce fut *Jacques Amiot*, qui fut Maître de la Librairie. Il se fit un plaisir de procurer aux Sçavans l'entrée de la Bibliotheque. Après sa mort, arrivée en 1593, ce fut *Jacques-Auguste de Thou* si célébre par l'Histoire de son tems.

Henri IV, vers 1595, fit transporter à Paris la Bibliotheque de Fontainebleau, tant à cause des troubles qui divisoient alors le Royaume, que parce que la plûpart des Sçavans n'étoient pas à portée d'en jouir commodement, & il la fit placer au College de Clermont. Vers le même tems on y joignit la Bibliotheque de *Catherine de Medicis* composée de 800 manuscrits fort rares & la plûpart Grecs, sous la garde du Président *de Thou*, qui avoit succedé à *Auguste de Thou*, son pere. En 1604 cette Bibliotheque fut transportée dans une grande salle du cloître des Cordeliers, sous la garde d'*Isaac Casaubon*, qui en fut chargé jusqu'à la mort de *Henri IV*.

Sous *Louis XIII*, elle fut enrichie de manuscrits Syriaques, Turcs, Arabes, Persans, &c. sans compter les livres imprimés avec privilege. Elle fut alors, du cloître des Cordeliers, transportée rue de la Harpe, au-dessus de Saint Cosme, dans une grande maison, près de ces Religieux. On y distribua les livres dans le rez-de-chaussée & dans le premier étage, ce qui la fit appeller la haute & la basse Librairie.

C'étoit alors *Nicolas Rigault*, qui, sous la minorité de *François de Thou*; fils aîné du Président, exerçoit la charge de garde de la Librairie; mais l'ayant quittée en 1635, il fut remplacé par Mrs. *Pierre & Jacques Dupuis*, parens de M. *de Thou*, qui fut Maître de la Librairie jusqu'en 1642, où il fut décapité.

Sous *Louis XIV*, en 1643, M. *Jerôme Bignon* succeda à M. *de Thou*; il conserva Mrs. *Dupuis* dans la place de gardes de la Bibliotheque, & il fit recevoir *Jerôme Bignon*, son fils, en survivance de Maître de la Librairie. Aux Sieurs *Dupuis*, qui moururent l'un en 1651, & l'autre en 1656, succeda *Nicolas Colbert*, nommé en 1661 à l'Evêché de Luçon; il céda sa place à M. *Colbert* son frere, Sur-Intendant des bâtimens du Roi.

La Bibliotheque étoit toûjours dans la rue de la Harpe, & ne contenoit qu'à peu près 16746 volumes, tant manuscrits qu'imprimés. On y ajoûta dans la suite & après la mort du *Cardinal Mazarin*, les manuscrits de *Brienne*.

En 1666, M. *Colbert* fit transporter cette Bibliotheque de la rue de la Harpe dans la rue Vivienne, & la fit placer dans deux maisons qui lui appartenoient, & qui étoient près de son Hôtel. En 1667, on y joignit le cabinet des médailles & les livres qui étoient au Louvre, le recueil d'estampes de l'Abbé *de Marolles* en 224 volumes, que le Roi venoit d'acheter, & qu'il gardoit dans son cabinet, le tombeau de *Childeric*, les manuscrits du *Cardinal Mazarin*, & une infinité d'autres livres, tant de France que des Pays étrangers; desorte que pendant l'espace de huit années cette Bibliotheque augmenta du double; car selon une lettre de M. *de Thou*, Ambassadeur, Petits-fils du Président, écrite à M. *Pierre de Carcavi*, garde de la Bibliotheque du Roi, on voit qu'elle contenoit 30000 volumes. (Voyez cette lettre page 33 du Mémoire historique sur la Bibliotheque du Roi, dans la premiere Partie du Catalogue imprimé en 1739, dont nous avons déja parlé.) Nous ne rapporterons point ici une infinité d'acquisitions qui depuis ce tems ont contribué à l'augmentation de cette Bibliotheque. Nous remarquerons seulement que *Louis XIV*, en 1681, vint la voir accompagné des Seigneurs de sa Cour, & qu'il honora de sa présence une des assemblées de l'Académie des Sciences, qui se tenoient alors dans cette Bibliotheque.

Après la mort de M. *Colbert*, arrivée en 1683, M. *de Louvois*, Sur-Intendant des bâtimens, exerça la même autorité que son prédecesseur, & l'Abbé *Gallois* succéda à M. *Carcavi*. Après M. *Gallois*, ce fut *Nicolas Clement*, ensuite *Melchisedec Thevenot*, qui fut commis à la garde de la Bibliotheque, & M. *Clement* travailla au Catalogue de cette immense collection. M. *de Louvois* songeoit alors à loger cette Bibliotheque à la Place de Vendôme, que l'on bâtissoit en 1687 (Voyez la Note (*a*) du Chap. XXI. de ce volume) mais la mort de ce Ministre arrivée en 1691, fit évanouir ce projet. Ce fut M. l'Abbé de *Louvois*, qui fut nommé à sa place maître de la Librairie, & M. *Clement*, dont nous venons de parler, reprit sa fonction de garde, que *Melchisedec Thevenot* venoit de quitter. Après la mort de M. *Clement*, arrivée en 1712, cette place fut donnée à M. l'Abbé *de Targni*.

La magnificence de *Louis XIV*, la protection qu'il se fit gloire d'accorder aux beaux Arts & aux Sciences, contribuerent le plus à rendre cette Bibliotheque une des plus nombreuses de l'Europe. A la mort de ce Prince, arrivée en 1715, elle renfermoit 70000 volumes.

Sous la minorité de *Louis XV*, M. le Duc d'*Orléans*, Régent du Royaume, n'épargna rien pour la rendre encore plus complette.

Tant de nouvelles acquisitions firent bientôt connoître que les deux maisons de la rue Vivienne ne suffisoient plus pour contenir cette Bibliotheque. Du tems de M. l'Abbé *de Louvois*, on s'étoit proposé de la transporter dans la grande gallerie du Louvre; mais l'arrivée de l'Infante d'Espagne, qui devoit demeurer dans ce Palais, dérangea ce projet. Ce ne fut qu'en 1721 que M. l'Abbé *Bignon*, qui avoit succédé à M. l'Abbé *de Louvois*, engagea M. le Duc d'*Orléans* à la placer à l'Hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avoit été la banque, & où elle paroît être fixée d'une maniere stable. Cette Bibliotheque contient actuellement plus de 150000 volumes, y compris 40000 manuscrits, & comme nous l'avons déja observé, elle est composée d'une infinité de livres très-rares & d'un très-grand prix, dont néanmoins nous ne parlons point dans cet extrait, le Catalogue de cette fameuse Bibliotheque, qu'on imprime actuellement, en faisant mention, & ce détail ne nous ayant déja mené que trop loin.

C'est de cette Bibliotheque que nous donnons ici les plans, dans la description desquels nous aurons occasion

timens

timens connus sous le nom de la *Compagnie des Indes & de la Bourse* (*b*), dont l'un a sa principale entrée dans la rue Neuve des Petits-Champs, l'autre dans la rue Vivienne, parce que ces trois édifices appartiennent au Roi, & sont liés de maniere que nous avons crû faire plaisir de les rendre publics; d'ailleurs la *Compagnie des Indes* & la *Bourse* ont formé long-tems l'autre partie du Palais Mazarin. Bibliotheque du Roi.

Ces deux derniers bâtimens, quant à leur distribution, sont dans le cas du précédent, c'est-à dire, que n'ayant pas été originairement érigés pour les usages auxquels ils sont destinés aujourd'hui, il leur manque beaucoup de commodités, & ils ne présentent que très-imparfaitement l'idée qu'on doit se former de pareils édifices, dont l'objet principal est d'être spacieux, d'avoir de grandes cours aërées, & dont les bâtimens soient peu élévés, des issues aisées, des dégagemens, des magasins, des bureaux, des galleries pour les différentes communications & pour le service public, enfin une décoration extérieure qui annonce des monumens dignes de la Capitale qui les renferme. Nous remarquerons, à propos de ceux-ci, qu'il semble qu'en France on n'apporte pas assez d'attention à l'édification des bâtimens publics. Presque tous ceux qui se voyent à Paris méritent le même reproche; la Monnoie, le Grand Conseil, l'Arsenal, l'Hôtel de Ville, nos Jurisdictions, sont autant d'édifices à ériger à neuf. Nous n'avons point de bains publics, si utiles dans une grande ville, & si faciles à pratiquer à la faveur de la riviere qui passe au milieu. Nos théatres sont petits, leurs issues trop serrées; point d'Hôpital pour les malades, qui soit situé d'une maniere convenable; point de greniers publics pour la provision d'une ville si peuplée : point de carrefours; la plûpart des rues trop étroites, aucune sévérité pour leur alignement, très-peu de belles fontaines, des marchés mal percés, des halles, des ports la plûpart fort négligés, un grenier à sel trop peu spacieux, nos écoles, nos Académies mal distribuées. Enfin, si l'on excepte quelques Eglises, deux ou trois Places publiques, quelques grands Palais, la promenade des Thuilleries, celle du Luxembourg, & un assez grand nombre d'Hôtels, cette Capitale, la rivale des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe, ne se manifeste guéres par la magnificence de ses monumens. D'ailleurs ceux qu'elle renferme n'étant pas annoncés par des avenues directes qui en presentent le coup d'œil aux Etrangers, ils leur échappent en quelque sorte, & sont presqu'autant d'édifices en pure perte pour qui n'est pas citoyen; de maniere que toutes les Nations qui voyagent parmi nous, n'emportent le plus souvent qu'une idée très-imparfaite de notre Architecture & de l'opulence de nos bâtimens.

Il est vrai qu'on se dispose à décorer cette grande Ville de plusieurs beaux

de parler du cabinet des estampes, de celui des médailles, des globes, &c. ainsi nous finirons cette légére description, en disant que c'est aujourd'hui M. *Bignon*, Maître des Requêtes, de l'Académie Françoise, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles Lettres, Neveu de M. l'Abbé *Bignon*, qui en est Bibliothécaire.

Il a sous lui plusieurs Sçavans chargés des différens départemens de cette Bibliotheque. Feu M. *de Boze*, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, avoit la Garde du cabinet des médailles & des antiques; elle est aujourd'hui confiée à M. l'Abbé *Barthelemi*, qui lui a succedé dans cette place. M. l'Abbé *Sallier*, Professeur Royal en Hebreu, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & M. *Melot* de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, ont la garde des manuscrits & des livres imprimés. M. l'Abbé *Joly*, celle du cabinet des estampes, planches gravées, poinçons, matrices, caracteres, papiers, &c. Il y a de plus des personnes de Lettres attachées à cette Bibliotheque, sçavoir, M. l'Abbé *Alary*, Mrs. *Crebillon & Duclos*, M. l'Abbé *de la Bleterie*, &c. Les Interpretes des Langues Orientales sont Mrs *Armain*, *Fourmont*, *le Roux des Hauterayes*, *de Guignes*, & *Bernard*. Pour les Langues Allemande, Suedoise & Danoise, M. *Winslow*, & pour les Langues Italienne & Espagnole, M. l'Abbé *Blanchet*.

(*b*) On a pris soin dans cette planche de graver par trois différentes tailles, les diverses distributions de ces bâtimens; tout ce qui est rempli à deux tailles, compose les bâtimens au rez-de-chaussée de la Bibliotheque. Tout ce qui est gravé à une seule taille, comprend les bâtimens de la Compagnie des Indes, & tout ce qui n'est rempli que par une taille très-légére, indique la distribution du plan de la Bourse, non compris ce que tous ces differens genres de bâtimens contiennent au premier étage, dont on n'a pas donné les distributions sur la Planche II, à l'exception du plan de la Bibliotheque, qui fait l'objet le plus intéressant de ce Chapitre.

édifices. On éléve actuellement une Ecole Militaire, l'Hôpital des Quinze-Vingt se continue, on se propose d'ériger une nouvelle place publique, on va construire un Hôtel de Ville, on projette une place devant S. Sulpice, une grande rue & de vastes bâtimens sont commencés devant Notre-Dame ; tous ces monumens embelliront Paris considérablement, & seront sans doute dans la suite autant de raisons pour déterminer à faire élever les édifices qui nous manquent. Mais je crois devoir faire observer qu'avant que de les entreprendre, il faut absolument élargir la plus grande partie des rues, procéder à leur alignement avec plus de circonspection, & ne pas regarder comme une chose indifférente de laisser à certains Propriétaires la liberté d'élever des façades d'une décoration triviale, telles qu'il s'en construit tous les jours dans les plus beaux quartiers de cette Ville, où à côté d'un édifice considérable, on bâtit des maisons, dont la plûpart de nos Provinces ne souffriroient pas l'exécution hors des portes de leurs bourgades.

Plan du rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Comme cette planche contient trois genres d'édifices réunis ensemble, ainsi que nous venons de l'observer, nous allons en parler séparement pour ne pas confondre leur différente destination.

Distribution au rez-de-chaussée des bâtimens de la Compagnie des Indes.

Tout ce qui regarde la Compagnie des Indes est exprimé ici par une seule taille un peu forte, & ne contient que le rez-de-chaussée, composé d'une cour principale, de deux cours particulieres & d'un jardin peu spacieux. Le Directeur des bureaux de la Compagnie a son logement dans les bâtimens de la cour marquée O, tant au rez-de-chaussée, qu'au premier étage. Cette cour a son issue principale par la rue Neuve des Petits-Champs, aussi-bien que la cour P, qui lui sert de communication avec la cour principale, laquelle a aussi sa porte d'entrée par la même rue. Cette porte est en tour creuse, décorée d'un Ordre Dorique avec des colonnes engagées. Son ordonnance, d'assez bon goût & ornée d'une sculpture intéressante, est du dessein de M. *Molet*, Architecte, qui a bâti l'Hôtel d'Evreux, que nous donnons, Chapitre XXXII.

L'intérieur de cette cour principale est entouré de bâtimens à plusieurs étages, à l'exception du côté de la rue qui n'en a qu'un seul. La décoration extérieure de ces bâtimens est d'une Architecture fort indifférente, quoique cet Hôtel fut anciennement la demeure du Cardinal Mazarin ; les appartemens du rez-de-chaussée sont occupés par des bureaux d'escompte du comptant & du dividend, par le trésor, par la caisse, quelques magazins, un vestibule, deux grands escaliers & un corridor qui dégage de part & d'autre dans le bâtiment de la Bourse. Le premier étage, que nous ne donnons point ici, s'étend & communique dans les appartemens qui environnent les cours O, P, & est composé de plusieurs bureaux, de quelques grandes salles d'assemblée, de cabinets, de dépôts & de logemens pour les chefs des differens départemens de cette Compagnie.

Comme ces distributions n'ont pas été faites à l'usage d'un bâtiment de l'espece de celui dont nous parlons, on n'y trouvera pas ces commodités, cette élégance & cet espace qu'il semble exiger. Cependant, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, il nous a paru qu'il n'étoit pas inutile de donner cet édifice tel qu'il est à present, surtout ayant eu soin d'écrire sur cette planche le nom des principales pieces, pour en indiquer l'usage & la destination ; desorte qu'avec le local qu'on trouve ici, on peut, en se soumettant aux régles de l'Art & à la

partie de la distribution qui fait aujourd'hui un des mérites essentiels de notre maniere de bâtir, composer un édifice dans le même genre, mais plus convenable à ses besoins & plus conforme aux principes de la bonne Architecture. Bibliotheque du Roi.

Distribution au rez-de-chaussée des bâtimens de la Bourse.

Ces bâtimens consistent principalement en un grand préau ou jardin, pratiqué dans une cour assez spacieuse. Ce préau est planté d'arbres, sablé & garni de bancs de pierre. Dans une partie des bâtimens qui environnent ce préau, est distribué un péristile à un seul étage, couvert en terrasse & percé d'arcades toutes ouvertes au rez-de-chaussée, afin de s'y mettre à couvert en cas de pluye. Ces galleries sont interrompues dans un des angles de cette cour, la Compagnie des Indes, qui est logée fort à l'étroit, ayant eu besoin de cette partie de gallerie à laquelle elle communique, aussi-bien que dans le préau, par la porte marquée Q, pour y faire un magasin ou dépôt pour le castor.

Ces galleries qui semblent avoir été érigées depuis peu d'années, sont d'une décoration assez bien entendue; mais je remarquerai que pour avoir voulu éviter la dépense des colonnes, & procurer cependant beaucoup d'air à ces péristiles, on a pratiqué des arcades en plein ceintre de huit pieds de largeur, separées & soûtenues par des piédroits de 25 pouces de largeur sur 18 d'épaisseur qui paroissent trop fragiles, malgré leur solidité réelle; tant il est vrai que la vraisemblance est d'une nécessité indispensable dans la construction des édifices. Cependant, malgré cette considération, j'ai crû devoir faire observer cet exemple, non comme une autorité à suivre indistinctement, mais comme une construction la plus légere qu'il soit possible de mettre en œuvre dans ce genre, eu égard au poids des balustrades, des planchers & des combles en terrasse que ces portiques soutiennent, & qui tendant à pousser au vuide, ne se démentent point depuis qu'ils sont élevés; desorte que si d'un côté l'ordonnance paroît contraire aux principes de la décoration, de l'autre cette hardiesse rélative à la nécessité & à l'œconomie, fait honneur à l'industrie de l'Entrepreneur.

A l'une des extrêmités de ce péristile est un perron marqué R, par lequel on entre à découvert dans une premiere piece servant de bureau, & dans la gallerie de la Bourse, qui anciennement étoit une des galleries du Cardinal Mazarin. Cette gallerie a été interrompue sur sa longueur pour procurer quelques bureaux à la Compagnie des Indes, qui par ce moyen a une issue libre dans cette Bourse par une antichambre commune à ces bureaux & à la gallerie. La décoration de cette derniere consiste en une ordonnance d'Architecture & de Sculpture de rélief, accompagnée de peintures à fresque faites par *Grimaldi Bolognese*. On remarque de la pureté dans les profils de l'Architecture de cette gallerie, du choix dans les compartimens, & une assez grande quantité de figures de marbre, dont quelques-unes sont antiques, mais la plûpart si mutilées qu'elles n'intéressent que foiblement. On voit dans le bureau qui occupe une des extrêmités de cette grande piece, aussi-bien que dans l'antichambre, la même décoration dont nous venons de parler, d'où il est aisé de concevoir la dégradation de ce monument, qui à bien des égards, meritoit d'être conservé.

L'entrée principale de la Bourse donne du côté de la rue Vivienne; elle s'ouvre le matin certains jours de la semaine, aux Marchands & aux Banquiers, pour le commerce de l'argent & des billets. Cette espece de bâtiment s'appelle assez communément *Place*, à Lion *Loge* ou *Change*, à Londres, à Anvers, à Amsterdam, *Bourse*, mais par ces différens noms on entend toûjours des édifices destinés aux mêmes usages. Ces bâtimens, comme nous l'avons déja remarqué, doivent être situés avan-

Bibliotheque du Roi.

tageuſement, avoir des iſſues libres & commodes pour le dégagement des équipages, des cours d'une certaine grandeur, des veſtibules ou des périſtiles couverts, des galleries, des bureaux, enfin une promenade particuliere, s'il eſt poſſible, en obſervant que ſi l'on bâtit dans un lieu vaſte, ces bâtimens ſoient, autant que faire ſe peut, tous pratiqués au rez-de-chauſſée, pour procurer un accès plus facile aux différentes perſonnes que le commerce met en liaiſon les unes avec les autres.

Diſtribution au rez-de-chauſſée des bâtimens de la Bibliotheque du Roi.

La cour de cet édifice eſt aſſez conſidérable, mais ſa proportion vicieuſe & le peu de ſimétrie de ſes bâtimens ne peuvent être autoriſés. Les piédroits marqués A annoncent cependant qu'on avoit voulu continuer un mur de ſéparation pour diviſer ſa grande longueur, & faire un jardin de la plus grande partie, & une cour principale de la plus petite; mais la décoration diſſemblable de ſes murs de face eſt un défaut qui ne peut ſe tolerer dans un édifice d'importance, à moins que, comme nous l'avons déja obſervé, la néceſſité de faire de cette maiſon un bâtiment public, en attendant une occaſion plus favorable, ne puiſſe ici ſervir d'excuſe. Auſſi ſans avoir égard aux défauts que nous ſerions obligé de remarquer dans ce bâtiment, par rapport à l'ordonnance, la ſimétrie, la proportion & la diſtribution, nous nous attacherons ſeulement à donner une idée des differens départemens qui ſont néceſſaires à une Bibliotheque, & dont la plus grande partie ſe trouve dans ce bâtiment avec beaucoup de grandeur & de magnificence.

Tout ce rez-de-chauſſée eſt deſtiné à différentes piéces ſervant à des bureaux, magaſins, atteliers, & à d'autres uſages du reſſort d'un bâtiment de cette eſpece. Deux grands eſcaliers marqués B, C, précédés de veſtibules, montent au premier étage & ſont ſitués de maniere que chacun communique à l'extrêmité des galleries, dans leſquelles ſont placés les livres, au premier étage. Les pieces D renfermoient ci-devant les cabinets des eſtampes, mais ils viennent d'être diſtribués en entreſols (c) au-deſſus des pieces marquées E, & l'on y monte par l'eſcalier F. Ces pieces D contiennent aujourd'hui les preſſes, les papiers d'impreſſion, les doubles des épreuves, &c.

(c) Voyez la diſtribution de ces cabinets donnée ſéparement Figure II. ſur la planche dont nous parlons, & leur développement intérieur dans la planche IV, coupe F, où ces pieces ſont marquées A. Ces cabinets, comme nous l'avons déja obſervé, ſont ſous la garde de M. l'Abbé *Joly*, homme de beaucoup de mérite & d'une affabilité dont il ſeroit à ſouhaiter que toutes les perſonnes chargées de dépôts ſemblables fuſſent pourvûes. Ils contiennent 4000 volumes diviſés en 12 claſſes, dans leſquelles ſont compris les eſtampes du cabinet de M. *de Marolles*, acquiſes par le Roi en 1667, celles du cabinet de M. le Marquis *de Beringhen*, acquiſes par le Roi en 1730, celles du cabinet de M. *de Guigneres*, léguées au Roi en 17.. Ces claſſes ſont déſignées par autant de lettres de l'Alphabet.

La premiere claſſe, ou lettre A, comprend les œuvres des Peintres, Sculpteurs, Architectes, Ingénieurs, Graveurs, & des recueils d'eſtampes en livres, ou en porte-feuilles rélatifs aux œuvres.

La ſeconde claſſe, ou lettre B, contient des livres d'eſtampes de piété, de morale, emblêmes & deviſes ſacrées.

La troiſieme claſſe, ou lettre C, contient des livres qui traitent de la fable & des antiquités Grecques & Romaines, &c.

La quatrieme claſſe, ou lettre D, renferme des livres qui traitent de la généalogie, chronologie, blaſon & armoiries, médailles & monnoyes.

La cinquieme claſſe, ou lettre E, comprend des fêtes publiques, entrées de villes, cavalcades, tournois & carouſels qui ſe ſont donnés en divers pays.

La ſixieme claſſe, ou lettre F, contient des pieces qui traitent de la Géométrie, des machines, des Mathématiques, des exercices militaires de terre & de mer, & d'autres pieces touchant les arts & mêtiers.

La ſeptieme claſſe, ou lette G, contient quelques romans & porte-feuilles de facéties, plaiſanteries & bouffoneries.

La huitieme claſſe, ou lettre H, contient des livres d'Anatomie & autres parties de l'Hiſtoire naturelle. *On a fait un Catalogue à part, ſuivant le ſyſtême de Tournefort, des volumes de plantes peintes en mignature, attendu qu'ils augmentent d'année en année.*

La neuvieme claſſe, ou lettre I, eſt formée par une ſuite de porte-feuilles de Géographie.

La dixieme claſſe, ou lettre K, contient une ſuite de porte-feuilles remplis de pieces Topographiques gravées ou deſſinées à la main.

La onzieme claſſe, ou lettre L, comprend une collection de portraits, diviſée par pays.

La douzieme & derniere claſſe, ou lettre M, contient un recueil de modes, ou d'habillemens de la Monarchie Françoiſe depuis Clovis.

Les pieces marquées G, H, sont les atteliers occupés ci-devant par Mrs. *Nattoire & Boucher*, & aujourd'hui par Mrs. *Pierre & Restout*, Peintres de S. M. & de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Les pieces I servent de bureaux, c'est où l'on compose les Catalogues, où se tiennent les Commis, Scribes, &c. Bibliotheque du Roi.

Dans l'une de ces pieces on a vû pendant long-tems les modeles des differens bâtimens faisant l'objet de l'Architecture Navale (*d*), exécutés sous la conduite de M. *Duhamel*, & qui actuellement sont transportés au Louvre, attenant l'Académie des Sciences.

La piece K est une Chapelle où l'on dit la Messe seulement les Dimanches & les Fêtes. Sa décoration est fort simple, elle est, ainsi que toute cette aîle de bâtiment, voutée en ceintre surbaissé avec des arcs doubleaux, soûtenus à leur naissance par de fort grosses corniches d'un profil très pésant, mais correct. (Voyez la coupe d'une de ces pieces marquée B dans la Planche III.) La piece qui précéde cette Chapelle est une antichambre qui a sa principale issue par le passage L, qui donne entrée à tout cet édifice, & dont la porte, qui est d'une assez belle ordonnance, est placée rue de Richelieu.

La piece marquée M fut construite en 1731, pour y placer deux globes composés & exécutés par le Pere *Coronelli*, qu'on a vûs long-tems à Marly, & qui furent consacrés à *Louis le Grand* par le *Cardinal d'Estrées*. Ces globes, qui ont 11 pieds 11 pouces & demi de diamétre, seront placés de maniere que les pieds & un des hemispheres doivent être vûs dans la hauteur de la piece dont nous parlons, & l'autre hemisphere dans la piece de dessus, les planchers étant percés circulairement & horizontalement (*e*), afin que ceux qui voudront examiner ces globes, puissent les voir commodement; mais depuis qu'on les a apportés de Marly, ils sont restés encaissés, & ne sont point encore exposés à la vûe des Connoisseurs, quoique *Butterfield* ait construit de grands cercles de bronze de 13 pieds de diamétre, qui en sont les horizons & les méridiens, lesquels sont déposés séparement dans la piece marquée S, attenant la Chapelle. Sans doute on ne privera pas encore longtems le public d'une curiosité si peu commune, & qui ayant coûté tant de dépense, mérite bien qu'on en rende l'accès facile. Cette piece est éclairée aux deux extrêmités par des croisées qui donnent sur des cours particulieres, dont les murs peu élévés procureront une lumiere favorable à l'étude qu'exige cet examen important.

Les bâtimens dont nous venons de parler, sont terminés à gauche par la rue Colbert, qui traverse de la rue de Richelieu dans la rue Vivienne. De l'autre côté de cette rue, est un bâtiment particulier appartenant à S. M. dans le premier étage duquel est placé le cabinet des médailles, auquel on monte par l'escalier N. Nous parlerons de ce cabinet en expliquant la planche suivante; nous dirons seulement ici que pour rendre ce cabinet de plain-pied avec la Bibliotheque, au premier étage, on a vouté un grand arc en plein ceintre dans la rue *Colbert*. Cet arc procure une communication de niveau à ces deux bâtimens. Dans la même rue, & à côté de ce petit bâtiment en est un autre servant de logement pour M. l'Abbé *Joly*, garde du cabinet des estampes, pour M. l'Abbé *Barthelemi*, garde du cabinet des médailles, & pour M. *de la Cour*, Trésorier de la Bibliotheque du Roi.

Le logement de M. *Bignon*, Maître des Requêtes & Bibliotequaire de S. M. est compris dans les bâtimens qui environnent la cour T. Cette cour a sa principale entrée par la rue Neuve des Petits-Champs, & une communication avec la cour V, qui dégage par l'escalier F, servant à monter au cabinet des estampes, & qui donne dans le vestibule du grand escalier B, qui conduit à la Bibliotheque.

(*d*) Nous parlerons de ces modeles dans le Chapitre I. du Quatrieme Volume, en décrivant le Louvre.

(*e*) Voyez l'intérieur de ces pieces marqué A dans la coupe, Planche III.

Bibliotheque du Roi.

Ces bâtimens contiennent aussi des appartemens pour M. l'Abbé *Sallier* & M. *Melot*, gardes de la Bibliotheque du Roi, pour M. *Le Febvre*, qui en est le Sécrétaire, &c.

Plan du premier étage de la Bibliotheque du Roi. Planche II.

On arrive au premier étage par le grand escalier A (marqué B dans le plan du rez-de-chaussée). Cet escalier est spacieux, commode & bien éclairé. Le plafond a été peint, à ce qu'on m'a assuré, par M. *Dullin*, Peintre, frere de l'Architecte, dont nous avons parlé, Tome I. pag. 215, note *b*. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet ouvrage de peinture est d'une grande maniere; mais on en a si peu de soin, qu'à peine y voit-on les beautés de détail qu'il contient. Au reste la décoration des murs de cet escalier est assez bien entendue, quoique simple, elle est entiérement de maçonnerie. Cette considération, comme nous l'avons déja remarqué plus d'une fois, auroit dû faire supprimer les sujets coloriés dans son plafond pour y substituer des grisailles, ou de la Sculpture, parce qu'ordinairement les sujets peints & coloriés font tache & se découpent trop sur des murs d'une matiere blanche; il faudroit alors les peindre en marbre de couleur, ou les construire réellement de cette matiere, ce qui coûteroit considérablement & rendroit ces sortes de pieces d'une magnificence qui exigeroit dans les appartemens une richesse prodigieuse, qui ne convient que dans les Palais des Rois & rarement dans les édifices publics.

De cet escalier on entre dans une premiere grande gallerie de neuf croisées de face, de-là dans un sallon de quatre croisées, & enfin dans une autre gallerie formant deux retours d'équerre, & qui est éclairée par trente-trois croisées. Toutes ces ouvertures donnent sur la cour, & sur les murs opposés sont distribués des corps d'armoires dans toute la hauteur du plancher. Cette hauteur est divisée par un balcon en saillie, qui continue horizontalement dans toute la longueur de cette Bibliotheque; desorte que par de petits escaliers marqués *, on est à portée de tous les livres qui y sont arrangés avec beaucoup d'ordre, & qui sont communiqués au Public avec une politesse & une complaisance qui fait honneur à la Nation Françoise (*f*).

A l'égard de l'ordre des matieres, les livres de Théologie occupent la premiere piece marquée B; ceux de Jurisprudence, les deux pieces C, D; ceux d'Histoire, le retour E: ceux des sciences & arts, la moitié de la gallerie F: dans l'autre partie sont distribués les livres concernant les belles lettres.

La porte G donne entrée au cabinet des médailles; mais, comme le soin de ce riche dépôt regarde M. l'Abbé *Barthelemi*, on y entre communément par l'escalier N, qui donne dans le bâtiment particulier dont nous avons parlé en expliquant la Planche précédente. Ce cabinet, qui en 1684 avoit été transporté à Versailles, & qui en 1748 fut rapporté ici, fait aujourd'hui une des principales curiosités de la Bibliotheque du Roi (*g*). Cette piece est très-bien décorée par

(*f*) Nous avons déja dit que c'étoit M. l'Abbé *Sallier* qui avoit la garde des livres imprimés & des manuscrits. Nous remarquerons ici que c'est lui qui a l'attention de se trouver les Mardis & les Vendredis à la Bibliotheque, & qui secondé par Mrs. *Capronier*, *Boudot*, *Mallin*, &c. y fait distribuer au public, par des personnes qui lui sont subordonnées, tous les livres qu'on demande, soit pour les lire, soit pour en prendre des notes par écrit; desorte que par le bon ordre & la décence qui regnent dans cette Bibliotheque, (qui à plus d'un titre peut être appellée le Temple des Sciences, des Arts & du goût,) on a la liberté d'y étudier avec recueillement ces deux jours de la semaine, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi.

(*g*) Pour donner une légére idée de ce cabinet, nous rapporterons ici ce que M. l'Abbé *Barthelemi*, garde du cabinet des médailles, a bien voulu nous communiquer sur son origine, son accroissement, &c.

Gaston, Duc d'Orleans, avoit donné au feu Roi une suite de médailles Impériales en or, & comme M. Colbert s'apperçût que S. M. se plaisoit à consulter ces restes de l'antiquite sçavante, il n'oublia rien pour satisfaire un goût si honorable aux lettres. Par ses ordres & sous ses

un lambris enrichi de Sculpture, dont les principaux ornemens ſont dorés. Cette menuiſerie renferme des tableaux peints par Mrs. *Vanloo*, *Natoire* & *Boucher*. Dans les trumeaux de cette piece ſont diſtribuées des tables de marbre d'un plan chantourné qui ſoûtiennent des médailliers de menuiſerie dorée, dans leſquels ſont arrangées & diſtribuées dans des tiroirs les différentes ſuites des médailles d'or, d'argent, & de bronze, qui compoſent cette riche collection. Bibliotheque du Roi

Les portes H doivent donner entrée au cabinet des globes, lorſqu'ils ſeront en état d'être rendus publics. Celle I donne ſur un ſecond grand eſcalier marqué O, dont nous avons parlé, pour le dégagement de la Bibliotheque, mais dont la communication n'eſt libre, ſans doute, que lorſque quelque perſonne de la premiere conſidération vient viſiter ce vaſte édifice, & qu'on ne veut pas lui donner la peine de retourner par l'eſcalier A. Cet eſcalier O eſt aſſez bien éclairé, doux, commode & terminé avantageuſement dans ſa partie ſupérieure par une belle corniche ornée de Sculpture, & par une calotte en voute ſurbaiſſée.

La gallerie marquée K, de 23 toiſes deux pieds ſur trois toiſes quatre pieds, eſt deſtinée aux manuſcrits; on l'appelle communément *Gallerie Mazarine*, parce qu'elle faiſoit anciennement partie de l'Hôtel Mazarin, étant placée au-deſſus de celle dont nous avons parlé, en décrivant le plan du rez-de-chauſſée de la Bourſe. Cette gallerie eſt éclairée par huit croiſées en vouſſure, leſquelles ſont ornées de coquilles dorées. En face de chaque croiſée eſt une niche auſſi ornée de coquilles, & dont la ſurface eſt peinte de païſages par *Grimaldi Bologneſe*, mais qui ſont maſqués aujourd'hui par les corps de tablettes qui reçoivent les manuſcrits. Le plafond de cette gallerie eſt de la plus grande beauté; il fut peint à freſque, vers 1651, par *Romanelli*, qui y a repréſenté divers ſujets de la fable, avec un goût de deſſein exquis & une vigueur peu commune. Ces ſujets coloriés ſont diſtribués dans differens compartimens très-bien entendus, mêlés de médaillons ornés de camayeux & ſoûtenus par des figures & des ornemens feints de ſtuc, d'une beauté, d'une entente & d'une vérité qui n'ont de rivales que le plafond du Château de Vincennes, que l'on prétend même avoir été peint par *Romanelli*. En un mot on ne peut trop

auſpices, M. Vaillant parcourut pluſieurs fois l'Italie & la Grece, & en rapporta une infinité de médailles ſingulieres. On reunit pluſieurs cabinets à celui du Roi: & des Particuliers, par un ſacrifice dont des curieux ſeuls peuvent connoître l'étendue, conſacrerent volontairement dans ce depôt ce qu'ils avoient de plus prétieux en ce genre. Ces recherches ont été continuées dans la ſuite avec le même zele & le même ſuccès. Le cabinet du Roi a reçu des accroiſſemens ſucceſſifs, & l'on pourroit dire à preſent qu'il eſt au-deſſus de tous ceux qu'on connoît en Europe, s'il ne jouiſſoit depuis long-tems d'une réputation ſi bien méritée.

Cette immenſe collection eſt diviſée en deux claſſes principales: l'Antique, & la Moderne. La premiere comprend pluſieurs ſuites particulieres, celle des Rois, celle des Villes Grecques, celle des familles Romaines, celle des Empereurs, & quelques-unes de ces ſuites ſe ſubdiviſent en d'autres rélativement à la grandeur des médailles & au métal. C'eſt ainſi que des médailles des Empereurs, on a formé deux ſuites de médaillons & de médailles en or; deux autres de médaillons & de médailles en argent; une cinquieme de médaillons en bronze; une ſixieme de médailles de grand bronze; une ſeptieme de celles de moyen bronze; une huitieme enfin de médailles de petit bronze. La moderne eſt diſtribuée en trois claſſes, l'une contient les médailles frappées dans les differens Etats de l'Europe, l'autre les monnoyes qui ont cours dans preſque tous les pays du monde, & la troiſieme les jettons. Chacune de ces ſuites, ſoit dans le moderne, ſoit dans l'antique, eſt par le nombre, la conſervation & la rareté des pieces qu'elle contient, digne de la magnificence du Roi & de la curioſite des Amateurs.

Au-deſſus du cabinet des médailles, on trouve celui des Antiques. C'eſt-la qu'on voit le tombeau de Childeric Premier, Roi de France, découvert a Tournai, l'an 1653, & deux grands bouclers d'argent deſtinés à être ſuſpendus dans des temples. Le premier, du poids de 42 marcs, fut trouvé en 1656 dans le Rhône, & repreſente l'action mémorable de la continence du jeune Scipion. Le ſecond, qui peſe un marc de plus, fut découvert en 1714 ſous terre dans le Dauphiné, & l'on croit avec beaucoup de probabilité qu'il appartenoit à Annibal: le cabinet des Antiques renferme encore un très-grand nombre de figures, de buſtes, de vaſes, d'inſtrumens des ſacrifices, de marbres chargés d'inſcriptions, & enfin tous les monumens de cette eſpece qu'on a pû raſſembler avec choix & avec goût.

M. le Comte de Caylus vient tout recemment d'enrichir ce cabinet de nombre d'antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques & Romaines en bronze, qu'il avoit raſſemblées avec beaucoup de ſoin, & dont il a donné au public un recueil contenant 26 planches, ſans les vignettes & les culs de lampes. Ce recueil eſt accompagné de diſſertations & de notes d'un ſtile clair, développé & plein d'une très-profonde érudition. Nous n'entreprendrons point l'éloge de cet illuſtre amateur, ſes lumieres, ſon amour pour les Arts & pour le bien public, étant au-deſſus de tout ce que nous pourrions dire ici.

Bibliotheque du Roi. inviter les Connoisseurs à visiter ce chef-d'œuvre de peinture, & quoiqu'il y ait environ un siecle qu'il est exécuté, & que son entretien soit assez négligé, il conserve encore toute sa fraicheur, & nous donne la plus haute idée du peintre célébre à qui nous le devons. Cette gallerie, comme nous l'avons dit, ne contient que des manuscrits, & n'est pas publique; mais l'affabilité de M. *Melot*, qui en a particuliérement la garde, & qui en fait actuellement le Catalogue, laisse voir aux amateurs ce chef-d'œuvre avec une complaisance digne de l'amour qu'il porte aux beaux Arts.

La piece L appartient à la Bourse: on y arrive par l'escalier M qui n'a aucune communication avec le bâtiment que nous décrivons. Les pieces N servent aussi de dépôt pour les manuscrits, lesquels, comme nous l'avons observé, se montant à quarante mille volumes, ne peuvent tous être contenus dans la grande gallerie. Les plus grandes de ces pieces sont voutées en maçonnerie, & ces voutes sont ornées de peintures dans le genre de celles qu'on remarque au grand escalier A. Enfin celles du côté de la grande cour servent de passage pour parvenir à la gallerie, qui auroit dû naturellement avoir son issue par l'escalier O, & dans la grande Bibliotheque par deux portes qui auroient pû être percées vers *a b*, si la piece L ne faisoit pas partie des départemens de la Bourse.

La distribution des bâtimens que nous venons de décrire dans leur état actuel, prouve assez ce que nous avons dit au commencement de ce Chapitre, en remarquant que cet édifice n'étoit récommendable que par le local & par la nombreuse collection qu'il renferme; car à le considérer du côté des dégagemens, des issues & des communications, il s'en faut bien que cette distribution puisse servir d'autorité pour un bâtiment de l'espece de celui dont nous parlons; mais certainement on ne peut disconvenir qu'au moins, avec les préceptes de la bonne Architecture & les indications que nous avons données ici, cet édifice ne puisse amener à une composition plus heureusement entendue.

La décoration extérieure des bâtimens dont nous venons de donner les plans, n'est pas traitée avec plus de succès que la distribution. L'ordonnance de la plus grande partie des façades est irréguliere, elles n'ont pour la plûpart aucune analogie entre elles; c'est pourquoi nous n'en donnerons que deux élévations dans ce Chapitre, encore avertirons-nous que c'est moins dans l'idée de présenter aux yeux des Artistes une Architecture bonne à imiter, que pour donner à connoître l'étendue de ce monument, qui par son immensité a dequoi étonner ceux qui ignorant les régles de l'Architecture, sont naturellement portés à l'admiration en voyant un édifice d'une grandeur extraordinaire.

Elévation du fond de la cour, avec les coupes des deux grandes aîles de bâtiment, prises dans le plan du rez-de-chaussée sur la ligne XY. Planche III, Figure Premiere.

L'ordonnance de cette façade est composée de deux arriere-corps & d'un avant-corps; celui-ci est décoré de deux Ordres de pilastres, l'un Ionique, l'autre Composé. Cet avant-corps a trop peu de rélief, ses extrêmités sur sa largeur sont trop maigres, n'ayant qu'un pilastre, au lieu qu'on pouvoit l'accoupler sans relargir la dimension de cet avant-corps; car n'ayant aucune sujettion par rapport aux dedans, il pouvoit être disposé plus heureusement. D'ailleurs on peut observer que l'Ordre Ionique est trop court par rapport à celui de dessus. Nous avons remarqué dans bien des occasions qne les Ordres supérieurs devoient avoir un demi-diamétre de moins que les inférieurs, ici au contraire, l'Ordre Composé a un module de plus. Cette irrégularité vient sans doute de ce que la hauteur de ces étages a été assujettie à d'anciens bâtimens qui n'étoient pas destinés extérieurement à recevoir des Ordres;

car

car il est aisé de remarquer par les murs de face de la coupe B du côté de la cour, que le rez-de-chaussée ayant la proportion d'un soubassement, il ne devoit pas comprendre dans sa hauteur un Ordre Ionique, qui comparé avec l'Ordre de dessus, ne pouvoit avoir avec lui aucune analogie. Bibliotheque du Roi.

La forme des croisées du premier étage, ornées de bandeaux & accompagnées de larges piédroits, présente une Architecture vicieuse. Ces piédroits disputent de largeur avec les pilastres, & les formes en plein ceintre doivent être destinées aux portes & non aux croisées. D'ailleurs il faut préferer en général aux ouvertures en plein ceintre les impostes, les chambranles, ou les bandeaux. On peut encore remarquer que la proportion de ces croisées est trop svelte, le socle, ou la retraite, qui soûtient l'Ordre Composé étant trop peu élévé. Cette retraite, qui doit avoir une hauteur d'appui dans tous les cas, auroit nourri l'ordonnance de cet étage, racourci l'Ordre que nous avons trouvé trop élévé, & procuré une meilleure proportion aux ouvertures de cet étage. Le rez-de-chaussée de cet avant-corps, pris séparement, est mieux entendu, à l'exception des piédroits, qui sont beaucoup trop larges comparés au diamétre des pilastres Ioniques.

Les arcades des arrieres-corps de ce rez-de-chaussée, accompagnées de petits piédroits postiches, ne font pas non plus un bon effet. Le peu d'ouverture de ces arcades, séparées par des trumeaux immenses, compose une Architecture pésante, qui ne va point avec la petitesse des Ordres de l'avant-corps. Les croisées du premier étage des arrieres-corps sont d'une assez belle proportion; mais leurs trumeaux semblables à ceux de dessous rendent l'élégance de ces croisées chetive. D'ailleurs il seroit à souhaiter que dans toute ordonnance on s'éloignât de la prévention des frontons, partout où ils ne paroissent pas nécessaires. La frise de l'entablement qui couronne cette façade est ornée de consoles qui soutiennent la corniche. Cet ornement & les profils de ce couronnement sont d'une assez belle exécution & analogues à la composition du chapiteau, qui n'étant assujetti à aucun Ordre régulier, demandoit un entablement peu sévére. D'ailleurs cet entablement étoit anciennement exécuté, & il étoit d'une sorte de nécessité de s'y assujettir dans tout le pourtour de ce bâtiment.

On voit dans les coupes B, C, l'intérieur des deux aîles en retour de ce vaste édifice. Dans ces aîles sont comprises, au premier étage, les galleries, dans lesquelles est placée la Bibliotheque. La gallerie de la coupe B est plafonnée en ceintre surbaissé. En 1720, lorsqu'on plaça la Banque dans cet Hôtel, *Pellegrini*, Peintre Vénitien, qui avoit beaucoup travaillé en Italie, en Allemagne, & en Angleterre, fut chargé de représenter dans ce plafond, par divers tableaux allégoriques, les differens succès de cette Banque & de la Compagnie des Indes; mais cet ouvrage ne fut que commencé. Comme dans la suite cette gallerie fut destinée à un autre usage, & qu'elle n'avoit que huit croisées, on fut obligé de l'aggrandir, alors on blanchit le tout, & les Peintures allégoriques furent effacées.

La gallerie de la coupe C est terminée par un plafond horizontal, ainsi que toutes les autres pieces de ce premier étage. On a exprimé ici dans ces deux coupes la décoration que forment les tablettes qui recoivent les livres, le balcon dont nous avons parlé, & les consoles qui le soûtiennent; quoique cette décoration soit assez bien entendue, elle ne nous a pas paru néanmoins exiger un dessein plus en grand. A propos de ces galleries destinées à contenir des livres, je rappellerai ce que j'ai dit ailleurs touchant la maniere d'éclairer (*h*) ces sortes de pieces, car, il me semble qu'une pareille gallerie ne devroit recevoir le jour que par en haut, dans le goût des deux cabinets qui se voyent au Pa-

(*h*) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans l'Introduction, Tome I. pag. 35, 37, &c.

Bibliotheque du Roi.

lais Royal. L'avantage qui en résulte, est de procurer plus de surface aux murs qui reçoivent les livres, d'apporter plus de símétrie dans la décoration, & de produire plus de recueillement aux personnes qui y viennent étudier. Je conviens que ce genre d'ordonnance exige une décoration extérieure qui réponde à l'intérieure; mais, comme nous l'avons déja remarqué, un édifice public doit annoncer par son aspect sa destination : conséquemment la principale attention d'un Architecte est d'imaginer des moyens de conciliation, qui en offrant une distribution convenable, présentent en même tems une ordonnance, qui, sans s'écarter des préceptes de l'Art, peut néanmoins sortir des formes ordinaires, & toûjours faire un bon effet. Les différentes études, les projets, & les recherches que j'ai faites à cet égard, me font avancer qu'il est possible de réunir ces différentes parties, & si on paroît content de la plûpart des observations que je fais dans cet ouvrage, je n'hésiterai pas de rendre publics un jour (*i*) les différens moyens dont j'ai usé pour parvenir à donner à chaque bâtiment l'expression & le caractere qui leur conviennent selon mon opinion.

La coupe A fait voir le cabinet des globes ; sa décoration est simple, mais cette simplicité, en général, est nécessaire dans une piece consacrée à l'étude, la richesse & la profusion des ornemens devant être réservées pour les appartemens de parade destinés à la résidence des grands Seigneurs. J'estime que rien d'étranger ne doit distraire dans les lieux publics : c'est une des parties essentielles de la convenance, de décorer les bâtimens rélativement à leurs usages. Un édifice sacré, ainsi que ceux où l'on rend la justice, à la vérité, peuvent être susceptibles de décoration; mais il faut qu'elle soit grande, noble & grave. Les galleries de peinture, à mon avis, ne doivent avoir que des tableaux, les Bibliotheques que des livres, les cabinets d'Histoire naturelle que des productions de la nature. En un mot il n'y a que les sallons, ou quelques pieces semblables chez un particulier, qui puissent rassembler différens genres de beautés, parce que n'étant pas assez opulens, & leur demeure n'étant pas publique, un Propriétaire connoisseur & intelligent peut recueillir diverses curiosités, telles que des bronzes, des porcelaines, des tableaux, des livres, des bijoux, &c. ainsi qu'on en voit dans les cabinets de nos amateurs, dont nous avons parlé ailleurs, & qui en petit mettent sous les yeux des Curieux ce que nos édifices publics étalent séparement avec magnificence. De ce nombre sont, à Paris, la gallerie des Antiques, au vieux Louvre : le cabinet d'Histoire naturelle, au Jardin du Roi : la Bibliotheque dont nous parlons, le cabinet des médailles & des estampes, au même lieu : le cabinet des desseins des grands Maîtres, aux galleries du Louvre : les tableaux du Roi, au Luxembourg, &c. Car il est certain que l'étude demande de l'ordre, qu'il faut éloigner de l'esprit tout ce qui peut le distraire, & qu'il n'appartient qu'à un homme versé dans les sciences & les arts, de considérer tout à la fois ces differens genres de productions. Une trop grande multiplicité nuit, & se grave moins facilement dans la mémoire. J'ai éprouvé plus d'une fois l'effet de cette distraction dans l'esprit des personnes que j'ai accompagné dans ces différens monumens. C'est d'après l'expérience que je parle ici, & je ne doute point que la plûpart des vrais amateurs ne soient de mon avis.

(*i*) Ces nouvelles productions trouveront leur place dans la suite du Traité *de la Décoration des Edifices*, que je mis au jour en 1737, en deux volumes, qui devoient être suivis de deux autres volumes promis depuis long-tems, & que mes occupations ont suspendus jusqu'à present. D'ailleurs l'accueil favorable que le Public a bien voulu faire à ce premier fruit de mes veilles, m'a semblé une raison puissante pour tâcher à l'avenir de mériter le suffrage des Connoisseurs par une étude refléchie & soûtenue d'une expérience de 20 années.

Elévation d'une des aîles des bâtimens de la Bibliotheque du Roi, prise sur les lignes Z &.
Planche III. Figure II.

Il est aisé de se rappeller, à l'aspect de cette Planche, ce que nous avons déja dit, en observant que ces bâtimens n'ayant pas été faits ensemble, ni élévés par le même Architecte, il en résultoit un défaut de simétrie nuisible dans un édifice devenu dans la suite un monument d'importance. Sans doute si, pour rémedier à ces défauts, à la place du piédroit B, on eut pratiqué un mur d'une certaine élévation, cette diversité d'ordonnance auroit été plus supportable, & auroit, comme nous l'avons déja remarqué page 72, donné une meilleure forme à la proportion de la cour. (Voyez la Planche Premiere.) Il est vrai que cet expédient n'auroit satisfait qu'imparfaitement à ce que nous désirons ici; car il est bon d'observer que l'aîle opposée à la façade marquée C n'étant pas la même, cet édifice auroit toûjours péché contre la simétrie, puisque l'avant-corps decoré d'Ordres d'Architecture ne se trouve pas répété dans l'aîle en face, ainsi qu'on peut le remarquer dans les plans. Au reste nous ne rélevons pas cette irrégularité pour en faire la critique: nous avons dit ailleurs les raisons de cette diversité, & il ne paroît pas qu'il en résulte aucun inconvenient pour la décoration intérieure, ces différentes aîles étant distribuées & apperçûes séparement. Bibliotheque du Roi.

L'élévation de la façade marquée C est à peu près la même que la précédente. Un avant-corps de pareille dimension en occupe le milieu, & ne différe que dans les croisées du premier étage, dont celle de l'axe est de même forme que celle des aîles, qui alternativement sont couronnées d'une table & d'un fronton. Les arcades du rez-de-chaussée sont absolument semblables à celles dont nous avons parlé à l'occasion de la Fig. I. de la Pl. III, ce qui pourroit faire croire que ces deux façades sont du même Architecte. Du moins est-il certain que ce fut M. *Law* qui ordonna ce bâtiment, lorsque dans le tems du systême on y établit la Banque.

Nous avons fait plusieurs recherches pour connoître les noms des differens Architectes qui ont travaillé à ces édifices, mais elles ont été inutiles. Il paroîtra sans doute étonnant que dans le même siecle, au milieu des Sciences & des Arts, & vivant avec la plûpart des contemporains de ces Artistes, nous n'ayons pû découvrir le nom de ceux qui ont été chargés de ces bâtimens. Il est vrai que nos recherches ont eu des limites à l'égard de cet édifice, la négligence qui se remarque dans l'Architecture de ses façades ne nous ayant pas excité à pénetrer jusques dans les archives des bâtimens du Roi; mais ce qui est de certain, c'est que dans les mémoires de la Bibliotheque, il n'en est fait aucune mention, & que la plûpart des personnes qui y sont attachées, ignorent le nom de ces Architectes, ou ce qu'ils nous en ont appris est si incertain, que nous avons crû ne devoir rien avancer à cet égard qui ne parût positif.

La coupe D fait voir la partie en retour de l'intérieur de la Bibliotheque, au premier étage; & au rez-de-chaussée, un des atteliers destinés aux Peintres de Sa Majesté, occupé aujourd'hui par M. *Pierre*, premier Peintre de M. le Duc d'Orléans, de l'Académie Royale de Peinture, &c.

L'élévation E donne à connoître les anciens bâtimens de l'Hôtel de Nevers. Cette élévation est semblable à celle qui lui est opposée. Nous n'avons rien de bien intéressant à remarquer sur sa décoration, la proportion des arcades étant trop courte, l'espece de balustrade qui est au-dessus, postiche, le premier étage traité avec trop de simplicité, & l'amortissement du cadran, sans goût & d'une exécution fort médiocre.

La coupe F fait voir le développement intérieur du corps-de-logis situé en face de la Bibliotheque, dans lequel sont placés en entresols les cabinets des estampes marqués A, dont nous avons parlé, & au-dessus les pieces contenant une partie des manuscrits, dont nous avons aussi fait mention plus haut.

CHAPITRE XIV.

Description de la Maison de M. le President de Senozan, située rue de Richelieu.

Maison de M. de Senozan.

CETTE maison fut bâtie, vers 1650, sur les desseins de *François Mansard*, pour *François de Rochechouart de Jars*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem & Commandeur de Lagny. Elle a appartenu depuis au Cardinal de *Coislin*, Premier Aumonier du Roi, ensuite au Duc de *Coislin*, Evêque de Metz, qui la vendit, en 1714, à M. *Olivier de Senozan*, Receveur Général du Clergé de France. Elle appartient aujourd'hui à M. son fils, Président au Parlement de Paris.

Les Planches de cette maison sont tirées des Œuvres de *Marot*, & se trouvent par conséquent dans le cas de celles dont on nous a plus d'une fois fait reproche de les avoir insérées dans ce Recueil, par la raison qu'elles sont mal gravées pour la plûpart, & qu'elles n'offrent que des maisons particulieres. Cette remarque, qui ne peut venir que de personnes qui ne s'intéressent que légérement aux progrès de l'Architecture, & qui se contentent d'une lecture superficielle de ce livre, ou tout au plus d'en examiner les Planches pour en faire la critique, ne nous a pas paru d'un assez grand poids pour nous empêcher de mettre sous les yeux des amateurs une des plus belles maisons de Paris pour certaines parties de la décoration des façades, la richesse des dedans & la magnificence des ameublemens. Peut-être nous dira-t'on que dans ce cas, il falloit faire graver de nouvelles Planches; mais indépendamment de ce que la gravure n'auroit rendu qu'imparfaitement les beautés de détail de cette maison, c'est que tels ont été les engagemens du Libraire avec le Public, & que les frais immenses dans lesquels jette une pareille entreprise, n'ont pas permis de faire de nouvelles dépenses. Pour ce qui me regarde, j'ai crû qu'il valloit mieux faire connoître une belle maison, quoique gravée avec une sorte de négligence & fort en petit, que de laisser ignorer un de nos édifices qui portant le nom de *François Mansard*, pouvoit seul exciter l'attention des Connoisseurs, & indiquer une nouvelle occasion d'étude pour nos jeunes Architectes.

Plan au rez-de-chaussée, & élévation du corps-de-logis donnant sur la rue de Richelieu. Planche Premiere.

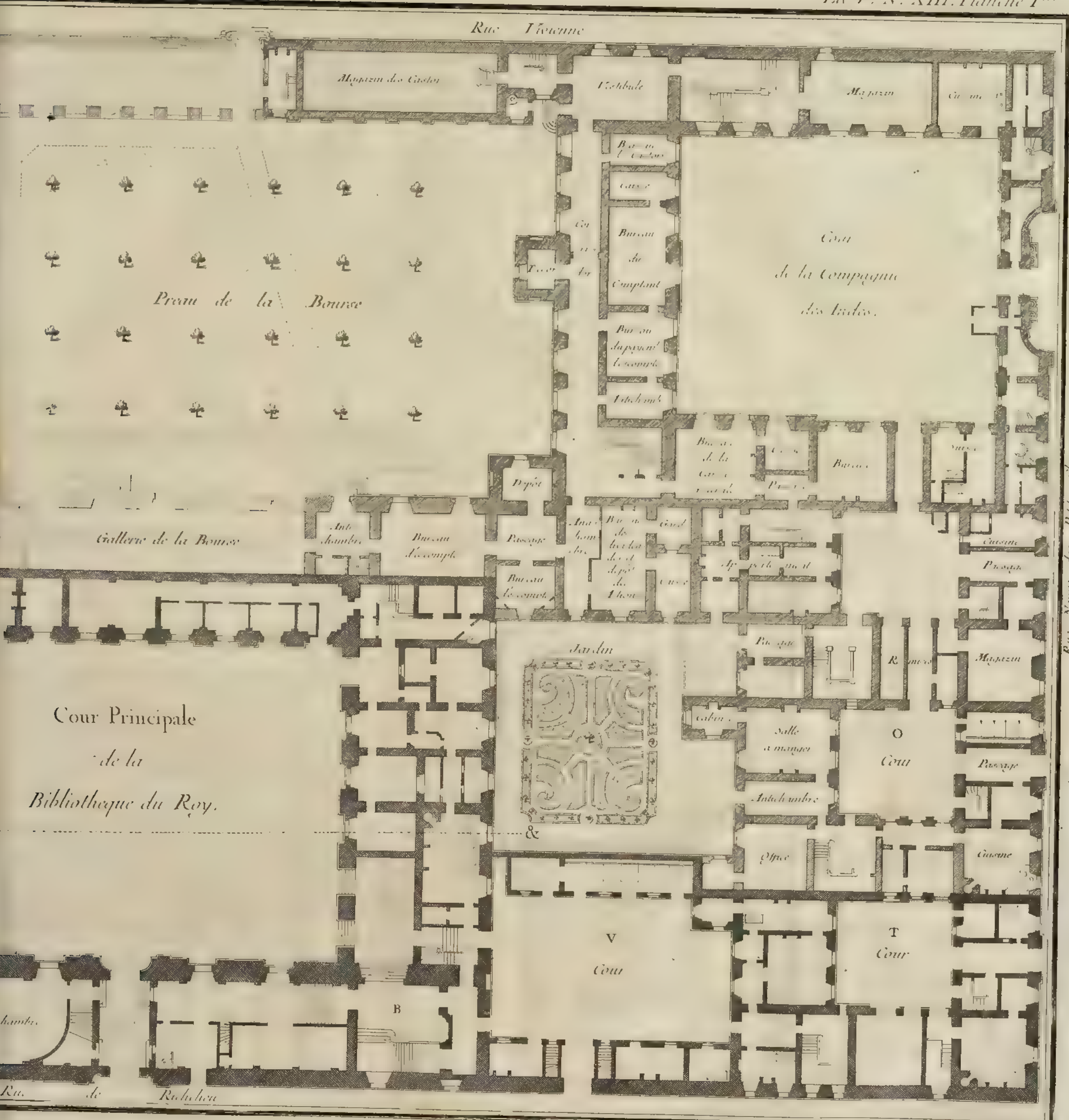
La Figure premiere donne en petit le plan de tous les bâtimens de cette maison, au rez-de-chaussée, tel que *François Mansard* l'avoit fait exécuter. En 1738, M. Olivier de Sénozan y fit faire quelques changemens dans la distribution. La salle à manger A a été aggrandie, elle est éclairée par deux croisées. La salle de compagnie B est réduite au même nombre de croisées, de maniere qu'on a pratiqué une chambre C, avec des garderobes derriere, qui dégagent par le grand escalier. Ce dernier peut être considéré comme une des plus belles parties de cette maison; il est spacieux, commode & décoré d'une maniere très-convenable, quoiqu'avec peu

PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE des Bâtimens de la Bibliotheque du Roy, de la Bourse, et de la Compagnie des Indes, situés ruë de Richelieu, ruë Vivienne, et ruë Neuve des petits champs, près la Place des Victoires.

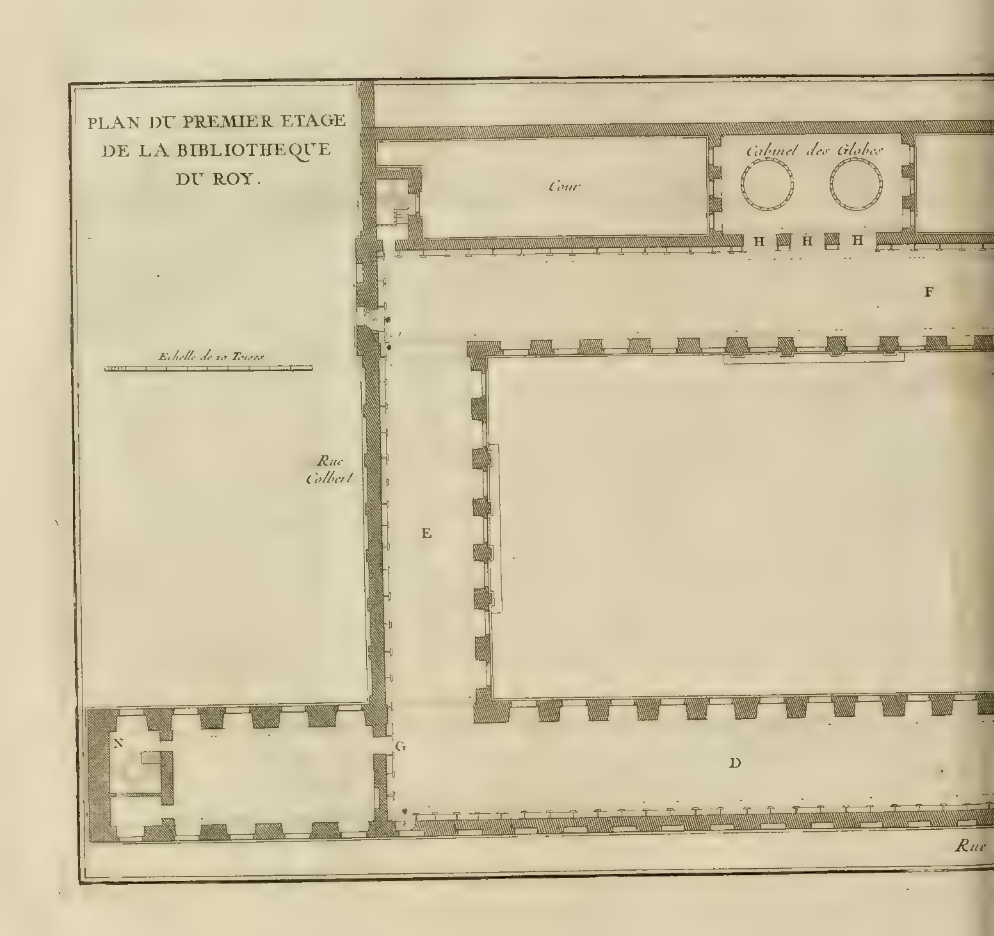
Echelle de dix Toises

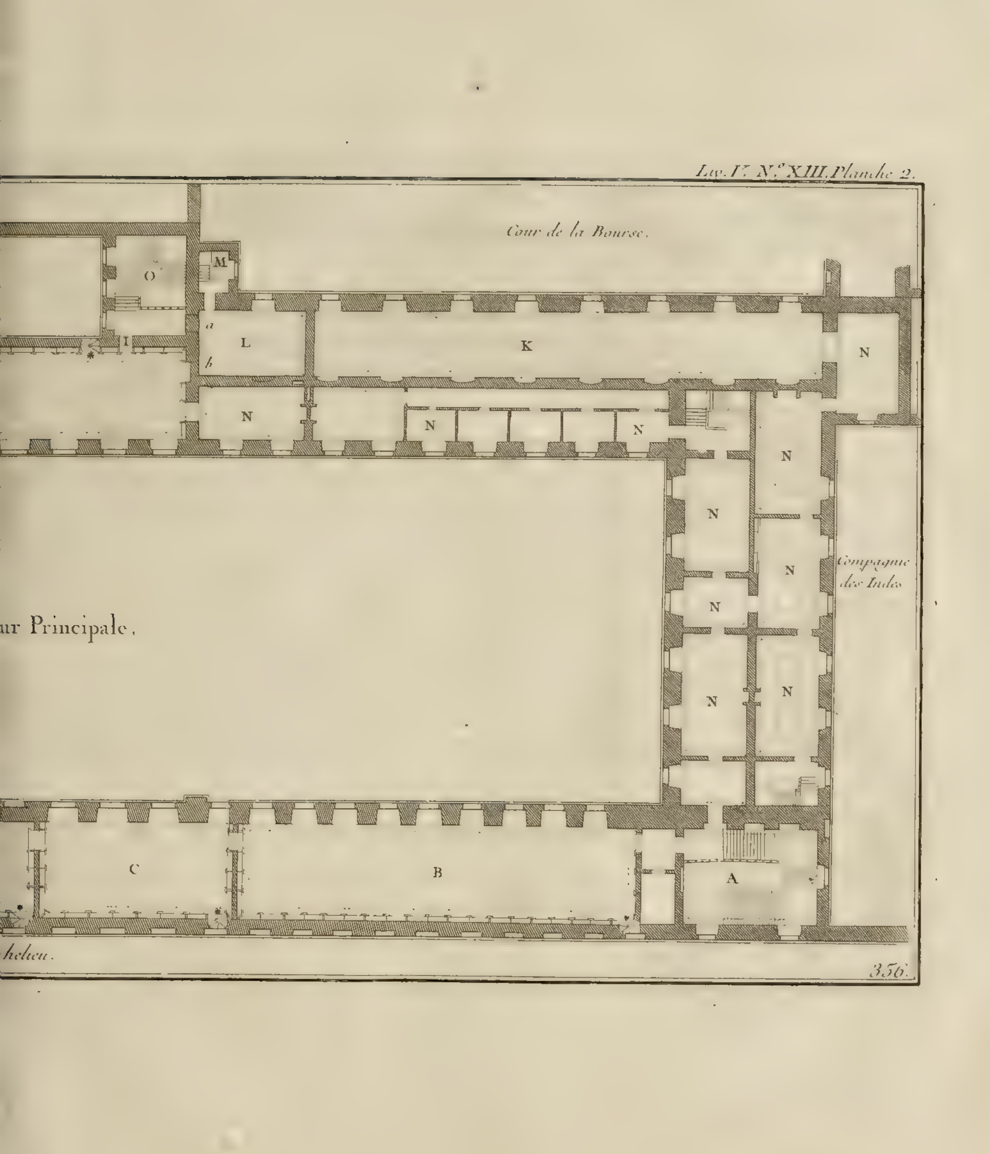
Nota. *Tous les Bâtimens gravés à deux tailles appartienent à la Bibliotheque du Roy, ceux qui sont gravés à une taille appartienent à la Compagnie des Indes, et ceux qui ne sont qu'à une seule taille tres legere dependent de la Bourse.*

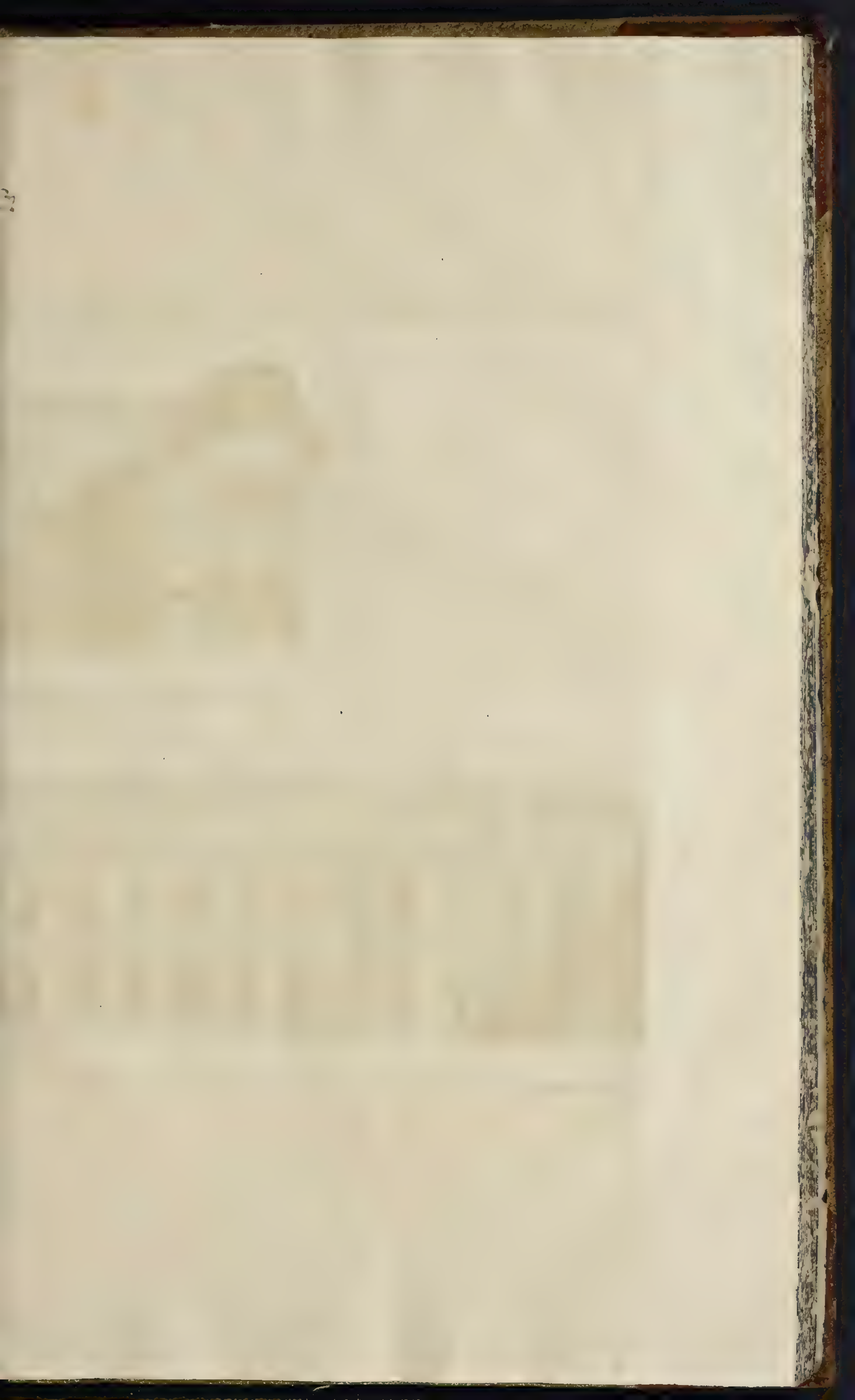
Plan du Cabinet des Estampes placé en entresol


Rue Vivienne
Magazin des Castor
Vestibule
Magazin
Cour
de la Compagnie
des Indes.
Bureau
de
Comptant
Dépôt
Preau de la Bourse
Gallerie de la Bourse
Bureau
d'escompte
Passage
Bureau
d'escompte
Jardin
Cour Principale
de la
Bibliothèque du Roy.
Salle
à manger
O
Cour
Antichambre
Office
Passage
Magazin
Cuisine
V
Cour
T
Cour
B
&
Rue de Richelieu
Rue Neuve des Petits Champs




PLAN DU PREMIER ETAGE
DE LA BIBLIOTHEQUE
DU ROY.
Echelle de 10 Toises
Cour
Cabinet des Globes
H
H
H
F
Rue
Colbert
E
N
G
D
Rue


Cour de la Bourse.
O
M
I
a
b
L
K
N
N
N
N
N
N
N
N
N
N
N
N
Compagnie des Indes
ur Principale.
C
B
A
helieu.



ELEVATION DU FOND DE LA C

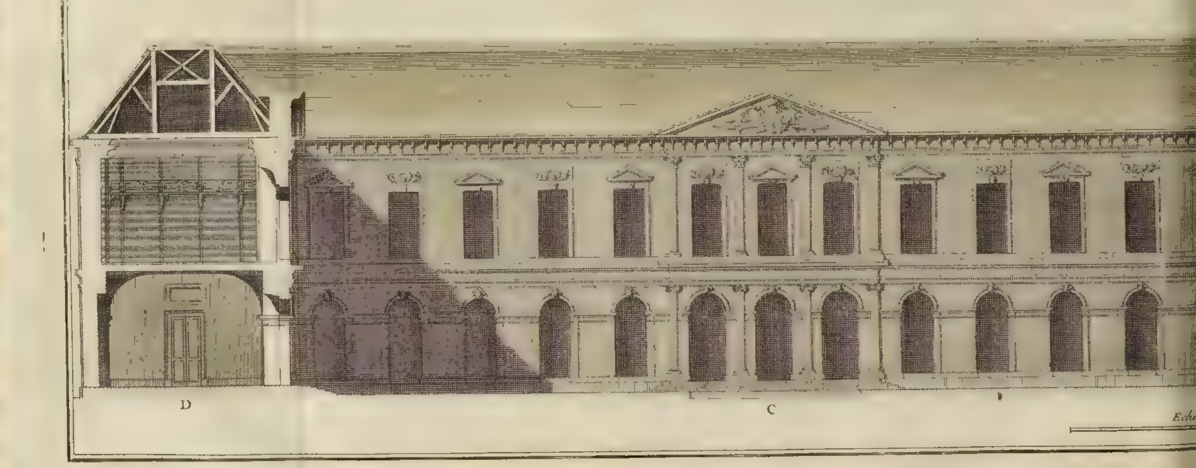
Prise dans le Plan du R

Fig

Rue de Richelieu

ELEVATION D'UNE DES AILES DES B

Prise dans le Plan au R



DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROY.

Chaussée sur la ligne X Y.



ENS DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROY.

Chaussée sur la ligne Z &.



d'Architecture, mais elle est grande, elle monte de fond, & est distribuée avec noblesse. Cet escalier est terminé par une calotte formant lunette. Les pannaches de cette calotte sont soûtenues sur des pans coupés qui descendent jusqu'au rez-de-chaussée, & qui donnent une grande idée de l'esprit de convenance que Mansard sçavoit répandre dans toutes ses productions. Maison de M. de Senozan.

La piece D est une chambre à coucher : celle E, un très-beau cabinet decoré avec goût & magnifiquement meublé. Toutes ces pieces ont des garderobes & des dégagemens ingénieusement distribués, qui concourent à former de cette maison une des plus commodes & des plus intéressantes du quartier de Richelieu.

On a supprimé les colonnes pratiquées devant les pavillons marqués F, G ; elles formoient de trop petites parties dans les déhors, & obscurcissoient l'intérieur des appartemens, & au lieu du perron H, on a fait en face de tout le bâtiment regner un grand pallier, qui conduit à cinq marches, par lesquelles on descend dans le jardin. Ce jardin a de longueur 31 toises. Il est terminé par une grande allée de maroniers qui procure du couvert. Entre cette allée & la façade est un grand parterre de broderie entouré de platebandes de fleurs, &c.

Le premier étage de ce bâtiment, que nous ne donnons point ici, est distribué dans le même goût que le rez-de-chaussée : l'un & l'autre sont fort ornés & enrichis de sculptures, de dorures & de peintures d'une assez grande beauté. Enfin cette maison, quoiqu'on n'y trouve pas une multiplicité de commodités & cette prodigalité d'ornemens si fort en regne aujourd'hui, est peut-être une de celles qui mérite le plus d'être examinée avec soin par nos Architectes, pour apprendre à décorer avec bienséance la maison des personnes consacrées au bien public, qui veulent qu'on observe dans la décoration du lieu de leur résidence cet esprit de convenance & cette retenue qu'exigent leur dignité & l'importance de leur emploi.

La Figure II. offre l'élévation du côté de la rue. Voyez les desseins de la porte beaucoup plus en grand, Planche III, & le développement de ses principaux membres d'Architecture, Planche IV.

La Figure III. présente l'élévation du côté de la cour du corps-de-logis donnant sur la rue, avec la coupe du bâtiment en aîle. Cette élévation consiste en deux petits avant-corps & dans un grand arriere-corps percé de trois arcades, dont l'une sert d'entrée à la grande cour & les deux autres de remises, au-dessus desquelles sont des entresols ; sur ces derniers sont pratiqués des greniers.

Elévation du côté de la cour, du côté du jardin, & coupe sur la longueur de tout le bâtiment.
Planche II.

La Figure premiere fait voir l'élévation du principal corps-de-logis du côté de la cour, dans lequel il n'y a point de changemens, à l'exception des combles, où l'on a fait des lucarnes plus considérables, & où l'on a supprimé les lanternes marquées A, B.

La Figure II. présente la façade du côté du jardin, dans laquelle on a supprimé, comme nous l'avons déja remarqué, les colonnades placées au rez-de-chaussée, en avant-corps, devant les deux pavillons, & au-devant desquels on a fait regner dans toute la longueur un grand perron continu. On a fait aussi de nouvelles lucarnes aux mansardes, & détruit les lanternes marquées A, B : à leur place on a pratiqué, dans toute la longueur, un faux comble. Il auroit été facile d'exprimer ici ces changemens, mais on a crû qu'il étoit mieux de laisser ce bâtiment tel que Mansard l'avoit élévé dans son origine, ayant d'ailleurs assez d'occasions dans ce Recueil de présenter les bâtimens de nos Architectes modernes, qui souvent, sans avoir égard au rang des Propriétaires, semblent les ériger tous pour la même fin.

Maiſon de M. de Senozan.

La Figure III. indique la coupe du corps-de-logis ſur la rue, marquée A, l'élévation de l'aîle en retour ſur la cour, marquée B, & enfin la coupe du principal corps-de-logis entre cour & jardin, marquée C. La décoration intérieure de ce corps-de-logis a été toute changée, c'eſt de la nouvelle dont nous avons fait l'éloge, avec d'autant plus de raiſon, qu'elle tient un juſte milieu entre la péſanteur des membres qu'on affectoit aux lambris du ſiecle paſſé, & la trop grande légéreté de ceux qui ſont en uſage aujourd'hui.

Elévation & Profils en grand de la Porte d'entrée. Planches III & IV.

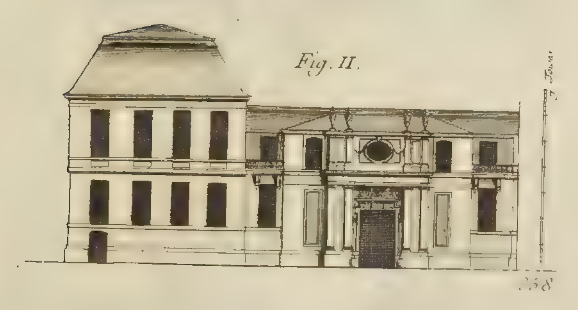
L'extérieur du bâtiment dont nous venons de parler, eſt décoré avec beaucoup de ſageſſe, les proportions des croiſées ſont belles, & les profils excellens, enfin on y reconnoît partout la main d'un grand maître; auſſi François Manſard peut-il être regardé comme le plus habile Architecte que la France ait poſſedé. Il eſt aiſé de remarquer cette pureté & cette ſévérité qui accompagnoient toutes les productions de cet homme illuſtre, dans les Planches III & IV, dans leſquelles on voit en grand l'élévation de la porte du côté de la rue avec les développemens particuliers. Peu d'Artiſtes à la vérité ſont frappés de ce genre de perfection; n'étant point dans l'habitude d'approuver les formes naïves, ils regardent même pour la plûpart avec une ſorte d'indifférence ce beau ſimple & ce repos ſi ingénieuſement mis en œuvre par nos grands Architectes, & paroiſſent peu touchés en général de cette correction qui fixe notre raiſon, ſatisfait notre intelligence, & nous inſpire une vénération raiſonnable & refléchie pour tout ce qui porte le caractere du beau.

Qu'on y prenne garde: on cherche peut-être un peu trop aujourd'hui l'effet général d'un bâtiment dans des diſſonances & dans des ornemens mal entendus, deſorte que ce qui s'éloigne le plus de la vraiſemblance, nous paroît le plus agréable. On enviſage comme un effort de génie, une varieté infinie dans les formes & une frivolité paſſagere qu'on appelle un beau déſordre. Sans doute notre vanité ne trouve pas ſon compte à avouer le beau, parce qu'il eſt ſimple & naturel. On préfere le difficile, le ſingulier, l'extraordinaire: on prétend par là ſe donner un air de Scavant. Quel abus! L'Architecture n'eſt-elle pas de tous les Arts le moins ſuſceptible de varieté? La ſolidité des bâtimens, dont le propre eſt d'être durables, ne doit-elle pas préſenter dans ſon ordonnance des beautés conſtantes & immuables? C'eſt donc la ſource du vrai beau qu'on doit chercher, & il faut ſe reſſouvenir que les bâtimens anciens ne ſe ſont acquis l'immortalité que parce qu'on y a reconnu des beautés univerſelles, qui ſeront eſtimées dans tous les âges par les perſonnes d'un vrai mérite & qui ſçauront ſe préſerver de toute prévention.

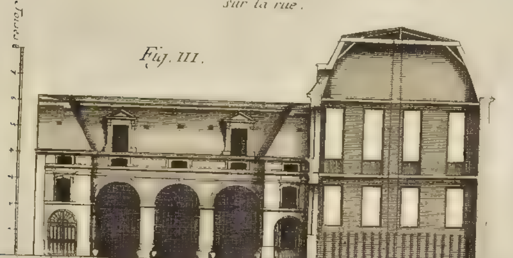




Elevation du côte de la rue de Richeleu

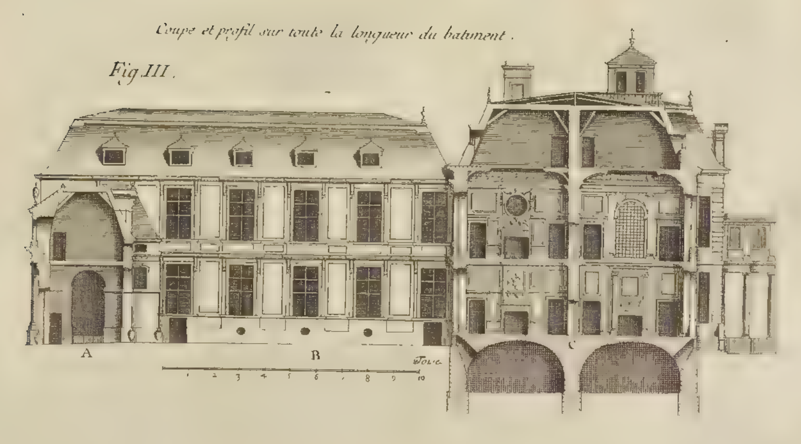


Elevation du côte de la cour, du corps de logis sur la rue.

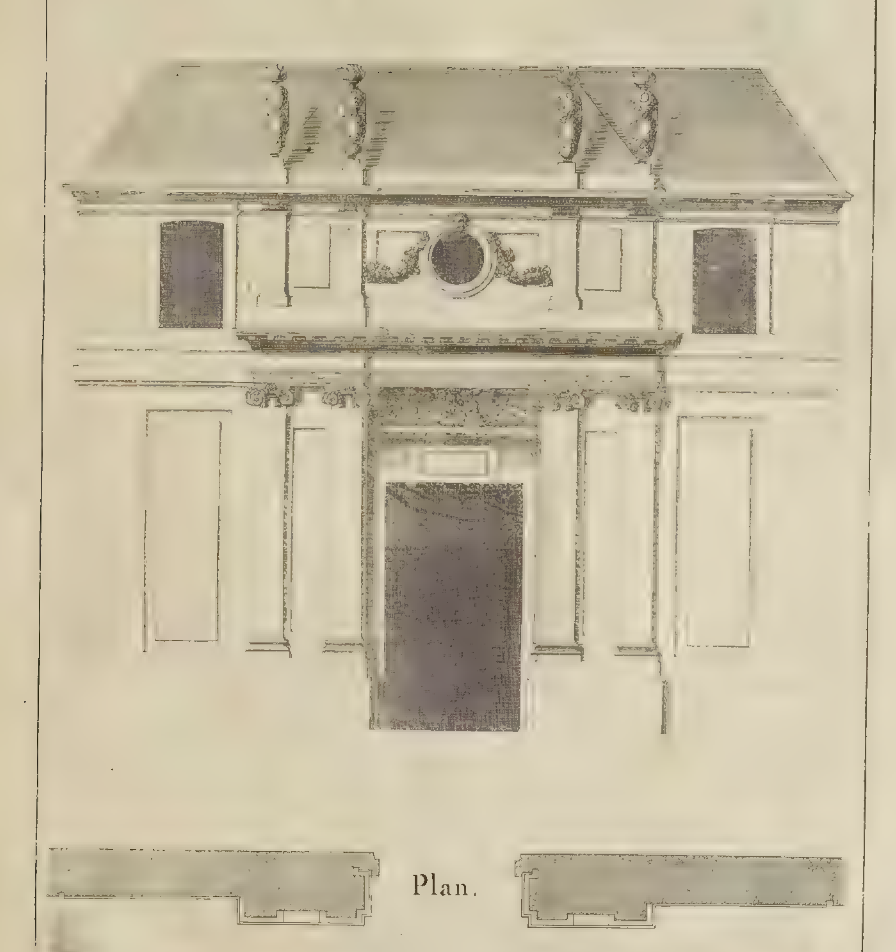


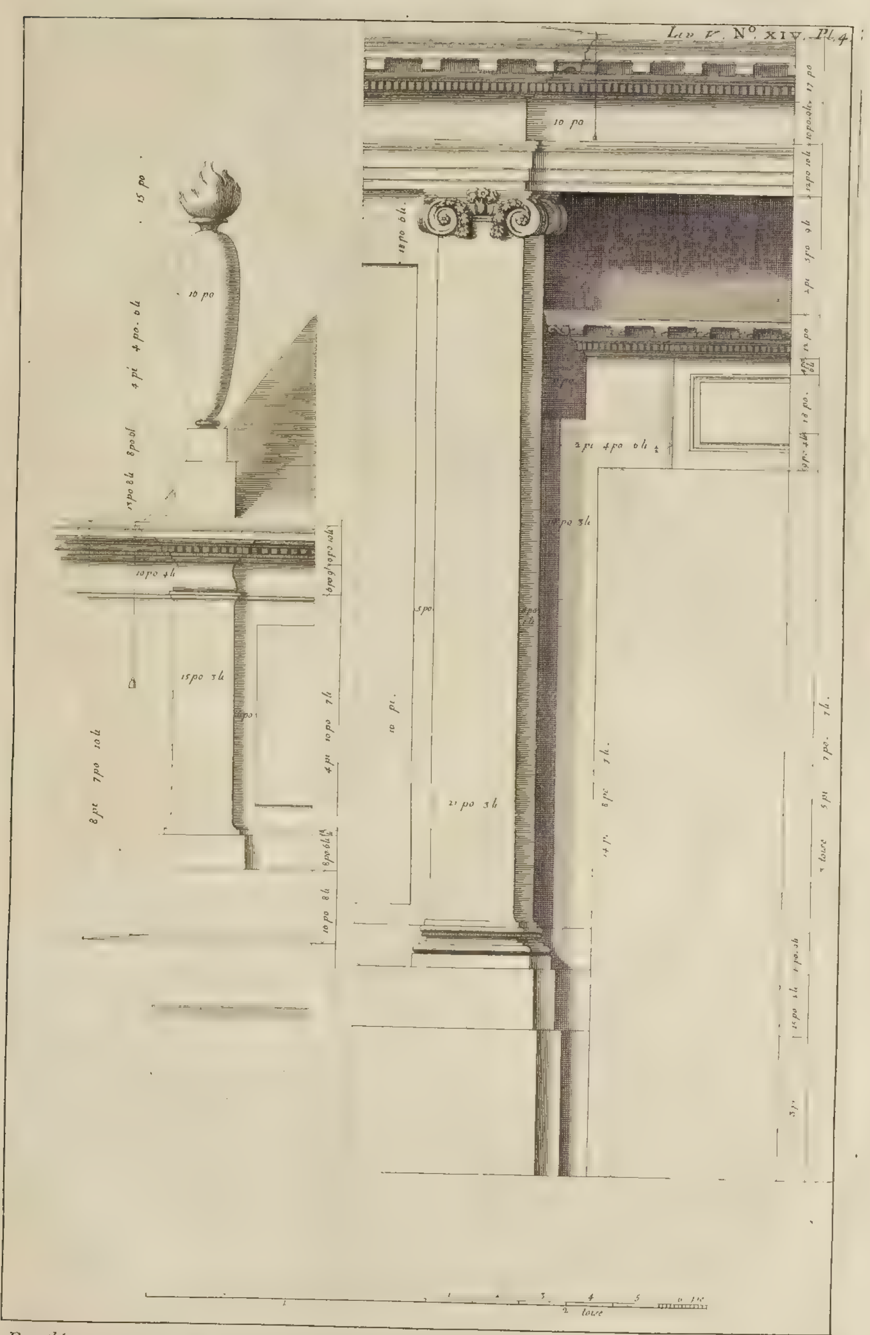

Elevation du principal corps de logis du côté de la cour
Fig. Iere
A
B
Toises
351


Elevation du côté du jardin
Fig. II.
A
B
Toises
350


Coupe et profil sur toute la longueur du batiment.
Fig. III.
A
B
C
Toise
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Plan et Elevation de la porte d'entrée, du côté de la rue de Richelieu.





Profils en grand des principaux membres d'Architecture de la porte.

CHAPITRE XV.

Description de l'Hôtel de Louvois, situé rue de Richelieu.

L'HOTEL dont nous allons parler est contigu avec celui du Chapitre précédent. Il fût bâti vers 1680, sur les desseins & sous la conduite du sieur *Chamois*, Architecte, pour *François-Michel Le Tellier*, Marquis de Louvois, Ministre, Sur-Intendant & Ordonnateur Général des bâtimens, jardins, Art & manufactures de France, &c. Il est occupé aujourd'hui par M. le Marquis de *Courtenvaux*, Colonel des cent Suisses, l'un des Descendans de ce Ministre: par Madame & M. le Comte d'*Estrées*, Lieutenant général des Armées du Roi: par Madame de *Mancini*, & par M. le Marquis de *Montmirel*. Hôtel de Louvois.

Cet Hôtel est peut-être un des plus considérables de Paris par l'étendue & la hauteur de ses batimens & par l'emplacement dans lequel il est contenu. Un jardin d'environ 40 toises de profondeur, orné de bosquets, de parterres & de palissades, procure beaucoup d'agrément aux appartemens qui jouissent de sa vûe. Au reste cet Hôtel n'a rien de fort intéressant que son immensité. Je m'étois formé une toute autre idée d'un édifice élévé pour un Ministre, qui pouvoit employer ce qu'il y avoit de plus habile dans les Arts. La décoration des façades est sans beauté & les distributions sont fort ordinaires, l'intérieur des appartemens est décoré d'une maniere très-simple, la sculpture en général est médiocre, il n'y a pas un excellent tableau, enfin, excepté quelques emmeublemens d'un certain prix, rien ne peut y attirer l'attention des Connoisseurs que l'affabilité des Proprietaires.

Peut-être dira-t'on que puisque nous n'avons rien trouvé de satisfaisant dans cet Hôtel, il étoit inutile de l'insérer dans ce Recueil; mais comme les Planches en ont été gravées long-tems avant qu'on eut formé le dessein de faire un livre des principaux édifices de cette Capitale & de ses environs, & que ces planches sont dans les mains de tout le monde, ayant été débitées séparement, nous avons crû que c'étoit une raison suffisante pour prendre occasion de rélever les licences répandues dans ce bâtiment, persuadés que quelques observations sevéres sont souvent intéressantes pour le progrès des Arts. En effet combien d'édifices jouissent aujourd'hui chez le plus grand nombre d'une réputation qu'ils n'ont jamais méritée, que parce que quelques parties hazardées y font un genre de beauté, auquel le vulgaire applaudit, & que les gens de goût ne se donnent pas la peine de rélever! Or il s'agit ici de se rendre compte du vrai beau, par opposition au médiocre. Pour y parvenir il n'est guéres que trois moyens, la comparaison des parties avec le tout, le parallele d'un édifice avec un autre du même genre, & la discussion des préceptes. La comparaison, il est vrai, demande beaucoup d'expérience: le parallele, une grande impartialité: la discussion des préceptes, une profonde théorie; mais quiconque veut s'instruire, ne doit pas se rebuter, les principes des excellens Maîtres peuvent mener loin un homme intelligent & le conduire au moins à des preceptes généraux & à une théorie particuliere qui lui donne l'esprit de combinaison. Je conviens que ces connoissances coutent à acquérir, & qu'il est plus commode pour la plûpart d'apprecier leurs observations par l'effet qu'elles produisent sur eux, sans se rendre raison de la cause. Oui sans doute: par-là on est plutôt quitte de ses études, & la paresse y trouve

Hôtel de Louvois.

ſon compte. Mais de cette négligence nait la honte qui réjaillit ſur l'Architecte & ſur le Propriétaire ; ſur le premier pour avoir abuſé de la confiance publique , ſur celui-ci pour avoir dépenſé des ſommes immenſes ſans précaution & ſans diſcernement. Afin donc de remedier à ces abus , il eſt à propos qu'un Recueil tel que celui-ci, contienne un petit nombre de bâtimens qui s'éloignent des préceptes de l'Art , puiſque les obſervations que nous y joignons tendent à rélever les écarts où ſont tombés les Architectes qui les ont fait ériger , & qu'ils feront autant de leçons qui apprendront à nos jeunes Artiſtes à les éviter ; je ſuis même perſuadé que les perſonnes de goût me ſçauront quelque gré de mon entrepriſe, & applaudiront à la droiture de mes intentions.

Plan du rez-de-chauſſée. Planche Premiere.

Ce plan ne préſente que la plus grande partie des bâtimens de cet Hôtel. Une aîle aſſez conſidérable, donnant ſur le jardin , & faiſant retour d'équerre avec le mur de face vers A , contient de fort grands appartemens. Au bout de cette aîle en retour en eſt une autre de la même longueur , en face de l'arriere-corps AB. Nous ne donnons point ces aîles de bâtiment , elles ſont décorées avec tant de négligence & diſtribuées de maniere que nous avons crû qu'il n'étoit pas intéreſſant d'ajoûter ce ſupplement aux anciennes Planches , qui ſont déja aſſez indifférentes d'elles-mêmes.

Le principal corps-de-logis eſt ſitué entre le jardin & une cour de moyenne grandeur. L'entrée des appartemens du rez-de-chauſſée eſt à la droite & à la gauche de cette cour. Le grand eſcalier eſt ce qu'il y a de plus intéreſſant dans ce bâtiment. Les appartemens en général ſont ſans commodité , d'ailleurs les proportions des pieces n'ont aucun rapport entre elles , ni avec la hauteur du plancher qui leur eſt commun. Les baſſe-cours ſont trop ſubdiviſées & trop petites , l'air y eſt étouffé , toutes ces différentes parties ſemblent avoir été faites à pluſieurs repriſes ; cependant depuis que cet Hôtel a été bâti , on n'y a rien ajoûté que quelques garderobes , & l'on n'a reſtauré que quelques pieces dans l'intérieur. Il eſt donc évident qu'on pouvoit faire un meilleur uſage de ce terrain , & ſi l'on compare les Hôtels du préſident Lambert , de Matignon , de Noirmontier, &c. avec celui-ci , on s'appercevra aiſément que , quoique conſtruits dans un terrain moins vaſte, ces Hôtels ſont diſtribués avec plus de grandeur & de commodité ; tant il eſt vrai qu'il importe beaucoup de faire choix d'un Architecte intelligent , la dépenſe étant toûjours la même , & le ſuccès bien différent.

Plan du premier étage. Planche II.

Ce plan a le même défaut du précédent , il manque par les garderobes. Chez les grands Seigneurs, qui ont beaucoup d'Officiers & de domeſtiques , un Architecte doit inſiſter ſur la néceſſité de pratiquer un certain nombre de pieces deſtinées aux perſonnes qui ſont au ſervice du Maître. Dût-on en ſacrifier une ou deux principales du côté des cours , il faut des chambres ſubalternes, ſans quoi le Propriétaire eſt bien logé , à la vérité , mais faute des dégagemens néceſſaires pour ſes gens, il eſt ſervi avec trop de lenteur : enfin il faut ſçavoir que la commodité dans un bâtiment eſt la premiere loi de la diſtribution.

Elévation du côté de la rue. Planche III.

Cette Planche nous donne la façade de cet Hôtel, du côté de la rüe de Richelieu. C'eſt-là que ſe trouve placée la porte d'entrée; l'ordonnance de cette porte eſt tout à fait à rejetter. Un fronton circulaire ſoutenu par un corps d'Architecture trop délié, de petites conſoles, auſſi inutiles que de mauvaiſe forme, enfin une ouverture à platte-bande, enfermée dans une porte en plein ceintre, accompagnée d'un bandeau ſans proportion, compoſent la décoration de ce frontiſpice; deſorte qu'il annonce plutôt l'entrée d'un Monaſtere, élévé dans un Bourg à trente lieuës de Paris, que l'Hôtel d'un grand Seigneur. Hôtel de Louvois.

Elévation du principal corps-de-logis du côté de la cour.
Planche IV.

Nous n'entrerons pas dans un long détail ſur la décoration de cette façade; le peu de proportion qu'on remarque entre ſes maſſes & ſes parties, ſon exécution négligée, le mauvais choix de ſes profils, enfin une Architecture ſans relief, ſans goût, ſans génie & ſans invention, eſt la ſeule choſe que nous puiſſions faire obſerver ici. En effet un petit Ordre Ionique placé ſur un grand ſoubaſſement, & couronné d'un entablement meſquin, forment les parties eſſentielles de cette ordonnance. Que ſignifie d'ailleurs la proportion élancée de l'avant-corps qui diſpute de largeur avec les arriere-corps, & qui étant terminé par un fronton triangulaire élévé ſur un Attique, compoſe un tout mal entendu? Nous conviendrons cependant que les croiſées de l'Ordre Ionique ſont d'une aſſez belle proportion, excepté celles de l'avant-corps, qui ſont mal imaginées, tant dans cet étage, qu'au rez-de-chauſſée, auſſi-bien que dans l'Attique, & dont les grandeurs & les formes diſſemblables préſentent toûjours un effet contraire aux régles de l'Art.

Les pavillons des extrêmités de cette façade ſont encore moins tolérables; ils ont un caractere de péſanteur dans les maſſes, qui s'accorde mal avec la maigreur de leurs encoignures, principalement lorſqu'on compare ces dernieres avec les trumeaux qui ſont d'une trop grande largeur, ſans aucune néceſſité pour la diſtribution intérieure. Ajoûtons à cela les frontons circulaires qui couronnent ces avant-corps d'une maniere vicieuſe, & les combles extravagans qui terminent toute la partie ſupérieure de ce corps-de-logis, & l'on ſentira ſans peine, combien il eſt eſſentiel d'éviter un pareil déſordre dans l'Architecture, ſurtout lorſqu'il s'agit de l'édification d'un bâtiment de quelque importance.

Elévation du côté du jardin. Planche V.

Cette façade differe de la précédente en ce que l'Ordre Ionique embraſſe les deux étages ſupérieurs, ce qui contribue peut-être à rendre les trumeaux de cette élévation trop ſveltes, & ſemble mettre tout à jour ce mur de face, vû la grande ouverture des croiſées, défaut encore moins tolérable, que d'admettre trop de plein dans une décoration extérieure; car, ſelon la convenance du bâtiment, les grands trumeaux expriment ſouvent une virilité eſtimable. Nous remarquerons auſſi que la proportion des pavillons eſt trop élancée, que les trumeaux du milieu ſont abſolument condamnables, & que la ſaillie de ces avant-corps eſt trop peu reſſentie, qu'enfin les chaînes de refends des encoignures ſont auſſi de beaucoup trop maigres, deſorte que toutes ces inadvertances nous por-

Hôtel de Louvois.

tent à croire que l'Architecte étoit peu instruit des régles de son Art, d'où nous concluons que quiconque s'annonce pour tel, doit sçavoir que pour s'attirer le suffrage des Connoisseurs, il faut être pourvû d'une profonde théorie & d'une expérience qui ne s'acquiert que par une longue suite d'années.

Elévation d'une des aîles, & coupe du principal corps de logis.
Planche VI.

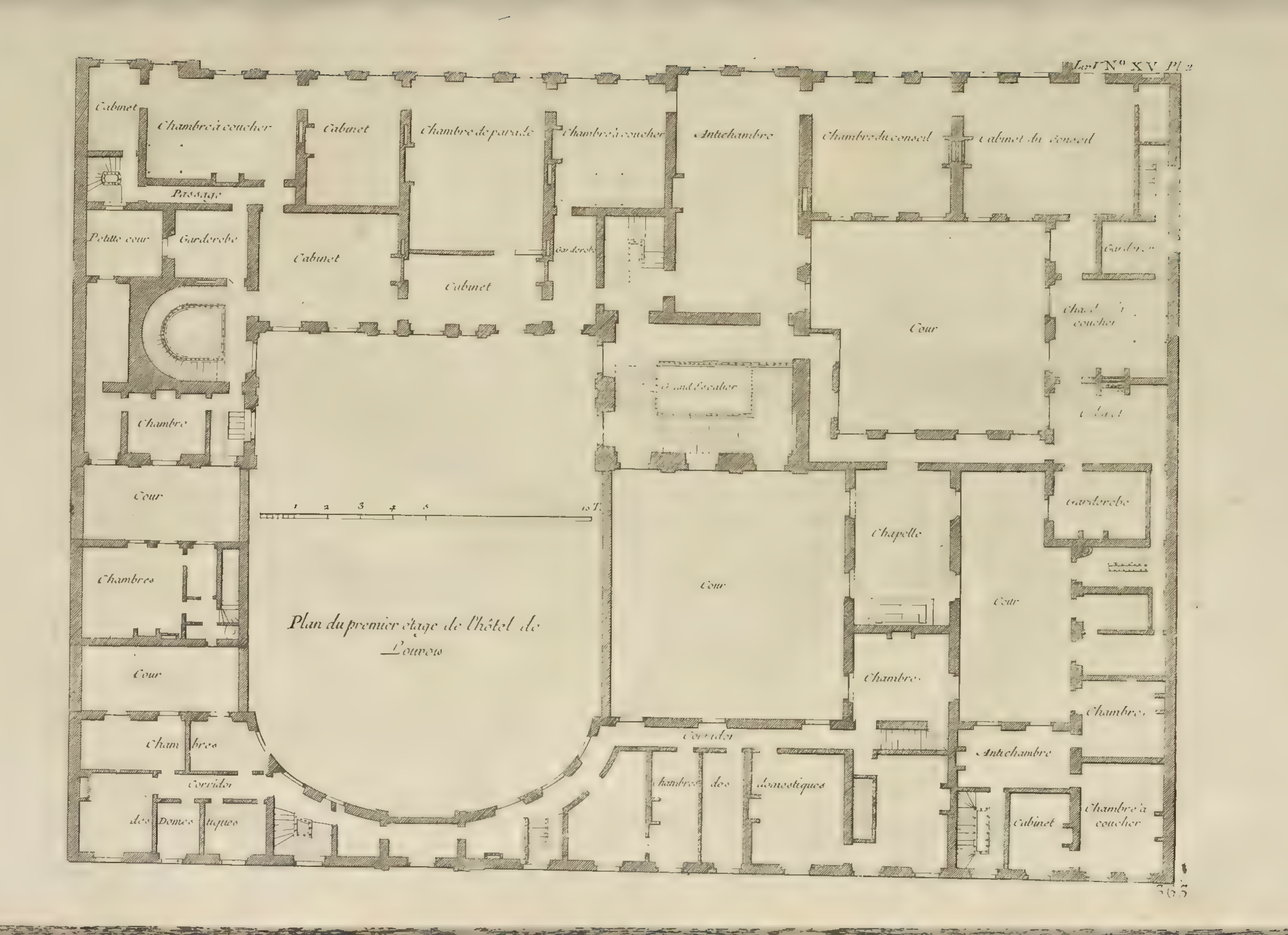
Après avoir trouvé si justement à rédire à la composition en général de cet Hôtel, nous observerons néanmoins que la décoration de la porte d'entrée du côté de la cour, est beaucoup moins vicieuse que celle du côté de la rue. Son ordonnance, ses profils & les sculptures qu'on y remarque, paroissent même être d'une main habile. On n'en voit ici que la coupe marquée A; mais il est certain que si tout ce bâtiment avoit été traité de la même maniere, nous n'aurions eu qu'à applaudir. Nous n'en pouvons dire autant de la décoration du mur B, ni du pavillon en retour du côté de la cour, marqué C. A l'égard de la coupe D, non-seulement les décorations intérieures en sont fort négligées, mais il est aisé de s'appercevoir du mauvais effet que produit la grandeur des combles élévés sur l'Attique, & combien ils paroissent anéantir la hauteur de cet étage, aussi-bien que toute celle du bâtiment.



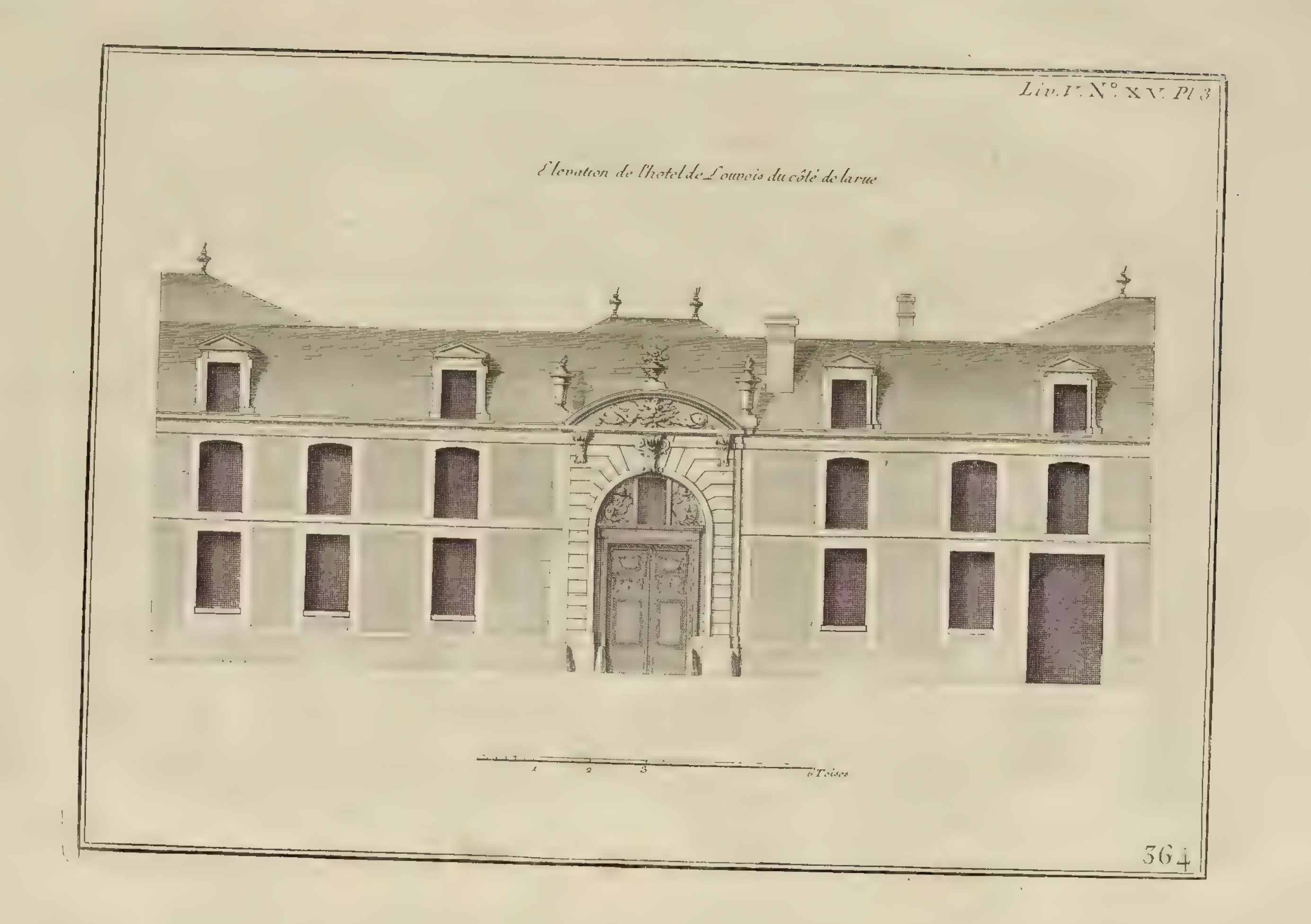


Plan au rez de chaussée de l'hôtel de Louvois scize rue de Richelieu, bâtie sur les desseins du Sr. Chamois architecte

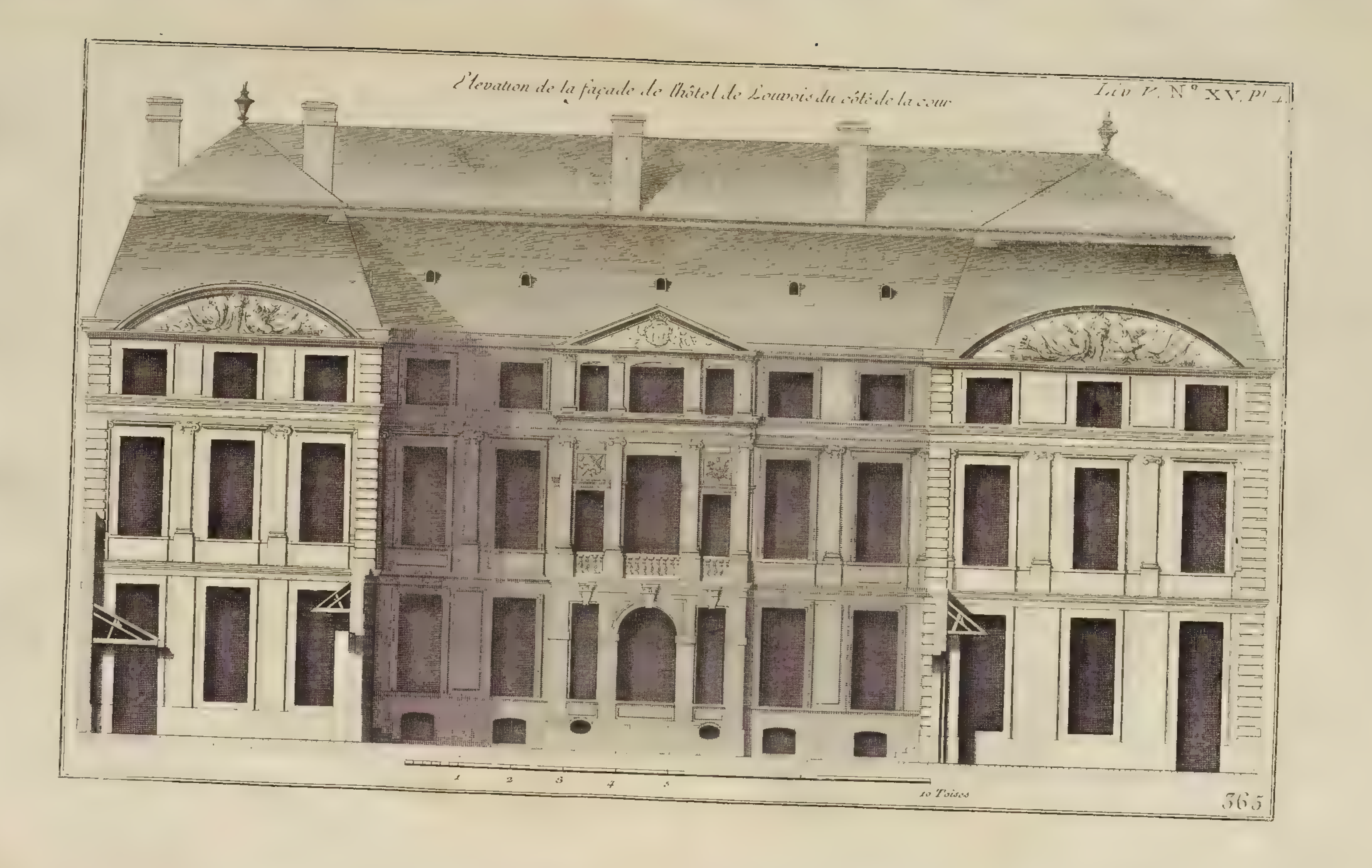
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

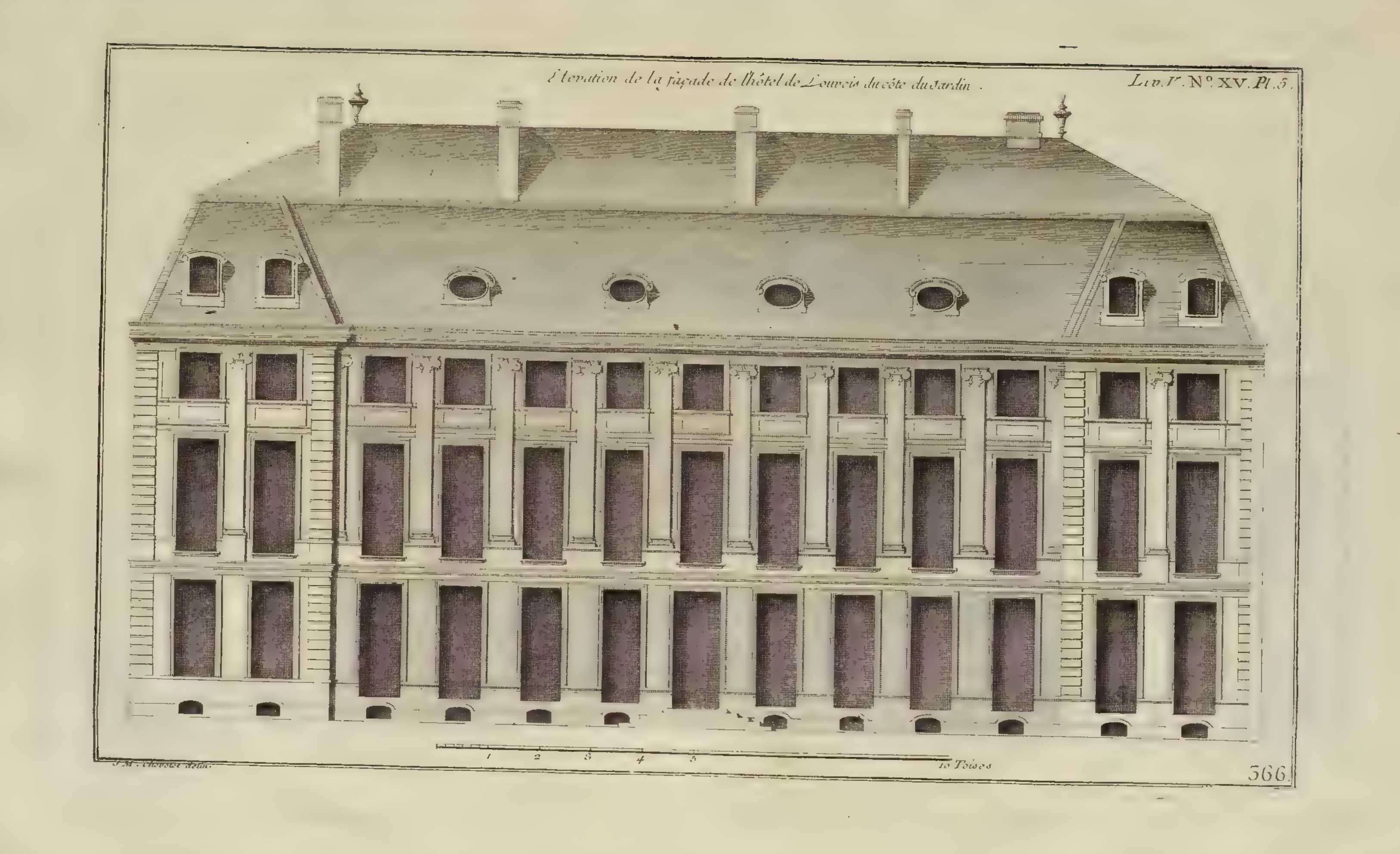

Liv. I No XV Pl. 2
Cabinet
Chambre à coucher
Cabinet
Chambre de parade
Chambre à coucher
Antichambre
Chambre du conseil
Cabinet du conseil
Passage
Petite cour
Garderobe
Cabinet
Cabinet
Cour
Grand Escalier
Chambre
Cour
1 2 3 4 5 10 T.
Chapelle
Garderobe
Chambres
Cour
Cour
Plan du premier étage de l'hôtel de Louvois
Cour
Chambre
Chambres
Cham bres
Corridor
Antichambre
Corridor
Chambres des domestiques
des Domestiques
Cabinet
Chambre à coucher

Elevation de l'hotel de Louvois du côté de la rue

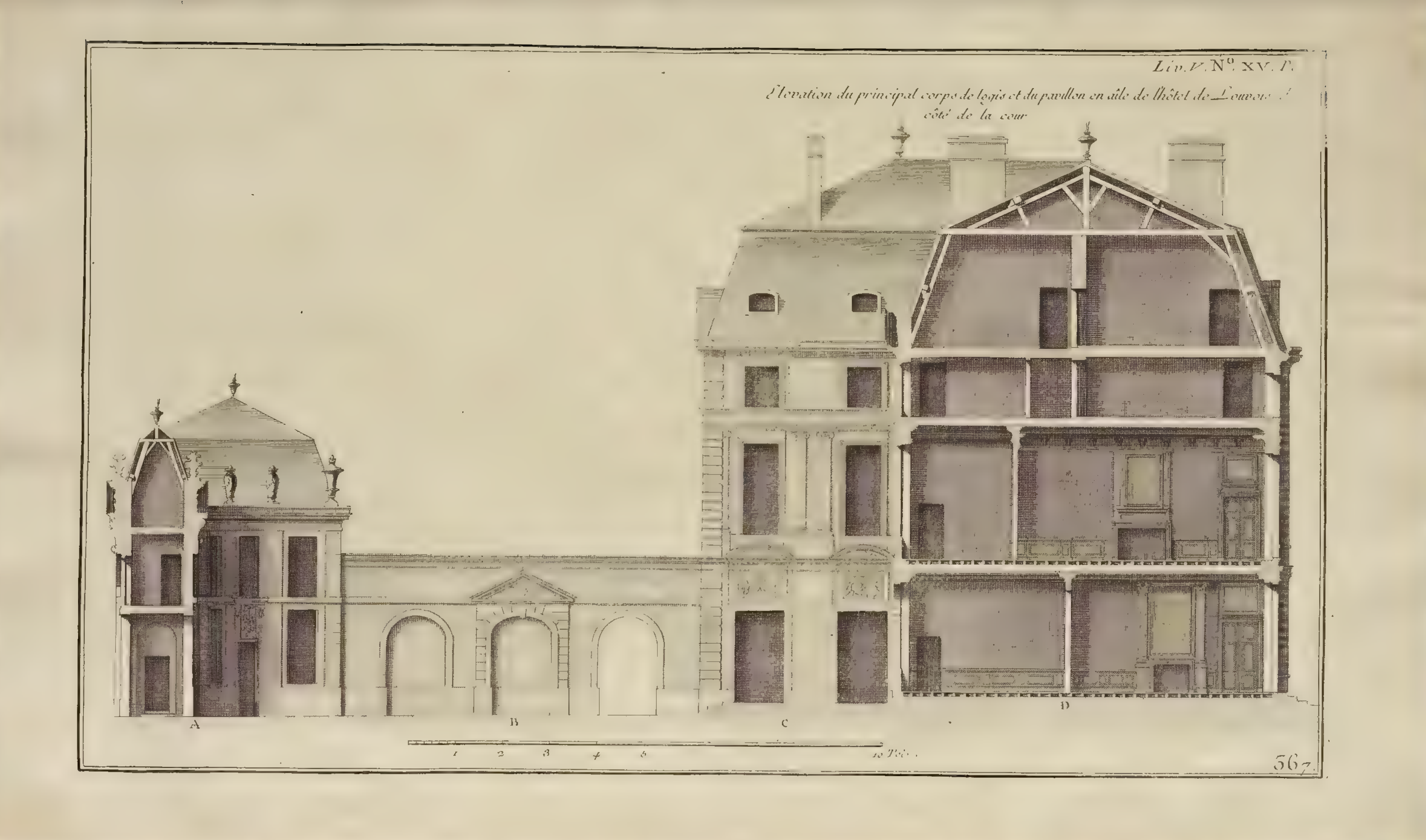


Elevation de la façade de l'hôtel de Louvois du côté de la cour




Elevation de la façade de l'hôtel de Louvois du côté du Jardin.
Liv. V. N°. XV. Pl. 5.
1 2 3 4 5
10 Toises
366.

Élevation du principal corps de logis et du pavillon en aîle de l'hôtel de Louvois du côté de la cour



CHAPITRE XVI.

Description de la Maison de M. Sonning, rue de Richelieu.

CETTE maison fût bâtie vers 1704, sur les desseins de M. *Dullin* (*a*), pour M. *Sonning*, Receveur des Finances de la Généralité de Paris. M. *Rolland de Fonferriere*, Fermier Général, l'acheta en 1740, & y fit faire quelques augmentations, sur les desseins & sous la conduite de M. *Tannevot*, dont nous parlerons dans le Chapitre XXIV de ce Volume. Maison de M. Sonning.

Plan au rez-de-chaussée. Planche Premiere.

La distribution de ce plan est bien entendue. Le péristile & le vestibule sont disposés d'une maniere ingénieuse, ainsi que le grand escalier placé au fond de la cour, & qui fait partie du principal corps-de-logis : mais nous remarquerons que pour une maison particuliere, cet escalier occupe trop de terrain. D'ailleurs il est situé à gauche, ce qui n'est sans doute tolérable que parce qu'on a voulu procurer une exposition convenable à l'aîle droite qui donne sur le jardin, & dont M. Rolland de Fonferriere a sçu tirer parti. Précédemment l'endroit marqué A étoit un portique ouvert de toute part & servant d'abri ; on en a fait une gallerie en bibliotheque, précédée de l'arriere cabinet qu'on a aggrandi & décoré d'un lit en niche accompagné de garderobes commodes & bien dégagées, placées vers B. Cette augmentation compose un appartement très-logeable, bien distribué, artistement décoré & meublé avec assez de goût.

A la place de la chambre C, on a fait un office qui manquoit dans cette maison. La cuisine n'a pû être aggrandie, non plus que ses dépendances ; nous avons cependant remarqué ailleurs combien il étoit important dans un bâtiment de pourvoir aux pieces destinées au service des domestiques. Faute de cette prévoyance, combien de maisons, en changeant de Maîtres, exigent des réparations considérables ! Combien en voit-on, qui par leur peu de commodité, restent sans locataires, la dépense qu'on seroit obligé de faire pour s'y loger rébutant les plus opulens ! On veut aujourd'hui des distributions commodes, & certainement toutes les maisons en sont plus ou moins susceptibles, il en faut seulement user avec prudence ; par exemple, dans une maison particuliere, il n'est pas à propos de mettre tout son terrain en basse-cours, ou en pieces perdues, la convenance doit guider dans ces occasions, elle est la base de l'art de bâtir ; sans elle les bienséances sont négligées, les maisons bourgeoises, les Hôtels, les Palais, les édifices publics sont distribués sans choix. On donne aux uns ce qui convient aux autres, de-là, sans contredit, l'origine du désordre & l'oubli des principes de la bonne Architecture.

A ces observations nous ajoûterons qu'il ne faut pas donner un trop grand diamétre aux pieces d'un petit bâtiment. Cette grandeur exige une élévation de plancher qui nuit à l'économie. Un seul sallon suffit ordinairement, on tâche alors de le placer de maniere que son diamétre n'exige pas que le niveau de tous les planchers des autres pieces soit commun avec lui. Des pavillons en retour qui ne montent pas de fond, le sallon situé au premier étage, enfin d'autres moyens que fournit le terrain, procurent les expédiens nécessaires pour ne mettre qu'une seule piece spacieuse dans une maison particuliere, sans être obligé de donner au hasard une grandeur inconsidérée à toutes les pieces d'un appartement. Si donc on a soin

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome I. Page 215. Note (*b*).

Maison de M. Sonning. d'employer les formes convenables à l'usage de chaque piece : si on les distribue de maniere que celles qui sont destinées à la résidence du Maître l'emportent en grandeur sur celles qui leur servent d'entrée ; si l'on évite de placer alternativement de petites pieces avec des grandes, dans une même enfilade, on est sûr de réussir dans la distribution d'un plan. Au contraire, pour avoir négligé la plus grande partie de ces régles, lors de la construction de la maison dont nous parlons, elle occupe beaucoup de terrain, & ne contient que fort peu de logement.

En 1740, lorsqu'on restaura cet Hôtel, on augmenta la petite cour à fumier, marquée D, & le logement E du Portier, ainsi que l'expriment les lignes ponctuées. Enfin on fit aussi quelques autres légers changemens dans ce qui regarde le logement des Domestiques, mais comme ils sont peu considérables, & qu'ils n'ont rien qui puisse servir d'autorité, nous ne les rapportons point ici.

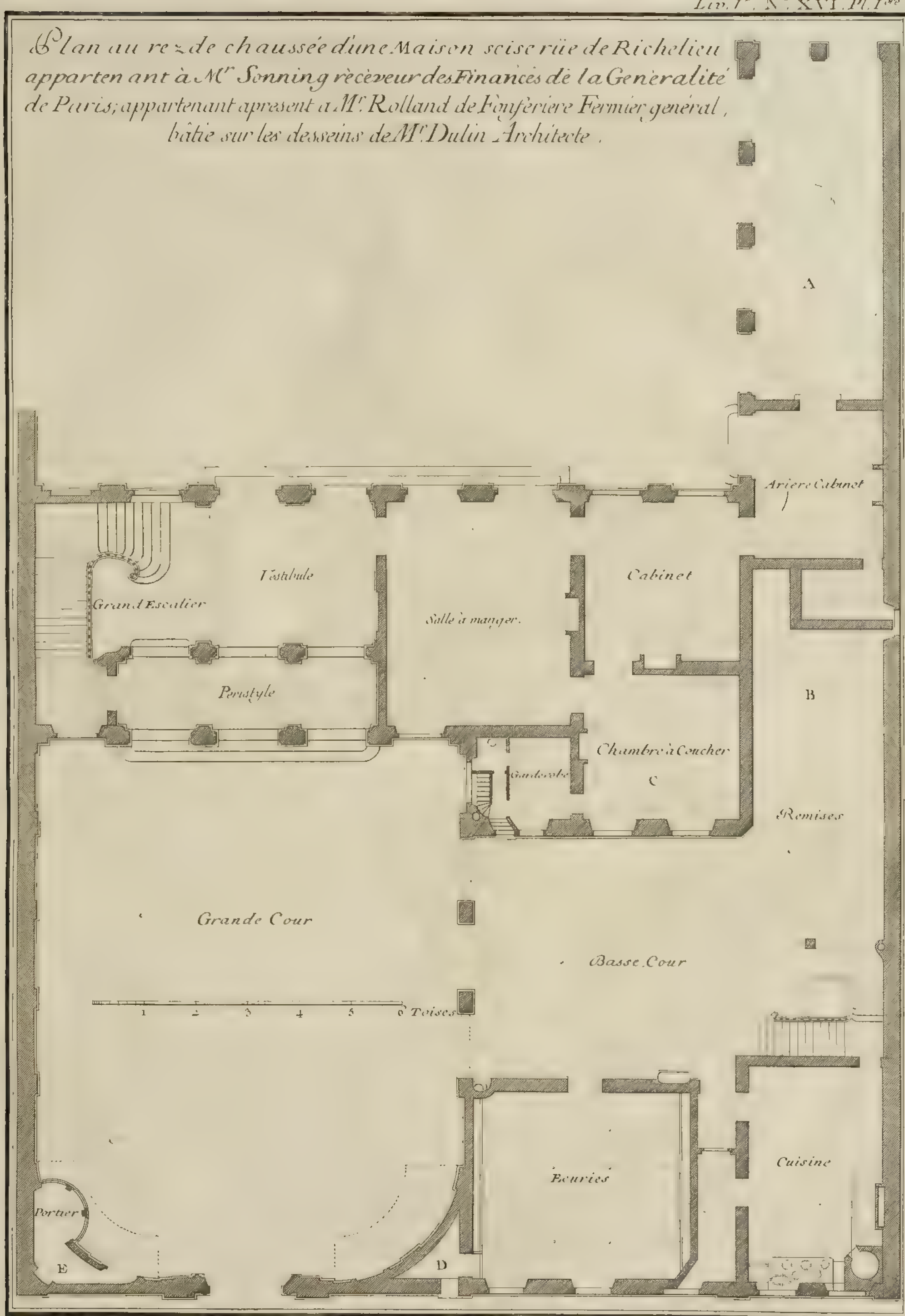
Plan du premier étage. Planche II.

Les pieces qui composent ce premier étage sont un peu trop vastes pour une maison particuliere, étant encore plus grandes que dans le plan précédent. Nous observerons à cette occasion que les bâtimens simples ont cela d'incommode qu'il n'est guéres possible d'y menager des garderobes & des dégagemens, qui ordinairement gâtent les murs de face, & nuisent à la forme des piéces, à cause des escaliers dérobés qu'on est obligé de pratiquer pour la communication du premier étage avec le rez-de-chaussée. D'ailleurs ce moyen réussit beaucoup plus difficilement que les corridors, les couloirs, ou les petites pieces que procurent les bâtimens semi-doubles, lorsqu'on ne veut pas faire la dépense d'un logis double, ce qui demande néanmoins à être discuté avant l'édification d'un bâtiment. En effet les murs de face sont ordinairement ce qui coûte le plus dans la maçonnerie. Les cloisons de refend d'un semi-double coutent peu, & procurent une commodité qui doit les faire estimer. Ce n'est donc que dans le cas d'un terrain borné qu'on doit se déterminer à employer les bâtimens simples, de même qu'il n'y a que quelques considérations particulieres qui doivent empêcher qu'on n'éléve plusieurs étages les uns au-dessus des autres, la dépense des couvertures étant la même pour tous les genres d'édifices en particulier. A l'égard de la maison dont nous parlons, le terrain étant peu spacieux, on a préferé avec raison les bâtimens simples, autrement le jardin, qui n'a que 12 toises de profondeur, auroit été trop diminué, ou la cour seroit devenue trop petite ; cependant, cette maison pouvant être considérée comme particuliere, cette cour auroit pû être réduite à sept toises sur dix, & alors les basses cours auroient été plus spacieuses, le corps-de-logis plus commode, & le logement des Domestiques plus abondant.

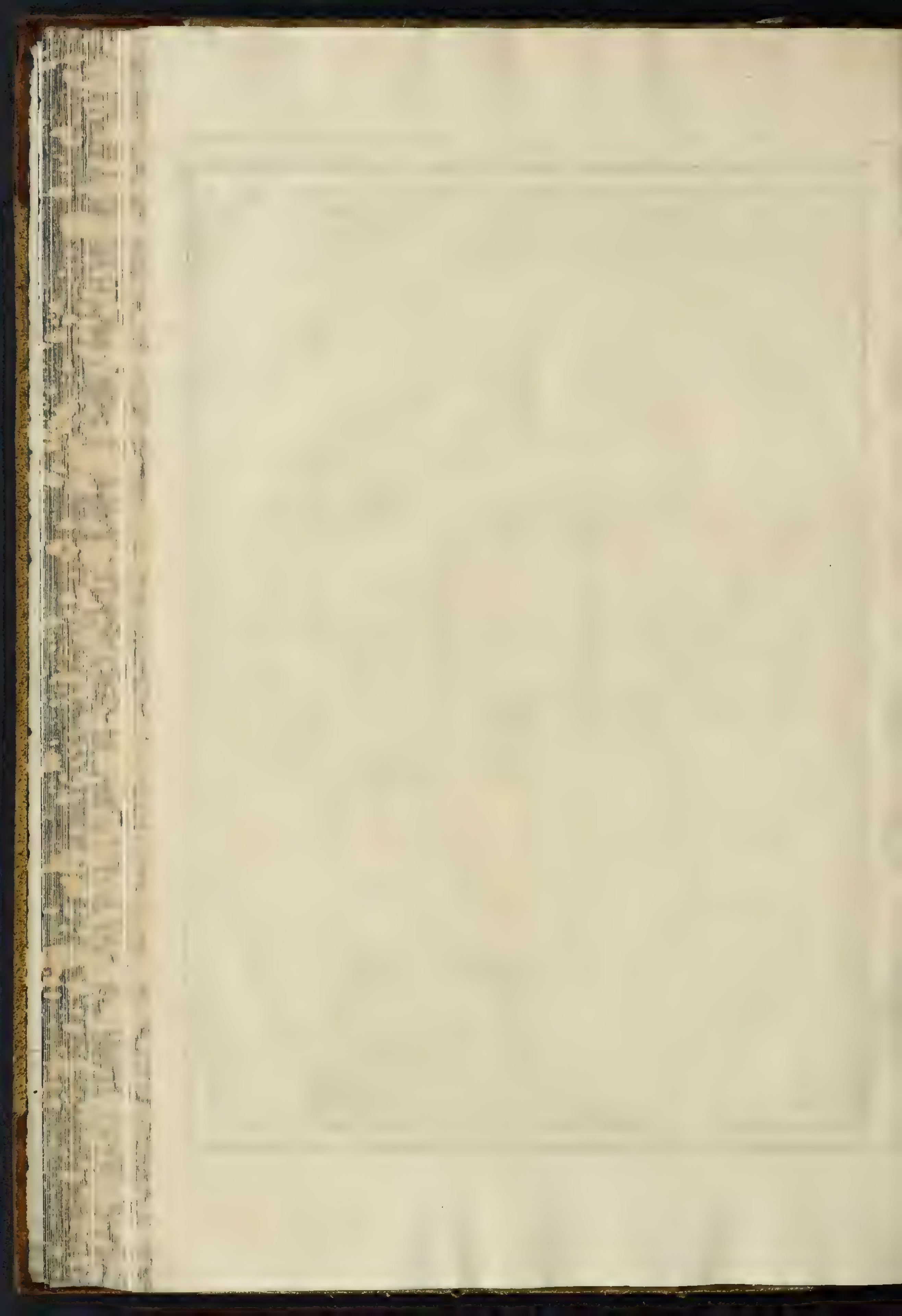
Elévation du côté de la cour. Planche III.

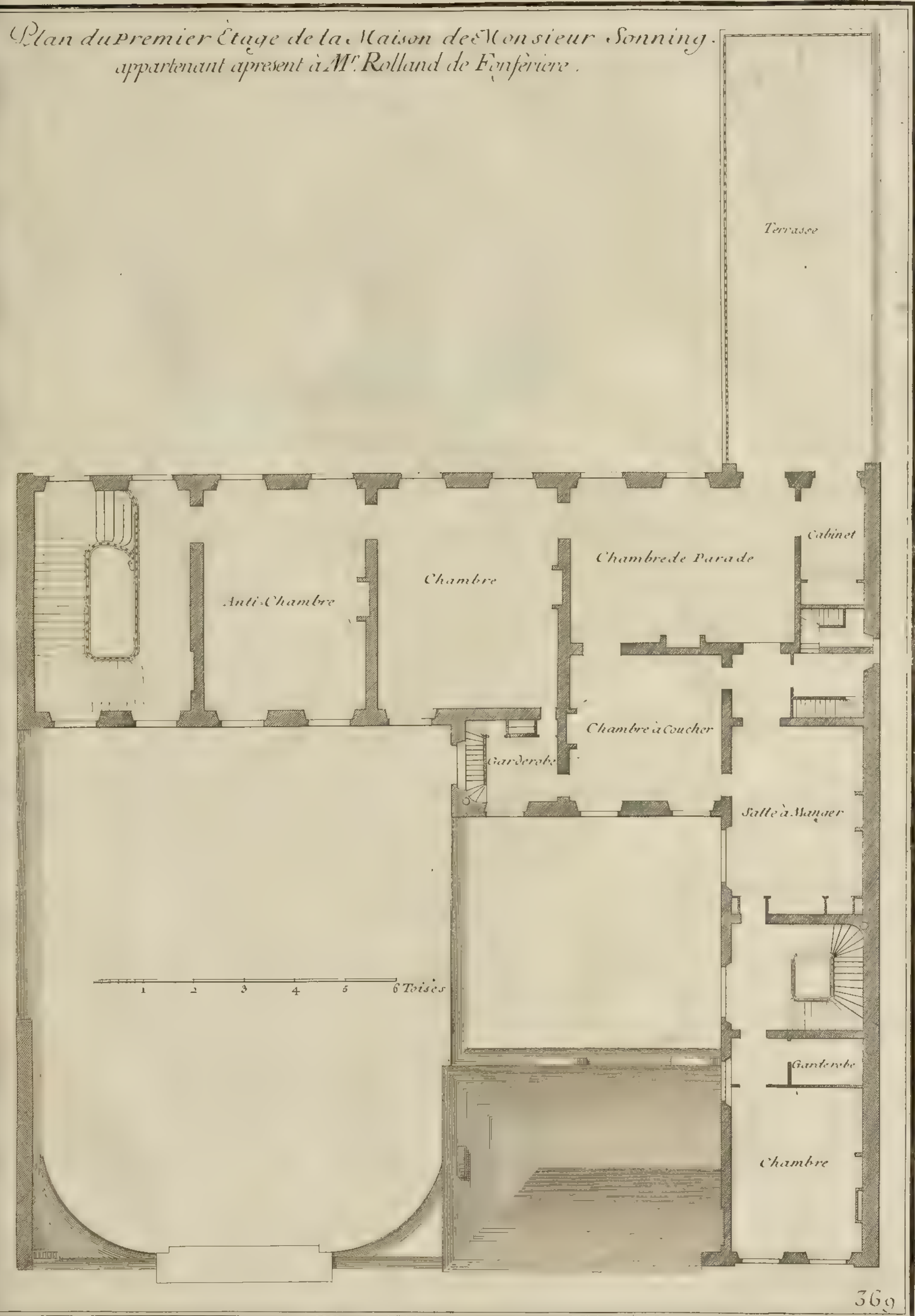
La décoration extérieure des façades de cette maison est en général d'une richesse assez analogue à l'espece du bâtiment. La proportion des croisées, celle des arcades, les profils des entablemens & les rapports des pleins avec les vuides, prouvent l'expérience de l'Architecte qui en a donné les desseins. Cinq arcades en plein ceintre, dont trois sont réelles, & des trumeaux chargés de refends, décorent le rez-de-chaussée du principal corps-de-logis. Ces arcades, qui regnent sur l'aîle de la cour & sur le mur qui est opposé, rassemblent les parties du pourtour de cette cour, & concourent à former une masse totale qui fait toûjours bien, & qui, comme nous nous l'avons dit ailleurs, est le seul moyen de réussir dans un édifice de peu d'étendue.

Le pavillon qui donne sur la basse cour, est tenu plus simple. Cette économie étoit

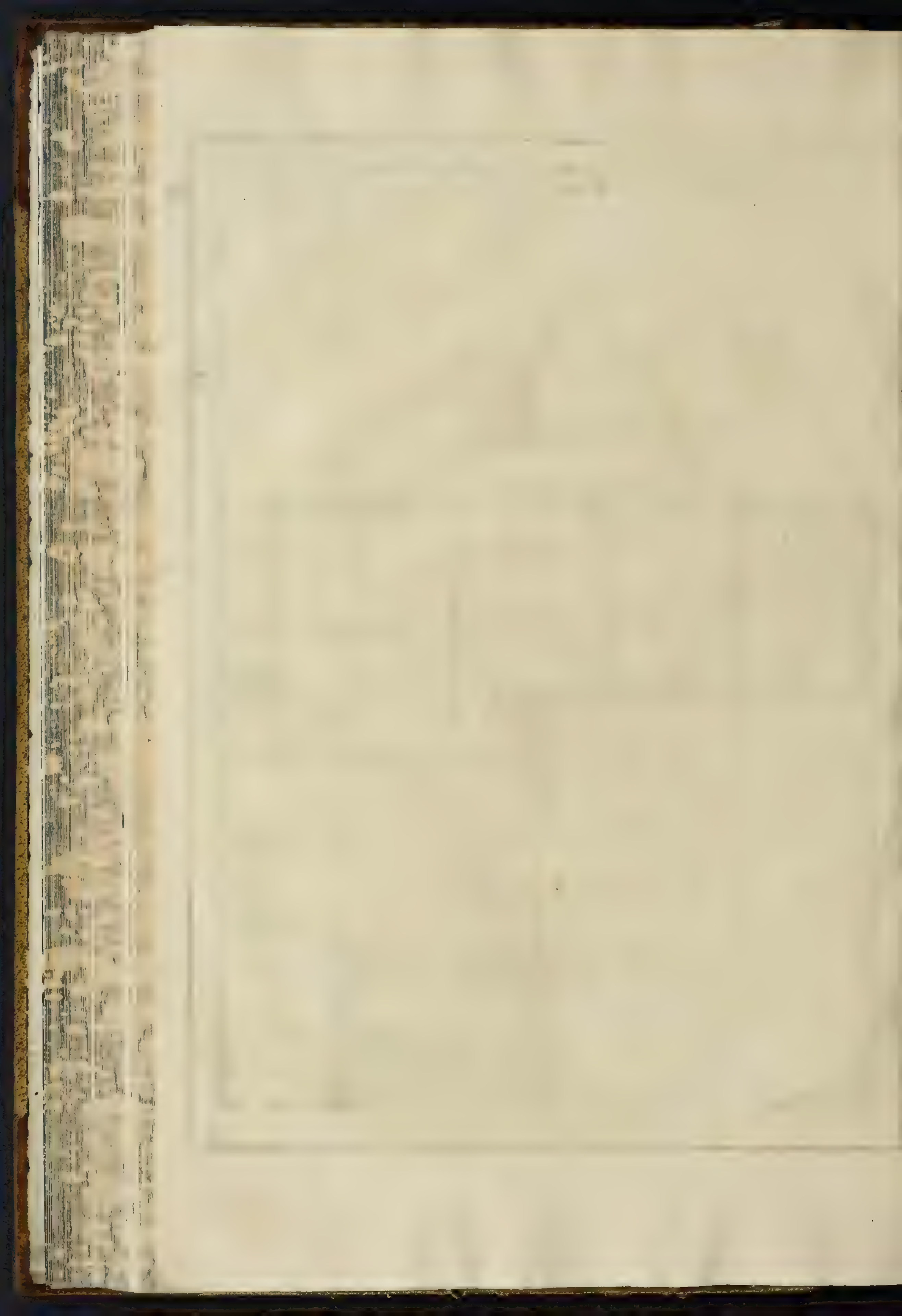


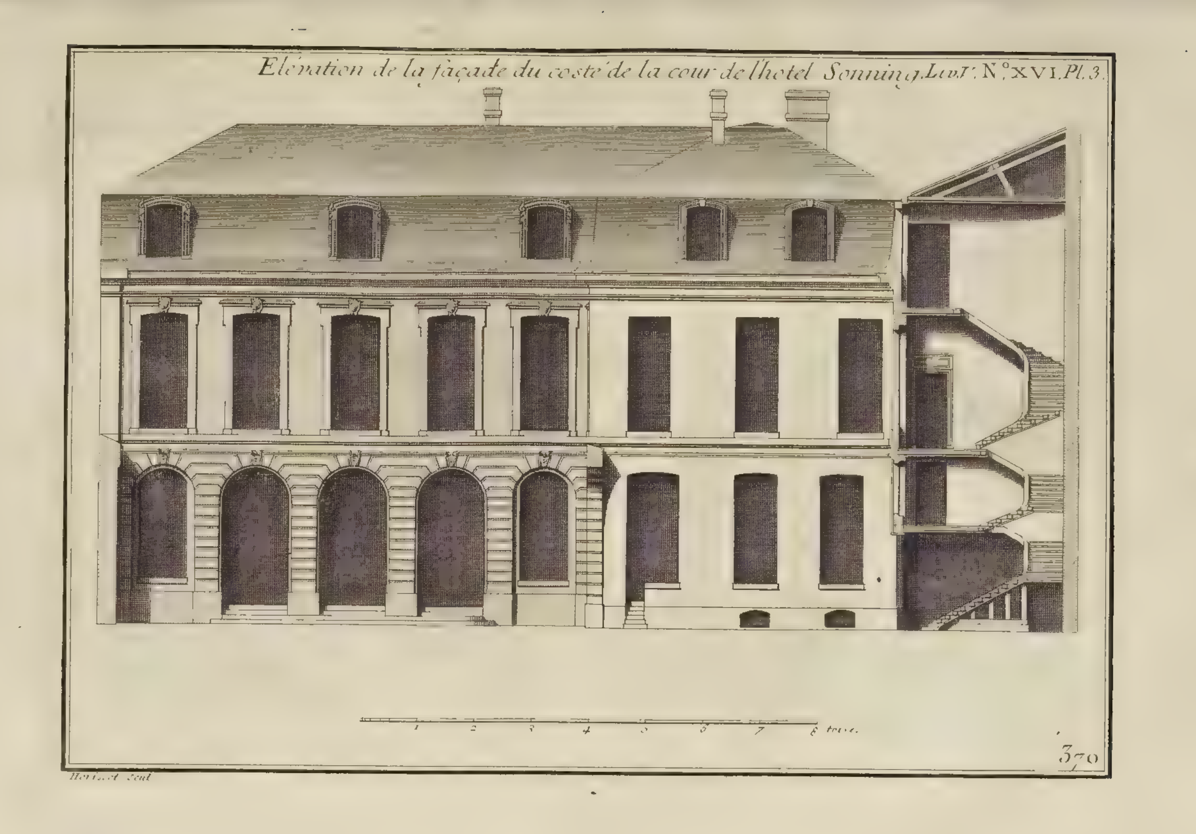
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.

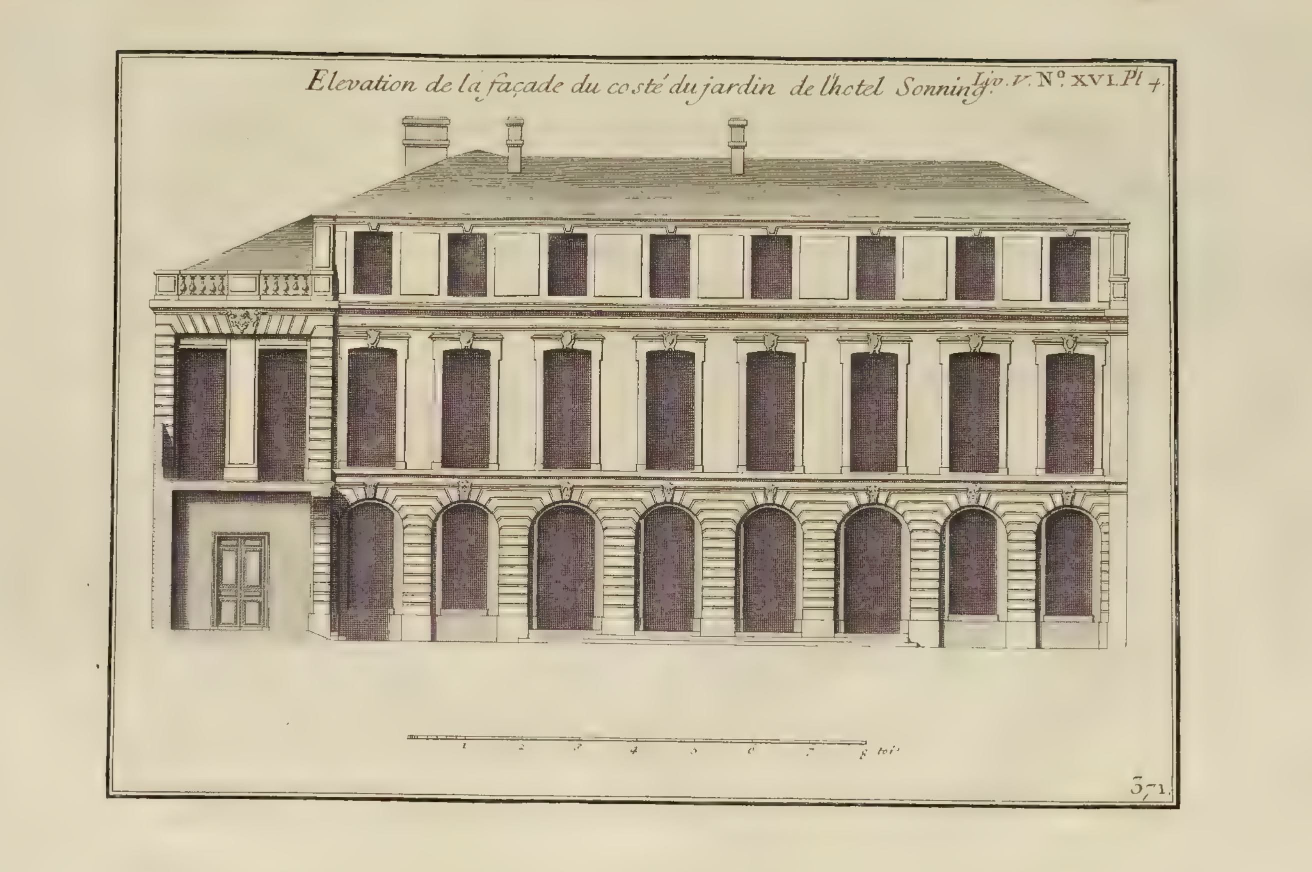


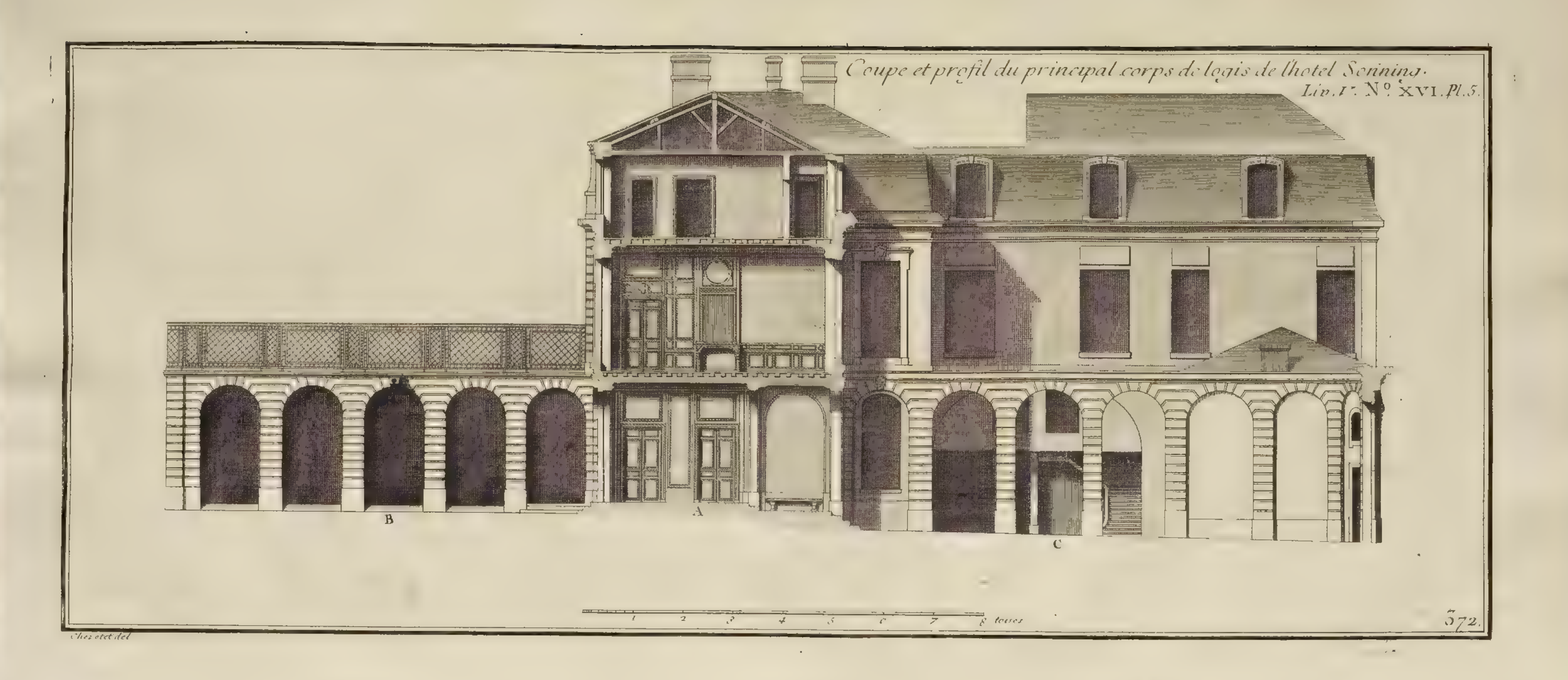


Plan du Premier Etage de la Maison de Monsieur Sonning.
appartenant apresent à Mr. Rolland de Fonferiere.
Terrasse
Cabinet
Chambre de Parade
Chambre
Anti-Chambre
Chambre à Coucher
Garderobe
Salle à Manger
1 2 3 4 5 6 Toises
Garderobe
Chambre




Elevation de la façade du costé de la cour de l'hotel Sonning, Livr. N.° XVI. Pl. 3.
1 2 3 4 5 6 7 8 toise.
370


Elevation de la façade du costé du jardin de l'hotel Sonning. Liv. V. N°. XVI. Pl. 4.
1 2 3 4 5 6 7 8 toi.
371.


Coupe et profil du principal corps de logis de l'hotel Sonning.
Liv. I. N° XVI. Pl. 5.
B
A
C
1 2 3 4 5 6 7 8 toises
372.

étoit néceſſaire, non-ſeulement pour éviter la dépenſe, mais pour donner à connoître que cette partie du bâtiment n'avoit rien de commun avec la principale façade du côté de la cour. Maiſon de M. Sonning.

Elévation du côté du jardin. Planche IV.

Cette élévation eſt percée de huit ouvertures à chaque étage. Le rez-de-chauſſée eſt orné d'arcades en plein ceintre feintes, dans leſquelles ſont des portes, ou des croiſées, ſuivant le beſoin des diſtributions. Les quatres arcades donnant ſur le perron, auroient dû être toutes ouvertes, ce qui auroit donné une autorité à toutes celles de ce ſoubaſſement. Les croiſées du premier étage ſont les mêmes que celles du côté de la cour, & d'une bonne proportion. L'Attique qui les couronne eſt d'une belle ſimplicité. La décoration du pavillon au-deſſus de la terraſſe eſt beaucoup moins eſtimable; il ſemble avoir été fait après coup & par un autre Architecte. Un trumeau dans le milieu, de trop petits corps de refends, une platebande lourde & maſſive, ſont toûjours des choſes à éviter, quand on veut mettre en œuvre les loix du bon goût, & faire uſage des principes de la bonne Architecture.

Coupe & profil du principal corps-de-logis. Planche V.

Cette Planche nous fait voir le développement du principal corps-de-logis A, & les deux aîles de bâtiment placées à la droite de la cour & du jardin, marquées B, C. Ces deux aîles ſont ornées d'arcades en plein ceintre, & leurs piédroits ſont chargés de refends. Ces piédroits en général ſont un peu trop ſveltes, mais depuis que du côté du jardin on a pratiqué, en B, une gallerie à la place des portiques qui ſe voyent ici, & depuis qu'on a rempli ces arcades par des croiſées, ils paroiſſent moins légers, & ſemblent porter avec plus de ſolidité la terraſſe qui eſt au-deſſus. Les piédroits des arcades du côté de la cour paroiſſent auſſi moins grêles qu'ils ne le ſont dans cette Planche, depuis qu'on a bouché ces arcades pour ne les faire que feintes, à l'exception de celle marquée C, qui eſt réelle, & qui ſert d'entrée à la baſſe cour.

La coupe du principal corps-de-logis A exprime avec aſſez de juſteſſe la décoration intérieure de ce bâtiment qui, pris en général, indique l'eſprit de convenance qui doit préſider dans l'édification d'une maiſon particuliere, principalement par la retenue qu'on a obſervée dans ſes élévations. Nous remarquerons même, qu'à l'exception de la grandeur de la plûpart des pieces qui compoſent ce bâtiment, ſa diſtribution eſt fort ingénieuſe, & qu'elle peut ſervir de modele dans un édifice de quelque importance, où le terrain & la dépenſe ſont ordinairement moins limités.

CHAPITRE XVII.

Description de la Maison de M. du Chatel, rue de Richelieu.

Maison de M. du Châtel.

CETTE maison fut bâtie en 1704, sur les desseins de M. *Cartaud* (*a*), Architecte du Roi, pour M. *Crozat le Jeune*: elle a ensuite appartenu à feu M. le Marquis *du Châtel*, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui y fit faire des augmentations & des embellissemens assez considérables, par M. *Le Carpentier* (*b*), Architecte. Elle est occupée aujourd'hui par Madame *du Châtel* & par M. *de Gontaud*, son gendre, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Plan général des jardins, bâtimens & dépendances. Planche Premiere.

Cette Planche présente le plan des jardins de cette maison; la diversité de ses formes nous a porté à en donner les desseins. Le jardin de propreté est séparé du potager par le boulevard, par dessous lequel on passe pour communiquer de l'un à l'autre, & qui étant plus élévé que le rez-de-chaussée de ce bâtiment, procure à son premier étage un aspect d'autant plus riant, que cette promenade est aujourd'hui très-frequentée.

Ces deux jardins contiennent environ huit arpens, terrain assez considérable pour une maison particuliere, surtout dans un quartier aussi habité. Le potager est comparti par neuf triangles, composés de planches pour les légumes & entourés de plate-bandes qui contiennent des arbres fruitiers. Au milieu d'une étoile que forment ces triangles, il y a un bassin qui fournit de l'eau à ce jardin. Les lignes ponctuées, marquées A, indiquent le chemin couvert qui passe sous le rempart. Ce chemin donne dans une serre B construite & voutée en pierre, qui tient lieu d'orangerie. Le jardin de propreté est divisé en un très-beau boulingrin C de forme variée & placé en face du bâtiment, en un massif de bois de haute futaye, au milieu duquel est un bosquet de verdure D, & en deux parterres à l'Angloise de gazon découpé E, entourés de plate-bandes de fleurs. Les taluds F servent à racheter les différentes inégalités du terrain de ce jardin. Ces inégalités font un très-bon effet par la diversité des pentes & des points de vûes d'où cette verdure est apperçûe. Vers G, en face de la Maison, est un frontispice d'Architecture réelle qui semble annoncer l'entrée d'un sallon, mais qui est seulement adossé à un mur qui sépare ce jardin d'avec celui de l'Hôtel de Grammont. Le pavillon marqué H est le logement du Jardinier, avoisiné de deux cours qui dégagent par le cul-de-sac de la Grange-Bateliere. Les bâtimens du principal corps-de-logis & ses dépendances sont marqués ici par masses, on en va voir les distributions dans les Planches suivantes.

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de ce célébre Architecte, T. I. page 222. note (*a*).

(*b*) M. *le Carpentier* est un des Architectes modernes qui est le plus occupé aujourd'hui à Paris. Sa capacité lui a acquis la confiance d'une grande quantité de personnes de la premiere considération. On peut dire de cet Artiste, que non-seulement il est habile Architecte & de beaucoup d'expérience, mais qu'il entend très-bien la distribution & la décoration des appartemens; ce qu'il a fait executer dans ce genre à l'Hôtel de *Luxembourg*, est une preuve de ce que j'avance. Il vient de faire aussi élever un Hôtel, rue du Regard, pour Madame la *Comtesse de Lassai*. Cet Hôtel est très-bien entendu, & lui fait beaucoup d'honneur auprès des Connoisseurs & des personnes impartiales. Il bâtit actuellement pour M. *Bouret* une maison, dont la terrasse donne sur les jardins potagers de celle que nous décrivons; enfin il a fait une jolie maison de plaisance près Montmartre, pour M. *de la Boissiere*, laquelle est peut-être une des plus ingénieuses qui se voyent à Paris & aux environs. Nous passons sous silence une infinité d'autres ouvrages d'importance, tels que l'Hôtel de Ville de *Rouen*, dont il vient de faire le projet, l'Abbaye de *Clairvaux* qu'il a fait bâtir, le College de *Bourgogne* & son Eglise, à Paris, &c.

Plan du rez-de-chaussée. Planche II.

La Figure Premiere donne le plan du rez-de-chaussée. Le corps-de-logis de ce bâtiment est triple sur sa largeur, & quadruple sur sa profondeur; comme il est isolé de toutes parts, cela a donné occasion à cette distribution, aussi ingénieuse que nouvelle. Une cour quarrée de 17 pieds, au milieu du massif de ce bâtiment, éclaire avec succès le grand escalier & les garderobes qui sont comprises dans le corps-de-logis. Cette cour, qui ailleurs seroit blâmable, est ici un coup de génie, non-seulement parce que les bâtimens étant fort peu élévés, elle est assez éclairée, mais parce qu'elle dégage avec beaucoup d'industrie les petits corridors & les escaliers des entresols. Aux deux côtés du vestibule sont deux antichambres qui conduisent chacune à une chambre à coucher & à deux cabinets. Ces deux pieces donnent entrée à une gallerie qui a de longueur toute la façade du bâtiment & de largeur environ le tiers de sa longueur. De grandes glaces placées en face des croisées y répétent le spectacle du jardin; sur sa longueur, vis-à-vis de la porte, est une cheminée de marbre ornée d'ensans de bronze doré d'or moulu, portant des girandoles. La voute de cette gallerie est peinte par *La Fosse*: il y a représenté la naissance de Minerve sortant du cerveau de Jupiter, &c. Cet ouvrage est très-estimé des Connoisseurs. Maison de M. du Châtel.

La salle à manger est située du côté du jardin, dans l'aîle de bâtiment placée à la droite de la cour. Cette salle, depuis quelques années, a été augmentée de douze pieds, comme on le voit par les lignes ponctuées A. On entre dans cette salle par l'antichambre, au lieu qu'auparavant on y entroit par le tambour circulaire B qui se voit ici. Cette augmentation regne dans toute la hauteur du bâtiment, de maniere qu'au premier étage au-dessus de cette salle, on a pratiqué un fort beau sallon (*c*) vers l'endroit marqué A, Figure II. Ce sallon communique au principal corps-de-logis par la porte B, même Figure. Le rez-de-chaussée de cette aîle est occupé par différentes pieces pour le service de la maison. Au-dessus de ces piéces sont des entresols auxquels on monte par l'escalier C; on en a construit un nouveau (*d*) vers D, pour monter au premier étage de cette aîle, dans laquelle sont distribués des appartemens qui répondent à la magnificence du sallon dont nous venons de parler. Dans l'enclave E on a menagé de nouvelles commodités à l'usage des basses cours, mais comme ces augmentations sont peu intéressantes & que ce plan a été anciennement gravé, on ne les a pas ajoutées ici.

Elévation des façades du côté de la cour & du côté du jardin. Planche III.

La Figure Premiere donne la façade de ce bâtiment du côté de la cour. L'avant-corps est décoré au rez-de-chaussée de pilastres Ioniques & d'un Ordre Attique au-dessus, couronné d'un fronton. Nous avons remarqué ailleurs combien il étoit important de ne pas faire usage d'Ordres d'Architecture dans un petit bâtiment, dans la crainte que la division de leurs parties ne produisit un mauvais effet: on les a cependant risqué ici, quoiqu'il soit aisé de se convaincre que l'élévation réprésentée par la Fig. III, fait un meilleur effet sans cette richesse indiscrete qu'on remarque dans celle dont nous parlons, la simplicité étant préférable à tous les membres d'Architecture qu'occasionnent les Ordres, qui n'ont été imaginés dans leur origine que pour les grands édifices, & non pour les maisons des particuliers.

(*c*) Voyez la décoration de ce sallon dans le septieme Volume de ce Recueil.

(*d*) Toutes ces nouvelles augmentations ont été faites sur les desseins & sous la conduite de M. *le Carpentier*.

Maison de M. du Châtel.

L'élévation principale du côté du jardin (Figure II.) n'a point d'Ordres d'Architecture, mais elle n'en est pas plus estimable. Un petit fronton triangulaire enfermant une niche circulaire, sans autre nécessité que de recevoir une coquille, laquelle produit un ornement déplacé, termine un avant-corps fort étroit pour sa hauteur. Cet avant-corps est flanqué de chaines de refends qui paroissent postiches, quoiqu'elles simétrisent avec celles des extrêmités de la façade tenues trop élancées, & qui n'ont aucune analogie avec la pésanteur des trumeaux, tandis que ceux-ci par un contraste outré sont surchargés de tables à oreilles, qui ne devroient jamais trouver place dans une décoration en pierre, ni dans les façades extérieures d'un bâtiment.

La Figure III est, comme nous l'avons déja remarqué, d'une ordonnance plus réguliere & mieux entendue. Si les chaînes de refends des extrêmités des avant-corps étoient plus nourries, les portes qui descendent sur les perrons moins svel-tes, & les trumeaux de ses pavillons moins larges, il n'y a point de doute que cette élévation ne fut un modele à suivre dans toutes les ordonnances des bâtimens de peu d'importance.]

Coupe du principal corps-de-logis & élévation de l'aîle sur la cour. Planche IV.

Cette coupe montre le développement intérieur du principal corps-de-logis; au milieu duquel se voit la cour marquée A, dont nous avons parlé, Planche I. Lors de la restauration de cette maison, pour rendre cette cour plus spacieuse & la préserver de toute humidité, on a supprimé les petits corridors du rez-de-chaussée qui la rétrecissoient; par ce moyen elle est très-salubre & d'une grande commodité. Sous l'escalier à droite, marqué B, on a pratiqué une pompe & un réservoir qui contribuent à la propreté de cette cour, & fournissent de l'eau aux garderobes qui lui sont adjacentes. Le vestibule C est revêtu de maçonnerie & décoré d'assez bon goût. Les pieces D sont des entresols pour les garderobes, qui ont leur dégagement par la cour & par le grand escalier. Enfin la piece E est la gallerie dont nous avons parlé avec éloge, tant en faveur de sa décoration, que de sa situation avantageuse.

L'aîle de bâtiment F a été élévée d'un étage, auquel on monte par un nouvel escalier situé à la place marquée D, dans le plan du rez-de-chaussée, Planche Premiere. C'est dans ce premier étage qu'on a distribué l'appartement & le sallon dont nous avons fait mention; mais comme la décoration extérieure de ce premier étage est d'une ordonnance assez simple & d'une exécution médiocre, nous ne l'avons point donnée. L'extrêmité de cette façade, marquée G, indique le mur de la cour principale qui la sépare d'avec l'avant-cour, & dont on n'a pas continué la décoration dans cette Planche, parce qu'elle est peu intéressante.

CHAPITRE

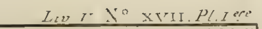


PLAN GENERAL

Des Jardins Batimens et dependances de la Maison de M^r. le Marquis Du Chatel.

Lieutenant general des Armées du Roy.

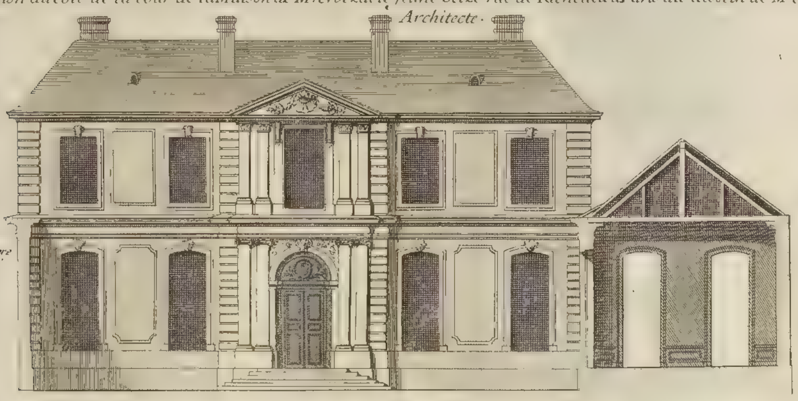
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.


Liv. Ier N° XVII. Pl. 1ere
Jardin potager
A
H
Boulevart
Maisons particulieres
uheres
Cul de Sac de la grange Bateliere
Rue de Richelieu
50 toises
373.


Plan au rez de chaussée de la Maison de Mr Croizat le jeune Scize rue et porte de Richelieu a Paris du dessein de Mr Carlaud Architecte du Roy
Fig. 1ere
Fig. II.
Plan du premier etage
Grande Gallerie
Cabinet
Gard robe
Gard robe
Cabinet
Petitte cour
Chambre a coucher
Chambre a coucher
Anti chambre
Anti chambre
Vestibule
Salle a manger
Grande cour
Salle du Comun
Office
Cuisine
Remises
Avant Cour
Remise
Ecuries
Chambre du Portier
Chambre
Chambre
Cabinet
Cabinet
Garde robe
Garde robe
Chambre a couchet
Chambre a Coucher
Chambre
Petitte cour
Chambre
Escalier
Anti chambre
Corridor
Anti chambre
Petitte Gallerie
Chambre
Petitte Gallerie
15 toises
A
B
C
D
E

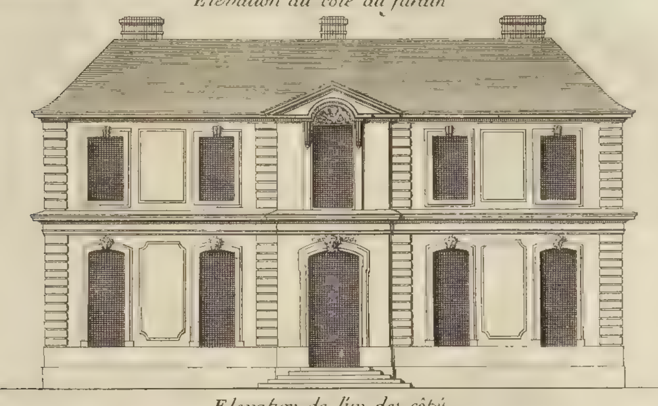
…vation du Côté de la cour de la Maison de M.r Croizat le jeune Seize rue de Richelieu a Paris du dessein de M.r Cartau… Architecte.

Fig. I.ere



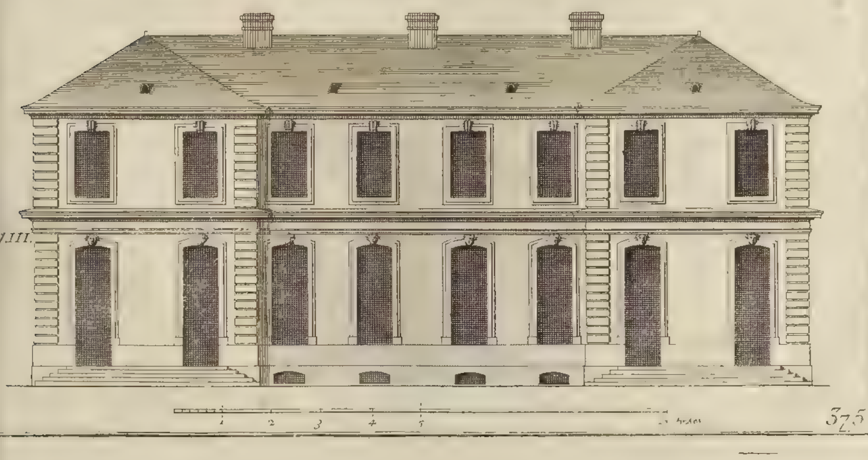
Elevation du côté du jardin

Fig. II.



Elevation de l'un des côtés

Fig. III.



Coupe du grand corps de logis de la Maison de M.r Crozat le jeune Scize rue de Richelieu

Elevation de la facade des offices et Cuisine

E D A B C F G

1 2 3 4 5 10 toises

3-6.

CHAPITRE XVIII.

Description d'une Maison sise rue de Richelieu, près le Boulevard.

CETTE maison a été connue long-tems sous le nom d'Hôtel *Des Chiens*; elle fut bâtie vers 1710, sur les desseins du sieur *Levé* (a), Architecte. Elle appartient aujourd'hui à M. le Marquis *de Creil*, Gouverneur de Thionville, en Flandres, qui l'a louée depuis environ neuf ans pour en faire les écuries de Madame la Dauphine. Le principal corps-de-logis au rez-de-chaussée est occupé par M. le Comte *de Mailly*, Premier Ecuyer de cette Princesse, & Lieutenant Général des Armées du Roi: au premier étage, est l'appartement de Madame la Comtesse, son Epouse. Maison rue de Richelieu.

Plan du rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Cette Planche ne donne que le plan du principal corps-de-logis, celui de la grande cour & quelques dépendances : les basse-cours qui sont à gauche ne sont point exprimées ici, étant bâties assez irrégulierement ; nous dirons seulement qu'elles contiennent environ douze remises & des écuries pour 40 chevaux, y compris celles qui se remarquent dans cette Planche.

Les appartemens du principal corps-de-logis sont distribués doubles, entre cour & jardin, & décorés avec quelque magnificence. Le grand escalier, placé à gauche, est vaste & bien terminé dans sa partie supérieure. Ce corps-de-logis a deux étages & une mansarde, les aîles de la cour n'en ont qu'un formant terrasse, & sont décorées d'arcades couronnées d'une balustrade d'une composition qui n'est pas sans mérite.

On n'avoit point gravé le plan du premier étage, & comme il est distribué sur les mêmes murs de refends que le principal corps-de-logis au rez-de-chaussée, nous n'avons pas crû devoir le donner ici, non plus que les jardins, qui d'ailleurs sont fort peu de chose & mal entretenus.

Elévations du côté de la cour & du côté du jardin. Planche II.

Les décorations des façades sont fort simples : deux étages & une mansarde en déterminent la hauteur. Les croisées pêchent contre les régles de la proportion, dont il n'est pas permis de s'écarter dans quelque espece de bâtiment que ce soit, ainsi que nous nous l'avons déja observé ; d'ailleurs les tables affectées dans les trumeaux, les corps de refend trop sveltes, & les parties anguleuses des avant-corps qui terminent l'élévation du côté de l'entrée, présentent une Archi-

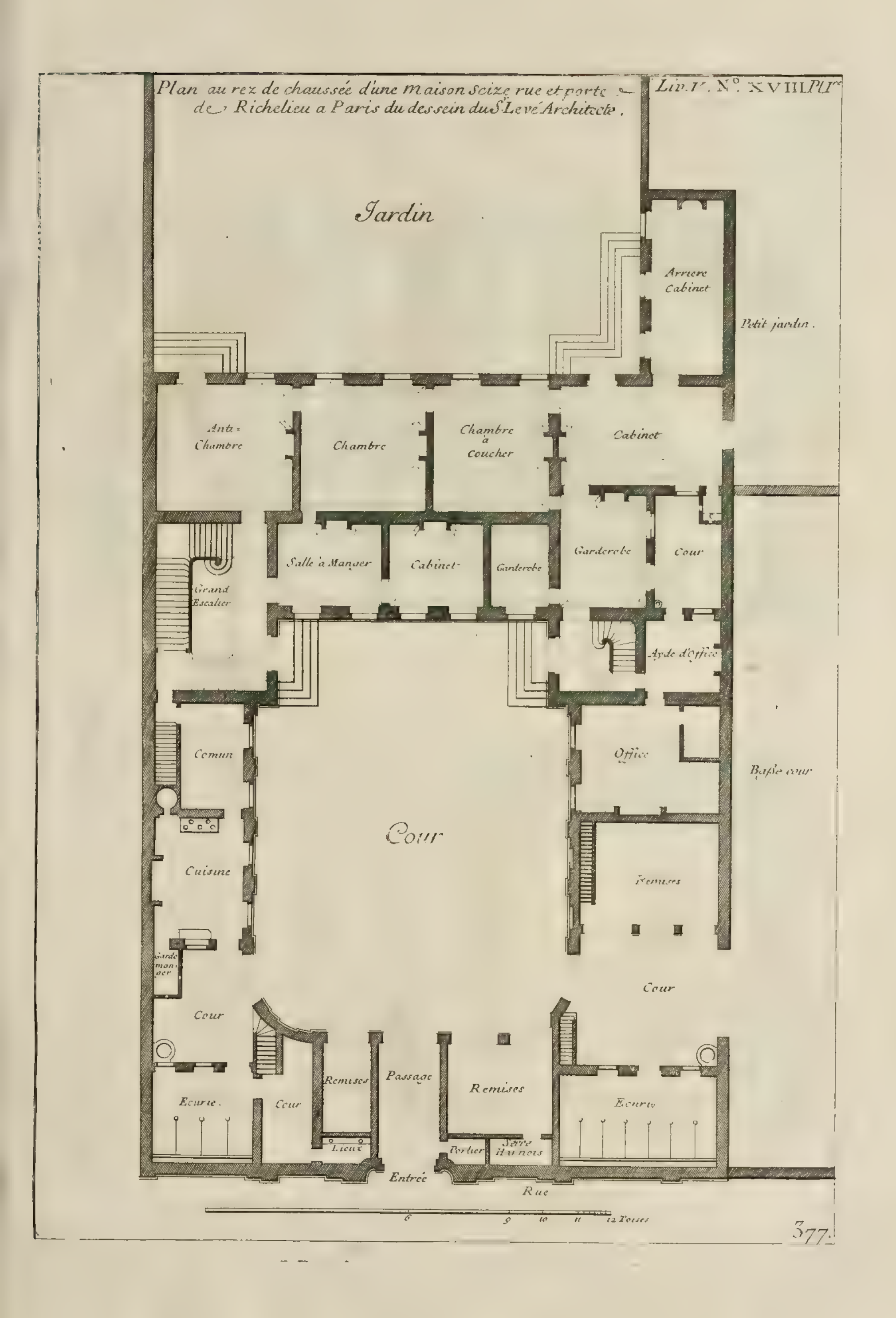
(a) Cet Architecte est peu connu, nous le croyons éléve de M. *Dullin*. Il a bâti à Paris plusieurs maisons assez considérables, entr'autres, vers 1707, l'Hôtel du Duc *d'Antin*, pour *François Mauricet de la Cour*, connu sous le nom de *De la Cour des Chiens*, fameux Traitant. Cet Hôtel est vaste, mais situé de maniere qu'il a porté long-tems le nom d'*Hotel de Travers*. En 1710, le Roi, créancier de *Mauricet*, prit cet Hôtel en payement, & en 1712, il le céda à M. le Comte de Toulouse. Ce Prince le vendit en 1713, à *Louis Antoine Pardaillan de Gondrin*, *Duc d'Antin*, qui y fit faire des augmentations considérables. C'est aujourd'hui M. *Paris de Montmartel* qui occupe cet Hôtel. Nous n'en donnons point les desseins dans ce Recueil, à cause de son irrégularité ; les jardins cependant ont des beautés qui méritent quelque attention.

Maison rue de Richelieu.

tecture peu refléchie. Nous remarquerons cependant que les profils de ces façades paroissent d'assez bon goût sur le lieu, ce qui suppose quelque théorie dans l'Architecte; mais l'exécution de ce bâtiment en général est si médiocre, qu'elle annonce peu d'expérience, & sa construction, quoique solide, laisse entrevoir la négligence de l'appareil.

L'élévation représentée par la Figure II, quoique de la même ordonnance que celle du côté de la cour, a quelque chose de moins mesquin, par rapport à la largeur de ses trumeaux, mais sa simplicité est trop outrée pour une façade du côté des jardins, surtout appartenant à un bâtiment, qui dans son origine fut érigé pour un Hôtel. En effet, quoique nous ayons plus d'une fois recommandé la simplicité dans l'Architecture, il n'est pas moins vrai que c'est s'éloigner de l'esprit de convenance que de préferer une ordonnance triviale à une décoration susceptible de quelque agrément, lorsqu'il s'agit d'ériger un édifice pour la demeure d'une personne au-dessus du vulgaire. Cependant comme ces Planches étoient gravées anciennement, que d'ailleurs la distribution de cet Hôtel a quelques parties intéressantes, & qu'enfin ce Recueil doit naturellement contenir des bâtimens de tous les genres, celui-ci, quoique trop simple dans ses façades, servira à prouver combien il est essentiel d'éviter les reproches que nous nous sommes trouvé forcés de faire à l'Architecte qui en a donné les desseins.





Plan au rez de chaussée d'une maison scize rue et porte de Richelieu a Paris du dessein du S.r Levé Architecte.
Liv. V. N°. XVIII Pl. I.re
Jardin
Arriere Cabinet
Petit jardin.
Anti-Chambre
Chambre
Chambre a Coucher
Cabinet
Salle a Manger
Cabinet
Garderobe
Garderobe
Cour
Grand Escalier
Ayde d'Office
Comun
Office
Basse cour
Cour
Cuisine
Remises
Garde manger
Cour
Cour
Remises
Passage
Remises
Ecurie.
Cour
Ecurie
Lieux
Portier
Serre Harnois
Entrée
Rue
6
9
10
11
12 Toises

Elevation du côté de la cour d'une Maison scize rue et Porte de Richelieu à Paris du deßein du S.r Levé

Fig. I.ere

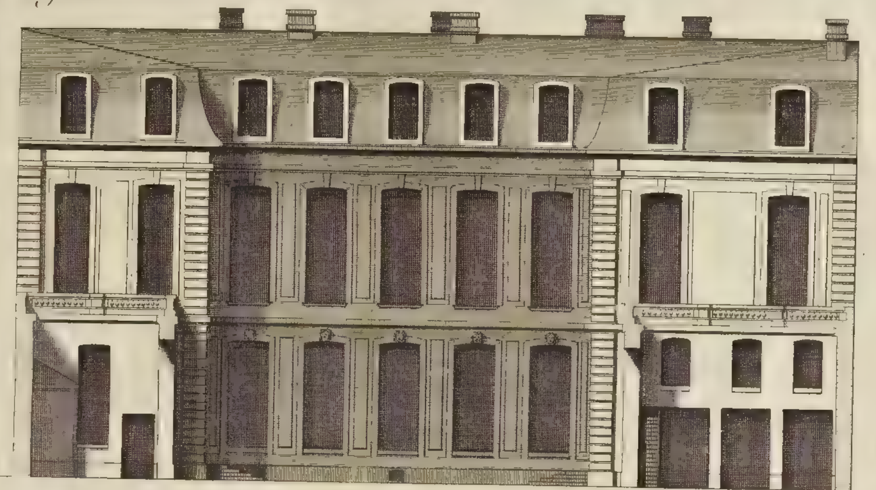
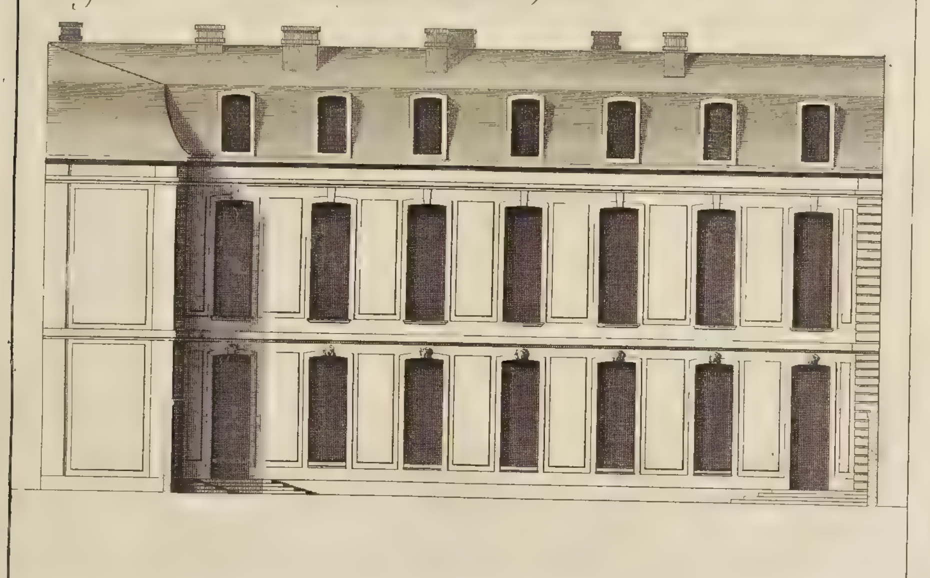


Fig. II. *Elevation du côté du jardin.*



CHAPITRE XIX.

Description de l'Hôtel Desmarets, rue S. Marc.

CET Hôtel fut bâti en 1704, sur les desseins de M. *De Lassurance*, Architecte, Controlleur des Bâtimens de Sa Majesté (*a*), pour M. *Rivié*, Sécrétaire du Roi, qui en 1711, le céda à M. *Nicolas Desmarets*, Contrôleur Général des Finances. Après sa mort, il fut vendu à M. le *Duc de Luxembourg* : il appartient aujourd'hui à M. le *Duc de Luxembourg*, son fils, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes, Lieutenant Général de ses Armées, & Gouverneur de la Province de Normandie. En 1749, ce Seigneur y fit faire des augmentations considérables sur les desseins & sous la conduite de M. *Le Carpentier*, Architecte (*b*). Hôtel Desmarets.

Les jardins de cet Hôtel sont assez spacieux ; ils se terminent au boulevard, dont les allées semblent se réunir à celles de ce jardin, ce qui lui procure un coup d'œil fort agréable. Nous n'en donnons point ici les plans ; ce genre de beauté est peu touchant dans la plûpart des desseins, & l'aspect des lieux peut presque seul inspirer & fertiliser le génie dans cette partie de l'Architecture. Un grand parterre, de belles pallissades, des terrasses de forme variée, des boulingrins, des bosquets, &c. veulent être examinés de près ; comme la nature fait la plus grande partie des frais du jardinage, c'est elle qu'il faut consulter, l'Art vient ensuite, & alors l'homme de génie sçait tirer avantage du terrain le plus ingrat. Cependant pour satisfaire les amateurs, nous avons inséré dans ce Recueil les jardins qui nous ont paru plus compliqués que celui dont nous parlons, & qui appartiennent d'avantage à l'Art.

Plan du rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Sans avoir égard aux augmentations qui ont été faites à cet Hôtel, comme supplement, ni à quelques changemens arrivés dans ce plan, dont nous parlerons ci-après, nous observerons que sa distribution, telle que M. *De Lassurance* l'a fait exécûter, est assez ingénieuse. Il seroit cependant à désirer que la forme du sallon fut au moins quarrée, encore est-il mieux en général qu'il se présente sur sa profondeur. On ne sçauroit être trop scrupuleux sur la proportion d'une pareille piece, c'est ordinairement le lieu le plus orné du bâtiment, & l'on ne doit rien négliger pour lui donner le pas sur toutes les autres parties de la distribution ; aussi cette piece, dont la cage est ancienne, a-t'elle été magnifiquement décorée en 1749, sur les desseins de M. *Le Carpentier*. Comme ces desseins se trouveront dans l'*Encyclopédie*, nous ne les donnons point dans ce Recueil.

Le grand escalier est placé à droite de l'entrée du bâtiment, & ne semble faire qu'un tout avec le vestibule, ce qui le rend spacieux, & procure une entrée magnifique à tous les appartemens.

La cour est d'une assez belle proportion ; elle auroit néanmoins acquis une meilleure forme, si les pavillons du principal corps-de-logis, marqués A, B, n'eussent pas été aussi saillans. Ils resserrent trop l'élévation du côté de la cour, nuisent à la lumiere du grand escalier & de la salle à manger, & rendent la cour difforme par des ressauts trop marqués. Voyez la Figure Premiere de la Planche Troisieme.

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte ; Tome I. page 232. note *a*.

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte ; Chap. XVII. de ce Volume.

Hôtel Desmarets. Les changemens faits dans la distribution du principal corps-de-logis consistent principalement dans une porte qu'on a percée à la place de la cheminée ; dans la salle à manger, dont on a fait une antichambre : de la chambre à coucher, on a fait une salle d'assemblée, & d'un cabinet à gauche, une chambre à coucher pour M. le Duc de Luxembourg, avec les dégagemens & les garderobes qui conviennent à un appartement de Maître. Le grand cabinet à droite est aujourd'hui la chambre de Madame la Duchesse, & l'arriere-cabinet est une toilette, derriere laquelle sont des garderobes qui dégagent dans de très-grandes basse-cours placées en C, que M. le Duc de Luxembourg, pere de celui d'aujourd'hui, fit construire, quand il eût acquis des héritiers de M. Desmarets cet Hôtel tel que nous le donnons.

A ces augmentations considérables, qui font tout le mérite des dépendances de cet Hôtel, on a ajoûté en 1749, sur les desseins de M. *Le Carpentier*, un nouveau pavillon du côté du jardin, de 12 toises de face sur cinq de profondeur, y compris un avant-corps à pans. Ce pavillon renferme une salle à manger de forme elliptique, décorée avec beaucoup de goût & accompagnée d'un buffet, précédée d'un petit antichambre qui communique à la toilette par une porte à côté de la cheminée, vers D. Le mur latéral de ce pavillon commence en E, & saille dans cet endroit de 19 pieds sur le jardin. De l'autre côté de la salle à manger, on a pratiqué une salle des bains à deux baignoires, avec un lit en niche au milieu & des garderobes décorées & meublées avec beaucoup de goût & d'intelligence.

Le reste de ce bâtiment n'a pas souffert de grands changemens, à l'exception des cuisines, que l'on a aggrandies & qui étoient renfermées dans un trop petit espace.

Elévation du côté de la rue, & plan du premier étage de cet Hôtel.
Planche II.

Le premier étage (Figure I.) est occupé par M. le Duc de Montmorenci. Le diamétre des pieces, étant assujetti aux murs de refend du plan précédent, n'a pas souffert de grands changemens, & à l'exception de quelques portes qu'on a percées & de quelques commodités formées par des cloisons, ce plan est resté tel que nous le donnons. Nous observerons seulement en général que la forme des chambres à coucher n'est pas à imiter, leur proportion n'étant pas indifférente à cause de la place du lit, qui exige que ces sortes de pieces ayent une profondeur convenable. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans notre *Introduction*, Tome I. page 34.

La Figure deuxieme donne la façade de cet Hôtel du côté de la rue. Au milieu est la principale porte d'entrée ; cette porte est en voussure, & est ornée de colonnes accouplées d'Ordre Composite : ces colonnes sont engagées dans le mur, élévées sur un socle, & couronnées d'un entablement terminé en plein ceintre. Nous avons déja blâmé ce genre de corniche circulaire ; sa pésanteur & son diamétre anéantissent toûjours l'Ordre qui la soutient. D'ailleurs la suppression de la frise & de l'architrave, dans cette corniche en plein ceintre, compose une Architecture vicieuse, qu'on ne doit point imiter ; l'espece de comble à la mansarde qui couronne cette porte, produit dans cet amortissement une obliquité qui ne fait pas un bon effet, non plus que les couvertures interrompues de cette façade; elles composent autant de parties séparées, qui nuisent à l'unité, si nécessaire à observer dans la décoration d'un édifice. Ce même défaut se remarque dans les combles de cet Hôtel, & loin de faire un genre de décoration convenable, dans un bâtiment de quelque importance ils devroient toujours être masqués, ou lorsque la nécessité les

les amene naturellement, du moins faut-il les faire continus, à moins qu'il ne soit de quelque utilité de faire pyramider, par un dôme quarré ou circulaire, la partie du milieu, comme on l'a observé au Château de Clagny, au Palais des Thuilleries, &c. Enfin les arriere-corps & les pavillons de cette façade sont décorés d'une maniere mesquine, les croisées sont sans proportion, & les profils très-négligés. Hôtel Desmarets.

Elévations du côté de la cour & du côté du jardin. Planche III.

La Figure Premiere donne l'élévation du côté de la cour, prise, dans le plan du rez-de-chaussée, au-devant des pavillons A, B, contre lesquels viennent se terminer les aîles de la cour dont on voit ici les coupes. Entre ces pavillons s'éléve la façade du principal corps-de-logis percée de sept ouvertures, au rez-de-chaussée, ainsi qu'au premier étage. Au milieu est un petit avant-corps orné de colonnes Ioniques, avec un Ordre de pilastres Corinthiens au-dessus, le tout couronné d'un fronton. Cet avant-corps est trop étroit, les croisées du premier étage sont trop élevées, celles du rez-de-chaussée trop bombées, en général l'ordonnance de cette façade est sans grace, & ne se ressent point de cette fermeté si désirable & que nous avons remarquée ailleurs dans les productions de M. *De Lassurance.* Trop occupé sans doute, il s'est déchargé de la conduite de cet édifice sur quelque Inspecteur ou Contrôleur peu versé dans sa profession. De-là les défauts qui se remarquent ici, ce qui n'est pas sans exemple. Un Architecte habile conçoit d'abord l'idée générale de son bâtiment, il se réserve de revenir sur ses pas lors de l'exécution, le tems lui manque, il s'en rapporte à un tiers, qui n'étant pas suffisamment instruit du local, de l'esprit de l'Architecte, & des loix de la convenance, hazarde des parties vicieuses, surcharge ces mêmes parties d'ornemens mal-entendus, abuse enfin de la confiance du Propriétaire, révolte les Connoisseurs & déshonore l'Architecte.

La Figure II. présente la façade du côté du jardin, dont l'avant-corps est orné d'Ordres d'Architecture, & domine sur tout le reste de l'élévation. Cette maniere de faire pyramider un bâtiment, réussit toujours bien (*d*); mais nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que cet avant-corps est peut-être la seule chose qui mérite quelque estime dans cette façade; encore n'en faut-il considérer que les masses séparément. Car non-seulement sa dimension anéantit tout le reste de l'étendue de ce bâtiment; mais les parties qui la composent, tiennent du déréglement & du désordre que nous avons blâmés plus d'une fois dans nos bâtimens François. En effet l'architrave & la frise de l'entablement Corinthien interrompus par une arcade d'une hauteur extravagante, qui n'a aucune rélation avec les deux aîles de l'avant-corps, & qui nuit à la simétrie intérieure: des pilastres maigres, sans relief & exécutés sans art & sans correction, forment l'ordonnance de cette Architecture, qui auroit eu une expression plus convenable, si l'on avoit supprimé ces Ordres, d'autant plus qu'ils ne devroient jamais entrer pour quelque chose dans la décoration des bâtimens particuliers, lorsqu'ils ne peuvent avoir un certain diamétre.

Les pavillons de cette façade, dont la largeur dispute avec les arrieres-corps; auroient dû être supprimés en faveur de la dimension de l'avant-corps du milieu. Un bâtiment de 19 à 20 toises de face ne doit jamais être subdivisé dans son étendue par trois avant-corps & deux arrieres-corps; cette division compose trop de petites parties, & détruit l'effet général, qui est la premiere considération qu'on doit observer dans un bâtiment. D'ailleurs ces pavillons sont si mal composés &

(*d*) M. Boffrand est peut-être le seul Architecte qui ait rencontré le plus heureusement les formes pyramidales, ainsi que nous l'avons observé dans le Tome I. en décrivant les bâtimens élevés par cet habile homme.

Hôtel Desmarets. d'une Architecture si médiocre, qu'il n'est guéres possible d'imaginer rien de si mesquin. L'entablement Ionique est aussi sans correction & enrichi de moulures sans choix, sans pureté & sans goût.

Ma sincerité me suscitera peut-être des contradicteurs & des ennemis ; on me sera sans doute un crime de m'élever contre le préjugé dominant. Cependant rassuré sur l'équité de mes observations, & sans avoir égard à la jalousie des gens du métier, je crois ne devoir pas passer sous silence des inadvertances qui pourroient servir d'autorité, si elles n'étoient pas rélévées, & qui ne manqueroient point d'être très-préjudiciables dans la suite aux progrès de l'Architecture.

Je le répéte, je voudrois avoir autant de lumieres que de zele pour donner à nos jeunes Artistes un juste mépris pour le médiocre, & pouvoir leur indiquer où ils doivent puiser le beau. Il est vrai que la comparaison fait beaucoup ; mais j'ajoûterai qu'outre cet esprit de comparaison, il est nécessaire de concilier les régles avec le génie, les préceptes servant certainement de frein au feu déréglé d'une imagination bouillante. Mais, me dira-t-on, les régles produisent-elles des beautés réelles ? Oui sans doute, quand elles sont fondées sur la nature & dirigées par un Artiste dont le travail & l'étude sçavent embellir toutes les productions ; en un mot il faut tout voir, tout examiner, approfondir tout, se rendre compte de tout, après cela ne pas imiter les ouvrages défectueux, se modeler sur ceux qui sont les plus universellement approuvés, ne pas prendre les écarts de l'imagination pour l'Art même, l'Artisan pour l'Artiste, & le métier pour la science. Avec cette retenue, si l'on n'arrive pas à l'excellent, on parviendra du moins à composer du bon, du passable, qui ne révoltera pas les Connoisseurs, & l'on rencontrera moins de piéges, où se perdent tous les jours ceux qui dans leur début prennent l'ombre pour la réalité, & produisent des compositions monstrueuses, qui annoncent en même tems, & leur ignorance & l'aveuglement des personnes qui les mettent en œuvre.



Plan du Rez de chaussée de l'Hôtel Desmarests à Paris du dessein de M.r Lassurance & Dorbay.

Liv. V. N°. XIX. Pl. I.ere

Jardin

E

D

Cabinet

Chambre à Coucher

Sallon

Grand Cabinet

Ariere Cabinet

Garderobe

Garderobe

Cour

Salle à Manger

Vestibule

Grand Escalier

Cour

Escalier

Garderobe

Comun

Chambre a Coucher

C

A

B

Office

Remises

Cuisine

Cour d'entrée

Garde manger

Garde manger

Cour

Cour

Harnois

Harnois

Ecuries

Passage

Chambre du Portier

Ecuries

C

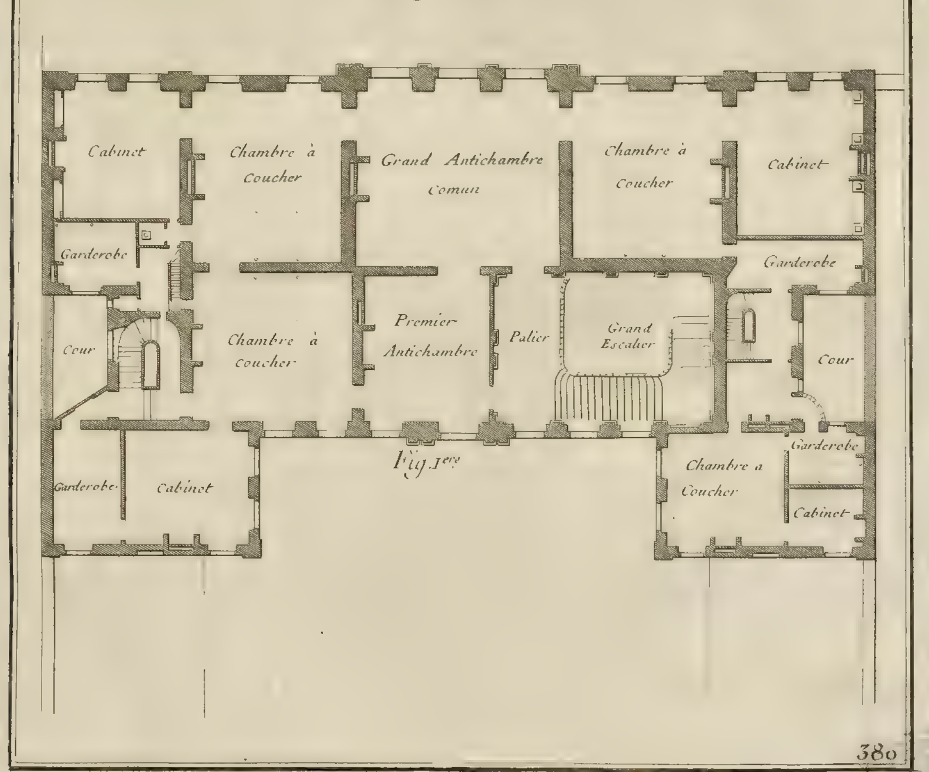
Rue S. Marc

7 8 9 10 11 12 Toises

Elevation de l'Hôtel Desmarests du côté de la Rue.



Plan du premier Étage



Elevation de la façade du côté du jardin

Fig. II.



Elevation de la façade de l'Hôtel Desmarests du côté de la cour

Fig. 1.ere



Lucas sculp.

CHAPITRE XX.

Description du Portail de l'Eglise des Feuillans, rue S. Honoré, près la Place de Louis le Grand; & de celui de l'Eglise des Capucines, rue Neuve des Petits-Champs, en face de la même Place.

DESCRIPTION

Du Portail de l'Eglise des Feuillans.

Planche Premiere.

LOUIS XIII donna une somme assez considérable pour la construction du Portail de cette Eglise (*a*). Il fut élévé en 1629, sur les desseins de *François Mansard* (*b*), & ce fut, dit-on, le coup d'essai de cet Architecte, qui dans la suite devint si célébre qu'il peut être regardé comme le plus habile de tous nos Architectes François. Ce Portail est composé de deux Ordres de colonnes, l'un Ionique, l'autre Corinthien. Celles de l'avant-corps du milieu sont isolées, & celles des extrêmités de ce frontispice sont engagées; l'entablement de ces Ordres retourne sur chaque accouplement de colonnes, sans doute pour donner à l'ordonnance de ce Portail un caractere de légéreté; mais l'on peut observer que ces retours trop réiterés produisent de petites parties qui nuisent à l'effet général de ce frontispice. Portail des Feuillans.

L'Ordre Ionique est d'une belle exécution, les chapiteaux & les ornemens du fût de ces colonnes ont même de très-grandes beautés de détail, mais ces détails paroissent trop recherchés, lorsqu'on les compare avec ceux de l'Ordre supérieur. *Mansard* a voulu imiter en cela ce que *Philibert Delorme* a fait au Palais des Thuilleries; mais un pareil exemple ne peut servir d'autorité, non-seulement parcequ'on doit réserver la prodigalité des ornemens pour l'Ordre Corinthien, mais aussi parce que tout Ordre qui porte doit avoir dans son ordonnance un caractere plus mâle que celui qui est porté.

Cet Ordre Ionique est élévé sur un piédestal qui a de hauteur les deux septiemes de la colonne, & est couronné d'un entablement qui en a environ un quart. Cet entablement est denticulaire, & sa frise est bombée. L'Ordre supérieur est d'une proportion trop courte rélativement à celui de dessous. Ordinairement on ne lui donne qu'un module de moins de hauteur, ou autrement on prend le diamétre du fût supérieur de l'Ordre d'en bas pour constater le diamétre inférieur de l'Ordre de dessus. Ici la colonne Corinthienne a deux modules un tiers de moins, ce qui rend cet Ordre chétif & contraire à la progression qu'on doit observer entre les Ordres qu'on veut élever les uns au-dessus des autres. Nous nous réservons de parler des moyens les plus certains d'arriver à cette progression dans le huitieme Volume, en faisant la comparaison des Ordres de tous les édifices d'un même genre, & en donnant en particulier le développement de chacune de leurs parties.

(*a*) Cette Eglise fut commencée en 1601. Henri IV. en posa la premiere pierre : elle fut achevée en 1608. Marie de Médicis contribua à son embellissement, & fit faire le rétable du Maître-Autel, qui est orné d'un tableau représentant une Assomption, peint par *Jacob Bunel*, & de deux Anges en adoration peints par *Lafosse*. Dans cette Eglise on voit aussi plusieurs bons tableaux de *Vouet*, de *Michel Corneille*, &c. Dans la nef à gauche on remarque le tombeau vuide du Comte de *Harcourt*, sculpté par *Nicolas Renard*, de Nanci, qui mérite quelque estime aussi-bien que les peintures sur verre du cloître de cette Eglise qui sont d'une assez grande beauté; elles sont faites par *Sempi*, Flamand, sur les desseins d'*Elie*.

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte T. II. p. 62. n.(*a*).

Portail des Feuillans. Le piédestal de l'Ordre supérieur a le tiers de l'Ordre, & l'entablement en a le quart. Cet Ordre supérieur est couronné d'un fronton circulaire dont la forme pésante est élégie en apparence par une voussure aussi circulaire. Sur ce fronton sont deux figures assises d'une proportion trop forte; défaut qui se remarque au Palais du Luxembourg, & au Portail de S. Gervais, dont nous avons parlé dans le Volume précédent.

En général on peut observer que les pyramides, l'amortissement au-dessus du fronton, les consoles renversées, ou arcboutans, les cartels du dessus des portes, &c. se ressentent un peu dans leur composition du goût Gothique & de l'ignorance où l'on étoit au commencement du siecle dernier à l'égard de la Sculpture. Les figures de ce Portail sont même d'une médiocre éxécution, quoique de la main de *Guillin*, qui depuis a fait dans nos édifices François quelques ouvrages passables.

Developement du Portail des Feuillans. Planche II.

Cette Planche donne plus en grand les principaux membres d'Architecture du Portail de l'Eglise des Feuillans; nous en rapporterons certains détails dans le huitieme Volume, particulierement le chapiteau Ionique, dont la composition n'est pas sans mérite, & que nous comparerons avec celui du Château des Thuilleries, lequel est regardé par les Connoisseurs comme un chef-d'œuvre dans son genre.

Au bas de cette Planche se trouve le plan du Portail que nous venons de décrire, & les échelles propres à vérifier les mesures qui se voyent ici & que nous avons trouvées assez exactes, quoique lévées & gravées anciennement.

Description de la Porte d'entrée du Monastere des Feuillans, en face de la Place de Louis le Grand. Planche III.

Ce Frontispice, qui fut élévé en 1676, nous a paru d'une si belle proportion, que nous avons crû devoir lui donner place dans ce Recueil, d'autant plus qu'il n'a jamais été gravé. On prétend que François Mansard, qui avoit reconnu lui-même quelques défauts dans l'exécution de celui dont nous venons de parler, voulut les éviter dans celui-ci par une ordonnance plus simple, plus grave, & plus réguliere. En effet, malgré son peu d'étendue & le nombre considérable d'édifices élévés dans le même genre en France, cette Porte m'a toujours fait un plaisir que je ne me suis point lassé de faire ressentir à ceux que mon état m'a obligé de conduire à nos plus beaux monumens, pour y puiser les principes de la bonne Architecture.

Les hommes peu versés dans l'Art auront sans doute de la peine à concevoir qu'une porte quarrée, quatre colonnes & un fronton, (composition en apparence assez ordinaire) puissent mériter l'éloge qu'on fait ici de ce frontispice. Quelle différence cependant entre un ouvrage d'Architecture élévé par un homme d'un vrai mérite, & un autre du même genre érigé par certains Architectes! Combien n'en remarque-t'on pas même entre une colonne & une autre colonne, dont la beauté ne consiste pas toûjours, comme quelques-uns se l'imaginent, à observer les dimensions générales prescrites par les Anciens, mais à lui donner un air d'élégance ou de virilité, (il n'importe de quel Ordre) selon que le caractere de l'édifice semble l'éxiger; à l'enrichir plus ou moins d'ornemens, & enfin à donner à son fust cette fléxion, ce galbe & cette grace naive, qui fixent l'attention, attachent les regards, & procurent une vraie satisfaction aux Artistes du premier Ordre. Qu'on y prenne garde & l'on verra que certainement il n'est pas d'autre moyen

moyen de plaire dans la décoration d'un édifice qui n'a pas une grande étendue; j'avance même que dans cette occasion il y a peut-être plus d'art à s'écarter des régles ordinaires, sans néanmoins blesser la vraisemblance, que de les suivre exactement dans toutes ses compositions, par le seul motif d'une imitation servile. Il faut cependant convenir qu'on doit être muni d'une très-grande expérience pour oser prendre sur soi ces altérations qui ne peuvent devenir des fautes heureuses qu'entre les mains d'un homme du premier mérite. Portail des Feuillans.

Au reste cette digression n'a rien de commun avec l'ordonnance de la Porte dont nous parlons, qui est exactement réguliere; elle n'a trouvé sa place ici que pour faire remarquer que très-souvent il n'y a point de comparaison à faire entre deux édifices du même genre, élévés pour la même fin & de la même dimension, lorsque l'un aura été ordonné par un grand Maître, & l'autre par un homme d'un mérite subalterne; celui-ci sans doute doit suivre aveuglement la route qui lui est prescrite, l'autre peut à son gré ajoûter & soustraire, parce que certainement il aura pour objet dans ces innovations l'aspect de l'édifice, son immensité, son point de distance, & que guidé par les régles de son Art, toutes ses différentes productions annonceront son génie & sa capacité.

Au-dessus de cette porte à platte-bande est un bas-rélief enfermé dans une table quarrée qui fait un bon effet. Ce bas-rélief, d'une assez belle exécution, représente Henri III qui reçoit l'Abbé Dom *Jean de La Barriere* & ses compagnons, dont la vie est peinte sur verre dans le cloître, par *Sempi*, Peintre Flamand, dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre, Note *a*.

Dans le timpan du fronton sont les Armes de France & de Navarre, qui indiquent que cette Maison est de fondation Royale. A chaque côté de ce frontispice est une porte; l'une & l'autre donnent entrée à des maisons particulieres appartenant aux Feuillans.

Au bas de cette Planche on a marqué le plan de cette Porte: on peut y observer que les colonnes isolées du nud du mur n'ont point de pilastres, parce que sans doute on n'a pas voulu trop embarrasser la voye publique; moyen moins vicieux que d'avoir engagé les colonnes dans les murs de face, ou bien d'avoir employé des colonnes ovales, comme on le remarque à la Merci, à la culture Sainte Catherine, &c; ce qui doit toûjours s'éviter dans une ordonnance réguliere, principalement lorsqu'on fait usage de l'Ordre Corinthien.

Dans l'intérieur de la Cour & en face du frontispice dont nous venons de parler, est une porte en voussure & ornée de refends d'un dessein assez élégant.

DESCRIPTION
DU PORTAIL DE L'EGLISE DES CAPUCINES,

Situé en face de la Place de Louis le Grand. Planche IV.

Comme nous ne donnons que le Portail de cette Eglise (*a*), & qu'il est en face des deux que nous venons de décrire, nous avons crû devoir comprendre cette Planche dans le même Chapitre. Ce Portail, d'un genre bien inférieur en beauté aux précédens, fut érigé en 1722, on ignore sur les desseins de quel Architecte; car ceux à qui nos descriptions de Paris l'ont donné jusqu'ici, le désavouent. Ce qu'il y a de cer-

(*a*) Cette Eglise fut bâtie en 1686, sur les desseins de *François Dorbay*, Architecte du Roi; elle est peu spacieuse, mais les chapelles qu'elle contient, sont d'une grande magnificence & ornées de tombeaux d'une belle exécution: elles sont aussi enrichies de tableaux de prix. Il y en a un, sur le Maître-Autel, qui est de *Jouvenet*, & qui est fort estimé, quoique bien endommagé.

Portail des Capucines.

tain c'eſt que la ſculpture a été faite par *Antoine Vaſſé*, & que cet ouvrage, qui a quelque mérite, a fait juſqu'à preſent toute la réputation de ce Portail, ſon Architecture & ſa compoſition en général étant mal entendues & peu correctes.

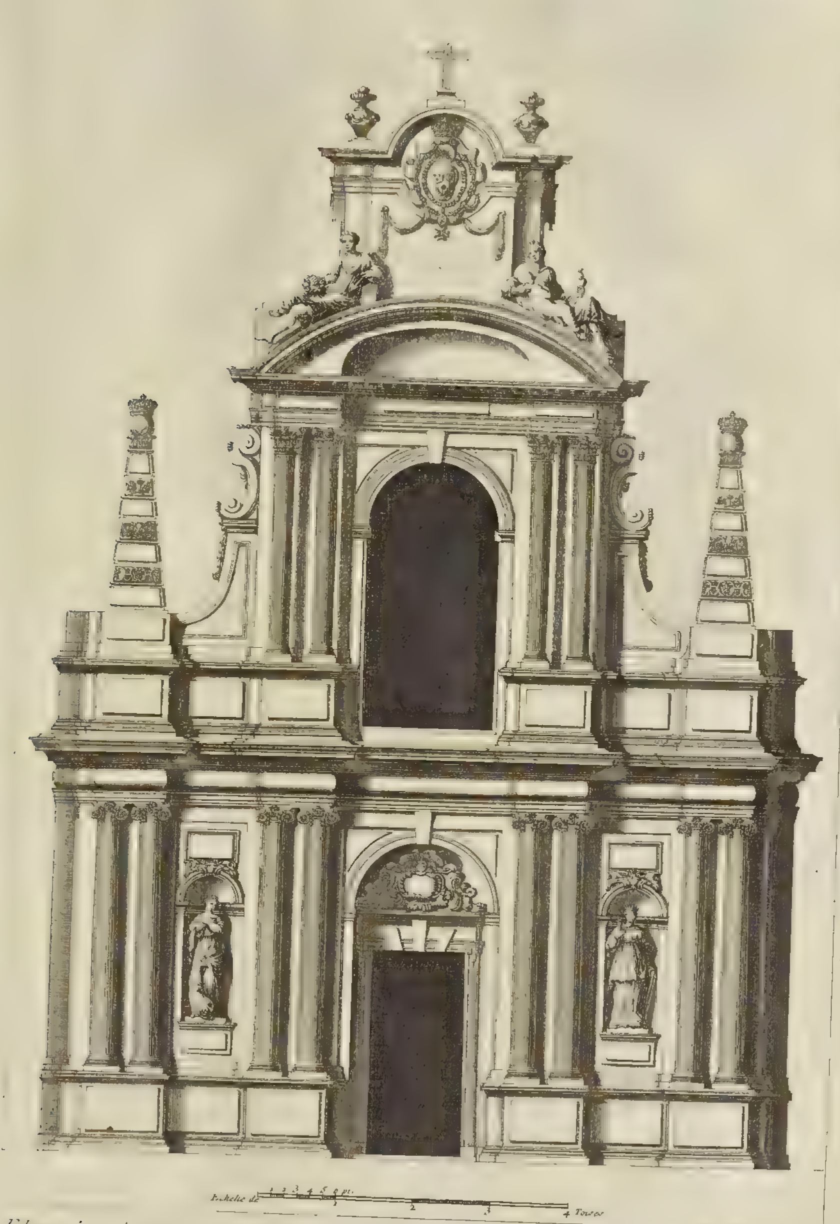
Un Ordre de pilaſtres Doriques, quoique de proportion Toſcane, ſurmonté d'un entablement giganteſque, dont la friſe la corniche s'élévent circulairement dans le milieu, forment en général une maſſe péſante & dont le plein ceintre de la corniche s'accorde mal avec l'archivolte de la porte ; deſorte que malgré l'élégance & le contraſte heureux de la ſculpture(*b*) placée entre ces deux courbes, on ne peut applaudir à la compoſition de ce frontiſpice. Non-ſeulement il a trop peu de relief pour le lieu où il eſt ſitué ; mais ſon ordonnance totale eſt contraire aux principes de l'Art & aux loix de la convenance, qui exige que le frontiſpice d'un Temple annonce par le caractere & l'expreſſion de ſes Ordres l'uſage intérieur du monument. Or il eſt certain ici que l'eſpece d'Ordre Toſcan qu'on y remarque, la péſanteur du claveau, la forme maſſive de la corniche circulaire, auſſi-bien que celle du comble, paroît peu propre à exprimer la délicateſſe du ſexe renfermé dans ce Monaſtere, qui ſembloit exiger dans l'ordonnance de ſon Portail une Architecture plus conforme à la virginité (*c*) ; attention obſervée trop ſcrupuleuſement par les Anciens & trop négligée par nos Modernes. (Voyez ce que nous avons dit à ce ſujet en décrivant le Portail de la culture Sainte Catherine, Tome II. page 151).

(*b*) Cette ſculpture conſiſte dans un grand cartel ſoutenu par des Anges portés ſur des nuages. Au milieu eſt l'inſcription ſuivante.

PAVETE AD
SANCTUARIUM MEUM,
EGO DOMINUS.

(*c*) Scamozzi appelle l'Ordre Dorique, l'Ordre Maſculin ou viril, ou l'Ordre d'Hercule ; l'Ionique, l'Ordre Féminin ; & le Corinthien, l'Ordre des Vierges, ou l'Ordre Virginal.





Echelle de 1 2 3 4 5 6 pi. 1 2 3 4 Toises

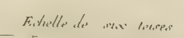
Elevation du Portail de l'Eglise des Feuillans, rue S. Honoré à Paris, bâti en 1624 sur les desseins de François Mansard.

Plan
du Portail des
Feuillans

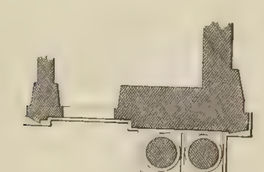
Echelle pour mesurer les parties des...

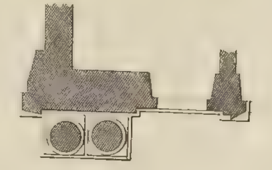
Profils en grand des principaux membres d'Architecture du Portail de l'Eglise des Feuillans.

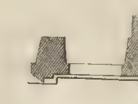
Plan et Elevation de la Porte d'Entrée du Monastere des Feuillans, Rue S.t Honoré.

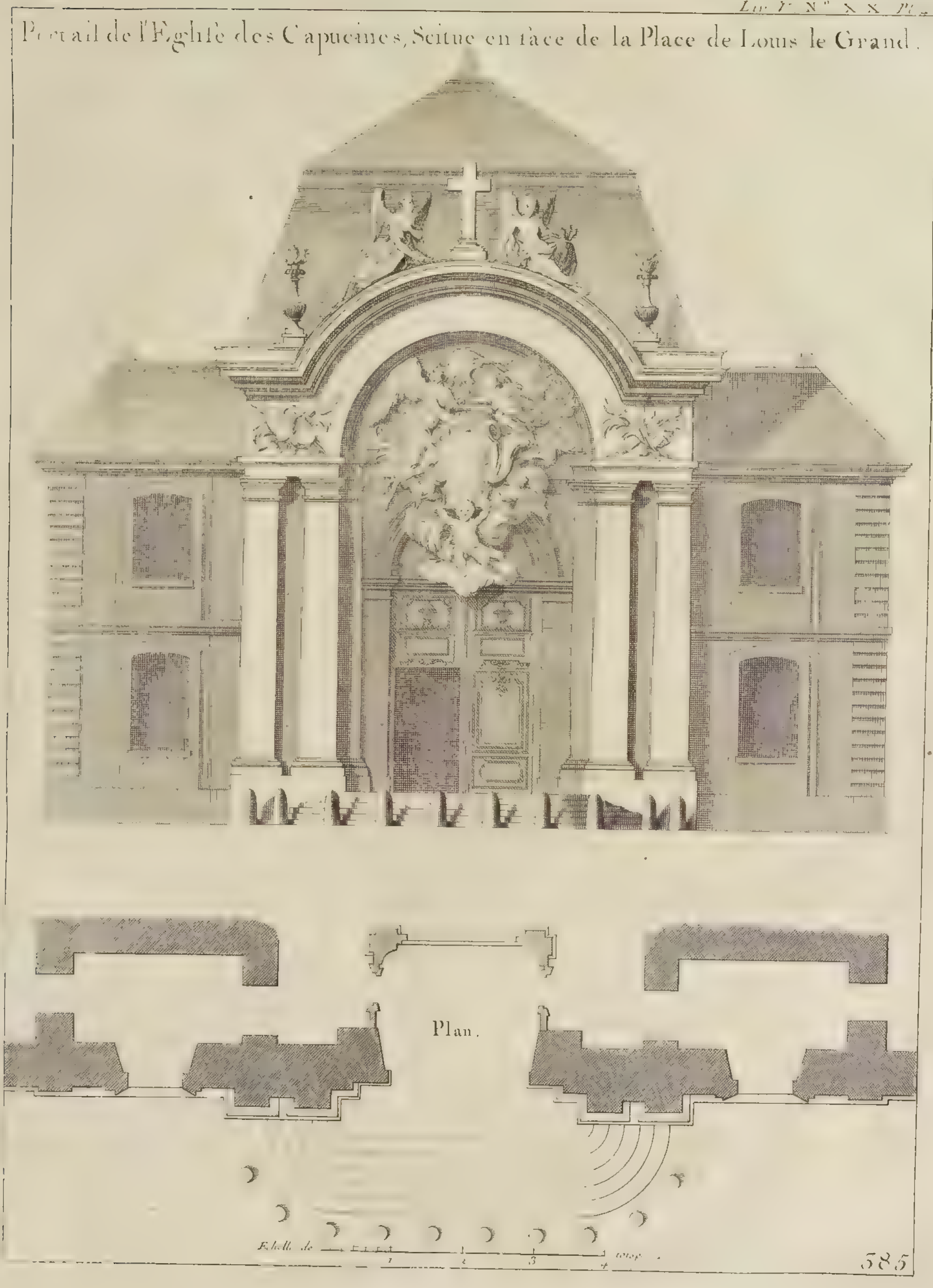


Plan.








Liv. V. N° XX Pl.
Portail de l'Eglise des Capucines, Scitue en face de la Place de Louis le Grand.
Plan.
585

CHAPITRE XXI.

Description de la Place de Louis le Grand, près la Porte Saint Honoré.

CETTE Place (*a*) a de diamétre 75 toises sur 70; elle fut bâtie par la Ville de Paris, vers l'an 1699, sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard* (*b*). Quoique vaste & d'une assez belle ordonnance, elle a le défaut d'être mal percée, ainsi que la Place Royale, dont nous avons parlé dans le deuxieme Volume, Liv. IV, Chap. XIII. Place de Louis le Grand.

Nous observerons cependant que le principal objet qu'on doit se proposer dans une Place publique, est qu'elle soit munie d'issues qui la fassent découvrir de très-loin, & qu'elle soit située de maniere qu'on puisse la traverser fréquemment pour aller d'un quartier de la Ville à l'autre. Telle est la Place des Victoires, qui a tous ces avantages, au lieu qu'il faut venir exprès, dans celle dont nous parlons, pour l'appercevoir, ou bien passer dans la rue S. Honoré, ou dans celle des Petits-Champs.

Le motif de reconnoissance qui détermine ordinairement le Corps de Ville à élever au Prince un monument de cette espece, devroit naturellement indiquer la situation d'une Place, qui outre l'agrément qu'elle procure, quand elle est dans un lieu fréquenté, forme toûjours un objet de décoration si intéressant, qu'on ne doit rien épargner pour la mettre à la portée des Citoyens & des Etrangers. Nous avons vû nos Architectes, depuis qu'on se propose d'ériger à Louis XV une Place qui réponde à l'amour du Peuple pour ce Monarque, mettre tout en usage pour trouver dans cette Capitale une situation avantageuse. Le nombre des projets qui ont été faits à ce sujet, est prodigieux, & l'on peut dire que la plûpart font sentir ce que peuvent les Artistes de notre siecle, lorsqu'il s'agit de manifester leur zele pour les beaux Arts & pour la gloire d'un Prince si chéri des François & si estimé des Nations Etrangeres.

La Planche que nous donnons ici en trois parties qui se collent ensemble pour ne faire qu'une seule estampe, montre toute l'étendue d'un des côtés de la Place de Louis le Grand (*c*) & la décoration des deux rues qui y aboutissent. Un grand Ordre Corinthien élévé sur un soubassement, qui a de hauteur les cinq huitiemes de cet Ordre, forme la décoration des façades; au-dessus de l'entablement Corinthien sont des lucarnes en pierre de forme alternativement variée.

Cette Place, de la dimension de laquelle nous avons parlé, est à pans dans les angles. Ces pans coupés sont composés d'un avant-corps de trois arcades & de deux

(*a*) Du tems de M. de Louvois, Sur-Intendant des bâtimens & Ministre de la guerre, vers l'an 1687, on commença au haut de la rue S. Honoré, une Place sur le terrain de l'Hôtel de Vendôme & des Capucines, dont le Couvent fut rebâti dans la rue Neuve des Petits-Champs, où il est aujourd'hui. Cette Place devoit avoir 86 toises sur 78, & être toute ouverte du côté de la rue S. Honoré. On avoit projetté d'y construire une Bibliotheque Royale, un Hôtel pour y rassembler toutes les Académies, un pour la Monnoye, & un pour les Ambassadeurs Extraordinaires. La mort de M. de Louvois, arrivée en 1691, fit discontinuer ce projet. On démolit les bâtimens commencés. Le Roi céda les matériaux & l'emplacement à la Ville de Paris, à condition de faire construire au Faubourg S. Antoine un Hôtel pour la seconde Compagnie des Mousquetaires, & au Quartier S. Honoré une Place publique, qui est celle dont nous parlons.

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. II. page 141. not. *a*.

(*c*) Cette Place, nommée de Louis le Grand, à cause des principales conquêtes de Louis XIV, représentées en bas-rélief sur le piédestal qui soûtient la figure de ce Monarque, est appellée vulgairement *Place de Vendôme*, par l'habitude qu'a eu le peuple de nommer ainsi la premiere place dont nous avons parlé, & qui fut érigée en 1687, à cause que ces bâtimens furent élévés pour la plus grande partie sur le terrain de l'Hôtel de ce Nom.

Place de Louis le Grand.

arriere-corps qui en ont chacun une. Ces avant-corps, auſſi-bien que les pans, comparés avec le diamétre de la Place, ſont trop petits ; d'ailleurs les pans coupés ſont un effet déſagréable, & devroient toujours être exclus des grands édifices, ou du moins faudroit-il les faire précéder de corps qui formaſſent des angles droits ; autrement les angles obtus rentrans rendent camus les profils des entablemens & des corniches, ce qui ôte à l'Architecture ce caractere fier, toûjours déſirable, & que les plus grands Maîtres ont affecté dans leurs édifices.

Au milieu de cette façade s'éleve un grand corps d'Architecture qui fait un aſſez bel effet. Il comprend cinq ouvertures, une de chaque côté en arriere-corps & trois en avant-corps. Celui-ci eſt couronné d'un fronton de même grandeur que ceux des pans coupés. Il eſt orné de colonnes engagées, & elles auroient dû être iſolées : 1°. parce qu'on n'étoit pas gêné par l'eſpace du lieu ; 2°. parce qu'elles ſont un meilleur effet, & que c'eſt le propre d'une colonne d'être telle ; 3°. parce que ſi quelque conſidération particuliere ne permet pas d'iſoler les colonnes, les pilaſtres, aſſez univerſellement reçus dans l'Architecture, doivent en tenir lieu. Un défaut d'ailleurs qui n'eſt pas pardonnable dans la décoration dont nous parlons, eſt d'avoir introduit des colonnes jumelles, qui par leur pénétration & celle de leur chapiteau, préſentent une idée monſtrueuſe, ce qu'il faut toujours éviter, malgré l'exemple que nous en avons dans la cour du Vieux Louvre, & dont nous parlerons dans ſon lieu.

Les combles qui couronnent ces bâtimens, & les lucarnes qui en éclairent l'intérieur, ſont dans le même genre, & produiſent le même défaut que nous avons remarqué en parlant de la Place des Victoires, Chapitre VIII de ce Volume, page 37, avec cette différence cependant, qu'ici il n'y a point de cheneaux, & que les lucarnes ſortent de l'égoût fait d'ardoiſes, qui paſſe deſſous, ce qui eſt d'autant plus condamnable, que l'entablement Corinthien diviſé de moulures & orné de modillons, ſembloit exiger pour amortiſſement un ſocle de pierre, ou du moins un cheneau de plomb.

Deux étages ſont auſſi compris dans la hauteur de l'Ordre, comme à la place des Victoires. Les croiſées, les corniches & les ornemens (*d*) ſont à peu près les mêmes. C'eſt pourquoi nous renvoyons aux obſervations que nous avons faites ci-devant à l'occaſion de cette Place.

Au milieu de la Place dont nous donnons la deſcription, eſt la ſtatue équeſtre de Louis le Grand. Cette ſtatue a 21 pieds de haut, elle a été faite par *François Girardon*, (*e*) célébre Sculpteur, & fondue d'un ſeul jet le premier Decembre 1692, ſous la conduite de *Jean Balthazar Keller*, Suiſſe de Nation, & fort expérimenté dans les ouvrages de fonte (*f*).

(*d*) Ces ornemens ont été éxécutés & conduits par *Jean-Baptiſte Poultier*, Sculpteur, de l'Académie Royale, mort en 1719.

(*e*) *François Girardon*, Sculpteur, nâquit à Troyes en Champagne, en 1627. Après avoir appris les premiers élémens de ſon Art de Laurent Magnier & de François Anguier, il fut envoyé en Italie, par ordre de S. M. avec une penſion de mille écus pour s'y perfectionner dans la Sculpture. A ſon retour il fut extrêmement occupé par les ouvrages que le Roi faiſoit faire alors pour l'embelliſſement de ſes Palais. Après la mort de M. Le Brun, arrivée en 1690, Louis XIV, qui faiſoit un cas particulier des talens de ce grand homme, le nomma Inſpecteur général de tous ſes ouvrages de Sculpture, & il n'y eut que le célébre Puget, qui ne voulant point dépendre de lui, ſe retira à Marſeille. En 1695, il fut choiſi pour remplir la place de Chancelier de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, vacante par la décès de M. Mignard. Ses ouvrages qui ſont en très-grand nombre, ſont admirables ſurtout pour la beauté de l'ordonnance & la correction du deſſein. Pour s'en convaincre, il ſuffit d'en citer deux, ſçavoir le magnifique mauſolée du Cardinal de Richelieu, érigé dans l'Egliſe du College de Sorbonne, dont il eſt parlé dans le II. Volume de cet Ouvrage, page 77, & la Statue équeſtre élévée dans la Place de Louis le Grand, dont il eſt actuellement queſtion dans ce Chapitre. Girardon mourut à Paris, en 1715, âgé de 88 ans.

(*f*) Voyez dans les Œuvres de M. Boffrand, imprimés en 1742, la deſcription des opérations de ce célébre Ouvrage.

Cette

[illegible] la Pla[illegible] [illegible] Grand [illegible] Vend[illegible]

[illegible]R[illegible]

[illegible]

Cette ſtatue peſe environ 60 milliers ; pour la faire on a fondu 83753 livres de matiere : Place de Louis le Grand.

Sçavoir, en lingots provenant de l'épreuve du fourneau, composée moitié de cuivre rouge & moitié de cuivre jaune . . .	15714 liv.
En culaſſes de vieilles pieces de canon	6189.
En lingots compoſés de deux tiers de cuivre rouge & d'un tiers de cuivre jaune	4860.
En lingots, moitié cuivre rouge & moitié cuivre jaune. .	45129.
En métal rouge	3539.
En métal jaune.	3500.
En lingots provenans de la fonte de Sextus Marius, faite à l'Arſenal de Paris.	2820.
Et en étain fin d'Angleterre.	2002.
TOTAL.	83753.

Ce monument fut poſé le 13 Août 1699, ſur un piédeſtal de marbre blanc de 30 pieds de haut (*g*) ſur 24 de long & 13 de large. Ce piédeſtal eſt orné de cartels, de bas-réliefs & de trophées de bronze doré. Sur ſes faces ſont des inſcriptions (*h*) latines, de la compoſition de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Elles donnent à connoître ce que fit Louis le Grand pour l'Egliſe, pour la France, en général, & pour la Ville de Paris en particulier.

(*g*) Le piédeſtal de la Statue pédeſtre qui eſt au milieu de la Place des Victoires a 21 pieds de hauteur, y compris le ſocle d'en bas & l'amortiſſement ſupérieur, quoiqu'il ſoit dit ci-devant, page 34, qu'il n'en a que 12; c'eſt une faute d'impreſſion qu'il faut corriger.

(*h*) Voyez ces Inſcriptions dans Piganiol, Tome II. pag. 405.



CHAPITRE XXII.

Description de la Maison de feu M. le President de Tunis, & de celle de M. le Baron de Thiers, Maréchal Général des Logis & Brigadier des Armées du Roi, situées Place de Louis le Grand.

DESCRIPTION

DE LA MAISON DE FEU M. LE PRESIDENT DE TUNIS.

Maison de [illegible] Tunis.

CETTE Maison, bâtie sur les desseins de *Bullet* (a), Architecte, est une des premieres qui ait été élévée dans la Place de Louis le Grand : elle fut achevée en 1702, & habitée par *Antoine Crozat*. En 1724, elle fut presque changée totalement, & a été encore augmentée & embellie considérablement en 1747, par M. le Président de Tunis qui l'occupoit alors, & qui choisit M. *Contant* (b), Architecte du Roi, pour donner les desseins de ces embellissemens. Aujourd'hui cette maison est occupée par M. le *Duc de Broglie*, gendre de M. le Baron de Thiers, à qui elle appartient par la succession de M. le Président de Tunis, son frere.

Plan du rez-de-chaussée. Planches Premiere & deuxieme.

Cette maison, située dans l'un des angles de la Place de Louis le Grand, contenoit, comme on le voit dans la Planche Premiere, un principal corps-de-logis & deux aîles, dans lesquelles étoient distribuées des écuries & des remises. En 1724, à leur place, on pratiqua des appartemens tels qu'on les voit dans la Planche II. Les basses cours furent transportées alors au fond du jardin, que l'on traverse sur une chaussée de pavé pour y arriver. Les bâtimens de ces nouvelles basses cours donnant sur la rue Neuve de Luxembourg, sont du dessein de M. *Tanevot*, Architecte du Roi, qui les fit pour M. de Tunis, aux frais de M. de Castanier, celui-ci ayant échangé avec le Proprietaire de la maison dont nous parlons, un terrain qui étoit contigu à sa maison, & où étoient placées les basses cours de l'Hôtel de Tunis. M. de Castanier par le moyen de cet échange, a fait bâtir un nouveau corps-de-logis à la place de ces anciennes basses cours, ainsi que nous le remarquerons dans le Chapitre suivant.

Nous ne donnons pas le plan des changemens faits en 1747, ni celui des nouvelles basses-cours, ils nous auroient conduit à une multiplicité de Planches déja assez réiterées pour cet Hôtel, nous remarquerons seulement que dans le nombre des maisons particulieres insérées dans ce Recueil, celle-ci est peut-être une des plus intéressantes qui se voyent à Paris, non-seulement en faveur de sa situation, mais encore par la richesse de sa décoration intérieure, l'élégance des ornemens, la magnificence des meubles, & la collection des tableaux de prix que ses appartemens renferment.

Les escaliers de cette maison, ainsi qu'on peut le remarquer dans les plans que nous donnons, ont toûjours été assez considérables. Celui d'aujourd'hui, tout-à-fait différent & d'une composition singuliere, mérite néanmoins quelque attention. Il est du dessein de M. *Contant*, ainsi que les autres changemens des appartemens faits en 1747.

(a) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome II. pag. 93. Note *a*.

(b) Voyez dans ce Recueil les différens bâtimens élévés sur les desseins de cet Architecte, dont nous avons fait mention plus d'une fois. Voyez aussi ce que nous avons dit dans le Chapitre IX. de ce Volume au sujet des travaux considérables qu'il fait faire actuellement au Palais Royal.

Plan au rez de chaussée de la Maison de Mr Croizat l'aisné, dans la place de Vandosme rue S. Honoré a Paris du dessein de Mr Bullet architecte du Roy

Liv V
N° XXII
Pl I ere

Jardin

1 2 3 4 5 6 pieds
1 2 3 4 5 10 toises

Cour des fumiers

Orangerie

Remises

Grande Cour

Ecuries

Remises

Remises

Chambre

Grand escalier

le Coridor des Cuisines et Offices

Buscher

Cuisine

Passage de la grande porte

Garderobe

Garde manger

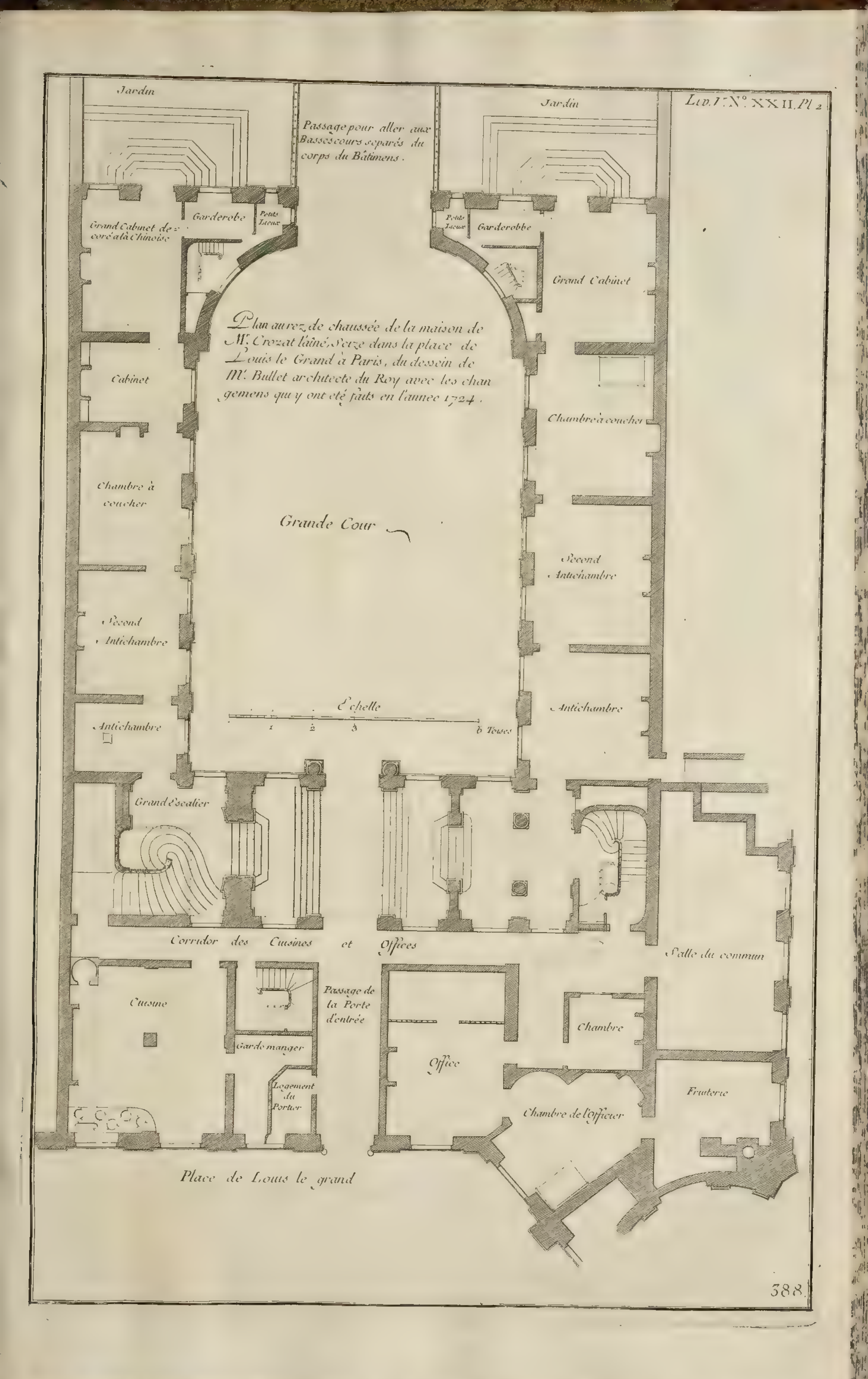
Salle du comun

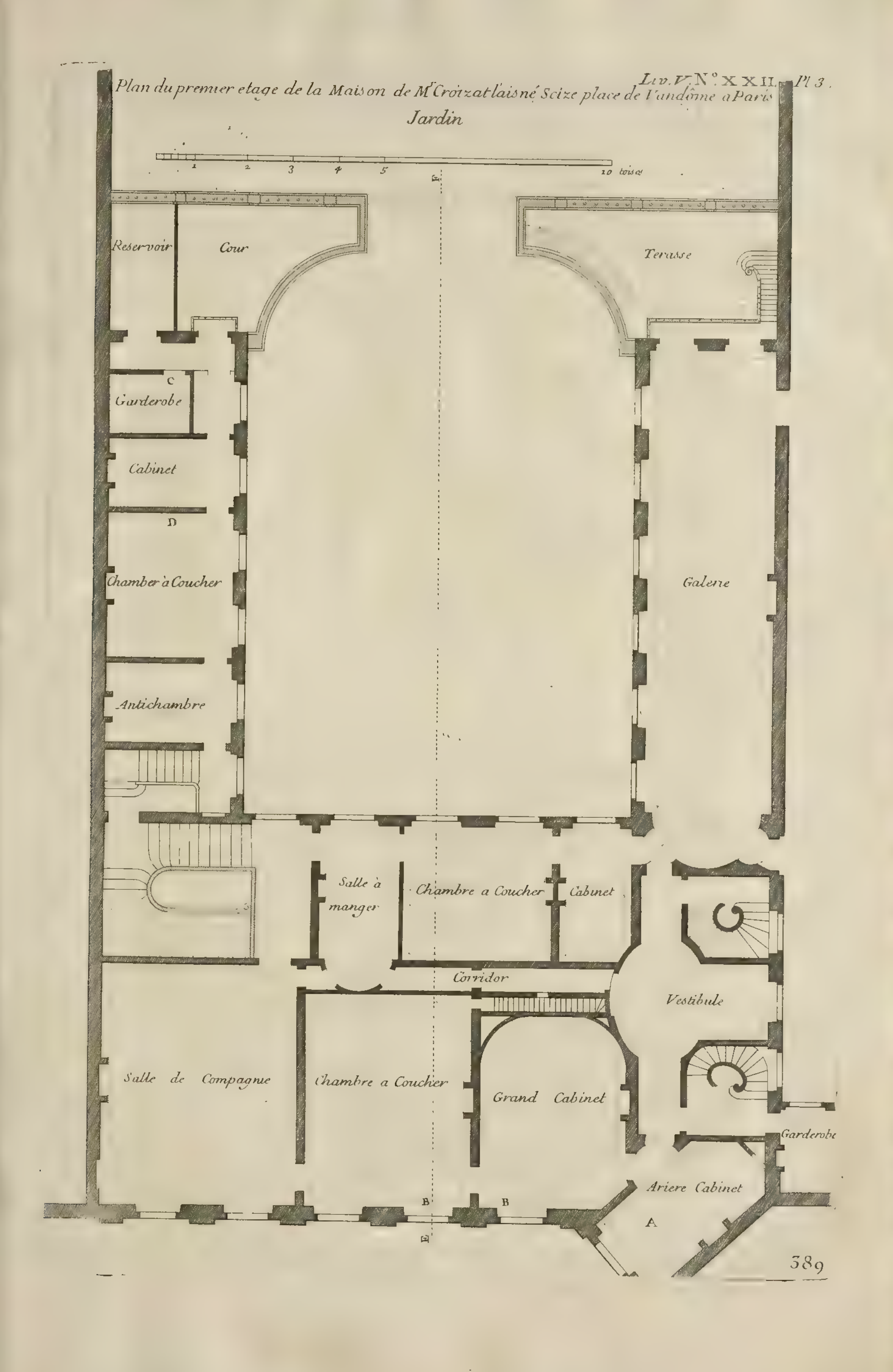
Chambre du Portier

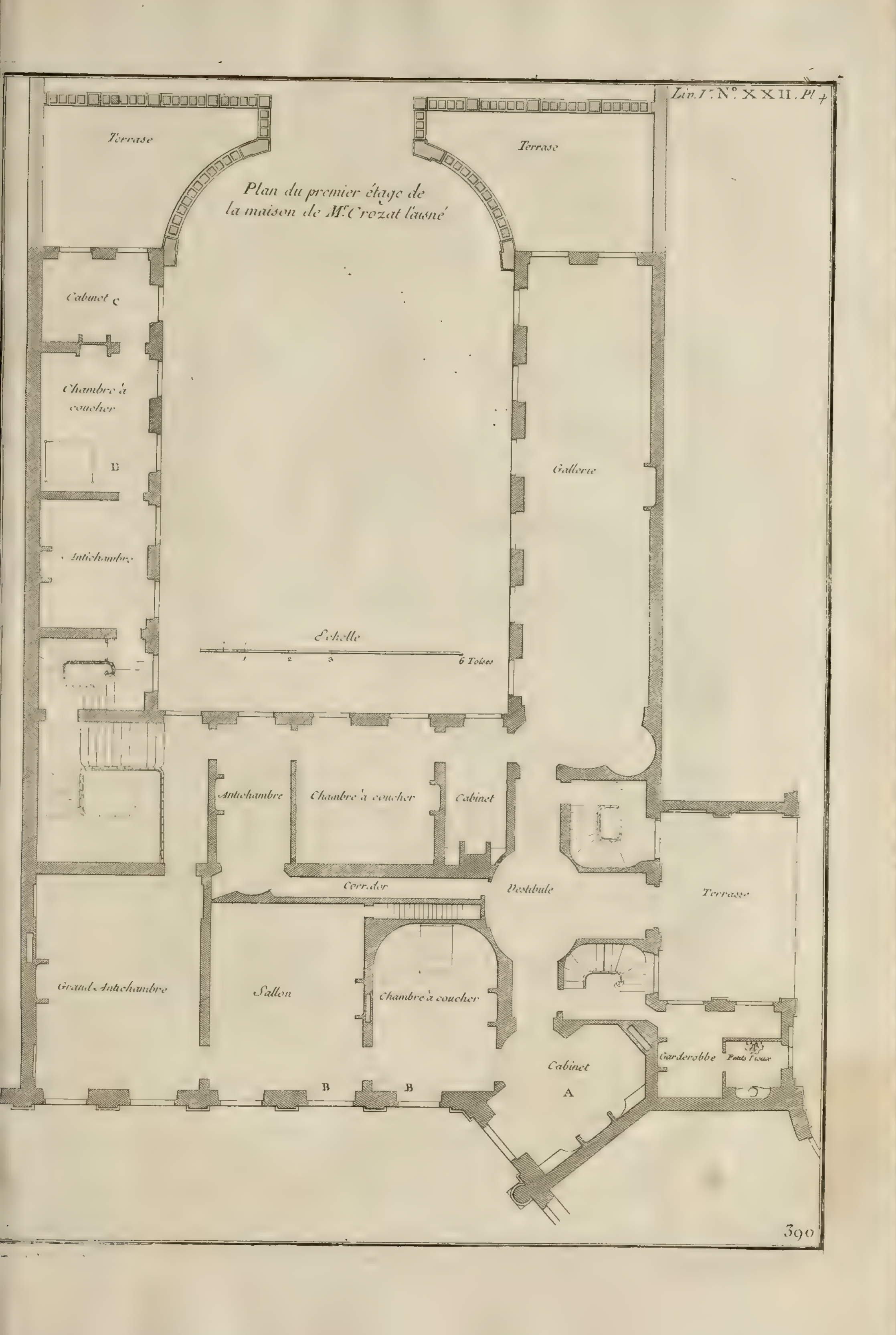
Chambre de l'officier

Place de Louis le grand

A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.


Jardin
Jardin
Passage pour aller aux Bassescours separés du corps du Bâtimens.
Grand Cabinet decoré à la Chinoise
Garderobe
Petits Lieux
Petits Lieux
Garderobbe
Grand Cabinet
Plan au rez de chaussée de la maison de Mr. Crozat l'aîné, seize dans la place de Louis le Grand à Paris, du dessein de Mr. Bullet architecte du Roy avec les changemens qui y ont été faits en l'année 1724.
Cabinet
Chambre à coucher
Chambre à coucher
Grande Cour
Second Antichambre
Second Antichambre
Echelle
1 2 3
6 Toises
Antichambre
Antichambre
Grand Escalier
Corridor des Cuisines et Offices
Salle du commun
Cuisine
Passage de la Porte d'entrée
Garde manger
Logement du Portier
Chambre
Office
Fruiterie
Chambre de l'Officier
Place de Louis le grand


Plan du premier etage de la Maison de Mr Croizat l'aisné Scize place de Vandôme a Paris
Jardin
1
2
3
4
5
10 toises
Reservoir
Cour
Terasse
C
Garderobe
Cabinet
D
Chamber a Coucher
Galerie
Antichambre
Salle a manger
Chambre a Coucher
Cabinet
Corridor
Vestibule
Salle de Compagnie
Chambre a Coucher
Grand Cabinet
Garderobe
Ariere Cabinet
B
B
A
E
E



Plan du premier étage de
la maison de M.r Crozat l'ausné
Terrase
Terrase
Cabinet C
Chambre à
coucher
B
Antichambre
Gallerie
Echelle
1
2
3
6 Toises
Antichambre
Chambre à coucher
Cabinet
Corridor
Vestibule
Terrasse
Grand Antichambre
Sallon
Chambre à coucher
Cabinet
A
Garderobbe
Petits Lieux
B
B

Elevation du Côté de la Cour de la Maison de Mr. Crozat laisné Seize Place de Vandôme a Paris

Liv. V. N°. X XII Pl. 5.

Orangerie

1 2 3 4 5 6 7 8 toises

Coupe et Elevation de l'un des costé de la Maison de M.r Croizat laisné scize place de Vandôme a Paris du dessein de M.r Bullet architecte du Roy

Liv. V. N°. X XII Pl. 6.



Plan du premier étage. Planches III & IV.

Ces deux plans ſont dans le cas des précédens, c'eſt-à-dire que quoique differens entre eux, ils ne reſſemblent preſqu'en rien à la diſtribution d'aujourd'hui, à l'exception du mur de face. Maiſon de M. de Tunis.

La gallerie qui ſe voit dans ces Planches, & qui a été peinte en 1723 par *Paul Mattei*, a été racourcie de deux croiſées & convertie en bibliotheque. Toutes les autres pieces, à l'exception de celle A, ſont abſolument changées & décorées avec une magnificence extraordinaire, particuliérement un ſallon éclairé par les croiſées marquées B, & dont les angles ſont à pans & ornés de glaces, auſſi-bien que les cheminées, les trumeaux, les portes & les croiſées; ces glaces, en répétant les objets, procurent plus de grandeur à ce ſallon, & forment un effet ſurprenant qui mérite la plus grande admiration.

La Chapelle eſt placée en C, la ſalle à manger en D, &c. Quoique la plus grande partie des meubles & des tableaux dont on a parlé, ne ſe voyent plus dans cette maiſon, la décoration des lambris de ces appartemens doit exciter la curioſité des Connoiſſeurs, par le choix & la richeſſe des ornemens que l'on y remarque; partie de l'Architecture que M. *Contant* entend ſupérieurement.

Elévation du côté de la cour. Planche V.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la décoration extérieure du principal corps-de-logis de cette maiſon; elle ne trouve place dans cet Ouvrage, ainſi que ſes anciennes diſtributions, que parce que ces Planches faiſoient partie de l'Architecture Françoiſe, avant qu'on ſe fut propoſé d'en faire un livre; autrement, comme nous l'avons dit plus haut, nous en aurions donné les plans, tels qu'ils ſont exécutés aujourd'hui, avec celui des baſſes cours & l'élévation de leurs bâtimens, qui faiſant partie du coup d'œil des appartemens des Maîtres, ſont traités avec une ſorte de magnificence & diſpoſés d'une maniere très-ingénieuſe. Nous remarquerons ſeulement ici que l'élévation dont nous parlons, n'offre rien de ſatisfaiſant, les deux colonnes du rez-de-chauſſée, ainſi que le fronton du premier étage, préſentant de petites parties, qui ſe trouvent anéanties dans la totalité de cette façade; d'ailleurs ces deux colonnes, d'un beaucoup trop petit diamétre, ſont imperceptibles du point de diſtance d'où l'on doit appercevoir cette façade.

Coupe & élévation d'une des aîles. Planche VI.

Tous les dedans de cette maiſon ayant été changés, cette coupe nous donne une idée aſſez imparfaite du développement de l'intérieur du principal corps-de-logis, pris dans les Planches I & III ſur la ligne E, F; mais comme nous nous propoſons d'inſérer dans le ſeptieme Volume quelques-unes des décorations du dedans de ce bâtiment, nous n'avons pas crû devoir les exprimer ici en petit, d'autant plus que cette coupe alors n'auroit eu aucune analogie avec les plans que nous donnons.

On voit ſur la même planche l'élévation d'une des aîles du côté de la cour: la décoration de cette aîle eſt aſſez bien entendue, cependant nous remarquerons que les arcades feintes du rez-de-chauſſée ſont d'une proportion trop ſvelte, & que le ſocle de deſſus la corniche eſt trop bas. On auroit dû élever ce ſocle au premier étage ſans rien changer à la proportion des croiſées, les bandeaux ſeroient venus alors ſe repoſer deſſus, & cette élévation auroit acquis par là plus d'élégance.

DESCRIPTION

DE LA MAISON DE M. LE BARON DE THIERS.

Maiſon de M. de Thiers.

Cette maiſon fut commencée en 1707, & bâtie auſſi ſur les deſſeins & ſous la conduite de *Bullet*. M. *Antoine Crozat* la fit achever pour M. le Comte d'Evreux, ſon gendre : enſuite cette maiſon, ou plutôt cet Hôtel, fut occupée par différentes perſonnes de conſidération, enfin elle eſt habitée aujourd'hui par M. de *Thiers*, à qui elle appartient, & qui y a fait faire des augmentations & des embelliſſemens conſidérables, en 1747, ſur les deſſeins & ſous la conduite de M. *Contant*, Architecte du Roi.

Plan du rez-de-chauſſée. Planche VII.

Cette Planche offre la diſtribution d'après les deſſeins de *Bullet*, & telle qu'elle a ſubſiſté pendant quarante ans. Nous ne donnons point ici les changemens qui y ont été faits, quoiqu'aſſez conſidérables, nous nous contenterons d'engager les perſonnes qui s'intéreſſent aux beaux Arts à aller viſiter cette maiſon, une des plus belles qui ſoit à Paris, & peut-être une de celles qui renferment, après le Palais Royal, la plus riche collection de tableaux des différentes écoles, ſans compter un grand nombre de curioſités d'un très-grand prix, diſtribuées & arrangées avec un goût digne du Propriétaire à qui appartiennent ces différentes merveilles.

Dans l'enclave marquée A, qui précédemment dépendoit de la maiſon dont nous venons de parler, on a conſtruit une nouvelle gallerie ornée de tableaux & de glaces qui répétant les chef-d'œuvres qu'elle renferme, ſervent à faire paroître ce lieu beaucoup plus ſpacieux. La petite piece marquée B, eſt devenue un cabinet rempli de mignatures, de bronzes, de deſſeins, &c. Au bout de la gallerie, vers la lettre C, eſt une chambre en niche, contenant des tableaux de *Teniers*, de *Wauvermens*, &c. Vers D eſt un cabinet à pans coupés, orné de tableaux & contenant une très-belle ſphere ſelon le ſyſtême de *Copernic*. Enſuite eſt un petit veſtibule qui conduit dans le périſtile donnant ſur la cour & au nouvel eſcalier qui a été reconſtruit tout à neuf à la place de celui E. La forme de cet eſcalier aujourd'hui eſt une demie ellipſe : il eſt à deux rampes, décoré de membres d'Architure, partie réels, partie feints, exécutés par M. *Pietre*, Peintre de réputation pour ces ſortes d'ouvrages. Cet eſcalier eſt peu éclairé, ne recevant que de faux jours, il eſt d'ailleurs d'une compoſition très-ingénieuſe.

Les quatre pieces qui donnent ſur le jardin, contiennent la plus grande partie de la collection de tableaux dont on vient de parler, & qui proviennent pour la plûpart du cabinet de M. Crozat.

Plan des entreſols. Planche VIII.

Il n'y a d'autre changement conſidérable dans ces entreſols qu'un petit appartement vers l'endroit marqué A, & qui donne ſur la Place de Louis le Grand ; il a été diſtribué & décoré à neuf, ſur les deſſeins de M. *Varrin*, Architecte. Cet appartement eſt auſſi rempli d'excellens tableaux & meublé avec beancoup de goût. Au-deſſous, au rez-de-chauſſée, eſt une petite ſalle des bains & une garderobe qui procure à ce petit appartement toutes les commodités déſirables, ce qui, joint à ſon expoſition, en fait un lieu de préférence pour la retraite du Maître de la maiſon.

Plan

Plan du premier étage. Planche IX.

Le principal corps-de-logis de ce bâtiment, ſitué entre cour & jardin, n'a pas laiſſé que de recevoir auſſi quelques changemens au premier étage. Dans le veſtibule en gallerie, on a pratiqué une ſalle à manger & un cabinet : à la place de l'ancienne ſalle à manger, eſt une chambre à coucher, auſſi-bien qu'à la place de l'antichambre du côté du jardin, avec une garderobe entre deux. On entre de cette derniere chambre, par une porte percée dans le mur mitoyen, dans la gallerie en Bibliotheque de la maiſon voiſine, occupée par M. le Duc de Broglie, que M. de Thiers s'eſt réſervée. Les trois pieces donnant ſur le jardin ſont reſtées à peu près les mêmes, à l'exception de la tranſpoſition des portes & des cheminées, & de la décoration qui a été faite à neuf ſur les deſſeins de M. *Contant*, & qui eſt traitée avec beaucoup de nobleſſe & de magnificence. Maiſon de M. de Thiers.

Elévation du côté de la cour. Planche X.

Cette élévation, priſe dans le plan du rez-de-chauſſée ſur la ligne FG, nous fait voir la décoration extérieure du périſtile en colonnade. Cette décoration, d'un aſſez bon goût de deſſein, eſt d'Ordre Dorique, couronnée d'une corniche architravée. Au-deſſus s'éléve un Ordre de pilaſtres Ioniques. Entre ces pilaſtres ſont des croiſées à platte-bande, qui ont pour claveaux des médaillons & des trophées. Cet Ordre eſt terminé par un entablement, au-deſſus duquel eſt un ſocle orné de poſtes, de mufles de lion, & couronné de vaſes qui lui ſervent d'amortiſſement. Nous obſerverons que les piédroits des croiſées qui répondent ſur le vuide des entrecolonnemens ſont des porte-à-faux qu'il faudroit toujours éviter dans l'Architecture, ce qui auroit été facile ici en ſubſtituant aux colonnes du rez-de-chauſſée des piédroits qui, obviant à ce porte-à-faux, auroient ſimétriſé avec ceux des ailes de la cour, ainſi que nous le remarquerons en parlant de la Planche ſuivante.

On voit aux deux extrêmités de cette élévation la coupe des deux aîles de bâtiment, qui regnent ſur la longueur de la cour. A droite eſt le développement intérieur de l'ancien eſcalier qui étoit éclairé en lanterne : façon d'éclairer que nous avons déſiré plus d'une fois que l'on pût imiter dans ces ſortes de pieces. Cependant on a ſupprimé cette lanterne en conſtruiſant le nouvel eſcalier, qui auroit eu d'autant plus beſoin de ce genre de lumiere, que nous avons déja remarqué qu'il étoit obſcur, & qu'il ne recevoit que de faux jours.

A gauche eſt la coupe de l'aîle oppoſée, dont les décorations intérieures, auſſi-bien que les diſtributions, ont été changées, ainſi que nous venons de le remarquer.

Coupe du principal corps-de-logis, & élévation des aîles du côté de la cour. Planche XI.

Cette Planche fait voir la coupe du principal corps-de-logis, dans laquelle ſe remarque celle du périſtile au rez-de-chauſſée, le veſtibule en gallerie au-deſſus, & la décoration des pieces du côté du jardin, avant qu'on eut fait dans ce bâtiment les changemens dont nous avons parlé. Attenant cette coupe, on voit la décoration extérieure d'une des aîles du côté de la cour, priſe dans la Planche VII, ſur la ligne HI. Cette aîle eſt compoſée au rez-de-chauſſée d'arcades feintes en plein ceintre, dans leſquelles ſont renfermées des croiſées. Ces arcades ſont trop élévées, & les piédroits trop foibles. D'ailleurs la hauteur de cet étage rend trop chétif l'Ordre Ionique de deſſus.

Dans ce cas il falloit préferer des croiſées, qui auroient produit une bien moins

Maison de M. de Thiers.

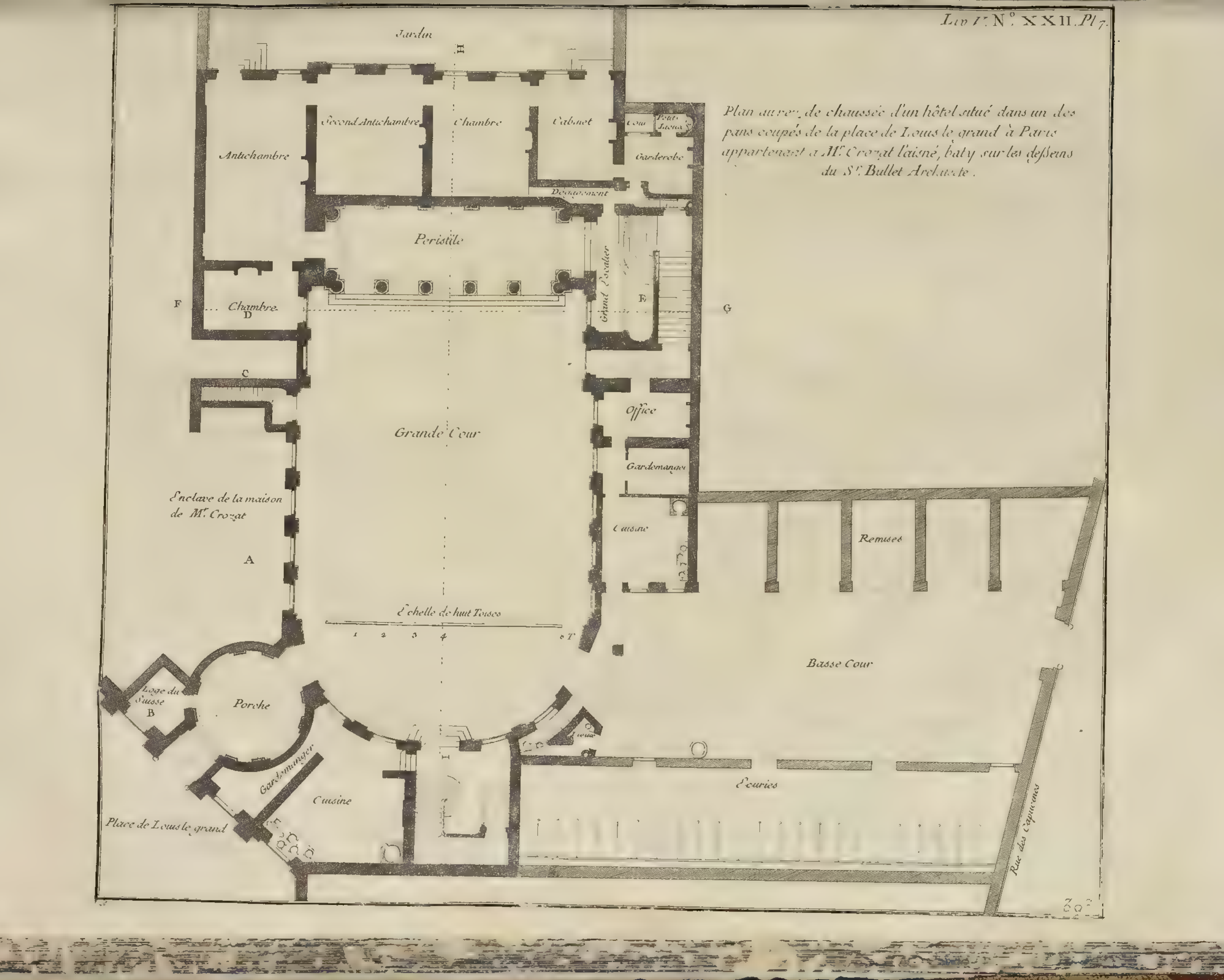
grande Architecture, & auroient laissé dominer celle du premier étage; ce qui se pouvoit d'autant mieux, que la colonnade du fond de la cour étant sans arcades, n'exigeoit aucune rélation avec le reste de son pourtour. Sans doute l'arcade réelle du porche & celle qui donne entrée dans la basse-cour, ont fait loi; mais alors on devoit se retourner différemment pour éviter ce défaut d'union, ayant démontré ailleurs, comme un principe reconnu nécessaire, qu'il falloit que les masses produisissent nécessairement de belles parties pour former un beau tout.

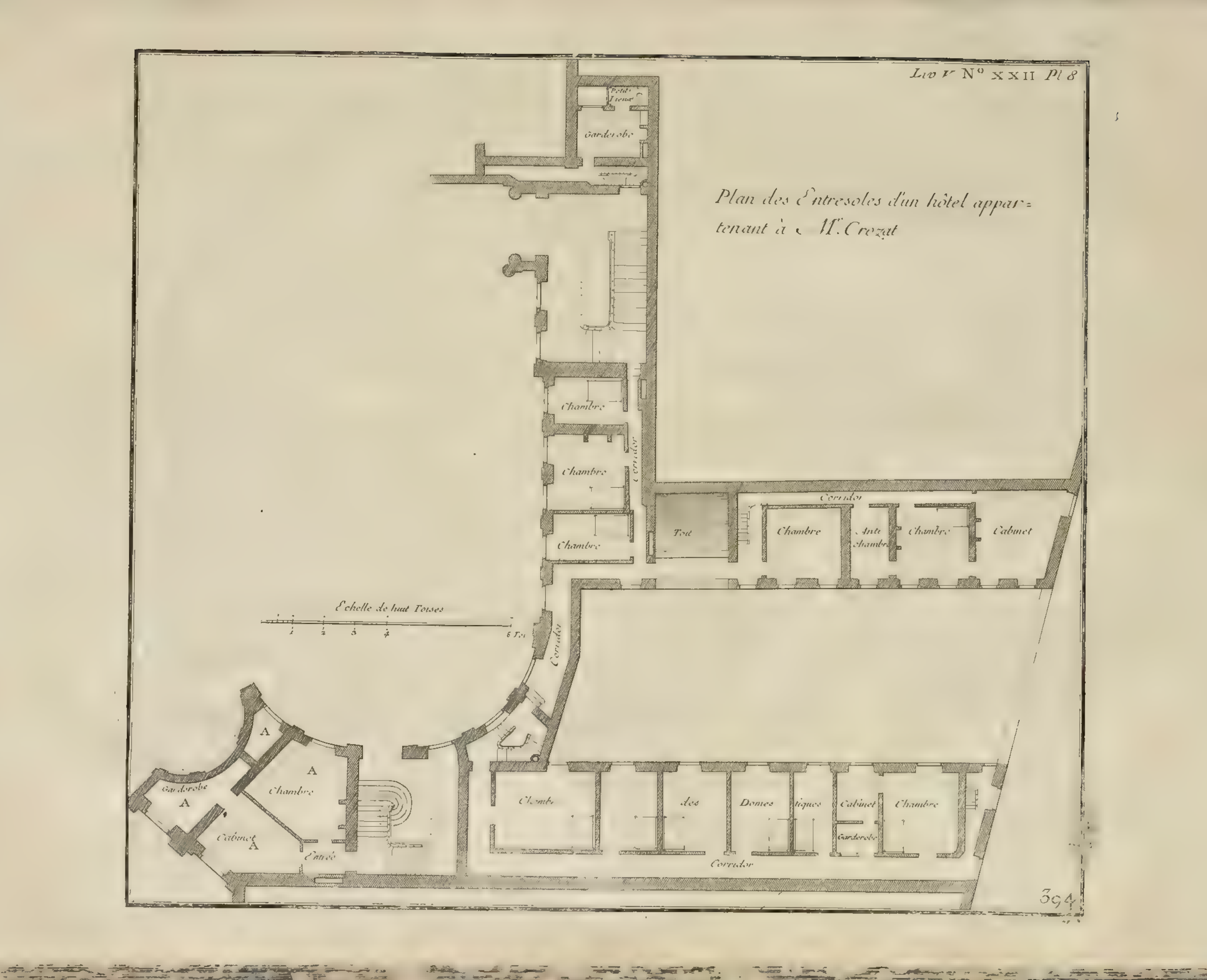
Elévation du côté du jardin. Planche XII.

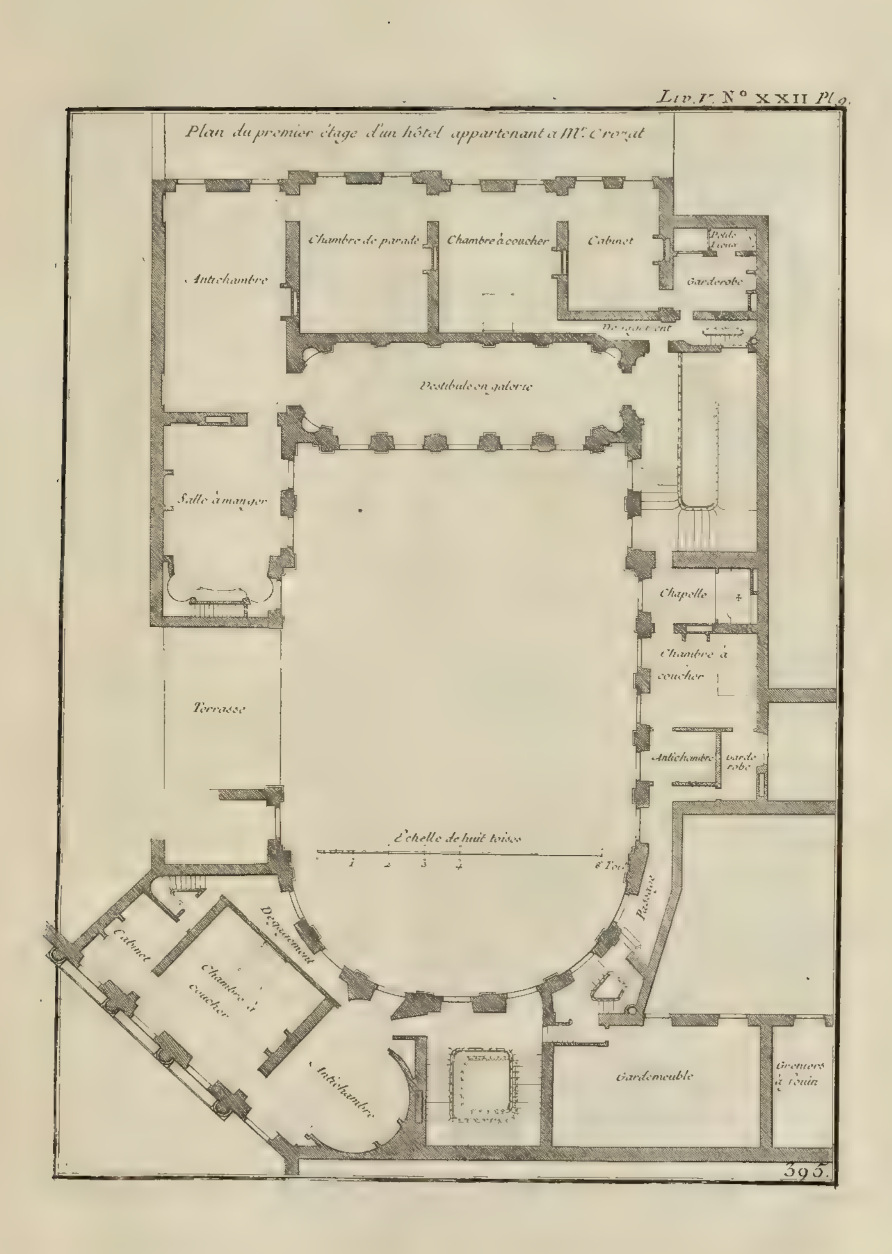
Cette élévation est d'une ordonnance bien plus simple que les précédentes. Elle est composée d'un avant-corps, de deux arrieres-corps & d'un seul pavillon. Ce dernier, qui est un défaut de simétrie, doit être corrigé un jour, & l'on se propose de construire une gallerie de tableaux dans le jardin, qui occupera la largeur de ce pavillon. Les arrieres-corps sont d'une inégale largeur, & l'on remarque des trumeaux partout où il faudroit des vuides; négligence impardonnable dans un édifice, tel qu'il puisse être. Cependant l'on peut convenir en général que la décoration extérieure & la distribution de cette maison est supérieure, à bien des égards, à celle de la précédente, quoique toutes deux bâties sur les desseins du même Architecte. En effet, l'ordonnance des façades est mieux composée & les dédans sont bien mieux entendus; le porche entr'autres, la forme de la cour, le péristile & les pieces du principal corps-de-logis sont disposés avec beaucoup plus d'intelligence.

L'élévation de la principale entrée de ce bâtiment étant la même que celle de la Place de Louis le Grand, nous ne la donnons point ici. Voyez le Chapitre précédent, où l'on a eu soin de marquer dans le plan, par la lettre A, la porte de cette maison qui fait partie de celles du soubassement de cette place, comme on a marqué B celle de la maison voisine.




Plan au rez de chaussée d'un hôtel situé dans un des pans coupés de la place de Louis le grand à Paris appartenant a Mr. Crozat l'aisné, baty sur les desseins du Sr. Bullet Architecte.
Jardin
H
Antichambre
Second Antichambre
Chambre
Cabinet
Petit Lieux
Cour
Garderobe
Degagement
Peristile
Grand Escalier
E
G
F
Chambre
D
C
Grande Cour
Office
Gardemanger
Cuisine
Remises
Enclave de la maison de Mr. Crozat
A
Echelle de huit Toises
1 2 3 4 8 T
Basse Cour
Loge du Suisse
B
Porche
I
Gardemanger
Cuisine
Ecuries
Place de Louis le grand
Rue des Capucines


Liv V Nº XXII Pl 8
Plan des Entresoles d'un hôtel appar=
tenant à M.r Crozat
Petit Escal.
Garderobe
Chambre
Chambre
Chambre
Corridor
Corridor
Toit
Chambre
Anti chambre
Chambre
Cabinet
Echelle de huit Toises
1
2
3
4
8 Tois
Corridor
A
A
A
A
Garderobe
Chambre
Cabinet
Entrée
Chambre
des
Domes
tiques
Cabinet
Garderobe
Chambre
Corridor
394


Plan du premier étage d'un hôtel appartenant à Mr. Crozat
Chambre de parade
Chambre à coucher
Cabinet
Antichambre
Garderobe
Vestibule en galerie
Salle à manger
Chapelle
Chambre à coucher
Terrasse
Antichambre
Garde robe
Échelle de huit toises
Passage
Dégagement
Cabinet
Chambre à coucher
Antichambre
Gardemeuble
Greniers à foin

Elevation de la facade du principal corps de logis au fond de la cour d'un hôtel situé dans la place de Louis le grand appartenant a M^r. Crozat


Coupe du principal corps de logis et Elevation
de la facade

e des ailes d'un hôtel situé dans la place de Louis le grand appartenant a Mr. Crozat

3 4 5 10 Toises

Elevation de la facade du côté du Jardin d'un hôtel situé dans la place de Louis le grand appartenant a M. Crozat

1 2 3 4 5 10 Toises

CHAPITRE XXIII.

Description de deux Maisons, situées rue des Capucines, près la Place de Louis le Grand, l'une appartenant à M. Des Vieux, Fermier Général, l'autre à M. de Castanier, Directeur de la Compagnie des Indes.

MAISON DE M. DES VIEUX.

CETTE Maison, ainsi que celle de M. de *Castanier*, fut bâtie vers l'an 1726, sur les desseins de M. *Tannevot* (*a*), Architecte du Roi, desorte qu'on a affecté les mêmes décorations dans les déhors du côté du jardin de ces deux maisons. Celle dont nous parlons, est occupée aujourd'hui par Madame *Des Vieux*, veuve du Fermier Général de ce nom, qui l'a fait bâtir. Maison de M. Des Vieux.

Plan au rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Les bâtimens marqués sur ce plan sont simples: le principal corps-de-logis est entre cour & jardin, & contient un appartement à coucher, accompagné de toutes les commodités qui lui conviennent. La cour est très-peu spacieuse; mais la nécessité de pratiquer des pieces un peu vastes dans un terrain fort borné, n'a pû permettre de la faire plus grande. D'ailleurs il faut considérer que nous parlons ici d'une maison particuliere, & qu'en pareil cas on ne doit pas, comme quelques-uns l'ont fait, donner tout aux déhors, & rendre les dedans si peu commodes, que tout le bâtiment semble ne consister que dans des murs de face. Les pans coupés qu'on remarque dans cette cour, sont autant de ressources pour éclairer d'une part les escaliers, de l'autre les dégagemens nécessaires pour le service des appartemens. Nous observerons cependant, en général, qu'il n'en faut pas faire un trop fréquent usage, qu'ils réussissent mal dans un grand édifice, & qu'ils forment de trop petites parties dans une maison peu considérable. D'ailleurs ces ouvertures dans l'angle d'un escalier l'éclairent imparfaitement, & rendent les palliers obscurs, à moins que la cage de cet escalier ne soit circulaire & ses rampes en face des croisées. Le pan coupé du côté du jardin n'est pas plus tolérable pour les déhors; mais la salle à manger qu'il éclaire étant aussi à pans, une seule croisée semble lui suffire. Au reste il faut convenir que la nécessité de tirer parti d'une infinité de commodités dans une maison de peu d'étendue, porte souvent un Architecte habile à hazarder des licences qu'il ne se permettroit pas dans toute autre occasion, & si nous relevons celles qui se remarquent ici, c'est pour donner à connoître qu'on ne doit pas les employer indistinctement, lorsqu'on n'y est pas forcé par les mêmes considérations.

(*a*) M. Tannevot, Architecte du Roi, & de la premiere classe de son Académie, est un de nos Architectes qui a poussé le plus loin l'art de la distribution. Nous avons de cet habile homme une grande quantité de maisons particulieres bâties avec beaucoup de goût, & qui réunissent toutes les commodités possibles. La décoration intérieure lui doit aussi beaucoup. Son amour pour le travail, son zele infatigable, & son activité peuvent servir d'exemple à nos jeunes Architectes, & leur donner de l'émulation. Ils apprendront en le suivant dans ses différentes opérations, combien il est essentiel que le chef du bâtiment suive de près les entrepreneurs dans leurs travaux, prenne soin du détail, & se rende compte des plus petites parties pour se distinguer avec honneur dans la profession d'Architecte, & s'attirer le suffrage des Connoisseurs.

Plan du premier étage. Planche II.

Maison de M. Des Vieux.

La diſtribution de ce premier étage contient trois appartemens à coucher & pluſieurs pieces de ſociété, toutes d'une belle proportion, d'une hauteur de plancher convenable & décorées avec goût. Pluſieurs eſcaliers de dégagement donnent différentes iſſues à ces appartemens, & communiquent aux manſardes & aux entreſols, dans leſquels on a pratiqué des garderobes qui procurent un ſervice facile aux domeſtiques, corrigent la trop grande hauteur des plus petites pieces, & ſervent quelquefois de ſerre-papiers aux Maîtres, de ſalles des bains, de chambres privées, &c.

Elévations du côté de l'entrée & du côté du jardin. Planche III.

La Figure Premiere nous fait voir la façade du côté de la rue, où eſt placée la porte d'entrée, & au-deſſus de laquelle ſe remarque l'élévation du principal corps-de-logis dans le fond de la cour. Nous obſerverons en général, qu'il n'y a pas aſſez de ſévérité dans l'ordonnance de ce bâtiment. En effet, le ceintre de la porte dont nous parlons, ſa corniche circulaire ſoutenue par de petites conſoles, le fronton au ſommet de l'avant-corps de la façade du côté de la cour, dont la corniche horizontale eſt interrompue, la croiſée giganteſque de deſſous, enfin les ornemens répandus dans cette élévation, ſont autant d'exemples à éviter. Ce peu de ſévérité vient ſans doute de ce que la plûpart de nos Architectes, quoique habiles d'ailleurs, ſacrifient la décoration des déhors en faveur des dédans, & qu'ils regardent comme indifférent de ſoumettre aux régles de l'Art les façades des maiſons particulieres. Mais en ſuppoſant qu'on ſe puiſſe permettre quelques libertés en pareille occaſion, du moins ne doit-on pas alors faire parade d'ornemens dans ces genres de bâtiment, & il faut au contraire y affecter une grande ſimplicité; car autrement c'eſt mal ſe rendre compte de l'eſprit de convenance qui doit ſe faire ſentir au premier aſpect d'un édifice. Nous avons cité dans le premier Chapitre de ce Volume, page 3, une maiſon bourgeoiſe ſituée rue S. Martin, fort au-deſſous en apparence de celle dont nous parlons, néanmoins tout y eſt ſoumis aux loix du bon goût; cette autorité eſt d'un poids conſidérable, parcequ'on ne ſçauroit concevoir combien il eſt important de ne rien offrir aux yeux de nos jeunes Artiſtes qui ait l'apparence du vice. Le déſordre gagne inſenſiblement, on s'accoutume aux licences, le chemin paroît facile, on n'a plus de retenue, aucune bienſéance n'eſt gardée, & enfin il eſt à craindre, ſi l'on continue, qu'avant trente ans on ne méconnoiſſe la route du vrai beau. Le déréglement de l'imagination & l'oubli des régles fondamentales de l'Art ſe remarquent juſques dans nos Sanctuaires, où des décorations triviales & des formes chimériques & bizarres tiennent déja lieu de la nobleſſe, de la majeſté, & du grand qui y devroient être obſervés, & dont nos anciens Architectes nous ont laiſſé des exemples ſi admirables.

Qu'on ne me ſçache pas mauvais gré, ſi l'amour du bien public m'emporte quelquefois, ce n'eſt jamais ſur les Architectes que portent mes obſervations. Je les eſtime tous, il n'en eſt pas de même de la plûpart de leurs Ouvrages. D'ailleurs je loue le vrai beau, & j'applaudis à l'excellent avec autant de chaleur que je me récrie ouvertement ſur les médiocrités, & principalement ſur celles qui tendent à détruire le goût, & à donner une mauvaiſe idée de notre Nation: autrement il eut été mieux que je ne me fuſſe pas chargé de cette entrepriſe. Maintenant que la carriere eſt ouverte, je ne puis ſans manquer au Public, me ſervir de modifications, qui non-ſeulement ſont contraires à ma façon de penſer, mais qui

ſerviroient

serviroient à perpétuer l'erreur. J'avouerai que j'ai quelquefois une sorte de chagrin de convenir de notre négligence à bien des égards, mais en bon citoyen je rougis souvent aussi d'être obligé d'offrir aux yeux de l'Europe des bâtimens qui ne sont pas à beaucoup près aussi réguliers qu'ils devroient l'être, surtout dans un tems où il ne nous semble pas permis de faire du mesquin, après les exemples célébres que nous a laissé le siecle précédent. Maison de M. De Vieux.

L'élévation du côté du jardin, représentée par la Fig. II, n'est pas traitée avec plus de succès. Un avant-corps élancé, terminé par un fronton corrompu, & soutenu, comme le précédent, par de petites consoles, dont le timpan est chargé d'ornemens frivoles & sans choix, présentent une ordonnance blamable. D'ailleurs quelle nécessité d'avoir élévé la croisée du premier étage plus que les autres ? 1°. C'est cette élévation outrée qui a contraint d'interrompre l'entablement horisontal. 2°. Cette croisée en plein ceintre & beaucoup plus élévée que celles des arrieres-corps qui sont bombées, cause un défaut de simétrie dans la décoration intérieure de la chambre à coucher du premier étage ; défaut qu'il faut toûjours éviter, parce qu'en général, on ne doit jamais se permettre aucune licence dans les déhors qu'elle ne produise un très-grand bien dans la distribution des dedans, ou que la nécessité de la solidité n'y contraigne ; encore cela ne peut-il être autorisé que dans des occasions de peu d'importance. Ce même défaut se remarque du côté de la cour, Figure Premiere, & nuit considérablement à la décoration du sallon.

Les pans coupés qui se remarquent dans ces deux élévations, & que nous avons déja dit que l'on doit éviter autant qu'il est possible, sont ornés de croisées au premier étage & de portes au rez-de-chaussée. Toutes ces ouvertures sont en plein ceintre, cependant il convient de distinguer d'une maniere sensible l'usage d'une porte d'avec celui d'une croisée. Cet usage doit être annoncé diversement, à moins qu'une grande quantité de portes dans un bâtiment ne donne le ton à quelques croisées pour empêcher la désunion des parties d'avec le tout. Nous remarquerons aussi que lorsqu'on se trouve obligé de faire des arcades en plein ceintre, il faut préférer les impostes & les archivoltes aux chambranles continus, parce que les impostes séparent la rétombée de l'arc d'avec le piédroit, & empêchent le jarret presqu'inévitable dans l'autre cas. Une des raisons essentielles qui nous porte à conseiller d'éviter les pans coupés dans un mur de face, vient de ce que les entablemens se profilent toûjours camus dans la rencontre des angles ; desorte qu'à moins qu'il ne soit possible d'accompagner ces pans coupés de ressauts formant des angles droits, il faut s'éloigner de ce genre d'ordonnance qui exprime une Architecture effeminée, ce qu'on doit toujours éviter lorsqu'on a fait choix d'une expression simple & virile ; seul caractere dont on devroit faire usage dans la décoration des façades d'un bâtiment particulier.

Coupe & élévation des aîles. Planche IV.

La décoration de l'aîle marquée A, est de beaucoup trop simple, eû égard à celle du principal corps-de-logis du côté de la cour : comme les pans coupés semblent les unir l'une avec l'autre, il falloit du moins un avant-corps pour autoriser cette différence, encore ne devroit-elle avoir lieu qu'en supposant que ces aîles renferment des pieces subalternes ; mais comme le premier étage est occupé par des pieces de Maître, il falloit faire usage de la même richesse, ces bâtimens, qui ont peu d'étendue, en auroient paru plus considérables. D'ailleurs il faut remarquer que la face opposée à cette aîle, est occupée au rez-de-chaussée par de grandes ouvertures servant aux remises, & que ces ouvertures n'ayant aucune rélation

Maison de M. Des Vieux.

avec la décoration de ce bâtiment, il en résulte une confusion de parties qui n'annonce rien de régulier & de refléchi au premier aspect de ce bâtiment, & qui nuit à l'idée qu'on doit prendre de sa distribution intérieure, qui certainement n'est pas sans mérite.

L'aîle B du côté du jardin est plus analogue à la façade du principal corps-de-logis, pour ce qui regarde la forme & la proportion des croisées; mais la différence de largeur des trumeaux de cette aîle avec celle des trumeaux de la principale façade (Voyez le plan, Planche Premiere) est choquante. Regardera-t-on toûjours comme indifférent de mettre si peu de rélation entre l'ordonnance des aîles & les façades d'un bâtiment érigées sous une hauteur commune? Suffit-il de convenir qu'on n'a pû faire autrement? N'est-ce pas renoncer à la profession d'Architecte pour n'exercer qu'un art mécanique, que de ne pas se servir de tous les moyens possibles pour concilier d'une maniere louable la décoration extérieure avec les dedans, & ces deux parties avec la construction? Je suis fâché que ces refléxions tombent sur un bâtiment qui d'ailleurs a des beautés de détail, & qui a été élévé par un homme de mérite; mais d'un autre côté, si nos Architectes qui à la connoissance des principes de leur Art joignent une expérience consommée, tombent dans des inadvertances aussi blâmables, que pouvons-nous exiger de nos jeunes Artistes, surtout si on leur met continuellement sous les yeux des exemples si contraires au progrès des Arts? Dira-t-on, comme quelques-uns le publient, que les bâtimens particuliers ne sont pas faits pour servir de régle, ni d'autorité? On se trompe: une maison neuve, quelle qu'elle soit, attire l'attention de la multitude, souvent même au préjudice des anciens édifices de réputation. En la voyant on se forme involontairement une idée d'imitation, de là la source du déréglement dans l'Architecture; source d'autant plus dangereuse, encore une fois, qu'elle remonte à des hommes qui ont une réputation acquise, & de qui nous devrions attendre beaucoup plus de retenue & de circonspection que des autres, parce qu'ils servent en quelque sorte de modeles, & qu'ils donnent le ton au plus grand nombre.

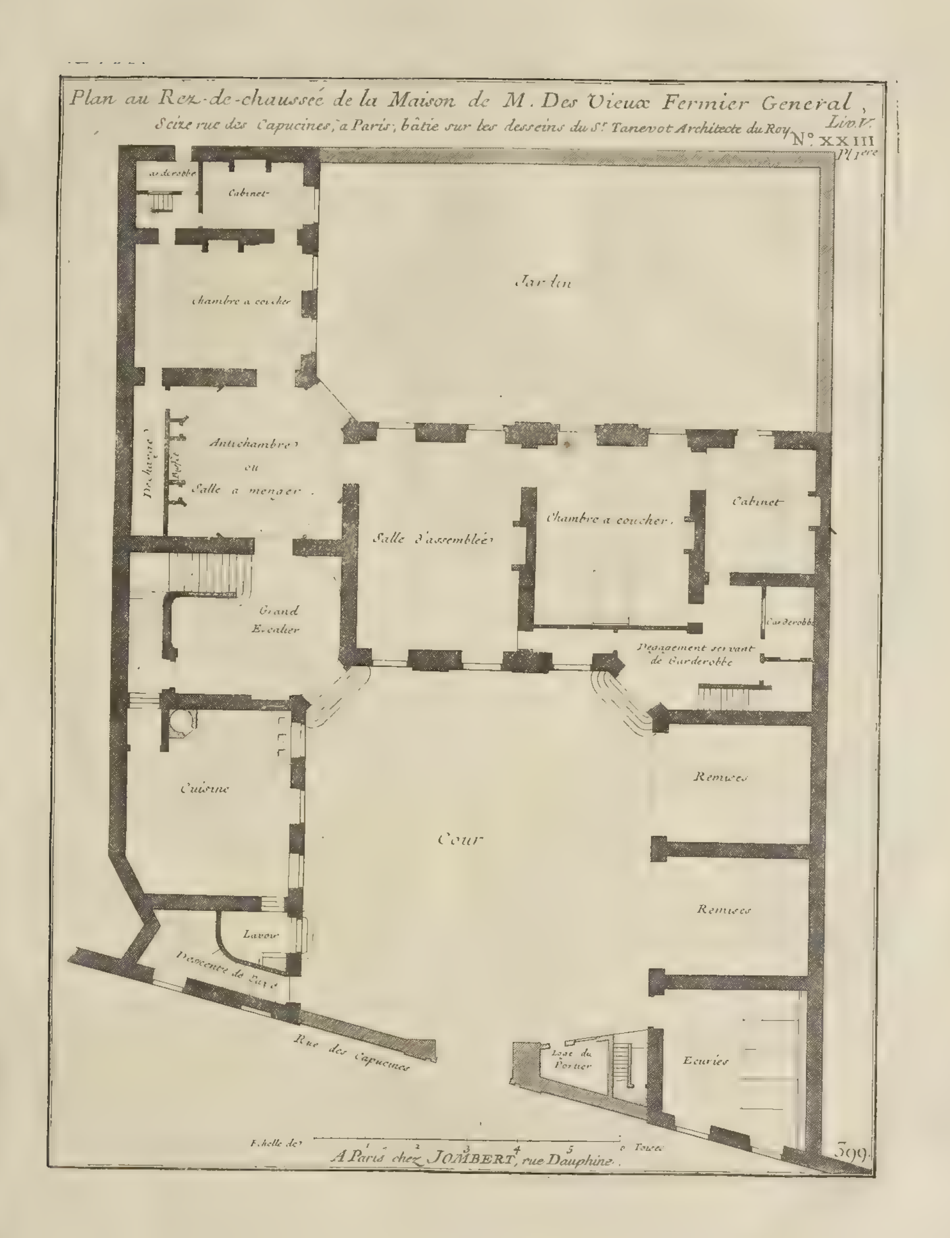
MAISON DE M. DE CASTANIER.

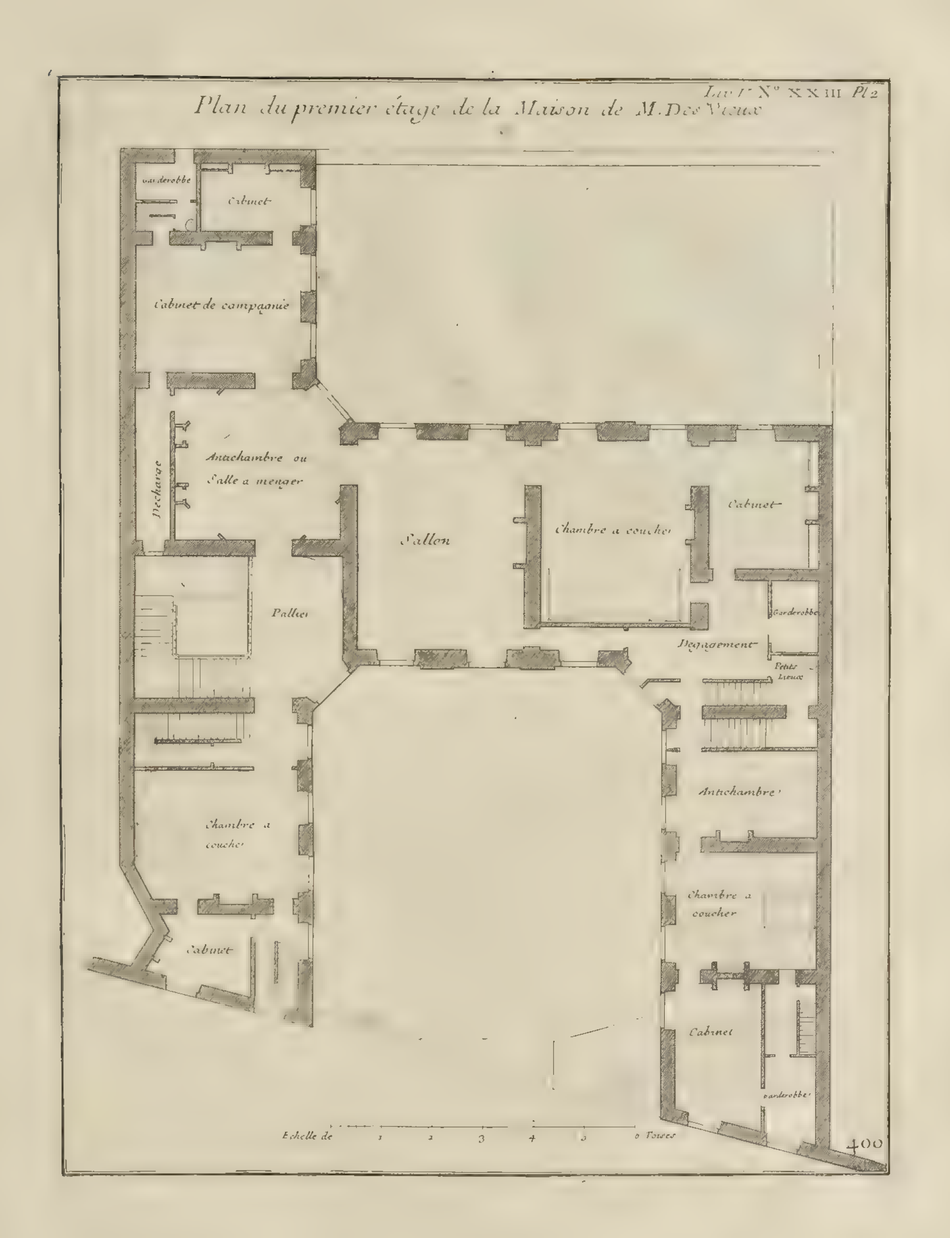
Cette maison a été aussi bâtie par M. *Tannevot*; les dedans se ressentent de la perfection que cet habile homme sçait donner à toutes ses distributions. Nous en exposons ici les plans comme la partie la plus intéressante, & dans l'état qu'elle fut érigée en 1726, quoique M. de Castanier y ait fait faire depuis peu des augmentations considerables sur les desseins & sous la conduite du même Architecte; mais comme ces additions sont dans le même genre que les distributions précédentes, nous nous contenterons d'en dire quelque chose sans en donner les plans. On n'en trouvera point non plus les élévations, étant les mêmes que celles de la maison de M. Des Vieux & susceptibles des mêmes observations.

Plan du rez-de-chaussée. Planche V.

La cour de cette maison est petite pour l'étendue des bâtimens, mais comme elle est accompagnée de deux basses cours, l'une pour le département des écuries & des remises, l'autre pour celui des cuisines, elle paroît suffisante. Au reste, comme nous l'avons remarqué plus haut, il faut éviter de faire les cours trop spacieuses dans des maisons particulieres, elles resserrent trop les bâtimens, & occupent un terrein qui souvent pourroit être mieux employé.

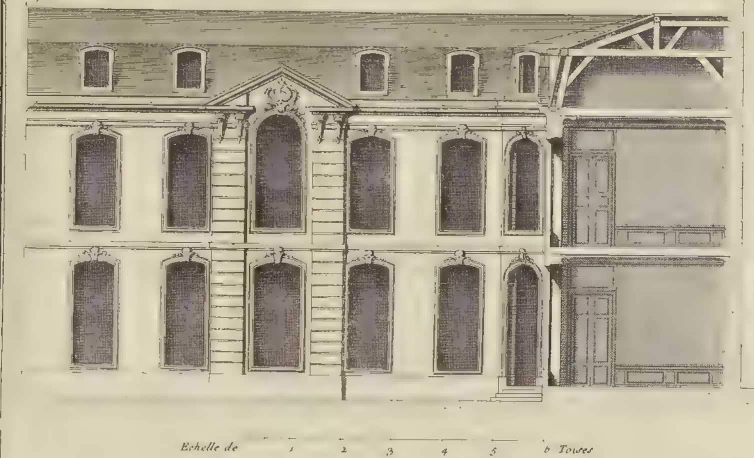
Dans un grand vestibule placé à droite & au fond de la cour, est un assez bel


Plan au Rez-de-chaussée de la Maison de M. Des Vieux Fermier General,
Scize rue des Capucines, a Paris; bâtie sur les desseins du Sr. Tanevot Architecte du Roy.
Liv. V.
N°. XXIII
Pl. 1ere
Cabinet
Chambre a coucher
Jardin
Antichambre ou Salle a menger.
Salle d'assemblée
Chambre a coucher.
Cabinet
Grand Escalier
Garderobbe
Degagement servant de Garderobbe
Cuisine
Cour
Remises
Remises
Lavoir
Rue des Capucines
Loge du Portier
Ecuries
1 2 3 4 5 6 Toises
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine.
399.


Liv. I^r N° XXIII Pl 2
Plan du premier étage de la Maison de M. Des Vieux
Garderobbe
Cabinet
Cabinet de compagnie
Antichambre ou
Salle a menger
Decharge
Sallon
Chambre a coucher
Cabinet
Pallier
Garderobbe
Degagement
Petits Lieux
Antichambre
Chambre a
coucher
Chambre a
coucher
Cabinet
Cabinet
Garderobbe
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises
400

Elevation de la Façade de la Maison de M Des Vieux du côté du Jardin

Fig II.



Elevation de la façade du côté de l'entrée.

Fig Iere



Liv. I. N° XXIII Pl. 4.

Elevation des aisles, et Coupe du principal corps de logis de la Maison de M. Des Vieux).

402

escalier qui monte au premier étage. Ce vestibule a deux principales ouvertures, l'une du côté de la cour, l'autre par le passage A, où l'on arrive à couvert: commodité essentielle dans un bâtiment, & qu'on ne devroit jamais négliger. Cette piece donne entrée à un appartement double, compris dans le principal corps-de-logis, & à un autre en aîle, donnant sur le jardin. Cette aîle est simple ici, elle vient d'être augmentée dans la partie du terrain marquée B, par un nouveau bâtiment de onze croisées de face, d'alignement au mur C, desorte que la salle à manger qui se voit ici, est à present à la place du cabinet; & au lieu de la Bibliotheque & du petit escalier qui la suit, on a pratiqué un sallon fort orné, dont le plafond est peint par M. le *Lorrain* (*a*). Ce sallon forme un angle droit avec la nouvelle aîle, & s'enfile avec elle par une porte vers D, le mur de face E ayant été prolongé jusqu'en F. On a pratiqué derriere cette nouvelle aîle de bâtiment une cuisine belle & spacieuse, accompagnée de toutes les commodités nécessaires, & d'une cour qui a une issue par la basse cour de ce plan & une entrée de dégagement dans la rue Neuve de Luxembourg, pour les provisions des cuisines & offices. Cette nouvelle cour, les cuisines, l'aîle de bâtiment dont nous venons de parler, & l'aggrandissement du jardin de cette maison se trouvent placés aujourd'hui dans le terrain où étoit autrefois la basse-cour de la maison de M. le Baron de Thiers, & qui a été échangé avec M. de Castanier, à condition par celui-ci de faire bâtir les basses cours dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent. Maison de M. De Castanier.

Dans la basse-cour à gauche, du côté de la rue, sont encore pratiquées des cuisines pour les Domestiques, lorsque les Maîtres sont à la campagne. Attenant le principal corps-de-logis est un second escalier, précédé d'un vestibule. Cet escalier qui est assez spacieux, étoit nécessaire pour arriver commodement aux appartemens du premier étage. Le cabinet marqué G, est absolument trop petit pour être placé dans l'enfilade du côté du jardin. Il semble qu'on auroit pû supprimer la cour qui est derriere, son extrême petitesse ne peut que causer une humidité considérable aux pieces qui l'environnent, étant entourée de batimens d'une grande élévation. Il auroit été plus à propos de ne donner que des jours louches dans les dégagemens, les aisances & les garderobes; car il est certain que cette cour ne procure pas plus de lumiere dans ces petites pieces, que n'en auroient donnés de faux jours, pris par le dessus des portes & au travers des cloisons. Par ce moyen on auroit procuré plus d'espace au cabinet, plus de grandeur aux dégagemens & plus de salubrité en général aux pieces attenantes. Au reste les principales enfilades des appartemens sont bien observées, la proportion des pieces & leur simétrie est exacte, & l'on peut dire que leur décoration intérieure, sans être riche, est traitée avec goût & avec élégance. Dans la grande salle de compagnie l'on voit de fort bons tableaux de M^rs. *Carle Vanloo*, *Natoire* & *Boucher*. Les lambris sont vernis dans la couleur naturelle du bois, ce qui rend ces appartemens un peu tristes, principalement quand on les compare avec ceux qu'on a nouvellement construits en aîle au rez-de-chaussée & au premier étage, & qui sont imprimés de diverses couleurs, rechampis ou dorés, & ornés de tableaux peints par M^rs. *Vien* (*b*), *Challes* (*c*), & *Le Lorrain*, Peintres, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

(*a*) *Louis Le Lorrain*, Peintre, né à Paris en 1715; apprit de M. *Dumons* les premiers élémens de son Art. Après son retour de Rome il fut agréé à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, en Janvier 1752. Outre le genie & l'invention qu'on remarque dans les sujets d'Histoire de la composition de cet Artiste, il excelle aussi dans l'Architecture & les Perspectives propres aux Décorations des Théatres, Fêtes publiques, &c.

(*b*) *Joseph-Marie Vien*, Peintre, né à Nismes en 1718. fut éléve de M. Natoire, & agréé en 1751, à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Les tableaux de sa composition qui ont été vûs cette année (1753) au sallon, ont réuni généralement en sa faveur le suffrage des Connoisseurs, qui tous conviennent qu'on a lieu de fonder les plus grandes espérances sur cet Artiste, soit pour la fecondité de son génie, soit pour la correction du dessein, soit enfin pour la beauté de l'éxécution.

(*c*) *Michel-Ange-Charles Challes*, Peintre, éléve de M. Boucher, fut reçû cette année (1753) à l'Académie Royale de Peinture. Son morceau de reception est un pla-

Plan du premier étage. Planche VI.

Maison de M. De Castanier. La distribution de cet étage est assujettie aux mêmes murs de face & de refend que le rez-de-chaussée. C'est dans ce plan que l'on sent la nécessité d'avoir pratiqué deux grands escaliers dans ce bâtiment, qui procurent une entrée libre & particuliere aux deux principaux appartemens distribués ici, & qui semblent séparés par le petit arriere cabinet, sans néanmoins que l'enfilade continue du côté du jardin soit interrompue. Ces appartemens sont d'une belle proportion, bien percés, & chaque piece est assez régulierement distribuée. L'on voit trois petites cours dans ce plan, il est aisé de remarquer leur peu d'utilité, & combien il auroit été facile de les supprimer, sans nuire aux commodités nécessaires aux pieces des Maîtres.

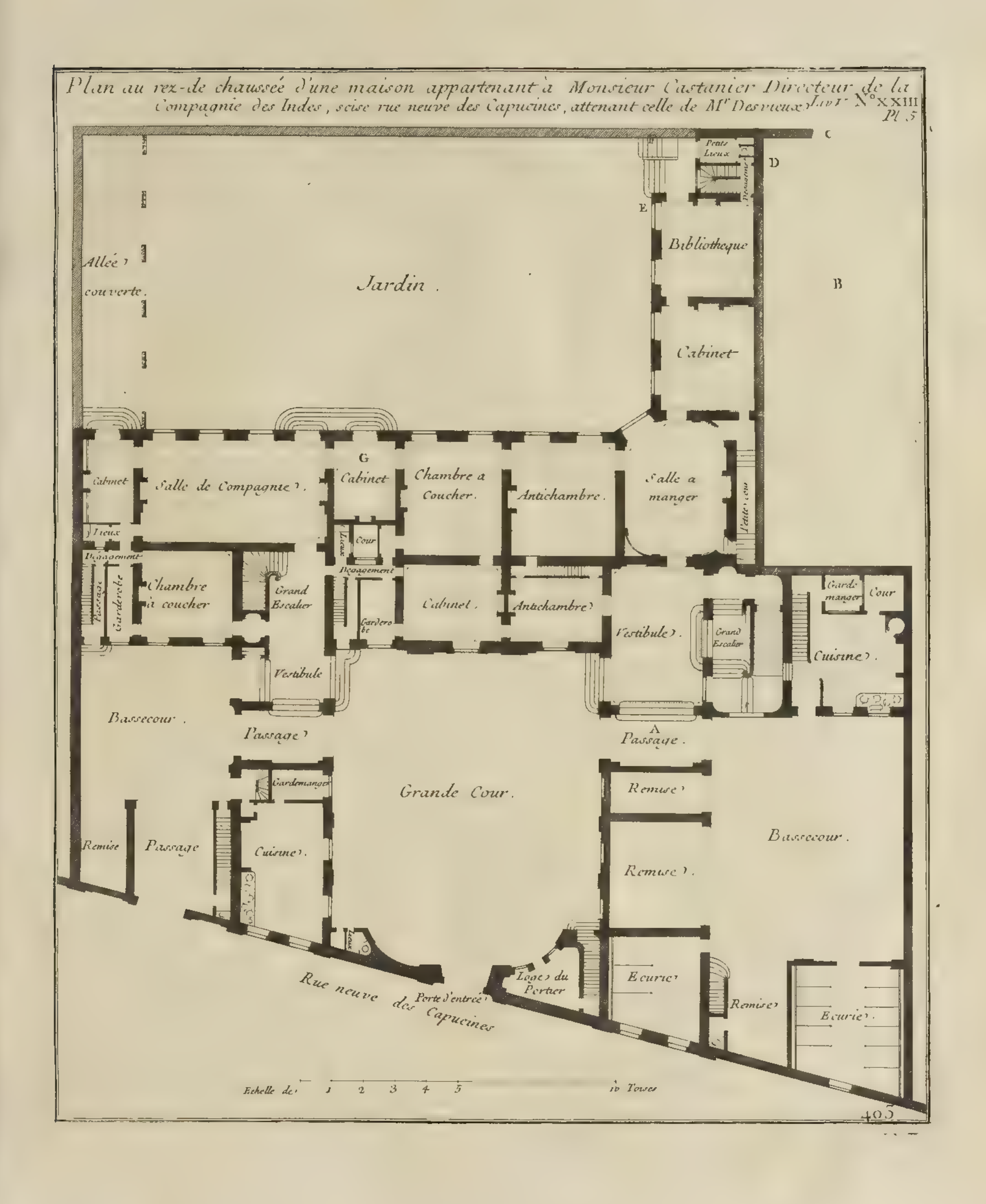
L'aîle du côté du jardin communique aussi avec les nouveaux bâtimens. Ces derniers contiennent autant de pieces qu'au rez-de-chaussée, & sont même décorés avec encore plus de magnificence, ainsi qu'une bibliotheque assez considérable qu'on y prépare. Toutes ces pieces donnent sur les jardins, qui sont fort agréables, quoique peu spacieux; ils sont ornés de berceaux de treillage d'un goût élégant, de parterres de fleurs, de terrasses, &c. & contribuent à rendre cette maison une des plus belles qui soit dans tout le quartier de la Place de Louis le Grand.

Nous ne parlerons point du pan coupé qui éclaire la seconde antichambre. Nous en avons blâmé l'usage au commencement de ce Chapitre. Nous remarquerons seulement qu'il a été pratiqué pour donner du jour à cette piece, & en même tems pour simétriser avec celui qui se trouve dans l'angle de la maison voisine; comme elle n'est séparée de celle-ci que par un mur de cloture d'une moyenne élévation, ces deux maisons semblent n'en faire qu'une seule.

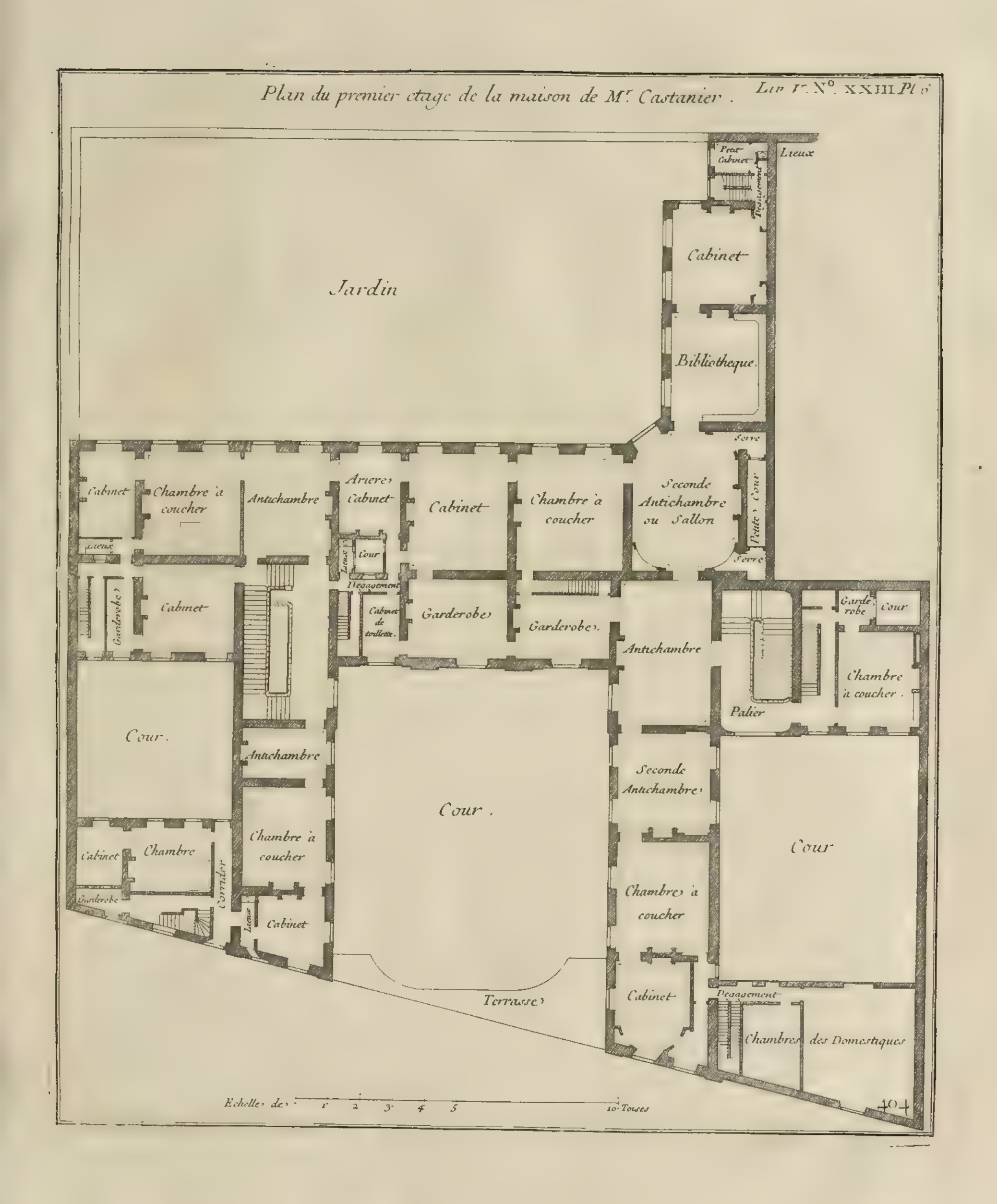
fond de forme circulaire, placé dans une des salles de l'Académie, & qui représente l'union des Arts de Peinture & de Sculpture par le génie du Dessein. Ce tableau, qui est composé d'une maniere sçavante & ingénieuse, a fait une grande réputation à cet Artiste; il se distingue aussi dans divers genres d'Architecture & de Perspective, qui prouvent l'étendue de son génie & la fertilité de son imagination.



CHAPITRE



Plan au rez-de chaussée d'une maison appartenant à Monsieur Castanier Directeur de la Compagnie des Indes, scise rue neuve des Capucines, attenant celle de Mr Desvieux
Liv. I. N° XXIII
Pl. 5
Petits Lieux
Jardin.
Allée couverte.
Bibliotheque
Cabinet
Cabinet
Salle de Compagnie.
Cabinet
Chambre a Coucher.
Antichambre.
Salle a manger
Cour
Degagement
Chambre à coucher
Grand Escalier
Cabinet.
Antichambre
Vestibule.
Grand Escalier
Garde manger
Cour
Cuisine.
Vestibule
Bassecour.
Passage
Passage.
Gardemanger
Grande Cour.
Remise
Remise.
Bassecour.
Remise
Passage
Cuisine.
Loges du Portier
Ecurie
Remise
Ecurie.
Rue neuve des Capucines
Porte d'entrée
Echelle de 1 2 3 4 5 10 Toises
A
B
C
D
E
G


Plan du premier etage de la maison de Mr. Castanier.
Liv. Ir. No. XXIII Pl. 6
Petit Cabinet
Lieux
Degagement
Cabinet
Jardin
Bibliotheque
Serre
Cabinet
Chambre a coucher
Antichambre
Ariere Cabinet
Cabinet
Chambre a coucher
Seconde Antichambre ou Sallon
Petite Cour
Serre
Lieux
Cour
Lieux
Degagement
Garderobe
Cabinet
Cabinet de toilette
Garderobe
Garderobe
Antichambre
Garde robe
Cour
Chambre a coucher
Palier
Cour.
Antichambre
Cour.
Seconde Antichambre
Cour
Cabinet
Chambre
Corridor
Chambre a coucher
Chambre a coucher
Garderobe
Lieux
Cabinet
Cabinet
Terrasse
Degagement
Chambres des Domestiques
Echelle de 1 2 3 4 5 10 Toises
404

CHAPITRE XXIV.

Description de la Maison de M. Le Gendre d'Armini, rue des Capucines, proche la Place de Louis le Grand.

CETTE maison fut bâtie, en 1713, sur les desseins de M. de *Cotte* (*a*), pour M. *Le Gendre d'Armini*, Ecuyer du Roi. En 1740, elle fut acquise par M. le *Marquis d'Antin*, & en 1748, M. *de Meulan*, Receveur Général des Finances, l'acheta de Madame la Comtesse de Toulouse, comme héritiere de M. le Marquis d'Antin, son fils. C'est toûjours M. *de Meulan* qui l'occupe aujourd'hui, & qui, en 1749, y fit faire des augmentations considérables, sur les desseins & sous la conduite de M. *Rousset*, (*b*) Architecte. Maison de M. Le Gendre.

Plan au rez-de-chaussée. Planches I, II & III.

La distribution que nous offrons ici, Planches Premiere & seconde, est telle que M. *Le Gendre d'Armini* l'a fait exécuter, sur les desseins de M. *de Cotte*. M. *de Meulan*, lorsqu'il fit l'acquisition de cette maison, l'augmenta si considérablement, comme nous venons de le remarquer, que cela nous a engagé à en donner les nouvelles distributions, Planche III; mais avant que de parler de celles-ci, nous allons examiner les premieres.

La Planche Premiere comprend une avant-cour, six remises, deux écuries, deux cours à fumier, une cuisine, un garde-manger & différens escaliers pour monter aux chambres des Domestiques placées sur ces divers bâtimens; commodités essentielles & distribuées d'une maniere convenable dans un terrain qui, sur une largeur de 10 toises 2 pieds dans œuvre, a beaucoup de profondeur. Au-bas de cette premiere Planche, se voit la décoration de la porte d'entrée de cette maison, dont l'ordonnance & la proportion sont assez bien entendues. Cette porte se trouve renfoncée dans une tour creuse qui rachete l'obliquité de la rue, & rend son axe perpendiculaire avec la direction du principal corps-de-logis; précaution dont on use ordinairement dans cette circonstance, quoiqu'elle soit contraire à la régularité des façades des bâtimens formant la décoration des rues d'une Capitale. On a mis en œuvre le même expédient aux Hôtels de Soubise, de Rohan, &c; mais il y est plus tolérable en quelque sorte qu'ici, parce que le plan de ces tours creuses se trouve parallele à l'alignement des rues. Cette porte a été démolie

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. I. page 230. Note (*a*).

(*b*) *Pierre Noel Rousset*, Architecte, des Académies de Florence & de Bologne, né à Paris en 1712, est peut-être un des Architectes de nos jours le plus laborieux & le plus rempli du génie de sa profession.

Indépendamment de la maison que nous donnons ici, Planche III, cet Architecte en a fait bâtir une autre, rue Vivienne, pour M. *Boucher*, Secrétaire du Roi. Ce bâtiment est distribué très-commodement & décoré de fort bon goût, quoique simple; c'est aussi lui qui a fait construire les cuisines du Château de Livry: ouvrage très-important par la coupe des pierres, l'ordonnance de sa décoration & la commodité de ses distributions. Il travaille actuellement à la décoration intérieure de l'Eglise de la Sainte Chapelle, à Paris, qui s'exécute sous ses ordres; sans parler d'une infinité d'autres projets pour differens Particuliers, dont j'ai vû les desseins, qui annoncent le feu & l'invention de cet Artiste. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, à mon avis, ce sont les projets des Places publiques, qu'il a fait par ordre de M. le Prevôt des Marchands dans les divers quartiers de cette Capitale, lorsque le Roi ordonna un concours pour se décider sur la situation la plus avantageuse de ce monument, & dans le nombre desquels deux pour le Carrefour de Bussi, & deux pour la Place de Grêve, ont été présentés à Sa Majesté par M. de Maurepas & par M. le Prévôt des Marchands, & ont reçus dans leur tems les applaudissemens de la Cour & de la Ville, étant composés d'une grande maniere, dessinés avec goût, & distribués avec une convenance rélative à ce genre d'édifice. Nous aurions désiré pouvoir donner ici une légére description de ces magnifiques projets; mais la loi que nous nous sommes prescrite de ne parler que des édifices qui sont exécutés, ne nous permet pas de nous étendre sur les diverses productions de nos Architectes François. Nous nous contentons seulement d'indiquer leurs principaux ouvrages, lorsqu'ils parviennent à notre connoissance.

Maison de M. Le Gendre.

& reconstruite à neuf, suivant la direction du mur de face. Son ordonnance actuelle est d'une Architecture plus ferme & d'une proportion moins svelte. (Voyez le plan de cette porte, Planche III.)

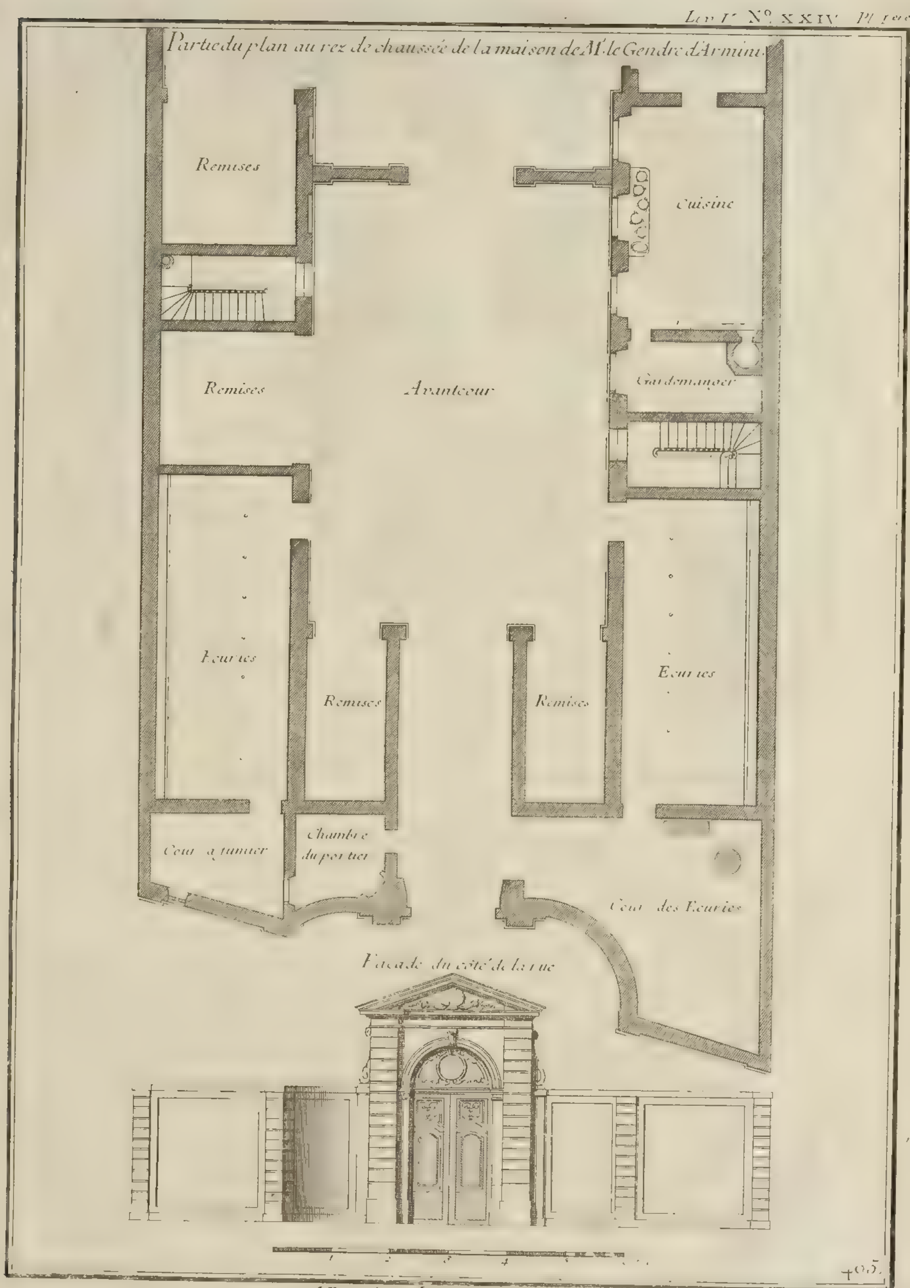
La Planche seconde comprend la grande cour qui est d'une forme presque quarrée, contre toute idée des régles de l'Art, & est suivie d'une autre cour à pans. Cette seconde est incommode en ce que les équipages ne peuvent arriver au pied des bâtimens, à cause des deux marches qui en interrompent les sols. Le pavillon B, qui se trouve seul au rez-de-chaussée, fait ici un mauvais effet. Au reste la distribution du principal corps-de-logis est assez bien entendue; mais les pieces sont trop spacieuses, & le percé du milieu, qui est masqué par la cheminée placée sur le mur de refend qui sépare la salle à manger d'avec la chambre, est un défaut dans la disposition d'un plan; défaut que nous avons blamé au Palais Bourbon, à l'Hôtel de Toulouse, &c. Les petits pans coupés du côté de la cour doivent aussi être rejettés par les raisons dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent.

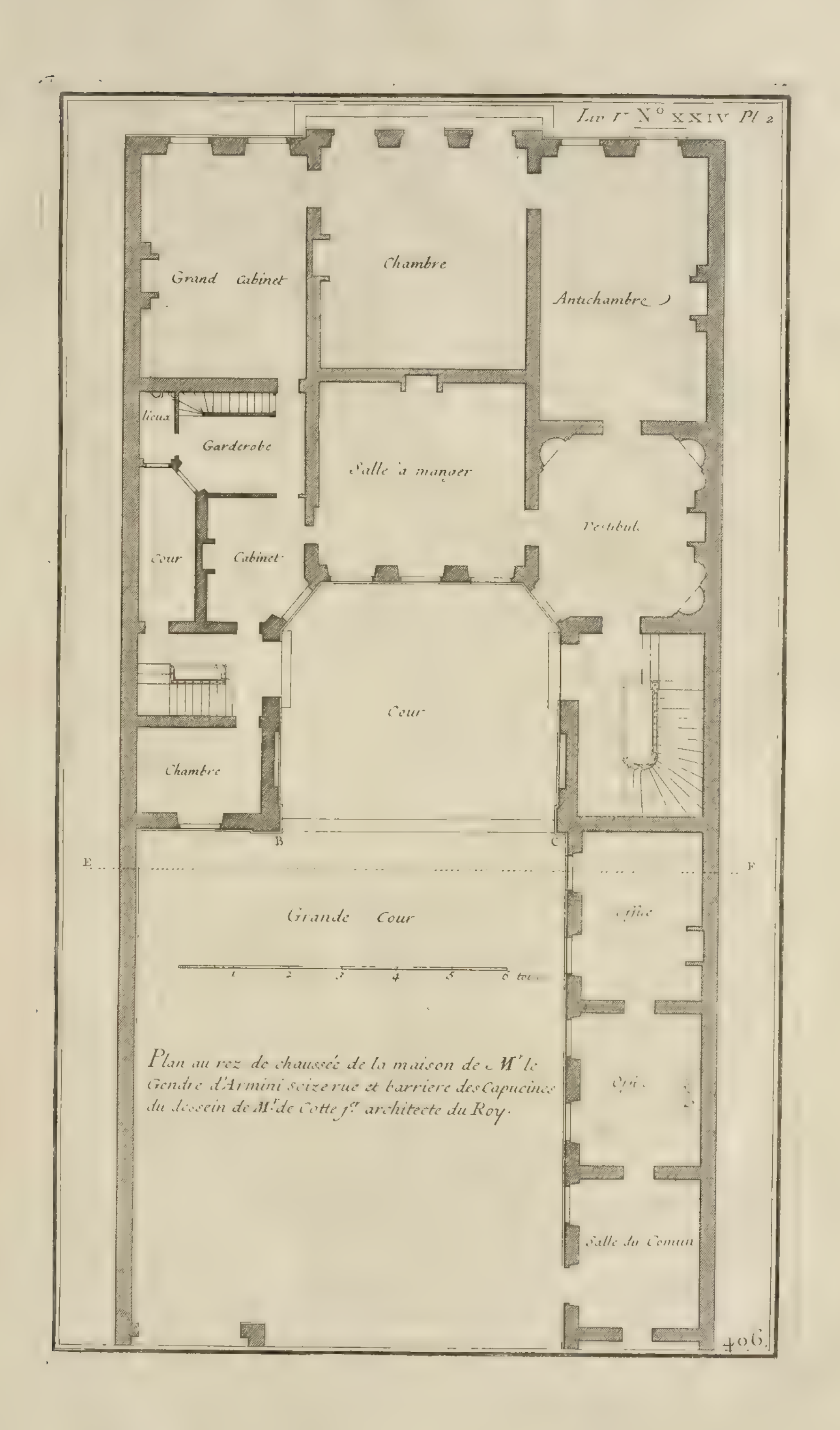
La Planche III donne les nouvelles distributions de cette maison. Nous venons de remarquer à l'occasion de la Planche précédente que la grande cour étoit d'une forme peu approuvée, se trouvant presque quarrée; celle-ci a le défaut d'être trop longue pour sa largeur, mais du moins est-elle réguliere, & l'on peut arriver en voiture jusqu'au pied de l'édifice. On a pris soin de marquer sur cette Planche, par une seule taille, toutes les nouvelles distributions, desorte qu'il sera facile de connoître ce qu'on a conservé de l'ancien bâtiment par ce qui est gravé à deux tailles. Nous n'avons point donné les plans des étages supérieurs, ayant voulu seulement faire connoître la grandeur du terrain que cette maison occupe aujourd'hui, en comparaison de ce qu'elle en occupoit précédemment. On rencontre assez souvent de pareilles additions dans les bâtimens dont nous parlons, mais nous ne les donnons que lorsque nous les croyons assez importantes pour mériter une place dans ce Recueil, ainsi que nous en avons averti ailleurs.

Elévations du côté de la cour & du côté du jardin. Planche IV.

La Figure Premiere donne l'ancienne élévation du côté de la cour, prise dans la Planche II sur la ligne EF. On y voit la façade du principal corps-de-logis, les pans coupés & le retour des pavillons B, C. Ce dernier est flanqué d'une aîle de bâtiment, dans laquelle sont compris les offices, & dont la hauteur masque le pavillon auquel elle est adossée, desorte que celui B paroît seul au rez-de-chaussée, ce qui produit un défaut de simétrie dont nous avons parlé plus haut. Ce bâtiment a deux étages terminés par une mansarde. Sa décoration en général est simple, mais d'une proportion convenable & profilée d'assez bon goût.

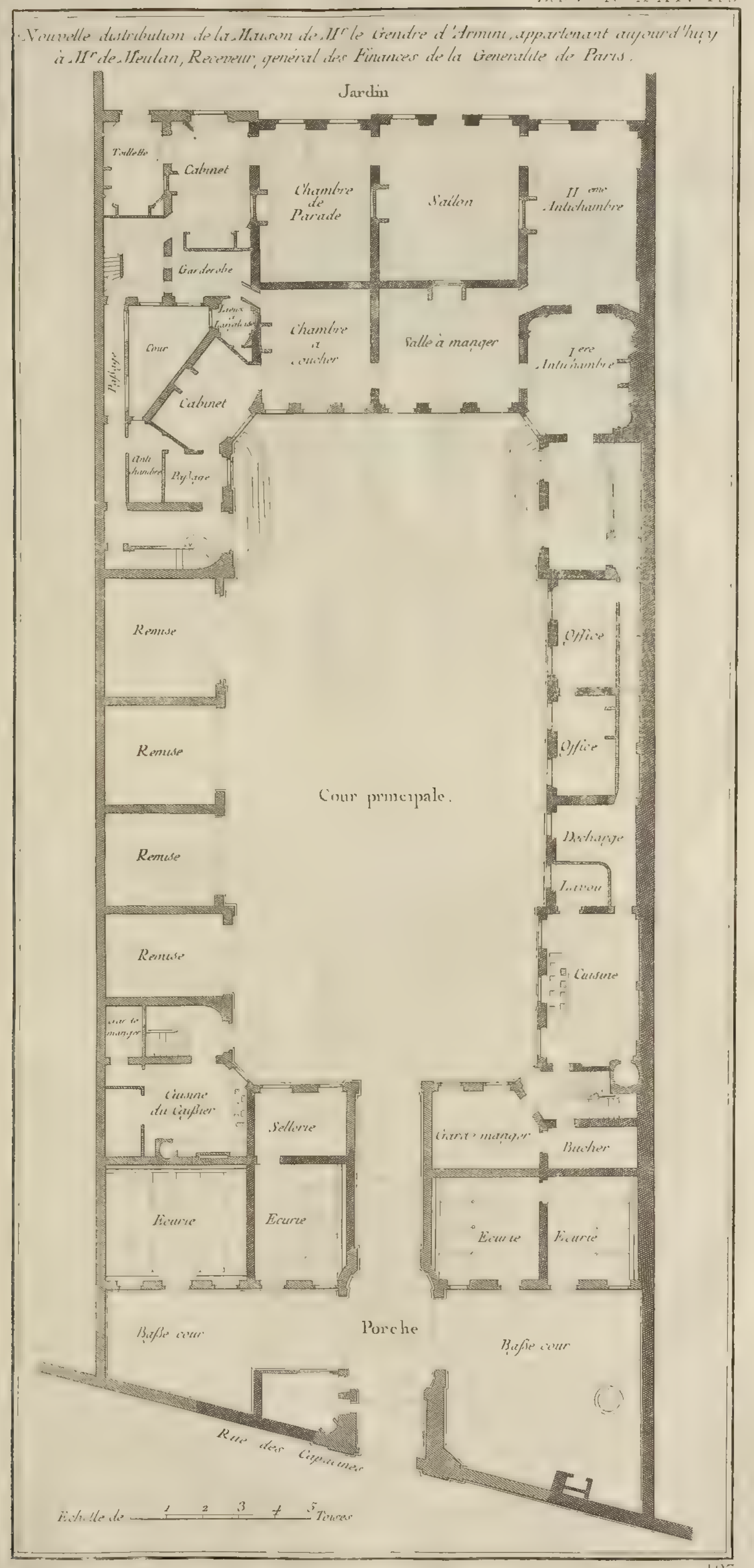
La Figure seconde présente l'ancienne élévation du côté du jardin, composée d'un avant-corps couronné d'un fronton, & de deux arriere-corps qui se trouvent assez en rapport avec l'avant-corps & avec l'étendue & la hauteur du bâtiment. La simplicité de cette façade est louable, bien entendue & très-bonne à imiter dans une maison du genre de celle dont nous parlons. La proportion des croisées, la largeur des trumeaux, la dimension & la forme de l'avant-corps se ressentent de la capacité de l'Architecte qui en a donné les desseins, & qui agissant à cet égard comme M[rs]. Boffrand & Cartaud, n'a pas dédaigné de donner ses soins dans plus d'une occasion pour l'édification des maisons des particuliers; cette considération doit faire sentir à la plûpart des Propriétaires la nécessité d'avoir recours aux hommes du premier mérite, lorsqu'il s'agit de mettre la main à l'œuvre dans quelque occasion que ce puisse être.


Liv. I. No. XXIV. Pl. 1ere
Partie du plan au rez de chaussée de la maison de Mr. le Gendre d'Arminy.
Remises
Cuisine
Remises
Avantcour
Gardemanger
Ecuries
Remises
Remises
Ecuries
Cour a fumier
Chambre du portier
Cour des Ecuries
Facade du côté de la rue
1
2
3
4
405.
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine

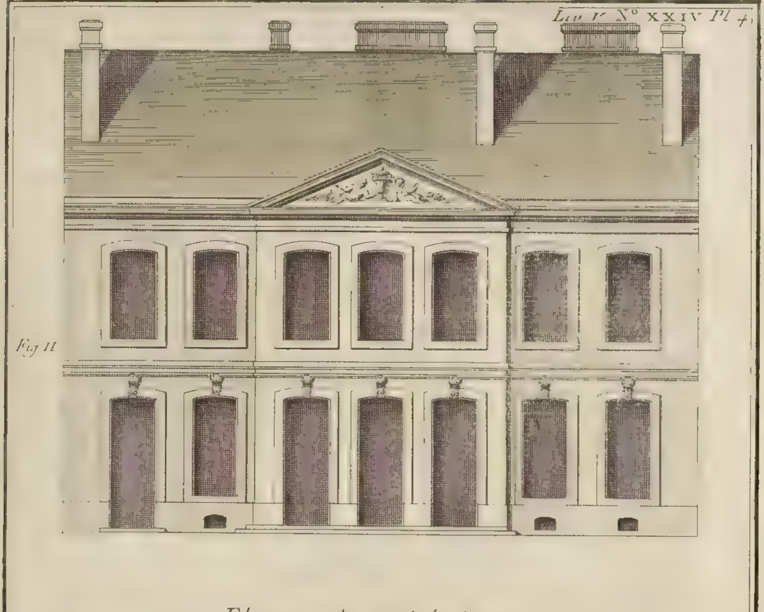


Plan au rez de chaussée de la maison de Mr le Gendre d'Armini scize rue et barriere des Capucines du dessein de Mr de Cotte 1er architecte du Roy.

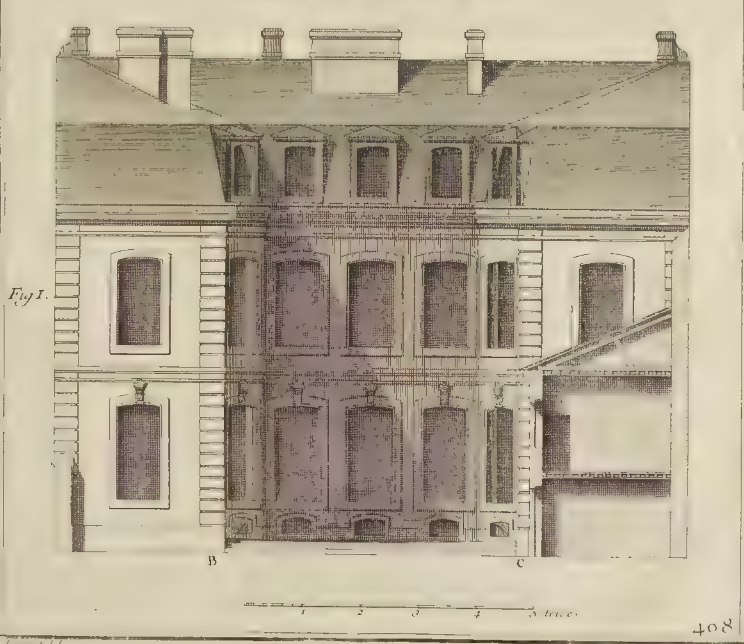
Nouvelle distribution de la Maison de M.r le Gendre d'Armini, appartenant aujourd'huy à M.r de Meulan, Receveur général des Finances de la Generalité de Paris.



Elevation du côté du Jardin d'une Maison scize rue et barriere des Capucines du dessein de M. de Cotte.



Elevation du côté de la cour.



Nous ne donnons point les additions de ces façades, ayant été continuées dans le même genre que celles que nous offrons ici, à l'exception cependant des croisées qui ont été baissées partout, afin de donner plus d'air dans l'intérieur des appartemens; desorte qu'on a pratiqué des banquettes de fer pour servir d'appui à ces croisées, ce qui, en général, procure à ce bâtiment plus d'élégance dans sa décoration, mais peut-être moins de sévérité dans son ordonnance.

CHAPITRE XXV.

Description de l'Eglise Paroissiale de S. Roch, rue S. Honoré.

CETTE Eglise fut commencée au mois de Mars 1653, sur les desseins de *Jacques Le Mercier (a)*, un des Architectes de son tems qui a le plus érigé d'édifices sacrés. *Louis XIV* posa la premiere pierre de cette Eglise qui a été depuis plusieurs fois discontinuée & reprise; son portail fut construit en 1736, sur les desseins de *Robert de Cotte (b)*, premier Architecte du Roi, & continué par *Jules Robert de Cotte*, son fils, aujourd'hui Intendant & Controlleur des Bâtimens de Sa Majesté. Eglise de S. Roch.

Plan de l'Eglise de S. Roch. Planche Premiere.

Cette Eglise peut être regardée comme une des mieux distribuées & des mieux percées qui se voye à Paris. Elle est moins grande que celle (c) de S. Sulpice, (la seule de nos Eglises Paroissiales modernes avec laquelle nous puissions la comparer) mais elle l'emporte de beaucoup sur toutes les autres de Paris par son élégance, & par la maniere ingénieuse avec laquelle elle est décorée intérieurement, quoiqu'en général, nous ne puissions applaudir à la plûpart des ornemens qu'on y remarque, ainsi que nous l'observerons en son lieu.

La largeur de cette Eglise, hors œuvre, est de 17 toises, prise dans la croisée, sa longueur totale est de 53 toises & demi, la longueur de la nef, y compris le chœur, est de 35 toises dans œuvre & sa largeur de 5 toises 5 pieds, sur 9 toises 5 pieds de hauteur sous clef. Il est aisé de voir par ces mesures totales que ce vaisseau est plus petit que celui de S. Sulpice, dont nous allons répéter les mesures pour en faciliter la comparaison.

La largeur de l'Eglise de S. Sulpice hors œuvre, est de 25 toises & demi, sa longueur totale de 60 toises. La longueur de la nef, y compris le chœur, est de 41 toises & sa largeur de 7 toises, sur 15 toises de hauteur sous clef. Cependant il faut convenir que la Chapelle de la Vierge de l'Eglise dont nous donnons ici la description, est beaucoup plus grande que celle de S. Sulpice, qu'elle est entourée de bas-côtés qui se lient d'une maniere intéressante avec ceux de la nef, & qui en multipliant la surface pour les Paroissiens, communiquent très-ingénieusement avec la Chapelle de la Communion, placée derriere celle de la Vierge, & qui se présente en face de l'alignement donnant dans toute la profondeur de l'Eglise jusqu'au Portail.

Les bas-côtés de cette Eglise ont ici 16 pieds & la nef 35, contre l'usage ordinaire, qui est de leur donner la moitié, ainsi qu'on l'a observé dans la fameuse

(a) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte; Tome I. pag. 230. Note (a).

(b) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte; Tome II. Page 76. Note (b).

(c) Voyez le plan de cette Eglise, Tome II. Chapitre V.

Eglise de S. Roch. Cathédrale de Londres, quoiqu'à l'Eglise de S. Pierre de Rome ils soient moindres, la nef ayant 13 toises & demi & les bas-côtés 5 toises & demi, ainsi qu'à Notre-Dame de Paris, dont la nef est de 6 toises 4 pieds, & les bas-côtés, de 17 pieds, mais qui à la vérité sont doubles. (Voyez dans le second Volume, Livre IV, la Planche Premiere du Chapitre III.) Cependant à S. Sulpice les bas-côtés sont plus larges ayant 24 pieds de largeur, & la nef 41, ainsi que l'Eglise Cathédrale de Strasbourg, dont la nef a de largeur 40 pieds & les bas-côtés 33, &c. (*d*).

La nef, proprement dite, est ouverte de chaque côté par cinq arcades séparées par des piédroits dont la largeur est à celle des arcades, comme 2 est à 5. A l'extrêmité de cette nef est la croisée de l'Eglise, dont les deux parties collatérales sont arrondies par leur plan & voutées en cul de four. Ce genre de voute simétrise avec l'entrée de la nef & en quelque sorte avec le rond-point du chœur, où est placé le Maître-Autel. Cet Autel est construit à la Romaine, desorte qu'audessus & par l'arcade au-bas de laquelle il est posé, on découvre dès l'entrée du Portail de l'Eglise les Chapelles de la Vierge & de la Communion placées derriere. Nous parlerons de la décoration de ces Chapelles en expliquant la Planche suivante. Nous remarquerons seulement qu'elles furent bâties, en 1709, par le secours d'une Lotterie que le Roi accorda à la Fabrique de cette Eglise. Nous observerons aussi que lorsqu'on bâtit le portail, on préfera de placer la tour qui contient les cloches, à droite, vers le rond point de l'Eglise, parce que, selon le sentiment de plusieurs, il n'y a que les Cathédrales qui puissent en avoir deux (*e*), malgré l'exemple de la Paroisse de S. Sulpice, où une seule tour auroit nui à la simétrie du portail, ainsi qu'on le remarque à la plûpart de nos Eglises Paroissiales Gothiques, bâties à Paris.

Cette Eglise étant située sur un terrain d'une pente assez considérable, on s'est déterminé à racheter ce talud, en élévant le sol de la nef de beaucoup audessus de celui de la rue S. Honoré, afin de conserver une aire horizontale à tout le plain-pied de l'Eglise, ce qui fait par rapport à l'ordonnance du portail un fort bon effet, qu'il conviendroit de procurer à toutes nos Eglises. On auroit pû cependant donner une élévation moins considérable au sol de l'Eglise dont nous parlons, & partager cette nouvelle hauteur en deux dans la longueur intérieure de ce monument, pour élever le sol du Sanctuaire au-dessus de celui de la nef, comme ce dernier doit l'être à l'égard de celui de la rue. En effet les inégalités du sol que nous desirons ici, pourroient caractériser en quelque sorte d'une

(*d*) Nous avertissons que les mesures que nous donnons ici de ces différentes Eglises ne s'accordent pas toûjours avec les échelles qui sont au bas des plans. Comme la plûpart de ces Planches ne sont pas toûjours dessinées bien fidélement, elles ne doivent pas servir de régle. D'ailleurs les différentes qualités des papiers, sur lesquels sont tirées les épreuves, font qu'ils s'étendent plus ou moins lors de l'impression. Pour éviter ces erreurs, nous donnons la plus grande partie de ces dimensions d'après les cottes des anciens livres & d'après les mesures prises sur les lieux qui se sont trouvés à notre portée.

(*e*) Nous avons consulté sur cette matiere non-seulement presque tous les Auteurs qui ont écrit sur la forme des Eglises, mais encore différentes personnes que nous avions crû pouvoir nous donner les lumieres nécessaires, mais malgré nos recherches, nous n'avons pû rien apprendre de satisfaisant sur l'usage, où l'on semble être, de ne mettre deux tours qu'aux Eglises Cathédrales. On prétend en général que les deux tours marquent la supériorité de ces sortes d'Eglises sur les autres. Mais S. Sulpice, dont nous venons de parler, S. Jean en Grêve, & quelques-autres, tant dans Paris, que dans les Provinces, démontrent assez évidemment que cette opinion a paru indifférente. Au reste si l'usage ne permet qu'une tour aux Eglises Paroissiales, ne seroit-il pas naturel, pour éviter le défaut de simétrie, de placer la tour ou le clocher sur le milieu du frontispice ; il serviroit alors à le faire pyramider, & tiendroit lieu des dômes qu'on introduit quelquefois dans les monumens de l'espece de celui dont nous parlons, & qui devroient être reservés pour les coupoles, tels qu'à Paris au Val-de-Grace, aux Invalides, à la Sorbonne, aux Quatre Nations, &c.

Si quelqu'un est plus instruit que nous sur l'origine des tours & sur la nécessité d'en admettre deux aux Eglises Cathédrales & seulement une pour les Eglises Paroissiales, nous l'invitons avec quelque sorte d'empressement à vouloir bien nous communiquer ses lumieres sur ce sujet, notre dessein étant de nous approcher, dans la composition de nos édifices, des usages & de l'esprit de convenance sans lequel l'Architecture la mieux entendue d'ailleurs, ne sçauroit s'attirer le suffrage des Connoisseurs.

maniere

Eglise de S. Roch.

maniere plus convenable, les divers usages & les différentes cérémonies qui doivent se passer sur chaque aire. Par exemple le sol de la rue, destiné aux affaires des Citoyens & à des actions mondaines, doit naturellement être au-dessous du Temple; celui de la nef, destiné aux Fideles, doit tenir le milieu entre celui de la rue & celui du Sanctuaire; ce dernier enfin doit être le plus élévé de tous. Il est vrai que ces différentes élévations du terrain s'observent assez généralement dans nos Temples, mais on le fait avec trop peu de sévérité, soit parce que l'on passe trop légérement sur ces considérations, toutes importantes qu'elles soient, soit parce que la situation de la plûpart de nos Eglises ne permet pas cette inégalité de niveau. A l'égard de la Paroisse dont nous parlons, cette idée devoit venir naturellement à l'Architecte, tant par rapport à la situation naturelle du terrain, que par la disposition des percés que nous avons déja remarqué dans sa distribution (*f*). Cette idée nous paroît si conforme à celle qu'on doit se former d'un lieu Saint, qu'il est étonnant qu'on n'ait pas cherché jusqu'à present, même dans un terrain horizontal, à faire ensorte d'observer d'une maniere plus imposante cette élévation pyramidale dans le rez-de-chaussée des monumens dont nous parlons. Nous avons un exemple de cette espece, quoiqu'en petit, dans l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, qui employé artistement dans un vaisseau spacieux, feroit un effet admirable, & donneroit lieu à faire usage d'un soubassement, comme à la Chapelle de Versailles, sur lequel s'éléveroit un grand Ordre de colonnes, au-bas duquel feroient placées des tribunes ou balustrades, dont le plain-pied égaleroit celui du Sanctuaire. J'ai vû un projet d'Eglise suivant ce systême, il m'a paru faire très-bien, ce qui m'a déterminé à engager l'Auteur à donner au Public cette composition ingénieuse, à laquelle il travaille actuellement pour la rendre digne du suffrage des Connoisseurs.

Coupe sur la longueur de l'Eglise, prise dans le plan sur la ligne AB. Planche II.

Cette Planche nous fait voir le développement intérieur d'un des côtés de l'Eglise de S. Roch, sur sa longueur. Un Ordre de pilastres Doriques, couronné d'un entablement denticulaire, décore le pourtour de la nef & de la croisée: cet Ordre est exécuté avec assez de pureté. Il est élévé sur un socle ou retraite de 7 pieds d'élévation; hauteur trop considérable, qui porte à croire qu'on a déterré l'Eglise de 3 ou 4 pieds depuis son édification. Il est vrai que cette difformité n'a paru telle que depuis qu'on a supprimé les bancs qui occupoient la plus grande partie de l'aire (*g*); desorte que loin que ce fut une inadvertance de la part de

(*f*) On a marqué dans la distribution de ce plan, Planche Premiere, le nom des principales Chapelles distribuées le long des bas côtés de cette Eglise; il en est peu dont la décoration soit intéressante, à l'exception de celles de S. André & de S. Louis. Elles sont pour la plûpart concedées à différentes Familles du premier ordre, telles que celle de *Courtenvaux*, de *Pont-Chartrain*, du Président de *Senozan*, &c. Cette Eglise renferme aussi quelques épitaphes & tombeaux d'un certain mérite, mais en très-petit nombre, quoique plusieurs grands hommes y ayent leur sépulture. De ce nombre sont les célébres Sculpteurs, *François* & *Michel Anguierre*, dont nous avons parlé, Tome II. p. 72. Not. (*e*). *Pierre Mignard*, mort premier Peintre du Roi en 1695, dont nous avons parlé, Tome II. page 70. Not. (*d*) *Pierre Corneille*, né à Rouen, mort en 1684, &c. La sacristie qui se remarque aussi dans cette Planche vient d'être changée depuis la gravure du plan. De la cour qui est à côté, l'on a fait une sacristie, ayant couvert cette cour à une certaine hauteur par une lanterne, desorte que cette nouvelle piece, avec un retranchement pris vers E, détermine la grandeur de la Sacristie pour les messes, & toute la partie F est destinée pour la sacristie des ornemens. Nous observerons ici que la Chapelle des fonds & celle des mariages marquées *a* & *l*, sont trop petites pour une Paroisse aussi considérable, & qu'il seroit mieux qu'en pareille occasion ces Chapelles fussent placées à l'entrée de l'Eglise, & eussent une principale issue par le porche extérieur, afin de ne point donner l'entrée des Temples pendant la nuit indiscretement à des personnes de l'un & de l'autre sexe.

(*g*) Ces bancs étoient un abus qui s'étoit introduit dans les siecles précédens, & qui empêchoit les Fideles qui n'en avoient point, de trouver place dans nos Temples, sans compter que ces bancs nuisoient beaucoup aux cérémonies de l'Eglise.

Eglise de S. Roch.

Le Mercier (comme beaucoup l'ont pensé) d'avoir donné une si grande hauteur à ces socles, il étoit prudent au contraire d'en user ainsi; autrement ces parties accessoires auroient masqué les bases & une partie du fût inférieur des pilastres. Pour remedier à ce défaut actuel, il auroit fallu, lors de la réparation totale de ce monument, convertir ces socles en piédestaux; alors on auroit tenu camus les profils des corniches & des bases pour ne pas trop prendre sur la largeur de la nef, & pour satisfaire à la largeur des piédroits qui auroient reçu le retour de ces profils.

Les arcades placées entre les pilastres sont d'une belle proportion, & décorées au-dessus des archivoltes, de trophées dans la nef & de Figures dans le chœur, le tout d'une assez belle exécution; mais nous observerons que cette richesse est trop recherchée pour la simplicité de l'Ordre, & qu'en général il y a trop de sculpture dans cette Eglise, que d'ailleurs elle n'est pas d'un choix assez reservé, & qu'elle tient trop de la décoration de nos bâtimens civils. On doit chercher dans les ornemens des édifices sacrés des formes simples & nobles, des sujets graves, de belles masses & de grandes parties. Le Val-de-Grace est fort orné, peut-être même un peu trop; mais cette richesse dont les allégories sont rélatives au sujet, plaît & invite à la méditation. Tout y est grand, noble, majestueux: ici au contraire les ornemens sont frivoles: nos vestibules, nos sallons, nos escaliers en pierre sont traités de la même maniere, il n'y a de différence que les symboles, encore dans cette Eglise ont-ils besoin d'un examen refléchi pour y être remarqués. Ce sont les symboles qui doivent imposer dans un Temple, les parties de détail ne sont faites que pour les Connoisseurs, & toutes les fois qu'on négligera la majesté dans les masses, n'esperons pas, quelque profusion dont on fasse étalage, qu'une décoration puisse s'attirer le suffrage des personnes sensées. Nous l'avons dit plus d'une fois, les ornemens doivent être employés avec ménagement dans les Temples, il seroit même à souhaiter qu'on rétranchât la plus grande partie des tableaux dont on décore le Sanctuaire & les nefs (*h*); l'admiration que causent aux gens de goût ces merveilles de l'Art, nuit souvent à la décence dûe à un lieu Saint. Ces curiosités devroient être placées dans les sacristies de nos Paroisses, dans les cloîtres des Réligieux, &c. & la peinture devroit être réservée pour les voutes des dômes & pour les Autels de nos Chapelles. Nous pensons de même des tombeaux: quelques bien exécutés qu'ils soient, ils devroient être mis dans les charniers de nos Eglises Paroissiales, parce qu'attirant naturellement la curiosité des Amateurs de toutes les Nations, nos Temples qui renferment le plus de ces chef-d'œuvres, sont fréquentés avec quelque sorte d'indécence, & qu'on s'éloigne par une admiration souvent involontaire du respect dû à la demeure du Saint des Saints. D'ailleurs il faut observer que pour mettre dans tout leur jour ces merveilles de l'Art, l'on tombe insensiblement dans le défaut de procurer trop de lumiere à nos Eglises, contre l'usage constant des premiers siecles, où elles étoient pour la plûpart peu éclairées. Trop d'obscurité à la vérité est nuisible, mais trop de lumiere dans un Tem-

(*h*) Il est vrai que dans la primitive Eglise les Chrétiens ont fait usage de tableaux dans leurs Temples. *Eusebe* dit qu'on y représentoit par des sujets coloriés l'histoire des Martirs qui reposoient dans chaque Eglise & celles de l'ancien & du nouveau Testament. *Prudence* & *Asterius* confirment ce fait; mais il faut observer que ces peintures étoient faites pour les ignorans à qui elles tenoient lieu de livres, ainsi que le remarque *Gregoire II.* en écrivant à l'Empereur *Leon*, Auteur des Iconoclastes. *Les hommes & les femmes*, lui dit-il, *tenant entre leurs bras les petits enfans nouveaux baptisés leur montrent du doigt les histoires, ou aux jeunes gens, ou aux Gentils étrangers, ainsi ils les édifient, & elévent leurs esprits & leurs cœurs à Dieu.* Mais aujourd'hui que nous sommes plus instruits, & que l'Art de la Peinture est devenu plus séduisant, il semble qu'on en devroit user avec plus de retenue, les sujets coloriés d'ailleurs faisant presque toûjours un mauvais effet dans des monumens construits tout en pierre, à la place desquels on devroit employer la sculpture. On peut facilement faire la comparaison de l'un à l'autre par les tableaux placés dans les panaches du dôme des Invalides, ou par les bas-reliefs placés dans ceux du dôme du Val-de Grace: on ne parle point ici de l'abus qu'on a fait de la Peinture, de la menuiserie & de la dorure dans la décoration du Sanctuaire de l'Eglise de S. Jean en Grêve & ailleurs.

ple eſt condamnable. C'eſt ordinairement la ſource de la diſtraction qu'on remarque dans le plus grand nombre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce grand jour nuit au recueillement. Le Val-de-Grace que je ne puis trop citer, paroît éclairé d'une maniere convenable, à l'exemple de la plûpart des Temples d'Italie, tels que S. Pierre de Rome, la Rotonde, S. Jean de Latran, &c. La Sorbonne, à Paris, au contraire eſt ſombre & triſte, le dôme des Invalides eſt trop éclairé, S. Sulpice me paroît tenir un juſte milieu, quoique percé d'un même nombre de croiſées que l'Egliſe dont nous parlons ; mais comme le vaiſſeau eſt plus vaſte, la lumiere ſe répandant dans un plus grand eſpace, rend cet édifice plus conforme à notre idée ; peut-être même feroit-il encore un meilleur effet ſi la lumiere y étoit moins conſidérable. Egliſe de S. Roch.

La lettre A indique la coupe du portail & l'aire de la nef, qui eſt élévée d'environ ſept pieds au-deſſus du ſol de la rue S. Honoré, comme nous l'avons déja remarqué. Cette différence de niveau n'eſt pas exprimée dans cette Planche à cauſe du peu de grandeur de l'échelle, mais on l'apperçoit mieux dans la Planche IV qui donne l'élévation du frontiſpice de cette Egliſe.

On voit en B, la décoration de la nef percée d'arcades, à travers deſquelles on apperçoit les Chapelles (*i*) diſtribuées le long des bas côtés. Ces Chapelles ſont un peu petites en général, mais on obſervera que leurs Autels ſont placés avantageuſement (*k*) pour être apperçus de la nef, & que cette ſituation eſt plus convenable qu'au bas des vitraux, à cauſe du peu de hauteur que ces derniers laiſſent au rétable d'Autel, ce qui gêne conſidérablement pour la forme de leur compoſition, & occaſionne de petites parties qui ne conviennent jamais dans un grand vaiſſeau, principalement lorſque ces Chapelles font partie de la décoration générale d'une Egliſe Paroiſſiale, telle que l'Egliſe de S. Sulpice, où on les a placées ainſi. Cette ſituation d'Autels n'eſt tolérable que dans la Chapelle de Verſailles, qui eſt un lieu bien moins vaſte, & dont les deſſeins d'ailleurs ſont d'un goût exquis, en comparaiſon de la forme triviale de la plûpart des Chapelles de S. Sulpice, dont on ne ſçauroit trop blâmer la compoſition.

La lettre C fait voir la forme d'une des extrêmités de la croiſée de l'Egliſe, dont la décoration chargée de trop d'ornemens, n'eſt pas à imiter, ainſi que nous l'avons déja remarqué. On y voit une des portes collatérales qui dégagent à la bute S. Roch, & qui ne ſervent que dans les jours ſolemnels, étant trop reſſerrées par les bâtimens voiſins. Au bas de cette porte eſt un tambour de menuiſerie qui tient lieu de porche ; piece qu'il ſeroit toûjours néceſſaire de conſtruire aux principales entrées des Egliſes, les Anciens en ayant ſouvent pratiqué de doubles, l'un extérieur, l'autre intérieur. Cette obſervation, que nous avons déja faite dans les volumes précédens, nous conduit inſenſiblement à remarquer, à propos des maiſons trop voiſines de cette Paroiſſe, qu'il ſeroit néceſſaire de ſituer nos Egliſes de maniere qu'elles ne fuſſent pas adoſſées à des bâtimens particuliers. La premiere dépenſe à laquelle on devroit ſonger, ſeroit non-ſeulement de dégager les environs des Temples, mais encore d'en défendre l'approche par des murs d'appui, ou par des grilles, ainſi qu'on l'a pratiqué avec beaucoup de raiſon & de convenance à l'Egliſe de S. Paul de Londres, & qu'on ſe propoſer de le faire à Saint Sulpice, rien n'étant plus indécent que d'enclaver le Temple du Seigneur au milieu

(*i*) Les Chapelles de nos Egliſes tirent leur origine des chambres ou cellules qu'on plaçoit autrefois le long des anciennes Egliſes, & qui étoient érigées pour la commodité des perſonnes qui vouloient méditer & prier en particulier. Auſſi dans les ſiecles précédens ces chapelles étoient-elles encore fermées par des murailles ou des grilles très-peu évuidées, & ce n'eſt gueres que depuis le commencement de celui-ci qu'on a pratiqué de très-grandes ouvertures à ces chapelles, qui pour la plûpart ne ferment plus à preſent que par des grilles baſſes, comme on vient de le faire à l'Egliſe de l'Oratoire & ailleurs.

(*k*) Voyez la Planche Premiere de ce Chapitre.

Eglise de S. Roch.

des maiſons habitées indiſtinctement par toutes ſortes de perſonnes. Il ſeroit auſſi à propos d'éloigner les Egliſe du paſſage des voitures & des charois, ſurtout dans une grande Ville comme Paris, où ils interrompent ordinairement le ſervice divin par le bruit & l'embarras qu'ils occaſionnent, & accoûtument le peuple à paſſer au pied de ces monumens ſans aucun reſpect (*l*). Les précautions néceſſaires pour remedier à un pareil abus, occuperoient ſans doute beaucoup de terrain; mais dans une grande Ville il faut des places publiques, des carrefours ſpacieux, des dégagemens & des percés proportionnés à ſon opulence. Certainement ce ſeroit dans ces occaſions qu'on les devroit mettre en uſage, & préferer à toute autre circonſtance l'application de ces eſpaces, qui en décorant la Capitale, fourniroient au peuple Chrétien un motif d'édification, & ſatisferoient aux loix de la convenance.

La lettre D donne la décoration du chœur qui eſt percé de neuf arcades dans ſon pourtour & fermé de grilles, deſorte que le ſervice divin ſe fait en préſence des Fideles, ce qui eſt contraire à l'ancien uſage, le peuple réuniſſant aujourd'hui ſa voix à celle du Clergé. Ce Chœur eſt ſéparé de la croiſée de l'Egliſe par une grille, au bas de laquelle ſont poſées les ſtalles qui forment un retour d'equerre de chaque côté au pied des deux premieres arcades. Le coffre d'Autel eſt placé en E, on en voit ici la coupe (*m*). Il auroit pû être plus élévé, ainſi que nous l'avons déja remarqué. Au-deſſus de cet Autel à la Romaine, eſt une arcade qui laiſſe appercevoir dès l'entrée de l'Egliſe les Autels des Chapelles de la Vierge & de la Communion, marquées H, K, & qui par la même raiſon auroient pû être plus élévées, étant détachées du corps de l'Egliſe.

Au-deſſus de l'Ordre Dorique qui regne dans tout l'intérieur de cette Egliſe, ſe voit la coupe de la voute en plein ceintre, qui eſt ornée d'arcs doubleaux entre leſquels ſont des croiſées formant lunette. Ces arcs doubleaux ſont enrichis d'ornemens & élévés ſur des piédeſtaux, interrompus dans l'ouverture des vitraux, afin de laiſſer plus d'eſpace à ces derniers; cette interruption à la vérité donne une belle proportion aux croiſées, mais elle procure peut-être une lumiere trop conſidérable à cette Egliſe.

Au-deſſus & au milieu de la croiſée ſe voit la calotte en cul de four; les panaches de cette partie ſupérieure ſont ornés de bas-reliefs qui repréſentent les quatre Evangeliſtes; enfin ſur toute la longeur de l'Egliſe on voit au-deſſus le développement de la charpente du comble pratiqué en croupe dans ſes deux extrêmités.

La lettre F indique le retour circulaire des bas côtés qui regnent au pourtour de la nef & du chœur, & qui dans cet endroit communique par une grande ouverture de 28 pieds dans la Chapelle de la Vierge marquée G, laquelle eſt de forme elliptique, & qui, comme nous l'avons déja dit, fut bâtie en 1709. La décoration de cette Chapelle conſiſte en deux Ordres de pilaſtres, l'un Corinthien, l'autre Compoſite, élévés l'un ſur l'autre. Ce dernier, d'une proportion Attique & couronné d'une corni-

(*l*) Voyez ce que M. l'*Abbé Fleury* rapporte à ce ſujet dans ſon livre des mœurs des Chrétiens, pag. 178: ouvrage excellent, & qu'à bien des égards on ne ſçauroit trop lire.

(*m*) Cet Autel eſt placé ici deſorte que le Célébrant & le Peuple ſont tournés vers le Nord, contre l'ancien uſage, qui eſt de le placer à l'Orient, ainſi qu'on l'a preſque toûjours obſervé dans nos Egliſes Gothiques, telles que ſont S. Paul, S. Gervais, S. Jean en Grêve, S. Euſtache, les Carmelites, & S. Sauveur; conſidération pour laquelle ſans doute on a adoſſé le chevet de cette derniere Egliſe au principal portail de cette Paroiſſe. Il eſt vrai que dans pluſieurs autres Egliſes anciennes & modernes, il ſemble qu'on ait négligé cette ſituation; car l'Autel de l'Egliſe de S. Jacques du haut Pas eſt expoſé au couchant, celui des Invalides & des grands Jéſuites au midi, les Minimes au Nord, comme l'Egliſe dont nous parlons, &c. quoique les rits des Anciens ayent prononcé d'une maniere conſtante à cet égard. La diſpoſition des rues peut avoir contribué à cette négligence; mais, ainſi que nous venons de le remarquer, comme il ſeroit à déſirer que nos Egliſes fuſſent environnées de places qui laiſſaſſent un libre eſpace autour d'elles, ce moyen ſi néceſſaire & ſi utile par les raiſons que nous avons rapportées, fourniroit l'occaſion de ſituer convenablement les rétables d'Autel.

che

che architravée, reçoit une grande voute conſtruite en charpente, recouverte de plâtre, que l'on décore aujourd'hui de peintures (*n*). Le rétable d'Autel de cette Chapelle va être reconſtruit à neuf : pluſieurs habiles Sculpteurs en ont fait des modeles, & il paroît que l'on va choiſir celui qui aura le plus d'analogie avec le ſujet que peint M. *Pierre* dans le plafond, & qui repréſente l'Aſſomption de la Vierge. Egliſe de S. Roch.

La lettre I fait voir la décoration intérieure de la Chapelle de la Communion qui eſt d'un plan preſque ſphérique. On y arrive par les bas côtés circulaires pratiqués autour de la Chapelle de la Vierge & qui ont leur iſſue par ceux qui regnent autour de la nef & du chœur. (Voyez le Plan, Planche Premiere de ce Chapitre.) Cette Chapelle eſt décorée de quatre pilaſtres d'Ordre Compoſite, entre leſquels ſont placés trois vitraux, qui lui procurent un très-grand jour, quoique, rélativement à ſon uſage particulier, elle eût dû être moins éclairée. Au-deſſus des pilaſtres regne une corniche Compoſée & ornée de modillons : au-deſſus de cette corniche eſt un plafond en calotte très-ſurbaiſſée. Ce plafond doit être auſſi peint, lorſque celui de la Chapelle de la Vierge ſera achevé.

Coupe de l'Egliſe de Saint Roch, priſe dans le plan ſur la ligne CD. Planche III.

Cette coupe eſt de la même ordonnance que la Planche précédente. Elle offre néanmoins la décoration du rond-point de l'Egliſe, où eſt placé le Maître-Autel, & au-deſſus duquel eſt pratiquée l'arcade ouverte, qui laiſſe voir le vitrail de la Chapelle de la Communion placée à l'extrêmité de cette Egliſe ; c'eſt pour cette raiſon que nous avons déſiré plus haut qu'on eut élévé pyramidalement non-ſeulement le coffre d'Autel de cette Chapelle, mais auſſi celui de la Chapelle de la Vierge, ſitué entre le rétable du Maître-Autel & celui du S. Sacrement, afin que dès l'entré du portail, on eut apperçû d'un ſeul coup d'œil ces trois Autels, ce qui auroit produit un effet bien plus capable d'inſpirer de la contemplation aux Fideles, & d'exciter en eux le déſir d'aller viſiter ces monumens divers, qui, faute d'être apperçus, ſont ignorés par la plûpart.

Au-devant des piédroits qui ſoûtiennent les panaches de la voute de la croiſée de l'Egliſe, & aux deux côtés de la grille qui donne entrée au chœur, ſont de petites Chapelles qu'on va ériger à neuf, & pour leſquelles on a déja fait pluſieurs modeles qui ſont actuellement expoſés en place. Au reſte, en ſuppoſant qu'on faſſe choix des meilleurs, il eſt à craindre, quelque bien qu'on faſſe ces Chapelles, qu'elles ne forment de trop petites parties, qu'elles ne nuiſent à l'effet total, & qu'elles ne maſquent une des parties inférieures de l'Ordre Dorique, appliqué contre les piédroits qui portent le dôme. Bien loin de multiplier ces Chapelles, comme on les a marquées dans le plan, Planche Premiere, il ſeroit à déſirer au contraire qu'on les y ſupprimât. On doit s'appercevoir de leur peu de ſuccès dans preſque toutes nos Egliſes de Paris : Notre-Dame, S. Germain l'Auxerrois, S. Euſ-

(*n*) Ce grand morceau s'éxécute actuellement par M. *Pierre*, de l'Académie Royale, & premier Peintre de M. *le Duc d'Orleans*, qui en a déja fait une eſquiſſe en petit & des études de la grandeur de l'éxécution, leſquelles ſe ſont attirées le ſuffrage des hommes du premier mérite. Néanmoins la modeſtie de ce célébre Artiſte l'a fait s'oppoſer à l'envie que nous avions de parler avec éloge, non-ſeulement de cet ouvrage important, mais encore de ſes autres ſçavantes productions ; deſorte que nous nous trouvons forcés, par égard pour lui, d'attendre à une autre occaſion pour nous étendre ſur le ſujet & ſur les beautés de détail des Peintures de cette voute. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'aſſurer que lorſque ce grand ouvrage ſera achevé, à en juger par ce qu'il y en a déja de fait, il ne cédera en rien à ce qui ſe trouve d'exécuté dans ce genre par nos plus habiles Peintres François.

Eglise de S. Roch.

tache, &c. sont autant de preuves de ce que j'avance. Il n'y a guéres que S. Sulpice où l'on n'ait pas suivi ce mauvais exemple : il est vrai que le Maître-Autel de cette Paroisse est à l'entrée du chœur, & qu'il n'auroit pas été convenable de placer de petites Chapelles si près du principal Autel, mais en général je persiste à croire que dans quelque occasion que ce puisse être, il ne faut pas embarrasser l'entrée du Sanctuaire, & que les Chapelles rangées le long des bas côtés d'une Eglise, suffisent; encore faudroit-il prendre soin de pratiquer des corridors particuliers ou des couloirs, comme on l'a observé dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, pour le dégagement des Chapelles & la communication des personnes à qui elles appartiennent. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet au Chapitre X. de ce Volume, page 55.)

Portail principal de l'Eglise de Saint Roch du côté de la rue Saint Honoré.
Planche IV.

Ce Portail est élévé de quatorze marches au-dessus du sol de la rue Saint Honoré : ce seroit un avantage considérable pour ce frontispice, s'il avoit un point de distance plus éloigné. Les Connoisseurs sont partagés sur l'ordonnance de sa décoration & sur l'estime qu'ils en doivent faire. Les uns, à la faveur du mouvement qu'on remarque dans son plan, le regardent comme un des beaux ouvrages modernes qui soient à Paris dans ce genre. Les autres le rangent au nombre de ces productions qui sont trop peu sévéres pour le frontispice d'un édifice sacré, & trouvent qu'il est d'ailleurs chargé d'ornemens assez mal entendus.

Nous allons, rélativement aux observations qui accompagnent les monumens dont ce Recueil est composé, exposer aussi notre sentiment, sans prétendre cependant, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'il fasse loi, & sans aucune intention d'affoiblir la réputation de l'Architecte, n'ayant pour but, dans les observations que nous allons faire, que d'inspirer un véritable amour pour les beautés répandues dans ce Portail, & d'avertir en même tems des licences qu'on doit éviter dans la composition de l'ordonnance d'un pareil édifice.

Il est certain que l'Ordre Dorique est employé avec convenance dans ce frontispice. Sa virilité est du ressort des édifices sacrés, & il est toujours bon de l'annoncer dans l'ordonnance de la décoration extérieure d'un monument tel que celui dont nous parlons; car il est à remarquer qu'il ne suffit pas de lui donner une solidité réelle, mais il faut encore qu'elle soit visible & apparente. La forme en plein ceintre de la porte principale au rez-de-chaussée est aussi préferable aux portes quarrées ou bombées qu'on voit dans la plûpart de nos Eglises, tant anciennes que modernes. Nous ajoûterons que les pilastres placés à l'entrée de ce Portail, sont imités des anciens Temples, & qu'ils peuvent réussir dans bien des occasions. Nous nous réservons cependant de discuter dans son lieu, leur application & la maniere de les mettre en œuvre : enfin nous observerons que le fronton triangulaire de l'extrêmité de ce frontispice est placé convenablement, & que, comme nous l'avons remarqué ailleurs, on ne devroit jamais les multiplier dans un même Portail d'Eglise.

Après avoir fait l'éloge de toutes les parties qui constituent les beautés de ce frontispice, examinons présentement quelles sont les licences qu'il auroit fallu y éviter. Ce fronton, dont nous venons de louer la situation, a le défaut d'être ce qu'on appelle à ressaut : il n'y a que le larmier & la cimaise de ses corniches rampantes, qui soient directes, l'entablement horizontal faisant retour sur l'entrecolonnement du milieu, desorte que d'en bas la saillie du sommet de ce fronton paroît énorme, le point de distance étant très-peu considérable.

Cette grande saillie ne doit se hazarder que dans le cas où l'on peut appercevoir de fort loin la partie supérieure d'un frontispice; encore est-il contre l'origine des frontons & la sévérité des regles de l'Art de découper un couronnement de cette espece par son plan, malgré l'exemple de plusieurs anciens édifices & le sentiment de quelques modernes qui les ont imités. (Voyez ce que nous avons dit à propos des frontons dans notre *Introduction*, Tome I. page 104.) D'ailleurs les armes que le timpan de ce fronton renferme, sont massives à l'excès, & servent à rendre tous les autres ornemens de ce Portail d'une petitesse extrême, étant en outre mal imaginés, postiches & sans beauté. Nous avons déja remarqué dans le premier Volume, page 292, qu'il ne faut faire parade qu'avec beaucoup de circonspection des armoiries dans le frontispice d'un édifice sacré, parce qu'on ne doit allier que le moins qu'il est possible les attributs de la vanité humaine avec les symboles du Christianisme. Nous ajoûterons ici que sur les corniches rampantes de ce fronton sont placées des figures assises, qui malgré l'exemple de la plûpart de nos bâtimens François, n'en sont pas moins contraires aux régles de la convenance. Ces statues devroient être placées debout, ainsi qu'on le remarque dans presque tous les monumens antiques; d'ailleurs des figures posées sur des bases inclinées, produisent toûjours une situation contraire à la vraisemblance, quoiqu'on les ait supposées ici des Anges: fiction qui paroît peu sévére & contraire à la majesté qu'on doit observer dans les parties accessoires d'un édifice sacré. Eglise de S. Roch.

Ce fronton, ainsi que son entablement horizontal, est soutenu par des colonnes Corinthiennes isolées. Cet Ordre, qui est ici d'une assez belle exécution, paroît opposé à la progression qu'on doit observer, lorsqu'on éléve plusieurs Ordres les uns au-dessus des autres; c'est-à-dire qu'y ayant un Ordre Dorique au-dessous, il auroit fallu mettre un Ordre Ionique à la place du Corinthien, les proportions extrêmes du solide au délicat étant contraires à l'ordonnance de la bonne Architecture & aux loix du bon goût, quoiqu'on en ait usé ainsi depuis au Portail des Prêtres de l'Oratoire. Quelquefois au lieu de l'Ionique, & pour éviter l'élégance du Corinthien, on employe le Composite, qui est ordinairement plus mâle & plus nourri, ainsi qu'on le remarque au Portail des Minimes, au Château de Clagny, &c. D'ailleurs nous observerons que les axes des colonnes de l'Ordre Corinthien dont nous parlons, portent en retraite sur celles de dessous, principalement celles des extrêmités qui sont arriere-corps, desorte que lorsqu'on regarde ce Portail sur son profil, ce défaut d'à plomb fait un effet désagréable. Il est moins vicieux à la vérité que si elles eussent porté à faux, mais c'est toûjours une licence plus ou moins condamnable en Architecture, que de ne pas conserver une direction intime entre les parties supérieures & les inférieures.

Le socle qui soutient ces colonnes est trop peu élévé. Il auroit dû avoir la hauteur d'une balustrade, non-seulement à cause que la saillie de la corniche de l'Ordre Dorique est assez considérable, mais aussi parce que l'ouverture placée dans l'entre-colonnement Corinthien a la forme d'une porte & non d'une croisée, qui pour cette raison sembloit exiger un appui évuidé en forme de balustrade.

Les consoles renversées qui tiennent lieu d'arcboutans à cette partie supérieure du Portail sont d'un goût mesquin, & s'allient on ne peut pas plus mal avec les piédestaux des angles qui soûtiennent les deux groupes, représentant les quatre Peres de l'Eglise. Ces Groupes, ainsi que les figures du fronton, sont sculptés de la main de *Claude Francin*, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. D'ailleurs la hauteur de ces piédestaux sert à anéantir celle du socle qui soutient les colonnes, & forme un mauvais effet dans les retours collateraux de ce frontispice.

Eglise de S. Roch.

A l'égard de l'Ordre Dorique, le mouvement du plan que nous avons dit être applaudi par plusieurs, apporte ici une irrégularité dans la distribution des mutules & des métopes, dont la simétrie néanmoins fait un des principaux mérites de l'entablement de cet Ordre. C'est pour cette raison que les Anciens, observateurs scrupuleux des régles de l'Art, n'employoient cet Ordre que dans des plans de forme rectangle, ayant toûjours tâché d'éviter les retours angulaires rentrans, à cause des difficultés presque insurmontables qui empêchent d'ajuster d'une maniere précise les intervalles des cassettes & des mutules, d'où dépend absolument la beauté de l'Ordre Dorique, & sans laquelle, comme nous l'avons remarqué ailleurs, cette ordonnance n'a aucun mérite. En effet les espaces inégaux des intervalles mutulaires ne peuvent donner qu'une fausse idée de la construction, & présentent un désordre directement opposé au mot d'Ordre, qui certainement doit offrir un assemblage régulier de plusieurs parties, lesquelles réunies ensemble soient capables de composer un tout simétrique, noble, majestueux & imposant.

Cet Ordre, dans ce frontispice, présente bien d'autres licences que nous ne pouvons rapporter ici sans quelques figures particulieres; nous n'aurions pas négligé sans doute de les donner dans ce Chapitre, si, comme nous l'avons déja annoncé, nous ne nous étions réservés de traiter à fond des Ordres dans le huitieme Volume de cet Ouvrage, où nous renvoyons. Nous y rappellerons la négligence avec laquelle cet Ordre est exécuté, non-seulement dans ce frontispice, mais dans presque tous nos édifices d'ordonnance Dorique.

La porte en plein ceintre du milieu de ce monument au rez-de-chaussée est trop svelte pour le caractere viril de l'Ordre Dorique qui y regne. Le claveau, au contraire, est trop massif, & l'espace qu'il contient, est mal rempli par les deux petits Génies tenant lieu d'agraffes. Les arcades feintes qui renferment dans une portion elliptique les portes collatérales, & qui sont de la même dimension que celle du milieu, sont tout-à-fait mal imaginées, aussi-bien que la Sculpture placée sur les impostes, qui non-seulement sont composées de trop petites parties pour occuper un aussi grand espace, mais qui sont postiches, mal amenées, & qui ne se sentent point du tout de ce caractere noble qui doit annoncer le frontispice d'un Temple. Les trophées des petits entrecolonemens de l'Ordre supérieur & de l'inférieur sont dans le même cas, aussi-bien que le couronnement de l'arcade Corinthienne, les candelabres, les fleurons, les consoles renversées, &c, tous ces ornemens, quoique d'une assez passable éxécution & sculptés par *Louis de Montean*, Sculpteur de l'Académie de Saint Luc, étant placés sans choix sans prudence & sans aucun rapport avec l'Architecture.

Les pilastres Doriques des extrêmités de ce Portail, & qui, comme nous l'avons remarqué, sont placés dans le goût des Anciens, différent cependant des exemples qu'ils nous en ont donnés, en ce qu'il n'admettoient ces pilastres qu'aux parties angulaires de la muraille qui fermoit l'intérieur du Temple, qu'ils appelloient *Cella*, & qui pour l'ordinaire étoit entourée de plusieurs colonnes isolées, formant des aîles ou galleries. (Voyez Vitruve & les Temples différens qu'il décrit, page 60, jusqu'à la 72, *seconde Edition.*) D'ailleurs comme ici ce pilastre est extérieur, & qu'il se trouve seul à chaque extrêmité & accouplé d'une colonne, quoique naturellement les pilastres semblent mieux porter l'entablement dans son retour, il convient de mettre toûjours deux pilastres ensemble, ou enfin deux colonnes accouplées, lorsque dans toute une ordonnance on en a fait choix de préférence. En effet les colonnes réussissent mieux que les pilastres, ces derniers composent une Architecture moins avantageuse que les colonnes, à en juger par la façade du Louvre du côté de la riviere, comparée avec le péristile du même bâtiment du côté de S. Germain l'Auxerrois. C'est donc avec justice que plusieurs blâment

l'accouplement

PLAN DE L'EGLISE PARROISSIALE DE S.T ROCH

Cimetiere

Cimetiere

Chapelle
de la Communion

Passage ... dans la rue d'Argenteuil

Ecoles
de
Charité

bas cotés

bas cotés

Chapelle
de la Vierge

Sacristie

Cour

Cloches

Passage

Sanctuaire

Cour

Maison
appartenant
a l'Eglise

bas cotés

Chœur

bas cotés

Rue neuve S.t Roch

Maisons
particulieres

Croisée

Nef

bas cotés

bas cotés

Maisons
particulieres

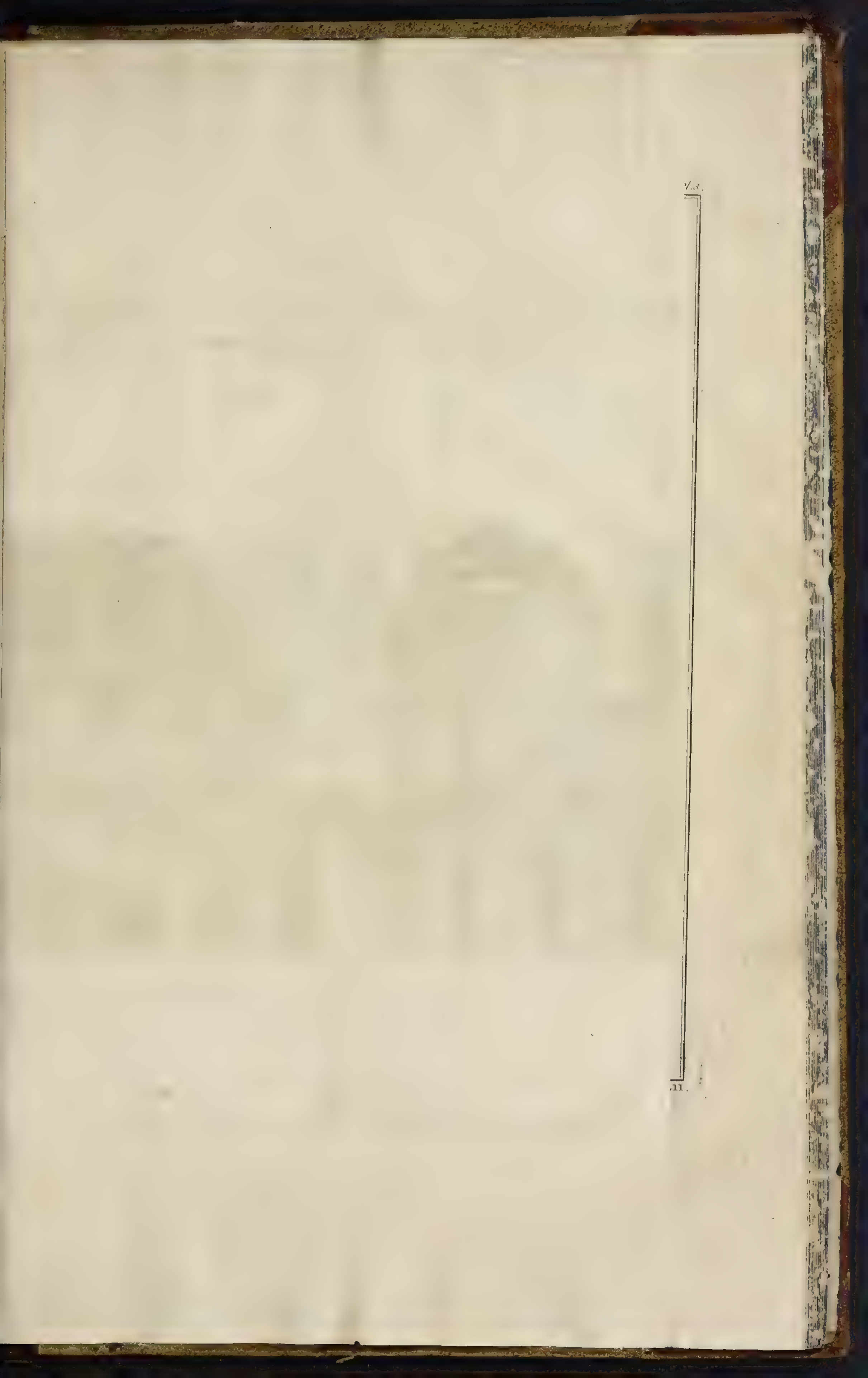
Maisons particulieres

Rue Saint Honoré

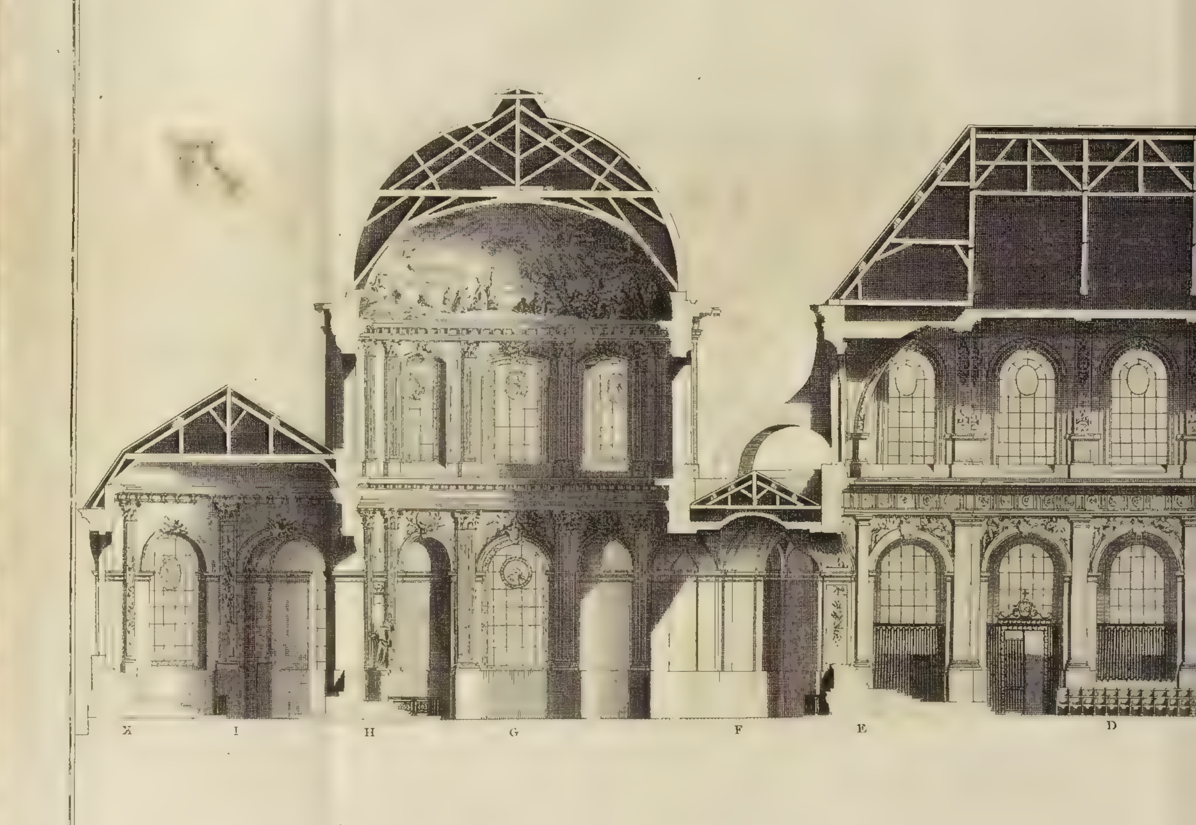
Rue Saint Honoré

du côté de S. Germain l'Auxerrois. C'est donc avec [illegible]

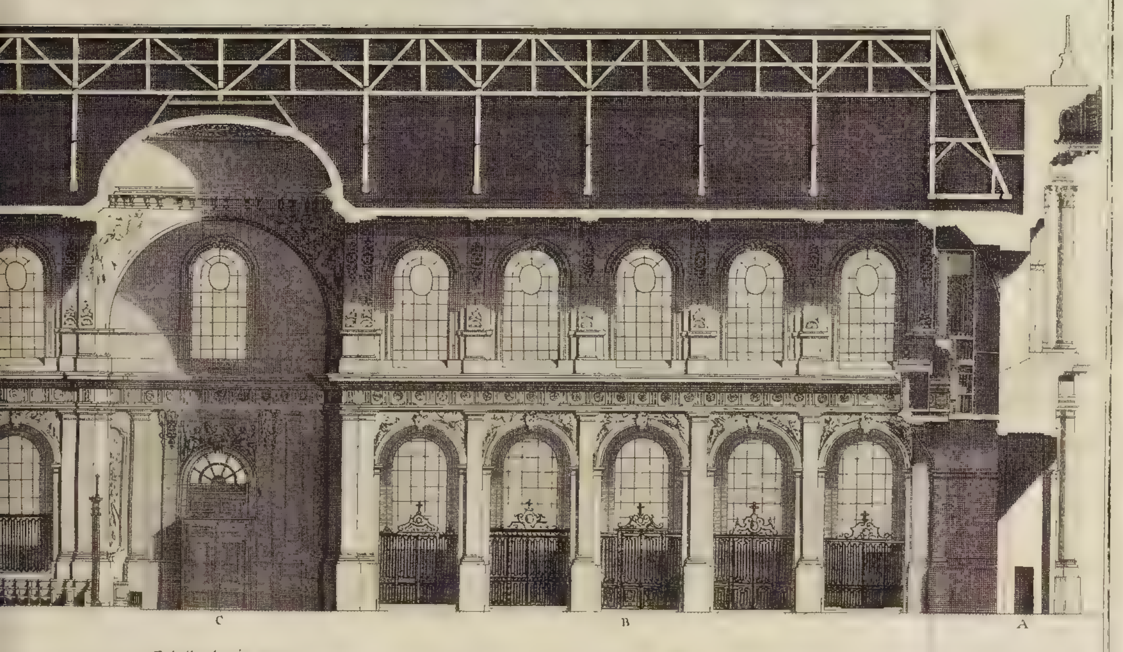
l'accouplement



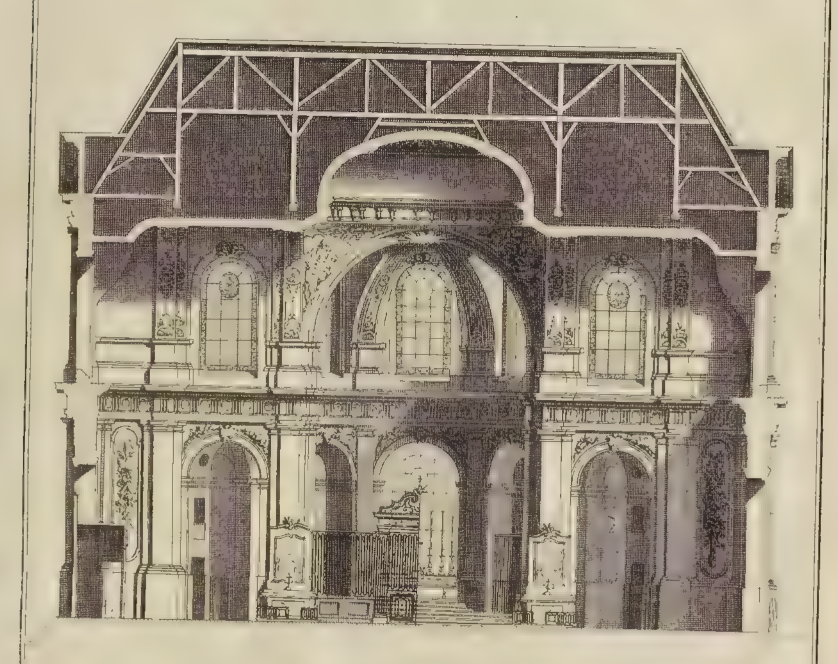
COUPE DE L'EGLISE PARROISSIALE DE S



NT ROCH, PRISE DANS LE PLAN SUR LA LIGNE AB.

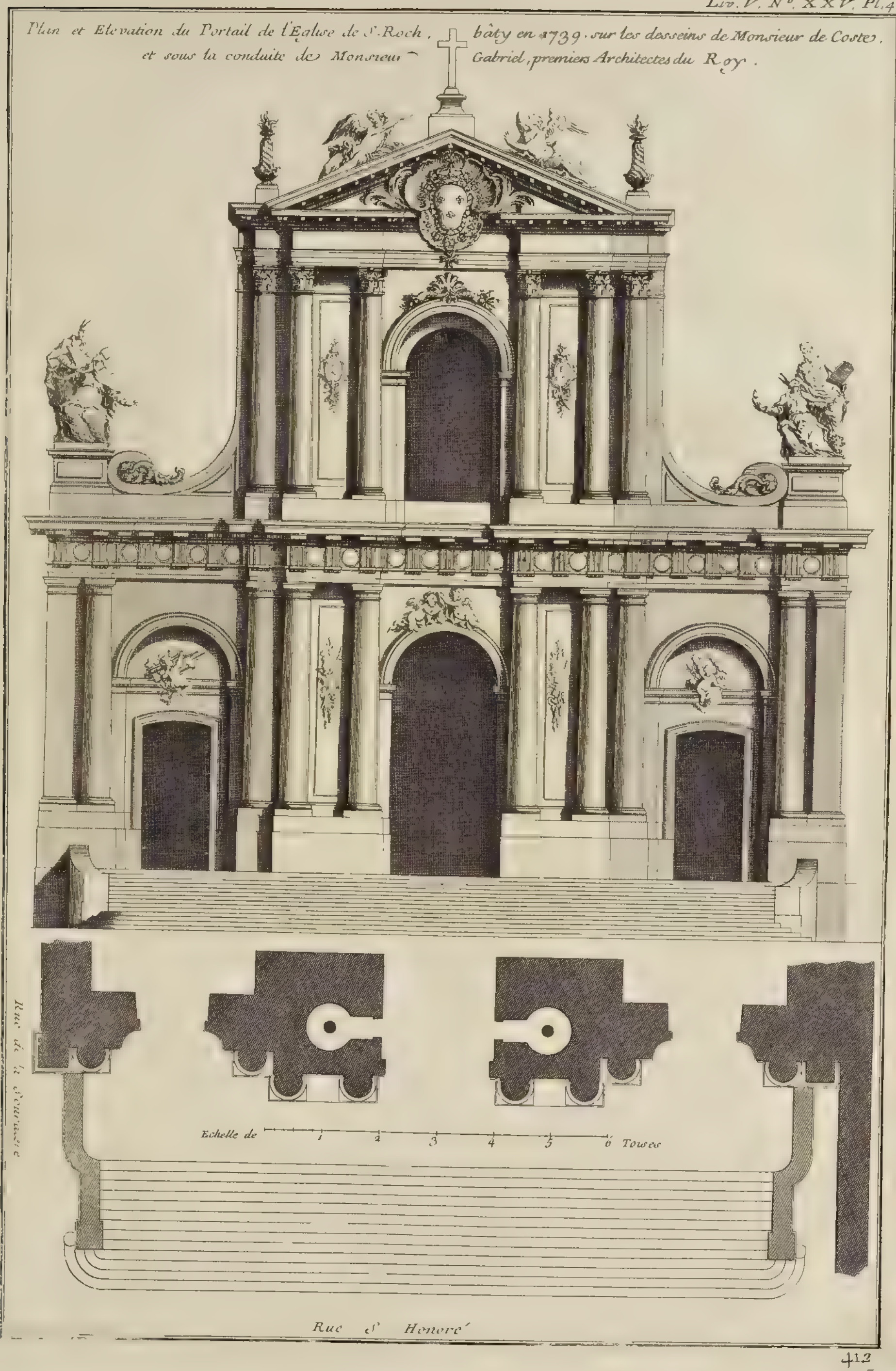


COUPE DE L'ÉGLISE DE S.T ROCH PRISE DANS LE PLAN SUR LA LIGNE C.D.



Echelle de Six toises

1 2 3 4 5 6 *toises*


Liv. V. N°. XXV. Pl. 4.
Plan et Elevation du Portail de l'Eglise de S. Roch, bâty en 1739. sur les desseins de Monsieur de Coste, et sous la conduite de Monsieur Gabriel, premiers Architectes du Roy.
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Toises
Rue S. Honoré

l'accouplement du pilaſtre avec la colonne qu'on voit ici ; cette derniere étant engagée, & autoriſant par là le retour de l'entablement, qui annonçant un corps ſéparé, devoit être abſolument compoſé de deux pilaſtres ou de deux colonnes, mais plutôt de deux pilaſtres dans ce frontiſpice, parce que par là on auroit laiſſé dominer l'avant-corps, & l'on auroit évité le reſſaut de l'entablement des extrêmités de ce Portail. Il s'enſuivroit peut-être de cette obſervation qu'on auroit dû ſupprimer les colonnes placées à chaque côté de l'avant-corps ; mais comme elles regnent dans toute la hauteur de l'édifice, & qu'elles ſervent à nourrir cette partie dominante du Portail, qui ſans elle ſeroit devenu trop haut pour ſa largeur, il convenoit de les y laiſſer, mais de ſouſtraire ſeulement celles des angles, malgré la ſimétrie qu'elles procurent aux portes collatérales, qui par ce moyen ſont accompagnées de chaque côté par une colonne. Cependant comme ces pilaſtres propoſés dans les angles forment, pour ainſi dire, des corps ſéparés, pour éviter ces retours d'entablement & l'accouplement d'une colonne avec un pilaſtre, il auroit été préférable qu'ils euſſent formé un arriere-corps, qui auroit procuré plus de repos à toute cette ordonnance ; trop de mouvement dans l'Architecture n'étant pas en général du reſſort d'un frontiſpice du genre de celui dont nous parlons. Egliſe de S. Roch.

Nous finirons en obſervant qu'à propos de ce mouvement, il eut été auſſi plus convenable de ſupprimer le renfoncement du milieu de l'entablement Dorique ; une platebande ſans renfoncement eût été plus fiere & plus conforme à la virilité de l'Ordre, & auroit empêché l'étranglement que forment les deux retours de ſa corniche. D'ailleurs par ce moyen cet arriere-corps n'auroit pas monté de fond juſqu'au-deſſous des cimaiſes angulaires du fronton, qui par là paroît trop étroit, & qui auroit réuſſi beaucoup mieux s'il eut ſeulement pris naiſſance ſur l'entablement Dorique, n'approuvant les reſſauts que dans l'entablement Corinthien, parce qu'ils lui appartiennent comme à un Ordre délicat, ou dans un Ordre Compoſite que nous avons déſiré plus haut que l'on ſubſtituât au Corinthien.

Nous ne donnons point dans ce Chapitre les élévations des Portails collatéraux de cette Egliſe. Il n'y a guéres que celui du côté de la rue neuve S. Roch qui mérite quelque attention, celui du côté du clocher, preſque enclavé dans les maiſons particulieres qui ſont près de cette Egliſe, eſt très-peu de choſe, & n'eſt pas même fini. Un grand ſoubaſſement couronné d'un plinthe, forme tout le rez-de-chauſſée de ce frontiſpice. Au-deſſus s'éléve un Ordre de pilaſtres Corinthiens, dont les chapiteaux ne ſont pas encore ſculptés. Cet Ordre eſt couronné d'un entablement d'un profil aſſez médiocre ; au-deſſus eſt un chéneau de plomb, &c.

A l'égard de celui du côté de la rue neuve S. Roch, il eſt compoſé de deux Ordres d'Architecture, l'un Dorique, l'autre Ionique. Les chapiteaux de celui-ci ſont d'une compoſition plus ſinguliere que belle & imitent trop la menuiſerie. Au-deſſus regne une corniche architravée d'un aſſez beau profil & couronnée d'un fronton triangulaire ; l'Ordre Dorique eſt diſtribué avec beaucoup d'exactitude, auſſi a-t'on évité les accouplemens. D'ailleurs ſa corniche eſt ſans mutules, ni denticules, & eſt profilée très-camus. La friſe eſt néanmoins enrichie de triglifes & de métopes bien ſimétriques. Enfin cet Ordre, quoique peu ſévére, n'eſt pas ſans mérite, & nous n'héſiterons pas d'avancer qu'à certains égards, il nous paroît préférable, malgré ſa ſimplicité, à toute la richeſſe du frontiſpice principal de cette Egliſe.

CHAPITRE XXVI.

Description de l'Hôtel de Noailles, rue S. Honoré.

Hôtel de Noailles.

CET Hôtel fut bâti, sur les desseins de M. *De Lassurance* (*a*), pour *Henri Pussort*, Conseiller d'Etat, Oncle du célébre M. *Colbert*. A sa mort, en 1697, ce fut *Pierre Vincent Bertin*, Receveur général des parties casuelles, qui l'acheta. Après le decès de ce dernier, arrivé en 1711, ses héritiers le vendirent à *Adrien Maurice*, *Duc de Noailles*, Maréchal de France, qui l'occupe aujourd'hui, & qui y a fait faire quelques changemens dans les bâtimens, & replanter à neuf le jardin, sur les desseins de M. *Charpentier*, Architecte (*b*).

Plan du rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Cet Hôtel est peut-être un des plus grands bâtimens que nous ayons à Paris dans ce genre, sans excepter l'Hôtel de Toulouse, celui de Soubise, & même celui de Louvois, dont nous avons parlé précédemment. De grandes pieces magnifiquement décorées, ornées de tableaux & richement meublées, composent les principaux appartemens du rez-de-chaussée, distribués dans un corps-de-logis semi-double entre cour & jardin. Du côté de la rue sont disposées les dépendances de ce vaste Hôtel, aussi-bien qu'aux deux côtés de la grande cour. Sur la droite est un bâtiment particulier, nommé le petit Hôtel de Noailles, dans lequel, au rez-de-chaussée, se trouve un appartement privé qui communique au grand Hôtel. Quelques observations que nous allons faire, donneront à connoître les parties qui peuvent être admises dans la distribution en général, & celles qu'il faut éviter dans la disposition du plan d'un Hôtel de l'importance de celui dont nous parlons.

La cour principale, de dix toises & demi sur douze toises cinq pieds, paroît trop petite pour une aussi grande maison. Cet espace, qui dans toute autre occasion seroit suffisant, ne l'est pas ici, non-seulement à cause de la trop grande élévation du bâtiment, mais à cause de la forme variée de son plan qui ne doit jamais être imitée, un grand bâtiment devant s'annoncer par des déhors réguliers, vastes, aërés & d'une heureuse disposition. Il étoit aisé cependant d'éviter ce défaut, ou en donnant moins de profondeur au porche A, ou en avançant le principal corps-de-logis de quelques toises sur le jardin qui est assez spacieux; il est d'ailleurs distribué ingénieusement, & orné de bosquets, bassins, treillages, parterres ainsi que de quelques belles statues de M. *Falconnet*, un des habiles Sculpteurs modernes de l'Académie Royale.

A l'égard de la forme variée de la cour, nous observerons que les tours ron-

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. I. pag. 232. Not. *a*.

(*b*) *Jean Charpentier* naquit en Brie, en 17..... Indépendamment de l'Hôtel de Noailles dont nous parlons, & où il a fait, depuis 1740, des augmentations assez considérables, telles que les jardins qui ont été plantés à neuf, la Chapelle au rez-de-chaussée, le cabinet qui la précéde, &c, cet Architecte a fait élever, en 1750, un bâtiment, rue neuve S. Roch, dont la premiere pierre fut posée le 19 Octobre de la même année, & qui fut entiérement fini en 1752; sans compter plusieurs excellens projets pour cette Paroisse, qui s'exécuteront dans la suite; une autre maison particuliere dans la rue S. Honoré, vis-à-vis l'Oratoire, &c. Cet Architecte a prouvé aussi son expérience & sa capacité dans les mécaniques par un moulin à bled d'une construction singuliere, qu'il a fait exécuter pour M. le Maréchal de Noailles, à sa terre de *Maintenon*, avec tout le succès imaginable. Il a de même donné des preuves de son bon goût pour la décoration intérieure dans les revêtissemens de seize appartemens de Maître, qu'il a fait construire à neuf pour M. le *Duc de La Valliere*, dans son Château de Champ, dont nous parlerons dans le sixieme Volume de ce Recueil.

des & la tour creuſe qui s'y remarquent, & que quelques Architectes regardent comme une marque de génie, ne doivent néanmoins jamais être préferées aux formes totalement quadrangulaires ou rectangles. Le Château de Vincennes, le Luxembourg, à Paris, les Invalides, l'Hôtel de Carnavalet, &c. ſont des autorités louables, la ſimplicité dans les formes & la proportion en général ayant ſeules droit de plaire en Architecture; & ſi quelquefois on ſe permet des formes circulaires dans les cours, ce ne doit être que dans les côtés oppoſés au principal corps-de-logis, ainſi qu'on l'a pratiqué par une ſorte de néceſſité aux Hôtels de Soubiſe, de Rohan, de Matignon, de Noirmontier, de Roquelaure, ou par d'autres conſidérations particulieres, comme aux Hôtels de Lambert, de Beauvais, de Biſeuil, &c. (Voyez ces bâtimens dans les Volumes précédens.)

Au fond de cette cour eſt un périſtile ouvert par cinq entre-colonnemens. Ce périſtile donne entrée à droite à un grand eſcalier, à gauche dans une antichambre, & par le milieu dans une ſalle des gardes, ſervant, à proprement parler, de premiere antichambre: défaut que produiſent ordinairement les bâtimens ſimples, ainſi que ceux qui ne ſont que ſemi-doubles. Je dis défaut, car il eſt certain, comme nous l'avons remarqué ailleurs, que les antichambres, les ſalles des gardes, les ſalles à manger & les autres pieces de cette eſpece ne doivent jamais faire partie des enfilades principales d'un bâtiment, parce que celles des maîtres ſe trouvent alors interrompues dans leur alignement. Cet inconvenient peut ſe remarquer ici dans l'enfilade BC, qui eſt indiſtinctement traverſée par une chambre à coucher, des antichambres, des cabinets & une Bibliotheque. A propos de cette derniere, nous remarquerons qu'il auroit été déſirer que cette enfilade eut paſſé par le milieu de la Bibliotheque, ce qui étoit poſſible en donnant à cette piece (qui n'a qu'un étage & qui a été bâtie après coup) moins de ſaillie ſur le jardin, & faiſant la petite gallerie, placée derriere, moins profonde. En effet, il n'y a point de doute que lorſqu'il s'agit de la diſpoſition des pieces d'un appartement, la premiere attention d'un Architecte, ſoit qu'il le compoſe à neuf, ſoit qu'il y faſſe ſeulement des additions, doit être d'obſerver les loix générales de la diſtribution. Or certainement la premiere loi de la diſtribution conſiſte non-ſeulement dans les enfilades principales, mais auſſi dans la direction réguliere de ces mêmes enfilades; donc il auroit été eſſentiel que la ligne BC eut paſſé par le milieu de la bibliotheque, & que la cheminée, au lieu d'être en face des croiſées, fût à l'extrêmité de l'enfilade. Il eſt vrai que ces ſortes de pieces ne doivent pas eſſentiellement faire partie de l'enfilade d'un appartement; mais comme il ſe pourroit, ainſi qu'on l'a obſervé ici, quoiqu'aſſez imparfaitement, que cette bibliotheque dans une autre occaſion ſervît de gallerie de tableaux, &c. il étoit alors important de la diſpoſer de maniere que dans tous les cas ſon axe répondît à l'enfilade générale.

Toutes les pieces du côté du jardin, ainſi que nous l'avons déja remarqué, ſont grandes, ſpacieuſes, décorées avec magnificence, & contiennent des tableaux des plus excellens maîtres; mais comme ce corps-de-logis eſt ſemi-double, & que la dignité du Propriétaire exige une ſuite d'appartemens conſidérable, on n'a placé aucune chambre à coucher de ce côté, on en a pratiqué ſeulement de privées, l'une du côté du petit jardin, marquée D, l'autre dans le petit Hôtel donnant ſur le jardin E. Cette derniere eſt accompagnée de pieces de commodités, & dégage dans le grand appartement par la petite gallerie dans l'enfilade de laquelle, vers F, on a pratiqué une nouvelle Chapelle dans une partie de la petite cour; deſorte qu'à la place de la croiſée G, on a ouvert une porte qui fait voir l'Autel dans toute la profondeur de cet appartement. Cette

Hôtel de Noailles.

Chapelle & le cabinet sont éclairés par des jours de coûtume sur le mur mitoyen. Le tableau de dessus l'Autel est de *Champagne*, le plafond est peint par *Brunetti*, & les figures en grisaille sont de *Parocel*, le Neveu, le tout sous la conduite de M. *Charpentier*, Architecte. Derriere ce petit appartement est placé un escalier, où l'on entre par la cour du petit Hôtel de Noailles, qui contient au premier étage le logement de M. *Le Maître*, Tresorier des fortifications, & au rez-de-chaussée du côté de la rue, une écurie, des remises, une cuisine, &c.

Du côté du petit jardin D, & en face de la chambre en niche, est pratiquée une salle des bains, que l'on a augmentée d'une garderobe aux dépens de la petite cour H. Cette piece communique à la chambre en niche, ou à découvert par le petit jardin, ou à couvert par la salle à manger des Officiers, servant d'antichambre. On n'a point exprimé ici cette nouvelle garderobe, ni les cloisons de la chambre en niche, ces additions étant peu importantes, & le plan que nous donnons étant fort anciennement gravé.

Nous avons trouvé dans ce plan la cour principale trop petite; les basse-cours sont dans le même cas. Il en résulte un défaut de salubrité dans tout cet Hôtel, principalement dans les logemens des Officiers de cette Maison. Sans doute que par là on a mis à profit plus de terrain, mais cette considération n'est pas suffisante, un grand Hôtel devant supposer un grand emplacement, sans quoi l'on s'écarte des loix de la bienséance, les dépendances d'un grand édifice devant annoncer l'importance du Propriétaire.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des distributions des bâtimens des cuisines, ni des écuries: les noms écrits dans ce plan les indiquent assez. Nous rappellerons seulement ce que nous avons dit plus d'une fois, touchant la nécessité de pratiquer des basse-cours particulieres pour les différens départemens d'une maison considérable, en faisant ensorte qu'elles ayent des sorties dans les déhors. On n'a point observé cette régle dans la distribution de cet Hôtel à l'égard des cuisines & offices, ce qui nuit considérablement à la propreté de la grande cour & au coup d'œil des Maîtres, à cause du passage continuel des gens subalternes qui vont & viennent de la cour principale dans les cuisines.

Plan du premier étage. Planche II.

Le principal corps-de-logis au rez-de-chaussée étant composé, pour la plus grande partie, d'appartemens destinés aux audiences publiques & à la société, on en a pratiqué dans celui-ci de propres à l'habitation, & d'autres de parade. On y arrive par un assez bel escalier, quant à la décoration, car nous ne pouvons nous dispenser d'observer qu'il est un peu roide, les marches ayant peu de giron & trop de hauteur. D'ailleurs sa cage est petite, & ses quartiers tournans produisent des collets qu'il faut sçavoir éviter dans un escalier principal. A l'égard de sa décoration, un Ordre de pilastres Corinthiens, disposé simétriquement, fait son principal ornement. Cet Ordre est couronné d'un entablement régulier, dont les moulures sont ornées de Sculpture d'un travail d'assez bon goût, aussi-bien que les trophées & les agrafes qui sont distribués au premier étage dans le pourtour de sa cage. Cependant comme cet escalier en général est peu éclairé, la beauté de son exécution ne laisse pas que d'y perdre beaucoup; de sorte qu'à l'exception de sa situation avantageuse, étant placé à droite, & de sa décoration dont la richesse est analogue à l'importance du bâtiment, on ne peut applaudir à son peu d'espace, ni à sa forme, qui auroit été mieux rectangle. Cette figure plus réguliere auroit aussi produit plus de grandeur & plus de dégagement à l'escalier, & procuré à la cour une décoration extérieure beaucoup plus grave, en évitant

évitant les tours rondes, que nous avons déja remarqué apporter dans ce plan un contraste qui n'est jamais tolérable dans un grand édifice, où les corps rectilignes doivent être absolument préferés. Hôtel de Noailles.

Cet escalier, par un grand palier, communique d'un côté à une terrasse pratiquée sur le péristile du rez-de-chaussée, & de l'autre dans une grande antichambre qui conduit à une salle du dais, de là dans une chambre de parade, succedée d'un grand cabinet, nommé cabinet des glaces, cette piece étant ornée avec une grande magnificence, aussi-bien que celles de tout cet étage. Nous observerons cependant que la plûpart pêchent contre la proportion qui leur convient. 1°. La grande antichambre est trop spacieuse pour la grandeur de l'escalier & pour celle de la salle du dais: on auroit pû la partager en deux, & l'appartement de parade en auroit páru plus vaste. 2°. La forme oblongue de la salle du dais, à obligé de poser le dais au-dessus de la cheminée sur un des murs de refend, ce qui paroît contraire à la bienséance, malgré l'exemple de l'Hôtel de Soubise, où l'on remarque la même inadvertance. 3°. La chambre de parade, nommée ainsi parce que le lit est enfermé dans une balustrade, est d'une forme contraire à la proportion de ces sortes de pieces, qui doivent toûjours être plus profondes que larges & jamais quarrées. (Voyez ce que nous avons dit dans l'*Introduction*, Tome I. concernant la dimension des différentes pieces d'un appartement.) A l'égard du grand cabinet, sa forme est plus indifférente, mais nous remarquerons que faute d'avoir une antichambre qui donne entrée d'une maniere convenable à la chambre à coucher placée dans l'angle de ce bâtiment, on est obligé de passer par cette belle piece pour y arriver; défaut qu'on ne peut éviter que dans les bâtimens doubles, triples, &c.

Derriere la chambre à coucher dont nous parlons, est une chambre en niche semblable à celle du rez-de-chaussée. Ces pieces sont d'autant plus nécessaires à menager proche un appartement décoré avec quelque magnificence, que ce double appartement sert de retraite, & est souvent habité de préférence, parce qu'il est plus chaud en hyver, & qu'il conserve le grand appartement dans un état de propreté. On arrive à cet appartement double par un escalier particulier qui monte de fond en comble & qui communique au grand escalier de l'antichambre A, par la terrasse du côté de la cour. Près de la grande antichambre dont nous avons parlé, est pratiquée une Chapelle, & sur les bâtimens des basse-cours sont distribués des logemens pour les Officiers & pour les Domestiques, aussi-bien que dans les entresols, mais dont la plûpart sont assez sombres, ayant déja remarqué que les basse-cours sont trop petites pour procurer un air salubre à tous ces différens logemens. Pour éviter un défaut aussi essentiel dans une grande maison, il auroit fallu supprimer ici le petit Hôtel, qui compose un petit bâtiment particulier, & dont le terrain auroit été mieux employé dans une toute autre distribution.

Elévation du côté de la rue. Planche III.

Nous ne remarquerons dans cette élévation que la porte principale qui donne entrée au grand Hôtel, le reste de cette façade étant d'une Architecture assez médiocre, ce qui arrive ordinairement dans nos plus belles maisons à Paris, depuis qu'on a pris le parti d'élever les principaux corps-de-logis entre cour & jardin, afin d'éloigner le Propriétaire du bruit tumultueux que produisent ordinairement les grandes Villes. Cette considération, en faisant le bien des Particuliers, nuit essentiellement à la décoration extérieure, & produit un effet contraire à une sorte de simétrie qu'il seroit bon d'observer au moins dans les rues principales & dans les quartiers les plus fréquentés d'une Capitale.

Hôtel de Noailles.

L'ordonnance de cette porte, qu'on dit être du deſſein de *Jean Richer* (*c*), eſt compoſée d'un Ordre Ionique, ſurmonté d'un Attique & couronné d'un fronton. Cette porte, dont le ſommet eſt bombé, eſt accompagnée de chaque côté d'une colonne formant avant-corps, avec un pilaſtre qui lui ſert d'accouplement. L'architrave de deſſus eſt continuée d'une colonne à l'autre, ce qui donne à cette ordonnance un caractere de fermeté que *Jean Richer* a obſervé dans quelques-unes de ſes productions, ainſi qu'on peut le remarquer dans deux maiſons décrites dans les Chapitres I & V de ce Volume. La friſe dans l'exécution eſt droite & non bombée comme elle ſe voit ici, & contient l'inſcription ſuivante :

HOTEL DE NOAILLES.

La corniche a des modillons, & eſt profilée très-correctement ; on remarque rarement cette correction dans les autres façades de cet Hôtel, ce qui nous perſuade en quelque ſorte que cette porte eſt d'un autre Architecte que le reſte du bâtiment. L'Attique de deſſus paroît un peu élévé : ſans doute ce qui a déterminé à cette hauteur, eſt le grand intervalle des pilaſtres Ioniques de deſſous ; d'ailleurs le fronton ſans cette élévation auroit paru trop écraſé, de maniere que ce qui dans toute autre occaſion auroit été une licence condamnable, eſt devenu ici une néceſſité preſqu'abſolue. On doit conclurre de là, que lorſqu'on examine un bâtiment, il eſt bon de l'enviſager ſous différens points de vûe, & de penſer en même tems, qu'un Architecte eſt ſouvent forcé de ſe prêter aux différentes circonſtances qu'exige ſon ordonnance en général, principalement lorſqu'il lui en revient un bien réel pour la dimenſion des maſſes de ſon édifice, & qu'aucune des parties n'en paroît alterée ſenſiblement. Nous obſerverons même que cet Attique ainſi élévé, autoriſe en quelque ſorte le fronton qui le couronne ; autrement ce genre d'amortiſſement ne peut aller avec un Attique, que nous avons reconnu dans notre *Introduction* être un Ordre fort irrégulier.

Les croiſées du rez-de-chauſſée, à côté de cette porte, ſont d'une bonne proportion & d'une aſſez belle ordonnance. Il étoit ſeulement plus convenable que leurs ſommiers fuſſent de niveau à celui de la porte principale ; cette inégalité de hauteur étant toûjours un vice plus ou moins condamnable dans une Architecture réguliere. Cette licence ne ſe rencontre ici ſans doute que parce que l'appui de ces croiſées, qui éclairent des pieces ſubalternes, devoit être élévé un peu au-deſſus du ſol de la rue, afin que la vûe des dedans fût défendue aux dehors ; mais cette conſidération n'eſt que particuliere, & une raiſon de cette eſpece ne doit jamais contribuer en rien au déſordre des façades. En pareil cas il vaut mieux ſe déterminer à changer toute ſon ordonnance, le grand art dans l'Architecture conſiſtant à arranger d'une maniere convenable la néceſſité intérieure avec la décoration extérieure, ſans oublier les loix de la ſolidité, ſoit réelle, ſoit apparente. Nous finirons en remarquant que ce que nous trouvons de moins tolérable dans cette élévation, c'eſt la maigreur des corps de refends, l'exceſſive hauteur de la baluſtrade qui couronne l'Attique, & au contraire le trop peu d'élévation du ſocle ou retraite qui le ſoûtient.

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte au commencement de ce Volume, pages 3 & 17. Quelques-uns prétendent que cette porte eſt du deſſein de *Jean Marot*, Architecte, qui avoit, dit-on, donné originairement les deſſeins de tout cet Hôtel. Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'on trouve dans *Les Delices de Paris*, Planche 122, une élévation de l'Hôtel de Puſſort, portant le nom de *Jean Marot* ; mais il ſe pourroit bien que ce fut un projet qui n'a jamais été exécuté, ainſi qu'une infinité d'autres bâtimens qui compoſent ſes œuvres, & qui ſont ſeulement de ſon invention, ſans avoir jamais été érigés.

Elévation du côté de la cour, opposée au principal corps-de-logis.
Planche IV.

Sans avoir égard aux façades des basse-cours qui se remarquent sur cette Planche, ni à celles du petit Hôtel, nous ne parlerons que de l'élévation qui fait face au principal corps-de-logis, & qui a la même ordonnance que les aîles du bâtiment, situées aux deux côtés de la grande cour, celle des basse-cours étant d'une Architecture trop indifférente & même d'une décoration trop négligée pour en faire mention ici. Il est vrai que ces basse-cours n'étant pas vûes de la principale entrée, il étoit peu important d'affecter de l'uniformité dans leurs façades, cependant cette raison ne devroit jamais faire qu'un Architecte se neglige dans ses compositions: tout ce qu'il produit devant se ressentir des régles du bon goût, même dans les parties les moins apperçûes en apparence de son bâtiment; mais revenons à la partie qui nous intéresse. Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que rélativement au peu d'espace de la cour, cette façade est trop élévée. Il est important de ne jamais faire les murs ou les bâtimens en face des principaux corps-de-logis d'une certaine hauteur, autrement les appartemens sont tristes, lorsqu'on y est totalement privé de la vûe des dehors; en un mot il faut qu'une maison, destinée à la résidence d'un grand Seigneur, ait des cours spacieuses ou des bâtimens peu élévés, pour que l'air que l'on y respire soit pur; d'ailleurs cette grandeur que nous desirons, annonce d'une maniere plus positive la magnificence d'un Proprietaire. Ce qui contribue ici à rendre encore cette cour fort resserrée, c'est la nécessité dans laquelle on s'est sans doute trouvé d'élever le mur A de toute la hauteur du bâtiment, à cause de sa simétrie avec l'aîle B: circonstance assez embarrassante, & qui a dû coûter beaucoup, mais qui étoit indispensable, vû la disposition totale du bâtiment. Hôtel de Noailles.

A l'égard de l'ordonnance de cette élévation, elle n'est pas sans beauté, étant profilée d'une assez grande maniere, mais en général, on peut remarquer que l'avant-corps C & les pavillons D, D sont d'une proportion trop svelte, pendant au contraire que celles des arcades du rez-de-chaussée sont trop massives. Nous observerons aussi que les piédroits de ces arcades sont ornés de refends, genre de dècoration qui ne va point avec l'imposte qui les couronne, ni avec les archivoltes qui retournent horisontalement sur ces derniers, & dont les intervalles ornés de tables rentrantes, forment un contraste qui ne peut être admis dans la bonne Architecture. Cependant il faut convenir qu'il regne un assez beau simple dans toute cette façade & un certain caractere viril, dont on jugera beaucoup mieux dans la Planche sixieme, parce qu'étant de même ordonnance & vûe de face, il sera plus aisé d'en comparer les rapports généraux & la subdivision des parties.

Elévation du principal corps-de-logis du côté de la cour.
Planche V.

Nous avons déja blâmé la trop grande hauteur des bâtimens précédens, eu égard à la grandeur de la cour. Celle de cette façade est cependant encore plus considérable, ayant non-seulement un étage Attique de plus, mais un comble d'une élévation outrée, de sorte que ce dernier paroît anéantir par sa capacité toute l'Architecture de dessous, qui d'ailleurs se trouvant composée de beaucoup de petites parties, ne semble avoir aucun rapport avec les masses de cet édifice.

Hôtel de Noailles. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe remarquer quelques beautés de détail dans cette façade, mais comme le premier plaiſir que doit faire un bâtiment conſiſte dans l'enſemble général & dans le rapport du tout aux parties & des parties au tout, il eſt certain que c'eſt manquer eſſentiellement aux principes de l'art, que de négliger dans un édifice cette analogie intime dans la ſimilitude des membres d'Architecture qui le compoſent, & qui ſeule a droit de former cet uniſſon, cet accord & cette harmonie, qu'un Architecte habile doit ſçavoir raſſembler dans toutes ſes productions.

A propos de quelques beautés de détail, nous obſerverons que l'Ordre Dorique qu'on voit ici eſt exécuté avec aſſez de pureté, & que ſon entablement compoſé eſt ingenieux & d'un aſſez bon profil, mais les colonnes qui le ſoûtiennent, ſont d'un trop petit diametre pour la hauteur du bâtiment; on en peut dire autant de l'Ionique, de l'Attique, &c. D'ailleurs les colonnes Doriques qui forment le périſtile (eſpece d'ordonnance qui réuſſit toûjours bien) ſe trouvant enclavées entre deux corps d'Architecture d'un genre abſolument different, ne peuvent plaire à l'examen: de maniere qu'on peut dire en général, que malgré le ſuccès des colonnades, il faut ſçavoir quelquefois ſe priver de cette décoration, lorſque le reſte de l'édifice, par économie ou autrement, ne peut répondre à cette ordonnance.

L'Ordre Ionique, comme nous venons de le remarquer, eſt non-ſeulement trop petit, mais la terraſſe qui eſt au-devant maſque la plus grande partie de ſa hauteur, ce qui le fait paroître égal à l'Attique de deſſus, & compoſe une décoration irreguliere qui bien loin d'annoncer une Architecture noble & majeſtueuſe, telle que doit l'être celle des façades d'un grand Hôtel, n'eſt pas même tolérable dans les façades d'une maiſon particuliere. L'entablement de cet Ordre eſt modillonaire, mais il eſt profilé d'un goût meſquin & camus. Enfin l'ordonnance de cette élévation a quelque choſe de ſec qui ne prévient pas, & qui, joint à ſa hauteur prodigieuſe, détourne le ſpectateur de l'idée qu'il devroit ſe former de l'importance de ce bâtiment.

Les pavillons A, B, qui flanquent cette façade, ſont d'une décoration trop étrangere à ſon ordonnance. Leurs amortiſſemens C, C, ſont mal diſpoſés & chétifs. Ils n'annoncent point l'étude, rien n'indique ici l'étendue de l'imagination de l'Architecte. Il falloit des croiſées, on a percé les murs de face; des corniches, on a fait des profils. La diſpoſition du plan a déterminé les formes extérieures, on s'y eſt aſſujetti, ſans prévoir ce qui en réſulteroit: cela arrive tous les jours. Je n'ai pû faire autrement, dit-on; le Propriétaire, les dedans m'ont gêné: enfin quelques conſidérations particulieres ſervent d'autorité. On s'excuſe, on donne des raiſons, le bâtiment s'éléve, & ce n'eſt que lorſqu'il eſt entiérement fini qu'on s'apperçoit, parce que tout le monde le publie, qu'il n'eſt bâti ni ſuivant les régles de la convenance, ni ſuivant les principes du goût.

Cette digreſſion ſans doute ne fait pas l'éloge de nos bâtimens François, mais il eſt cependant certain qu'elle convient à beaucoup de ces derniers, principalement au bâtiment dont nous parlons, qui exigeoit que l'Architecture fut réguliere, refléchie, & que l'Architecte y fit de ſon côté ce qu'il devoit, pour répondre par ſa capacité à la confiance du Seigneur qui le mettoit en œuvre.

Nous ne parlerons point des bâtimens qui accompagnent cette principale façade, ils ſont d'une Architecture trop négligée, &, comme nous l'avons remarqué plus haut, n'étant point apperçus de la grande cour, ils ſont en général aſſez indifferens.

Coupe

Coupe sur la longueur du bâtiment. Planche VI.

Cette Planche nous donne à connoître le développement extérieur d'un des côtés de la grande cour, l'intérieur du corps-de-logis sur la rue, & celui du côté du jardin. Nous observerons, à l'égard des dehors, que les différens corps d'Architecture qui composent le pourtour de cette cour, exigeoient, à cause de son peu d'étendue, beaucoup plus d'uniformité dans leur décoration, au lieu qu'ici l'aîle A, le pavillon B & l'avant-corps C forment autant de morceaux d'Architecture variée, faite pour aller d'autant moins ensemble que plus la cour est petite, moins il falloit s'écarter d'une sorte de simétrie. On a pris soin, à la vérité, d'annoncer ces différentes parties par des corps plus ou moins élevés, qui, en quelque sorte, donnent un air pyramidal à l'édifice ; mais comme il n'y a pas une distance suffisante dans la cour pour remarquer ce genre de beautés, ce qui seroit un mérite essentiel dans toute autre circonstance, ne sert ici qu'à apporter de la confusion dans l'esprit du Spectateur ; tant il est vrai que ce qui réussit bien dans une occasion, fait un effet contraire dans toute autre : raison pour laquelle il faut qu'un Architecte soit muni d'une expérience consommée pour appliquer les regles de son Art, selon la diversité des bâtimens qui sont confiés à ses talens. Hôtel de Noailles.

Nous ne rappellerons point ici la forme des arcades de l'aîle A, nous en avons parlé, page 135. Nous ne dirons rien non plus de la décoration intérieure des appartemens de ce grand Hôtel, les compartimens des lambris n'étant point exprimés dans cette Planche, mais l'on se souviendra qu'en décrivant les plans du rez-de-chaussée & du premier étage, nous avons annoncé qu'ils étoient d'une très-grande magnificence, ornés de sculpture, de tableaux, de glaces, de bronzes, de meubles de prix, &c.

Façade du côté du jardin. Planche VII.

La proportion des Ordres de cette façade est la même que celle de la Planche cinquieme, d'où il est aisé de conclure qu'ils paroissent encore plus chétifs que du côté de la cour, le jardin étant beaucoup plus vaste & plus aëré, de sorte que cette partie essentielle de l'Architecture ne se manifeste en rien ici. C'est pour cette raison que nous avons plus d'une fois recommandé la suppression des colonnes & des pilastres dans un édifice de moienne grandeur, ne produisant pour la plûpart que de petites parties, & qui par cette considération ne devroient être employés raisonnablement que dans les maisons Royales, les monumens sacrés, les édifices publics, &c.

Nous remarquerons aussi que la largeur de l'avant-corps est de beaucoup trop considérable pour les arriere-corps, qu'il auroit été mieux de se contenter seulement de celui qui soûtient le fronton. Par-là on auroit donné plus d'étendue aux derniers & le comble seroit devenu moins large & moins élevé. On auroit pû aussi supprimer les mansardes, genre d'ordonnance peu convenable à la décoration de l'espece du bâtiment dont nous parlons, malgré l'usage qu'on en vient de faire au Palais Royal (ainsi que nous l'avons remarqué dans ce Volume, page 46.) Par ces différentes suppressions, les Ordres dont il est question auroient paru moins petits, la grandeur réelle des parties se jugeant ordinairement par la comparaison de celle des masses, quoiqu'en général, comme nous venons de le remarquer, ce soit un abus plus ou moins condamnable que de faire usage des Ordres dans un bâtiment de peu d'étendue, principalement lorsqu'on ne les rend pas

Hôtel de Noailles.

continus dans toute sa longueur, quelque raison qu'on prétende avoir d'ailleurs de vouloir marquer l'avant-corps par quelque richesse particuliere.

Nous ne pouvons regarder d'un meilleur œil la forme des portes du rez-de-chaussée de l'avant-corps, qui auroient dû être en plein ceintre & disposées dans de plus grands entre-colonnemens. D'ailleurs ces portes sont trop sveltes pour l'Ordre Dorique, & n'ont aucune analogie avec la proportion des arcades du rez-de-chaussée des arrieres-corps, qui n'étant que feintes, auroient dû être de même forme & de même grandeur que celle du milieu. Il est encore aisé de remarquer le défaut d'analogie qu'ont ensemble les croisées & les portes de cette façades, lesquelles étant toutes dissemblables, forment un contraste nuisible à l'unité de ce bâtiment.

Les profils de cette élévation sont beaucoup plus négligés que dans toutes les autres parties du bâtiment ; les ornemens y sont d'ailleurs postiches, placés sans choix, & bien loin enfin de pouvoir être proposés comme une autorité, ils doivent au contraire être cités comme autant d'exemples à éviter.

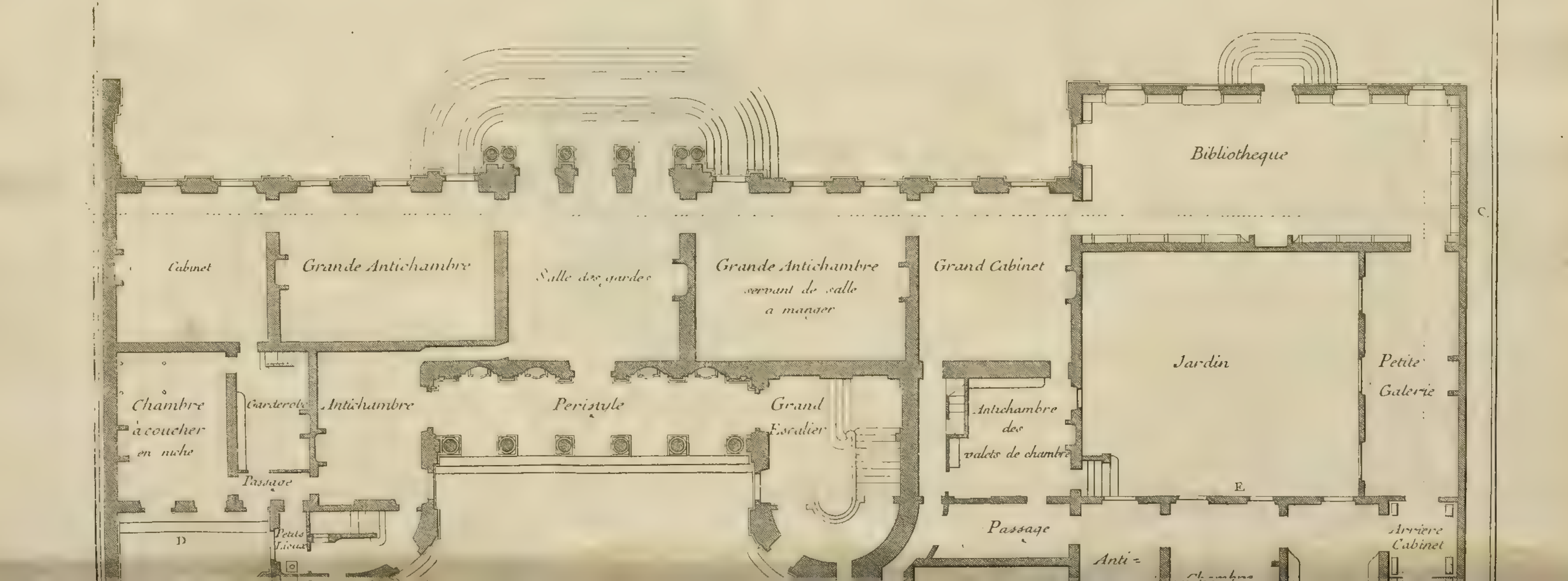
La façade de la Bibliotheque marquée A, quoique moins essentielle (étant entiérement séparée de celle dont nous venons de parler par une charmille de douze à quatorze pieds de hauteur,) n'est pas non plus à imiter. Des croisées courtes, des tables chantournées, des bustes, &c. forment en général une ordonnance qui n'est pas recevable, & qui annonce, à plus d'un titre, le défaut de jugement, de principes & de goût de l'Architecte qui l'a fait élever.

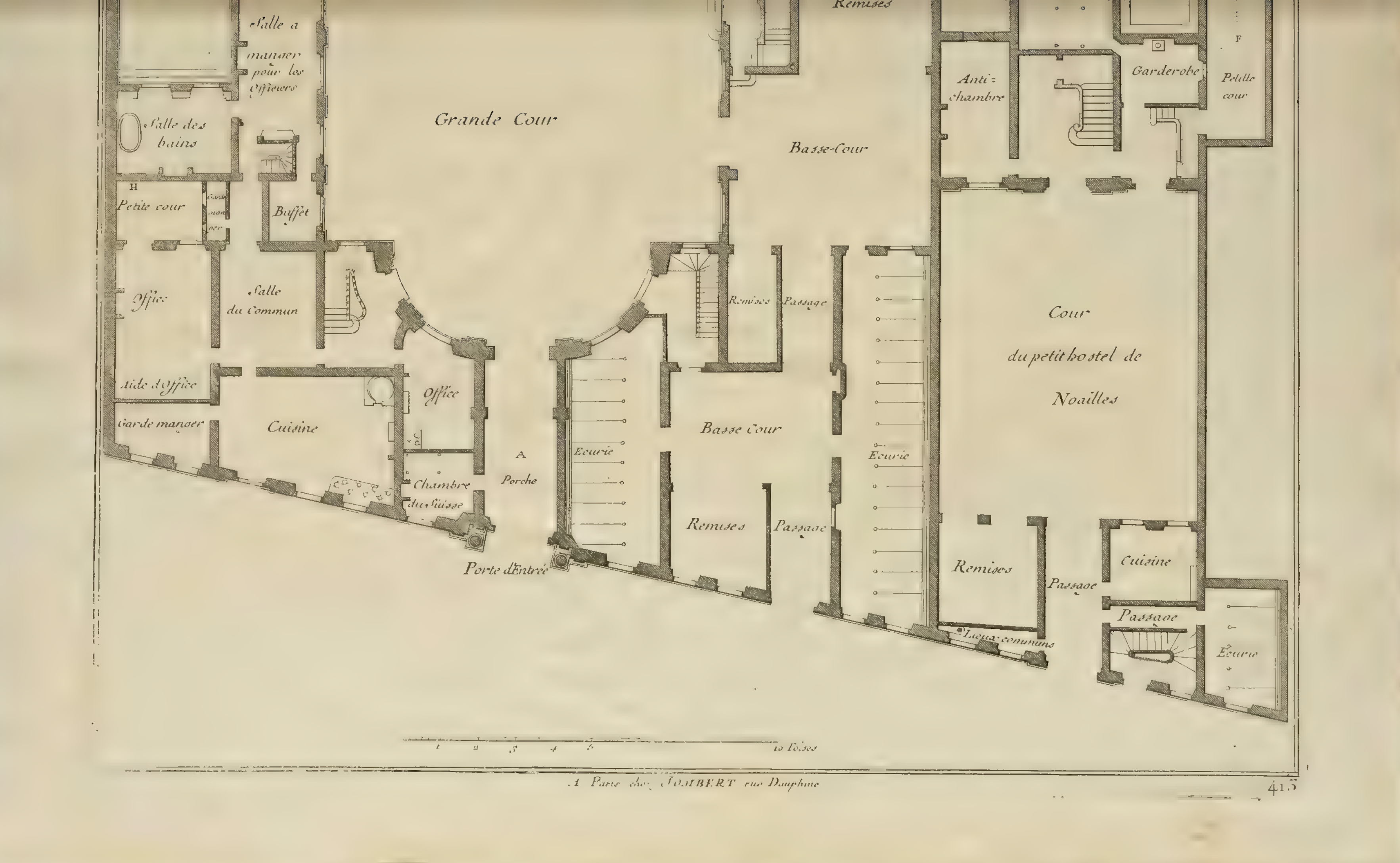


Plan au Rez de chaussée de l'Hostel de Noailles scize rue St. Honoré à Paris

du dessein de Monsieur Lassurance

Jardin





A Paris chez JOMBERT rue Dauphine

Plan du premier étage de l'Hostel de Noa

Chambre à coucher

Grand Cabinet

Chambre de Parade

Cabinet avec lict en niche

Garde robe

Antichambre

A

Terrasse

Petits lieux

Garderobe

Anti chambre

Chambre à coucher

Reser voir

Cabinet

Lieux

Chambres des

Corridor

do mes tiques

Passage

Chambre

Antichambre

Chambre

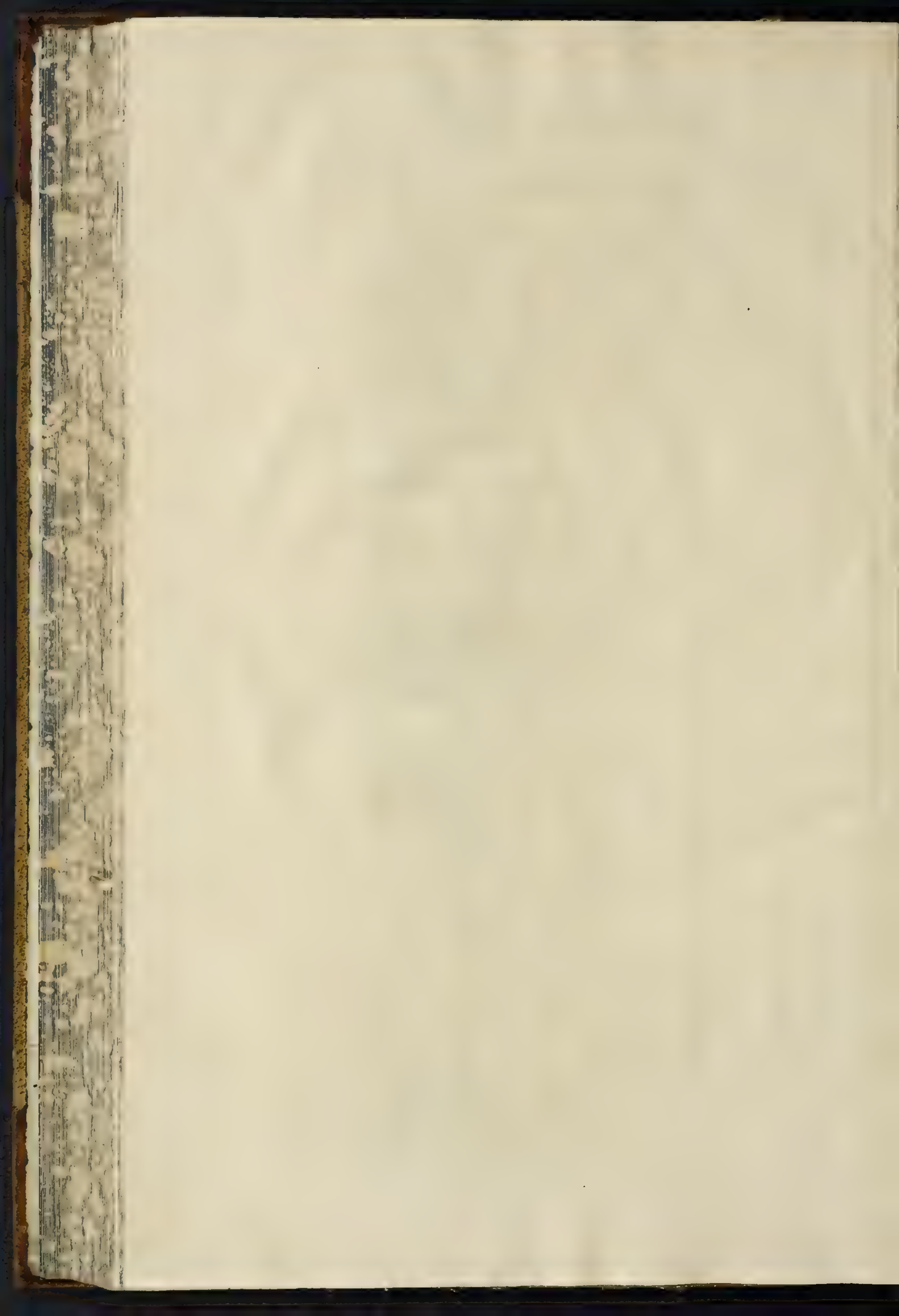
Chambre

Cabinet

Chambre à Coucher.

1 2 3 4 5


Terrasse
Antichambre
Passage
Chapelle
Chambre
Chambre
à coucher
Cabinet
Chambre
Garderobe
Anti-
chambre
Chapelle
Chambres
des
domestiques
Corridor
Gardemeuble
Gardemeuble
Cabinet
Chambre à Coucher
Antichambre
Garderobe



Elevation de la façade de l'Hostel de Noailles cy devant l'Hostel Pussort du côté de la rue saint Honoré.)

Petit Hostel de Noailles

1 2 3 4 5 10 Toises

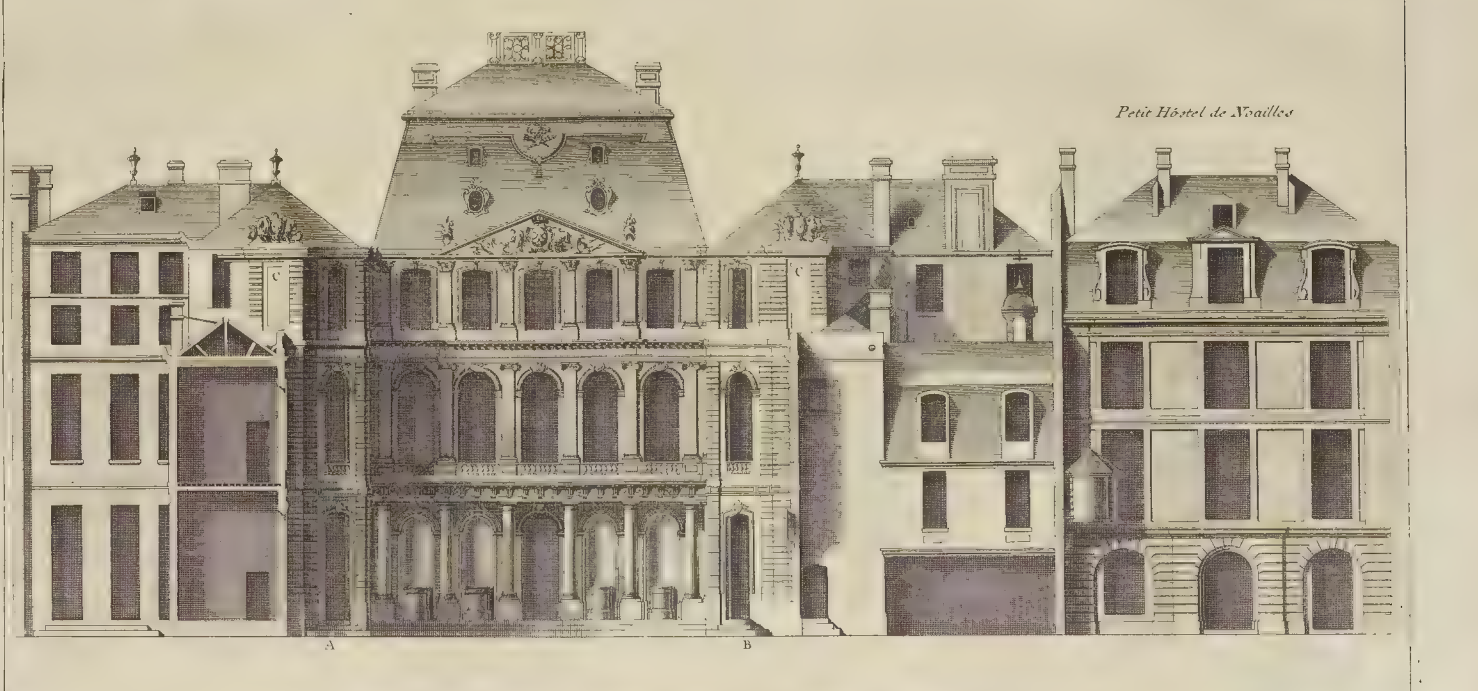
Elevation du côté de la Cour, du corps de logis sur la rue, du petit Hostel de Noailles.

Corps de logis sur la Basse-cour.

Elevation du fond de la Cour opposé à la façade de l'Hôtel de Noailles

A D C D B

1 2 3 4 5 10 Toises


Liv. V. N°. XXVI Pl. 5
Elévation de l'Hôtel de Noailles du costé de la cour
Petit Hôstel de Noailles
C
C
A
B
1 2 3 4 5 6
12 Toises
417

Coupe du principal corps de logis de l'Hostel de Noailles et elevation de l'une de ses ailes.

A B C

1 2 3 4 5 6 12 Toises

Chevotet delin.

Façade de l'Hôtel de Noailles du côté du Jardin

Petit Hotel de Noailles.

A

1 2 3 4 5 10 Toises

CHAPITRE XXVII.

Deſcription de l'Egliſe des Filles de l'Aſſomption, rue Saint Honoré.

CE Couvent, de la Régle de S. Auguſtin, fut fondé en 1622, par l'union que fit *le Cardinal de la Rochefoucault* des biens de l'Hôpital des Audriettes à cette Maiſon. Pendant environ 48 ans, ces Filles n'eurent qu'une petite Chapelle dans l'endroit où eſt ſituée l'Egliſe dont nous allons parler. La premiere pierre de cette Egliſe fut poſée au mois d'Août 1670, & elle fut achevée en 1676, ſur les deſſeins de *Charles Errard* (*a*). Nous ne dirons rien ici des bâtimens de l'intérieur de ce Couvent, notre objet eſt ſeulement de donner la deſcription de l'Egliſe, dont l'entrée eſt libre aux Connoiſſeurs, & dont l'Architecture & differens ouvrages de peinture qu'elle renferme, méritent quelque attention. Egliſe de l'Aſſomption.

Plan de l'Egliſe. Planche Premiere.

Cette Egliſe conſiſte dans un dôme circulaire de 10 toiſes, 2 pieds & un quart de diamétre, dans œuvre, ſur 17 toiſes, 4 pieds de hauteur, ſous clef, précédé d'un porche du côté de la cour. Ce monument peut être comparé à celui de la *Viſitation*, rue S. Antoine, dont nous avons parlé dans le ſecond Volume, page 131, avec cette différence néanmoins que ce dernier a été bâti ſur les deſſeins de *François Manſard*, dont le nom ſeul fait l'éloge, & qu'il eſt beaucoup plus régulier, d'une Architecture plus grave, & d'une proportion en général beaucoup plus ſatisfaiſante, quoique d'une grandeur moindre que celui dont nous parlons, n'ayant que 7 toiſes, un pied de diamétre, ſur 13 toiſes, 2 pieds d'élévation. Cependant, malgré la différence qui ſe trouve entre ces deux édifices, nous remarquerons les beautés qui ſe rencontrent dans celui-ci, en en faiſant obſerver les médiocrités, ſans partialité & ſans autre motif que la perfection de l'Architecture, à laquelle on ne peut arriver abſolument que par l'eſprit de comparaiſon.

Il eut été ſans doute plus intéreſſant, pour parvenir à ce but, que les édifices du même genre ſe fuſſent trouvés dans le même volume de cet Ouvrage, mais nous avons rendu compte ailleurs des raiſons qni nous ont forcé d'en uſer autrement. C'eſt pourquoi nous renvoyons le Lecteur aux autres Tomes pour les bâtimens que nous citons, dans le deſſein de ne pas renverſer l'ordre des quartiers de cette Capitale, & pour donner par là occaſion de parcourir ce Recueil avec plus de fruit & avec une attention moins ſervile.

(*a*) *Charles Errard*, Peintre & Architecte, nâquit à Nantes, en 1606. On ignore les particularités de la vie de cet Artiſte : tout ce qu'on en ſçait de poſitif, c'eſt qu'il a peint le dix-ſeptieme *May* qui fut donné à l'Egliſe Cathédrale de Paris, en 1645. Ce tableau repréſente S. Paul guéri de ſon aveuglement, & baptiſé par Ananie. M. Errard étoit un des douze Anciens qui ſe réunirent, en 1648, pour former l'Académie de Peinture & de Sculpture, que le Roi honora enſuite de ſa protection en lui accordant un Reglement & des Lettres Patentes pour ſon établiſſement. Quelque tems après, en 1666, Sa Majeſté ayant établi une autre Académie de Peinture, à Rome, pour perfectionner les jeunes Artiſtes qui ont gagné le premier prix de Peinture, de Sculpture, ou d'Architecture, dans celles de Paris, M. Errard, qui étoit alors Recteur de l'Académie, fut choiſi pour être le Directeur de cette nouvelle Académie, à Rome, & il y paſſa le reſte de ſa vie, à l'exception d'un voyage de deux ans qu'il fit à Paris en 1673. Ce fut pendant ce long ſéjour en Italie, que cet illuſtre Artiſte fit meſurer & deſſiner ſur les lieux les plus beaux morceaux d'Architecture des Maîtres modernes de ſon tems, pour en former une eſpece de ſuite au *Parallele d'Architecture de M. de Chambray*; mais la mort le ſurprit avant qu'il pût faire aucun uſage des materiaux qu'il avoit amaſſés pour cette continuation. Nous donnerons dans le huitieme & dernier Volume de cet Ouvrage, une grande partie de ces Ordres d'Architecture, ainſi que nous l'avons promis dans notre *Proſpectus*, publié en 1750. M. Errard mourut Directeur de l'Académie de Rome, en 1689, âgé de 83 ans.

Eglise de l'Assomption.

Nous avons fait sentir ailleurs la nécessité des porches à l'entrée des Temples. L'usage qu'en ont fait les Anciens, ainsi que l'exemple que nous en fournissent la Sorbonne & S. Sulpice, à Paris, nous ont servi d'autorité. Ainsi quand on ne trouveroit que cette partie essentielle dans le monument dont nous parlons, il mériteroit de la considération. Ce porche au reste est bien disposé, d'une assez belle ordonnance & d'une proportion qui n'a rien de chetif. A l'égard de l'intérieur de l'Eglise, elle est vaste, simple, noble & ornée avec la retenue qui convient: enfin la disposition extérieure de cette Eglise ne laisse rien à désirer qu'une cour moins petite & une situation plus avantageuse, afin que l'entrée de l'Eglise pût se trouver en face de celle de la cour. Mais, nous l'avons observé plus d'une fois, tous nos édifices de quelque importance péchent par la situation (*b*). Les grandes Villes sont sujettes à ces inconveniens. Une infinité de considérations particulieres arrêtent, déterminent & font passer par dessus cette premiere loi de l'Architecture. Nous remarquerons même que dans l'état present où se trouve cet édifice, la cour, toute mal disposée qu'elle nous paroît, est encore plus irréguliere, les murs A, B, qui se trouvent ici paralleles & ornés avec símétrie n'étant qu'une suite du premier projet qui n'a pas encore été exécuté, & dont on peut juger l'ordonnance de la décoration dans une vûe perspective faisant partie de l'Œuvre de *Marot*, dont les Planches que nous donnons ici ont été tirées; on en voit aussi un partie, marquée A, dans l'élevation géométrale représentée sur la Planche troisieme de ce Chapitre.

Dans cette Planche Ire. est exprimée une partie du chœur des Religieuses, qui a de longueur 60 pieds, & dont le plafond a été peint par *Charles de la Fosse*. On y voit aussi les Sacristies intérieure & extérieure, & une tribune au rez-de-chaussée, appartenante à Mademoiselle *Alexandrine*, Fille de Madame *la Marquise de Pompadour*, qui y est actuellement pensionnaire, aussi-bien qu'un parloir particulier pour cette Demoiselle.

Elévation extérieure du côté de la principale entrée de l'Eglise. Planche II.

Si nous avons trouvé matiere à applaudir dans la distribution intérieure de ce monument, il nous sera moins aisé de faire l'éloge de son ordonnance extérieure, ne pouvant dissimuler que la partie supérieure de cet édifice est tout à fait hors de proportion, étant lourde, pésante & d'une forme aussi materielle que peu ingénieuse. Cela provient sans doute du grand diamétre qu'on a donné à ce dôme, mais en ce cas sa hauteur auroit dû être mieux proportionnée pour satisfaire aux regles de l'Art & aux principes du goût. En effet toute cette masse générale anéantit le porche pratiqué au rez-de-chaussée, & rend les colonnes qui le composent petites & gresles, quoique de deux pieds & demi de diamétre. Il est vrai que le point de distance d'où l'on apperçoit ce monument, est si proche que l'on ne peut gueres voir de dedans la cour que ce seul porche. Néanmoins lorsqu'on considére cet édifice en examinateur éclairé, il n'en est pas moins évident qu'on ne remarque aucune analogie entre la base & le sommet du Dôme, & que même de loin sa hauteur, quoique d'environ 150 pieds au-dessus du sol, paroît trop peu considérable eû égard à son diamétre; ce défaut de proportion est si facile à appercevoir, qu'il n'échappe pas même aux personnes les moins versées dans l'Architecture. Nous observerons donc que la hauteur du dôme, qui est à son diamétre comme un est à deux, non compris son amortissement, est de beaucoup trop écrasée, que la multiplicité des yeux de bœuf y est désagréable,

(*b*) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans le XIII. Chap. de ce Volume, en parlant de la Bibliotheque du Roi, page 69.

que

que la pésanteur des côtes de plomb qui le décorent, fait un mauvais effet ; & qu'enfin son couronnement est sans goût, sans grace & d'une forme qui n'annonce rien de satisfaisant. Le corps d'Architecture qui soûtient ce dôme est traité avec beaucoup de simplicité, d'une assez grande maniere & d'une proportion convenable ; mais comme ce sont autant de beautés de détail, dont l'ensemble général ne se ressent point, de là vient l'impression désagréable dont on se previent au premier aspect de ce monument. Ce corps d'Architecture est couronné par un entablement composé ; enrichi de consoles & d'ornemens qui sont assez bien, mais son profil est sans choix & sa hauteur trop petite, eû égard au corps d'Architecture qu'il couronne & à la masse du dôme qu'il soûtient. Ce défaut d'analogie est condamnable dans la composition d'un édifice tel qu'il soit, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un monument sacré. Ce corps d'Architecture est exhaussé sur une espece de soubassement ou de stilobate continu, couronné d'une corniche avec gorgerin & astragales, au-dessous duquel sont suspendues des têtes de Chérubins & des guirlandes, genre d'ornement qui auroit pû être placé plus convenablement partout ailleurs. Eglise de l'Assomption.

L'Ordre Corinthien du portail qui est au pied de ce monument, est, comme nous l'avons déja remarqué, d'une assez belle proportion, mais ce qui n'est pas concevable ici, c'est que son entablement est dépouillé de tous les ornemens qui lui conviennent, sa corniche n'ayant ni modillons (c), ni denticules, & que sa hauteur est un peu moins du cinquieme de la colonne, d'ailleurs il est profilé très-camus contre tous les exemples universellement reçus, & contre l'origine de ces membres d'Architecture, qui en servant de couronnement aux Ordres, doivent en même tems préserver le pied de l'édifice des pluyes du Ciel. Le fronton qui couronne ce péristile est trop peu élévé, ayant démontré ailleurs la nécessité de proportionner la hauteur des frontons à la largeur des avant-corps. Le timpan de celui dont nous parlons, est orné d'une *Assomption de la Vierge* en bas rélief, & non d'un médaillon avec des guirlandes, comme on le voit dans cette Planche. Cette Assomption est d'une exécution peu intéressante, aussi-bien que les figures de ronde-bosse qui sont placées dans les niches au-dessus, & qui différent seulement de celles qui sont exprimées ici, en ce qu'elles sont élévées sur un pié-douche qui rend leur proportion moins gigantesque.

Aux deux côtés de ce péristile sont des portes collatérales d'une Architecture assez correcte, distribuées entre des pilastres aussi d'un Ordre Corinthien, & qui devoient figurer avec ceux qu'on avoit projetté de placer sur le revêtissement des murs intérieurs de la cour. Au-dessus de ces portes collatérales & sur l'entablement de cet Ordre, s'éléve une balustrade, non-seulement d'un profil mesquin & sans goût, mais dont les travées sont ridiculement disposées sur les pilastres, ne ressemblant point du tout au dessein que nous donnons, ce qui provient sans doute de l'ignorance de ceux qui ont pris la conduite de ce monument, étant vraisemblable (comme nous venons de le remarquer) que *Charles Errard* n'a donné que les desseins de cet édifice, & qu'il n'a pas été chargé de l'exécution, sa principale profession étant la peinture. (Voyez ce que nous avons dit de cet Ar-

(c) On voit cependant sur cette Planche des modillons dans la corniche de l'entablement Corinthien, mais il n'y en a point dans l'exécution. Sans doute les gravures que nous donnons ici, & que nous avons déja dit avoir été tirées de l'Œuvre de Marot, ont été faites sur les premiers projets envoyés de Rome par l'Auteur, qui n'a pû veiller par lui même à l'exécution de cet édifice, ayant été nommé Directeur de l'Academie de Peinture, à Rome, en 1666. Nous avons été obligé d'effacer les profils en grand qui étoient sur cette Planche, n'ayant aucune rélation avec l'édifice. On en avertit dans cette note, afin que les personnes dans les mains desquelles se trouvent les Œuvres de Marot, ne prennent aucune confiance en ces mesures pour juger d'une maniere précise des différentes parties de ce monument.

Eglise de l'Assomption. tiste, au commencement de ce Chapitre, note *a.*) La coupe du bâtiment A est une aîle projettée, celle qui se voit aujourd'hui sur le lieu, étant suivant l'ancienne disposition du terrain sur lequel ce monument a été érigé.

Coupe intérieure de l'Eglise, prise dans le plan sur la ligne CD. Planche III.

Cette coupe nous fait voir la décoration des dedans de cette Eglise, dont l'ordonnance, en général, grave & imposante, offre à l'imagination l'impression qu'on doit ressentir à l'aspect de l'intérieur d'un Temple, étant bon d'observer que les guirlandes, les figures & les astragales des entre-pilastres qui se voyent ici, sont supprimées, aussi-bien que la richesse indiscrete qu'on s'étoit proposé de mettre dans la voute du dôme, à la place de laquelle, dans l'exécution, sont seulement distribuées des cassettes octogonales de couleur d'or, enrichies de rosasses, & au-dessus desquelles, dans la partie supérieure de la voute, est un grand ouvrage de Peinture à fresque, par *Charles de la Fosse*, qui y a représenté *l'Assomption de la Vierge*. Cette voute est élévée sur un entablement dont les moulures sont taillées d'ornemens distribués avec choix, & au-dessous duquel sont alternativement placées huit croisées & huit grands tableaux représentant des sujets pris de *la vie de la Vierge*, peints à l'huile par *Bon Boulogne*, par *Stella* & par *Antoine Coypel.* Sur le sol du pavé de l'Eglise s'éléve un grand Ordre de pilastres Corinthiens accouplés & de trois pieds & demi de diamétre. Cet Ordre est exécuté avec pureté, les futs des pilastres sont canelés, les chapiteaux d'un travail recherché, & l'entablement profilé avec une élégance rélative à la légéreté de l'Ordre; mais ce qui fait beaucoup de tort à cette ordonnance, c'est la distribution vicieuse des modillons, dont les axes ne répondent point à plomb de ceux des pilastres, ni des arcades qui décorent cette rotonde. On remarque encore ici un autre défaut qui n'est pas moins condamnable, c'est la différence qui se trouve entre l'axe des trumeaux de l'étage supérieur & celui de l'accouplement des pilastres de dessous; de maniere qu'il n'est pas concevable comment cette inadvertance peut se rencontrer dans une composition qui d'ailleurs annonce une connoissance suffisante des régles de la bonne Architecture.

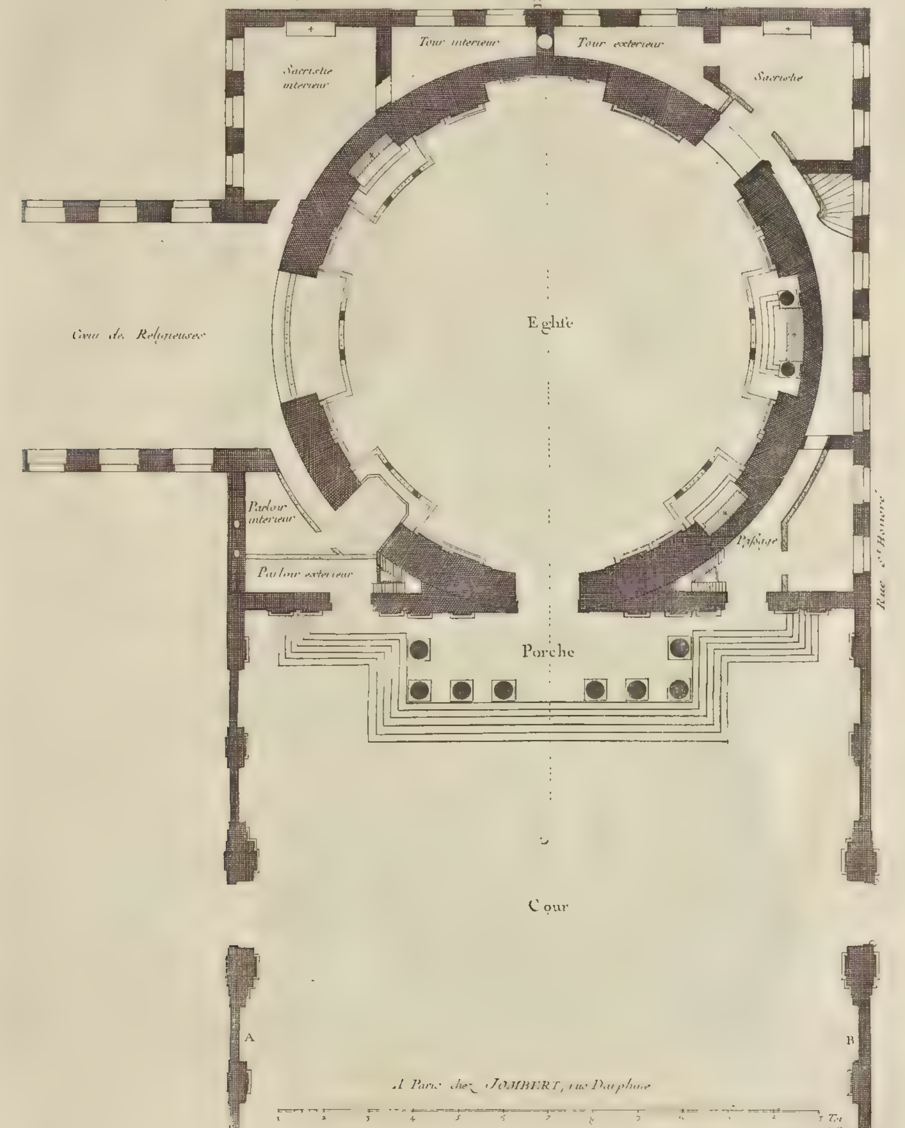
L'arcade marquée B, fermée d'une grille, fait voir l'ouverture du chœur des Religieuses, en face duquel, dans une autre arcade, est placé le Maître-Autel (voyez le plan, Planche Premiere) lequel est de menuiserie, feinte de marbre de couleur variée, & orné d'un tableau représentant la Nativité, peint par *Houasse.* Vis-à-vis de la porte du porche, est une arcade feinte dans laquelle on voit un tableau assez estimé de *Noel Coypel*, représentant *un Crucifix & la Vierge à ses pieds*, placé au lieu de la colonne marquée C. Enfin au-dessus de la porte d'entrée, enfermée dans une quatrieme arcade feinte, se voit, vers D, un morceau de peinture à fresque, par *Antoine Coypel*, d'une exécution fort intéressante.

Dans l'entre-pilastre E est placée une Chapelle dont le tableau de l'Autel est peint par *La Fosse*, & dans celui F est la tribune au rèz-de-chaussée, dont nous avons parlé, page 140 de ce Chapitre. Au-dessus sont placées des tribunes au-devant desquelles sont des balustrades, & dont l'Architecture, qui est assez reguliere, ainsi que la distribution des pilastres, nous a donné occasion d'applaudir à la plus grande partie de l'intérieur de ce monument.

La coupe G donne le developpement du porche dont nous avons parlé, & l'élévation A la décoration qu'on s'étoit proposé d'ériger au pourtour de la cour qui donne entrée à ce monument.

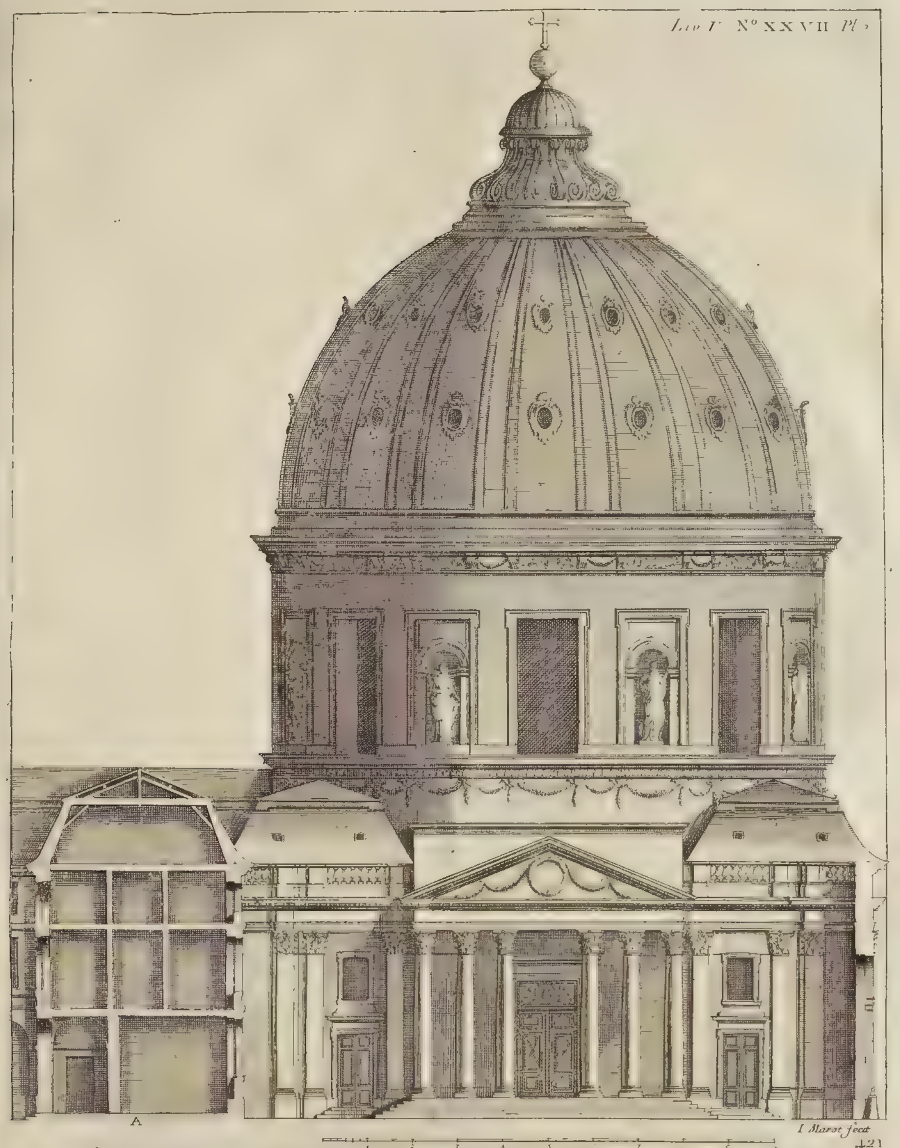
Plan de l'Eglise des Religieuses de l'Aßomption rue, s.t Honoré.

Liv. V. N.° XXVII. Pl. 1.re



A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine

420



Face de l'Eglise des Religieuses de L'assomption rue S.t Honoré du dessein du S.r Errard



... S.t Honoré du dessein du S.r Errard 422

CHAPITRE XXVIII.

Description de l'ancien Hôtel de Monbason, aujourd'hui la Maison de M. Richard, Receveur General des Finances.

CET Hôtel fut bâti, vers 1718, sur les desseins de M. *de Lassurance* (a), pour Dame *Louise-Julie de La Tour d'Auvergne*, Veuve de *François-Armand de Rohan*, Prince de Monbason. Après la mort de cette Dame, ses héritiers le vendirent, en 1751, à M. *Richard*, Receveur Général des Finances, qui y a fait faire depuis quelques embellissemens, sur les desseins de M. *Tannevot* (b), Architecte. Maison de M. Richard.

Plan du rez-de-chaussée. Planche Premiere.

De tous les bâtimens particuliers dont nous avons parlé jusqu'à present dans ce Recueil, celui-ci est le moins considérable, n'ayant qu'un seul étage au rez-de-chaussée & une mansarde au-dessus. Le principal corps-de-logis est double, & est situé entre cour & jardin. Sa distribution est assez bien entendue, pour être comprise dans un terrain de 12 toises 4 pieds dans œuvre, & compose un bel appartement de parade, une salle à manger, une chambre particuliere & des garderobes, au-dessus desquelles sont des entresols, ayant leur degagement par l'escalier qui monte aux mansardes, & contenant des logemens d'une assez grande étendue. La plûpart de ces garderobes sont éclairées par une petite cour qui n'est tolérable ici que par le peu d'élévation du bâtiment & par la nécessité d'éviter les faux jours de ces sortes de pieces, lorsqu'on peut leur en donner de plus convenables & leur procurer un air plus salubre. Nous avons discuté précédemment s'il étoit à propos de suivre l'opinion dans laquelle sont la plûpart de nos Architectes de faire usage de ces cours, ou s'il valoit mieux les supprimer. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet Tome Premier, page 222, & dans celui-ci en parlant de l'Hôtel de Louvois, de la maison de M. Crozat, &c.)

Vers l'endroit marqué A, on a pratiqué nouvellement, hors œuvre, une Chapelle qui manquoit à cette maison; mais cette commodité intérieure nuit à la décoration des déhors, & paroît aussi ridiculement placée que contraire à la bienséance.

Le corps-de-logis sur la rue contient les cuisines, les remises & les écuries. Pour augmenter ces dernieres, à la place de l'Office & de la salle du Commun, qui se voyent ici, on a pratiqué une écurie pour huit chevaux, & on a placé les Offices en entresols au-dessus de la cuisine. (Voyez les élévations de ces bâtimens du côté de la rue, Figure II de la Planche IV.)

La forme de la cour, en général, seroit un mauvais exemple à imiter. La portion circulaire du côté de l'entrée est désagréable, sans grace & de beaucoup trop saillante; de sorte que la partie rectiligne de cette cour, qui est barlongue au lieu d'être oblongue, présente un effet contraire à celui qu'on doit attendre de la proportion de ces sortes de parties extérieures. Il étoit plus convenable ou de rendre les portions circulaires plus courtes, ou d'avancer le principal corps-de-logis sur le jardin, qui ne laisse pas que d'être profond; par ce moyen on auroit procuré une entrée plus convenable à cette maison. Nous observerons néanmoins que ce qui a peut-être empêché de prendre ce dernier parti, c'est que la plus grande partie des Hôtels du Fauxbourg Saint Honoré de ce côté a été bâtie sur le même alignement & presque dans la même année; de sorte que l'on ne pouvoit

(a) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, T. I. page 232. Note (a).

(b) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte au commencement de ce Volume, page 22.

Maiſon de M. Richard.

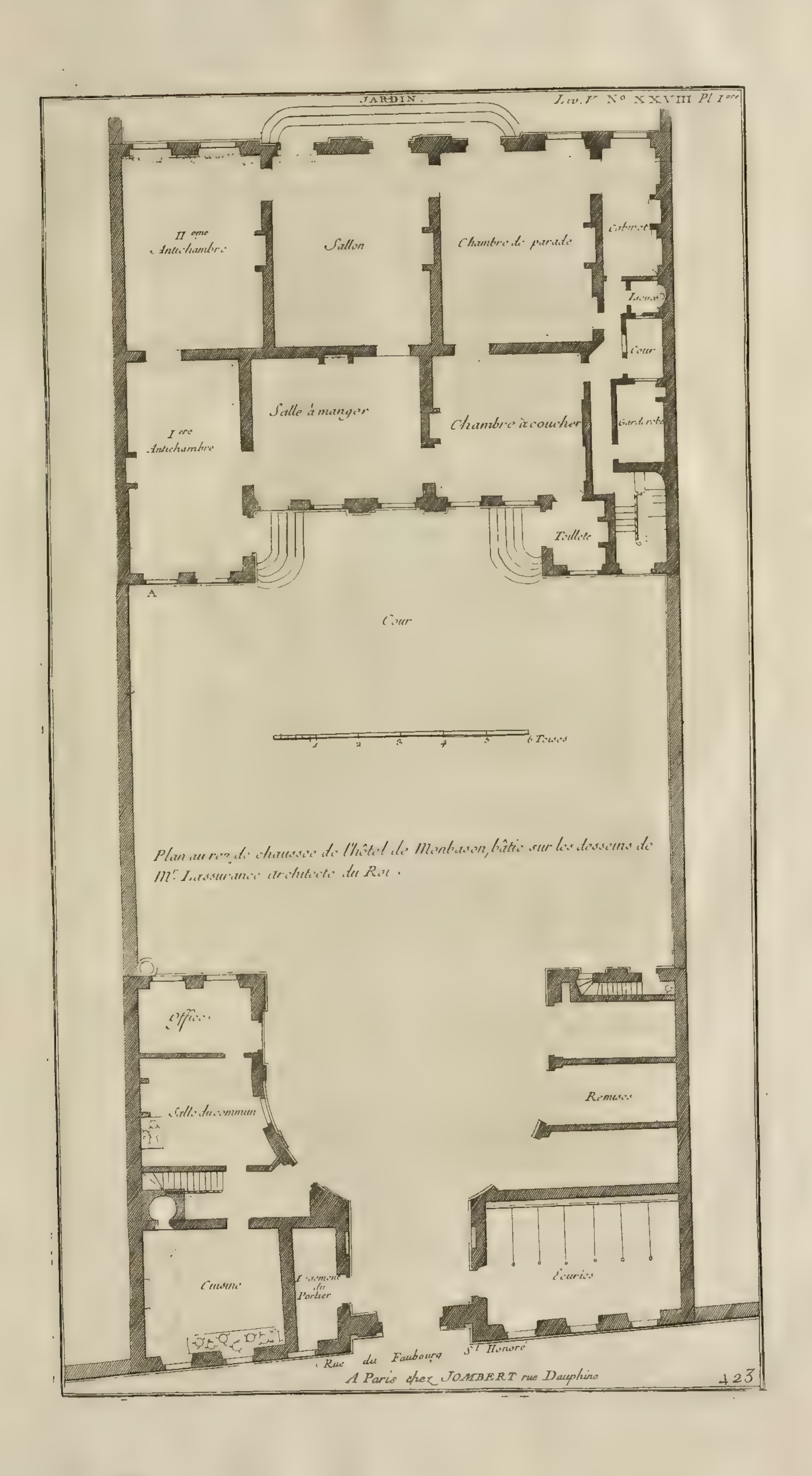
guéres remedier à la forme vicieuſe de la cour qu'en racourciſſant les portions circulaires, comme nous venons de le remarquer, mais alors les logemens ſubalternes ſeroient devenus trop peu conſidérables. Il paroît donc qu'il étoit de toute néceſſité pour conſerver l'alignement des façades du côté des jardins des Hôtels de ce quartier, & pour donner une proportion ſatisfaiſante à la cour dont nous parlons, de pratiquer une aîle de bâtiment dans l'un de ſes côtés, qui en lui ayant donné moins de diametre, l'auroit rendu d'une proportion plus convenable, auroit formé des logemens en plus grande quantité & procuré la commodité d'une cour à fumier, ainſi qu'on peut le remarquer dans le plan au rez-de-chauſſée de la maiſon qui fait l'objet du Chapitre ſuivant.

Elévation du côté de la cour. Planche II.

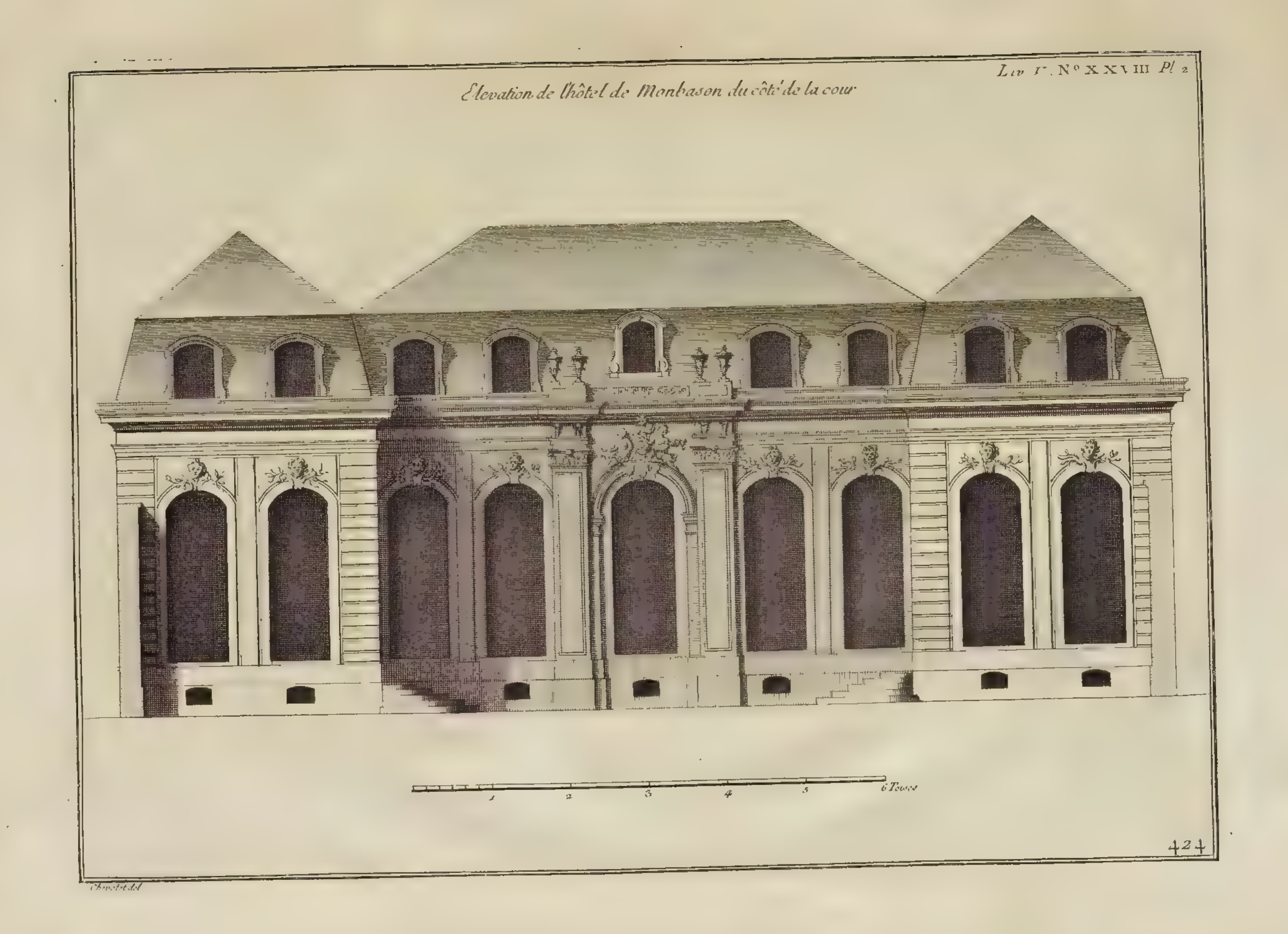
La décoration extérieure de ce bâtiment eſt de l'eſpece de celles dont il ſeroit à déſirer qu'on ignorât le nom de l'Architecte, ſon ordonnance étant abſolument contraire aux loix du bon goût & aux principes de la bonne Architecture. En effet tout eſt vicieux dans cette façade, la hauteur de l'étage eſt trop conſidérable, il eſt mal terminé par une manſarde, l'avant-corps du milieu paroît ici pratiqué ſans aucune néceſſité que celle de diviſer l'étendue de ce bâtiment & de compoſer de petites parties toûjours condamnables dans un édifice. Le milieu des pavillons eſt maſqué par un trumeau, les croiſées ſont ſans proportion, les ornemens ſans choix. Enfin les pilaſtres Attiques d'une grandeur coloſſale, qui ſe voyent ici contre toutes les régles de l'Art, ainſi que l'entablement interrompu, préſentent ce que l'Architecture a de plus condamnable, & annoncent viſiblement le déreglement de l'imagination de ceux qui ont été chargés de l'exécution de ce bâtiment : car certainement il n'eſt pas poſſible qu'un Architecte, dont nous avons vû précédemment des édifices qui n'étoient pas ſans mérite, ait préſidé à la conduite de celui dont nous parlons, & c'eſt la ſource involontaire de la plûpart des déſagrémens de notre profeſſion. On eſt ſollicité par des perſonnes de conſidération de donner des deſſeins & de faire des projets pour un édifice : on ſe rend à des inſtances réitérées; occupé d'ailleurs, on abandonne ſouvent le ſoin de ſa gloire à des Entrepreneurs & à des ouvriers mal inſtruits, qui ne connoiſſant ni les régles de l'Art, ni les principes de la convenance, défigurent des productions bien conçûes à la vérité, mais qui avoient beſoin néanmoins d'être dirigées dans la ſuite par l'Architecte. De-là vient ſans doute la cauſe principale des inadvertances que nous ſommes obligés de relever ſouvent dans nos obſervations, ſans autre intention, ainſi que nous nous en ſommes expliqué plus d'une fois, que de combattre les erreurs ſans attaquer les Artiſtes.

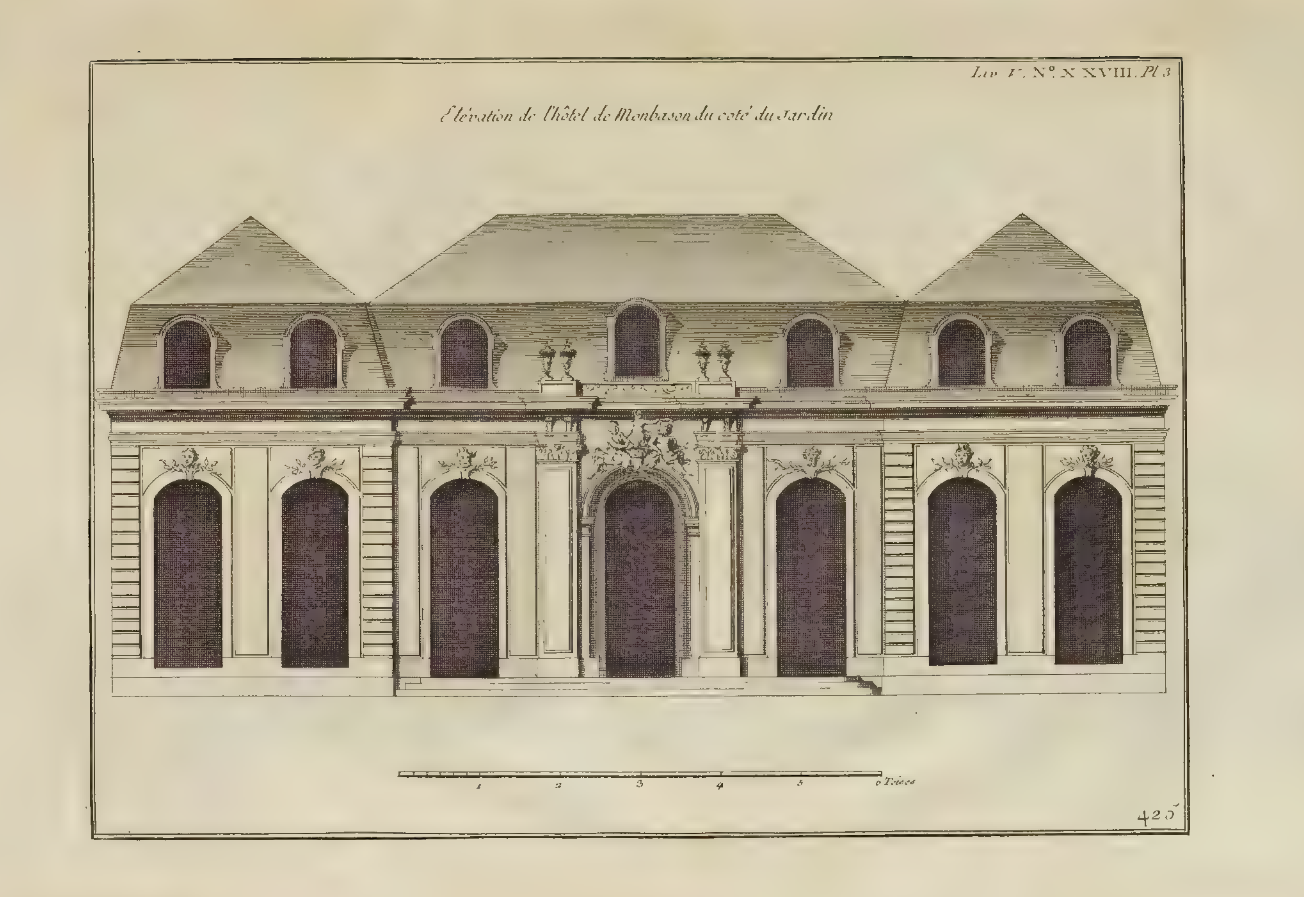
Qu'on nous permette donc d'entrer dans quelque détail pour faire appercevoir les licences qu'on remarque ici, & qu'il eſt toûjours important d'éviter dans quelque occaſion que ce puiſſe être. De cette eſpece eſt l'arcade feinte du milieu, qui a amené néceſſairement l'avant-corps, occaſionné les pilaſtres, & qui, par une ſuite ridicule, a fait imaginer au-deſſus de l'archivolte un bas rélief qui, occupant un grand eſpace, a obligé de ſupprimer l'architrave & la friſe de l'entablement, contre tout principe de vraiſemblance. Pour éviter ce déſordre, il eut été mieux de continuer les mêmes croiſées & de n'admettre qu'une ſeule ouverture à chaque pavillon, par l'un deſquels on auroit entré dans la premiere antichambre, l'autre auroit conduit au petit eſcalier, étant préferable dans ce plan, pour donner plus d'eſpace au milieu du bâtiment, d'entrer par les extrêmités des pavillons, afin de profiter d'une plus grand ſurface pour la diſtribution des appartemens.

Nous


JARDIN.
Liv. V No XXVIII Pl 1ere
IIeme Antichambre
Sallon
Chambre de parade
Cabinet
Lieux
Cour
Salle à manger
Chambre à coucher
Gard.robe
Iere Antichambre
Toillete
A
Cour
1 2 3 4 5 6 Toises
Plan au rez de chaussée de l'hôtel de Monbason, bâtie sur les dessens de
Mr. Lassurance architecte du Roi.
Offices
Remises
Salle du commun
Cuisine
Logement du Portier
Ecuries
Rue du Faubourg St Honoré
A Paris chez JOMBERT rue Dauphine
423

Elevation de l'hôtel de Monbason du côté de la cour




Liv. V. N°. X XVIII. Pl. 3
Elévation de l'hôtel de Monbason du coté du Jardin
1
2
3
4
5
6 Toises
425

Façade du côté de l'entrée de l'hôtel de Monbason

Fig. II.

Coupe du principal corps de logis

Fig. I.ere

1 2 3 6 Toises

Nous avons déja remarqué que les croisées étoient d'une proportion trop svelte ; mais nous observerons que le ceintre qui les termine est tout à fait condamnable, étant de beaucoup trop ressenti pour être bombé. Cet excès offre plutôt un jarret qu'une forme agréable, c'est pour cette raison que nous avons donné ailleurs la maniere de décrire ces sortes d'arcs. (Voyez l'*Introduction*, premier Volume, page 110.) A l'égard des tables placées au-dessus des croisées & dans les trumeaux, non-seulement elles découpent l'Architecture, & imitent la menuiserie, mais elles divisent inconsidérement la largeur de ces mêmes trumeaux, qui n'ayant que les deux tiers des vuides, exigeoient qu'on les laissât lisses. Enfin la seule chose ici qui soit exécutée avec une sorte de succès, c'est l'entablement qui couronne ce bâtiment ; il est profilé avec assez de goût & d'une proportion convenable, ayant entre le quart & le cinquieme de la hauteur de l'étage, non compris les retraites. Maison de M. Richard.

A l'égard de la partie supérieure de cette façade, nous remarquerons qu'au lieu de la mansarde, il falloit une balustrade, ainsi qu'on en use ordinairement dans les bâtimens à un seul étage, comme on peut le remarquer au Palais Bourbon, aux Hôtels de Lassai, de Pompadour, &c. On pouvoit se dédommager du logement que procurent ces mansardes, en construisant l'aîle que nous avons proposée dans l'un des côtés de la cour, pour donner plus de grace aux élévations & tirer un meilleur parti du terrain sur lequel cet Hôtel est élevé.

Elévation du côté du jardin. Planche III.

Cette élévation, de la même ordonnance que la précédente, differe cependant en ce qu'elle a moins d'ouvertures, que les trumeaux sont plus larges, & que l'arcade du milieu est plus naturellement amenée, sans pour cela que la décoration qui l'environne, soit plus tolérable, ni les combles en mansarde plus recevables. On peut même remarquer que la virilité que procure à cette façade la plus grande largeur des trumeaux, est contraire en quelque sorte à l'idée qu'on doit se former d'un bâtiment vû du côté des jardins, à qui un air d'élégance est toujours convenable. Cette considération doit déterminer un Architecte à ne rien produire au hazard, & à rassembler dans la composition de son bâtiment tout ce qui peut contribuer à sa réputation & à la satisfaction des personnes qui le mettent en œuvre.

Coupe & profils sur la largeur de tout le bâtiment. Planche IV.

La Figure premiere donne à connoître d'une part la décoration intérieure du principal corps-de-logis, la hauteur de ses planchers & le logement qu'occupent les mansardes ; de l'autre le revêtissement d'un des murs mitoyens qui décore la cour, & enfin l'un des bâtimens qui contient la cuisine, les nouvelles écuries, &c.

La Figure deuxieme offre la façade du côté de la rue, au milieu de laquelle est placée la principale porte d'entrée de cet Hôtel. Cette porte est de forme bombée, ainsi que la corniche qui la couronne, laquelle est soûtenue dans ses parties horizontales par des consoles, & couronnée par les armes accolées de la Maison *de Rohan* & de la Maison *de La Tour d'Auvergne*, avec leurs supports, mais dont le blazon est effacé, depuis que cet Hôtel a été vendu à M. Richard à qui il appartient aujourd'hui.

CHAPITRE XXIX

Description de la Maison de M. Blouin, appartenant présentement à M. Michel, Directeur de la Compagnie des Indes, rue du Fauxbourg S. Honoré.

Maison de M. Blouin.

CETTE Maison fut bâtie, en 1718, sur les desseins de M. *Gabriel* (*a*), pour *Louis Blouin*, Gouverneur de Versailles. Elle a ensuite appartenu à Madame la Comtesse *de Feuquieres*. Après sa mort, ses héritiers la vendirent à M. *Saint-Amarante*, Receveur Général des Finances; celui-ci l'a depuis vendue à M. *Michel*, Directeur de la Compagnie des Indes, qui la fait embellir aujourd'hui, sur les desseins de M. *Contant* (*b*), Architecte du Roi.

Plan au rez-de-chaussée. Planche Premiere.

Le plan de cette maison est composé d'un petit corps-de-logis sur la rue, d'une basse-cour, d'une cour principale, d'une aîle à gauche, enfin d'un bâtiment double entre cour & jardin, de 13 toises 2 pieds de face, hors œuvre, sur neuf toises un pied & demi de profondeur. Cette distribution est beaucoup plus commode que celle de la maison précédente, & cependant elle n'a pas plus de largeur, ni plus de profondeur, sans compter que la forme de la cour est beaucoup plus agréable, & qu'il y a le double de logement dans celle dont nous parlons, plus que dans l'autre. Tant il vrai qu'il n'est pas toûjours nécessaire d'avoir un grand terrain pour y élever un bâtiment assez considérable, quand l'Architecte est un homme d'expérience & qu'il sçait faire mouvoir les ressorts de son imagination. Nous conviendrons néanmoins qu'on a pratiqué ici deux étages dans le principal corps-de-logis, non compris la mansarde, pour multiplier les logemens, ce qui ne se trouve point dans la maison précédente, mais ces étages ainsi multipliés, semblent autorisés dans un bâtiment particulier, principalement lorsque le terrain est borné, & que la personne pour qui on l'éléve, veut y loger la plus grande partie de sa famille. Ce sont ces différentes considérations qui fournissent à un Architecte divers moyens de se retourner dans la composition de ses projets, & il doit sçavoir s'y plier, sans pour cela s'écarter des régles de la convenance, ni des principes de son Art. Le point essentiel est de pouvoir concilier les principales intentions de celui qui le met en œuvre avec les preceptes fondamentaux de la bonne Architecture, autrement la moindre circonstance arrête. D'une part le Proprietaire exige des choses contraires aux loix du bon goût, de l'autre l'Architecte se laisse entraîner, & s'y prête par complaisance : le bâtiment s'éléve, & cette Capitale, le centre des beaux Arts, se trouve remplie d'édifices qui, pour la plûpart indifférens en apparence, ne laissent pas que de faire nombre. Cette négligence gagne insensiblement jusqu'aux Palais des Rois, elle se remarque dans nos édifices publics, & même très-souvent nos Temples n'en sont pas exempts.

Nous avons déja dit que la comparaison, en fait de bâtimens, étoit le plus sûr moyen d'éviter ces abus; or il est certain que si l'on veut considérer les différentes maisons particulieres qui sont dans ce Recueil, telles que celle dont nous venons de

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome I. Page 211. Note (*a*).

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte, Tome I. pag. 238. Note (*b*).

Maison de M. Blouin.

parler dans le Chapitre précédent, celles de M. d'Argenſon, de M. de Janvri, de M. de Moras, l'Hôtel de Vauvrai, la Maiſon de M. du Noyer, celle de M. Manſard, celle de Madame de Varangeville, l'Hôtel du Ludes, de Villeroi, l'Hôtel Lambert, Fauxbourg S. Germain, celui de Choiſeuil, &c. tous bâtimens compris dans les Volumes précédens & dans celui-ci & conſiderés comme particuliers (c), il ſera facile, aidé des obſervations qui les précédent, de prendre d'après ces differens exemples, une route ſûre qui portera peut-être à imiter ce que nous y avons approuvé & à rejetter ce que nous y avons remarqué de vicieux. Je le répéte, cette comparaiſon eſt indiſpenſable & plus inſtructive que ne le pourroient être les diſſertations les plus détaillées, & dans leſquelles il n'eſt pas poſſible d'éviter des répetitions ſouvent ennuyeuſes au Lecteur, parce que nous avons preſque toûjours les mêmes licences à relever ou les mêmes beautés à applaudir. C'eſt pour cette raiſon que nous nous ſommes diſpenſés d'entrer ici dans une analyſe trop étendue du plan de cette maiſon. Nous remarquerons ſeulement qu'il auroit été à ſouhaiter que le veſtibule eut communiqué avec le ſallon, au lieu de la niche qu'on y a pratiquée, que l'eſcalier eut été placé à droite, & qu'on ſe fût arrangé de maniere qu'on eut pû ſe priver de la petite cour, qui rélativement à la hauteur du bâtiment, devient trop ſombre, & occaſionne de l'humidité aux pieces adjacentes.

Après avoir obſervé ce qui ſeroit à déſirer dans ce plan, nous remarquerons l'heureuſe proportion de la cour, la correction de ſa tour creuſe, la maniere ingénieuſe du porche, la commodité de la baſſe-cour, & enfin l'agrément eſſentiel de pouvoir ſervir à couvert des cuiſines dans les appartemens. Aucun de ces avantages ne ſe rencontre dans l'Hôtel précédent, quoiqu'il ait été bâti originairement pour une perſonne de la premiere conſidération.

Nous avons dit plus haut que l'on travailloit à l'embelliſſement des appartemens de cette maiſon, nous remarquerons, à propos de ces embelliſſemens, que l'on y a fait quelques changemens dans la diſtribution, mais comme nous les avons rectifiés pour la plus grande partie dans ce plan, on n'en peut faire la comparaiſon que dans les premieres éditions des Planches gravées de ce Recueil, que M. Mariette avoit commencé il y a près de 20 années.

Nous ne donnons point ici le plan du premier étage, qui précédemment étoit peu de choſe, & qui devient aujourd'hui beaucoup plus intéreſſant par la décoration des lambris & par la richeſſe des meubles qu'on prépare pour ces nouveaux appartemens ; mais comme ſa diſtribution eſt à peu près la même que celle du rez-de-chauſſée, & que la grandeur de la coupe, *Planche Troiſieme*, n'exprimeroit qu'imparfaitement les détails des ornemens de ces lambris, nous nous contentons de les annoncer, ſans en donner les développemens.

Elévations du côté de la cour & du côté du jardin. Planche II.

La Figure Premiere donne l'élévation du côté de la cour avec la coupe de l'aile qui regne contre un de ſes murs mitoyens. Dans le milieu de cette élévation, au rez-de-chauſſée, ſe voit un avant-corps, décoré de colonnes & de pilaſtres, qui procure une grande ouverture au veſtibule. Nous remarquerons que ce genre de décoration entraîne après ſoi deux défauts eſſentiels, l'un que l'Architecture de

(c) Il faut conſulter la Table des Chapitres, placée à la tête de chaque Volume, pour trouver facilement ces differens bâtimens répandus dans le corps de l'Ouvrage. Il en faut uſer de même pour comparer tous les édifices érigés à l'uſage *de la Société Civile*, pour *l'utilite*, pour la *ſureté* & *la néceſſité*, & enfin ceuxqui ſont conſtruits pour *la magnificence*, ſuivant les diviſions que nous avons indiquées dans le nouveau programme qui annonça cetOuvrage auPublic, lorſque nous nous chargeames des diſſertations & de la conduite de cette vaſte entrepriſe.

Maiſon de M. Blouin.

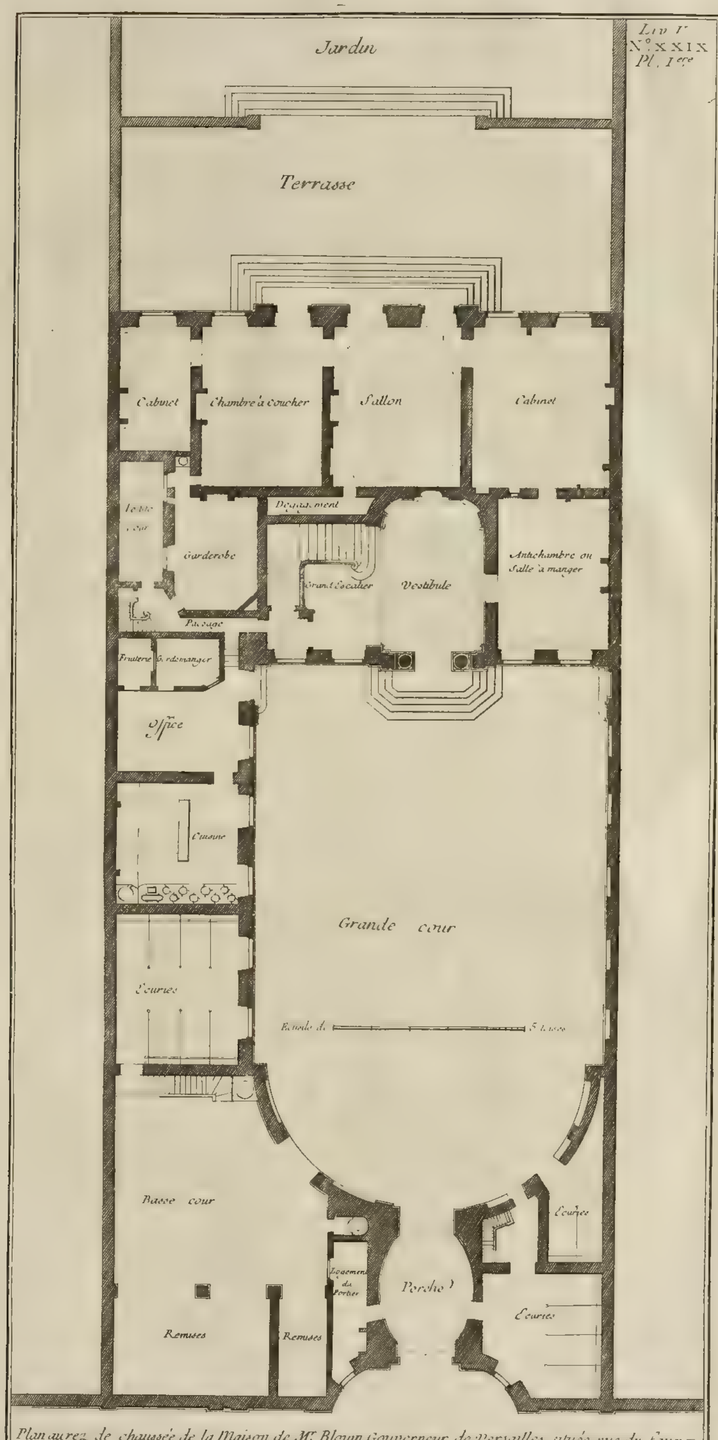
deſſus porte à faux ſur le grand entrecolonnement, l'autre que cet entrecolonnement produit l'hyver un froid conſidérable dans les appartemens au rez-de-chauſſée. Cet inconvenient, ſans doute, a fait boucher après coup la communication du veſtibule au ſallon, pour empêcher la pénétration de l'air extérieur dans les dedans. C'eſt pourquoi ces grands entrecolonnemens & même les portiques qui n'ont point de fermeture, doivent être réſervés pour les Temples, ou pour les maiſons de plaiſance, qu'on n'habite que dans la belle ſaiſon, & non pour celles qui ſont élévées dans les Capitales, ainſi qu'on en uſe inconſidérement dans une infinité de bâtimens à Paris, qui ſont autant d'exemples à éviter à cet égard. Tels ſont l'Hôtel de Clermont, le Palais Bourbon, l'Hôtel d'Humieres, l'Hôtel de Torcy, l'Hôtel du Préſident Lambert, dans l'Iſle, l'Hôtel de Soubiſe, la Maiſon de M. Sonning, celle de M. de Thiers, l'Hôtel de Noailles, la Maiſon du Préſident Chevalier, l'Hôtel d'Evreux, &c. où ce défaut ſe rencontre avec plus ou moins d'incommodité, ſelon que les appartemens de Maître ſont plus ou moins proches de ces veſtibules.

Les colonnes & les pilaſtres de cet avant-corps ſont Doriques & couronnés d'un entablement architravé ; genre de licence que nous avons blâmé plus d'une fois, & qui à peine eſt tolérable dans une maiſon particuliere, & même les colonnes ne devroient jamais entrer pour quelque choſe dans leur décoration, prace qu'étant alors obligé de leur donner un trop petit diametre, elles annoncent une Architecture trop chétive. Au-deſſus de cet entre-colonnement s'éléve un corps d'Architecture qui monte de fond, & qui par ce moyen enclave d'une maniere aſſez ingenieuſe les colonnes & les pilaſtres du rez-de-chauſſée. Cependant, comme nous l'avons remarqué, le maſſif que produiſent les piédroits de la croiſée du premier étage ſur le vuide de deſſous, eſt toûjours un vice très-condamnable qui devroit déterminer à ſupprimer totalement les périſtiles, lorſqu'on ne pratique pas derriere les colonnes un mur de face au rez-de-chauſſée qui paroiſſe ſoutenir celui du premier étage, ainſi qu'on l'a obſervé dans la plûpart de nos bâtimens les plus généralement approuvés. La partie ſupérieure de cet avant-corps eſt terminée par un fronton, ſous la corniche horizontale duquel ſont placées, aſſez mal à propos, des conſoles qui ſemblent avoir mis l'Architecte dans la néceſſité de ſupprimer l'aſtragale, ce qui diminue trop ſenſiblement la hauteur de la corniche déja affoiblie par la ſuppreſſion inévitable de ſa ſimaiſe ſupérieure, & qui pour cela avoit beſoin d'etre fortifiée & nourrie par ce membre d'Architecture dont la diſcontinuité d'ailleurs eſt toûjours un défaut contre les régles du goût & les principes de l'Art.

Les autres parties de la décoration de cette façade ſont d'une aſſez bonne Architecture; ſa ſimplicité eſt louable & du reſſort de la convenance d'une maiſon particuliere, & ſi l'on eut donné plus de largeur au corps de refend qui termine les extrêmités des avant-corps, il n'y a point de doute que cette ordonnance ſeroit très-bonne à mettre en pratique dans une infinité d'occaſions.

Lélévation, marquée Figure II. conſerve la même ſimplicité des arriere-corps de la façade precedente, mais l'avant-corps du milieu non-ſeulement eſt trop large par rapport à ſa hauteur & rélativement à la longueur du bâtiment, mais auſſi eſt tenu trop ſimple comparé avec celui de la cour. Nous l'avons déja remarqué, les élévations du côté des jardins doivent avoir quelque choſe de plus élégant; pour cette raiſon il auroit fallu faire uſage des colonnes de la façade du côté de la cour pour porter le balcon qui ſe voit ici, & qui paroît mal ſoûtenu par des conſoles, dont on ne ſçauroit trop blâmer l'abus. Nous obſerverons cependant que, comme nous ne pouvons en général approuver les Ordres dans un petit bâtiment, au

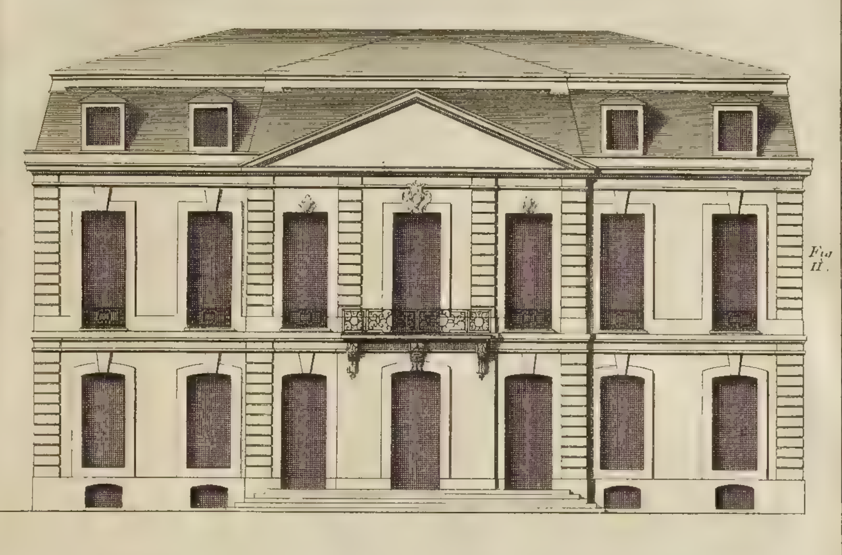
lieu



Plan au rez de chaussée de la Maison de M.r Bloüin Gouverneur de Versailles située rue du faux=bourg S. Honoré à Paris, bâtie sur le desseins de M.r Gabriel Intendant des bâtimens du Roi

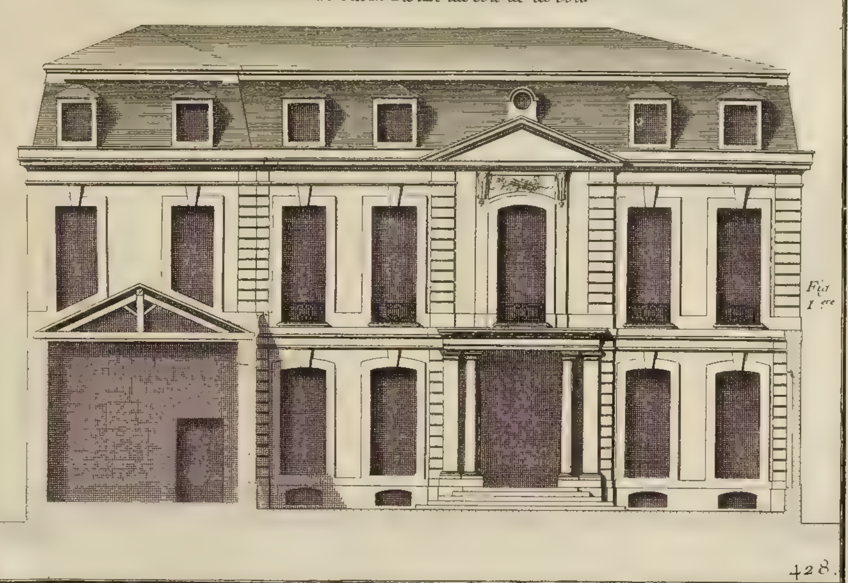
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine

Élevation de la maison de Mr. Blouin du côté du Jardin



Échelle de 4 5 6 7 8 Toises

Élevation de la maison de Mr. Blouin du côté de la cour



Coupe et profil du principal corps de logis de la maison de M. Blouin.



lieu d'employer des colonnes qui annoncent une décoration faſtueuſe, ou de ſe ſervir de conſoles dont la richeſſe indiſcrette devroit être réſervée pour l'intérieur des appartemens, il étoit plus naturel de former au rez-de-chauſſée un avant-corps dont la hauteur ſe ſeroit arrêtée ſous le balcon, ce qui auroit procuré dans le plan de cette façade un mouvement qui réuſſit toujours bien en pareille occaſion. Maiſon de M. Blouin.

Les deux chaînes de refend qui regnent au premier étage dans le milieu de l'avant-corps, ſont tout à fait hors de place & ſemblent avoir déterminé la ſuppreſſion des bandeaux des croiſées qui ſe voyent aux extrêmités de cet avant-corps. Le timpan du fronton eſt orné ſur le lieu d'un bas-relief repréſentant *Flore*, ce qui n'eſt point exprimé ici, non plus que deux conſoles poſtiches placées aux deux côtés de la partie ſupérieure de la croiſée du milieu, & qui y ſont tout-à-fait mal. Malgré ces licences, nous ſommes obligés de convenir que l'ordonnance de ce bâtiment eſt préférable à celle de l'Hôtel que nous avons décrit dans le Chapitre précédent, ce qui nous porte à croire que dès le commencement de ce ſiecle, la décoration des déhors a éte ſacrifiée aux commodités des dedans, puiſque les deux bâtimens dont nous parlons, qui ont été élévés par deux Architectes d'une aſſez grande réputation, ne nous préſentent rien de ſatisfaiſant, ni qui puiſſe ſervir d'autorité à l'avenir pour arriver à la perfection de bâtir.

Coupe du principal corps-de-logis. Planche III.

Cette Planche donne le développement intérieur du principal corps-de-logis dont la décoration ſe change actuellement, ſous la conduite de M. Contant, ainſi que nous l'avons déja obſervé, mais dont nous ne pouvons donner ici les deſſeins, cet Ouvrage n'étant pas encore fini. On n'a point non plus ajoûté à cette coupe les bâtimens de la cour, ni ceux de la rue, cette Planche étant anciennement gravée & leur décoration d'ailleurs étant peu intéreſſante ici, quoique nous obſervions que rien n'eſt à négliger dans la compoſition d'un bâtiment, principalement lorſque ſes dépendances ſont partie du coup d'œil des Maîtres.



CHAPITRE XXX.

Deſcription de deux Maiſons particulieres, bâties rue du Fauxbourg S. Honoré.

Maiſon de M. le Comte de Stignac, &c.

CES deux Maiſons furent bâties, en 1718, pour M. *Chevalier de Montigny*, Fermier Général, ſous le nom de M. ſon frere, Préſident au Parlement de Paris, ſur les deſſeins du ſieur *Grandhomme*, Architecte & Entrepreneur. Celle qui eſt à droite a paſſé par ſucceſſion à M. *le Comte de Stignac*, qui a épouſé la fille de M. de Montigny; l'autre à gauche, ſous le nom de Madame *Le Vieux*, Sœur du Fermier Général & du Préſident, à qui elle appartenoit, fut donnée à M. *Le Gendre*, Fermier Général qui épouſa ſa fille, & qui depuis cinq à ſix ans, l'a vendue à M. *Perinet*, auſſi Fermier Général, qui l'occupe aujourd'hui, & qui y a fait faire des changemens dont nous parlerons en ſon lieu, ſur les deſſeins de M. *Chevotet* (*a*), Architecte du Roi.

Plan au rez-de-chauſſée. Planche Premiere.

Cette Planche donne le plan général de la diſtribution des bâtimens des deux Maiſons dont nous venons de parler, ſéparées ſeulement par un mur de cloture de neuf pieds de hauteur, en ſorte que le grand eſpace qu'occupent les deux cours, procure aux appartemens un air très-ſalubre & une lumiere ſuffiſante, ainſi que nous l'avons déja remarqué dans le Chapitre XXXI du Premier Volume, page 294. La maiſon, cottée A, de même dimenſion que celle B, eſt compoſée d'un bâtiment ſimple ſur la rue, d'une aîle double dans le retour, & d'un corps-de-logis ſimple entre cour & jardin. Elle n'a point ſouffert de changement conſidérable depuis ſon édification, au contraire de celle B, dans laquelle M. Perinet, depuis l'acquiſition qu'il en a faite, a changé le grand eſcalier qui ſe voit ici pour le mettre à la place de la ſalle à manger, afin d'avoir une antichambre qui précéde les appartemens du côté du jardin, telle qu'on la remarque du côté A. Sans cette commodité, ce corps-de-logis étant ſimple, on ſeroit obligé d'avoir des antichambres dans la principale enfilade, comme on l'a pratiqué en B, ce qu'il faut éviter abſolument. Voyez auſſi, dans la Planche V. de ce Chapitre, l'ancienne élévation en aîle du côte de la cour, qui comparée avec la Planche IV, fait voir que non-ſeulement il en réſulte un bien réel pour la diſtribution, mais auſſi que la décoration extérieure, en général, fait un meilleur effet, ces deux façades étant aujourd'hui aſſez ſemblables & placées vis-à-vis l'une de l'autre.

La grandeur de l'échelle de ces plans, l'indication des pieces & la ſimplicité de leur diſtribution nous diſpenſeront d'entrer dans un plus long détail. Nous remarquerons ſeulement ici que les pieces de Maîtres ſont d'une proportion aſſez heureuſe, que les départemens des Domeſtiques ſont commmodes, & que s'il reſte quelque choſe à déſirer dans ces deux maiſons, c'eſt d'avoir des baſſe-cours

(*a*) M. Chevotet, de la premiere Claſſe de l'Académie Royale d'Architecture, eſt un de nos célébres Architectes. Non-ſeulement il s'eſt acquis une grande experience dans l'art de bâtir, mais il poſſede les parties les plus néceſſaires à un Architecte, telles que la décoration des déhors & celle des dedans, la diſtribution des appartemens, celle des jardins, &c. Ces connoiſſances diverſes, jointes à la probité la plus exacte, lui ont attiré la confiance d'une infinité de perſonnes du premier Ordre. Nous n'entrerons point ici dans le détail des bâtimens que cet Architecte a fait élever, ſa modeſtie nous empêche d'en faire l'éloge; nous reſervons cet aveu public lorſque nous trouverons occaſion dans ce Recueil de préſenter à nos Lecteurs quelques-uns des ouvrages de cet excellent Artiſte.

plus ſpacieuſes, plus aërées, & qui ayent des dégagemens ſur la rue; précaution que nous avons déja recommandée plus d'une fois. Nous obſerverons cependant pour la juſtification des bâtimens dont nous parlons, 1°. que l'on a voulu mettre le terrain à profit en pratiquant beaucoup de pieces. 2°. Que, comme maiſon particuliere, l'étendue de ces baſſe-cours demandoit une ſorte d'économie, & qu'à l'égard de l'iſſue extérieure, cette même économie engage ſouvent le Maître du logis à vouloir être témoin de ce qui ſe paſſe dans les differens départemens de ſa maiſon, dont il n'eſt jamais plus certain, que lorſque le ſervice des Domeſtiques ſe paſſe ſous ſes yeux, & qu'ils n'ont qu'une iſſue commune. On voit par-là qu'il ſe rencontre une ſi grande quantité de conſidérations particulieres dans l'art de bâtir, qu'on eſt ſouvent obligé de s'écarter des régles générales pour ſe conformer aux loix de la convenance, ce qui donne toûjours à un Architecte de nouveaux moyens d'exercer ſon ſçavoir & de mettre en œuvre les différentes reſſources qu'une longue expérience lui ſuggere. Maiſons de M. le Comte de Stignac, &c.

Plan du premier étage. Planche II.

La diſtribution de ce plan eſt abſolument aſſujettie au mur de refend de celui de deſſous, à l'exception de quelques cloiſonnages qui ſont de peu d'importance, & qui ſont ſujets à varier dans un bâtiment, pour peu qu'il ſoit occupé dans la ſuite des tems par différens Propriétaires. Ainſi nous ne dirons rien de particulier ſur cette Planche, dont les diſtributions ſont très-bien entendues, n'ayant d'autre inconvenient que d'être contenues entre deux murs de face: diſpoſition qui ne peut aller à tous les genres de pieces, étant éclairées pour la plûpart de deux côtés, autrement il faut feindre des croiſées dans les dehors du bâtiment, ce qui occaſionne non-ſeulement une dépenſe aſſez conſidérable, mais encore un défaut de ſimétrie pour la décoration extérieure.

Elévations du côté de la cour & du côté du jardin. Planche III.

Cette Planche, comme les précédentes, raſſemble les deux maiſons, leſquelles étant aſſujetties à la même hauteur d'étage & à la même ordonnance, ne different que dans la décoration des avant-corps des façades du côté des jardins, les élévations du côté de la cour étant abſolument ſimétriques. Voyez les Figures I & II.

Nous obſerverons en général que les diſtributions de ces bâtimens ſont préférables à la décoration extérieure. Celle-ci eſt trop monotone, & quoique ces édifices puiſſent être conſidérés comme des maiſons particulieres, comme elles étoient deſtinées à la réſidence de perſonnes de conſidération, il auroit été convenable de les compoſer d'une maniere plus élégante, ſoit en donnant plus de richeſſe à leur Architecture, ſoit en procurant plus de mouvement aux plans des arriere-corps & des avant-corps. Par ce moyen on auroit un peu interrompu l'unité trop réguliere de la longueur de ce bâtiment, qui n'eſt bonne à obſerver que dans les façades élévées dans les rues de certains quartiers, où la voie publique fait loi, mais qui ne réuſſit jamais bien ailleurs, ſi ce n'eſt dans les hôpitaux, les ſeminaires, les infirmeries, les cazernes, &c.

Coupe ſur la profondeur de la cour & des bâtimens marqués A, dans la Planche Premiere.
Planche IV.

Maiſons de M. le Comte de Stignac, &c.

Cette planche fait voir la coupe du principal corps-de-logis du côté du jardin, l'élévation en aîle, la porte de la baſſe-cour & la coupe du bâtiment ſur la rue.

Nous ne remarquerons ici que l'avant-corps pratiqué dans l'aîle au rez-de-chauſſée, dont le grand entre-colonnement eſt d'une proportion vicieuſe, d'une ordonnance peu correcte, aſſez mal profilée & produiſant un porte à faux conſidérable à l'étage de deſſus, dont nous avons déja blâmé l'uſage dans le Chaptire précédent.

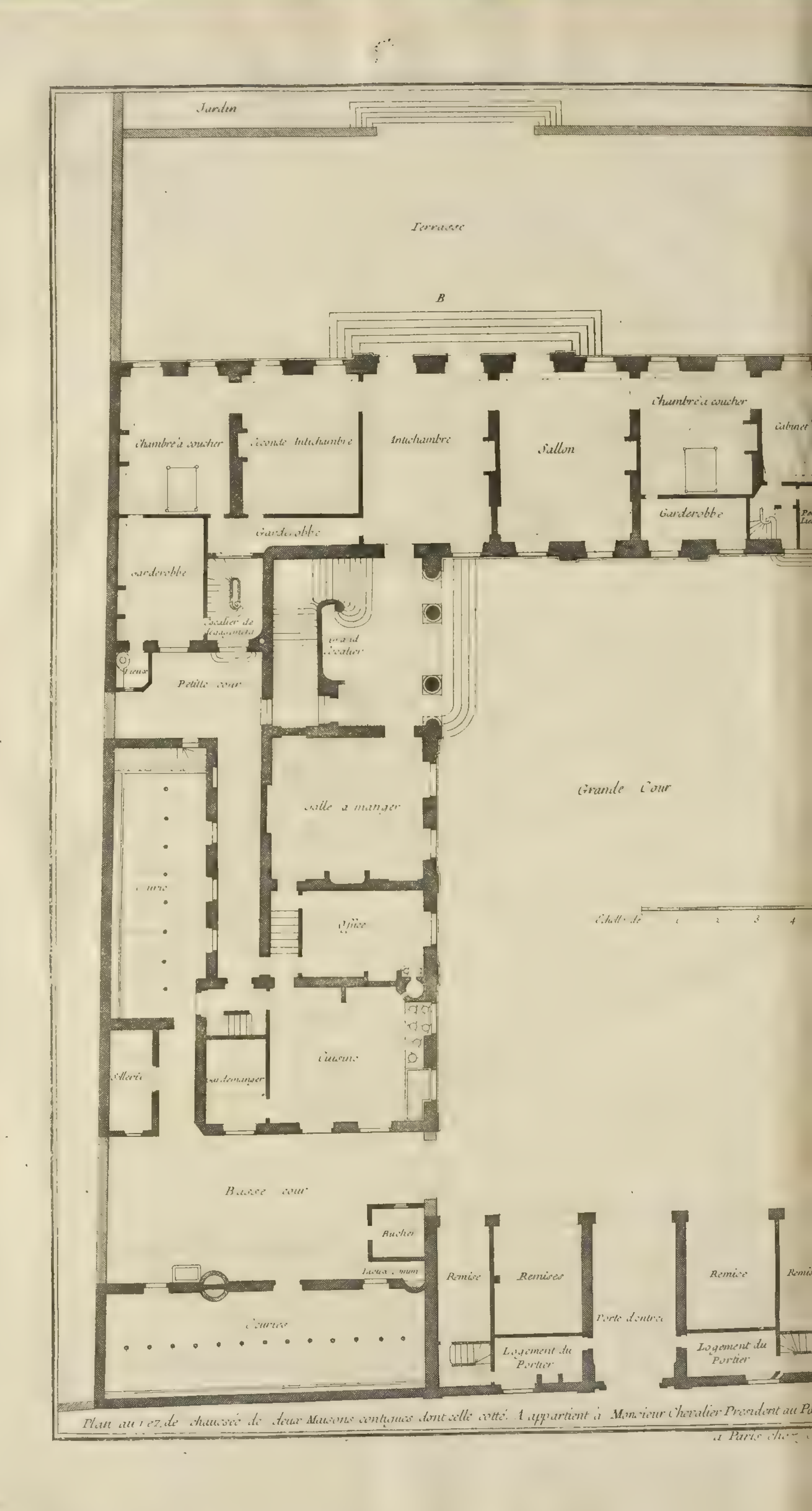
A l'égard de l'ordonnance des autres parties de cette façade, elle eſt la même que les autres élévations de ce bâtiment dont nous avons déja parlé.

Coupe ſur la profondeur de la cour & des bâtimens marqués B, dans la Planche Premiere.
Planche V.

Cette coupe préſente l'ancienne décoration, avant que M. Perinet eut fait tranſporter le grand eſcalier, comme nous l'avons remarqué à l'occaſion de la Planche Premiere, de ſorte que l'entre-colonnement que l'on voit ici eſt ſemblable à celui de la Planche précédente; mais ayant été refait depuis ſur les deſſeins de M. Chevotet, ſon ordonnance dans l'exécution eſt beaucoup plus conforme aux régles de l'Art & d'un deſſein plus correct. En effet on n'y voit point de colonnes engagées, il eſt amené par un avant-corps, en un mot il ſe reſſent de la ſévérité de la bonne Architecture, quoiqu'en général on puiſſe dire qu'il eut peut-être mieux valu préferer ici des portiques aux colonnes, n'y en ayant aucune dans tout ce bâtiment, dont la décoration d'ailleurs eſt chétive. Du moins nous remarquerons qu'il eut été plus convenable de placer ce périſtile dans le milieu de la longueur de l'aîle pour rendre ſa dimenſion plus réguliere, & d'aſſujettir cette façade à une même ordonnance. Non-ſeulement ce périſtile étoit poſſible dans un auſſi grand terrain, mais encore par-là on auroit évité la déſunion trop ſenſible qu'on remarque entre les parties & le tout. Il eſt vrai que ce n'eſt pas toûjours un défaut de donner un air d'infériorité aux aîles pour laiſſer dominer le principal corps-de-logis, mais du moins faut-il que cette infériorité ſoit amenée d'une maniere avantageuſe, & que cela ne ſe rencontre pas dans un bâtiment ſans aucune raiſon de bienſéance & aux dépens ſouvent de l'accord général de l'édifice.

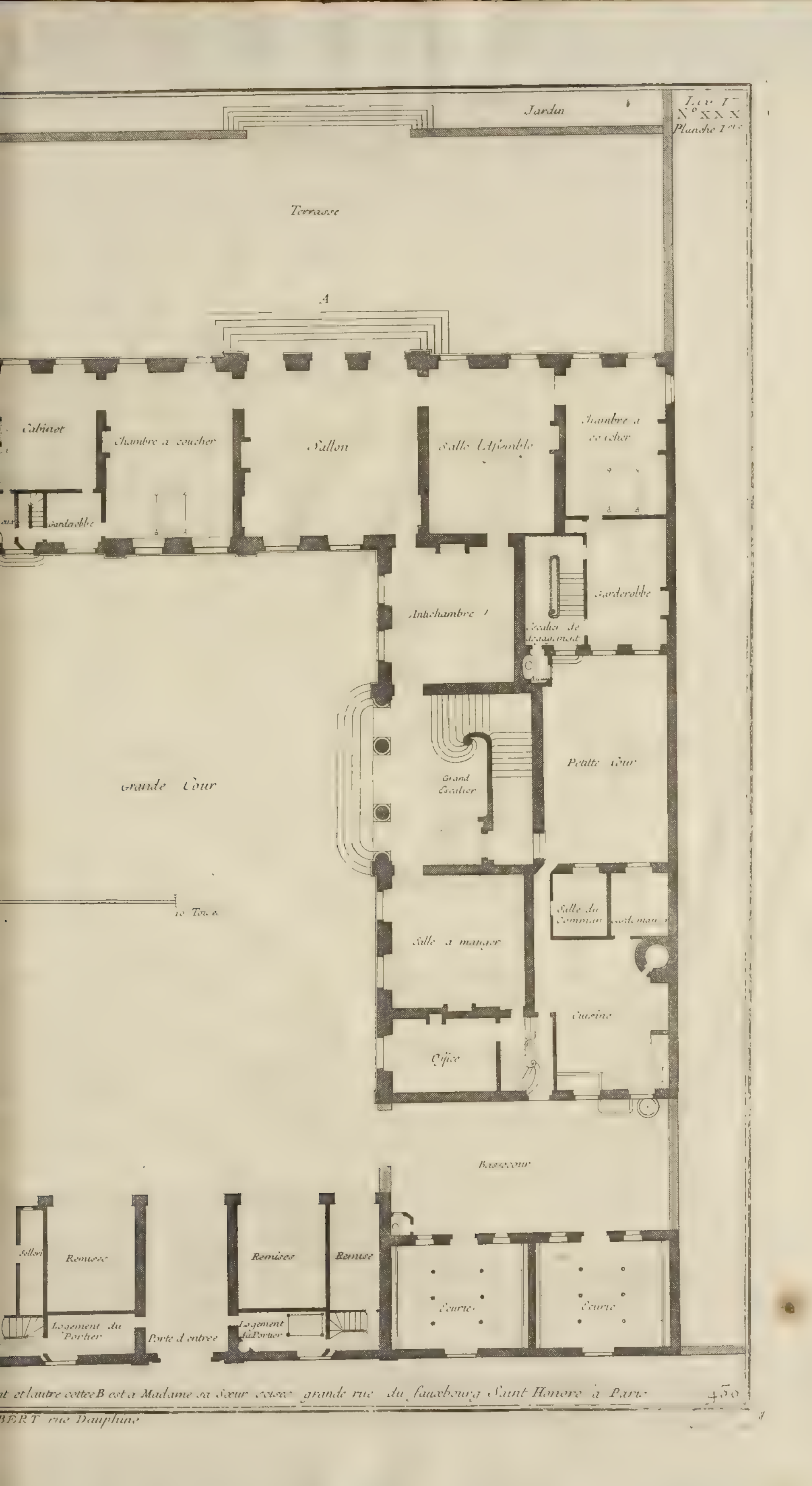


CHAPITRE



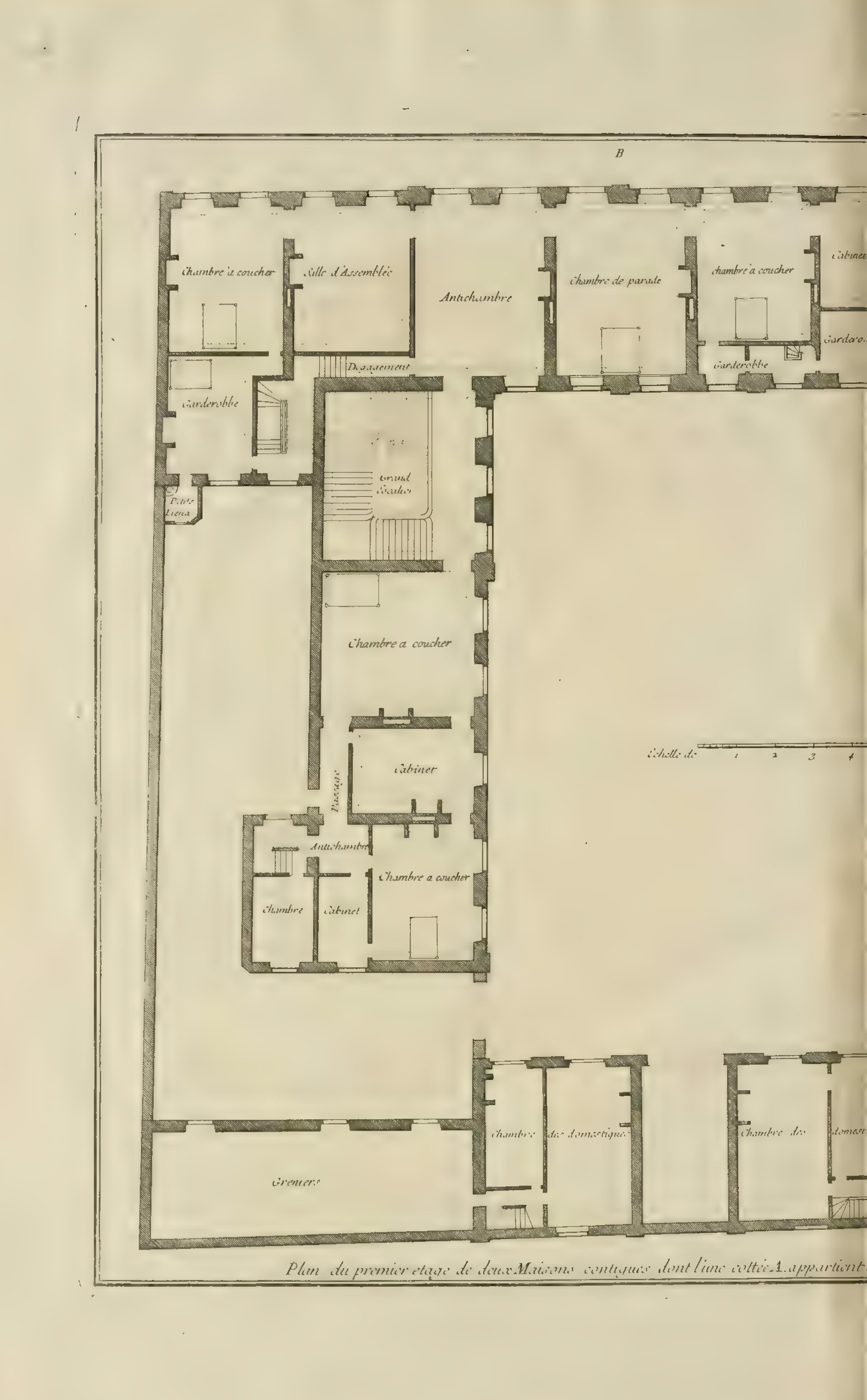
Plan au rez de chaussée de deux Maisons contigues dont celle cotté A appartient à Monsieur Chevalier President au Po

a Paris chez

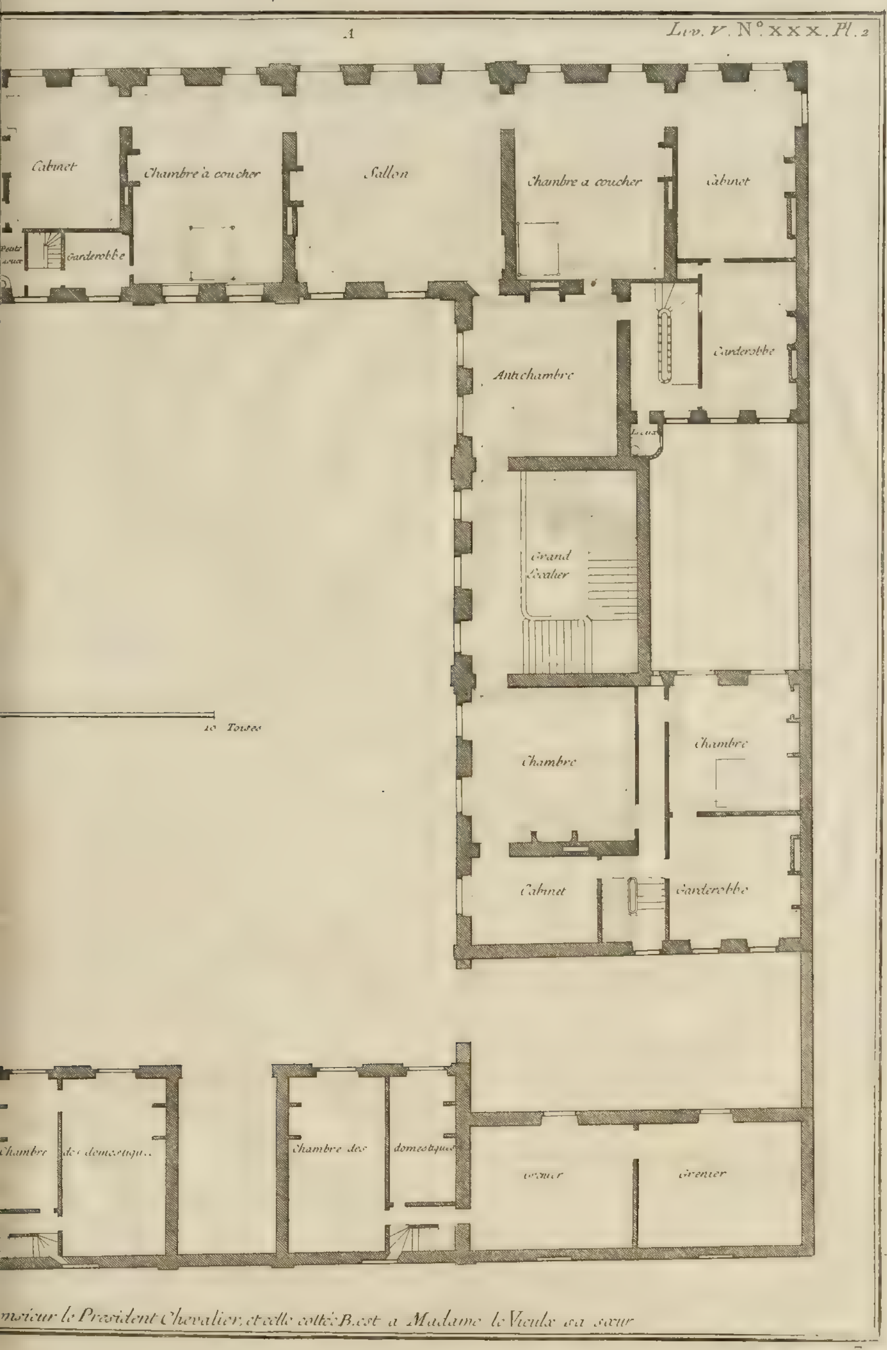


...t et l'autre cottee B est a Madame sa Sœur scisee grande rue du fauxbourg Saint Honore à Paris 450

...BERT rue Dauphine



Plan du premier etage de deux Maisons contigues dont l'une coltée A. appartient



...nsieur le President Chevalier, et celle cottée B. est a Madame le Vieulx sa sœur

Elevation de la façade du côté de la Cour de deux maisons contiguës dont l'une cottée A. appartien

Fig. I.ere

B

... de l'aile où est placé le grand Escalier

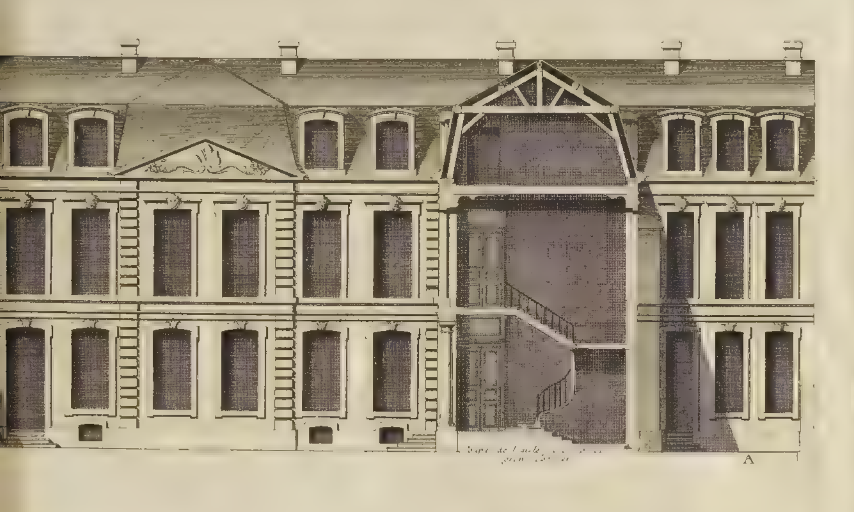
Echelle de 1 2 3 4 5

Elevation de la

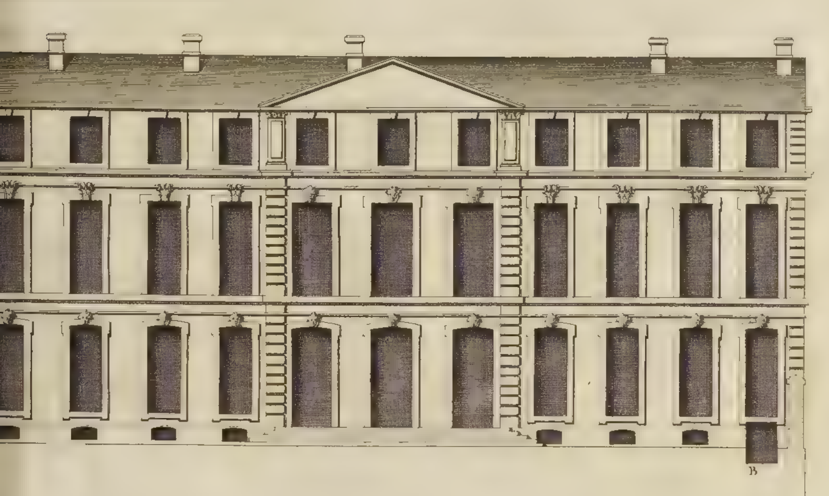
Fig. II

A

Monsieur le President Chevalier et celle cottée B. est à Madame le Vieulx sa Sœur.



…ade du côté du Jardin




Liv. V. N.° XXX Pl. 4
Coupe du principal corps de logis et Elevation de la facade d'une des aisles d'une maison appartenant a Monsieur Chevalier President au Parlement
Echelle de
1
2
3
4
5
10
15
455

Coup. du principal corps de logis et Elevation de la facade d'une des aisles d'une maison appartenant à Madame le Vieulx



CHAPITRE XXXI.

Description de l'Hôtel de Duras, rue du Fauxbourg Saint Honoré.

CETTE maison fut bâtie originairement sur un terrain que M. Boffrand (*a*), Architecte du Roi, acquit vers 1718. Après qu'il eut fait élever les bâtimens dont nous allons parler, cet Architecte les vendit, en 1722, à *Messire Jean Durfort, Duc de Duras*, Maréchal de France, qui l'occupe aujourd'hui. Hôtel de Duras.

Plan général des bâtimens, jardins & dépendances de cet Hôtel. Planche Premiere.

Le principal corps-de-logis de cet Hôtel est triple & isolé de toutes parts. Nous donnerons sa distribution intérieure au rez-de-chaussée, en expliquant la Figure Premiere de la Planche II, nous parlerons seulement ici de la forme de sa cour principale qui est d'une proportion assez agréable; elle est fermée de murs de onze pieds de hauteur & percée de portes, qui d'un côté conduisent aux basse-cours, & de l'autre au jardin potager. La basse-cour, d'une forme réguliere, est environnée de bâtimens qui contiennent les écuries, les remises, les cuisines, offices &c, & dont les hauteurs sont inférieures à celle du principal corps-de-logis, ce qui laisse dominer ce dernier sur tout le reste, & lui donne cet air de superiorité que M. Boffrand a sçu mettre en usage dans toutes ses productions. Les jardins de cet Hôtel sont peu étendus, & leur distribution, en général, est assez mal disposée, défaut à la vérité, qui se remarque plus dans le dessein que dans l'exécution; c'est ce qui nous a fait observer plus d'une fois que l'on ne pouvoit juger que très-imparfaitement de la beauté d'un jardin par son plan, la nature ayant toûjours de quoi plaire, pour peu qu'elle soit secondée par les soins & l'entretien d'un jardinier intelligent. Ces jardins ont une issue particuliere par la rue. Il auroit été à souhaiter qu'on en eut pratiqué une autre pour dégager les basse-cours dans les dehors; mais, comme nous l'avons remarqué dans le Chapitre précédent, ce dégagement est moins nécessaire dans une maison particuliere, telle que l'étoit celle-ci dans son origine, où l'on a toute liberté d'ailleurs d'en pratiquer un lorsqu'on le jugera à propos, la distribution actuelle permettant ce dégagement sans nuire en rien à la disposition générale des bâtimens des basse-cours.

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de ce célébre Architecte dans le premier Volume de cet Ouvrage, page 242, &c. Nous avertissons que, par inadvertance, (dans ce même Volume, note *a*, page 236.) nous avons avancé que c'étoit M. *De La Maire* qui avoit été l'Architecte de ce bâtiment, par la raison que les Planches que nous donnons ici, & qui viennent du fonds de M. *Mariette*, nous l'avoient annoncé ici; mais dans nos recherches, nous avons appris de M. Boffrand lui-même que cet édifice fut bâti primitivement pour lui & sur ses desseins, quoiqu'il n'en ait pas fait mention dans son livre d'Architecture dont nous avons déja parlé.

Nous prenons occasion de cette erreur, pour réiterer nos instances aux Architectes & aux autres Artistes, à qui involontairement nous pourrions avoir donné les ouvrages des autres, ou qui seroient en droit d'en reclamer quelques-uns, de vouloir bien nous adresser leurs observations, afin qu'en leur rendant la justice qui leur est dûe, cet Ouvrage en devienne en même tems plus exact; une collection de cette nature devant intéresser tous les hommes à talens, en général. A propos de ceci nous conviendrons d'une inattention de cette espece qui nous est arrivée concernant le grand Autel des Chartreux de Lyon que nous avons attribué (Tome II. page 37, note *a*) à M. *Servandoni*, & qui est du dessein de M. *Soufflot*, Architecte du Roi, dont nous parlerons dans son lieu. Il est vrai que M. *Servandoni* a fait un dessein pour cet Autel, mais il n'a pas été exécuté: la note que cet Artiste nous donna par écrit lors de l'impression du second Volume nous jetta dans cette erreur. Nous ne pouvons être garants de pareilles méprises; c'est pourquoi, pour nous justifier à l'avenir de telles inadvertances, nous prenons soin de garder les mémoires qu'on nous envoye, & qui serviront dans la suite à prouver la droiture de nos intentions.

Plan du rez-de-chaussée & du premier étage. Planche II.

Hôtel de Duras.

La Figure Premiere donne la distribution intérieure du principal corps-de-logis au rez-de-chaussée. Les chambres à coucher n'ayant pas eu originairement de garderobes, il paroît qu'on en a ajoûté dans la suite à la faveur du nouveau mur de face AB pris sur le jardin, duquel on auroit dû profiter pour procurer à ces garderobes un dégagement extérieur. Faute de ce dégagement, on est obligé de traverser tout le corps-de-logis pour y arriver, ou du moins de passer par la salle à manger, ce qui produit un désagrement considérable dans le service intérieur de la maison & nuit à la commodité personnelle des Maîtres. Au reste les pieces qui composent ce plan sont d'une forme convenable, bien disposées, décorées avec goût & d'une hauteur assez rélative à leur diamétre; l'escalier se présente bien, il est heureusement situé, doux, commode & néanmoins sa cage occupe peu d'espace.

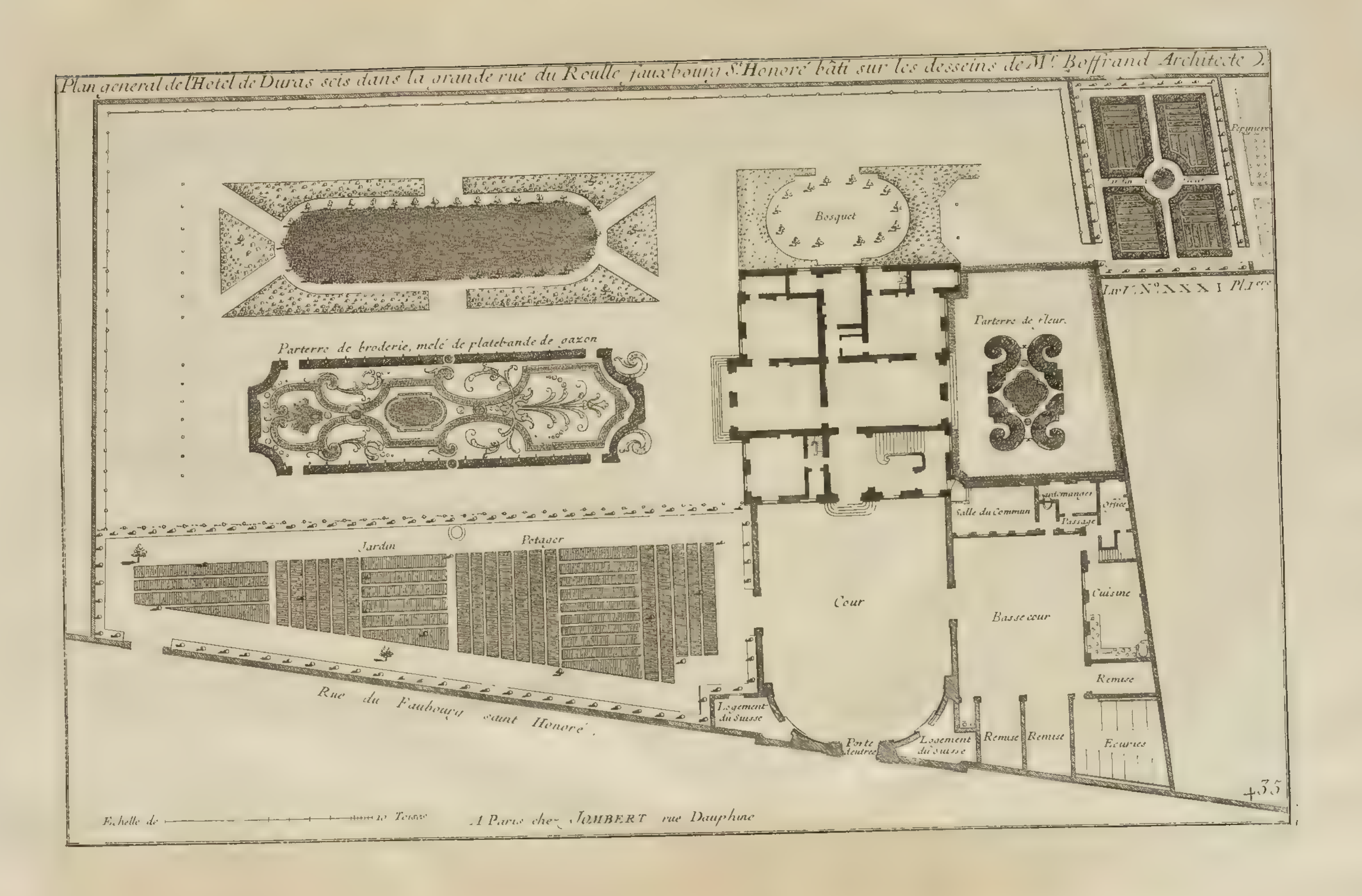
La Figure deuxieme, qui offre la distribution du premier étage, est assujettie aux mêmes murs de refend que le plan précédent. Les logemens des Domestiques sont pratiqués dans les combles, & l'on y monte par les escaliers dérobés que l'on remarque ici. On voit aussi dans ce plan le nouveau mur de face AB, dont nous venons de parler plus haut, & qui procure à cet étage les garderobes nécessaires aux pieces de Maîtres qui y sont distribuées. Ce nouveau mur de face, qui n'est assujetti à aucune simétrie, nuit fort peu à la décoration extérieure, cette derniere façade étant flanquée d'un bosquet, entouré de massifs de bois qui masquent son ordonnance. (Voyez le plan général, Planche Premiere.)

Elévations du côté de la cour & du côté du jardin. Planche III.

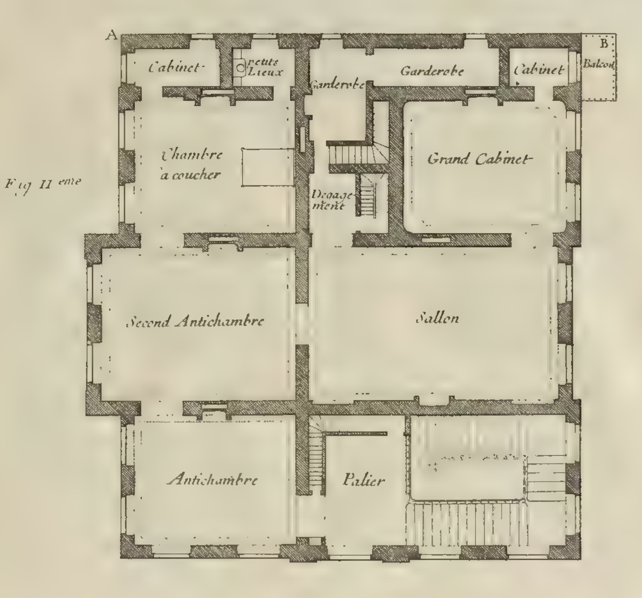
Cette Planche contient les deux élévations les plus intéressantes du principal corps-de-logis, l'une du côté de la cour, l'autre du côté du parterre. En général la décoration de ce bâtiment est assez simple ; mais il faut convenir que la subdivision des parties est rélative au tout & que les profils sont d'un très-bon choix & analogues à l'un & à l'autre. Cet accord ne se rencontre dans un édifice que lorsqu'il est élévé par un homme d'expérience qui sçait tirer avantage de tout, même dans les bâtimens les moins susceptibles en apparence d'élégance, de goût & d'invention. Il est même bon d'observer que la simplicité dont nous parlons ici étoit nécessaire, puisque dans son origine cet Hôtel avoit été bâti comme maison particuliere, laquelle, en cette considération, ne devoit pas se ressentir de l'étalage des ornemens, ni de l'appareil des Ordres d'Architecture, qui doivent absolument être réservés pour les Palais des Rois, les édifices sacrés, les Places publiques, &c. C'est même un abus, ainsi que nous l'avons remarqué ailleurs, de faire usage des Ordres dans les bâtimens de peu d'importance, parce qu'ils ne produisent le plus souvent que de petites parties, contraires à l'esprit de convenance qu'un Architecte doit observer avec soin dans toutes ses productions.

La Figure Premiere donne l'élévation du côté de la cour, qui est décorée d'un avant-corps peut-être un peu trop svelte, mais dont la simplicité a de quoi plaire. Les croisées des arriere-corps sont d'une bonne proportion, leur forme grave & réguliere fait un bon effet, & devroit toûjours être imitée dans les bâtimens de l'espece de celui dont nous parlons.

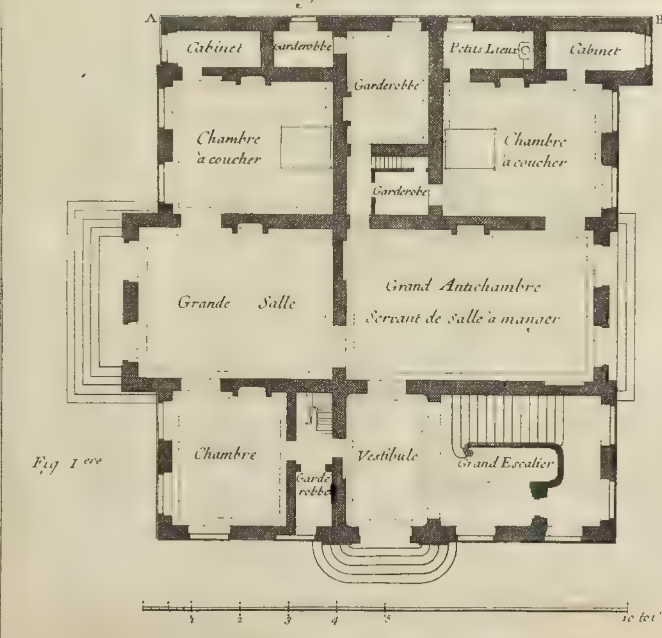
La Figure deuxieme offre l'élévation du côté du parterre ; son exposition l'a fait traiter avec un peu moins de simplicité, l'avant-corps du milieu étant couronné d'un fronton & orné d'un bas-relief dans son timpan. Cet avant-corps est moins svelte que celui du côté de la cour, & par-là il acquiert une dimension plus convena-

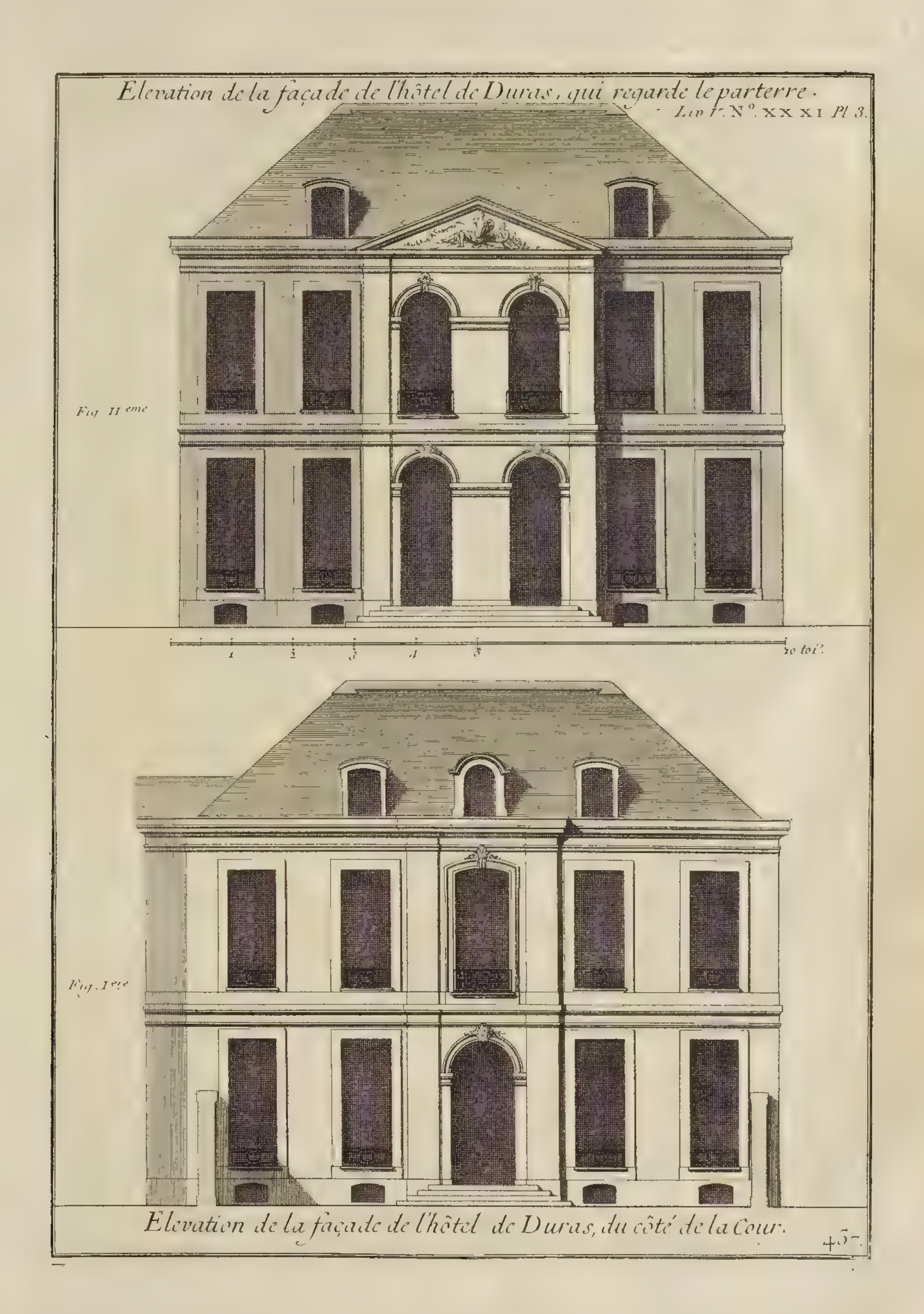

Plan general de l'Hotel de Duras scis dans la grande rue du Roulle fauxbourg S.t Honoré bâti sur les desseins de M.r Boffrand Architecte 2.
Bosquet
Parterre de broderie, melé de platebande de gazon
Parterre de fleur.
Liv. V. N.o XXXI Pl.1.re
Salle du Commun
Office
Passage
Jardin
Potager
Cour
Basse cour
Cuisine
Remise
Logement du Suisse
Porte d'entrée
Logement du Suisse
Remise
Remise
Ecuries
Rue du Faubourg saint Honoré.
435
Echelle de
10 Toises
A Paris chez JOMBERT rue Dauphine

Plan du premier étage de l'hôtel de Duras.

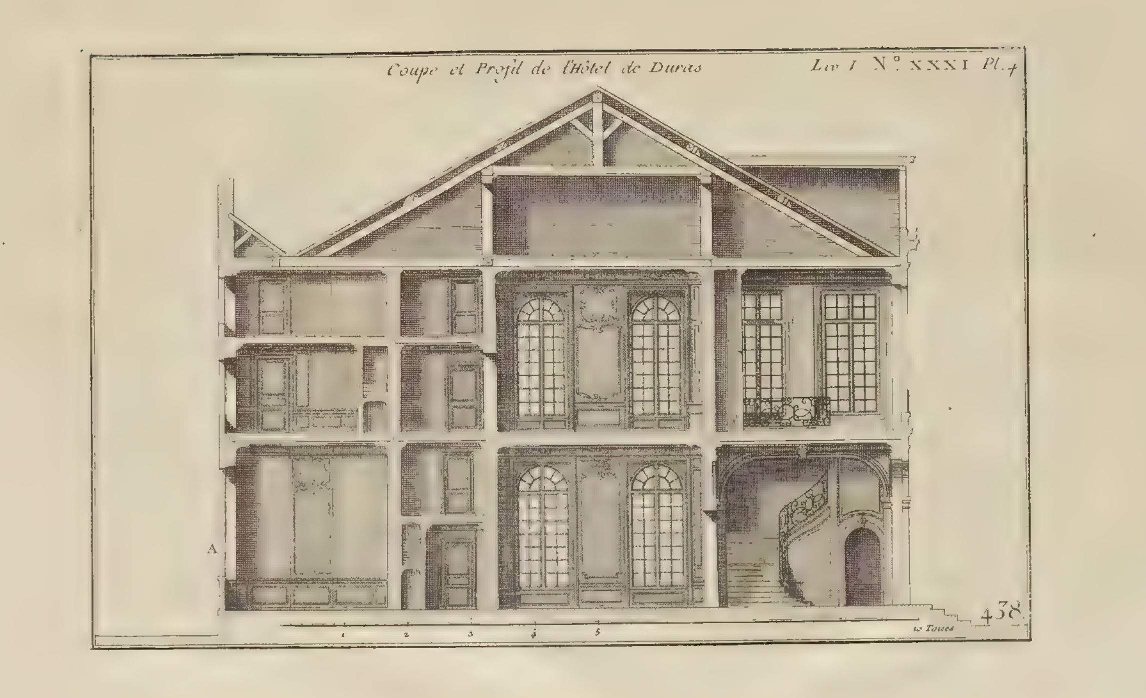


Plan de l'étage au réz-de-chaussée





Elevation de la façade de l'hôtel de Duras, du côté de la Cour.


Coupe et Profil de l'Hôtel de Duras
Liv I Nº. XXXI Pl. 4
A
1
2
3
4
5
10 Toises
438

ble ; mais comme l'étendue du bâtiment n'a pas permis de le percer de trois ouvertures dans sa largeur, il en résulte un trumeau dans le milieu. Une pareille licence ne seroit pas tolérable dans un bâtiment plus considérable, ni si elle eut été mise en œuvre par un Architecte moins habile. Il n'appartient qu'aux hommes du premier mérite de hazarder des fautes heureuses dans quelques parties de leurs édifices, parce qu'ils sçavent reparer les licences qu'ils employent, par la dimension des masses & par certaines beautés de détail capables de dédommager le Spectateur des inadvertances qui leur devenoient comme nécessaires dans l'ordonnance de leurs façades. Cependant comme ces inadvertances ne doivent pas faire loi, ni être indistinctement imitées par de médiocres Artistes, nous nous sommes déterminés à traiter dans l'*Introduction* qui se trouve à la tête du premier Volume, page 75, des licences, en général dont on se trouve quelquefois obligé de faire usage dans l'Architecture. Hôtel de Duras.

Coupe & profils sur la profondeur du bâtiment. Planche IV.

Cette Planche donne à connoître la décoration intérieure du principal corps-de-logis, le développement des différentes pieces qu'il contient dans sa profondeur, la coupe de la charpente, les entresols, l'élévation du grand escalier, &c.

Par la disposition de la charpente il est aisé de s'appercevoir que le mur de face A dont nous avons parlé, a été reculé après coup, puisque l'une des parties rampantes du comble semble porter à faux dans cette coupe, mais, lors de la construction de ce mur, elle a été retenue par des entraits qui lient le tout ensemble avec assez d'industrie. Les détails des lambris sont exprimés ici avec une sorte de précision ; d'ailleurs ils sont assez peu intéressans pour ne pas exiger une description plus étendue. C'est pourquoi nous finirons ce Chapitre en remarquant que quoique nous n'ayons donné que deux élévations de ce bâtiment, celle du côté du jardin fleuriste (voyez le plan général, Planche Premiere) mérite quelque attention, étant de la même ordonnance que celle dont nous avons parlé, & ne différant que parce qu'au lieu d'un avant-corps, ce sont deux pavillons qui forment les extrêmités de cette façade, d'où il résulte deux défauts assez essentiels à éviter : l'un que le milieu de cette façade fait arriere-corps, l'autre que par le nombre pair des croisées un trumeau marque le milieu de l'arriere-corps & des pavillons de cette élévation.



CHAPITRE XXXII.

Description de l'Hôtel d'Evreux, rue du Fauxbourg S. Honoré.

Hôtel d'Evreux.

CET Hôtel fut bâti en 1718, ſur les deſſeins & ſous la conduite de M. *Mollet*, Architecte & Controlleur des bâtimens du Roi (*a*), pour *Henri-Louis de la Tour d'Auvergne, Comte d'Evreux*. Après ſa mort, arrivée en 1752, cet Hôtel fut acheté par Madame la *Marquiſe de Pompadour*, qui y fait faire actuellement quelques changemens ſur les deſſeins de M. *de Laſſurance*, Architecte & Controlleur des bâtimens du Roi (*b*).

Plan au rez-de-chauſſée. Planche Premiere.

Le plan de cet Hôtel eſt peut-être un des mieux diſpoſés & des plus réguliers que nous ayons décrit juſqu'à préſent dans ce Recueil. Une grande & magnifique cour (*c*) de 18 toiſes de largeur ſur 27 de profondeur annonce un principal corps-de-logis double de 26 toiſes & demi de face, composé d'un rez-de-chauſſée, d'un premier étage & d'une manſarde. Aux deux côtés de cette cour principale ſont diſtribuées ſur ſa longueur deux baſſe-cours pour le département des écuries & des cuiſines & une troiſieme ſur la rue, à droite, pour les remiſes. Cette derniere cour dégage dans les dehors; commodité que nous avons deſirée plus d'une fois dans les bâtimens précédens, & dont on peut ici reconnoître tous les avantages. On ſe propoſe néanmoins de faire des augmentations conſidérables dans ces baſſe-cours, telles que d'élever de nouvelles écuries pour environ 50 chevaux; de multiplier les remiſes, d'aggrandir les cuiſines & de pratiquer enfin quelque logement plus conſidérable pour les Officiers & les Domeſtiques de cet Hôtel. Nous venons de remarquer que le principal corps-de-logis étoit double ſur ſa profondeur, nous obſerverons ici qu'il eſt iſolé entre cour & jardin, de maniere que ſes faces latérales ont vûe ſur ce dernier. Ce jardin eſt vaſte, bien entretenu, & l'on y jouit du ſpectacle agréable des Champs Eliſées qui ſemblent lui ſervir de parc. Sa longueur eſt actuellement de 92 toiſes, à compter du mur de face du bâtiment; mais on doit le prolonger d'environ 20 toiſes pour gagner les premiers arbres des Champs Eliſées, & l'on a intention d'y pratiquer une grande allée de traverſe en face de l'alignement AB. Au moyen de ce nouveau percé, du principal corps-de-logis on pourra découvrir non-ſeulement la riviere, mais encore les bâtimens qui ſont de l'autre côté.

On ſe propoſe auſſi d'acquérir, attenant le mur de cloture CD, un marais pour faire un potager, à l'extrêmité duquel ſera une iſſue, afin que des Champs Eliſées on puiſſe avoir une entrée dans les jardins de cet Hôtel.

A gauche du principal corps-de-logis eſt pratiqué un jardin particulier pour des fleurs, donnant entrée à un boſquet avec portiques & treillages, mêlé de verdure, & qui contient une voliere, une grotte avec nappes d'eau, &c. Au pied

(*a*) Le même qui a bâti l'Hôtel d'Humieres, le Château de Stain, &c.

(*b*) Voyez ce que nous avons dit de cet Architecte dans le premier Volume, page 232. note *a*.

(*c*) A l'exception de celle de l'Hôtel de Soubiſe qui a de largeur 22 toiſes ſur 30 de profondeur, on ne voit point à Paris d'Hôtel qui ſoit précédé d'une auſſi belle cour. Les Hôtels de Toulouſe, de Louvois, de Matignon, de Noailles, de Lambert, &c. tous grands & vaſtes en bâtimens, ont des cours fort inférieures à celle dont parlons, & qui paroît d'autant plus ſpacieuſe ici, que ſes murs collatéraux ſont peu élévés, n'ayant aucun bâtiment qui leur ſoit adoſſé. Ce peu d'élévation des murs, en épargnant une dépenſe aſſez conſidérable, procure au principal corps-de-logis un air ſalubre qui eſt toujours déſirable dans un édifice élévé dans la Capitale.

du

Hôtel d'Evreux.

du bâtiment, du côté du grand jardin eſt une terraſſe que l'on ſe propoſe d'élever de 18 pouces, afin de pouvoir découvrir avec plus de facilité, de deſſus cette éminence, l'étendue des dehors qui environnent cet Hôtel. En effet il ſe trouve ſitué de maniere que, quoique bâti à l'entrée de cette Capitale, il a tous les avantages d'une des plus belles maiſons de plaiſance des environs de Paris.

Les diſtributions du principal corps-de-logis au rez-de-chauſſée ont déja ſouffert quelques changemens depuis la nouvelle acquiſition de cet Hôtel; mais comme ils ſont peu conſidérables, nous en ferons ſeulement mention, ſans marquer ces additions ſur cette Planche, nous reſervant d'en donner par la ſuite un nouveau plan, lorſque les augmentations y auront été faites, tant dans les bâtimens que dans les jardins. Ces changemens conſiſtent aujourd'hui dans la ſuppreſſion de l'eſcalier E, à la place duquel & de la piece F, on a fait une antichambre qui précéde l'appartement en aîle; à qui on a auſſi ajoûté des garderobes & de petites pieces de commodité, diſtribuées avec beaucoup d'art & de goût. A la place de la garderobe G, on a conſtruit un nouvel eſcalier qui conduit aux entreſols & qui ſervira de dégagement au premier étage, lorſqu'on aura pratiqué, comme on le projette (*d*), un grand eſcalier dans la ſalle H, qui placé à droite, s'annoncera du veſtibule, le mur de refend I devant être tenu ouvert dans ſa plus grande partie. Le reſte de cette piece ſervira de premiere antichambre, & toutes celles du côté du jardin compoſeront un appartement de parade, étant déja revêtues de menuiſerie ornée de ſculpture, de glaces, de dorure & de peintures d'une aſſez grande beauté (*e*), de maniere que, lorſqu'elles ſeront entierement meublées, tout concourera à faire de cet Hôtel une maiſon des plus importantes.

Revenons à la ſuite des changemens faits dans ce corps de logis. On a ſupprimé dans l'antichambre la cloiſon K, pour aggrandir cette piece, à deſſein ſans doute d'en faire une ſalle à manger qui dégage dans le nouvel eſcalier placé en G. Cependant il eſt à croire que dans la ſuite on imaginera un moyen de pratiquer un dégagement qui puiſſe des cuiſines faire ſervir à couvert dans cette ſalle à manger, ſoit qu'on la laiſſe où nous diſons, ſoit qu'on préfere de la placer à l'extrêmité de la grande ſalle H du côté de la face latérale, ne convenant pas, ſelon ce que nous avons dit ailleurs, de placer ces ſortes de pieces dans les enfilades du côté du jardin, à moins d'une fête extraordinaire; & même en ce cas, la piece du milieu, telle que ſe voit ici le ſallon, peut ſervir de ſalle de feſtin & les pieces adjacentes, d'appartement de ſociété. La piece marquée L, eſt deſtinée aujourd'hui pour une chapelle. Enfin des portes de dégagement, des cheminées, des entreſols ſupprimés & reconſtruits à neuf dans ce côté du bâtiment, complettent les changemens dont nous avons voulu parler, leſquels, comme nous en avons averti, ne ſont point exprimés ici, parce qu'ils ſeront compris dans un nouveau plan que l'on fera de cet Hôtel, lorſqu'il ſera entiérement achevé. Nous en uſerons de même à l'égard du plan du premier étage du principal corps-de-logis, dont on voit les anciennes diſtributions, Figure Premiere, Planche II. Du tems de M. le Comte d'Evreux, ce premier étage n'a jamais été fini, ni habité, mais on ſe propoſe d'y travailler l'année prochaine. Alors on conſtruira le grand

(*d*) Nous annonçons ces additions & celles dont nous avons parlé d'après ce que nous en avons appris ſur le lieu, en viſitant cet Hôtel, le 3 Septembre 1753, pour parvenir à ſa deſcription. Il ſe pourroit bien qu'on changeât d'avis à leur égard, mais ces additions nous ont paru ſi convenables & ſi néceſſaires que nous avons crû devoir ajoûter foi à ce qu'on nous en a dit d'après les projets de M. *De Laſſurance*, dont les ſentimens ſemblent autant d'autorités en matiere d'Architecture.

(*e*) On trouvera dans le ſixieme Volume une partie des lambris de l'intérieur de ce bâtiment gravés anciennement. On donnera dans la ſuite de nouvelles planches qui comprendront ce qui aura été fait ici de nouveau, & que l'on aura ſoin de deſſiner & de faire graver correctement & avec goût, afin de dédommager le Public du peu d'art qu'on remarque dans les anciennes

Hôtel d'Evreux. escalier dont nous avons parlé, ceux qui sont exprimés dans ces plans ne s'annonçant pas avec une sorte de distinction & ne pouvant servir que d'escaliers de dégagement, pour répondre à la magnificence d'une aussi belle maison.

Elévations du côté de la rue, du côté de la cour, & d'une des faces latérales.
Planche II.

La Figure I. donne la distribution du plan du premier étage dont nous venons de parler, & ne différe de l'exécution que dans la suppression de l'escalier A, transporté en B, & dans le mur de refend C, à la place duquel on a pratiqué une forte cloison de charpente, l'ancien mur portant à faux sur le plancher soûtenu par les colonnes de la chambre de parade du rez-de-chaussée. Le reste est absolument le même, mais, comme nous l'avons déja remarqué, il n'a jamais été habité, n'ayant été jusqu'ici ni carrelé, ni parqueté.

La Figure deuxieme présente l'élévation de la porte d'entrée de cet Hôtel, dont le plan est retourné d'équerre à l'axe du bâtiment, malgré l'obliquité de la rue où elle est située. (Voyez le plan de cette porte, Planche Premiere.) Sa décoration consiste dans un Ordre de colonnes Ioniques, isolées & accouplées, élévées sur un socle & portant un entablement partie horisontal & partie en plein ceintre. La porte est bombée & ornée d'un bandeau, lequel est couronné d'un plinthe recevant les armes de feu M. *le Comte d'Evreux* avec leurs supports, à la place desquelles seront incessamment substituées celles de Madame la Marquise de Pompadour, qui ne different guéres que dans une partie du blason. Nous ne dirons rien de l'ordonnance de cette porte, nous avons remarqué ailleurs l'effet que produisent les corniches circulaires dans l'Architecture. (Voyez ce que nous avons dit concernant les frontons de ce genre dans l'*Introduction*, page 104, Figure douzieme.)

La Figure troisieme fait voir l'élévation du principal corps-de-logis du côté de la cour. Il comprend, comme nous l'avons déja remarqué, un rez de-chaussée, un premier étage & une mansarde. Cette élévation est flanquée à ses extrêmités par deux pavillons & décorée dans son milieu par un avant-corps dont le sol est orné de quatre colonnes d'Ordre Dorique sans aucune sujettion, l'entablement qui les couronne n'ayant ni triglifes, ni mutules. Au-dessus s'élévent quatre pilastres d'Ordre Corinthien qui soûtiennent un entablement terminé par un fronton triangulaire. (Voyez ce que nous avons dit dans le Chapitre XXIX de ce Volume, concernant les murs de face élévés sur des entre-colonnemens.)

Les arriere-corps de cette élévation sont percés chacun de quatre croisées à chaque étage: celles du rez-de-chaussée sont bombées, celles de dessus, à plate-bande, & dans les mansardes sont autant de lucarnes terminées en ceintre surbaissé & peut-être un peu trop ornées pour la simplicité des arriere-corps. Les croisées supérieures des pavillons sont en plein ceintre, sans doute pour leur conserver quelque analogie avec celles de l'avant-corps du milieu de cette façade. En général, on peut observer que les profils de ce bâtiment sont assez peu analogues à l'expression des Ordres, & qu'ils sont incorrects & sans fermeté; caractere qui leur auroit été cependant nécessaire, la cour & les jardins qui l'environnent étant spacieux & fort aërés.

La Figure quatrieme offre une des faces latérales de ce bâtiment donnant sur le jardin fleuriste, & dans laquelle est exprimé le retour de l'aîle A, donnant sur un bosquet, & qui dégage l'appartement du rez-de-chaussée dont nous avons parlé en expliquant la Planche I. Toutes les croisées de cette façade sont en plein ceintre & entourées de bandeaux, les lucarnes sont à plate-bande; au-dessus de

l'aîle A, on voit le retour d'un des pavillons dont nous avons aussi parlé à l'occasion de la Planche précédente. Hôtel d'Evieux.

Elévation du côté des jardins & Coupe sur la longueur du bâtiment.
Planche III.

La Figure Premiere fait voir la coupe du principal corps-de-logis, un des murs collateraux de la cour, & la coupe de la principale porte d'entrée, prises dans la Planche Premiere sur la ligne AB. La coupe marquée A, offre en petit la décoration intérieure des appartemens du rez-de-chaussée, la hauteur de ses Planchers, celle du premier étage & celle des mansardes. On voit ici des lambris dans le premier étage, mais ce n'est qu'un projet, ayant remarqué précédemment que cette partie intérieure du bâtiment n'étoit pas achevée. A l'égard de ceux qui se remarquent dans le sallon du rez-de-chaussée, donnant sur le jardin & dans le vestibule sur la cour, ils sont exécutés, mais annoncés assez imparfaitement dans cette Planche, principalement ceux du sallon, qui sur le lieu a toujours passé pour une piece décorée magnifiquement, mais que la petitesse de l'échelle & la négligence du Graveur a exprimée d'une maniere fort indécise. La décoration du vestibule est mieux rendue, étant plus simple ; mais, comme nous l'avons déja observé, ce côté sera supprimé dans la suite pour laisser voir le grand escalier qu'on se propose de construire à neuf, ainsi que nous en avons déja averti. Aux deux murs de face de cette coupe on voit, du côté du jardin, les colonnes Corinthiennes élévées sur des pilastres Ioniques, & du côté de la cour l'Ordre de pilastres Corinthiens au-dessus des colonnes Doriques dont nous avons parlé. On peut voir dans ce dernier le porte à faux que procurent les murs de face du premier étage sur l'entre-colonnement de dessous ; genre de décoration assez contraire à la solidité réelle & apparente, une des parties essentielles de l'Art de bâtir.

On voit en B le retour d'un des deux pavillons du côté de la cour, dans l'intérieur desquels avoient été pratiqués jusqu'à present les deux escaliers de cet Hôtel. La façade marquée C, est une décoration qui revêtit l'un des murs qui déterminent la largeur de la cour. (Voyez le plan, Planche Premiere.) Elle est toute ici pour la magnificence, n'ayant dans sa longueur qu'une porte réelle qui simétrise avec celle qui lui est opposée. L'une & l'autre donnent entrée aux basse-cours. Cette décoration consiste dans des arcades feintes en plein ceintre dont les piédroits & les claveaux sont ornés de refends, couronnés d'un plinthe, & terminés par une balustrade qui donne à cette cour un air de magnificence qui réussit très-bien. Ces ornemens, joints à sa grandeur, annoncent d'une maniere noble & imposante la résidence d'une personne de la premiere considération.

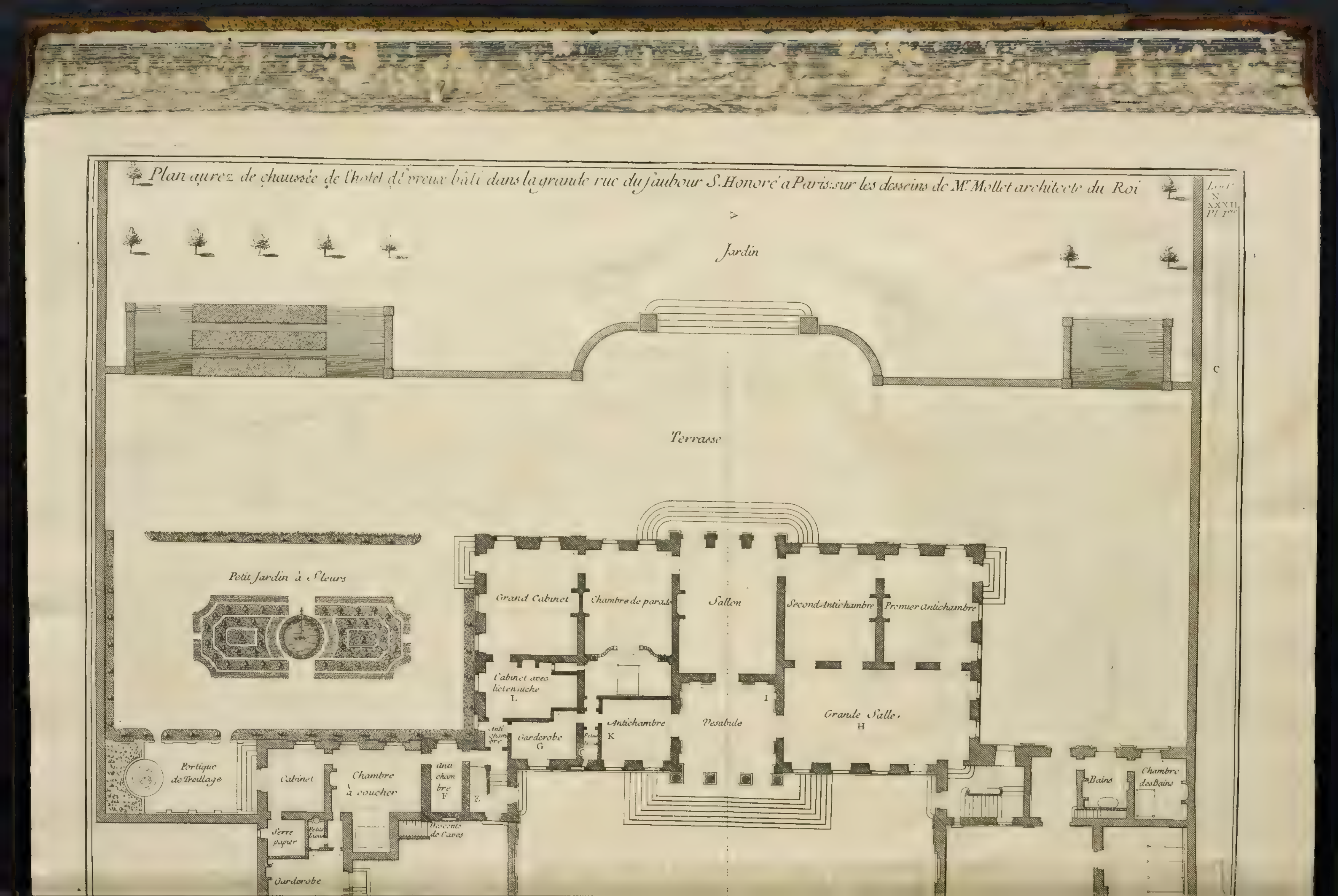
La Lettre D fait voir la coupe & le profil de la principale porte d'entrée de cet Hôtel, dans l'épaisseur de laquelle on a pratiqué d'un côté le logement du Suisse & de l'autre celui du Concierge. La lettre E exprime le retour à angle droit du côté de la rue, que l'on a préferé ici aux tours creuses dont on fait usage ordinairement dans la plûpart de nos grands édifices. Cette premiere maniere nous paroît plus réguliere, principalement lorsque le mur de clôture n'est pas perpendiculaire au bâtiment. (Voyez le plan, Planche Premiere.)

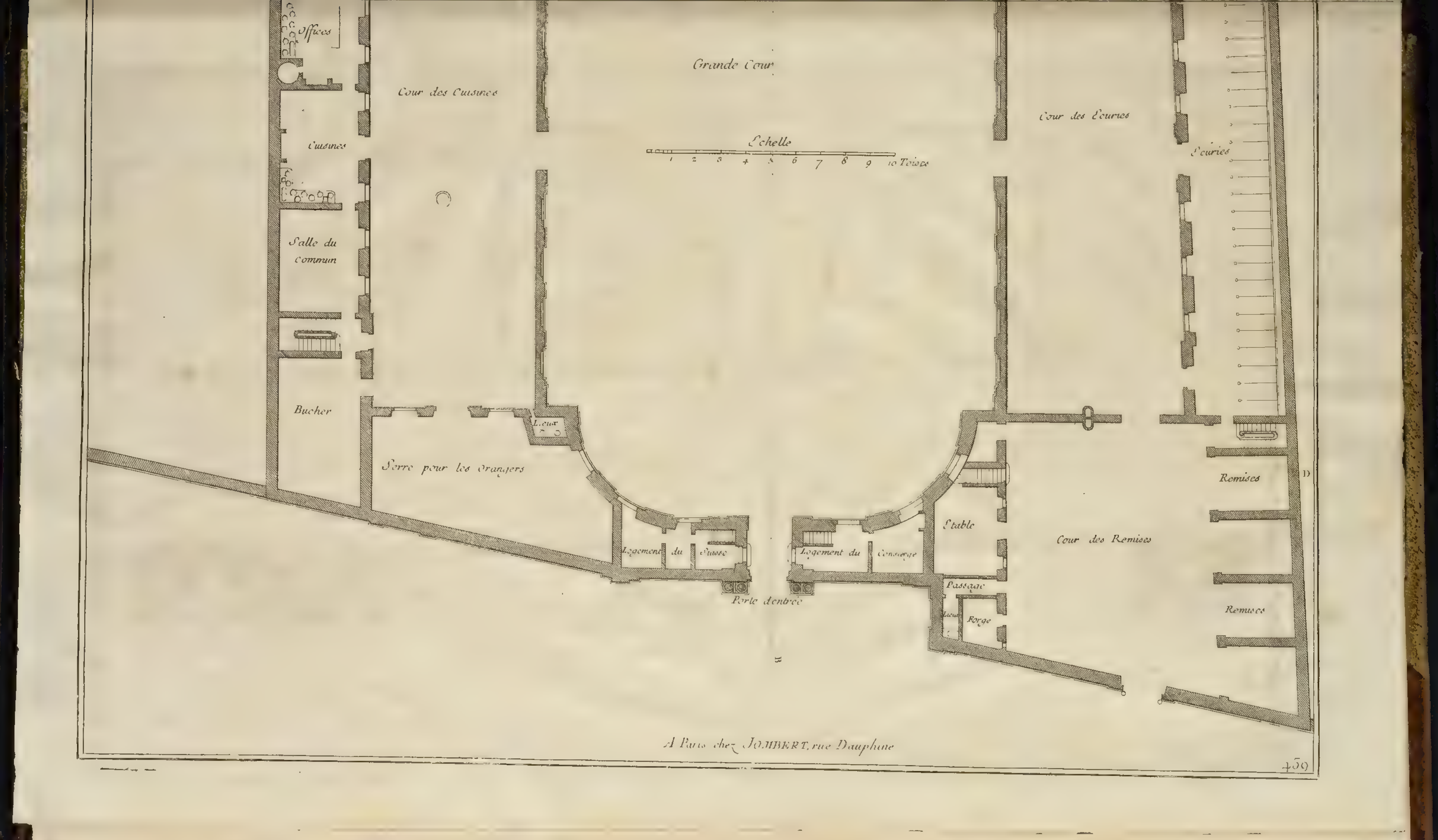
La Figure deuxieme représente enfin la façade du côté du jardin. Elle est composée d'un avant-corps, de deux arriere-corps, de deux pavillons, de deux arriere-pavillons & de deux aîles, faisant en total quarante toises un pied de longueur, & qui donnant sur de beaux jardins & ayant pour spectacle le coup d'œil des

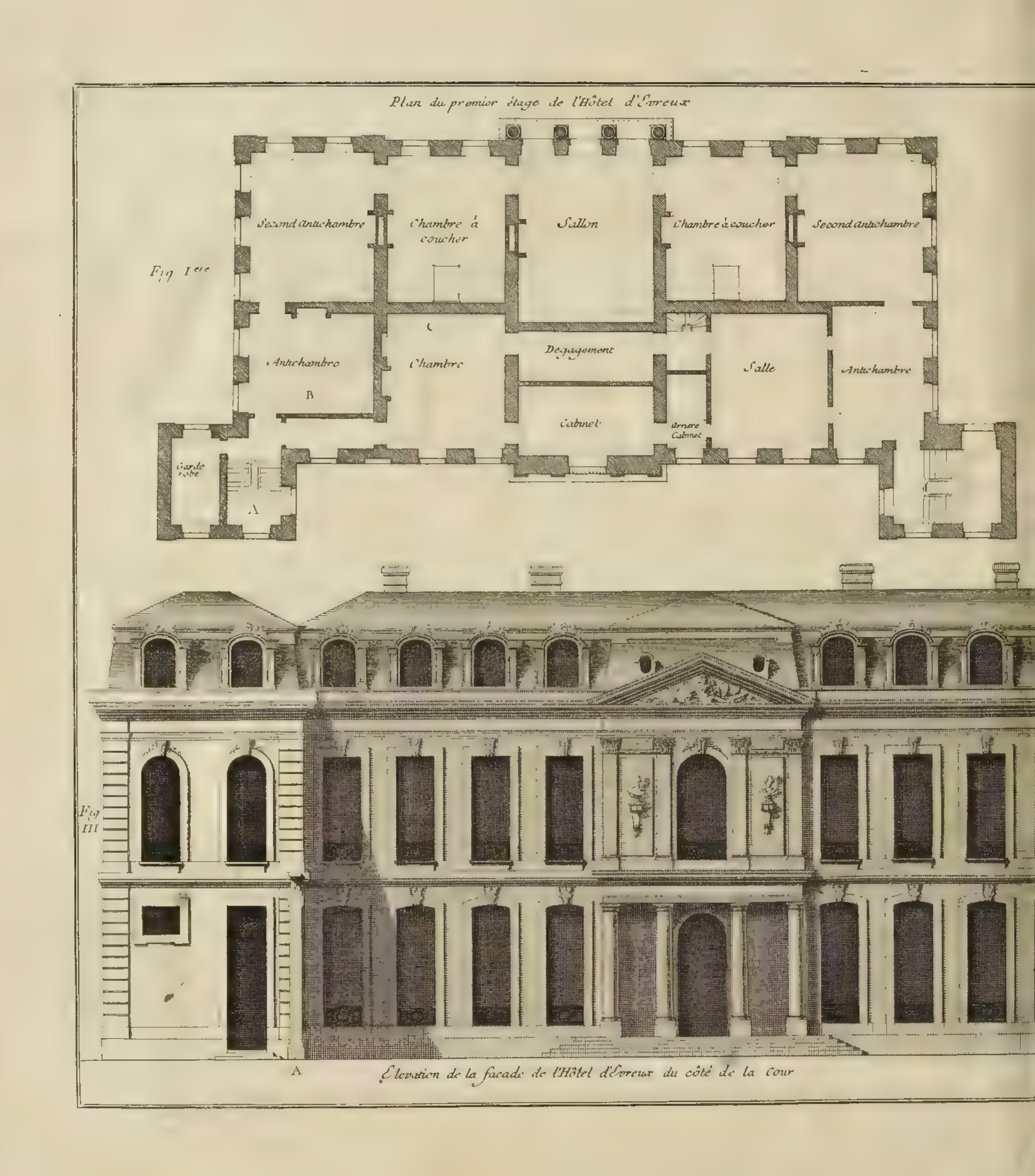
Hôtel d'Evreux.

Champs Elisées, forment une des plus belles maisons qui soient à Paris. C'est pour cette considération que nous aurions désiré plus de sévérité dans la repartition des membres d'Architecture de cette façade, de plus grandes masses & des beautés de détail plus conformes à l'étendue de cet édifice & à l'espace qui l'environne. Nous n'entrerons point dans le détail des choses qu'on peut trouver à reprendre dans sa décoration extérieure, nous avons discuté plus d'une fois, dans les bâtimens que nous avons décrit précédemment, la nécessité d'éviter les dereglemens trop ordinaires dans l'ordonnance de la plûpart des édifices qui se sont élévés depuis le commencement de ce siecle, & nous y renvoyons le Lecteur. D'ailleurs la distribution de cet Hôtel, en général, a des beautés si satisfaisantes que nous croyons ne pouvoir mieux terminer ce Volume qu'en le citant pour exemple, sans vouloir relever les inadvertances sans nombre qu'on remarque dans ses façades.

Fin du Troisieme Volume.


Plan au rez de chaussée de l'hotel d'Evreux bâti dans la grande rue du faubour S. Honoré a Paris sur les desseins de Mr. Mollet architecte du Roi
Liv. V
N
XXXII
Pl. Ire
A
Jardin
C
Terrasse
Petit Jardin à Fleurs
Grand Cabinet
Chambre de parade
Sallon
Second Antichambre
Premier Antichambre
Cabinet avec
L
I
Grande Salle,
H
Antichambre
K
Vestibule
Garderobe
G
Portique de Treillage
Cabinet
Chambre à coucher
Anti cham bre
F
E
Bains
Chambre des Bains
Serre papier
Descente de Caves
Garderobe


Offices
Cour des Cuisines
Grande Cour
Cour des Ecuries
Schelle
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Toises
Ecuries
Cuisines
Salle du commun
Bucher
Lieux
Serre pour les Orangers
Remises
D
Stable
Cour des Remises
Logement du Suisse
Logement du Concierge
Passage
Forge
Porte dentrée
Remises
B
A Paris chez JOMBERT, rue Dauphine
459


Plan du premier étage de l'Hôtel d'Evreux
Fig Iere
Second Antichambre
Chambre à coucher
Sallon
Chambre à coucher
Second Antichambre
Antichambre
Chambre
Degagement
Salle
Antichambre
B
C
Cabinet
Arriere Cabinet
Garde robe
A
Fig III
A
Élevation de la facade de l'Hôtel d'Evreux du côté de la Cour

Élevation de la Porte d'entrée de l'Hôtel d'Evreux du côté de la rue

Fig. II.

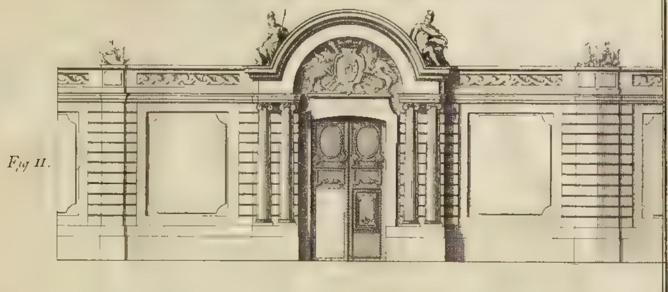
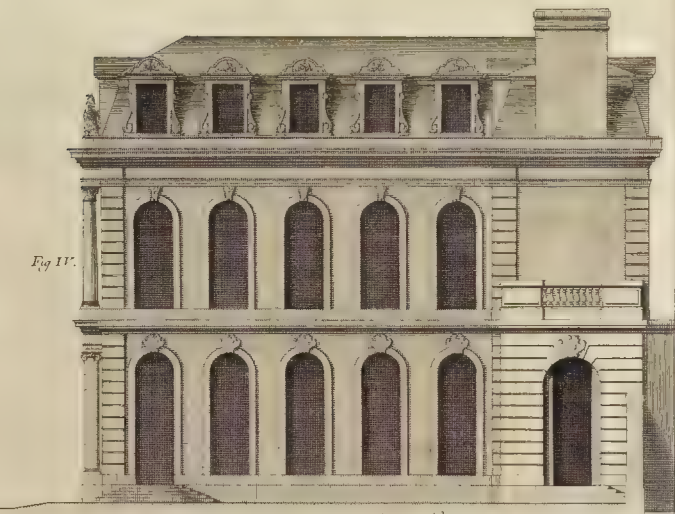
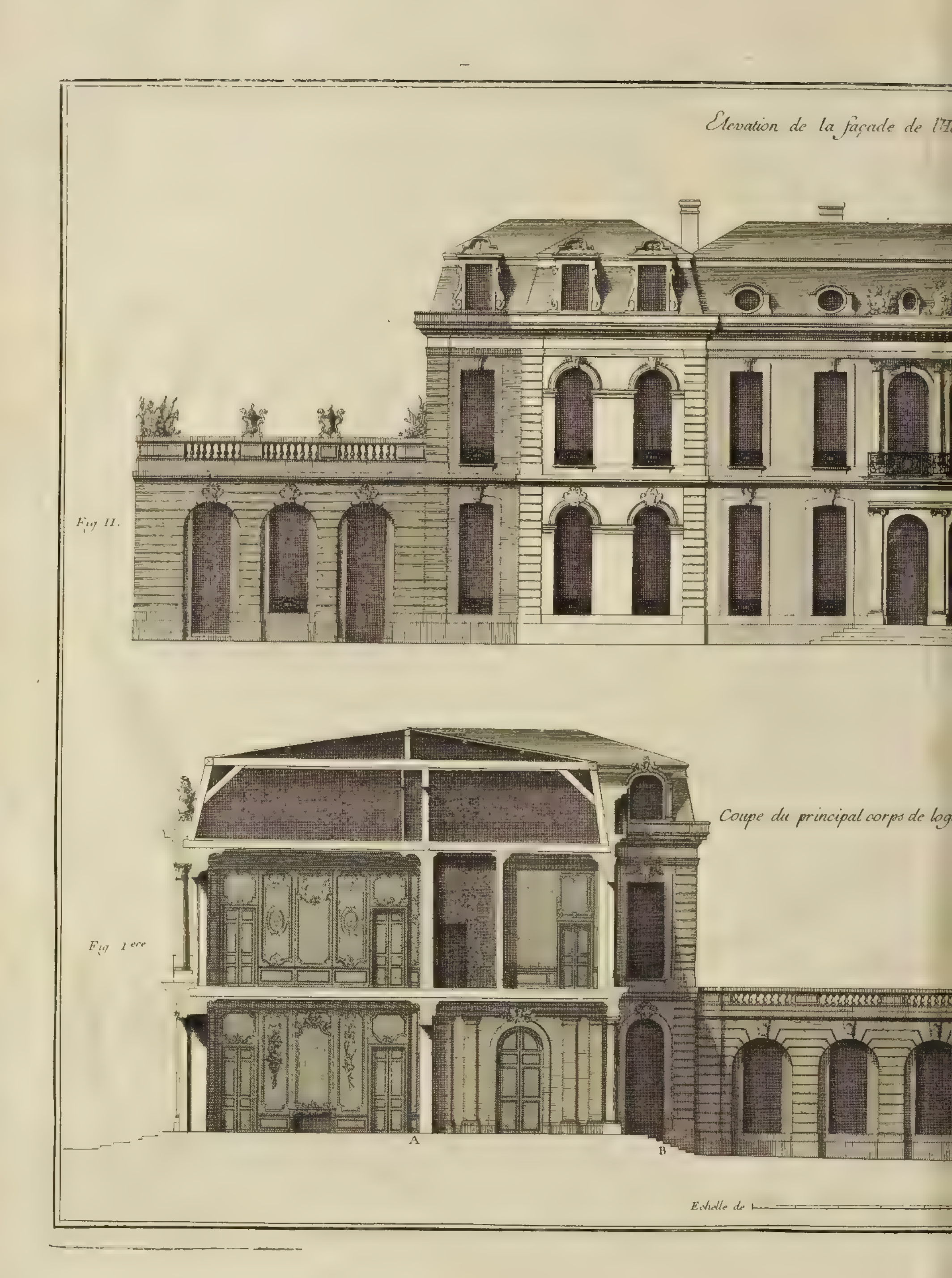


Fig. IV.



Élevation d'une des faces laterales de l'Hôtel d'Evreux



Elevation de la façade de l'H
Fig II.
Coupe du principal corps de log
Fig 1ere
A
B
Echelle de

d'Evreux du côté du Jardin



Elevation d'une des aîles de bâtimens qui environnent la cour de l'Hôtel d'Evreux

